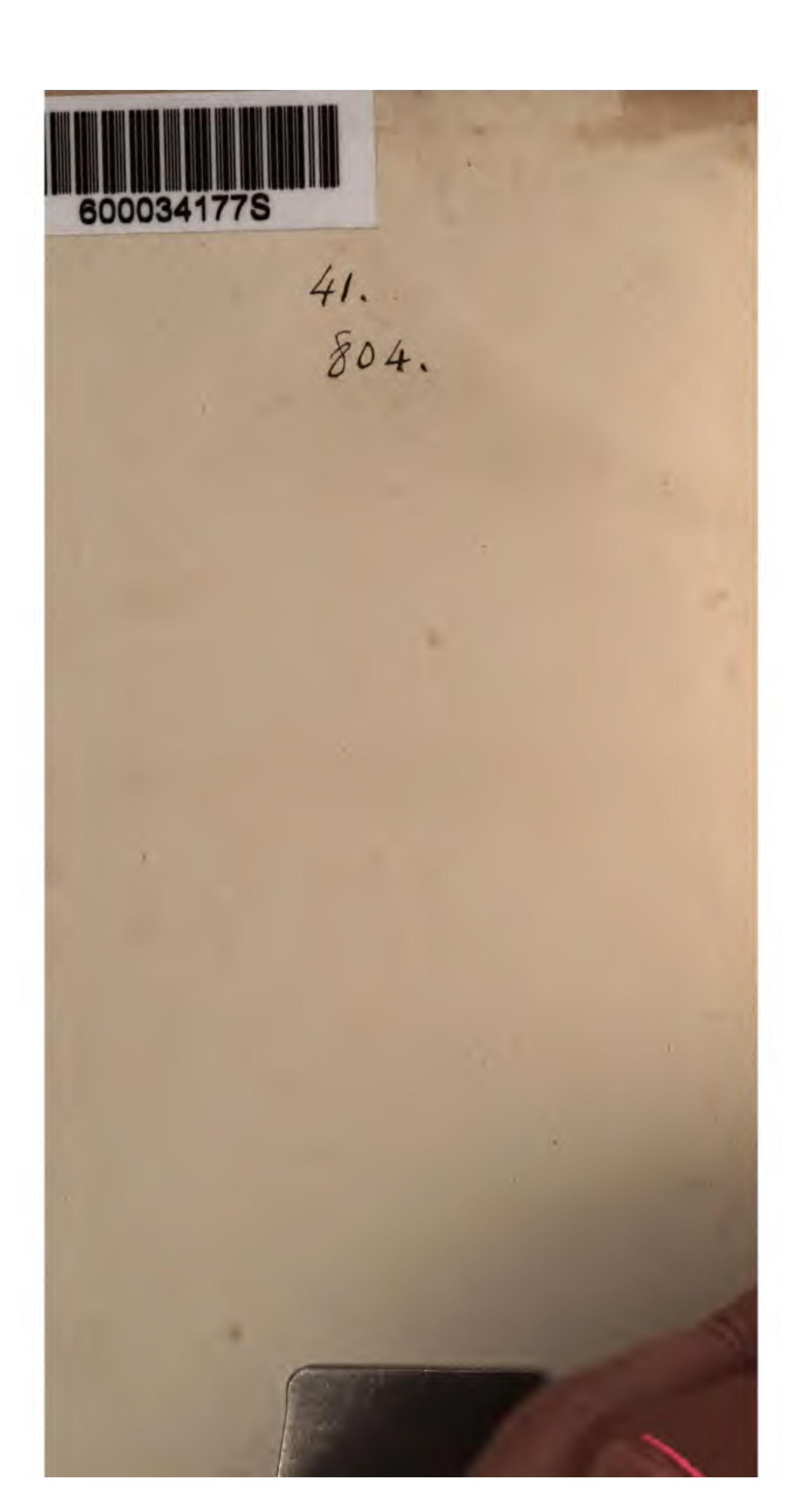
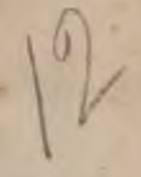




LES SUÉDOIS

DEPUIS CHARLES XII.

TOME PREMIER.



Imprimerie de H. Fournier et Co, 7 rue Saint-Benoit

LES SUÉDOIS

DEPUIS CHARLES XII

PAR LE VICOMTE

DE BEAUMONT-VASSY

TOME PREMIER



PARIS

LIBRAIRIE DE CHARLES GOSSELIN

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE D'ÉLITE

9 RUE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

M DCCC XLI

Des mémoires, des traductions très-infidèles, des abrégés et des biographies, tels sont les matériaux épars, les documents incomplets qui forment dans nos bibliothèques l'histoire des Suédois depuis Charles XII. J'ai voulu faire connaître en France, autrement que par ces travaux, trop souvent inexacts et toujours insuffisants, un fragment de l'histoire moderne intéressant et peu étudié.

L'abbé de Vertot et Voltaire sont pour

nous, à proprement parler, les deux seuls historiens de la Suède. Je me hâte d'ajouter que Voltaire a, comme on le sait, plutôt fait un roman qu'une histoire, en écrivant la vie de Charles XII, et que, si je lui donne le titre d'historien, c'est un peu par respect pour sa multiple renommée. D'ailleurs, qui oserait, en France, écrire après Voltaire l'histoire de Charles XII?

C'est donc seulement à partir de l'année 1718 que j'ai entrepris de raconter les fastes de la nation suédoise, et, en choisissant ainsi un fragment de l'histoire moderne, j'ai suivi un système adopté et non pas un caprice littéraire. D'abord je n'ai jamais aimé les histoires générales écrites par le même homme; j'ai lu d'excellents résumés faits de la sorte, mais je crois que peu d'histoires générales détaillées, écrites par la même plume, ont une grande valeur. Ensuite, il me semble que, chaque année ajoutant quelque nouvelle page à l'histoire des peuples, on devrait com-

mencer à comprendre que le moment viendra où la mémoire et l'intelligence humaines ne suffiront plus à un si grand nombre de dates et de faits ; peut-être serait-il temps de faire la part des abrégés et celle de l'histoire détaillée, en assignant à cette dernière un point de départ rapproché de notre époque.

Quatre ouvrages sur la Suède ont été publiés en France depuis dix ans. Le premier est le *Voyage en Suède* de M. Alex. Daumont, livre plein de détails aussi exacts qu'intéressants, et qui ne laisse rien à dire sur l'aspect, les mœurs et les industries de la Suède.

Le second est le volume de l'*Univers pittoresque*, qui comprend l'histoire et la description de la Suède et de la Norwége, par M. Ph. Le Bas. C'est, quant à la partie historique, une mosaïque dont l'assemblage est beaucoup trop négligé ; une compilation dans laquelle l'auteur se contredit souvent et relève quelquefois lui-même, avec une bonne foi aussi estimable qu'elle est rare, des erreurs

que lui ont fait commettre les mémoires apocryphes qu'il copie, mais dont il aurait dû connaître la non-valeur historique depuis long-temps constatée. Du reste, la partie du volume qui renferme les détails de statistique et de géodésie est tirée presque entièrement du *Voyage en Suède*, de Daumont.

Le troisième est l'*Histoire de Charles XIV, roi de Suède et de Norwége*, par M. Touchard-Lafosse, excellente biographie qui rectifie beaucoup de faits dénaturés en France par l'esprit de parti.

Enfin le quatrième est la traduction de l'*Histoire de Suède*, du professeur Geyer, par M. de Lundblad qui l'a continuée jusqu'à l'avénement du roi actuel. Le savant professeur s'est arrêté à la mort de Christine, et son continuateur n'a consacré que quelques pages à l'histoire moderne des Suédois.

Parmi les ouvrages et documents étrangers que j'ai dû consulter, les plus remarquables sont :

L'*Histoire de Gustave III*, par Ernest Louis Posselt, livre dont le mérite est aussi incontestable qu'incontesté [1].

Un curieux mémoire de Gustave III, sur l'état dangereux de l'équilibre politique en Europe [2].

Les *Caractères et anecdotes de la Cour de Suède* [3].

La *Correspondance de l'abbé Michelessi avec le cardinal Visconti.*

Les *Mémoires depuis la paix de Huberstbourg*, par Frédéric II.

1. Geschichte Gustaf's kœnigs der Schweden und Gothen, von Ernst Ludwig Posselt. — Strasburg, 1793.

2. Ueber der Gefahr des politischen Gleichgewichtes in Europa.

3. Caractere und anecdoten vom schwedischen hofe.

Je me suis fait traduire les principaux passages de ces trois ouvrages ainsi que de plusieurs autres cités dans mes notes, et particulièrement de la collection intitulée : Canzler's Nachrichten zur genauer kentnisse der Geschichte.

L'*Histoire de la révolution de* 1772 *en Suède*, par Sheridan, frère du fameux poëte anglais, et secrétaire du ministre d'Angleterre en Suède, à cette époque [1].

Je connaissais toute l'importance de ce livre, le meilleur qui ait été publié sur les causes qui produisirent la révolution de 1772. La traduction française, publiée à Londres en 1780, étant remplie d'erreurs volontaires ou nécessitées par la censure d'alors, j'ai voulu le lire sur l'original que j'ai cherché et trouvé en Angleterre.

La *Collection des écrits politiques, littéraires et dramatiques de Gustave III*, publiée à Stockholm en 1803, et dédiée à Gustave IV. Cette collection, qui ne renferme pas le mémoire dont j'ai parlé plus haut, est suivie de la correspondance de Gustave. C'est d'après

1. History of the late revolution in Sweeden.

cette correspondance que j'ai écrit l'histoire de ses campagnes en Finlande.

Au reste, des notes marginales indiquent presque toujours les sources nombreuses auxquelles j'ai puisé mes documents.

J'ai cru devoir adopter pour les noms de lieux l'orthographe généralement employée en France. Il vaudrait beaucoup mieux, sans doute, que le nom d'une ville ou d'une province s'écrivît partout de même. Mais malheureusement il n'en est pas ainsi, et ce serait une réforme à introduire; je ne l'ai pas tenté parce qu'en me servant de l'orthographe des cartes suédoises j'aurais nécessairement embarrassé la majeure partie des lecteurs français soumis encore à la tyrannique influence de l'habitude.

J'adresse ici mes sincères remerciements aux Suédois qui, s'intéressant à mon livre, ont bien voulu me communiquer des renseignements ou m'ont indiqué des documents

officiels, et je veux qu'ils sachent combien j'ai été reconnaissant de leurs sympathies pour ce travail qui, trop souvent peut-être, a dépassé les forces de l'ouvrier.

E. DE BEAUMONT-VASSY.

INTRODUCTION

De toutes les histoires modernes, l'histoire de Suède depuis le règne de Charles XII est certainement l'une des plus curieuses et l'une des moins connues. Tantôt originale et dramatique, tantôt dépourvue de mouvement, mais remplie d'intérêt et parsemée d'allusions à notre propre histoire de chaque jour, elle se développe pendant cent cinquante années avec un merveilleux cortége d'enseignements politiques très-dignes d'attirer l'attention des esprits sérieux. Despotisme militaire, oligarchie féodale, pouvoir royal absolu et enfin gouvernement sagement constitutionnel; telles sont les grandes divisions de cette histoire qui commence dans la tranchée de Frédérikshall.

Peut-être est-il nécessaire de jeter un regard

rapide sur l'époque historique dans laquelle nous allons entrer.

La France était alors habilement dirigée par le régent dans une voie politique nouvelle. C'était le beau moment de la régence, moment trop court qui précéda Law et Dubois, la banqueroute et l'orgie.

L'Angleterre, tout émue encore de la tentative récente du prétendant Jacques III, raffermissait le trône ébranlé de Georges Ier et cherchait, comme toujours, à se faire souveraine des mers.

La Russie commençait à prendre une forme sous les mains de Pierre-le-Grand. Le czar venait de rentrer à Pétersbourg après son voyage d'observateur en France, et songeait à doter la Moscovie sauvage de tous les avantages d'une civilisation qu'il avait si consciencieusement étudiée.

Frédéric IV régnait sur le Danemarck, et Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg, appelé à fonder le trône de Prusse, gouvernait depuis quinze ans ce royaume de fraîche date.

Telle était la situation des voisins de la Suède, au moment où nous prenons son histoire.

Depuis l'époque glorieuse où Gustave Wasa l'avait délivrée de la domination danoise, depuis la chute de Christian-le-Cruel, la Suède, devenue un royaume nouveau, avait vu son sceptre passer successivement entre les mains de deux fils de

Gustave, dont l'un, Jean III, s'était montré violent adversaire des luthériens et avait laissé la couronne à son fils Sigismond, déjà roi de Pologne. Sigismond la perdit bientôt pour avoir voulu suivre la ligne religieuse que Jean III lui avait indiquée, et les états suédois, réunis à Norkoping, posant cette couronne tombée sur le front de Charles IX, dernier fils du grand Wasa, se donnèrent à la fois un roi nouveau et une croyance nouvelle.

Puis vint Gustave-Adolphe qui mena la Suède de victoire en victoire jusqu'au jour fatal où, dans les champs de Lutzen, il eut rencontré cette balle fameuse qui perça son pourpoint de buffle.

Christine, sa fille, qui lui succéda, comprenait la gloire autrement que son père, mais elle aimait la gloire. Sous son règne, la Suède commença à cultiver les arts, et, lorsqu'en 1654 Christine abdiqua, la reconnaissance et la sympathie des Suédois la suivirent sur la terre étrangère.

Son successeur, Charles-Gustave, en ravivant les idées guerrières de la Suède, prépara bientôt ce grand drame si rempli d'émotions diverses qui allait rendre toute l'Europe attentive et dont le principal acteur devait être le romanesque Charles XII que Charles XI, roi sage et peu ambitieux, mais pourtant jaloux de l'indépendance nationale, précéda sur le trône suédois.

C'est, nous venons de le dire, dans la tranchée

de Frédérikshall que commence notre histoire; la fin mystérieuse du vainqueur de Narva fut, en effet, pour la Suède, le principe d'une politique nouvelle. Les états-généraux, longtemps courbés sous le sceptre du grand dominateur, relevèrent la tête au bruit de cette mort que la renommée alla si vite apprendre à l'Europe. L'oligarchie féodale venait de remporter une victoire dont elle allait exploiter à son profit le prétendu hasard, et désormais la royauté suédoise allait être aussi asservie que les états avaient été humiliés. De cette réaction contre l'autorité souveraine, de cette guerre sourde et envieuse des assemblées contre le trône devait nécessairement sortir un coup d'état. Il fut, comme on le verra, habilement conçu, exécuté plus habilement encore, par un prince jeune d'années et vieux d'expérience, par ce Gustave III, noble et chevaleresque figure qui ressemble quelquefois à celle de notre Louis XIV.

Plus tard de nouvelles révolutions vinrent associer la Suède au grand mouvement dont la France devait donner le signal, orgueilleux mouvement d'indépendance qui allait dégénérer si vite. La Suède, plus heureuse que bien d'autres pays, a traversé ce chaos immense où le crime et la gloire, l'ambition et le génie sont si étrangement confondus, et elle en est sortie avec honneur et sagesse.

Enfin, et en des temps plus récents, dirigée par le prince que son choix avait appelé au trône, la Suède, en s'unissant à la Norwége par des liens que le bon sens des deux nations ne peut que resserrer dans l'avenir, puisque leur indépendance et leur richesse en dépendent, la Suède, disons-nous, a vu complètement changer sa politique personnelle et ses rapports avec l'Europe. Si, comme au temps de Gustave-Adolphe et de Charles XII, elle ne doit plus apporter son épée dans la balance européenne; si, grâce à l'accroissement naturel que sa situation géographique lui accordait, en quelque sorte, de plein droit, elle ne peut plus être conquérante, sa position vis-à-vis des États de l'Europe n'en a pas moins grandi d'une façon telle qu'elle se trouve la première des puissances du second ordre.

Et dans le cas où une conflagration générale viendrait à mettre en présence les intérêts européens, hypothèse que bien des gens repoussent, mais que, pour notre propre compte, nous acceptons très-aisément, au nom de l'histoire, la Suède n'est-elle pas une admirable sentinelle avancée qui peut veiller à la fois et à sa droite et à sa gauche, soit que l'ennemi vienne de Londres ou de Pétersbourg? Sa neutralité seule serait un fait politique d'une haute gravité.

Défendue par les écueils et les rochers de ses

rivages, gardée par une excellente marine de trente gros bâtiments et près de trois cents bâtiments légers, la Suède réunie à la Norwége a, comme puissance maritime, une importance réelle. Son armée est plus nombreuse qu'on ne le sait ou qu'on ne le croit en France; elle peut avec la *bevaering* (landwer) être portée à cent soixante-douze mille hommes d'excellentes troupes. Certes une nation qui possède de telles ressources, d'aussi incontestables avantages, n'a point à craindre l'oubli de l'histoire.

Depuis Gustave-Adolphe jusqu'à notre révolution de 1789, la Suède et la France se sont toujours trouvées en contact d'intérêts. Richelieu, ce grand politique, avait payé l'alliance de la Suède; les successeurs de Louis XIII continuèrent son système, et les subsides de la France jouèrent, comme on le verra, un grand rôle dans les querelles intestines qui divisèrent trop longtemps la patrie du grand Wasa.

Nous avons été séduit par le tableau varié que nous présentait ce fragment de l'histoire moderne. Nous nous sommes efforcé d'obtenir des documents certains en remontant aux sources les plus curieuses et les plus authentiques. On pourra juger par les notes dont nous avons appuyé nos assertions du travail que nous a coûté cet ouvrage. Sans doute nous n'avons point à divulguer de ces

secrets de politique ou d'histoire qui peuvent donner à un livre le piquant attrait de l'inconnu ; mais en réunissant une foule de faits ignorés peut-être du plus grand nombre, en n'en laissant échapper aucun qui eût une véritable importance, nous croyons avoir rendu un service; et, d'après nos recherches consciencieuses, nous avons la conviction de n'avoir rien dit qui ne fût aussi vrai que bon à connaître.

Toutefois écrire l'histoire à notre époque nous semble une grande témérité. Le temps présent est trop occupé de sa propre histoire, pour écouter avec attention les récits du temps passé ; la génération actuelle vit trop rapidement pour pouvoir étudier les gloires et les erreurs des générations qui l'ont précédée, et, d'ailleurs, peut-être croit-elle avoir plus de bon sens et d'expérience que ses devancières. L'histoire, de vieux écrivains français nous l'ont dit, c'est un vaste miroir. La comparaison est juste sans doute; mais pour la compléter nous dirons à notre tour que c'est un miroir fidèle devant lequel chaque génération passe sans vouloir s'y regarder.

LES SUÉDOIS

DEPUIS CHARLES XII

LIVRE PREMIER

I.

LA TRANCHÉE DE FRÉDÉRIKSHALL. — MORT DE CHARLES XII.

Le 11 décembre 1718, par une nuit tellement froide que les soldats les plus robustes de sa petite et courageuse armée pouvaient à peine résister aux rigoureuses influences de la température, Charles XII était venu se promener dans la tranchée ouverte depuis deux jours devant le château de Frédérikshall, ville importante et fortifiée qui défendait les frontières de la Norwége et commandait l'embouchure du Tistendall.

Deux fois, déjà, la Norwége avait su résister aux tentatives audacieuses du grand conquérant qui, s'avançant jusqu'à Christiania avec cette rapidité, caractère remarquable de son belliqueux et chevaleresque génie, avait dédaigné de faciles

victoires en laissant derrière lui quelques châteaux-forts, et, perdant ainsi le fruit de deux campagnes, s'était vu au premier revers forcé de revenir en Suède. Charles XII avait donc à la fois un voisin à combattre et une faute militaire à réparer, double motif bien suffisant pour l'engager dans une nouvelle guerre avec la Norwége.

Il était neuf heures du soir; la clarté d'un ciel très-étoilé permettait d'apercevoir distinctement les profils de la forteresse et les travaux des assiégeants. Le roi parut dans la tranchée accompagné du comte Shwerin, qui commandait les travailleurs, et de l'ingénieur français Mégret, qui les dirigeait.

Charles XII était grand ou, pour mieux dire, avait une taille élancée et fort bien prise. Sa tête, très-grosse, surmontée de cheveux rares, courts et hérissés, était singulièrement intelligente. Ses yeux, fort beaux, avaient une remarquable expression de douceur : il est difficile que le génie ne se trahisse pas extérieurement; c'est alors une beauté, et Charles XII possédait cette beauté au suprême degré [1]. Vêtu d'un habit de drap bleu à basques longues et à larges revers, retenus par des boutons de cuivre, il aurait pu être pris pour un simple officier, si la noblesse de sa démarche et la distinc-

1. Voir la note I des *Pièces justificatives*.

tion de sa tournure n'eussent rendu toute méprise impossible. Un chapeau à trois cornes, dont les bords étroits n'étaient point galonnés, des gants de buffle et de grandes bottes complétaient son invariable costume [1].

Il s'arrêta et fit avec humeur à l'ingénieur Mégret une courte remarque sur la lenteur des travaux de la parallèle inachevée. — Sire, la place sera prise dans huit jours, dit Mégret [2]. — Nous verrons, reprit le roi, et il continua sa promenade jusqu'à l'angle formé par le boyau et la parallèle. Alors il s'arrêta de nouveau, et, pour mieux voir les travailleurs, monta sur le talus extérieur et y resta à genoux en s'appuyant sur le parapet. Derrière le roi et moins exposés que lui au feu d'une batterie des remparts pointée sur eux se tenaient Mégret, l'ingénieur, et Siquier, aide-de-camp français du prince de Hesse-Cassel, alors campé près de Torpum. Ce dernier venait d'arriver portant des dépêches du prince pour Charles XII. A quelques pas derrière eux étaient le comte Shwerin, le comte Posse et l'aide de camp Kulbert.

Tout à coup le roi poussa un soupir et tomba mort sur le parapet, le visage tourné du côté de la forteresse. Une balle, le frappant à la tempe droite, lui avait traversé la tête et avait fait sauter son

1. Voir la note II.
2. Voltaire.

œil gauche. Par un dernier mouvement empreint d'énergie le héros, en tombant, avait porté la main à la garde de son épée.

— Voilà la pièce finie, dit froidement Mégret [1]. Siquier courut avertir le comte Shwerin.

D'accord avec les autres officiers, le comte résolut de cacher aux soldats la mort du chef illustre qui savait si bien les faire vaincre. Le corps fut soigneusement enveloppé dans un manteau gris; Siquier ôta sa perruque pour la mettre sur la tête du roi ainsi que son chapeau qu'il échangea contre le sien. On plaça Charles XII sur un brancard, et ce fut sous le nom du *capitaine Carlsberg*, que le roi de Suède traversa les lignes suédoises.

L'aide de camp Siquier, montant aussitôt à cheval, rejoignit en toute hâte l'armée du prince Frédéric de Hesse-Cassel. Mieux que tout autre, Siquier pouvait raconter l'événement fatal et bizarre qui venait de s'accomplir dans la tranchée de Frédérikshall. Il était auprès du roi lorsque le roi avait été frappé, et peut-être savait-il mieux que personne d'où était parti ce coup mystérieux qui priva la Suède d'un grand homme, mais rassura le sénat suédois sur ses franchises futures.

On ne met pas en doute aujourd'hui que Charles XII n'ait été assassiné, et vainement Vol-

1. Voltaire.

taire, comprenant peut-être qu'un Français, que Siquier pouvait seul être accusé de ce meurtre politique, a généreusement résisté aux convictions unanimes de son époque.

« Ce brave officier, dit-il, fut longtemps désespéré de cette calomnie; un jour en m'en parlant il me dit ces propres paroles : J'aurais pu tuer le roi de Suède; mais tel était mon respect pour ce héros, que si je l'avais voulu, je ne l'aurais pas osé. »

Mais dans un accès de délire et de fièvre chaude, à Stockholm, Siquier avait dit : « Je suis l'assassin de Charles XII, c'est moi qui ai tué le roi ! » Puis, ouvrant une fenêtre, il avait demandé pardon de son crime à la foule attirée par cet incident étrange; mais la balle qui frappa le roi de droite à gauche, pouvait difficilement venir des remparts; mais enfin le chapeau de Charles XII, religieusement conservé à Stockholm, est percé d'une balle de pistolet. Après de si terribles preuves, que peut faire une mauvaise raison ?

Charles XII, le glorieux antagoniste de Pierre-le-Grand, est mort assassiné. Il avait trente-six ans [1].

Dès que le prince de Hesse-Cassel eut appris la mort de son beau-frère, il assembla en conseil de guerre les principaux officiers de l'armée. Il fallait lever le siége et renoncer à l'expédition. Cette sage résolution fut adoptée. L'arrestation

1. Voir la note III.

immédiate du baron de Goertz qui se rendait en Norwége après la conférence de Lofto fut également décidée, et le colonel Baumgarden fut choisi pour aller s'emparer de sa personne. Nous allons voir quel était le sort réservé à cet infortuné ministre de Charles XII [1].

L'aide de camp Siquier, qui déjà avait annoncé la fatale nouvelle au prince de Hesse–Cassel, reçut l'ordre de partir immédiatement pour Stockholm, et fut ainsi deux fois porteur du triste message ; il devait se rendre chez le gouverneur, lui annoncer la mort du roi et l'inviter de la part du prince de Hesse à informer la princesse Ulrique-Éléonore de la fin tragique de son malheureux frère.

Puis le prince donna les ordres les plus sévères pour que personne autre que son envoyé ne pût sortir du camp et porter en Suède le bruit d'un événement qui mettait la couronne sur la tête de sa femme. Le duc de Holstein-Gottorp avait des droits à cette glorieuse couronne; il fallait par de promptes mesures l'empêcher de les faire valoir [2]. Ainsi, autour du cadavre encore chaud, se débattaient déjà les intérêts personnels. Le lion était à peine tombé que l'on se disputait ses dépouilles; mais en mourant le lion avait emporté avec lui le secret de sa force.

1. Voir la note IV.

2. Voltaire.

Chose étrange et remarquable : tant que Charles XII vécut, la Suède, soumise à tous les ambitieux caprices de son héros, accepta sans se plaindre les conséquences souvent funestes de ses entreprises gigantesques et irréfléchies. La Suède, fascinée par la gloire, marchait alors sans connaître ses blessures, ou sans vouloir s'arrêter pour les panser. Son commerce était détruit, ses flottes anéanties, ses meilleures provinces perdues [1], et cependant elle ne murmurait pas, et cependant elle paraissait avoir conservé son admiration pour le vainqueur de Narva, son dévouement à la cause hardie de l'infatigable conquérant.

Charles XII meurt, et meurt assassiné. L'illustre antagoniste de Pierre-le-Grand tombe dans la tranchée de Frédérikshall, et une seule voix s'élève pour déplorer cette mort prématurée ; c'est le czar Pierre qui s'écrie avec une émotion sincère : Pauvre frère Charles, combien je te regrette !

La Suède apparaît alors fatiguée d'un joug qu'elle avait jusque-là si patiemment supporté ; la nation semble avoir déjà changé d'avis sur ce grand homme qu'elle adorait naguère et dont elle regarde froidement la chute. Les Suédois ont-ils donc attendu la mort de Charles pour le juger et le jugent-ils sévèrement selon le juste droit des

1. Les provinces situées au midi de la Baltique et presque toute la Finlande.

peuples longtemps opprimés ? Méconnaissent-ils son génie pour ne voir que leur misère? ou bien devant cette mort si subite et si obscure comprennent-ils trop tard tout le néant de la gloire? Non; le peuple suédois ne garde le silence que parce que les hommes qui entourent Charles XII, la noblesse, les grands, fatigués de la domination d'un maître inflexible et pressés de reconquérir une puissance qu'il leur a enlevée, loin de donner un regret à sa mémoire s'attachent, en poursuivant son premier ministre, son confident politique, à démontrer l'immoralité de sa toute-puissance gouvernementale et la violence de son despotisme.

Mais cinquante ans plus tard la Suède retrouvera son admiration pour Charles XII, et sera fière de cet homme taillé sur le patron du grand Gustave [1].

II.

Ulrique-Éléonore. — Le baron de Goertz.

Les mesures du prince de Hesse avaient été bien prises, et l'armée proclama Ulrique-Éléonore.

Pendant ce temps le colonel Baumgarden rejoi-

1. Voir la note V.

gnait entre Stromstadt et Swinsund le baron de Goertz qu'il devait arrêter, et remplissait la mission dont il avait été chargé sans instruire l'infortuné ministre de la mort de son maître. Goertz, surpris autant qu'effrayé, écrivit au roi une lettre qu'il pria le colonel de remettre à Charles XII. Baumgarden, laissant sous bonne garde son prisonnier à Udewalla, allait en effet retourner au camp, et se chargea de la lettre du baron. Cette lettre, qu'il remit au prince, contenait en substance [1], « que le désintéressement avec lequel il avait servi le roi, ne lui avait jamais fait craindre un semblable traitement, et qu'il n'était coupable de rien ; que l'envie et la malice de ses ennemis avaient apparemment trouvé le moyen de surprendre et prévenir contre sa personne la justice et l'équité royales ; enfin qu'il suppliait Sa Majeté d'ordonner qu'on lui indiquât le crime qu'on lui imputait, et qu'on le confrontât avec ses accusateurs. »

L'aide de camp Siquier, qui courait vers l'Upland, rencontra sur sa route le triste cortége du pauvre baron de Goertz, passa outre sans se faire connaître, et ne mit pied à terre que chez le gouverneur de Stockholm. Ce dernier, après avoir entendu la fatale nouvelle et appris de Siquier les

1. La Mothray.

circonstances de la mort du roi, tint l'aide de camp caché dans sa maison, et se rendit auprès de la princesse. Ulrique aimait son frère qui lui avait toujours témoigné une tendre affection. Elle montra la plus vive douleur. Il était bien juste qu'en Suède une femme, au moins, payât ce tribut de regrets et de larmes à la mémoire de Charles XII.

D'après les conseils du gouverneur, elle fit appeler le sénat, qui accourut au palais et apprit d'Ulrique-Éléonore la mort de son illustre frère. Les sénateurs tinrent conseil et voulurent interroger Siquier. L'aide de camp parut devant eux et leur raconta ce qu'il avait vu, ajoutant à son récit la nouvelle de l'arrestation de Goertz.

Le sénat, comme pour essayer ses forces, dont l'usage lui était depuis si longtemps interdit, résolut aussitôt de prendre l'initiative en faisant arrêter le soir même deux hommes qui avaient le maniement des finances; c'étaient le comte Van Dernath et le secrétaire Ecclef. Les créatures du baron de Goertz, entre autres, le conseiller Haagen et les gens qu'il avait laissés à Stockholm, furent également arrêtés le lendemain matin. Enfin on envoya au comte de Gyllenborg, alors à Lofto, l'ordre de s'emparer du secrétaire Stambke et de ses papiers. Fort heureusement pour celui-ci, l'ordre n'arriva que lorsqu'il était déjà auprès des plénipotentiaires du czar.

Quelques jours après, le général Bennet apporta des lettres pour la princesse et pour le sénat; ces lettres du prince de Hesse confirmaient la mort du roi et annonçaient aux sénateurs que l'armée avait proclamé Ulrique-Éléonore. Jaloux du droit d'élection, ce n'était point ainsi qu'ils le comprenaient, mais leur dédain aristocratique ne pouvait pas aller jusqu'à une opposition franche et hardie, car le choix était populaire; ils adoptèrent donc un moyen qui conciliait leur soif de puissance avec le respect du fait accompli, et, se rendant de nouveau chez la princesse, ils exigèrent d'elle un manifeste qu'ils lui dictèrent. Ce manifeste était une sorte de déclaration de principes, une profession de foi par laquelle Ulrique protestait contre *toute* autorité qui lui serait arbitrairement accordée, renonçait pour elle et pour les siens à tout pouvoir despotique et à toute prérogative incompatible avec les libertés de la nation suédoise; enfin, invitait les états à se rendre à Stockholm, le 20 janvier 1719, pour s'entendre avec le sénat sur la direction des affaires du royaume [1]. Nous verrons plus tard comment les sénateurs avaient obtenu de la princesse une déclaration aussi formelle et aussi complète.

1. La Mothray. — Sheridan's History of the late revolution in Sweeden.

Revenons au baron de Goertz, à cette victime désignée d'avance pour servir de trophée sanglant dans le triomphe féodal d'une oligarchie plus hostile cent fois à la liberté suédoise que l'autorité dont Charles XII avait abusé peut-être, mais dont on pouvait faire un bon usage après lui.

Dans les derniers jours du mois de décembre 1718, une chaise de poste, escortée par une centaine de cavaliers, entrait à Stockholm. Cette escorte avait été accordée comme une faveur au ministre de Charles XII qui, sachant à quel point on avait irrité contre lui la populace de la ville, redoutait ses insultes et sa fureur.

Le baron de Goertz était généralement détesté, et l'on concevrait difficilement que la hardiesse de ses vues politiques ou la témérité de ses expédients financiers l'eussent ainsi rendu l'objet de l'animadversion générale, si l'on ignorait que Goertz avait froissé deux des ordres de l'État, la noblesse et le clergé, le premier en adoptant cette politique que Richelieu comprenait si bien et qui tendait à niveler autour du trône afin de donner à l'autorité royale plus de force et plus d'indépendance, le second parce qu'il essaya de faire participer l'église aux charges de l'État. Ces deux ordres, réunis par un commun intérêt, associèrent leurs haines mutuelles et entreprirent de persuader aux bourgeois et aux paysans qui formaient les deux autres

ordres, que le ministre voulait ruiner la Suède et trahissait le roi. Le premier de ces griefs était moins absurde que le dernier, car, malheureusement pour le royaume et pour lui-même, Goertz avait, au commencement de 1718, conseillé à Charles XII une déplorable opération financière. Les coffres de l'État étaient vides, et la France qui, dans les dernières années du règne de Louis XIV, avait donné quelque argent à la Suède, ne voulait plus venir au secours de son alliée; cependant il fallait subvenir aux dépenses que devait nécessiter la nouvelle expédition de Norwége préparée par Charles XII. Dans ces circonstances difficiles, le baron de Goertz résolut de mettre à exécution un projet qu'il avait formé depuis longtemps; il s'agissait de donner à des monnaies de cuivre une valeur fictive équivalente à la valeur réelle de l'argent, fatal expédient qui rappelle les combinaisons de Law et devait presque coïncider avec elles. Bientôt Charles XII, pressé par son ministre, rendit un édit dans lequel il était déclaré que les nouvelles monnaies de cuivre auraient cours ainsi que les monnaies de papier déjà existantes, et que toutes les autres espèces d'or ou d'argent seraient échangées contre elles et mises à la disposition du gouvernement, sous peine de confiscation immédiate. Cette mesure devait remplir le trésor; il n'en fut rien. Les possesseurs de monnaies d'or et d'argent

enfouirent leurs *écus* et leur *carolins* plutôt que de les échanger contre les valeurs fictives offertes par le gouvernement. D'un autre côté, Goertz, qui avait d'abord répandu dans le public une assez faible quantité de ces espèces de cuivre, fut bientôt forcé d'en faire une nouvelle émission beaucoup plus considérable. On en frappa de dix sortes différentes; elles avaient pour empreintes les figures de Saturne, de Jupiter, de Mars, de Phébus, de Mercure et de l'Espérance [1]. Les bourgeois et les paysans, inquiets de la cherté progressive des marchandises et des denrées, se laissèrent facilement exaspérer contre le ministre par les déclamations de la noblesse et les prédications furieuses du clergé, qui représentait le baron de Goertz comme un athée. On attendit impatiemment l'occasion de la vengeance et l'on nomma les monnaies de cuivre *les dieux du baron de Goertz.* C'est ainsi qu'une mesure mauvaise, il est vrai, mais dont avec le temps on eût facilement corrigé les conséquences fâcheuses devint, grâce à l'esprit de parti, d'abord un motif d'impopularité, et ensuite un prétexte d'arrestation et de jugement.

La populace de Stockholm entourait donc la voiture du baron en faisant entendre des cris affreux et de terribles menaces. Plusieurs fois les

1. La Mothray.

cavaliers de l'escorte furent obligés de charger la foule exaspérée pour ouvrir un passage à la chaise de poste qui ne pouvait avancer que fort lentement. Quel supplice moral dut souffrir l'infortuné ministre durant ce long trajet depuis l'entrée de Stockholm jusqu'à l'Hôtel-de-Ville! A chaque instant une nouvelle clameur, un nouveau cri de mort, venaient lui révéler les nombreuses colères qu'il avait soulevées et le sort fatal qui lui était réservé.

Une vieille femme, voyant ce triste cortége passer sous les fenêtres de sa maison, et parodiant une insulte des juifs à Jésus-Christ, se mit à crier de toutes ses forces : « Goertz, notre Dieu t'a mis entre nos mains; vois si tes dieux t'en arracheront. »

A peine le baron fut-il arrivé à l'Hôtel-de-Ville qu'on le renferma dans une chambre qui devait lui servir de prison. On lui refusa durement la vue de ses gens, et vainement il demanda que ses repas fussent préparés par son cuisinier ordinaire. Les plats qu'on lui présentait étaient tous accommodés à la suédoise, et, durant quelques jours, il ne put ou ne voulut pas manger. Quelques accès de fièvre le décidèrent enfin à prendre un peu de nourriture, puis il attendit avec résignation l'issue de son procès [1].

1. La Mothray.

Ses papiers que l'on avait soigneusement réunis et compulsés, n'offraient aucune preuve de culpabilité, aucun indice de trahison; peut-être avait-il d'avance brûlé les plus importants, car il est étrange que d'aussi ardents ennemis que les siens n'aient rien découvert qui pût, en le compromettant, même faiblement, servir d'excuse à leur vengeance. Pour eux, cependant, le ministre de Charles XII était condamné par avance, convaincu avant d'avoir été jugé; et le brouillon d'une lettre trouvé dans les papiers du comte Van-Dernath devint la principale pièce de l'accusation. Cette lettre, adressée par le comte au baron de Goertz, informait celui-ci de la haine violente que le clergé avait conçue contre lui, et des récriminations dont les églises retentissaient chaque jour. Van-Dernath ajoutait qu'un membre du clergé suédois lui avait assuré que les prêtres usaient de toute leur influence sur le peuple pour lui persuader que le ministre était son ennemi et pour l'exciter à la vengeance: un prêtre suédois, nommé Brenner, avait en effet, et dans un but perfide, dicté cette lettre à Van-Dernath en lui nommant, comme ennemis redoutables du baron, quelques-uns des principaux dignitaires du clergé dont il enviait la position brillante.

Cette lettre accrut tellement la fureur du clergé qu'il voulut avoir dans la personne du comte

Van-Dernath une seconde victime qui partageât le châtiment du baron de Goertz.

Mais une autre lettre, trouvée dans les papiers du comte, également adressée à Goertz, vint témoigner de son innocence, tout en aggravant la position du ministre.

Par cette lettre Van-Dernath reprochait à Goertz d'avoir encouragé Charles XII à entrer en Norwége dans une si mauvaise et si rude saison, au mépris de toutes les habitudes de la guerre, et d'avoir agi comme s'il eût voulu perdre le roi et son armée. Il ajoutait qu'il avait été indigné du nouvel édit publié par lui, et qui obligeait chaque Suédois à payer, outre les impôts ordinaires, le sixième de tout ce qu'il possédait, meubles et immeubles, en déclarant par serment la quotité exacte de ses revenus, sous peine de confiscation en cas de résistance ou de déclaration infidèle.

Cette preuve de l'innocence de Van-Dernath était assurément bien grande, et pourtant telle était l'animosité publique, que le comte fut retenu prisonnier jusqu'au milieu de l'année 1720 sans être mis en jugement ou même interrogé. Dès le triste jour de son entrée à Stockholm, Goertz avait bien compris cette fureur populaire; il savait que, devant l'opinion rudement exprimée par les paysans et les bourgeois abusés, personne n'oserait le défendre, et que la voix de la vérité ne par-

viendrait jamais à se faire entendre au milieu de si bruyantes clameurs. Aussi, désespérant tout d'abord de pouvoir se justifier, avait-il, dès son installation à l'Hôtel-de-Ville, demandé la visite et l'assistance du prêtre allemand Conradi, homme savant et modéré.

Bientôt, en effet, le duc de Holstein ne voulant pas être le seul défenseur de Goertz, qui était attaché à sa maison, de crainte qu'on ne supposât qu'il se fût entendu avec le ministre déchu pour succéder à Charles XII, le renia ainsi que Van-Dernath en leur ôtant à tous deux les charges dont ils étaient titulaires.

Puis le procès commença à la fin de janvier.

Les chefs d'accusation étaient[1] : 1° l'invention d'espèces imaginaires; 2° le dessein de ruiner le roi et l'armée en conseillant d'entreprendre la campagne de Norwége pendant la saison la plus rigoureuse; 3° le désir d'attirer l'ennemi au cœur du royaume pour imposer un roi à la Suède; 4° le péculat.

Goertz répondit : Quant à l'émission des monnaies de cuivre, j'ai suivi le plan soumis à Charles XII avant son départ de Stralsund, et je n'ai ajouté à ce plan qu'une mesure ayant pour but d'empêcher la contrefaçon des nouvelles mon-

1. La Mothray.

naies; il est fâcheux, sans doute, qu'on ait été forcé d'en faire frapper une si grande quantité; mais, dans la crise financière qui menaçait la Suède d'une ruine prochaine, c'était le seul remède efficace : grâce à cette opération hardie, la Suède a été préservée du joug honteux de ses ennemis.

« Bien loin d'exciter le roi à entreprendre la guerre de Norwége, j'ai fait tous mes efforts pour le dissuader de ce projet et pour en retarder l'exécution. J'ai même, dans un but de pacification générale, amené Charles XII à s'entendre avec le czar. C'est dans cette intention que le congrès de Lofto a été préparé par mes soins. Je voulais, en faisant du czar Pierre l'allié de la Suède, enlever à la Suède un adversaire redoutable, et jeter ainsi la division dans le camp de ses autres ennemis. Le czar est demeuré paisible spectateur du commencement de la lutte entre Charles XII et le Danemark. Cette inaction si favorable ne peut être attribuée qu'à mes négociations.

« Je suis innocent du crime de péculat que l'on m'impute. Les impôts dont les Suédois se plaignent étaient d'indispensables remèdes dans la crise qui menaçait leur pays. Jamais je n'ai envoyé d'argent hors des frontières, et j'ai si peu dilapidé les deniers publics à mon profit, que j'ai dépensé en Suède la plus grande partie de ma fortune. Le roi

m'avait offert un intérêt de quatre pour cent sur tout l'argent que je pourrais négocier tant au dedans qu'au dehors du royaume. J'ai refusé cet avantage et supplié Sa Majesté de suspendre l'effet de ses généreuses intentions à mon égard, jusqu'au moment où les finances du royaume seraient sur un meilleur pied [1]. »

Le baron offrit ensuite de rendre un compte exact des deniers publics qui avaient passé par ses mains, consentant à abandonner tous ses biens à la Suède dans le cas où il ne pourrait pas justifier la dépense de la plus faible somme, soit par l'impérieuse nécessité, soit par un ordre de Charles XII; puis il fit remarquer et valoir le service qu'il avait rendu au commerce suédois en adoucissant la sévérité du règlement sur la *course* et en faisant accorder par le roi des passeports aux navires des nations alliées pour qu'ils pussent se rendre dans les ports de la Suède. On n'écouta pas ces justes raisons, et les hommes qui, par un raffinement d'inhumanité, n'avaient pas voulu accorder un avocat au baron de Goertz, ne lui permirent pas de se justifier aux yeux de la nation suédoise.

Nous avons résolu de raconter dans tous ses détails ce drame si plein d'intérêt, dont le dénoue-

1. Ces moyens de la défense du baron de Goertz se trouvent en substance dans le *Voyage du sieur de La Mothray*, témoin des événements qui se passèrent alors à Stockholm.

ment sanglant sert si bien à indiquer l'esprit étroit et tyrannique qui allait influer sur la politique de la Suède et animait ses nouveaux dominateurs. N'oublions pas que la Suède d'alors n'était ni assez éclairée, ni assez avancée pour que les principes d'une liberté sage et rationnelle fussent les véritables causes du brusque changement opéré dans le système politique qui la dirigeait. C'eût été là du progrès et un progrès immense, car, seule au milieu des nations du Nord, la Suède eût alors adopté des idées que la France elle-même, proche voisine de l'Angleterre, cette grande novatrice, ne comprenait pas encore et ne devait comprendre que bien plus tard. Comme tous les événements politiques de la première moitié du dix-huitième siècle dans les états du Nord, cette réaction contre la domination de Charles XII était une tendance oligarchique et non pas un progrès libéral, grave erreur dans laquelle nous semble être tombé un auteur anglais, Sheridan, qui, dans le cours de son histoire de la révolution de 1772, affuble toujours à l'anglaise les idées politiques de la Suède, et prend la réaction qui suivit la mort de Charles XII pour une révolte contre le despotisme, au lieu de la considérer comme l'expression des hautaines et féodales prétentions de l'aristocratie suédoise [1].

1. Voir la note VI.

Affaibli par les fréquents accès d'une fièvre cruelle, le baron de Goertz dut néanmoins subir debout plusieurs interrogatoires qui duraient deux à trois heures, torture inutile, puisque sa mort était résolue d'avance. Sa défense, qui portait un cachet de vérité si capable d'émouvoir des juges ordinaires, fut entièrement perdue. On condamna le ministre de Charles XII à avoir la tête tranchée au pied du gibet de la ville et à y être enterré.

Dès que l'arrêt fut connu, le docteur Conradi, dont Goertz avait demandé les conseils spirituels, et qui lui avait voué l'amitié la plus sincère, courut se jeter aux pieds d'Ulrique-Éléonore, la conjurant de commencer son règne par un acte de clémence au lieu de couvrir de sang les degrés du trône sur lequel elle allait monter. Ulrique fut émue par les prières du docteur; mais bientôt le clergé, réunissant ses efforts contre l'infortuné ministre qu'il calomniait, vint représenter à la reine que le baron de Goertz avait, au temps de sa puissance, traité avec trop de mépris tous les corps de l'état et même les membres de la famille royale pour mériter un pardon que l'on cherchait à arracher d'elle et qui serait une preuve de faiblesse.

Hésitant entre les nobles prières de Conradi et les perfides conseils des personnages qui l'entouraient, Ulrique-Éléonore répondit avec em-

barras « qu'elle serait très-disposée à pardonner au baron de Goertz toutes les offenses qu'il aurait pu commettre envers elle, mais qu'elle ne pouvait personnellement excuser celles qu'il avait commises envers les corps politiques, et qu'il appartenait à ceux-ci de juger la question. »

Conradi, en faisant auprès des états une démarche désespérée, savait bien qu'elle serait infructueuse; il la fit cependant, et remplit jusqu'au bout son devoir d'honnête homme; comme il l'avait prévu, les états rejetèrent sa supplique. Alors il vint courageusement reprendre son poste de douleur et assista le condamné avec un zèle admirable pendant les cinq jours qui précédèrent l'exécution de la sentence. Goertz avait conservé *toute* sa tranquillité d'esprit et composait son épitaphe en attendant la mort.

Le 19 mars 1719, toute la ville de Stockholm était en émoi. Des flots de peuple se précipitaient vers les portes dans la direction du lieu ordinaire des exécutions, monticule funèbre où de nombreux gibets étalaient les informes dépouilles des brigands récemment suppliciés. C'est au pied de ces instruments de mort, c'est au-dessous de ces cadavres dont la brise en les balançant faisait bruire les os que, par une infâme barbarie, le corps de l'infortuné ministre devait être honteusement enterré.

La porte de la prison où languissait la victime résignée s'était matinalement ouverte. Des magistrats entrèrent, accompagnés d'huissiers, et l'un d'eux, s'avançant vers le baron de Goertz, qui se leva aussitôt, lut à haute voix la sentence suivante :

« George-Henri, baron de Goertz, est condamné à perdre la tête et à être enterré au pied du gibet par les mains du bourreau, pour avoir rendu suspecte au feu roi la fidélité de ses sujets, détruit la confiance que le roi avait dans le sénat et dans les autres corps de l'état, éloigné de l'administration des plus importantes affaires les personnes les plus dévouées à Sa Majesté et au bien public; pour avoir, par ses pernicieux conseils, par les voies tyranniques qu'il a inventées, et par l'abus de l'autorité que Sa Majesté lui avait donnée, encouragé le roi à continuer la guerre; pour avoir mis la dissension et la mésintelligence entre le roi et les plus sincères amis de la Suède, dépouillé les Suédois de leur argent et des autres effets solides et réels qui leur restaient; en un mot pour être l'auteur des malheurs qui affligent le pays, ce dont la preuve est déduite de ses papiers aussi bien que de ses actions [1]. »

1. Cet arrêt se trouve en substance dans le *Voyage de La Mothray*.

Goertz avait entendu sans trembler et sans pâlir cette sentence inique, digne des plus mauvais jours du moyen âge; une seule chose le frappa dans son malheur, c'est l'affront que l'on prétendait faire à ses dépouilles mortelles en enterrant son corps au pied du gibet. N'était-ce pas assez, en effet, d'avoir calomnié l'homme vivant, et fallait-il, en outrageant encore sa cendre, poursuivre la vengeance au-delà de la mort? Goertz envoya aux états une requête respectueuse pour qu'il leur plût de permettre à ses domestiques d'enlever son corps après l'exécution. On le refusa. Il fallait partir; le magistrat qui avait lu la sentence déclara le baron de Goertz déchu de tous ses titres et dégradé de toutes ses dignités. Le roi de Prusse lui avait témoigné son estime en lui envoyant l'ordre de l'Orange : il fut déclaré que cet ordre serait renvoyé à Berlin.

Puis un carrosse de louage s'avança devant la porte de l'Hôtel-de-Ville; Goertz, prenant alors le bras de Conradi, sortit de la chambre qui lui avait servi de prison. Ses domestiques, auxquels les états avaient accordé la permission de suivre leur maître depuis la prison jusqu'au lieu de l'exécution, attendaient autour du carrosse et versèrent des larmes en apercevant le baron.

— Ne pleurez pas, mes amis, leur dit-il avec

effusion, il n'y a si bons maîtres et si bons serviteurs qui ne doivent se quitter un jour!

Il avait fait au docteur Conradi les honneurs de la voiture en le priant d'y monter le premier; il vint se placer à ses côtés et aussitôt le carrosse partit accompagné de deux cents hallebardiers, des gens du baron et d'une grande foule de curieux « parmi lesquels, dit La Mothray, on pouvait compter environ soixante prêtres, dont la présence, qui marquait assez le mal qu'ils lui voulaient, n'était pas un sujet d'édification. »

Le carrosse s'arrêta au pied des potences; une multitude bruyante environnait ce lieu de mort. Le baron de Goertz sortit de voiture en s'appuyant sur le bras de Conradi et promena sur la foule un regard calme et assuré. Il portait un habit en velours noir à brandebourgs, sombre costume qu'il avait fait faire pour le jour de son exécution, et il avait gardé son chapeau sur sa tête.

— Ne serait-il pas à propos que j'adressasse quelques paroles à ces gens? dit-il au docteur en lui montrant la foule.

— Non, répondit celui-ci; il ne faut plus penser qu'au ciel [1].

Alors Goertz chercha des yeux l'échafaud et, ne le trouvant pas, demanda de nouveau à Conradi

1. La Mothray.

où le supplice allait avoir lieu. Le docteur lui indiqua un monticule de sable sur lequel le billot avait été disposé et l'y conduisit. Goertz était accompagné de son valet de chambre auquel il remit son chapeau; puis, tout en écoutant les pieuses exhortations de Conradi, il défit lui-même avec le plus grand sang-froid les brandebourgs de son habit, ôta sa cravate et mit sur sa tête un bonnet de nuit que son valet de chambre lui présentait. Enfin il marcha vers le lieu fatal, considéra encore un instant la foule qui l'entourait, puis, se couchant sur le sable, plaça sa tête sur le billot et dit à voix haute en allemand :

— Abreuve-toi, terre de Suède, du sang innocent dont tu es altérée!

Conradi avait arrêté le bourreau au moment où il s'avançait la hache à la main pour remplir son sanglant office, et tout en lui donnant vingt ducats, l'avait menacé de l'excommunication s'il touchait le corps de Goertz après l'exécution. Le bourreau promit de respecter les restes du condamné, et, se rapprochant vivement du malheureux patient, leva sa hache et lui trancha la tête d'un seul coup.

Un grand cri retentit dans la foule, et cette multitude, qui était venue avec une sauvage impétuosité voir supplicier un homme qu'on lui avait appris à haïr, rentra dans Stockholm sérieuse,

épouvantée, comme si elle comprenait déjà l'iniquité dont elle s'était en quelque sorte rendue complice. De semblables retours de l'opinion populaire sont aussi fréquents dans l'histoire que significatifs pour l'historien et la postérité.

Les domestiques éplorés du baron de Goertz étaient demeurés seuls auprès du corps de leur maître; ils le placèrent avec la tête dans un cercueil recouvert de velours noir, et le déposèrent dans la fosse creusée au pied des gibets. Cette fosse était peu profonde, car la terre gelée fortement avait pu difficilement être remuée, et quelques jours après, pendant que l'attention générale était absorbée par les funérailles de Charles XII, ils vinrent, la nuit, dérober à la honteuse vengeance du sénat le corps du baron qu'ils cachèrent dans une maison des faubourgs de Stockholm; plus tard ils le transportèrent en Prusse après l'avoir embaumé et renfermé dans un coffre de voyage.

Tel fut le premier acte d'autorité des états suédois délivrés du joug sévère d'un grand homme. Écoliers débarrassés du maître, ils brisèrent tout d'abord l'instrument qui, sans les châtier, les avait tenus en respect.

III.

CONSTITUTION DE 1720. — LES ÉTATS.

Le 20 janvier 1719, les états se réunirent selon le vœu exprimé par Ulrique-Éléonore, et, revenant adroitement sur un point incontestable désormais, celui de l'élection de la princesse par le peuple et l'armée, ils déclarèrent qu'ils s'assemblaient de leur propre autorité pour élire un successeur à Charles XII.

Cette audacieuse démarche réussit au-delà de leur espérance, car ils l'avaient appuyée de raisons péremptoires. La loi déclarait formellement qu'une princesse mariée ne pouvait monter sur le trône de Suède. Ulrique était mariée et ne pouvait être élue qu'après une décision des états. Les états annoncèrent alors qu'un changement dans la constitution leur paraissait une mesure d'urgence, et la princesse ne dut pas s'étonner de leurs prétentions législatives.

Chose remarquable et qui démontre à quel point l'aristocratie, fatiguée d'obéir, était jalouse de prouver, en créant des droits, l'initiative que lui donnait l'ancienne loi politique de la Suède : ce n'est pas l'objection la plus simple à l'élection de

la princesse Ulrique-Éléonore que les états allèrent chercher, parce qu'elle ne portait que sur un motif dont ils ne voulaient pas admettre la validité. La duchesse de Holstein-Gottorp était sœur aînée d'Ulrique-Éléonore, et en mourant avait transmis ses droits à son fils le jeune duc de Holstein; si la question de légitimité eût été débattue, c'est au duc de Holstein que devait revenir la couronne, et c'est précisément pour cette raison que les états, qui ne voulaient reconnaître aucun droit héréditaire, mirent en avant l'obstacle légal que leur offrait la position de la princesse de Hesse, pour l'amener à accepter la nouvelle forme de gouvernement qu'ils voulaient lui imposer.

Déjà, nous l'avons vu, les états avaient obtenu d'Ulrique-Éléonore un manifeste favorable à leurs desseins. Avant l'élection définitive ils la forcèrent encore à signer et faire répandre un écrit par lequel elle reconnaissait « tenir la couronne d'eux, après Dieu, sans y avoir le moindre droit depuis son mariage avec un prince étranger, non plus que feu sa sœur, la duchesse de Holstein, n'en avait eu depuis le sien[1]. » Les états répondirent qu'ils remerciaient la reine « d'avoir témoigné dans sa déclaration une aversion si juste et si raisonnable pour le pouvoir arbitraire ou absolu dont les effets,

1. La Mothray.

ajoutaient-ils, ont grandement affaibli le royaume et lui ont fait un tort qui entraîne la ruine presque irréparable de tous les citoyens; si bien que nous, les conseillers et les états du royaume assemblés, après avoir fait cette fâcheuse expérience, avons sérieusement et unanimement résolu d'abolir entièrement un pouvoir arbitraire devenu si préjudiciable [1]. »

Le masque était levé. Une orgueilleuse oligarchie allait pour longtemps s'asseoir à la place de l'autorité royale sur le trône de Suède, d'où la faible Ulrique-Élonore ne pouvait la chasser. Une constitution nouvelle en cinquante et un articles fut, sous le nom de *Forme de gouvernement*, présentée à l'approbation de la reine, qui l'acepta. Cette constitution, enlevant à la royauté jusqu'au dernier vestige de son ancienne splendeur, en faisait une charge inutile, une odieuse sinécure. La royauté, avilie, dégradée, semblait n'être conservée que par habitude, et le trône n'être maintenu que par oubli. Du reste, toute l'autorité était remise aux mains du sénat et des états [2].

La division de l'assemblée en quatre ordres fut conservée; ces quatre ordres étaient, on le sait, la noblesse, le clergé, les bourgeois et les paysans;

1. Sheridan's History.

2. Voir la note VII.

et, pour le dire en passant, ces quatre ordres votaient à part comme ils votent encore aujourd'hui; vice radical qui peut influer de la façon la plus déplorable sur les opérations parlementaires. Du reste, il suffisait que trois des quatre ordres donnassent leur assentiment à un projet de loi pour que la loi fût admise.

L'assemblée des états devait avoir lieu tous les trois ans, et la session durer trois mois; mais les états avaient le pouvoir de la prolonger aussi longtemps qu'ils le jugeaient nécessaire. L'autorité suprême résidait dans les états pendant la durée de la diète; eux seuls avaient le droit de faire la guerre ou la paix et de renouveler le titre des monnaies. Ils nommaient aux fonctions sénatoriales devenues vacantes par décès. Le haut pouvoir judiciaire leur appartenait également, puisqu'ils s'étaient réservé la connaissance des grandes affaires portées devant les cours de justice du royaume. Enfin ils s'étaient arrogé le droit exclusif de juger les crimes de haute trahison. A la clôture de la session le pouvoir exécutif était de nouveau partagé entre le roi et le sénat ou, pour mieux dire, était dévolu au sénat, car le roi n'en avait que l'ombre.

La personne des sénateurs était sacrée; ils distribuaient les emplois civils et administratifs sans que le moindre contrôle fût exercé sur leurs choix.

Le sénat pouvait s'assembler de son propre mouvement et discuter, sans la participation du roi, les intérêts du royaume et les questions politiques de la plus haute importance. C'était au sénat que l'on apportait les dépêches étrangères où elles étaient ouvertes.

Le roi n'avait aucune part dans l'exercice du pouvoir législatif. Les états en avaient fait un monopole à leur profit. Ils levaient les troupes de terre et de mer, concluaient les traités et réglaient pour trois ans, de la façon la plus étrangement parcimonieuse, la liste civile du roi auquel on avait laissé le droit de gracier quelques criminels, droit fort restreint, du reste, puisque le sénat possédait la faculté de représentation contre les actes de clémence émanés du trône.

Un seul pouvoir, pouvoir stérile et mesquin, avait été abandonné sans restriction à la royauté suédoise. Le roi pouvait, à son gré, accorder des titres de noblesse; mais la nomination aux emplois militaires et civils lui était interdite; il présentait seulement des candidats, et encore ce droit ne lui était acquis que dans certains cas prévus.

D'après cette constitution, la véritable et l'unique distinction de la royauté entre les autres dignités et emplois, c'était l'hérédité du trône. En effet, tout y était électif excepté la couronne; et les auteurs de ce nouveau code politique pensaient

avoir rencontré dans ces divers modes d'acquérir le pouvoir, le grand principe de contrepoids indispensable au maintien des constitutions et à la stabilité des gouvernements. D'après eux, cette puissance héréditaire ne pouvait manquer de retenir dans les limites constitutionnelles les autres puissances élues dont elle surveillait les actes et auxquelles elle devait résister en cas d'empiétement. Ils avaient également supposé que les hommes élus par la nation auraient un intérêt puissant à empêcher tout envahissement de l'autorité royale. Leur calcul était faux; ce qui devait servir de frein salutaire au pouvoir légitime, en amena promptement la ruine et le discrédit. On avait voulu établir une savante harmonie entre les pouvoirs, et l'on s'aperçut bientôt que l'on avait mis entre eux une inquiétante division. Les hommes choisis par leurs concitoyens, fiers et forts des suffrages qu'ils avaient obtenus, pouvaient aisément se servir de la faveur populaire dont ils étaient l'objet pour abaisser la puissance royale. On comprend trop bien que l'élu de la nation, l'homme qu'un choix raisonné a amené au pouvoir, possède dans le peuple un chaud partisan et puisse attaquer la royauté avec avantage.

La fortune politique de l'un est une présomption de son mérite personnel dont elle semble la

conséquence, tandis que le droit inné de l'autre paraît exclure les facultés et les lumières, et si jamais une lutte s'engage entre le pouvoir élu, tout puissant, et le pouvoir héréditaire privé de force et d'éclat, comme les états suédois l'avaient voulu, il s'ensuivra inévitablement un triomphe facile du premier sur le second, c'est-à-dire une perturbation dans le système, une inégalité de poids dans la balance constitutionnelle.

Il en fut ainsi dès que Ulrique-Éléonore eut obtenu la couronne en acceptant les dures conditions de la nouvelle *forme de gouvernement*. Les états, jaloux du peu d'autorité qu'ils lui avaient laissé, ne s'occupèrent bientôt qu'à restreindre encore cette faible puissance; chaque jour vit arracher un nouveau lambeau de la pourpre royale, et la nation suédoise, aux yeux de laquelle on avait développé avec une exagération préméditée les prétendues conséquences du pouvoir dont avait joui Charles XII, applaudit à la spoliation successive de tous les droits du souverain.

Bientôt il ne fût plus permis à la reine de congédier et de remplacer les personnes de sa maison ou d'en augmenter le nombre. Le peuple irrité et prévenu s'effrayait de tout changement dans les habitudes du palais et aurait vu une contre-révolution dans le remplacement d'une dame d'honneur. On eût dit en ce moment que la Suède ne

pouvait jouir pleinement de la liberté dont on venait de la doter sans réduire son souverain au plus humiliant esclavage, et cette tendance du peuple suédois à la tyrannie sous un prétexte d'émancipation, ne doit pas être perdue de vue si l'on veut comprendre le despotisme à peine croyable des états pendant le règne suivant et celui d'Adolphe-Frédéric.

Les Suédois avaient voulu éviter un danger, peu menaçant, il faut le dire; ils tombèrent dans un autre beaucoup plus réel. Le mal qu'ils croyaient avoir fut guéri par un remède cent fois plus redoutable. N'oublions pas, d'abord, que ce mal n'attaquait pas toutes les parties du corps suédois; n'oublions pas que, dans tout cela, il n'y avait que l'aristocratie qui fût en cause, et que le peuple, très-machiavéliquement mis en jeu, n'avait rien à gagner à ces débats d'une oligarchie naissante avec le pouvoir royal.

Dans les états méridionaux de l'Europe, c'est l'aristocratie qui a joué le rôle que joue la démocratie actuelle, c'est-à-dire formé l'opposition jusqu'au commencement du XVIIIe siècle. Dans les états septentrionaux le peuple ne s'est réveillé et n'a pris la place des grands pour combattre le pouvoir que lors de l'impulsion donnée par les Français en 1790, c'est-à-dire un siècle plus tard.

Ce danger, dont nous venons de parler, ce danger véritable auquel la Suède allait être exposée, c'était le joug immoral imposé par l'étranger, c'était l'influence que les gouvernements voisins allaient avoir sur le gouvernement suédois. On peut en traçant le tableau de la triste situation de la Suède, prouver que cette influence, souvent désastreuse, était parfaitement inévitable.

Réduit à une liste civile si honteusement modique, qu'elle était insuffisante pour couvrir les dépenses de la représentation à laquelle les princes sont obligés, traité avec défiance et presque avec haine par la nation qu'il était appelé à gouverner ; voyant sans cesse surgir autour du trône mille ambitieux espoirs qui tendaient tous à limiter un pouvoir déjà trop borné, et ne sachant jamais si, roi la veille, il serait roi le lendemain, le souverain de la Suède ne pouvait guère solder des partisans et se faire des amis en employant les deux grands appâts politiques, l'or et les honneurs. La royauté était pauvre.

Ce n'était donc pas vers la royauté que se tournaient les ambitieux de fortune et de grandeurs; ils allaient porter leurs hommages aux pieds des véritables dépositaires de la puissance. C'est au sénat et aux états qu'ils les adressaient. Mais les états n'avaient à leur donner que des honneurs bien stériles, que des honneurs

jugés d'avance insuffisants. La faiblesse de la protection désespérait alors les protégés, qui allaient demander aux gouvernements voisins les secours que leur patrie ne pouvait leur accorder, car la Suède, alors à peine cultivée et très-peu commerçante, n'était pas dans une position assez prospère pour venir en aide à de si nombreuses détresses. La noblesse [1] chez laquelle le droit d'aînesse n'était pas admis et dont les partages égaux diminuaient progressivement le faible avoir, ne trouvait de ressources que dans les émoluments attachés aux grandes charges qu'elle remplissait. Le clergé était et est encore d'une probité proverbiale très-conforme à l'esprit de l'évangile, mais trop grande néanmoins et très-fâcheuse, prise au point de vue social; enfin les bourgeois, qui formaient le troisième ordre, n'étaient pas beaucoup plus riches que les paysans, qui formaient le quatrième, le commerce de la Suède étant, nous l'avons déjà dit, très-peu florissant et son agriculture complètement arriérée : la pauvreté du sénat et des états égalait donc celle de la royauté.

Il s'en suivait que le chef titulaire du gouvernement, ne trouvant pas dans la nation les sympathies et l'appui qu'il pouvait attendre d'elle, de-

1. Voir la note VIII.

vait, suivant l'ordre naturel des choses, aller chercher ailleurs cet appui qu'on lui refusait; que tous les ambitieux des corps politiques (et l'on sait que les corps politiques en renferment toujours beaucoup trop), que tous les intrigants du pays devaient également mettre aux ordres de l'étranger leurs faciles consciences et leur influence vénale, dans l'espoir de conquérir ainsi la fortune.

En résumé, souverain, noblesse, sénat, grands et petits, hautes intelligences et médiocres talents, tout en Suède était alors à acheter; tout se mit franchement à l'encan!

IV.

Frédéric Ier. — Guerre maritime avec la Russie. — Paix de Nystadt.

Un an s'était à peine écoulé, et la reine, déjà fatiguée de cette couronne dont on avait arraché les plus brillants fleurons, l'avait remis entre les mains de son mari, le prince Frédéric de Hesse-Cassel. Frédéric dut se soumettre aux conditions imposées à Ulrique-Éléonore, car l'aristocratie était toujours trop puissante pour ne pas faire la loi, et la royauté trop faible pour pouvoir s'y soustraire.

Les premiers actes de son règne furent des trai-

tés de paix. Ulrique-Éléonore en avait fait un avec l'Angleterre, le 20 novembre 1719, Frédéric en conclut un autre avec la Prusse, le 21 janvier 1720. Par le premier de ces traités la Suède abandonnait, pour un million d'écus, les duchés de Brême et de Verden à l'électeur de Hanovre ; par le second elle cédait au roi Frédéric-Guillaume une grande partie de la Poméranie, la forteresse de Stettin et les îles d'Usedom et de Wollin. Le roi de Prusse devait donner deux millions d'écus en échange de ces deux îles. Un arrangement fait à l'amiable avec le Danemarck, qui recherchait l'alliance de la Suède afin de s'emparer avec elle du Holstein, fut plus favorable que les deux traités. Le Danemarck restitua les pays qu'il avait envahis, et ne demanda en retour à la Suède que sa renonciation à l'exemption dont elle jouissait du péage du Sund, plus six cent mille écus d'indemnité pour les dommages que lui avait causés la dernière guerre. De ces trois côtés la Suède pouvait donc espérer qu'elle ne rencontrerait plus d'ennemis ou d'entraves à ses desseins politiques.

Mais le grand ennemi de la Suède n'était encore ni apaisé, comme le voulaient, dans les dernières années du règne de Charles XII, et le baron de Goertz et le roi lui-même, ni écrasé comme l'avaient espéré les états suédois contempteurs exagérés de la saine politique qui avait présidé aux

conférences d'Aland. La balle de Frédériksball avait singulièrement pesé dans la balance de l'Europe. Bien des projets devaient être confondus, bien des espérances devaient être trompées par ce hasard préparé, et l'expulsion d'Espagne du cardinal Albéroni ne fut que la conséquence du supplice de Goertz à Stockholm.

Le dernier système de Charles XII et de son ministre avait été abandonné par les états; Goertz avait voulu former avec la Russie une alliance offensive et défensive contre l'Angleterre et ses alliés: les successeurs de Charles XII s'unirent contre le czar avec l'Angleterre et les alliés de l'Angleterre.

Cependant le congrès d'Aland n'avait pas été rompu, et la Suède semblait ne s'être liguée avec les Anglais que pour obtenir une paix plus avantageuse, grâce à la présence d'une flotte anglaise dans la Baltique. Mais le czar Pierre se tenait sur ses gardes et était en mesure de résister à une *influence* trop prononcée de l'Angleterre dans les arrangements que l'on discutait alors. Sa flotte formidable était prête à faire, selon les circonstances, une descente sur les côtes de Suède, ou une simple démonstration qui engageât le gouvernement suédois à ne pas tourner en longueur les conférences d'Aland. Cette flotte se composait de douze vaisseaux de ligne et d'un grand nombre de

frégates et de galères. L'amiral Apraxin la commandait, et Pierre lui-même en était le vice-amiral [1].

Il y eut d'abord une rencontre entre une escadre de la flotte russe et une autre escadre de la flotte suédoise. Après un combat acharné la première demeura victorieuse et s'empara de deux frégates et d'un vaisseau suédois. Le czar ravi de ce premier succès, et afin d'encourager cette marine dont il était le père, distribua aux officiers de l'escadre russe, indépendamment des distinctions dont ils furent comblés, soixante mille livres de France et des médailles d'or.

En ce moment l'amiral anglais Norris entrait avec sa flotte dans la mer Baltique. Les intentions de l'Angleterre étaient évidentes. Le czar fier de sa jeune marine et confiant en elle vint bravement au-devant des Anglais et fit demander à l'amiral Norris si c'était seulement en allié de la Suède ou si c'était comme ennemi de la Russie qu'il entrait ainsi dans la Baltique. Norris répondit qu'il n'avait encore aucun ordre positif, et le czar mécontent de cette réponse vague se tint en observation, prêt à repousser la force par la force.

Les Anglais, qui ne s'attendaient pas à trouver ainsi la flotte russe sur leur passage, n'avaient

1. Voltaire, Histoire de Russie.

voulu que favoriser par leur présence les négociations suédoises, et faire obtenir à la Suède des conditions de paix honorables. Norris se voyant observé par les Russes cingla aussitôt vers Copenhague, et l'amiral Apraxin, profitant de son éloignement, vint faire une descente sur la côte de l'Upland. D'horribles dévastations signalèrent cette attaque. Les Russes, en s'avançant jusque dans le voisinage de Stockholm, détruisirent tout sur leur passage. On évalua à douze millions d'écus les ravages de cette descente, et l'on concevra aisément que les pertes de la Suède aient pu être estimées aussi considérables, lorsqu'on saura que treize villes, trois cent soixante villages et plus de deux cents châteaux, forges de cuivre et usines, furent anéantis dans cette terrible invasion.

C'est alors qu'effrayée d'un désastre dans lequel, pour l'honneur du czar Pierre, nous ne voulons pas voir une atroce vengeance de la défaite de Narva, la reine Ulrique avait repris les négociations interrompues. Pierre avait envoyé à Stockholm le diplomate Ostermann, et les choses étaient restées dans le *statu quo* pendant le courant de l'année 1719.

Frédéric en prenant la couronne voulut activer les négociations de cette paix aussi désirée qu'elle était désirable, et, après avoir conclu avec la Prusse

le traité dont nous avons déjà parlé, envoya un ministre à Pétersbourg.

Mais en ce moment, par malheur, la flotte anglaise se joignit de nouveau à la flotte suédoise. L'Angleterre ne s'était point déclarée en guerre avec la Russie, et cette nouvelle intervention n'avait lieu que dans le but toujours avoué de faciliter à la Suède les négociations de la paix. C'était une simple médiation, mais une médiation armée. Le czar en fut irrité, et les négociations furent pour la seconde fois interrompues; alors l'Angleterre commit une nouvelle faute très-préjudiciable à la Suède; l'amiral Norris persuada aux Suédois de faire une descente dans une petite île de l'Esthonie appartenant au czar. La descente eut lieu, et l'on brûla quelques masures qui n'étaient russes que par la conquête. Pierre furieux ordonna aussitôt une nouvelle expédition contre les côtes de la Suède. Les Russes débarquèrent aux environs de Wasa et renouvelèrent les atrocités qui avaient signalé leur première descente. Quarante villages et plus de mille maisons furent sacrifiés au démon de la guerre.

Cependant les flottes combinées de Suède et d'Angleterre s'approchaient de l'escadre russe. Un combat général semblait devoir résulter de cette rencontre. Mais, soit que l'Angleterre ne voulût

pas trop se compromettre dans une querelle qui n'était pas précisément la sienne, soit que les circonstances n'aient vraiment pas secondé ses bonnes intentions, il n'y eut entre les flottes ennemies que des combats partiels qui furent défavorables aux Suédois et auxquels les Anglais ne prirent aucune part. Le prince Galitzin, qui avait enlevé à l'abordage quatre frégates suédoises, les emmena en triomphe à Pétersbourg sans que l'amiral Norris s'y opposât. On eût dit que les Anglais étaient venus pour observer en simples curieux les événements qu'ils avaient suscités, et le fait est que, fidèle à sa politique constante, qui pourrait se résumer dans cet axiôme de Machiavel et de Louis XI, *diviser pour régner*, l'Angleterre, en cette circonstance, mit la Suède aux prises avec la Russie, et au lieu de jouer le rôle de médiatrice entre ces deux rivales, les regarda faire avec une affreuse impassibilité. N'est-ce pas là une tradition politique que l'Angleterre a bien gardée?

Frédéric s'empressa de faire demander au czar une suspension d'armes et, après cette épreuve de l'inutilité de l'appui des Anglais, crut devoir s'adresser à la France. Le duc d'Orléans, alors régent, envoya aussitôt un plénipotentiaire à Pétersbourg. C'était Campredon qui, s'étant acquitté avec honneur de sa mission conciliatrice, vint bientôt à Stockholm annoncer l'heureux résultat

de ses négociations avec le czar. La Russie, après sa victoire, se montrait sans doute un peu exigeante, mais encore voulait-elle bien consentir à la paix, et c'était un point fort important pour la Suède que la mauvaise direction imprimée à ses affaires avait réduite à une déplorable situation politique. Grande fut donc la joie à Stockholm lorsqu'on apprit que, grâce à l'intervention française, un congrès allait s'assembler à Nystadt, en Finlande.

Cette paix de Nystadt est un des plus grands événements de l'histoire des états du nord au dix-huitième siècle, non pas tant à cause des conséquences immédiates qu'elle put avoir, et ces conséquences furent immenses, que parce qu'elle prépara au profit de la Russie un de ces grands déplacements de pouvoir et d'influence qui signalent quelquefois le moment où un peuple sort de l'enfance en élargissant devant lui l'horizon qu'il doit atteindre.

La Suède, obligée de souscrire à toutes les volontés du czar, qui n'avait voulu accorder la suspension d'armes qu'au moment de signer le traité et qui, d'ailleurs, appuyait ses prétentions par une armée en Finlande et une flotte croisant sur les côtes de l'Upland, la Suède, disons-nous, dut en effet, abandonner au czar [1] l'Ingrie, la Livonie, la

1. Traité de Nystadt.

Carélie, l'Esthonie, la plus grande partie de la Finlande, le pays de Vibourg et les îles de Dago, de Mône et d'Oesel; c'est-à dire un territoire européen de trois cents lieues en longueur sur une profondeur très-considérable.

Ce fut le premier pas que la Russie fit en Europe; ce fut la première étape de ce peuple qui marche toujours et qui, dans l'avenir, doit peut-être envahir le vieux monde tout entier. Ces causes primitives d'une puissance qui s'accroît à nos yeux avec une rapidité effrayante, avec une facilité singulière, sont vraiment bien dignes d'être signalées; et lorsque nous voyons le colosse du nord se mouvoir vers nos régions méridionales et s'étendre vers l'orient comme un vaste serpent qui se *déroule* au soleil, nous devons, si nous n'admettons pas qu'une aveugle fatalité préside aux destins des peuples, accuser la politique imprudente des hommes qui, méprisant le système habile et sage que Charles XII avait adopté dans ses derniers jours, voulurent montrer plus d'audace que Charles XII n'en aurait montré et menèrent ainsi la Suède au congrès de Nystadt.

Ce traité désastreux fut signé le 10 septembre 1721. Les plénipotentiaires suédois étaient MM. Liliensted et Stroemfeld; les plénipotentiaires russes étaient le général Daniel Bruce et le ministre d'état Osterman [1].

1. Traité de paix de Nystadt.

Le czar fut enchanté de cette conclusion de la guerre du nord. Il devenait ainsi souverain reconnu de tout ce qu'il avait conquis ; et n'étant plus forcé d'entretenir une nombreuse armée sur les confins de la Suède, il pouvait continuer à loisir la grande œuvre de régénération qu'il avait entreprise en Russie. Aussitôt qu'il eut reçu la nouvelle de la conclusion du traité, il écrivit à ses deux plénipotentiaires [1] : « Vous avez dressé le traité comme si nous l'avions rédigé nous-même et si nous vous l'avions envoyé pour le faire signer aux Suédois ; ce glorieux événement sera toujours présent à notre mémoire. »

Des réjouissances publiques eurent lieu à Pétersbourg. Le sénat décerna au czar les titres d'*Empereur* et de *Père de la patrie*. Les ambassadeurs de France, d'Allemagne, de Pologne [2], de Danemarck, de Hollande, le félicitèrent de ses succès, et dans leurs harangues, reconnurent comme acquis ce titre d'empereur que l'enthousiasme russe venait de lui donner.

La paix de Nystadt avait donc créé à la fois et un empereur et un empire.

1. Voltaire, Histoire de Russie.

2. Par le traité de Nystadt, la Suède reconnut Auguste comme roi de Pologne. Stanislas évincé de son royaume, et le duc de Holstein déchu de ses prétentions au trône de Suède, prétentions que le czar avait longtemps flattées, furent également victimes de la paix de Nystadt.

V.

Les Bonnets et les Chapeaux.

La Suède allait être désormais ouverte à toutes les influences, soumise à toutes les corruptions, car les cours étrangères commençaient à comprendre que ce malheureux état, naguère si florissant et si glorieux, devait nécessairement, dans sa détresse actuelle, devenir pour eux une proie certaine et facile. Depuis le traité de Nystadt, chacun des cabinets européens bâtissait son système politique en se servant invariablement de la Suède comme de matière première.

Mais de toutes les puissances la France était celle dont l'influence devait se faire le plus directement sentir sur la Suède oligarchique, et précisément le cabinet de Versailles, alors très-habilement dirigé, venait d'adopter un plan dans lequel la France s'appuyait sur la Suède pour prendre vis-à-vis des états du Nord une attitude imposante et faciliter les opérations du commerce en faisant respecter son pavillon.

Ce projet d'alliance n'était, du reste, que la continuation d'un système depuis longtemps suivi par

alors une protectrice parmi les grandes puissances, se soit naturellement adressée à celle qui lui avait rendu les services les plus réels. Un parti nombreux, qui empruntait au cabinet de Versailles ses inspirations politiques, se forma donc en Suède après la paix de Nystadt. Le roi espéra que la France le soutiendrait contre les ambitions aristocratiques qui le menaçaient; la majeure partie des sénateurs voulut cette alliance pour les profits matériels que l'on pouvait en retirer et se mit à la solde de la France.

Disons en passant et pour combattre quelques fausses idées de l'Anglais Sheridan [1], qui prétend que l'alliance de la Suède et de la France était alors également nuisible à l'un et à l'autre de ces deux états, disons que cette exécution fidèle du traité conclu par Richelieu, loin d'être une faute, était au contraire un acte de haute sagesse politique. D'abord la Suède s'était toujours montrée la bonne et sincère alliée de la France [2], et il eût été peu généreux de l'abandonner au moment où elle avait à réparer un désastre; mais, indépendamment de cette considération toute d'équité, la

1. Voir la note IX.

2. La France avait à sa solde un régiment nommé le *Royal Suédois*. Ce régiment, commandé par des officiers suédois, était en partie composé de soldats poméraniens. La Poméranie appartenait alors à la Suède.

France avait de bons motifs pour venir au secours de son alliée naturelle; n'était-il pas probable que la Suède, qui jusqu'alors avait donné tant de preuves d'énergie, recouvrerait dans l'avenir sa prépondérance compromise? Ne pouvait-on supposer qu'elle se hâterait de reprendre son rang perdu comme elle le fit plus tard sous Gustave III? et, d'ailleurs, quelque faible que fût l'appui, ne valait-il pas mieux pour la France avoir celui-là dans le Nord que de n'en avoir aucun?

Maintenant, quant à la Suède, nous cherchons vainement en quoi l'alliance française pouvait lui être nuisible; la France envoyait régulièrement en Suède des sommes considérables qui, indispensables en temps de guerre, étaient avantageuses en temps de paix. Si la France comptait sur la Suède pour la surveillance de l'Allemagne, la Suède trouvait dans le cabinet de Versailles un protecteur zélé contre la Russie, dont les empiétements la menaçaient de plus en plus. Déjà, nous l'avons vu, elle avait été trop heureuse de faire intervenir le régent pour obtenir la paix, après la belliqueuse entreprise des états; et si ce traité de paix ne fut pas encore plus désavantageux pour elle, c'est à la France qu'elle le dut. Serait-ce donc parce que le parti français entraîna plus tard la Suède dans une nouvelle guerre contre la Russie, et que le résultat de cette guerre fut aussi désastreux que

le traité de Nystadt? Mais nous verrons tout à l'heure que la guerre faite à la Russie en 1741 était entreprise dans un but glorieux, utile et national, et que si, loin d'avoir l'effet que l'on en attendait, elle eut, au contraire, les plus fâcheuses conséquences, c'est que l'incapacité ou la trahison des états avaient d'avance préparé à la Suède une défaite au lieu d'un triomphe.

Sheridan a pris les choses au point de vue politique de l'Angleterre et n'a compris dans l'alliance française que la répugnance manifestée par les Suédois pour les bons services des Anglais, services qui jusqu'alors, il faut le dire, avaient peu contribué à la gloire de la Suède.

Le parti dominant était donc le parti français; le comte de Gyllemborg semblait en être le chef. Le parti russe, son rival, s'était formé après la paix de Nystadt sous les auspices du comte de Horn, grand partisan d'une alliance avec la Russie. Effrayé des rapides progrès que faisait la puissance russe et désirant maintenir à tout prix une paix qu'il croyait nécessaire, le comte de Horn ne voyait dans l'alliance avec la Russie qu'un gage de sécurité pour son pays, et cette opinion prévalut jusqu'à la diète convoquée en 1738. La Suède prenait alors ce temps de repos que Charles XII lui-même avait voulu lui ménager et qui, depuis

les nouveaux désastres dont elle venait d'être la victime, était devenu bien nécessaire.

Mais dix-sept ans s'étaient écoulés depuis le traité de Nystadt, et la Suède avait pu tout à loisir réparer ses forces lorsque la diète s'assembla. Les deux partis se dessinèrent alors plus nettement qu'auparavant. Gyllemborg fut toujours le champion de la France et le comte de Horn celui de la Russie. Pour distinguer les deux partis on appela ce dernier le parti des *bonnets de coton*, allusion pittoresque à son amour pour la paix; le parti français fut nommé au contraire parti des *chapeaux*.

Puis, comme dans toutes les assemblées politiques il y a toujours une minorité indécise et flottante, un troisième parti se forma. C'était celui des habiles ou des irrésolus; on les nomma les *bonnets de chasse* [1].

La diète s'ouvrit; le parti des *chapeaux* se montra tout d'abord aussi nombreux que violent, et devant cette opposition si formidable le comte de Horn et ses collègues furent contraints de se retirer. Bientôt les *chapeaux*, que le roi favorisait, s'emparèrent de toutes les places et prirent la direction des affaires; le comte de Tessin, membre influent du parti français, fut nommé maréchal de la diète, et la France, avec laquelle

1. Sheridan's history.

on avait, en 1735, fait un arrangement par lequel elle s'engageait à payer annuellement 300,000 écus à la Suède, moyennant que la Suède ne conclurait aucune alliance sans son consentement, la France, vers laquelle se tournaient toutes les ambitions appauvries qui agitaient les états suédois, se vit bientôt souveraine maîtresse de la diète. Une guerre avec la Russie devait nécessairement s'ensuivre. Elle eut lieu en effet, et si cette guerre eut un fatal résultat, ce n'est pas à l'influence de la France qu'il faut s'en prendre, mais à l'incurie des états qui l'entreprirent quand le moment favorable était passé, ainsi que nous allons le voir; d'ailleurs, en supposant que l'influence de la France ait produit les désastreux effets de cette guerre, le blâme n'en retombe-t-il pas sur les inventeurs de la constitution de 1720, qui préparèrent la Suède à subir si facilement l'influence de l'étranger?

VI.

INFLUENCE DE LA FRANCE. — NOUVELLE GUERRE AVEC LA RUSSIE. — BATAILLE DE WILMANSTRAND. — PAIX D'ABO. — MORT DE FRÉDÉRIC.

La guerre contre la Russie fut donc décidée, et voici les motifs qui rendaient cette guerre natio-

nale. Il s'agissait de réparer les désastres du traité de Nystadt, en faisant recouvrer à la Suède les nombreuses provinces qu'elle avait perdues. Pour arriver à ce résultat l'instant ne pouvait pas être mieux choisi, puisque les Russes soutenaient alors une rude guerre contre la Turquie. Enfin un officier nommé Sainclair, qui servait dans l'armée suédoise, avait été massacré en Silésie par un détachement russe, en revenant d'une mission que les états lui avaient donnée pour Constantinople et pour Varsovie. Il est vrai qu'il était chargé de négocier avec la Turquie et la Pologne une alliance contre la Russie; mais cet assassinat n'en était pas moins une sanglante violation du droit des gens et pouvait, comme telle, demander vengeance.

La France fit valoir ces trois motifs et trouva la majorité des états très-disposée à entreprendre une guerre qui devait, grâce aux circonstances favorables, rendre à la Suède tout ce qu'elle avait perdu. Mais nous avons vu que, d'après la constitution de 1720, c'était aux états qu'appartenait le droit de déclarer la guerre; or, les états, divisés d'opinion, perdirent un temps précieux en déclamations et en intrigues, de sorte que lorsqu'on songea à envoyer en Finlande une avant-garde, composée de six mille hommes, et commandée par le baron Buddenbrok, la Russie avait déjà fait la paix avec le sultan. La guerre devenait donc inutile

aux intérêts de la Suède comme à ceux de la France. On en suspendit les préparatifs ; le moment était passé [1].

Bientôt se présenta une occasion nouvelle. L'impératrice Anne venait de mourir, et la Russie semblait absorbée par les événements dont cette mort fut suivie ; la France, qui désirait alors qu'une diversion puissante vînt empêcher les Russes de prendre part à la guerre qui allait avoir lieu pour la succession de l'empereur Charles II, employa toute son influence auprès des états suédois afin d'obtenir une prompte expédition contre la Russie. L'anarchie régnait encore dans les états. Le parti des *bonnets* opposa une vive résistance à celui des *chapeaux* au sujet de la guerre, et les *chapeaux*, qui formaient la majorité, accusèrent aussitôt leurs adversaires de haute trahison, tout en ordonnant que la question serait soumise à un comité dont ils choisirent les membres parmi leurs partisans. Ce comité opina pour la guerre ainsi que l'on devait s'y attendre ; mais l'instant favorable était encore passé, et quand elle fut déclarée (le 4 août 1741), les Russes avaient pris toutes leurs mesures.

Ils le prouvèrent bien en commençant eux-mêmes les hostilités. Leurs généraux, Lascy et

1. Voir la note X.

Keith, entrèrent en Finlande et allèrent au-devant de l'armée suédoise, qui était commandée par le comte de Lœwenhaupt et le baron Baddenbrok. La rencontre des deux armées eut lieu à Willmanstrand, le 3 septembre 1741, et, après un combat acharné, les Suédois furent mis en déroute. Cette cruelle défaite attéra la Suède, qui ne doutait pas que les Russes ne poursuivissent leur victoire. Déjà l'armée victorieuse s'avançait, en effet, lorsqu'une révolution de palais éclata à Pétersbourg. L'impératrice Anne avait désigné, pour lui succéder, le jeune prince Iwan, son neveu, fils d'Antoine Ulric de Brunswick. Iwan n'était âgé que de trois mois lorsque l'impératrice mourut, et fut proclamé czar sous la régence de Biren. Mais, près du trône se trouvait Elisabeth Petrowna, la fille de Pierre-le-Grand, et l'on sait que ce n'était pas un prince en bas-âge qu'il fallait alors sur le trône de Russie. Élisabeth se vit donc bientôt adoptée par un parti puissant, et le prince Iwan fut enfermé dans une forteresse [1]. Arrivée au pouvoir, Élisabeth, qui voulait s'y consolider, entra en pourparlers avec les Suédois auxquels elle offrait

1. L'impératrice Catherine II l'avait fait enfermer dans la forteresse de Schlüsselbourg. Un Ukrainien nommé Mirowitch ayant essayé de l'arracher des mains de ses geôliers, ceux-ci, obéissant aux ordres de Catherine, se précipitèrent sur Iwan et le massacrèrent.

une trève. C'était une belle occasion pour les états de réparer le mal qu'ils avaient fait à la Suède. Peut-être avec de l'adresse auraient-ils pu obtenir non seulement une longue trêve, mais encore une paix honorable, et ils n'obtinrent ni l'une ni l'autre, précisément parce qu'ils s'imaginèrent que la Russie allait être, par les circonstances de sa politique intérieure, forcée de faire la paix et trop heureuse de l'avoir à tout prix; aussi leurs prétentions furent-elles d'un ridicule si exagéré que l'armée russe entra de nouveau en Finlande. Les Suédois, repoussés jusqu'à Helsingfors, et entourés par les Russes, mirent bas les armes le 20 août 1742.

Cette nouvelle remplit Stockholm de stupeur et d'effroi; les états ne comprirent bien la faute qu'ils avaient commise que lorsqu'ils en virent les effets.

La position de la Suède devenait de plus en plus cruelle. Soumise désormais au bon vouloir de son ennemie, quelles nouvelles concessions allait-elle être obligée de lui faire? ne faudrait-il pas céder toute la Finlande, et perdre ainsi le tiers de son territoire? Fort heureusement pour la Suède, de graves démêlés, à propos de la future succession du roi Frédéric, vinrent, en détournant la Russie de ses projets de vengeance, signaler à son attention un danger d'une haute gravité.

Le Danemarck, prévoyant la fin prochaine du roi Frédéric, qui ne laissait point d'héritier, avait mis en avant son prince royal et suscité en Dalécarlie une révolte dont le but était le rétablissement de l'Union de Calmar. Les paysans dalécarliens prirent les armes et se portèrent aussitôt sur Stockholm, qu'ils envahirent; mais le sénat et les états s'opposèrent énergiquement à l'adoption du prince de Danemarck comme successeur de Frédéric Ier, les paysans furent repoussés, et le Danemarck, qui avait promis, si la tentative réussissait, douze mille hommes et douze vaisseaux de ligne, en fut pour ses promesses.

Élisabeth, que ce projet du rétablissement de l'Union entre la Suède et le Danemarck avait singulièrement effrayée, intervint alors et donna à entendre que, si on la consultait sur le choix du successeur de Frédéric, les conditions de la paix pourraient être moins dures pour la Suède. On tint donc conseil à Stockholm, et il fut décidé que l'on se rendrait au désir exprimé par la czarine, ce qui valait infiniment mieux que de perdre la Finlande.

La Russie avait toujours favorisé les prétentions des ducs de Holstein; on chercha de ce côté. Il y avait bien un fils du duc de Holstein-Gottorp, retiré en Russie depuis la paix de Nystadt, et d'Anne Petrowna, la fille aînée de Pierre-le-Grand.

C'était Pierre Ulric qui depuis a régné sur la Russie, sous le nom de Pierre III. Mais Élisabeth, sa tante, venait de le nommer grand-duc de Russie, et ce fut le lendemain du jour où il avait été choisi de la sorte pour être son successeur, que les ambassadeurs suédois vinrent lui offrir la couronne [1]. Il fallut donc se rejeter sur un autre prince de la maison de Holstein, Adolphe-Frédéric, descendant éloigné de Charles IX.

Adolphe-Frédéric fut proclamé successeur de Frédéric Ier, et l'impératrice envoya aussitôt des plénipotentiaires à Abo, où un traité de paix assez favorable à la Suède fut conclu en 1743.

Élisabeth n'exigeait par ce traité que quelques portions de la Finlande. La province de Kymmenegard, et les forteresses de Nyslat, de Frédérikshamn et de Willmanstrand.

Il nous a paru assez curieux que la Russie ait, par ce traité d'Abo, garanti la constitution de 1720 [2]. Du reste, ce serait une nouvelle preuve que la forme de gouvernement introduite en Suède après l'événement de Frédérickshall ne pouvait qu'affaiblir et que rabaisser la rivale de la Russie.

Après cette paix d'Abo, le sénat ne trouva rien de mieux que de condamner à mort les deux gé-

1. Biographie universelle.
2. Jean Cohen. — Sheridan.

néraux Buddenbrock et Lœvenhaupt qui avaient fidèlement exécuté ses ordres stupides. Il leur fit trancher la tête comme à des traîtres. Du reste, ce ne furent pas les dernières victimes de la toute-puissance oligarchique accordée au sénat et aux états, et la diète de 1756 nous offrira d'autres exemples sanglants.

En 1744 mourut Ulrique-Éléonore qui, depuis qu'elle avait remis sa couronne aux mains de Frédéric, s'était retirée du monde et avait su charmer sa vie par les beaux-arts, Frédéric lui-même ne tarda pas à la rejoindre. Il succomba le 25 mars 1751 à une attaque d'apoplexie. Il avait soixante-seize ans [1].

1. Voir les notes XI et XII.

LIVRE DEUXIÈME

I.

Prétentions des États. — Diète de 1756. — Conspiration.

La période historique dans laquelle nous allons entrer est aussi peu glorieuse pour les Suédois qu'elle est peu intéressante pour l'historien.

Vingt années de misérables débats, de tristes querelles qui n'avaient pour motif et pour but que les intérêts privés de deux factions; vingt années perdues par un grand peuple en dissensions honteuses, en déplorables questions de vanité ou d'argent, tel est le résumé de l'histoire des Suédois depuis 1751 jusqu'à 1771, c'est-à-dire le règne d'Adolphe-Frédéric, prince faible et bon qui, peut-être, n'était pas fait pour le trône et qui ne sut pas montrer les qualités d'énergie et de volonté indispensables dans les circonstances où le destin politique l'avait placé.

Élu, comme nous l'avons vu, en 1743, pour succéder à Frédéric Ier, il ne monta sur le trône de Suède que le 5 avril 1751. Il avait alors vingt-

un ans, et venait d'épouser la princesse Louise-Ulrique, sœur du roi de Prusse. Cette princesse, douée d'une grande intelligence et de beaucoup de fermeté, avait difficilement compris le rôle singulier que la constitution de 1720 faisait jouer aux souverains suédois. Aussi fut-elle bientôt redoutée du sénat et recherchée par lui dans ses moindres actions.

Pendant les cinq années qui précédèrent la diète, la reine fut soumise à une sorte d'inquisition. Outrée contre le parti dominant, c'était alors le parti des *chapeaux*, Louise-Ulrique essaya de faire de l'opposition en s'attachant quelques-uns des chefs du parti contraire. Cette tendance de la reine vers les *bonnets* était inspirée par une haute pensée politique : les *chapeaux* étaient, on le sait, le parti dévoué aux intérêts de la France et subventionné par le cabinet de Versailles ; or, le cabinet de Versailles venait de conclure avec l'Autriche un traité dans lequel la Russie avait été comprise comme alliée, et ce traité était fait contre le roi de Prusse dont les railleries piquantes avaient souvent porté un triple coup à Versailles, à Vienne et à Pétersbourg, en exaspérant à la fois et l'impératrice Marie-Thérèse, et la czarine Élisabeth, et madame de Pompadour.

Louise-Ulrique avait un double but en formant avec le parti des *bonnets* une alliance défensive.

comme sœur du roi de Prusse et comme reine de Suède, elle était également dans son droit, car si la triple alliance devait être nuisible à Frédéric de Prusse, la double influence de la France et de la Russie sur le parti des *chapeaux* allait se faire sentir d'une manière non moins fâcheuse dans la politique suédoise.

Le sénat, qui, comme nous l'avons dit, surveillait toutes les démarches de la reine, obtint à cette époque une précieuse confidence de l'une de ses dames d'honneur [1]. Il s'agissait de quelques-uns des diamants que le comte de Tessin, ambassadeur de Suède à Berlin, avait offerts à la princesse Louise-Ulrique au nom de Frédéric-Adolphe, et qu'elle aurait mis en gage à Hambourg, afin de se procurer l'argent nécessaire pour se créer des partisans dans les états ou entretenir le parti des *bonnets* dans les dispositions favorables qu'il avait manifestées. Ce secret fut généreusement payé par le sénat; il accorda une pension à la dame d'honneur qui lui avait fourni une si belle occasion de quereller la royauté, et sur ces entrefaites s'ouvrit la diète de 1756.

Dès que les états furent constitués, une députation alla présenter au roi une adresse dont le texte portait que, d'après l'article 13 de l'ordon-

1. Sheridan's History.

nance de 1723, les états du royaume de Suède, ayant le droit de visiter les diamants et immeubles appartenant à la couronne, et de vérifier leur existence et situation, ils priaient le roi de leur faire savoir quand il lui conviendrait que les diamants faisant partie du trésor royal et ceux offerts à la reine lors du mariage de Sa Majesté, fussent examinés par les membres de la diète choisis pour opérer cette vérification [1].

Cette prétention, assez brutalement exprimée, fut repoussée avec indignation par la reine qui répondit dédaigneusement : « Je m'opposerai toujours à l'exécution de cette mesure qui semble supposer quelque méfiance de la part des états du royaume. Je ferai connaître ma volonté à deux députés du comité secret; je désire séparer mes diamants des diamants appartenant au trésor royal, et remettre ceux-ci aux états; car désormais je serais humiliée de les porter. »

La réponse de Louise-Ulrique provoqua une longue et ridicule remontrance que les états adressèrent au roi [2]. Adolphe-Frédéric, fort embarrassé dans un semblable conflit, répondit à cette remontrance par une protestation des senti-

1. Les états, qui en effet avaient ce droit, n'en avaient jamais usé; c'était surtout dans le cas d'une minorité qu'il devait être exercé.

2. Voir la note I.

ments patriotiques de la reine; ajoutant qu'elle connaissait encore très-peu la langue suédoise, et qu'il n'était pas étonnant que, dans sa lettre, elle eût employé quelques expressions un peu fortes pour exprimer l'étonnement que lui avait causé la démarche des états; qu'elle portait depuis dix ans les diamants que les états désignaient sans qu'ils eussent songé à en demander la vérification; enfin que les diamants ayant été offerts en son nom et mentionnés dans son contrat de mariage, la reine avait pu les considérer comme sa propriété.

Se justifier, c'était céder; Adolphe-Frédéric reçut bientôt une nouvelle remontrance où, après avoir cherché à prouver que les diamants appartenaient au domaine de la couronne, on ajoutait: « Les états supplient Votre Majesté d'être maîtresse en sa cour, et de régner dans son royaume; » phrase impertinente qui avait rapport à l'influence que les états supposaient à Louise-Ulrique sur l'esprit du roi.

Ces prétentions croissantes eurent bientôt leur côté burlesque; dans la première remontrance on avait parlé « du mépris de la reine pour les sénateurs et autres officiers du royaume [1]. » Il s'agissait tout simplement du dépit que les femmes

1. Voir la note I.

de sénateurs éprouvaient de ne pouvoir faire entrer leurs voitures dans la cour intérieure du palais lorsqu'elles venaient saluer la reine. Un ordre du roi avait, en effet, un an auparavant, interdit l'entrée de cette cour à tout autre carrosse que ceux de la famille royale : les ambassadeurs eux-mêmes n'avaient pas été exclus de cette prohibition générale. On excita l'ambassadeur de France à s'en plaindre au sénat. Une nouvelle remontrance fut aussitôt envoyée au roi et le sénat décida, dit Sheridan, que toutes les personnes d'un certain rang, qu'il spécifia, jouiraient de cet *important privilége*. Sur cette pente rapide de la faiblesse où, de concession en concession, les rois tombent dans l'abîme, il est bien difficile de s'arrêter, tant les chocs se multiplient. Une nouvelle remontrance des états vint bientôt prouver au roi de Suède cette incontestable vérité, et il ne s'agissait plus alors d'une question d'étiquette.

Adolphe-Frédéric avait cru pouvoir nommer un sous-gouverneur à son fils Gustave, âge de dix ans. Il lui semblait que, dans le choix des personnes qui approchaient le prince royal, il devait être aussi libre que tout père de famille de son royaume. Les états en décidèrent autrement, et ils envoyèrent au roi une requête par laquelle ils demandaient la suppression de la charge de sous-gouverneur, qu'ils regardaient comme parfaitement inutile et

dangereuse [1]. Le roi s'empressa de supprimer la charge de sous-gouverneur, et peut-être croyait-il être quitte de toutes les tracasseries inconvenantes des états, lorsque ceux-ci lui firent savoir, toujours très-humblement, que le précepteur du prince royal, M. Dalin, un homme de talent, devait être démis de ses fonctions et éloigné de la cour (le motif de cette disgrâce n'était par articulé); enfin que le comité secret avait choisi le sénateur comte de Sheffer pour remplacer le comte de Tessin, alors gouverneur du jeune prince. Le roi, dans sa réponse, affirma aux états qu'il était entièrement persuadé des droits que le sénateur Sheffer pouvait avoir à leur confiance, mais que l'article III de la Forme de gouvernement lui réservait le pouvoir de nommer le gouverneur du prince royal, et qu'il avait usé de ce pouvoir constitutionnel en choisissant le comte de Tessin pour élever son fils.

La réplique du comité secret est assez curieuse pour que nous la citions textuellement : « Les états du royaume ont la puissance législative et exécutive; c'est ce qui les distingue des autres corps politiques dans la constitution. Mais la législation et le pouvoir seraient sans effet si des obstacles ou quelque résistance pouvaient en empêcher l'exécution, ou si les sentiments des législateurs étaient

1. Voir la note II.

soumis à la censure de qui que ce fût. C'est pour cette raison que Sa Majesté s'est engagée, par un serment solennel, à être toujours d'accord avec les états assemblés, selon les termes du cinquième article des Assurances royales, de façon que leurs actes sont ou doivent être le bon plaisir de Sa Majesté [1]. »

Le roi fut encore obligé de céder à cette odieuse exigence, et les états choisirent toutes les personnes qui devaient approcher le jeune Gustave. On verra plus tard qu"il profita assez peu des leçons de ces nouveaux maîtres et suivit encore moins la direction politique qu'ils avaient mission de lui donner.

On pourrait supposer qu'après avoir réduit la royauté à de telles proportions, les états ne songèrent plus qu'à jouir de leur triomphe; il n'en fut rien. Bientôt une nouvelle exigence, plus importante que les précédentes, vint prouver qu'ils n'étaient pas encore satisfaits. Ils eurent l'audace de prier le roi de remettre entre les mains des sénateurs une estampille qui, désormais, tiendrait lieu de sa signature au bas des actes politiques, appuyant leur prétention sur l'article 16 de la Forme de gouvernement. Cet article portait que, lorsque le roi était absent ou malade, et ne pouvait par conséquent s'occuper des affaires de l'État,

1. Sheridan's History.

le sénat était, de plein droit, investi du pouvoir de signer les dépêches pressées, pouvoir que lui conférait également l'article 20 de l'ordonnance de 1723, dans le cas où le roi tarderait trop à signer un acte d'une haute importance.

Voici leur adresse au roi; elle n'est pas moins curieuse que ses aînées : « L'humble opinion des états-généraux est que, dans toutes les affaires, sans exception, où la signature manuelle du roi a été requise jusqu'à ce jour, le nom de Sa Majesté soit apposé dorénavant par une estampille toutes les fois que sa signature ne suivra pas la première ou la seconde réquisition du sénat; les états ayant scrupuleusement égard à cette considération que *le grand nom de roi rend les commandements plus efficaces* [1]. »

Adolphe-Frédéric dut obéir encore; l'adresse des états l'avait dit avec justesse : le roi de Suède n'était plus roi que de *nom*. Le parti des *chapeaux* s'endormit sur cette dernière victoire; mais en même temps se réveillait celui que l'on nommait assez improprement le parti de la cour.

Ce parti, nous l'avons dit, se composait surtout des membres du parti des *bonnets* qui, soit par conviction et attachement, soit par intérêt personnel, s'étaient réunis autour du trône comme

1. Sheridan's History.

pour le garantir des attaques du parti dominant. Les choses en étaient venues malheureusement à ce point qu'un coup d'état ou une conspiration pouvaient seuls rendre au roi l'autorité que les états lui avaient si complètement enlevée. Il était peu probable que le roi consentît à un coup d'état, car bon, paisible, et presque indolent, Adolphe-Frédéric en aurait autant redouté les périlleux hasards que les conséquences sanguinaires. Une conspiration avait plus de chances, et l'opinion très-prononcée du peuple de Stockholm, fatigué de la domination des *chapeaux*, pouvait faire espérer un succès.

Le comte de Brahé, le baron de Horn et plusieurs autres seigneurs influents du parti des *bonnets*, conspirèrent bientôt. Leur but paraît avoir été de rendre au roi l'autorité que lui accordait la Forme de gouvernement de 1720, et que les *chapeaux* avaient anéantie. Les moyens qu'ils comptaient employer semblaient ne pas devoir tromper leur espoir; c'étaient le soulèvement du peuple et la révolte des soldats et des matelots qu'ils avaient gagnés. Soudain la conspiration est découverte; le comité secret de la diète fait immédiatement arrêter le comte de Brahé, le baron de Horn et leurs complices. Les malheureux sont livrés à un tribunal extraordinaire composé de membres de la diète et nommé *haute cour de justice secrète*. Ce

tribunal inique emploie les tortures de la question pour arracher des aveux aux accusés. Vainement le comte de Brahé, auquel on impute d'avoir amassé dans sa maison de campagne des armes et des cartouches, allègue-t-il qu'il ne l'a fait que par ordre du roi, pour le cas d'une attaque imprévue, il est condamné, ainsi que le baron de Horn et leurs six complices, à avoir la tête tranchée. Vainement aussi Adolphe-Frédéric et la reine *supplient* les états de commuer leur peine, l'échafaud de 1743 se relève, et les infortunés paient de leur tête leur généreuse tentative [1].

Le peuple, sur lequel les conjurés avaient tant compté, et qui devait se soulever le lendemain du jour où la conspiration fut découverte, le peuple demeura froid et impassible devant cet échafaud; la hardiesse et la sévérité des états lui avaient imposé : les huit têtes tombèrent sous ses yeux sans qu'il songeât à crier vengeance!

Ce drame affreux termina dignement la diète de 1756. Il fut le complément de toutes les humiliations que la royauté avait eu à subir, et le trône ébranlé par ce dernier coup de hache trembla sur sa base mal affermie.

1. Voir la note II.

II.

Guerre avec la Prusse. — Diètes de 1762 et de 1765.

Les états avaient donc rempli leur mission féodale en faisant de la royauté une sinécure dérisoire; ils avaient, en même temps, obéi à leur instinct d'avarice en s'appropriant la puissance, car ils comptaient la vendre comme par le passé.

Les intrigues recommencèrent. Le cabinet de Versailles n'avait jamais vu avec plaisir l'intervention de la Russie dans les affaires suédoises ; et, quoique cette puissance fût son alliée de fraîche date, il n'avait pas changé d'avis. Afin de maintenir la mésintelligence qui régnait depuis l'arrivée des *chapeaux* au pouvoir entre la Suède et la Russie, il s'agissait d'opérer un rapprochement difficile entre la Suède et le Danemarck.

Le cabinet de France prétendait étouffer une haine nationale héréditaire et invétérée sous les preuves très-convaincantes d'un grand avantage politique. Il voulait tenir sans cesse la Russie en échec par la crainte d'une invasion de la Suède et du Danemarck réunis lorsqu'elle serait engagée dans une guerre contre les Turcs.

L'Angleterre, de son côté, s'efforçait de brouiller

la France avec la Suède, car elle redoutait la présence des escadres françaises dans les mers du Nord, conséquence obligée d'une étroite alliance entre les deux nations. Elle avait associé à ses intérêts la Prusse et la Russie. Quelques faibles secours d'argent distribués par elle au parti des *bonnets* formulaient la protection qu'elle lui accordait.

C'est ainsi que la Suède se trouvait une seconde fois entre les deux influences principales qui jusqu'alors avaient tourmenté sa politique. Mais dans cette concurrence, le cabinet de Versailles possédait un avantage immense sur celui de Saint-James. Les arguments français étaient accompagnés de subsides, tandis que l'Angleterre vantait longuement les bénéfices de son alliance sans y joindre aucune preuve matérielle ou, pour mieux dire, sans en donner d'assez bonnes.

Aussi la France prévalut-elle aisément, et le parti des *chapeaux*, que la diète de 1756 venait de rendre si puissant, engagea la Suède dans une guerre assez malencontreuse avec le roi de Prusse. Le but était de recouvrer ce que la Suède avait perdu en Poméranie; le résultat fut de contracter, sans aucun profit, une dette de 20 millions d'écus. Dans cette singulière guerre, l'armée ne demandait pas mieux que de combattre et de vaincre. Mais les généraux n'osaient pas dépasser les instructions qui leur étaient expédiées de Stockholm

par le sénat, et perdaient ainsi le fruit des avantages partiels qu'ils remportaient. On voit que la leçon donnée en 1738 avait profité. Personne ne voulait courir la chance fatale des infortunés Lœwenhaupt et Buddenbrok. La paix fut signée à Hambourg en 1762. La Prusse et la Suède ne gagnèrent pas à cette guerre un pouce de terrain.

Une nouvelle diète s'ouvrit en cette même année 1762, et parut devoir apporter quelques changements dans les affaires suédoises. Le parti des *chapeaux* s'était complètement aliéné l'opinion publique par la guerre de Prusse; les *bonnets* profitèrent de cette faute de leurs adversaires pour reprendre la position qu'ils avaient perdue, et bientôt une circonstance très-favorable, vint les aider dans leur dessein. La subvention accordée par la France fut tout à coup supprimée, soit que le cabinet français eût trouvé que l'alliance de la Suède ne valait pas ce qu'on la payait, soit que le trésor français fût momentanément trop endetté pour remplir ses engagements. Les arrérages des subsides se montaient à 10 ou 11 millions de livres tournois [1]. Le gouvernement suédois réclama vivement, et n'obtint du cabinet français que l'offre d'un nouveau traité dont la durée serait de dix années pendant lesquelles la France donnerait à

1. Sheridan's History.

la Suède un million et demi par an, pourvu que la Suède, de son côté, tînt à la disposition de la France six vaisseaux de ligne et quatre frégates armés en guerre.

Le cabinet de Stockholm fit savoir au cabinet de Versailles qu'il n'entrerait en pourparlers que lorsque la France aurait payé 4 millions, au moins, sur les arrérages des subsides. La France ne voulut pas accorder les 4 millions; alors il fut décidé qu'on se tournerait vers l'Angleterre.

L'Angleterre avait peut-être prévu cette issue des négociations de la Suède avec la France, car elle avait depuis quelque temps placé en observation à Copenhague le chevalier John Goodricke qui s'était abouché avec M. Faxell, chargé d'affaires suédois. Dès que la réponse du cabinet de Versailles fut connue à Stockholm, M. Faxel termina la négociation entamée, et, au mois d'avril 1764, sir John Goodricke arriva en qualité d'envoyé extraordinaire.

Ainsi l'influence britannique prenait la place de l'influence française, non pas tant parce que le parti français, le parti des *chapeaux*, avait entraîné la Suède dans une politique désastreuse que parce que la France retardait le paiement de la subvention qui lui attachait la Suède comme une feudataire à sa souveraine; c'était une misérable ques-

tion d'argent, et la chose publique ne s'en trouva bien que par hasard.

La grande affaire pour sir John Goodricke devait être la conclusion de l'alliance entre l'Angleterre, la Russie et la Suède; elle avait pour but de contrebalancer l'alliance récente de la France avec l'Autriche et le pacte dit *de famille* conclu par tous les souverains de la maison de Bourbon.

De nombreux obstacles s'opposaient à la réalisation de ce plan diplomatique. L'influence de la France était bien momentanément écartée, mais le parti français n'en existait pas moins, prêt à reprendre un système qu'il n'avait abandonné que par avarice et dépit.

Les chances favorables à l'Angleterre étaient en cette circonstance l'irritation causée par les délais de la France dans le paiement des arrérages de la subvention et l'hésitation que l'absence de toute ressource pécuniaire jetait dans les partis. Sir John Goodricke sut en profiter; dès son arrivée à Stockholm, il s'était entendu avec le comte Ostermann, ministre de Russie, qui avait assisté à la diète de 1762, et approfondi la politique vacillante de la Suède. Les deux diplomates réunirent leurs efforts pour obtenir la convocation d'une diète extraordinaire, mesure indispensable à leurs projets de changements dans l'administration. Le sénat,

qui pourtant était presque entièrement composé de *chapeaux*, mais dans lequel une désunion complète rendait impossible toute opposition aux désirs du parti contraire dirigé avec habileté par le comte de Lœvenhielm; le sénat, disons-nous, adhéra aux vœux de l'Angleterre et de la Russie en accordant une diète extraordinaire.

Cette diète s'ouvrit dans les premiers jours de janvier 1765.

Au moment de l'élection, la France avait lutté contre la Russie et l'Angleterre, mais ce fut en vain; les *bonnets* eurent la majorité.

Le maréchal de la diète [1] fut un des leurs ainsi que les orateurs du clergé, des bourgeois et des paysans. L'ordre de la noblesse, seul, fut représenté par les membre du parti des *chapeaux*.

Du reste, les *bonnets* assuraient qu'ils voulaient rendre au roi le peu d'autorité que lui accordait la constitution de 1720 et régler les attributions du sénat. Malheureusement ils ne le firent pas, et voici pourquoi : deux ans, environ, avant l'arrivée de sir John Goodricke à Stockholm, les partisans

1. Les prérogatives attachées à cette dignité la rendaient fort importante. Le maréchal de la diète avait le droit d'entrer et de voter dans tous les comités. Son vote était fort influent dans la chambre des nobles; enfin le comité secret ne pouvait s'assembler sans son autorisation. On verra plus tard, dans le récit de la révolution de 1772, combien cette dernière prérogative fut favorable au parti du roi.

de la cour s'étaient adressés aux deux puissances unies, l'Angleterre et la Russie, pour en obtenir des subsides. Ils les obtinrent, en effet, mais ils les dissipèrent si promptement qu'ils furent bientôt contraints de faire un nouvel appel aux libéralités de l'étranger. L'Angleterre et la Russie refusèrent ; alors on s'adressa à la France, qui fut plus généreuse que ses deux rivales.

Aussitôt une forte majorité en faveur de la France se dessina dans l'ordre de la noblesse, et les ambassadeurs de Russie, d'Angleterre et de Prusse, modifièrent leur plan. Il ne fallait plus, en effet, accroître l'autorité royale aux dépens de l'autorité du sénat, puisque le parti de la cour se tournait vers la France. Il s'agissait, au contraire, d'acquérir une puissante influence dans le sénat en parvenant à expulser de ce corps politique les hommes dévoués au parti français.

En ce danger pressant, la France proposa de donner à la Suède douze millions en huit ans, c'est-à-dire un million cinq cent mille livres par année. Le sénat, considérant avant tout l'état déplorable des finances, accepta cette offre ; mais le comité secret, dans lequel les *bonnets* étaient en majorité, voulant prouver à la France qu'elle ne pouvait plus compter sur les états suédois, décida qu'il n'était pas nécessaire d'avoir un ambassadeur à Versailles, et demanda la destitution de sept

membres du sénat que l'on savait partisans de l'alliance française.

La chambre des nobles repoussa l'idée du renvoi des sénateurs. L'ordre du clergé fut partagé en nombre égal de voix ; dans l'ordre des bourgeois il n'y eut que deux voix de majorité pour le renvoi. L'ordre des paysans ne se mêla point à la discussion. Il fallut donc remettre la proposition à une seconde séance, et la défaite des *bonnets* fut complète en cette circonstance [1].

Mais le succès des *chapeaux* devait être bien court ; Ostermann jeta l'or à pleines mains afin de s'assurer une majorité imposante, et le lendemain, lorsque la question fut remise en délibération, les sénateurs inculpés furent destitués presque à l'unanimité. On voit qu'avec de telles consciences l'argument décisif était toujours le même.

Bientôt l'Angleterre obtint de la Suède un traité d'alliance. Ce traité rencontra une vive opposition dans le ministère suédois, qui craignait d'irriter par trop le cabinet de Versailles, et il ne fut signé que le 6 février 1766. L'article le plus important du traité assurait aux navires des deux nations les avantages et immunités dont pourrait jouir dans

1. Sheridan assure que la veille de la discussion, l'envoyé de France avait distribué dans les différents ordres sept mille livres sterling (170,000 francs).

leurs ports respectifs la nation la plus favorisée par elles. Du reste, on avait évité avec soin les moindres clauses qui auraient pu porter ombrage à la France.

Le cabinet de Versailles fut cependant aussi surpris que mécontent de ce traité, conclu sans sa participation ; il refusa les subsides et fit savoir au gouvernement suédois que, s'il ne se contentait pas d'un traité *d'amitié* avec l'Angleterre et voulait y joindre une alliance *défensive*, les bâtiments suédois se verraient à l'avenir privés des avantages qu'ils avaient possédés jusqu'alors dans les ports de France. Le cabinet de Stockholm réclama vainement, et l'envoyé de France ne répondit à toutes ses réclamations que par une lettre pleine de logique et de dignité [1].

Il est certain que la France était alors dans son droit. Par un traité fait en 1738, et renouvelé en 1758, la France et la Suède s'étaient mutuellement engagées à ne conclure aucune alliance, avec quelque puissance que ce fût, sans avoir obtenu leur consentement réciproque.

Bientôt un soulèvement partiel éclata dans les provinces. Il avait été excité par un nommé Hoffmann, qui se disait agent du roi. Ce malheureux fut livré par les paysans qu'il avait assemblés au-

1. Voir la note III.

tour de lui et interrogé par un tribunal extraordinaire, tout semblable à celui qui, en 1756, avait eu à juger le comte de Brahé et le baron de Horn. L'issue du procès fut la même: Hoffmann fut décapité avec deux de ses complices.

Ici nous trouvons encore l'occasion de relever une induction hasardée de Sheridan. On vient de voir que ce parti avait pour but de renverser le parti des *bonnets*, le parti anglais, et Sheridan en conclut que les insurgés agissaient au nom de la cour qui les avait excités contre les états; il ajoute même que, pour avoir moins de sang à répandre, on évita soigneusement de pousser trop loin les investigations.

Nous dirons que le soulèvement, que l'on attribua à des agents du roi, parce que Hoffmann se donna ce titre, pouvait aussi bien avoir été le résultat des craintes trop justifiées par la politique anti-nationale des *bonnets*, que l'effet d'une conspiration de cour. Adolphe-Frédéric était ennemi des coups d'état; quand même sa position financière lui eût permis d'en tenter un (et l'on sait qu'il faut gagner bien des consciences pour réussir en ces sortes d'essais), il ne l'eût pas voulu, comme la suite le prouvera. Le parti de la cour, que Sheridan met en avant, en cette circonstance, ne se composait alors que de quelques familiers et d'une camarilla impuissante; ce ne fut que plus

tard, et lorsque le parti des *bonnets* eut réduit les *chapeaux* au désespoir, que beaucoup d'entre eux, ne voulant pas se retirer des affaires publiques, se rattachèrent au parti que le roi (Gustave III) avait rallié avec tant de peine et véritablement créé. Mais n'anticipons pas sur les faits, et revenons à la diète de 1765.

Les *bonnets*, exaltés par leur facile triomphe, et renonçant à leurs louables intentions, résolurent, non plus de rendre au roi la faible part de souveraineté que lui accordait la constitution de 1720, mais, au contraire, de gouverner désormais sans contrôle.

Une place de sénateur vint à vaquer; jusqu'alors, et d'après la Forme de gouvernement, les états avaient présenté trois candidats, entre lesquels le roi faisait un choix. Le parti des *bonnets* décida qu'à l'avenir, si un candidat était présenté trois fois au choix du roi et trois fois rejeté, les états auraient le droit de le nommer sans recourir davantage au suffrage royal; et mettant aussitôt à exécution cette décision hardie, ils présentèrent comme candidat à une place de sénateur le baron de Duben, personnage que le roi n'aimait pas. Rejeté trois fois par Adolphe-Frédéric, le baron de Duben fut nommé par les états, et le roi ne voulut jamais consentir à signer le brevet, qui fut *estampillé* [1].

1. On a vu plus haut que les états, dominés alors par le parti

Sheridan avoue que, dans cette circonstance, les états prenaient un mauvais moyen pour réconcilier le roi avec la Forme de gouvernement, et que de pareilles atteintes à l'autorité royale étaient bien capables d'épuiser la patience d'Adolphe-Frédéric.

En effet, peu de jours après, le roi prit sa revanche : on lui présentait trois candidats pour la charge de secrétaire d'état. Il n'en choisit aucun, et nomma de sa propre autorité une quatrième personne sans que le sénat étonné songeât à réclamer. Mais le mariage du prince royal, Gustave, avec la princesse Sophie-Madeleine de Danemarck venait d'être conclu, et les états eurent quelques occasions de montrer leur mauvaise humeur. De minutieuses contestations sur le cérémonial furent soulevées par eux ; le comité secret, sortant de sa gravité habituelle, força le roi à donner dans Stockholm une fète qu'il voulait donner à une de ses maisons de plaisance ; enfin, lorsque la princesse arriva, les états exprimèrent le désir de choisir toutes les personnes de sa maison, jusqu'à ses femmes, et Sophie-Madeleine eut beaucoup de peine à obtenir que ces nominations seraient laissées au choix du roi.

La clôture de la diète approchait. Le comité

des *chapeaux*, avaient, dans la diète de 1756, demandé au roi une estampille de sa signature.

secret pourvut aux dépenses publiques jusqu'à l'année 1770, sans comprendre dans son budget les subsides français. Si en ce moment, comme le remarque très-judicieusement l'auteur anglais que nous avons cité tout à l'heure, l'Angleterre et la Russie eussent fait offrir par leurs ambassadeurs une subvention qui pût remplacer celle de la France, l'influence française était à jamais détruite en Suède.

La diète fut close le 11 octobre 1766.

III.

Les lettres et les arts depuis Charles XII jusqu'à Gustave III.

Abandonnons un moment l'histoire politique des Suédois, pour jeter un rapide coup d'œil sur leur histoire artistique et littéraire. C'est à la reine Louise-Ulrique, dont la protection intelligente savait distinguer et encourager les vrais talents, que la Suède dut en partie ce grand et heureux élan vers les beaux-arts, qui se manifesta au commencement du règne d'Adolphe-Frédéric. Le moment est donc bien choisi pour faire, à l'aide des arts et des lettres, une diversion que l'aridité des faits politiques rend peut-être nécessaire.

Pendant la longue période qui, traversant le moyen-âge, se termine à la mort de Charles XII, la Suède, presque toujours absorbée par ses révolutions et par ses guerres, n'eut pas assez de temps à consacrer aux beaux-arts, pour que les fruits qu'elle aurait pu tirer de leur étude, si précieuse et si utile à un grand peuple, fussent nombreux et remarquables.

Quatre universités avaient été fondées : celle d'Upsal en 1477, celle de Dorpat en 1632, celle d'Abo en 1648, celle de Lund en 1668. Mais longtemps, dans ces écoles, la théologie avait été presque exclusivement étudiée, et les longues querelles philosophico-religieuses des catholiques et des luthériens avaient seules obtenu quelque popularité.

En 1671, Pufendorff, Allemand d'origine, mais professeur à l'université de Lund, publia son livre sur le droit naturel. Avant cette publication remarquable, bien peu de travaux littéraires méritent d'être cités : d'anciennes scalda, des traductions rimées de vieux romans de chevalerie, quelques vers peu remarquables de Gustave Wasa et de ses fils, un ouvrage écrit en latin par Olaüs Magnus sur les mœurs et coutumes des nations du nord, une histoire de Suède écrite en suédois par Olaüs Petri, une comédie biblique intitulée *Tobie*, composée par Laurentius Petri, frère de ce

dernier, et enfin les travaux poétiques de Georges Lilie, Stjernhjelm, le Malherbe de la Suède, tels étaient les résultats les plus apparents du génie suédois à l'époque de la mort de Charles XII.

Peu de temps après l'avénement d'Ulrique-Éléonore, Dahlman, imitateur de Pufendorff, ayant écrit et publié un traité politique dans lequel la question du droit divin était résolue en faveur de la royauté, les états l'accusèrent de haute trahison, et le condamnèrent à mort. L'oligarchie qui venait de décréter la constitution de 1720 se montrait ainsi conséquente avec elle-même.

Ce fut en 1707 que naquit le célèbre Linnée. Placé d'abord à Lund auprès de Kiliane Stobœus, professeur d'histoire naturelle, par un médecin qui avait découvert en lui les plus heureuses dispositions, puis à Upsal, et enfin chez Olaüs Rudbeck, professeur de botanique, Linnée parvint à se faire connaître, et, vers 1732, fut envoyé en Laponie pour en décrire les plantes et faire des herbiers. Après quelques voyages en Hollande et en France, Linnée revenu célèbre à Stockholm fut nommé, par les soins du comte de Tessin, professeur de botanique, médecin du roi, et président de l'Académie des Sciences fondée par Frédéric. Linnée est mort en 1778, c'est-à-dire sous le règne de Gustave III ; nous aurions donc pu le réserver pour le chapitre que nous consacrerons aux travaux

scientifiques et littéraires de ce règne, mais ses titres à la célébrité datent de celui d'Adolphe-Frédéric.

Le précepteur de Gustave, l'illustre Dalin, fut une des gloires littéraires de cette époque; rédacteur d'un journal uniquement consacré aux lettres et intitulé *l'Argus suédois*, il obtint d'abord les plus grands et les plus légitimes succès dans la mission vraiment régénératrice qu'il s'était donnée. A cette popularité naissante vint se joindre la protection de la reine Louise-Ulrique, et bientôt Dalin se vit comblé des faveurs de la cour. Son étonnante facilité et l'heureuse hardiesse avec laquelle il aborda tous les genres, peuvent le faire comparer à Voltaire dont il possédait la verve intarissable. Il écrivit d'abord des contes et des satires qui parurent dans *l'Argus suédois*, et eurent un prodigieux succès (l'un de ses meilleurs morceaux satiriques est intitulé *le Mois d'avril*). Puis il composa un poëme en quatre chants dont le sujet était national et les vers remarquables; ce poëme avait pour titre *la Liberté suédoise*.

Nous avons vu comment Dalin fut privé de son emploi de précepteur du prince royal, et éloigné momentanément de la cour sur la demande des états; bientôt les états, réparant leur injustice, le choisirent pour écrire une histoire de la Suède, tâche difficile qu'il remplit avec un grand talent;

deux mille ducats avaient été stipulés comme prix de son travail; le roi l'anoblit et lui envoya l'ordre de l'Étoile Polaire.

Ainsi parvenu à l'apogée de la gloire littéraire, Dalin n'en fut que plus ardent à rechercher tous les genres de succès; dire qu'il les obtint tous, ce serait trop dire, mais beaucoup lui furent acquis. Il avait écrit une tragédie intitulée *Brynkilda;* elle fit du bruit et pourtant ne put se soutenir : son poëme sur la *Liberté suédoise* et son *Histoire de Suède* sont ses titres les plus réels à la renommée.

On peut dire que Dalin fut au dix-huitième siècle de la Suède ce que Voltaire fut au nôtre, moins l'esprit philosophique; brillant par le style, et possédé, comme Voltaire, de la manie de l'universalité, il sut plaire même dans ses tentatives les plus hasardées et dans ses plus faibles essais. Ce que Voltaire avait fait pour la langue française, Dalin le fit aussi pour la langue suédoise, il la fixa, et rendit ainsi un immense service à la génération littéraire qui le suivit.

Du reste, Dalin ne contribua pas peu à enlever à la littérature suédoise le reflet de mysticisme que Swedenborg lui avait donné. Swedenborg avait en effet influé d'une façon très-remarquable sur son époque littéraire : ce grand mystique, qui voulut jouer quelquefois le rôle de prophète, et

qui prétendait avoir de fréquentes relations avec le monde invisible, avait en quelque sorte habitué la Suède à ses bizarres rêveries, et à ses visions plus bizarres encore.

Un fait qui peut trouver ici sa place, puisqu'il dévoile les tendances superstitieuses de la Suède d'alors, héritage des vieux peuples scandinaves, nous fournit en même temps un curieux épisode de la vie du célèbre théosophe.

En 1756, au moment où une sourde conspiration menaçait les états et semblait devoir rendre au roi l'autorité qui avait été peu à peu enlevée à la royauté, Louise-Ulrique, qui, comme nous l'avons dit, était secrètement initiée à cette conspiration, fut, après l'exécution de Brahé et de Horn, accusée d'en avoir été le chef, et se vit dans une situation si difficile, qu'elle voulut recourir aux conseils et aux lumières de son frère, le prince royal de Prusse. Elle lui écrivit, mais n'en reçut aucune réponse; et, peu de temps après, le prince de Prusse vint à mourir. La reine, n'ayant ainsi jamais pu connaître la cause de cet inexplicable silence, eut l'idée de s'adresser au célèbre Swedenborg, qui dans maintes circonstances avait déjà par ses mystérieuses conjurations évoqué et fait parler les morts.

Nous ne prendrons pas sur nous d'affirmer que la reine Louise-Ulrique crût aux esprits; peut-

être ne voulut-elle qu'éprouver en cette occasion la prétendue science du mystique; toujours est-il cependant que son attente fut singulièrement remplie.

Elle fit venir Swedenborg dans ses petits appartements, et lui ayant confié le désir qu'elle éprouvait de savoir à quoi s'en tenir sur le silence de son frère, lui demanda s'il était en son pouvoir d'évoquer l'esprit du prince royal, et d'obtenir l'explication d'un fait qui l'avait aussi étonnée qu'affligée.

Swedenborg ne manqua pas d'accepter cette mission qui ne pouvait que donner de l'importance à ses doctrines et à lui-même; il promit à la reine qu'il lui rendrait réponse sous peu de jours, et sortit de l'appartement plus embarrassé peut-être qu'il ne voulait le paraître.

Un sénateur se trouvait, dit-on, dans l'appartement qui communiquait avec celui où la reine avait reçu Swedenborg : il y attendait une audience, et entendit quelques mots de la mystérieuse conversation. En sortant du palais, ce sénateur n'eut rien de plus pressé que d'aller raconter à quelques-uns de ses amis, et, entre autres, au comte de Tessin, le principal chef du parti des *bonnets*, l'étrange visite de Swedenborg à la reine. Le comte de Tessin avait peut-être de bonnes raisons pour savoir ce qu'était devenue la lettre de

Louise-Ulrique, et pourquoi son frère n'y avait pas répondu. En effet, cette lettre, si l'on en croit des mémoires, fut interceptée par ordre du comité secret.

Pendant la nuit qui suivit cet entretien, et sans en rien dire à ses collègues, le comte alla chez Swedenborg. Que se passa-t-il dans cette entrevue? c'est ce que l'on n'a jamais su bien positivement, mais dès le lendemain Swedenborg était au palais et demandait à parler en secret à la reine. Bientôt, enfermé avec elle dans son cabinet, il lui annonça solennellement qu'il avait évoqué l'esprit du prince, son frère, qui lui était apparu et lui avait ordonné d'aller annoncer à sa sœur que, s'il n'avait pas répondu à sa lettre, c'était afin de lui faire comprendre à quel point il désapprouvait sa conduite politique en 1756; que son ambitieuse imprudence avait fait répandre trop de sang, et qu'il était temps qu'elle renonçât à toute intervention directe ou indirecte dans les affaires de l'état.

Ensuite, et comme pour prouver la réalité de ce qu'il annonçait avec tant d'assurance, Swedenborg répéta à la reine le contenu de la lettre qu'elle avait écrite au prince de Prusse, lettre que personne autre que son frère n'avait dû connaître. Louise-Ulrique fut frappée d'étonnement et crut peut-être désormais à la science magique de Swedenborg [1].

1. Voir le livre curieux intitulé : *Essai sur les Illuminés.*

Le goût de la peinture et de la sculpture se développa assez tard chez les Suédois; et nous n'avons à en dire maintenant que bien peu de chose. Ce ne fut vraiment que sous le règne de Gustave III que la peinture et la sculpture furent des arts nationaux, cultivés par des artistes d'origine suédoise. La reine Christine avait bien formé de précieuses collections de tableaux, de statues et de médailles; mais ces collections, fort belles d'ailleurs, n'étaient composées que d'objets d'art enlevés à la France, à l'Allemagne et à l'Italie par les ambassadeurs et les généraux de Christine, ou bien encore de morceaux remarquables exécutés en Suède par des peintres allemands et hollandais tels que Munichhoffen et David Beck, transfuge des ateliers de Van-Dyck. Il était réservé à Charles XII de voir la Suède créer à son tour ce qu'elle recherchait avec tant d'avidité chez les autres nations; sous son règne, les Suédois eux-mêmes commencèrent à cultiver la peinture et la sculpture dont ils s'étaient montrés jadis si savants admirateurs. Ehrenstrahl, envoyé à Rome aux frais du roi, en rapporta les esquisses de son tableau du Jugement dernier que l'on admire dans la grande église de Stockholm. Il avait étudié sous Pietro de Cortone.

Le comte de Tessin, né en 1654, parcourut l'Europe dans un but artistique, et revint en Suède avec des plans nombreux qu'il mit à exécution.

Par lui furent élevés le château de Stockholm, le tombeau du comte Oxenstierna à Upsal, la cathédrale de Calmar et le palais de Drottningholm, le Versailles de la Suède [1]. Olof Rudbeck acquit également une grande célébrité comme habile architecte, et Philippe Lembke comme peintre.

Chaveau et La Porte, sculpteurs français, avaient été attirés en Suède par les offres brillantes de Charles XI; ils exécutèrent plusieurs travaux remarquables, entre autres, assure-t-on, les lions gigantesques placés devant la façade du château de Stockholm. Plus tard, sous le règne de Frédéric, le célèbre Bouchardon vint également consacrer à la Suède deux années de sa vie. Ce fut ainsi que, grâce à une sincère et intelligente protection, l'émulation et l'exemple initièrent peu à peu les Suédois à la vie des arts.

Plus tard, en revenant sur cette appréciation des progrès de l'art en Suède, nous parlerons de la musique. Des chants religieux et quelques airs empreints d'une mélancolie sauvage formaient alors tout le répertoire musical de la nation. Nous verrons qu'elle a fait de grands progrès depuis le règne d'Adolphe-Frédéric, sans pourtant avoir jamais obtenu de ces succès dont la France, l'Allemagne et l'Italie sont, à bon droit, si fières. L'har-

1. Daumont, *Voyage en Suède*.

monie trouve difficilement de dignes interprètes dans les peuples du Nord; peut-être leur ciel est-il trop froid et entendent-ils de trop près les lourds murmures des vagues de l'Océan.

IV.

Abdication du roi. — Diète extraordinaire.

A peine la diète de 1766 était-elle close que le parti français et la cour s'efforcèrent, d'un commun accord, de mettre le ministère dans la nécessité d'en convoquer promptement une nouvelle. Déjà le gouvernement venait d'éprouver un échec dans la négociation d'un emprunt à Gênes, emprunt assez important, puisqu'il s'agissait de 3,500,000 livres. Le duc de Choiseul, ministre des affaires étrangères de France, avait, dans cette circonstance, agi très-ouvertement, et le ministre de Gênes à Paris, ayant dû transmettre à son gouvernement l'expression clairement formulée du mécontentement de la cour de Versailles à propos de l'emprunt suédois, la régence génoise avait immédiatement suspendu toute correspondance avec la Suède.

Alors le duc de Choiseul offrit au cabinet de Stockholm une somme de 4,500,000 livres. En cas

d'acceptation, la Suède devait renouveler le traité de 1738.

Mais le sénat poursuivit les négociations entamées avec l'Angleterre, à laquelle il demanda très-inutilement un subside de 50,000 livres sterling pour balancer les offres de la France.

Cependant le parti français voulait promptement arriver à un résultat, c'est-à-dire renverser l'administration, et prendre sa place. Un nouveau projet fut formé; il était assez bizarre, mais devait infailliblement provoquer la convocation d'une diète. Il s'agissait de persuader au roi de présenter au sénat un acte d'abdication que le parti des *chapeaux* le supplierait de reprendre dès que les états seraient assemblés.

Le roi, que cette manière paisible de faire de l'opposition séduisait singulièrement, accepta facilement le rôle qu'on lui avait préparé; bientôt un écrit renfermant l'énumération des griefs de la royauté contre les états fut rédigé sous les yeux du roi, puis ensuite lu devant le sénat par le prince royal, Gustave.

Cet écrit renfermait les lignes suivantes qui se rapportaient à la situation personnelle d'Adolphe-Frédéric [1] :

« Le roi a été appelé au trône par le libre vote

1. Sheridan's History.

des états. Il a toujours travaillé au bonheur et à la liberté de son peuple; mais, aussitôt après la mort du dernier roi, les états ont exigé de lui un *acte d'assurance* conçu en des termes bien plus forts que ceux dont s'était servi son prédécesseur, et, depuis, on a porté une telle atteinte à ses droits et priviléges qu'il n'est plus que le premier esclave de la nation.

« Le roi déclare qu'il ne consentira jamais aux règlements votés dans la dernière diète, parmi lesquels est comprise la nomination du comte Posse aux fonctions de gouverneur du prince royal [1]. »

Après avoir entendu cette lecture, le sénat députa deux de ses membres vers le roi. Les deux sénateurs firent quelques représentations sur la nécessité de l'obéissance royale aux ordres de la diète, et supplièrent Adolphe-Frédéric de signer les règlements nouveaux; mais le roi s'y refusa, et les sénateurs se retirèrent confondus de l'assurance nouvelle et insolite de la royauté.

Quelques jours s'écoulèrent; le sénat espérait que la détermination du roi subirait quelque modification; il n'en fut rien. Bientôt le prince royal entreprit un voyage politique dans les provinces, et l'enthousiasme que sa présence et l'affabilité de

1. En remplacement du comte de Sheffer, nommé ambassadeur en France.

ses manières avaient aisément excité, fut exploité par les *chapeaux* au profit du petit coup d'état qui devait les ramener au pouvoir. Les gouverneurs des provinces, instruits du rôle qu'ils avaient à jouer en cette circonstance, firent au prince la sombre peinture des désastres qui affligeaient les industriels tout en causant la profonde misère du peuple, imputèrent ces malheurs à l'indifférence et à l'inhabileté des états, et présentèrent des adresses qui toutes demandaient la convocation immédiate d'une diète extraordinaire.

Le prince royal revint donc à Stockholm, chargé en quelque sorte de déposer au pied du trône les plaintes et les griefs de la nation contre le sénat, qui, pour parer ce coup si habile de ses adversaires, décida qu'il n'accorderait point la convocation d'une diète extraordinaire sur l'énonciation pure et simple du désir que le roi manifestait d'abdiquer le pouvoir royal, et qu'il attendrait un acte d'abdication formel.

En adoptant cette détermination, le sénat avait pensé que le roi hésiterait, et que la reine ne voudrait jamais consentir à perdre de la sorte les prérogatives attachées encore à la royauté.

Mais trois circonstances vinrent simultanément enhardir les *chapeaux*, devenus les conseillers de la cour. Ces trois circonstances importantes étaient : une nouvelle guerre de la Russie contre

les Turcs; l'arrivée d'un nouveau ministre de France; enfin, la mort du comte de Lœwenhielm, chef du parti des *bonnets*. Le roi se décida, et le 12 décembre 1768, après avoir refusé de signer un acte qui lui était présenté, il écrivit au sénat pour lui demander la convocation immédiate d'une diète extraordinaire que les nombreuses calamités publiques ne justifiaient que trop, disait-il, ajoutant que si le sénat n'adhérait pas à cette demande, il se verrait forcé de déposer le fardeau de la couronne [1].

Bien que le roi eût demandé une réponse dans les vingt-quatre heures, quatorze jours s'écoulèrent sans que le sénat eût pris un parti. Adolphe-Frédéric, aussi mécontent qu'étonné du silence des sénateurs, voulut aller chercher lui-même cette réponse que l'on tardait tellement à lui envoyer, et son arrivée dans la salle où le sénat tenait ses séances fut un véritable coup de théâtre.

— Messieurs, dit-il, je veux une réponse immédiate à la lettre que je vous ai envoyée.

— Sire, lui répondit-on, il serait impossible en si peu de temps d'examiner et de développer à Votre Majesté toutes les raisons politiques qui nous porteraient, soit à accepter, soit à repousser l'idée d'une diète extraordinaire. Nous demande-

1. Voir la note IV.

rons encore quelques jours pour faire mûrement cet examen, et, quant à l'abdication, nous espérons que Votre Majesté ne persistera pas dans un projet si opposé à l'acte d'assurance qu'elle a signé à son gracieux avénement, et surtout si contraire aux lois suédoises.

— J'accepte cette représentation comme un refus, reprit le roi, et je déclare que dès ce moment le gouvernement de la Suède me sera entièrement étranger.

Puis il se leva, sortit de la salle, et après être rentré dans ses appartements fit appeler le prince royal auquel il ordonna de se rendre immédiatement à la chancellerie, et de réclamer la remise de l'estampille qui suppléait à la signature royale. Cette démarche se fit avec beaucoup de solennité; le prince Gustave, accompagné de ses officiers, sortit du palais dans un carrosse à six chevaux, et vint de la sorte à la chancellerie, où il demanda au nom du roi, la restitution de l'estampille. La chancellerie refusa, et le prince, suivant toujours les ordres qu'il avait reçus, visita toutes les grandes administrations, auxquelles il annonça officiellement qu'Adolphe-Frédéric avait abandonné les rênes du gouvernement[1].

1. Sheridan dit que le prince remit en cette circonstance aux différents Colléges ou grandes administrations un exposé imprimé des motifs pour lesquels le roi croyait devoir abdiquer.

Le sénat, qui était demeuré en séance, voyant alors que les choses prenaient un caractère grave, députa promptement au roi quatre sénateurs qui le supplièrent de ne point donner suite à ses projets d'abdication. Bientôt ils revinrent annoncer à leurs collègues que le roi demeurait inébranlable; à cette nouvelle, le baron Triesendorf, vice-président de la chancellerie, prit la parole et dit :

— Le Sénat ne peut pas prétendre gouverner la Suède sans la participation du roi pendant les dix-huit mois qui nous séparent encore de l'époque ordinaire des assemblées de la diète, et l'on se tromperait grossièrement si l'on croyait que le peuple suédois est porté à approuver une oligarchie; je pense donc qu'il serait nécessaire d'envoyer de nouveau deux sénateurs à Sa Majesté pour l'informer que, selon toute apparence, le sénat se conformera à ses désirs, et pour la prier de reprendre les rênes du gouvernement.

Il n'y avait plus que neuf sénateurs dans la salle lorsque cette proposition fut mise aux voix; elle fut adoptée à la majorité de six voix contre trois, et le message fut envoyé au roi, qui répondit que puisqu'on accordait la convocation de la diète, il annulait son abdication.

Grâce à la force d'inertie qu'elle venait de déployer, la royauté suédoise avait donc enfin obtenu un léger avantage, et la soumission du sénat prouvait

trop bien que la majorité des corps politiques se rangeait autour du trône comme autour d'une arche sainte. Cette démonstration des sympathies publiques fit son effet; la convocation de la diète fut fixée à une époque assez rapprochée, et le roi, retournant au sénat, exprima son contentement de voir cesser les inquiétudes de la nation par l'adoption d'une mesure que les besoins de l'État réclamaient impérieusement; il ajouta que l'avenir prouverait la pureté de ses intentions et la loyauté de sa conduite dans tout ce qui venait de se passer [1].

Le parti français triomphait, car la convocation d'une diète extraordinaire allait éloigner et peut-être empêcher la conclusion du traité de la Suède avec l'Angleterre. Le sénat aurait voulu sans doute le conclure de sa propre autorité, il ne l'osa pas. La révolution qui trois ans plus tard devait changer la forme du gouvernement suédois, eut peut-être pour cause première cette hésitation des sénateurs. L'influence plus directe de l'Angleterre sur les actes du cabinet de Stockholm, eût en effet entravé Gustave III dans l'exécution de ses hardis projets. Ce fut donc bien heureusement pour l'autorité royale, que le sénat craignit en 1769 de provoquer les mécontentements de la diète future,

1. Sheridan's History.

et recula devant une trop lourde responsabilité.

C'était déjà beaucoup que d'avoir obtenu une assemblée extraordinaire des états, mais il fallait encore présider à leur élection. Le gouvernement français mit alors en usage tous les moyens qui pouvaient lui être utiles pour arriver à se créer une majorité favorable. La guerre venait d'être déclarée entre la Russie et la Turquie, et il importait trop au cabinet de Versailles d'opérer dans le Nord à l'aide d'une armée suédoise, quelque diversion inquiétante, pour qu'il ne cherchât pas à employer toute son influence sur les résolutions du cabinet de Stockholm. L'ambassadeur français à Constantinople avait en quelque sorte promis aux Turcs cette attaque auxiliaire des Suédois, et Sheridan assure que le ministre de Suède près la Porte Ottomane, ayant obtenu à cette époque une audience du Reiss-Effendi, celui-ci lui avait demandé si les préparatifs de la Suède pour une guerre contre la Russie étaient un fait réel, ainsi que l'ambassadeur français l'avait assuré, et, insistant pour avoir une réponse positive du ministre suédois, avait rappelé à son souvenir la générosité des Turcs envers Charles XII.

On conçoit aisément que dans ce moment critique la Suède soit devenue le champ de bataille de toutes les intrigues étrangères; chacun des

partis chercha à influencer l'élection des membres de la diète future, car tous supposaient que de cette assemblée extraordinaire surgirait quelque chose de nouveau. Peut-être même prévoyait-on dès-lors qu'un conflit entre le pouvoir parlementaire et le pouvoir royal devait, dans un temps rapproché, changer la situation de la Suède, par rapport aux grands états européens. Toujours est-il que la France, d'un côté, et de l'autre la Russie et l'Angleterre, ces trois éternelles rivales, redoublèrent d'intrigues et d'efforts. Bientôt il parut évident que la France l'emporterait. Son ministre avait des pleins pouvoirs [1]; les ambassadeurs d'Angleterre et de Russie ne connaissaient pas bien les intentions de leurs gouvernements respectifs et ne pouvaient par conséquent agir selon l'exigence des événements; enfin la France mettait son or dans la balance, moyen certain de faire pencher la balance de son côté [2].

Aussi, à l'ouverture de la diète, la majorité parut-elle acquise au parti français. Les orateurs des quatre ordres avaient été pris parmi les *chapeaux*, et le général comte de Fersen, notable partisan de la France, élu maréchal de la diète.

1. Sheridan.

2. Il y avait dix millions déposés à Amsterdam dans quatre maisons de commerce, et destinés au paiement des subsides, pour le cas où la Suède voudrait entrer de bonne foi dans les vues de la France.

Mais, ainsi que cela arrive toujours, dès que le parti des *chapeaux* se vit certain de la victoire, il se divisa et s'affaiblit : deux nouvelles factions surgirent de son sein.

De ces deux subdivisions du parti vainqueur, l'une ne voulait qu'un changement de personnes; renvoyer les dépositaires actuels du pouvoir et se mettre à leur place était toute son ambition; l'autre commençait à entrevoir la possibilité d'une extension des privilèges de la royauté et, adoptant cette idée nouvelle, se rapprochait peu à peu de la cour, sans pourtant oser encore montrer toutes ses sympathies. Le premier de ces deux partis fut appelé le parti des *vieux chapeaux*, et reconnaissait pour chef le colonel Pecklin. On désigna les hommes qui formaient le second par le nom de *courtisans*.

Au début de la diète, la scission qui devait bientôt éclater dans la majorité étant à peine soupçonnée, les premières mesures furent adoptées à l'unanimité par le parti des *chapeaux*. Il fut décidé que les sénateurs connus pour appartenir au parti anglo-russe seraient révoqués de leurs fonctions, tandis que ceux qui, pendant la dernière diète, avaient été renvoyés pour opinions politiques seraient réintégrés. Le comte Eckeblad fut, en cette circonstance, restauré dans ses fonctions de président de la chancellerie.

Mais, à part ces réactions faciles à prévoir et

une adresse de la chambre des nobles, par laquelle elle remerciait le roi des démonstrations qu'il avait faites pour obtenir la convocation des états, la diète n'amena aucun des changements importants que bien des esprits avaient rêvés. La cause en est tout entière dans les divisions du parti vainqueur, divisions dont les ministres d'Angleterre et de Russie surent habilement tirer avantage; ils avaient parfaitement compris les dissidences d'opinion qui séparaient le parti à la tête duquel se trouvait le colonel Pecklin, de celui dont tous les efforts tendaient à opérer un accroissement de l'autorité royale, et se rattachant au premier, avaient annihilé les tentatives du second.

Le cabinet de Versailles désirait vivement que le roi et le sénat obtinssent la licence de faire la guerre ou de former des alliances dans l'intervalle des diètes, c'est-à-dire sans la participation immédiate des états, sauf à leur demander ensuite leur approbation ou leur avis. La France ne put obtenir cette importante concession. Une autre proposition fut également repoussée à la majorité de trois ordres contre un (celui du clergé). Il s'agissait d'accorder au roi la disposition absolue et sans contrôle de tous les emplois militaires jusqu'à celui de colonel, mais non compris ce dernier. Enfin le traité entre la France et la Suède, traité par lequel la Suède devait s'engager à ne pas

former d'alliance sans la participation de la cour de Versailles et à rassembler quinze mille hommes en Finlande prêts à marcher contre la Russie, ne put obtenir l'assentiment des états.

Dès lors il fut prouvé que cette diète ne produirait pas ce que l'on en avait attendu. Elle se termina, sans avoir rien changé à la situation politique de la Suède, le 30 janvier 1770.

V.

Mort d'Adolphe-Frédéric. — Mission du comte de Sheffer. — Retour de Gustave en Suède.

Peu de temps avant que les états fussent assemblés, le prince royal, Gustave, et son frère, le prince Frédéric, étaient partis pour la France. Gustave avait évidemment la mission de s'entendre avec la cour de Versailles, sinon, comme l'avance trop hardiment Sheridan, pour l'exécution d'un coup d'état qui changerait la constitution suédoise, idée prématurée, du moins pour obtenir de Louis XV le paiement des subsides que la France avait suspendu lorsqu'en 1766 le parti anglo-russe de Stockholm était arrivé au pouvoir.

Assurément aucun négociateur ne pouvait être mieux choisi que Gustave. Il était beau, spirituel,

légèrement imbu de cet esprit philosophique qui était de si bon ton alors, et devait singulièrement plaire dans les salons de Louis XV. C'était un plénipotentiaire qui allait convenir également au duc de Choiseul et à la comtesse Dubarri.

Le prince, qui voyageait sous le nom de comte de Gothie, avait le projet de passer tout l'hiver à Paris, d'aller à Londres vers la fin du printemps, puis de visiter rapidement l'Italie et l'Autriche avant de revenir à Stockholm. La cour et la ville (style du temps) lui firent le plus gracieux accueil. On ne cessait d'admirer la bonne grâce toute française de ce jeune voyageur qui, la veille, arrivé du fond du Nord, se trouvait déjà si à l'aise dans les petits appartements de Versailles, et semblait un vieil habitué de *l'OEil-de-Bœuf.*

M. de Choiseul et tous les ministres firent successivement des visites au jeune prince; Gustave, après avoir été présenté à Louis XV, auquel il plut beaucoup, parcourut les monuments publics, les théâtres, les bibliothèques, assista à quelques séances de l'Académie française, et entretint de bienveillantes relations avec plusieurs littérateurs. Marmontel lui dédia son livre des *Incas*, et d'Alembert choisit une séance de l'Académie, à laquelle le jeune prince se trouvait, pour lire un dialogue des morts dont les interlocuteurs, supposés dans l'Élysée, n'étaient autres que la reine Christine de

Suède et l'illustre Descartes. Ce dialogue renfermait les allusions les plus flatteuses pour Gustave.

Quelques semaines s'étaient à peine écoulées depuis son arrivée à Paris, et il se trouvait un soir au Théâtre-Français, où son entrée avait été accueillie par des applaudissements, lorsqu'un message lui fut remis, message qui lui annonçait la mort du roi son père. Le 12 février 1771, et le soir d'une fête à la cour, Adolphe-Frédéric, après avoir ressenti de violentes douleurs à la poitrine, était mort avant qu'on pût lui porter secours. La même nuit, le sénat s'étant assemblé, le prince royal avait été proclamé roi de Suède, des Goths et des Vandales, sous le nom de Gustave III. Ce fut le lieutenant-général, comte de Scheffer, qui fut choisi par le sénat pour porter ces nouvelles à Paris.

La douleur de Gustave fut très-vive ; peut-être, tout en pleurant son père, sentait-il déjà le poids de la couronne; c'est ce que pourrait nous faire penser un passage des mémoires posthumes de Marmontel, qui fut le seul étranger admis auprès du jeune prince pendant les premiers moments de sa juste affliction [1].

Toutefois il fallut bientôt le rappeler aux réalités de sa situation présente; le comte de Scheffer avait été chargé par le sénat de faire signer au

1. Voir la note V.

nouveau roi un *acte de sûreté* par lequel il s'engageait à reconnaître la constitution de 1720 et à considérer *comme traître à la patrie*, *ennemi du roi et de l'État*, quiconque voudrait, ouvertement ou secrètement, rétablir la souveraineté absolue [1]. Dès le lendemain de son arrivée, le comte de Scheffer soumit à la signature de Gustave III cet *acte de sûreté*, dont les termes semblaient vouloir enchaîner l'avenir, et le jeune roi signa. Prévoyant comme il l'était, nous sommes portés à croire qu'il ne signa que parce qu'il ne put faire autrement.

Cependant ce n'était là que la moitié de la tâche imposée au général Scheffer ; il fallait encore qu'il terminât, le plus promptement et le plus heureusement possible, les négociations relatives aux subsides, négocations que Gustave avait eu à peine le temps d'entamer. M. de Scheffer était adroit, et il le prouva dans cette circonstance ; sa spirituelle diplomatie obtint un succès assez beau pour que l'histoire, en constatant le résultat, ait cru devoir mentionner la cause.

Louis XV, qui fit de grandes choses, avait cependant l'esprit faible et surtout facile à impressionner : sa nature offrait un singulier assemblage des qualités qui font les hommes remarquables,

1. Canzlers' Nachrichten.

et des faiblesses qui font les hommes inutiles. Le comte de Scheffer basa, sur cette facilité avec laquelle le roi de France se laissait influencer en certains moments, son plan de campagne diplomatique.

Nous avons dit que ce fut au théâtre que Gustave apprit la mort de son père. Le comte de Scheffer, après avoir rempli son triste message, témoigna à Gustave l'intention de se rendre aussitôt à Versailles pour instruire Louis XV de la mort d'Adolphe-Frédéric. Vainement Gustave chercha-t-il à le détourner de ce projet en lui faisant remarquer l'heure avancée de la nuit, le comte tint bon et partit pour Versailles vers dix heures du soir.

Malgré la célérité des postillons, il était plus de onze heures lorsqu'il entra dans la cour du château. Le roi était depuis quelque temps retiré dans sa chambre à coucher, et l'on refusa d'abord d'ouvrir les portes du palais au diplomate qui, cependant, à force de répéter qu'il s'agissait d'une communication de la plus haute importance, finit par être introduit. Mais à la porte de la chambre du roi, de nouvelles difficultés l'attendaient, et il lui fallut autant d'habileté que de persévérance pour surmonter ces derniers obstacles; enfin il entra.

Louis XV, qui venait de se coucher au moment

où la voiture du comte réveillait les échos de la Place d'Armes, s'était levé lorsqu'on l'avait prévenu qu'un ambassadeur extraordinaire du gouvernement suédois demandait à lui communiquer une importante nouvelle. Il était *vêtu de nuit* quand on introduisit le comte de Scheffer dont l'huissier de service, après avoir gratté et entr'ouvert la porte, déclina les noms et qualités.

— Qu'avez-vous à nous dire, monsieur de Scheffer ? demanda le roi.

— Sire, répondit le comte abordant brusquement la question, Sa Majesté Adolphe-Frédéric, roi de Suède, des Goths et des Vandales, est mort à Stockholm le 12 février dernier, et le sénat suédois m'a fait l'honneur de me choisir pour apporter cette triste nouvelle à Votre Majesté.

Ce message funèbre et inattendu venant au milieu de la nuit troubler son repos et peut-être lui préparer de mauvais rêves, frappa vivement l'esprit de Louis XV.

— Quel âge avait Adolphe-Frédéric? dit-il au comte de Scheffer.

— Sire, reprit le comte, il avait soixante et un an.

— C'est mourir jeune, ajouta le roi qui toujours en semblable occurrence faisait un retour sur lui-même, et se montrait visiblement affecté de la mort presque subite du monarque suédois.

— Et la Suède? reprit-il après quelques instants de silence, en quel état cet événement l'a-t-il laissée?

Alors le comte de Scheffer, comprenant tout l'avantage que la disposition d'esprit dans laquelle il venait de mettre Louis XV, pouvait lui donner, ainsi que l'heure insolite choisie pour sa communication, espéra tirer bon parti de l'émotion du roi et peut-être aussi du désir qu'il éprouverait bientôt de terminer promptement une conversation sérieuse engagée à cette heure indue. Il entama donc le chapitre des affaires politiques de la Suède, et fit, à grands traits, une peinture exacte de l'influence des partis sur les états suédois. Cela le conduisit tout naturellement à aborder les questions financières; il parla des embarras d'argent qui forçaient la Suède à subir la domination anglo-russe lorsque toutes ses sympathies étaient acquises à la France, et il fit comprendre au roi que la suspension du paiement des subsides dus par la France à la Suède, était la seule cause de cet éloignement forcé.

— La Suède aime la France, dit-il en terminant son éloquent plaidoyer qui avait paru frapper vivement Louis XV, mais la Suède est pauvre; et si quelquefois, dans sa détresse, elle est contrainte de demander appui et secours à ses alliés naturels, il ne faut pas que ceux-ci laissent perdre, en re-

poussant ses justes demandes, l'influence qu'ils auraient pu si aisément acquérir ou conserver. L'Angleterre et la Russie ne laisseraient pas fuir une occasion si belle.

— Vous avez raison, monsieur de Scheffer, dit le roi, et dès demain vous pouvez vous présenter chez le duc de Choiseul; il sera fait droit aux justes réclamations de la Suède. Nous vous remercions de la promptitude que vous avez mise à nous faire connaître la triste et importante nouvelle de la mort du roi Adolphe-Frédéric, et nous enverrons demain complimenter le nouveau roi Gustave.

M. de Scheffer revint donc à Paris après avoir terminé en peu d'heures, au grand avantage du trésor suédois, une négociation qui durait depuis des années sans aboutir à un résultat quelconque. Jamais la diplomatie n'avait eu de si vives allures.

Quelques jours après, Gustave, à la suite d'une longue entrevue avec Louis XV, obtint qu'un ambassadeur français serait promptement envoyé à Stockholm. Le choix du duc de Choiseul tomba sur le comte de Vergennes, diplomate très-capable de le justifier.

Puis le nouveau roi de Suède quitta Paris; il devait traverser la Prusse; le grand Frédéric lui fit savoir qu'il désirait le voir à son passage, et de Magdebourg Gustave se rendit à Berlin. Là, dit-on, son oncle lui fit quelques questions sur la ligne

politique qu'il allait suivre. Gustave l'assura que son intention était de maintenir la constitution actuelle, et de ne tenter aucune innovation gouvernementale [1]. Était-il de bonne foi alors ? ou chercha-t-il simplement à dérouter la curiosité de Frédéric II ? C'est ce qu'il serait assez difficile de décider.

Au bout de quelques jours il quitta le palais de Potsdam et continua son voyage.

A Stralsund une députation l'attendait pour le complimenter sur son heureux avénement, et le 30 mai 1771, il entrait à Stockholm au milieu d'une foule avide de le voir et de l'applaudir.

1. Sheridan's History.

LIVRE TROISIÈME.

I.

CARACTÈRE POLITIQUE DE GUSTAVE III. — PREMIÈRES CRAINTES DU SÉNAT. — OUVERTURE DE LA DIÈTE.

Jeune, ambitieux, spirituel et éloquent, plein de séductions, et doté par la nature de toutes les facultés qui assurent une supériorité morale et physique, Gustave devait nécessairement imposer ses idées au lieu d'accepter celles d'autrui. Ce n'était plus un roi fainéant que la Suède allait avoir; ce souverain de vingt-cinq ans avait trop de fierté dans le cœur, trop d'énergie dans l'esprit, pour jouer le triste rôle de ses trois prédécesseurs. Entre ses mains, la couronne et le sceptre ne devaient plus être des hochets. Et pour conquérir cette autorité réelle, pour accomplir son rêve ambitieux de souveraineté, Gustave, indépendamment des qualités dont le rare ensemble se rencontrait en lui, possédait un autre grand avantage sur ses prédécesseurs qui avaient si facilement

subi le joug de la constitution de 1720 : il était Suédois.

Frédéric Ier et Adolphe-Frédéric, tous deux étrangers, tous deux privés de droits héréditaires, avaient dû se contenter du pouvoir que le choix des Suédois avait remis entre leurs mains et accepter telle qu'elle était la couronne qu'on leur décernait; pour eux l'autorité royale consistait en apparences extérieures : les hommages rendus au trône et l'éclat factice dont le trône était entouré devait leur suffire.

Mais pour un jeune prince, roi par droit de naissance et singulièrement aimé d'un peuple de compatriotes, pour Gustave, qui sentait fermenter en lui le levain de toutes les choses grandes et hardies, une si docile obéissance, une abnégation d'autorité si complète, n'étaient ni probables ni possibles.

Aussi les craintes du sénat furent-elles grandes lorsque le jeune roi, cherchant à se populariser, obtint bientôt pour tous ses actes l'assentiment et les sympathies de la Suède. Gustave témoignait aux Suédois la plus expansive affection; trois fois par semaine il recevait en audience tous ceux qui avaient quelques réclamations à lui faire, écoutant avec intérêt et bonté jusqu'à la moindre des suppliques, réparant toutes les injustices, consolant toutes les douleurs et méritant ainsi la tendre vénération du peuple qu'il devait gouverner. Mais

jusque-là les craintes du sénat avaient semblé dénuées de fondement. Sous les apparences de bienveillance populaire, d'esprit et de bonté, qui distinguaient le roi, personne ne pouvait encore soupçonner l'intention politique, le but ambitieux. On ne voyait dans Gustave que le digne héritier des royales vertus de son père Adolphe-Frédéric, et l'on ne se souvenait plus qu'il était, par sa mère, le neveu du grand Frédéric de Prusse [1]. Gustave avait aussi, il faut le dire, employé toute son adresse à cacher ses desseins et donné des preuves de son attachement à la Forme de gouvernement, qu'il avait acceptée, et que bientôt il devait si habilement détruire. Était-il sincère alors, et ne changea-t-il plus tard qu'après une pénible expérience du rôle qui lui était réservé par la constitution ? Nous pensons que Gustave, sans avoir positivement rapporté de France l'idée première de la révolution qu'il opéra, caressait plus que jamais, au retour de ses voyages, des projets qu'il avait toujours eus et qu'il dissimula jusqu'au moment où il crut avoir convaincu la Suède de la nécessité d'une réforme; manœuvre habile qui prouve à quel point le jeune roi possédait le génie et la science de la politique.

Cependant les créatures de l'Angleterre et les

1. Voir la note I.

partisans de la Russie ne tardèrent pas à s'apercevoir que Gustave cherchait, en toute occasion, à faire passer les emplois vacants entre les mains des *chapeaux*, et comprirent que jamais ils n'avaient eu à combattre un adversaire aussi redoutable. Ils voulurent alors semer dans le public des craintes au sujet de la conduite populaire du nouveau roi, mais ce fut inutilement qu'ils eurent recours à ce moyen désespéré; bientôt l'ambassade extraordinaire confiée au comte de Vergennes par le cabinet français, qui jusqu'alors n'avait envoyé en Suède que des diplomates du second ordre munis de pouvoirs très-restreints, vint augmenter leurs alarmes : elles devaient s'accroître encore à l'arrivée d'un ministre envoyé par la cour de Madrid. Les ambassadeurs de Russie et d'Angleterre prirent alors les plus savantes mesures pour entraver les desseins qu'il supposaient au roi. Le meilleur moyen eût été de conclure sur-le-champ le projet d'alliance formé jadis entre la Russie, l'Angleterre et la Suède. Ce traité devait être la base de la grande ligue du Nord. Mais une telle négociation pouvait bien difficilement être reprise maintenant que les principaux emplois de l'administration étaient occupés par les partisans de la France protégés par le roi lui-même.

La diète s'ouvrit le 13 juin 1771; le parti des *bonnets* eut la majorité dans les trois ordres infé-

rieurs; les *chapeaux* triomphèrent dans la chambre des nobles. Elle nommait le maréchal de la diète. Le maréchal de la diète fut donc un membre du parti français.

Malheureusement pour les projets de Gustave le comité secret de la diète, comité qui dirigeait en général les affaires extérieures et influait beaucoup sur toutes les opérations, était presque entièrement composé de *bonnets* pris dans l'ordre de la bourgeoisie. On ne comptait parmi les membres de ce comité que quatre *chapeaux* élus par le clergé [1]. L'Angleterre et la Russie, en exerçant une influence toute directe sur ce comité, avaient par conséquent un grand pouvoir sur la diète et un véritable avantage de prépondérance que Gustave ne pouvait leur disputer.

La position du roi était difficile. Si le parti des *bonnets* triomphait dans la diète, les partisans de la France et du système de la cour devaient nécessairement perdre les emplois importants qu'ils occupaient et leur destitution allait entraîner la conclusion du traité de la grande ligue du Nord. Alors tout changement dans la constitution de la Suède devenait impossible, car l'Angleterre et la Russie ne manqueraient pas de garantir cette constitution qui leur assurait, grâce à leur ascendant

1. Sheridan's History.

sur les états, la direction complète du gouvernement suédois.

Le parti des *chapeaux*, en supposant qu'il parvînt à obtenir une majorité dans la diète, ce qui était possible sans être probable, n'était pas, d'ailleurs, entièrement et aveuglément dévoué au roi. Les chefs de ce parti, que les puissances étrangères s'étaient depuis longtemps attachés par leurs largesses, ne pouvaient pas conspirer pour la destruction d'une constitution qui leur assurait de si précieuses ressources.

Il fallait donc qu'entre ces deux partis Gustave en jetât un troisième qui fût composé de ses amis personnels, des hommes dévoués qui ne craignaient pas de s'attacher à sa fortune. Malheureusement le nombre de ces derniers était trop faible pour former un parti véritable, pour faire pencher la balance politique du côté de la royauté. Gustave le comprit, et, plus que jamais, employa son adresse à créer ce parti qui n'existait pas encore.

L'argent lui manquait, l'argent, ce précieux argument qui en politique ne vieillit pas; il songea tout aussitôt à s'en procurer. Le cabinet de Versailles avait, nous l'avons dit précédemment, accordé de nouveaux subsides à la Suède, sur la demande faite par Gustave; le premier payement promis par la France devait avoir lieu au commencement de l'année 1772. Ce premier payement

était de un million cinq cent mille livres. Gustave fit demander à la maison de commerce chargée de toucher cet argent, si elle pouvait lui avancer six cent mille livres sur la somme promise par la France [1]. La réponse fut favorable et Gustave put dès lors marcher avec plus de confiance dans la voie périlleuse qu'il avait entreprise. Un tel emprunt sur des deniers qui appartenaient à l'État était du reste une grande hardiesse. Par cet acte téméraire Gustave venait de brûler ses vaisseaux; maintenant il fallait sortir vainqueur de la lutte désespérée qu'il avait engagée, car ses adversaires ne lui passeraient pas une mesure si contraire à l'esprit de la constitution et si difficile à motiver. Après avoir ainsi jeté le fourreau de son épée, il fallait marcher droit à son but, et pourtant que d'obstacles se présentaient encore! l'opinion du peuple, celle de l'armée ne s'étaient pas manifestées. Il y avait autant de danger à précipiter les choses qu'à attendre que l'influence de l'Angleterre et de la Russie s'étendît dans le sénat. Mais Gustave était un homme trop supérieur pour ne pas surmonter ces obstacles vulgaires. Sa conduite en cette circonstance fut à la fois un modèle de sagesse et un indice de génie.

1. Jean Cohen. — L'auteur anonyme du livre intitulé : *Caractères et anecdotes de la cour de Suède*, prétend que deux Anglais, MM. Jennings et Finlay, grands propriétaires dans les mines de fer, furent accusés d'avoir fourni de l'argent à Gustave.

II.

Premiers travaux de la diète de 1771.

Nous avons dit que la diète s'était assemblée le 13 juin 1771. La vérification des pouvoirs, l'élection du maréchal et le choix des orateurs prirent quelques jours. Le 20 juin, quatre députations des quatre ordres vinrent complimenter le roi, qui les harangua. Le 24 le héraut d'armes du royaume parcourut la ville précédé de trompettes et de timballiers publiant que les états se réuniraient le lendemain, et ordonnant à tous ceux qui avaient droit d'y siéger de se rendre à la séance indiquée.

Les états s'assemblèrent en effet le 25 dans la grande salle ordinaire de leurs séances; Gustave en costume, accompagné de ses deux frères le prince Charles et le prince Frédéric, et d'une cour nombreuse, vint en personne ouvrir la session, à peu près comme le font, de nos jours, les rois constitutionnels de l'Europe, et secouant l'habitude des souverains suédois, qui, depuis le règne de Charles X, confiaient au chancelier le soin du discours d'ouverture, il se leva du trône et prononça avec dignité une nouvelle harangue assez longue et portant le cachet d'une éloquente faci-

lité. Cette harangue produisit un grand effet ; ce jeune roi parlant lui-même à ses états de conciliation et d'avenir avait su émouvoir tous les cœurs. L'on put espérer un véritable et salutaire effet de cette séance d'ouverture, dont la solennité était tout empreinte des naïves couleurs de la vieille tradition suédoise [1].

Mais malheureusement l'émotion des grands corps politiques est, en général, de courte durée; le parti du roi gagna peu à cet attendrissement passager et Gustave dut temporiser tout en dirigeant imperceptiblement l'opinion publique vers le but qu'il voulait atteindre.

L'une des premières opérations de la diète, ou, pour mieux dire, du parti des *bonnets*, devait être la déposition du sénat. Le roi, craignant de ne pouvoir prévenir cette mesure, résolut d'en retarder au moins l'effet. Il s'agissait de tenir la diète inactive aussi longtemps qu'il serait possible, et d'entraver toutes les opérations qui allaient précéder la déposition prévue et redoutée. Les états s'occupèrent d'abord des engagements qu'ils prétendaient faire signer à Gustave avant son couronnement. C'était, avec les funérailles du roi défunt, la pension de la reine douairière et les apanages des princes, la quatrième délibération importante qui motivait la convocation des états. L'assemblée

1. Voir la note II.

ne voulut pas procéder aux funérailles d'Adolphe-Frédéric avant d'avoir fait signer à son successeur ces engagements réunis sous le nom d'*acte d'assurance*. Mais il fallait s'entendre pour la teneur de cet acte, et c'est précisément ce qui n'arriva pas. Une discussion fort vive s'engagea entre la chambre des nobles et les trois autres ordres. Depuis quelque temps l'harmonie n'existait plus. Une imprudence commise par le sénat un an avant la convocation des états, en était la cause véritable.

Le sénat avait décidé, dans une occasion particulière, que toutes les grandes charges de l'état ne pouvaient être dévolues qu'à la noblesse. Les autres ordres prétendaient qu'une telle décision était entièrement contraire à l'esprit de la constitution, et que le mérite, dans quelque rang qu'il se rencontrât, devait pouvoir parvenir aux grands emplois. On voit que les états suédois comprenaient aussi bien l'égalité politique que notre assemblée nationale la comprit quinze ans plus tard.

De semblables débats ne pouvaient qu'amener un grand refroidissement entre les quatre ordres, et l'*acte d'assurance* renouvela ces contestations que le parti de Gustave avait tant d'intérêt à prolonger pour produire les embarras et l'inaction qui devaient favoriser ses projets.

Un mois se passa en querelles acerbes et inutiles; les funérailles du roi ne pouvaient plus être retar-

dées. Les états ordonnèrent qu'elles auraient lieu le 30 juillet, tout en remettant le couronnement après la signature de l'*acte d'assurance*. La discussion des articles recommença dès qu'on eut terminé la cérémonie des obsèques pour laquelle Gustave avait composé un discours qui fut débité, en guise d'oraison funèbre, par l'évêque de Linköping[1].

La chambre des nobles pensait qu'il n'y avait rien à ajouter aux engagements signés en 1751 par Adolphe-Frédéric, tandis que les autre ordres voulaient qu'on rappelât dans la formule quelques lois nouvellement introduites. Jamais, peut-être, deux opinions n'avaient été si opiniâtrément défendues dans une assemblée législative.

Un instant les trois ordres inférieurs espérèrent faire triompher leur opinion, grâce aux termes positifs de la Forme de gouvernement, qui voulait que la décision adoptée par trois des quatre ordres dont les états étaient composés ne fût plus matière à discussion, et obtînt force de loi.

Mais, toujours d'après les termes de la constitution, une décision ne pouvait ainsi devenir exécutable qu'autant qu'elle ne portait aucune atteinte aux droits et priviléges de l'un des quatre ordres.

1. D'Aguila, Histoire des événements remarquables du règne de Gustave III.

La noblesse se hâta d'affirmer que les nouveaux articles que l'on voulait ajouter à l'ancien *acte d'assurance*, la blessaient dans ses droits les plus chers, et par conséquent que l'adoption de ces articles ne pouvait avoir lieu sans le concours unanime des quatre ordres.

Gustave, profitant de cet imprudent débat, refusa de signer les engagements tant que la chambre des nobles ne les ratifierait pas. Il prolongeait de la sorte l'inaction de la diète tout en paraissant ne chercher qu'à amener une fusion entre les partis, et son zèle apparent pour le rétablissement de l'union, devait tromper les plus habiles. Il envoya demander aux ambassadeurs de Russie et d'Angleterre leur coopération à l'œuvre de conciliation qu'il entreprenait [1]; plus tard, comme les opérations des états étaient entièrement suspendues par l'effet de ces dissensions, ayant mandé au palais le maréchal de la diète et les orateurs des différents ordres, il leur fit un discours dans lequel ce passage mérite d'être remarqué :

« Si mes intentions étaient moins pures, moins innocentes, moins sincères; si mon cœur n'était rempli du plus tendre amour pour mon pays, pour son indépendance, sa liberté et sa gloire, je pourrais épier l'occasion de tirer avantage, comme

1. Sheridan's History.

l'ont fait quelques-uns de mes prédécesseurs, de la désunion de mes sujets, aux dépens de leur liberté et de leurs lois [1]. »

Ce ne fut qu'au mois de février 1772, c'est-à-dire huit mois après l'assemblée des états, que la question des engagements fut définitivement réglée et l'acte d'assurance signé par le roi. Ce tardif résultat n'avait été obtenu que grâce à la prudence de quelques chefs du parti des *chapeaux*, qui craignaient avec raison que la désunion des quatres ordres n'amenât qnelque tentative contre la constitution.

Après la question de l'*acte d'assurance* vint l'examen de la conduite du sénat depuis la dernière diète. Une commission secrète fut nommée. Son enquête ne fut terminée que vers la fin du mois de mars 1772; et comme on devait s'y attendre, puisque la commission secrète avait été prise dans l'ordre des bourgeois, le sénat fut accusé de trahison envers les états. Les trois ordres inférieurs se réunirent aussitôt, et conclurent à la déposition de tous les sénateurs; résolution aussi violente qu'impolitique adoptée par le parti des *bonnets*, malgré les remontrances de ses chefs les plus sages, et les avis des ministres de Russie et d'Angleterre.

1. Voir la note III.

Il est certain que si les états avaient voulu servir les projets de Gustave, il n'auraient pu mieux s'y prendre, et cette mesure était assurément la plus insigne folie que les *bonnets* eussent jamais faite.

Aux débuts de la diète, alors que le pays n'était pas encore fatigué des divisions et des lenteurs de l'assemblée législative, peut-être eût-il été moins périlleux de réduire au désespoir le parti des *chapeaux*, et de le rendre ainsi parfaitement indifférent au sort de la constitution menacée. Mais après dix mois de honteuses querelles et d'intrigues plus honteuses encore, après une si longue inaction causée par la vanité et l'entêtement des quatre ordres, cette mesure dictée par la haine personnelle plutôt que par le désir du bien public était une énorme faute qui devait nécessairement hâter le triomphe des idées royales.

Enivrés de ce premier succès, les *bonnets* rejetèrent les avis des ministres anglais et russe, et, n'écoutant que leur cupidité ambitieuse, ils demandèrent l'expulsion complète des *chapeaux* de toute charge rétribuée, et de tout emploi de confiance même honorifique.

Le roi comprit aussitôt que le parti des *bonnets* se perdait en agissant de la sorte, et, par une nouvelle manœuvre aussi habile que les premières, il sut compléter ce désastre si facile à prévoir. La chambre des nobles conseillée par les partisans de

Gustave, accueillit sans la moindre opposition la décision des états au sujet de la déposition des sénateurs. Le succès des *bonnets*, en cette circonstance, parut devoir opérer la ruine définitive du parti des *chapeaux*; et tandis que les trois ordres inférieurs se réjouissaient de leur victoire, Gustave prenait ses dernières dispositions pour assurer la réussite de ses plans que les événements venaient de favoriser d'une façon si singulière.

La perspective que le triomphe des *bonnets* avait faite au parti français, était effrayante en effet. Les *chapeaux* avaient, en 1756, mené à l'échafaud les chefs du parti contraire. De terribles représailles allaient sans doute avoir lieu, et le ressentiment des *bonnets* s'était déjà manifesté par d'imprudentes paroles. Les opprimés ne pouvaient manquer de devenir de farouches oppresseurs. Dans ces difficiles circonstances, les considérations personnelles l'emportèrent sur l'attachement des *chapeaux* à la constitution si habilement attaquée.

Entre la ruine ou la mort et l'adoption des idées royales, le choix ne fut pas douteux. La plupart des membres de l'ordre de la noblesse ne tardèrent pas à envoyer leur adhésion secrète aux projets de Gustave. Ceux qui s'étaient le plus ouvertement montrés adversaires du parti de la cour et des changements que le roi voulait apporter dans la Forme de gouvernement, s'éloignèrent promptement de Stockholm, et allèrent au fond de leurs

châteaux attendre l'issue d'un événement qui paraissait prochain. Parmi ces derniers, Gustave dut remarquer avec joie le feld-maréchal, comte de Fersen, colonel des gardes et chef influent du parti des *chapeaux*, dont les prédilections pour l'alliance française étaient aussi fortes que son amour pour la constitution existante. Ce grand seigneur, un peu frondeur de sa nature, eût été un dangereux surveillant des actes de la cour. Son absence était une des circonstances les plus favorables aux intentions de Gustave. La Providence sembla se mêler des affaires du jeune roi de Suède, afin de lui rendre moins pénible la glorieuse tâche qu'il lui était réservé d'accomplir.

VI.

MESURES DE SURETÉ ADOPTÉES PAR LES ÉTATS. — LE CAPITAINE HELLICHIUS. -- LA VEILLE DE LA RÉVOLUTION.

Bientôt Gustave réunit à Stockholm un corps de cent cinquante officiers comme pour le faire manœuvrer sous ses yeux. Ces officiers étaient commandés par le lieutenant-colonel de Sprengporten, et le but de Gustave, en rasssemblant ces jeunes gens autour de sa personne, était d'en faire à peu près ses gardes du corps. Gustave s'assurait par avance des dévouements qui allaient lui être si nécessaires. Sa gracieuse affabilité fut certaine-

ment un des grands mobiles de la révolution de 1772, et ce corps d'officiers, commandé par le dévoué Sprengporten, devait promptement en subir l'influence.

A cette époque une grande augmentation dans le prix des grains vint irriter et effrayer les populations des provinces. La disette commença à se faire sentir, et les partisans de Gustave se plurent à répandre dans le peuple de sérieuses inquiétudes tout en attribuant cette calamité nouvelle à la négligence des états qui l'auraient facilement prévenue en favorisant l'importation des grains étrangers. Les états expédièrent aussitôt une grande quantité de blé dans les provinces les plus exaspérées, et ordonnèrent aux gouverneurs d'en faire la prompte distribution. Mais le parti de Gustave, qui comptait beaucoup d'alliés parmi les gouverneurs de provinces, obtint d'eux un retard dans l'exécution des ordres de la diète, afin d'accroître le mécontentement public [1]. Il se manifesta bientôt de la façon la plus énergique, et des émissaires du parti royal excitèrent les populations provinciales à marcher sur Stockholm afin de déposer leurs justes plaintes au pied du trône.

Ce moyen peu philantropique, il est vrai, était le jeu cruel d'une politique habile, et si l'on ne

1. Sheridan's History.

parvint pas ainsi à soulever la nation suédoise tout entière, c'est que l'esprit sérieux et peu turbulent des Suédois opposa sa raisonnable barrière aux tentatives des partis. L'impatience du joug de la constitution de 1720 et le désir d'une modification dans le système gouvernemental furent les résultats, très-suffisants d'ailleurs, des menées du parti de Gustave. On obtint ainsi, dans les provinces, une haine violente contre les états, et, dans la capitale, une complète indifférence sur le sort probable de la constitution.

Cependant le nouveau sénat, composé des partisans de l'Angleterre et de la Russie, se constituait sur les ruines de l'ancien. Le projet de traité entre la Suède et l'Angleterre fut immédiatement repris; un autre traité entre la Suède et la Russie fut également ébauché. On pouvait supposer que ces deux négociations seraient rapidement conduites par des hommes si dévoués aux intérêts des deux puissances étrangères. Aussi les amis du roi s'empressèrent-ils de susciter des difficultés à la nouvelle administration. Une opposition se forma par leurs soins. Elle objecta la perte des 1,500,000 livres que la France accordait annuellement, et demanda un nouveau subside pour combler ce déficit.

Pendant ces discussions nouvelles les états avaient reçu de nombreux avis sur les projets de

Gustave. Ils ignoraient toutefois la manière dont cette attaque de la constitution devait se formuler, et, dans leur incertitude, quelques membres peu clairvoyans rejetaient ces avis, qui pourtant étaient dignes de foi. Dès le retour de Gustave en Suède des bruits semblables avaient été répandus, il est vrai, sans que la conduite du roi, depuis cette époque, les eût notoirement motivés. Un nouvel incident vint bientôt réveiller les terreurs du parti des *bonnets*.

Des placards séditieux furent affichés pendant la nuit sur toutes les places publiques de Stockholm. Les états y étaient injuriés, et la révolte conseillée comme unique moyen de salut.

Aussitôt les chefs de la diète s'assemblèrent et voulurent porter l'affaire devant le comité secret, où l'on aviserait aux moyens de se garantir de toute surprise. Mais le maréchal de la diète qui, comme nous l'avons déjà vu, était un des partisans du roi, ne permit pas que le comité s'assemblât immédiatement, et retarda de la sorte une décision que les états ne pouvaient prendre trop tôt.

Dès que le comité secret fut assemblé, diverses motions furent portées, et l'on décida qu'il ferait immédiatement parvenir aux régiments d'Upland et de Sudermanie l'ordre de se tenir prêts à marcher sur Stockholm, et que le colonel Sprengporten, dont on se défiait, serait envoyé en Fin-

lande sous prétexte de prévenir les troubles qui pourraient survenir. Cet officier était, comme nous l'avons déjà dit, complètement dévoué aux intérêts du roi, et, en l'éloignant, les états pensaient avec raison qu'ils enlevaient au parti de la cour un de ses hommes les plus actifs.

Il fallait aussi détruire dans les provinces le sentiment hostile que les émissaires de Gustave y avaient si aisément excité. Le général Rudbeck, gouverneur de Stockholm, fut choisi par le comité comme étant un des hommes les plus populaires, pour aller en Scanie, à Gothembourg et à Carlscrona calmer l'effervescence des populations menaçantes ; le général Pecklin, *bonnet* puissant et officier plein d'habileté et de hardiesse, fut chargé, par *interim*, en l'absence du général Rudbeck, du gouvernement de Stockholm. Cette nomination devait, selon la constitution, être approuvée et signée par le roi. On l'expédia le jour même à une maison de campagne où Gustave se trouvait ; mais il ne voulut signer le brevet qu'après avoir réfléchi, disait-il. Le général Pecklin ne put donc entrer immédiatement en fonctions, ce qui paralysa de nouveau les efforts des *bonnets*. Dans ce combat entre le pouvoir royal et le pouvoir aristocratique les états eurent constamment, il faut le dire, un véritable désavantage. Chacune de leurs mesures devait, d'après la constitution qu'ils avaient

résolu de défendre, être soumise à la sanction ou plutôt à l'approbation du roi, puisque la signature royale était exigée et ne pouvait, dans aucun cas, être mise à exécution sans avoir été également approuvée par le comité secret. Or le comité n'avait le droit de se réunir qu'après avoir obtenu le consentement du maréchal de la diète; et nous avons déjà dit que le maréchal de la diète était un des partisans du roi : les *bonnets* subissaient donc à leur insu l'influence royale qu'ils voulaient annihiler.

Bientôt le parti de la cour s'alarma des mesures que les états prenaient contre lui. Gustave seul ne témoigna pas la plus légère émotion, et sut conserver jusques dans ces circonstances critiques un inconcevable sang-froid. Par exemple, recevant en audience le ministre de Russie Ostermann, il lui dit avec une apparente bonhomie, que son désir était toujours d'aller offrir ses hommages à l'impératrice dès que la diète serait close, et que sous peu de jours il ferait part au sénat de ce projet de voyage, afin d'obtenir le consentement du comité secret [1].

L'assurance du roi dans un moment si périlleux tenait peut-être à l'espoir qu'il fondait sur le dévouement des principaux régiments de la garnison de Stockholm. Mais dans tous les cas, cet appui

1. Sheridan's History.

ne suffisait pas. Il était important de s'assurer aussi des troupes provinciales, tâche difficile, car l'armée suédoise se composait surtout de milices disséminées qui ne se rassemblaient qu'à certaines époques de l'année, et auxquelles on ne pouvait faire prendre les armes sans donner un motif. Gustave avait compris que si les états s'avisaient de nommer pour commander ces milices des généraux appartenant au parti des *bonnets*, l'exécution de ses plans devenait impraticable.

La présence du prince Charles et du prince Frédéric dans la Scanie et l'Ostrogothie pouvait bien attacher individuellement à son parti quelques officiers et quelques soldats; mais l'ensemble des troupes provinciales ne pouvait être appelé à participer au mouvement insurrectionnel, les princes ne possédant aucune autorité légale pour leur donner des ordres sans l'assentiment des états.

Il était donc indispensable de faire naître une circonstance qui pût légitimer la réunion subite des milices et justifier la conduite des officiers qui s'écarteraient des règles posées par la constitution en faisant marcher leurs soldats sur le simple commandement des princes, et sans ordre du comité secret.

Gustave surmonta ce nouvel obstacle comme il avait surmonté les autres, et son plan fut encore un chef-d'œuvre d'habileté politique.

Parmi les officiers qui s'étaient trouvés en rapport avec lui, le roi avait remarqué le capitaine Hellichius, homme entreprenant, dont l'unique ambition était d'obtenir des lettres de noblesse, et qui cherchait l'occasion de se distinguer. Gustave vit du premier coup d'œil tout le parti qu'il pouvait tirer d'un tel caractère. Il initia le capitaine à ses projets et lui traça le rôle qu'il voulait lui donner dans la révolution préméditée. Hellichius était gouverneur de la forteresse importante de Christianstadt. Il fut décidé qu'à un certain jour il publierait un manifeste contre les états, manifeste qui exposerait avec exagération les malheurs de la Suède, et le prix exorbitant des denrées de première nécessité, afin de rejeter tous ces maux sur la corruption des états vendus aux puissances étrangères [1]. Hellichius devait ensuite exciter ses troupes à la rébellion, mettre la forteresse en état de défense, et envoyer au prince Charles un officier qui, se présentant comme un transfuge et annonçant la révolte de Christianstadt, lui fournirait ainsi un motif plausible pour assembler les milices et en prendre le commandement.

Ce plan ingénieux fut exécuté par Hellichius dans toutes ses parties, et bientôt le prince se vit à la tête de cinq régiments provinciaux, qui, ne pou-

1. Voir la note IV.

vant deviner ce qui se passait à Stockholm et ne connaissant pas les intentions réelles de leur chef, devinrent sans le savoir les auxiliaires de Gustave. On répandit le bruit que la constitution était menacée, qu'un vaste complot se tramait contre le roi, et que l'intention des états était d'imposer à la Suède un gouvernement oligarchique sous la protection de la Russie. Ces nouvelles dont les régiments provinciaux ne pouvaient vérifier l'exactitude produisirent une impression profonde, et, comme le remarque fort judicieusement Sheridan, si Gustave eût échoué à Stockholm dans sa tentative de révolution, toutes les mesures que les états auraient pu prendre, l'arrestation du roi, par exemple, eussent été considérées comme preuves convaincantes de la vérité de ces rapports; et dans ce cas les régiments provinciaux placés sous le commandement du prince Charles n'auraient pas hésité à marcher au secours du roi menacé.

Cependant le général Rudbeck qui, comme nous l'avons dit, avait été chargé par les états d'aller apaiser la Scanie, arriva sous les murs de la forteresse de Christianstadt, en trouva les portes fermées, et essuya une décharge de mousqueterie qui lui fit promptement rebrousser chemin. Il songea sur-le-champ à retourner à Stockholm pour donner avis aux états de la trahison d'Hellichius, et il y entra le 16 août, à une heure si avancée de

la nuit, que le comité secret ne put être réuni que le lendemain matin.

Après avoir entendu son rapport, le comité très-effrayé ordonna que deux bataillons des régiments d'Upland et de Sudermanie seraient immédiatement appelés à Stockholm, que la cavalerie de la garde bourgeoise veillerait par de nombreuses patrouilles à la sûreté de la ville pendant la nuit; enfin que la forteresse de Christianstadt serait investie sur-le-champ par deux régiments de cavalerie.

Le sénat, auquel une députation fut envoyée pour lui communiquer les ordres du comité secret et veiller à leur prompte exécution, alla prier le roi de ne pas quitter Stockholm, et fit partir deux courriers pour rappeler les princes.

La révolution marchait à pas de géant; Gustave, qui en faisait mouvoir tous les fils secrets, était assez maître de lui-même pour ne laisser paraître aucune de ses inquiétudes, pour ne trahir aucune de ses pensées. Il reçut le sénat avec son calme ordinaire; témoigna la plus grande surprise et le plus profond chagrin en apprenant la révolte de Scanie, approuva les ordres donnés par le comité, et trompa si bien les sénateurs que les plus prévenus contre sa bonne foi se retirèrent convaincus de la réalité de ses bonnes intentions.

Pendant l'audience il avait aperçu le général

Rudbeck ; il s'avança aussitôt vers lui, l'embrassa avec effusion [1], et le remercia avec tant de chaleur du nouveau service qu'il venait de rendre à la Suède, que le général sortit enchanté du roi et persuadé que Gustave n'était pour rien dans la révolte de Scanie. Cette conviction récente remplaçait une conviction tout opposée, car le vieux général Rudbeck avait été l'un des premiers à soupçonner le roi.

Cette habile contrainte devait cependant paraître bien pénible à un homme pour lequel le rêve brillant de la royauté illimitée, de la royauté sans obstacles mesquins, sans haineux entourage de pouvoirs jaloux, allait bientôt se réaliser avec tout l'éclat, toute la splendeur des conquêtes d'un grand esprit et d'un grand courage. Mais il fallait attendre le message du prince Charles, il fallait le savoir à la tête d'un parti armé pour porter à l'oligarchie de Stockholm le dernier coup, le coup décisif.

Gustave continuant donc le rôle dont il s'acquittait avec une supériorité très-capable de satisfaire même cette difficile Catherine de Russie, qui, dix ans plus tard, l'appelait « petit comédien amateur, » Gustave, disons-nous, se mit à accompagner la nuit les patrouilles de la cavalerie bour-

1. Sheridan's History.

geoise dans les sombres rues de Stockholm [1] ; zèle très-louable auquel les états applaudirent, et qui permit au roi de se mettre en rapport avec les défenseurs de la constitution afin de les en dégoûter à loisir, grâce à l'immense pouvoir de sa persuasive éloquence.

Le messager du prince Charles arriva deux jours seulement après le retour du général Rudbeck ; il était porteur d'une lettre qui annonçait au roi que le prince avait pris le commandement de cinq régiments provinciaux, et se trouvait ainsi en position d'agir. Les termes de cette lettre étaient ménagés de telle sorte qu'elle pouvait servir d'utile renseignement à Gustave, et cependant être mise sous les yeux du sénat. Le roi s'empressa de la transmettre au comité secret.

Le prince Charles témoignait le désir d'être maintenu par les états dans le commandement qu'il avait usurpé et insistait sur son attachement à la *Forme de gouvernement* de 1720 ; Gustave appuya cette demande auprès du sénat, mais le comité refusa, et nomma un sénateur pour remplacer le prince.

Désormais toute hésitation pouvait mettre en péril les projets du roi et le roi lui-même ; Gustave le comprit, et, parvenu au dernier obstacle, il

1. Sheridan's History.

n'hésita pas à le franchir. Dans la journée du 18 août, il prépara avec un sang-froid remarquable tous les moyens qu'il comptait employer; par ses ordres, de nombreux affidés se répandirent dans Stockholm, et se mêlèrent aux soldats qu'ils endoctrinèrent. Gustave lui-même se promenait dans les rues suivi d'un état-major composé de tous les officiers qui étaient devenus ses partisans, fit de la popularité à son profit et fut accompagné jusqu'au palais par des groupes nombreux qui lui témoignaient une véritable sympathie; le sénat instruit de ces mouvements ne sut que résoudre tout d'abord : devait-il attendre l'effet des mesures qu'il avait adoptées, et n'agir qu'après l'arrivée des régiments qu'il avait mandés? ou bien fallait-il prendre l'initiative en confinant le roi dans son palais, moyen violent qui pouvait accélérer la révolution que l'on paraîtrait redouter? le régiment d'Upland n'était plus qu'à une journée de marche. On attendit. La nuit était venue. Après avoir tranquillement assisté à la représentation de l'opéra intitulé *Thétis et Pelée* [1], Gustave rentra au palais et se mit à écrire. Plusieurs lettres furent expédiées par lui, deux entre autres adressées à ses frères [2], et par lesquelles il leur annonçait pour le lende-

1 Premier opéra écrit en suédois.

2. Ernst-Ludwig Posselt.

main la courageuse exécution de ses projets, en leur recommandant de ne pas tirer vengeance de sa mort dans le cas où il viendrait à succomber. L'alternative de vie ou de mort était évidente en effet, et l'échafaud politique de 1756 pouvait trop aisément se relever dans une circonstance presque semblable.

Lorsque cette correspondance fut achevée, Gustave, soigneusement enveloppé dans un manteau, sortit du palais pour aller visiter les corps-de-garde. Il se dirigea d'abord vers l'arsenal, et s'approchant de la sentinelle d'artillerie qui veillait appuyée sur son arme, lui ordonna de le laisser entrer.

— Vous n'entrerez pas, dit le soldat.

— Peut-être ne sais-tu pas à qui tu parles, reprit Gustave; je suis le roi!

— Je le sais, dit froidement le soldat, mais je sais aussi quel est mon devoir [1].

Et Gustave surpris fut forcé de continuer sa promenade nocturne. Que d'émotions durent l'assaillir en cet instant. Il était certain qu'une partie de l'armée n'avait pas été gagnée par ses émissaires, et alors tout dépendait pour lui de la première impression que ses paroles feraient le lendemain sur les soldats.

1. Sheridan's History.

Il arriva au corps-de-garde de l'amirauté et entra dans la chambre des officiers ; soudain la porte se referme derrière lui avec tant de force que la serrure en est dérangée et ne peut plus s'ouvrir. Gustave, prédisposé à de sombres pensées, jette aussitôt un regard plein de colère sur le capitaine Hausson qui commandait et lui était très-dévoué ; cet officier, pénétré du reproche tacite de Gustave, se précipite vers la porte et lui donne une si violente secousse qu'elle vole en éclats [1]. Le roi, touché, le remercia du regard et revint au palais où il se mit au lit à son heure ordinaire. Gustave dormit-il la nuit du 19 août 1772?

IV.

LA RÉVOLUTION DE 1772.

Le lendemain, vers neuf heures du matin, Gustave sortit de ses appartements. Il paraissait fort agité [2] ; sa contenance, ordinairement si calme, trahissait les anxiétés que l'approche du moment décisif avait dû faire naître. Un grand nombre d'officiers et de partisans, avertis la veille, s'étaient

1. Caractere und anecdoten vom schwedischen hofe.
2. Sheridan's History.

rendus au palais. Gustave monta à cheval et, suivi de son petit cortége, se dirigea vers le parc d'artillerie. Le duc de Hessenstein, fils naturel du roi Frédéric, en avait le commandement. Gustave le fit venir, le nomma commandant de toute la garnison, et voulut lui faire prêter serment. Mais le duc tirant son épée la mit aux pieds du roi et lui déclara qu'il se regardait comme son prisonnier [1]. Il fut en effet gardé à vue [2].

Le roi continua sa tournée et traversa la ville en se montrant plus affable que jamais pour le peuple, qui se pressait sur son passage; puis il regagna le château vers dix heures et demie. C'était l'heure à laquelle un détachement de troupes venait relever celui qui, la veille, avait fait le service. Les deux détachements s'étaient mis sous les armes à l'approche du roi. Gustave fit immédiatement introduire leurs officiers dans la salle des gardes et, se plaçant au milieu d'eux, leur adressa un long discours où il passa éloquemment en revue le pitoyable état de la Suède, les honteuses influences de l'étranger, les dissensions qui rendaient impossible toute action gouvernementale, enfin l'urgence d'une réforme politique. Il parla de faire renaître la véritable gloire suédoise étouffée

1. D'Aguila.

2. Voir la note V.

par la corruption; de restaurer la liberté et de replacer les Suédois au premier rang des nations, puis il ajouta que sa vie était en danger, que ses jours étaient menacés par la faction qui avait triomphé dans les états, et termina par ces paroles son improvisation énergique :

« Messieurs, je me vois forcé de défendre ma liberté et celle du royaume contre l'aristocratie qui impose son joug à la Suède. Voulez-vous m'être fidèles comme vos ancêtres l'ont été à Gustave-Vasa et à Gustave-Adolphe? alors je risquerai ma vie pour votre bien et pour le bien de mon pays! »

L'éloquence du roi réveilla l'enthousiasme dans le cœur des jeunes gens qui l'entouraient; presque tous, d'un mouvement commun, levèrent la main et jurèrent à Gustave une fidélité sans bornes, une obéissance sans limite. Trois, seulement, refusèrent de prêter ce serment anticonstitutionnel, et l'un d'eux, Frédéric Cederstroem, capitaine d'une compagnie des gardes, motiva son refus en disant qu'il avait déjà prêté un serment de fidélité aux états et que par conséquent il n'était plus libre d'en prêter un second.

— Songez bien à ce que vous allez faire, dit Gustave en lui lançant un regard sévère.

— Sire, reprit le jeune capitaine, ce que je pense aujourd'hui je le penserai demain. Si j'étais ca-

pable de violer le serment par lequel je me suis engagé envers les états, je serais également capable de manquer à celui qu'exige de moi Votre Majesté [1].

Alors, par un premier mouvement, le roi lui demanda son épée et le mit aux arrêts. Puis, réfléchissant que la fermeté de Cederstroem pourrait faire une grande impression sur l'esprit des autres officiers, il lui dit avec bienveillance en lui rendant son épée :

— Cederstroem, j'ai trop de confiance en vous pour tenir à votre serment. Voici votre épée ; reprenez-la ; vous resterez près de moi pendant cette journée.

— Je supplie Votre Majesté de me dispenser de *tout* service, reprit Cederstroem, et de ne pas compter sur moi en cette circonstance.

Alors Gustave lui tourna le dos avec humeur, et, en ce moment, le sénateur Kalling, auquel le commandement des troupes avait été confié par les états deux jours avant, vint pour entrer dans la salle des gardes. Il ne put y pénétrer, et on lui dit, de la part du roi, qu'il eût à retourner immédiatement au sénat, où Gustave lui parlerait.

Enfin, les officiers qui entouraient le roi reçurent l'ordre de réunir le régiment des gardes et

1. Sheridan's History.

celui de l'artillerie, de placer un détachement de trente-six grenadiers aux portes de la chambre du conseil, et de s'opposer à la sortie de tous les sénateurs.

Gustave, toujours accompagné des nombreux officiers qu'il venait d'attacher à son parti, passa de la salle des gardes dans la cour du palais où les détachements étaient demeurés en bataille et où les régiments de l'artillerie et des gardes étaient venus les rejoindre. De la démarche qu'il allait tenter dépendait entièrement la révolution qu'il avait si longtemps méditée; il voulait parler aux soldats, leur traduire en peu de mots ses royales théories, et obtenir leur concours pour l'application immédiate qu'il en prétendait faire. Tâche bien difficile, démarche dont on comprendra d'autant mieux la hardiesse que l'on songera davantage à l'obéissance passive exigée et obtenue jusque-là de l'armée suédoise par le sénat jaloux de ses priviléges.

Peut-être les officiers qui suivaient Gustave réfléchissaient-ils en ce moment plus que le roi lui-même, car quelques-uns d'entre eux, redoutant déjà les suites de l'engagement qu'ils avaient pris, témoignèrent à voix basse les inquiétudes que leur causait la démarche royale, ajoutant à l'exposé de leurs motifs de crainte la manifestation de l'impatience qu'ils éprouvaient en ne voyant aucun des

grands dignitaires de l'état appuyer de sa présence la tentative audacieuse de Gustave.

Le roi les entendit et s'arrêta. Toute hésitation devait sans doute être funeste, mais comment ne pas hésiter en se voyant si mal secondé ? Un instant de plus, et la révolution de 1772 n'était plus pour l'historien qu'une obscure tentative sans portée. Tout à coup un sergent du régiment des gardes, qui avait entendu comme le roi les paroles décourageantes des officiers qui le suivaient, s'écrie avec feu : Vive Gustave! il réussira, tout ira bien!

— Allons, dit aussitôt le roi en s'avançant vers les soldats, suivons la fortune [1] !

Et il leur adresse un chaleureux discours qu'ils interrompent bientôt par leurs acclamations approbatrices. Une seule voix s'élève contre Gustave; elle ne trouve pas d'écho.

En ce moment une foule immense accourait vers le palais. Quelques émissaires du roi avaient répandu dans Stockholm le bruit de l'arrestation de Gustave, et le peuple, se précipitant vers le château pour savoir si le fait était vrai, venait d'apercevoir le roi qui achevait sa harangue aux soldats.

Une imposante clameur de joie populaire vint aussitôt se mêler aux acclamations des troupes, et

1. Posselt.

ce fut pour Gustave comme la première hymne de victoire. Désormais plus d'angoisses, plus d'hésitations; le succès a toujours des approbateurs et trouve aisément des amis. Il ne fallait plus que marcher fièrement au but, les chemins étaient ouverts.

Bientôt les sénateurs furent en son pouvoir; ils s'étaient réunis à dix heures dans la chambre du conseil et avaient vu par les fenêtres la scène qui se passait dans la cour du palais. Surpris des acclamations bruyantes qui parvenaient jusqu'à eux ils voulurent descendre pour en connaître la cause. Les grenadiers, placés aux portes de la chambre du conseil, croisèrent aussitôt la baïonnette et, refoulant les sénateurs effrayés jusque dans l'intérieur de la salle des séances, leur dirent que la volonté du roi était qu'ils y demeurassent. On les y enferma malgré leurs protestations furieuses, et le comité secret sut promptement que le sénat était arrêté par ordre du roi. Tous ses membres se séparant aussitôt, songèrent à mettre leurs personnes en sûreté.

Dès lors le plus grand ennemi de la royauté était à sa merci; il ne fallait donc plus qu'un dernier coup pour que cet adversaire, jadis si redoutable, fût entièrement anéanti, pour que la révolution fût entièrement consommée.

Ce dernier coup fut porté dès que le roi qui,

après être remonté à cheval, s'était rendu aux diverses casernes de la ville suivi des officiers et du peuple enthousiasmé, eut reçu, sans rencontrer d'opposition, le serment des troupes qu'il avait fait réunir.

Une scène curieuse et touchante vint alors animer les vieilles rues de Stockholm; Gustave, dont la marche était continuellement arrêtée par le flot du peuple qui accourait sur son passage de tous les points de la ville en rumeur, Gustave, véritable triomphateur et tout enivré de son triomphe, disait aux artisans suédois qui, pour le voir plus à leur aise et lui baiser les mains, arrêtaient à chaque pas son cheval :

« — Mes amis, je n'ai jamais eu d'autre but que celui de vous défendre contre l'oppression et d'arracher mon pays au joug honteux des partis. Si j'avais le malheur de ne point obtenir votre confiance entière, je jetterais loin de moi le sceptre que ma naissance a mis en mes mains; j'abdiquerais la royauté. »

Et le peuple, les larmes dans les yeux, embrassait ses genoux et le conjurait de ne point l'abandonner [1].

En moins d'une heure toutes les forces militaires de Stockholm étaient au pouvoir de Gustave, et

1. Sheridan's History. — Posselt.

des cartouches avaient été distribuées par ses ordres. Plusieurs pièces de canon tirées de l'arsenal furent disposées aux portes du palais, sur les ponts et à l'entrée des principales avenues qui conduisaient à Stockholm. Des soldats, la mèche allumée, stationnaient auprès de chaque pièce. Les communications avec l'extérieur furent interrompues, et il ne fut plus permis de sortir de la ville sans exhiber un passeport signé par le roi.

L'activité de Gustave organisait ainsi la victoire.

Bientôt la proclamation suivante fut affichée dans toutes les rues :

« — Le roi exhorte ses fidèles sujets à demeurer paisibles et respectueux spectateurs de toutes les mesures qu'exigent la sûreté publique, l'indépendance du royaume et sa vraie liberté. Sa Majesté a été obligée d'user du pouvoir qui lui restait encore pour affranchir le royaume et s'affranchir elle-même du gouvernement d'une aristocratie disposée plus que jamais à opprimer la Suède. Le roi enjoint très-expressément aux habitants de cette ville de rester dans leurs maisons et d'en tenir les portes fermées pour prévenir les désordres. Toute personne, de quelque état et de quelque rang qu'elle puisse être, qui s'opposerait à l'autorité légitime du roi, ou transgresserait son serment de fidélité, sera immédiatement punie. Sa Majesté enjoint également de n'obéir à aucun

ordre qui ne viendrait pas d'elle, sous peine d'être traité comme rebelle et condamné à être passé par les armes. »

Un aide-de-camp fut aussitôt envoyé au-devant des régiments d'Upland et de Sudermanie qui n'étaient plus qu'à quelques heures de Stockholm, pour leur remettre l'ordre de retourner à leurs quartiers. Grâce à la prévoyance du roi, le bruit de la révolution ne pouvant sortir de Stockholm, ces deux régiments ne savaient pas ce qui venait d'avoir lieu. Et, comme l'ordre était donné dans la forme ordinaire avec contre-seing du secrétaire d'état, l'officier qui commandait les régiments dut croire qu'il venait du comité secret. Cet officier, l'un des membres violents du parti des *bonnets*, était en même temps mandé à Stockholm, et il obéit sans défiance.

Un second officier d'ordonnance fut envoyé sur les traces du général Pecklin qui, parti de Stockholm avant midi, était muni du passe-port que le roi lui avait signé deux jours auparavant, et d'un ordre pour réunir son régiment[1]. Le jeune officier, nommé Hierta, atteignit le vieux baron au moment où il sortait de Sodertelje, à sept lieues de Stockholm, et lui fit part des ordres dont il était porteur.

1 Sheridan's History. — Posselt.

— Vos ordres sont-ils écrits? demanda le général.

— On me les a donnés de vive voix, dit l'officier.

— Eh bien, j'en ai là qui sont plus en règle que les vôtres, reprit le baron, et vous comprenez que je ne suis pas forcé de vous croire sur parole[1].

Et il continua sa route laissant le jeune homme stupéfait de son audacieuse présence d'esprit. Nous dirons bientôt ce que devint le général Pecklin.

Les sénateurs, enfermés dans la salle de leurs séances, avaient été séparés et confinés individuellement dans plusieurs appartements du palais. Les principaux chefs du parti des *bonnets*, le général Rudbeck, entre autres, furent mis aux arrêts par ordre du roi, et demeurèrent ainsi renfermés durant trois jours. Nul d'entre eux n'avait essayé de fuir ou de résister.

Pendant toute la journée Gustave parcourut Stockholm au milieu de son cortége populaire. Le soir il revint au palais et fit prier le corps diplomatique de s'y rendre. Il était sept heures environ lorsque les ministres des puissances étrangères furent reçus par le roi, qui leur dit en français :[2]

« — C'est pour votre sûreté et votre tranquillité

1. Posselt, Caractere und anecdoten.

2. D'Aguila.

que je vous ai priés de vous rendre ici, Messieurs; j'aurais été désespéré qu'il vous fût arrivé quelque chose de désagréable, et le trouble du moment ne me permettait pas de répondre des événements. Je ne vous dis rien de ce qui se passe; il y a longtemps que vous l'aviez prévu, sans doute, et les circonstances me justifieront assez. Mais, ce que je ne veux pas vous laisser ignorer un instant, et ce que je vous prie de mander à vos cours respectives, c'est que ceci ne change en rien mes dispositions pacifiques et que je cultiverai avec soin l'amitié de mes voisins et de mes alliés [1]. Vous pouvez ou retourner dans vos hôtels ou rester au château. Je tâcherai de vous y donner des logements convenables [2]. »

Les ministres de Russie, d'Angleterre et de Danemarck, reçurent avec beaucoup de froideur cette commnnication du roi de Suède. Le plus violent dépit se lisait sur leurs visages, et aucun d'eux ne répondit aux paroles bienveillantes de Gustave. Il est vrai que la constitution de 1720, dont le roi leur annonçait officiellement la chute, avait été garantie par la Russie dans le traité de 1743; que l'Angleterre perdait toute sa suprématie à cette révolution, et que le Danemarck voyait le triomphe

1. Sheridan's History.

2. Coben.

du roi ajourner indéfiniment le projet d'alliance qui lui était si cher. M. de Vergennes, seul, remercia Gustave et le complimenta. Il avait suivi avec le plus avide intérêt tous les faits de cette journée et en avait accueilli le dénouement avec joie [1].

En se retirant, le ministre d'Angleterre demanda un passe-port pour le courrier qu'il voulait immédiatement expédier au cabinet de Londres, mais le roi le refusa, ajoutant que dès le rétablissement de l'ordre et de la sécurité publique, les portes de Stockholm seraient ouvertes, mais que jusque-là elles demeureraient fermées pour tous.

Après cette audience Gustave sortit encore, visita les postes, alla recevoir les serments des magistrats, des corporations et de la milice. Il parcourut ainsi la ville jusqu'à une heure fort avancée de la nuit, ayant un mouchoir blanc attaché au bras gauche, marque distinctive qu'il avait adoptée dès le commencement de la révolution, et que ses partisans avaient prise pour signe de ralliement. Les troupes restèrent sous les armes, et après s'être assuré que la tranquillité de Stockholm ne pouvait pas être troublée, le roi, harassé de fatigue,

1. Au moment où le roi s'emparait de l'arsenal, M. de Vergennes était monté sur une échelle dans la cour de son hôtel, d'où il avait vue sur le parc d'artillerie. Il éprouvait depuis le matin une inquiétude inexprimable, et lorsqu'il entendit les cris de *vive le roi!* retentir de tous côtés, il se livra à la joie la plus vive.

rentra au palais pour se livrer au sommeil. Le 18 août 1772, Gustave III s'était endormi roi constitutionnel. Le 20 il se réveilla roi absolu.

Pour bien comprendre la rapidité de ce succès, la facilité singulière avec laquelle s'opéra cette révolution qui ressemble un peu, quant à la forme, au 18 brumaire de Napoléon, il faut se rappeler que la Suède était gouvernée au hasard avant l'événement de 1772. Les deux partis qui se disputaient le pouvoir ressemblèrent alors à ces plaideurs de la fable, qui, pour n'avoir pas voulu s'accorder à l'amiable, virent passer entre les mains de leur juge l'objet de la contestation. Ces partis, appartenant tous deux à l'aristocratie, avaient joué longtemps sous les yeux du tiers état suédois sans que celui-ci eût songé à se mettre de la partie. Il s'était, en quelque sorte, établi juge des coups; mais enfin, fatigué peut-être du honteux gouvernement qu'il subissait depuis cinquante ans, invité par des gens adroits à ouvrir les yeux pour voir les turpitudes des dépositaires de la puissance suédoise, mis en avant, sans qu'il s'en doutât, par les témérités d'un jeune roi humilié du triste rôle qui depuis si longtemps avait été joué par la royauté, il dut nécessairement prêter tout son appui à une tentative qui avait pour but de le délivrer de cent petits tyrans pour lui donner un seul maître dont il appré-

ciait le mérite, dont il aimait le caractère; et ce serait une grave erreur que de prendre la révolution de 1772 pour un coup d'état royal. Ce fut une révolution populaire faite pour doter la royauté qui l'avait provoquée des dépouilles de l'oligarchie féodale. Le temps n'était pas encore venu, où, dans ces sortes de combats, le peuple exigeait sa part de butin.

V.

SÉANCE DES ÉTATS. — DISCOURS DE GUSTAVE. — NOUVELLE CONSTITUTION.

Gustave était un roi éminemment théâtral, et l'éloquence vraiment remarquable que la nature lui avait départie le servait bien dans toutes les occasions solennelles qu'il se créait avec complaisance, et qui très-certainement eussent embarrassé tout autre souverain.

Le 20 dans la matinée le bruit se répandit que le roi voulait faire prêter serment au peuple de Stockholm en masse. Aussitôt une foule immense se réunit sur la grande place qui avoisine le palais. Dix mille personnes environ y étaient assemblées lorsque le roi parut. Gustave à cheval et l'épée à la main, était suivi d'un nombreux cortége; il fit quelques pas en avant et commença en langue suédoise une harangue dans laquelle il protesta de

son dévouement aux libertés de son pays et qu'il termina par ces paroles : « Je renonce à toute idée de despotisme et de souveraineté, désormais je veux mettre toute ma gloire à être le premier citoyen d'un peuple vraiment libre [1]. »

La nouveauté de cette scène, l'éloquence du roi, la facilité avec laquelle il parlait le suédois, et la vue de ce jeune homme plein d'énergie qui prenait si hardiment la place d'un vieux pouvoir haï et redouté, excitèrent un vif enthousiasme dans la foule, dont les acclamations interrompirent souvent Gustave.

Le roi lut la formule du serment que le peuple devait lui prêter et la foule leva la main.

Puis des hérauts d'armes allèrent dans les principaux quartiers de Stockholm, et annoncèrent à son de trompe une assemblée des états pour le lendemain, déclarant que les membres de la diète qui oseraient se dispenser d'y assister seraient considérés comme traîtres à la patrie.

Le succès du roi n'était pas moins assuré dans les provinces qu'il pouvait l'être à Stockholm, grâces aux mesures habilement combinées des princes, du capitaine Hellichius, et du colonel Sprengporten. Les régiments d'Upland et de Sudermanie qui marchaient sur Stockholm étaient, comme on l'a déjà vu, retournés paisiblement dans

1. Sheridan's History.

leurs quartiers. Le prince Charles et le prince Frédéric se trouvaient à la tête d'un corps nombreux de troupes provinciales, et le capitaine Hellichius leur avait remis la forteresse de Christianstadt. Les gouverneurs des villes et des châteaux reçurent des ordres entièrement rédigés dans la forme prescrite par la constitution. Ils les exécutèrent très-scrupuleusement, et aucune opposition au fait accompli dans la capitale ne vint troubler les provinces.

Le seul général Pecklin avait publié un manifeste contre les intentions du roi qu'il ne savait pas encore si complètement remplies. Il fut arrêté par ordre du prince Frédéric, et confiné dans le château de Gripsholm.

Les milices et les populations provinciales ignoraient, il est vrai, la plus grande partie des événements de Stockholm, et le roi agit très-sagement en les laissant dépourvus de nouvelles officielles jusqu'à ce que les états eussent approuvé, en quelque sorte, et sanctionné l'abrogation de la constitution de 1720. L'assemblée de la diète annoncée pour le 21 devait avoir ce but; mais, pour que Gustave ne rencontrât pas d'opposition dans les trois ordres qu'il réunissait ainsi avec tant d'audace et de confiance, et auxquels il allait soumettre une nouvelle loi politique, il fallait maintenir dans les esprits une certaine inquiétude; il fallait

que les factions ne pussent mettre en doute l'universalité du triomphe royal.

Les partisans de Gustave répandirent le bruit qu'un corps d'armée commandé par le colonel Sprengporten, et venant de Finlande, était aux portes de Stockholm; on feignit de lui assigner des quartiers [1], et chaque jour on faisait partir du port de Stockholm plusieurs bateaux chargés de provisions pour cette armée imaginaire. L'impossibilité de sortir de la ville sans avoir un passeport signé par le roi fit tout le succès de cette ruse qu'elle empêcha de vérifier. Ce ne fut qu'un mois après la révolution que Sprengporten, retenu longtemps par des vents contraires dans le golfe de Finlande, parut aux portes de Stockholm à la tête d'un détachement tiré de la garnison de Sweaborg [2].

Ces mesures d'intimidation ne suffirent pas à Gustave. Dans la matinée du 21, le régiment des gardes investit le palais; des canons furent amenés dans la cour qui fait face à la salle des états et braqués sur les fenêtres. Des artilleurs, la mèche allumée, se tinrent près de leurs pièces pendant toute la séance, à laquelle chacun des membres de la diète se hâta de se rendre pour éviter la peine réservée à ceux qui ne se présenteraient pas. Ils

1. Sheridan's History.
2. Posselt.

arrivaient isolément et, après avoir jeté un coup d'œil sur les formidables préparatifs que l'on avait faits pour les recevoir, ils entraient dans la salle en victimes résignées. On n'avait pas permis aux différents ordres de se réunir dans leurs chambres respectives et d'entrer en séance précédés de leurs orateurs; le maréchal de la diète se présenta lui-même sans le bâton qui était la marque distinctive de sa charge.

Gustave parut enfin, suivi d'un brillant cortége, revêtu des insignes royaux et portant le sceptre d'argent de Gustave-Adolphe. Il s'assit sur le trône qui avait été disposé à l'extrémité de la salle et prononça, au milieu d'un profond silence, une longue harangue dans laquelle il s'attacha à peindre les maux que les divisions intestines avaient causés à la Suède. En voici quelques fragments :

« Depuis longtemps la nation est en proie aux dissenssions de deux partis qui en ont fait, pour ainsi dire, deux peuples distincts mais conspirant ensemble à la ruine de la patrie. La division a produit la haine; la haine a inspiré la vengeance; la vengeance a excité la persécution. . . . .
Ces secousses, produites par un petit nombre de personnes, ont ébranlé le royaume. Les deux partis ont fait couler des flots de sang, et le peuple a été victime d'une désunion qui ne l'intéressait que par les malheurs qu'elle a entraînés. L'unique but

de ceux qui dominaient était d'affermir leur pouvoir. Tout devait se rapporter à ce but, souvent aux dépens des citoyens, toujours au détriment de l'état. La loi était-elle claire, ils en altéraient le texte; était-elle évidemment contraire à leurs vues, ils la détruisaient entièrement : rien n'était sacré pour des hommes guidés par la haine et la vengeance. . . . .
. . . . C'est dans cette funeste situation que j'ai trouvé l'état lorsque, par les décrets de la Providence, j'ai été élevé au trône. Vous savez que je n'ai rien épargné pour vous réunir; j'ai toujours insisté, lorsque je vous ai parlé comme votre roi, sur l'union nécessaire entre vous et sur l'obéissance aux lois. J'ai sacrifié tout ce qui pouvait me toucher personnellement; je ne me suis refusé à aucun engagement, à aucune démarche, quelque pénible qu'elle fût, pour parvenir à un but si salutaire. S'il y a quelqu'un parmi vous qui ose nier cette vérité, qu'il se lève hardiment et qu'il dépose contre moi [1] !»

Gustave s'était levé en prononçant cette phrase [2]. Il regarda fièrement l'assemblée qui, comme on doit le supposer, ne trouva rien à dire, puis il continua :

1. Œuvres complètes de Gustave III, tome Ier.
2. Sheridan's History.

« . . . . Le Tout-Puissant a manifesté sa colère contre l'injustice de ceux qui avaient usurpé la domination. La terre a fermé son sein, elle a refusé ses dons; la cherté des grains, la famine ont répandu la calamité dans tout le pays; et vous, bien loin de remédier à tous ces maux lorsque je vous y conviais, vous ne pensiez qu'à satisfaire vos vengeances particulières, tandis que vous deviez voler au secours de ceux qui vous avaient confié leurs intérêts. . . . .
Mes représentations ayant été inutiles, mes efforts superflus, j'ai gémi sur le sort de ma chère patrie, j'ai attendu en silence ce que la nation penserait de la conduite de ses députés tant envers moi qu'envers elle-même. Une partie de la nation a porté patiemment le joug en soupirant. . . . . Le désespoir a éclaté dans un coin du royaume, et l'on y a pris les armes. En cette circonstance le royaume, la vraie liberté et la sûreté publique, sans compter ma propre vie, étaient exposés au plus grand danger. Je n'ai trouvé, après l'assistance du Très-Haut, d'autre remède à nos maux que de recourir aux moyens dont toutes les nations courageuses se sont servies, et que la Suède elle-même mit autrefois en usage lorsque, sous les drapeaux de Gustave-Wasa, elle brisa le joug de la tyrannie et de l'oppression. Dieu a béni mon entreprise. J'ai vu tout à coup se ra-

nimer dans l'esprit de mes peuples ce zèle pour la patrie qui enflamma Engelbrecht et Gustave-Erickson. Tout a heureusement réussi. J'ai sauvé ma personne et le royaume sans qu'aucun de mes sujets ait éprouvé le moindre dommage. Vous êtes dans l'erreur si vous me supposez d'autres désirs que celui de faire régner la liberté et les lois. J'ai promis de gouverner un peuple libre; cette promesse est d'autant plus sacrée qu'elle était volontaire, et ce qui arrive aujourd'hui ne me fera point départir d'une résolution qui n'est pas fondée sur la nécessité, mais sur ma conviction intime. Loin de porter atteinte à la liberté, je ne veux qu'abolir la licence et substituer à l'arbitraire, qui jusqu'ici a gouverné le royaume, une forme de gouvernement sage et régulière, telle que la prescrivent les anciennes lois de la Suède et telle qu'elle était établie sous nos glorieux prédécesseurs. . . . .
Cette loi, qui doit nous lier respectivement, on va vous en donner connaissance. . . . .
Le Dieu tout-puissant, devant qui rien n'est caché, lit dans mon cœur les sentiments dont je suis pénétré; qu'il daigne répandre sa bénédiction sur vos conseils et sur vos décisions [1] ! »

Le roi s'assit; toute l'assemblée demeurait silen-

1. Œuvres complètes de Gustave III, tome Ier.

cieuse. Les puissants de la veille avaient vu tomber si vite l'orgueilleux échafaudage construit par eux avec tant de soins, qu'ils demeuraient aussi abattus que surpris d'un coup tellement soudain. Gustave, remettant alors des papiers à son secrétaire, placé près du trône, annonça aux états qu'ils allaient entendre la lecture de la nouvelle constitution, qu'il soumettait à leur examen. Cette nouvelle Forme de gouvernement consistait en cinquante-sept articles [1], dont quatre surtout assuraient au roi un pouvoir auquel les souverains de la Suède n'étaient plus habitués. L'un de ces articles donnait au roi le droit d'assembler et de dissoudre les états à volonté ; le second lui accordait la libre disposition de l'armée, de la marine, des finances, et de tous les emplois civils et militaires ; par le troisième, les impôts existants étaient rendus perpétuels, et le roi se réservait, en cas de nécessité pressante, la faculté d'en établir et percevoir quelques-uns en attendant l'ouverture de la diète ; enfin, d'après le quatrième, les états ne pouvaient délibérer que sur des propositions du roi.

Après la lecture de cette nouvelle constitution, Gustave demanda aux membres des divers ordres s'ils l'approuvaient. Ils répondirent par des ac-

1. Et non pas en six, comme l'avance si légèrement M. Le Bas. (*Univers pittoresque.*)

clamations, en hommes qui savent adroitement prendre leur parti d'un échec désormais irréparable. Un membre de l'ordre des nobles se leva, seul, pour proposer un amendement. Il voulait que la quotité présente des impôts fût limitée à un certain nombre d'années. Mais le maréchal de la diète refusa de mettre aux voix cet amendement sans avoir l'agrément du roi, et le roi témoigna le désir que l'article demeurât tel qu'il était, ajoutant qu'il ne comprenait pas que la noblesse eût moins de confiance en lui que les autres ordres.

Alors le maréchal de la diète et les orateurs des quatre ordres signèrent la constitution; puis les états prêtèrent serment en suivant une formule dictée par Gustave lui-même. De ce moment la révolution reçut le diplôme de légalité qu'elle venait demander si hardiment aux vaincus.

Une scène bizarre devait couronner l'œuvre de Gustave. A peine le serment avait-il été prêté que le roi, ôtant sa couronne et tirant de sa poche un livre de prières, entonna, d'une voix forte, le *Te Deum*, qui fut dévotement chanté par toute l'assemblée étonnée [1].

Faire chanter par les états un cantique d'actions de grâces en l'honneur de la victoire qui venait de leur enlever leurs plus chers priviléges, ce fut sans doute le coup de maître de Gustave III.

1. Sheridan's History.

LIVRE QUATRIÈME

I.

CONSÉQUENCES DE LA RÉVOLUTION DE 1772. — MESURES POLITIQUES ET ADMINISTRATIVES DE GUSTAVE III.

La révolution qui venait d'être si habilement conduite par Gustave, était assurément aussi nécessaire qu'inévitable. Ludwig Posselt, l'historien allemand de Gustave III, dit, d'après un écrit publié en Suède : « Les Suédois les plus attachés à l'ancien gouvernement conviennent eux-mêmes que, si les choses fussent demeurées plus longtemps dans le même état, la Suède *allait subir le sort de la Pologne*, et que si quelques puissances étrangères, bien d'accord entre elles, fussent survenues au milieu du désordre général, la Suède succombait sans résistance [1]. »

La modération très-remarquable avec laquelle Gustave usa de la victoire prouve seule qu'il méritait de réussir dans son audacieuse entreprise. Il pouvait se faire roi absolu et préféra donner une

1, Posselt. — Hoephens Gedæchtnissrede auf Tessin.

sage constitution à la Suède; il lui eût été facile de livrer à de terribles réactions le parti qui s'était montré si hostile à ses projets. Il s'en abstint consciencieusement. Sa conduite, qui pendant la crise avait été celle de l'homme politique le plus habile, reçut, après la victoire, un beau reflet de son chevaleresque caractère.

Durant les trois jours de la détention que subirent les membres de la diète, Gustave eut soin de faire connaître à leurs familles l'état quotidien de leur santé. Quelques femmes de sénateurs reçurent également des lettres du roi, qui avait voulu les rassurer sur le sort de leurs maris, et leur annoncait qu'il les leur rendrait bientôt. Tous furent en effet promptement remis en liberté, excepté cependant le général Pecklin, dont la détention se prolongea quelques mois.

Gustave ne fut point ingrat envers les hommes qui avaient secondé son entreprise. Le capitaine Hellichius, qui le premier avait mis la main à l'œuvre, fut anobli, ainsi qu'il en avait témoigné le désir et reçut le beau nom de *Gustafskœld* (bouclier de Gustave). Il fut de plus fait colonel. Le prince Charles fut créé duc de Sudermanie, et le prince Frédéric duc d'Ostrogothie; on doubla leurs pensions annuelles. Les officiers de gardes du corps obtinrent des grades; les sous-officiers reçurent des médailles et de l'argent. L'écharpe

blanche que le roi et ses partisans avaient portée le 19 août fut adoptée par tous les officiers suédois, et devint une partie de l'uniforme. Les dénominations de *bonnets* et de *chapeaux* furent proscrites afin que l'on pût perdre jusqu'au souvenir des factions qui avaient si longtemps agité la Suède. Enfin les états eux-mêmes se chargèrent de consacrer la révolution qui venait de s'opérer en faisant frapper une médaille représentant Gustave sous la figure d'un pilote dirigeant un vaisseau désemparé sur une mer furieuse, et saluant de la main le soleil levant, emblème des félicités futures du pays. *La Suède sauvée*, telle était la devise de cette médaille.

Mais les états ne s'en tinrent pas là; ils adressèrent au roi en se séparant, le 9 septembre 1772, le plus humble de tous les discours.

Cette harangue, dont l'humilité allait même jusqu'au ridicule, renfermait la phrase suivante :

« Il était réservé à notre roi bien-aimé le magnanime Gustave III (et ce sera pour lui une gloire immortelle), de sauver le royaume sur le penchant de l'abîme avec l'aide de la Providence, et grâce à son intrépidité personnelle, jointe au courageux patriotisme des princes Charles et Frédéric [1]. »

Les états se chargèrent eux-mêmes, on le voit,

1. Sheridan's History.

de prouver que l'on avait eu raison en leur ôtant le pouvoir. D'ailleurs en tous temps, en toutes circonstances, les droits du succès ont été promptement reconnus.

Le 7 décembre, le colonel Sprengporten, dont l'armée était censée camper depuis trois mois dans les environs de Stockholm, arriva à la tête de quelques mille hommes rassemblés par lui en Finlande, et escorté de cinq cents dragons. Gustave, suivi d'un cortége nombreux, se rendit aussitôt aux portes de Stockholm pour recevoir dignement ce fidèle ami, dont le concours lui avait été si précieux. Il marcha au-devant de la petite armée, embrassa Sprengporten et le nomma lieutenant-général [1].

Quelques jours avaient suffi pour rendre le calme à la Suède, après cette révolution singulière dans laquelle il n'y avait en quelque sorte pas eu lutte, et qui n'avait été suivie d'aucune réaction, comme toutes les révolutions justes qui sont d'avance accomplies dans les esprits, et par conséquent n'ont pas besoin de procéder par la violence. Mais dans toute révolution il y a deux phases : le mouvement intérieur, quelque faible qu'il soit, et le contre-coup extérieur, presque toujours grave. Les relations internationales sont combinées de

1. Posselt.

telle façon qu'un peuple ne peut pas faire ses affaires sans que ses voisins cherchent tout aussitôt à s'en mêler. C'est ce qui arriva à propos de la révolution de 1772.

On sait que la Russie avait garanti la constitution de 1720. Fidèle au principe constant de sa politique, et satisfaite de l'abaissement d'une nation voisine et rivale, elle fut singulièrement froissée de la victoire remportée par le jeune Gustave sur la vieille Forme de gouvernement, qui avait si longtemps permis à ses agents de gouverner la Suède. Gustave venait de rendre à son pays l'existence politique qu'il avait perdue, l'indépendance qu'il n'eût jamais dû perdre ; Catherine II, jalouse d'un tel succès, mais occupée en ce moment par les Turcs, pouvait, nonobstant cette diversion ou même en accélérant des négociations déjà entamées avec la Turquie, se mettre promptement en état de relever les armes à la main la constitution renversée, et les prétentions oligarchiques anéanties par le roi de Suède.

Déjà le Danemarck, entièrement soumis à l'influence russe depuis la mort de Struensée, prenait une attitude belliqueuse que ne motivaient pas complètement quelques soulèvements des Norwégiens surchargés d'impôts. Une armée danoise venait même d'être envoyée à Christiania, sous le commandement du général Huth. Gustave com-

prit bientôt qu'il fallait, par une démarche hardie, intimider à la fois et le Danemarck et la Russie, pour éviter une guerre menaçante, et, bien que la saison fût déjà très-avancée, il sortit un jour de Stockholm annonçant qu'il allait entreprendre le voyage que, par une vieille coutume, les souverains suédois faisaient toujours après leur couronnement. C'était en réalité pour se rapprocher des frontières de la Norwége que Gustave quittait ainsi sa capitale au commencement de l'hiver.

Il s'était arrêté quelques jours à Ekholmsund; des paysans norwégiens, députés vers lui, vinrent lui rendre hommage en lui affirmant qu'il n'avait qu'à se montrer à la tête de quelques troupes sur les frontières de la Norwége pour déterminer les mécontents à renverser la tyrannie danoise. Gustave, enchanté de se voir secondé de la sorte dans son projet d'intimidation, promit d'appuyer par les armes les tentatives d'insurrection qui auraient pour but de rendre à la Norwége sa liberté et son bonheur [1].

Quelques jours après il montait à cheval, et suivi du prince Frédéric, son frère, des sénateurs Lieven et Ulric Sheffer, il parcourait les frontières norwégiennes, ce que l'on n'avait pas fait depuis

1. Mémoire depuis la paix d'Hubertzbourg, par Frédéric II, chap. Ier.

Charles XII. Par cette démonstration, Gustave ne prétendait au reste qu'effrayer ses deux antagonistes, le Danemarck et la Russie. Il savait à quoi s'en tenir sur les propositions que les mécontents lui avaient faites, et comprenait peut-être que, si la Norwége devait un jour devenir inévitablement le plus précieux fleuron de la couronne suédoise, ce jour n'était pas encore arrivé. Cette promenade, inoffensive par le fait, n'en porta pas moins l'inquiétude à Pétersbourg et à Copenhague.

Gustave, qui venait de diriger si habilement une révolution, semblait aux deux cours un bien dangereux adversaire; et tandis que le jeune roi, dont la popularité s'accroissait de jour en jour, reconnaissait simplement un terrain sur lequel il pourrait venir combattre plus tard, les deux puissances, menacées, l'une dans son influence, l'autre dans son territoire, lui attribuaient les plus ambitieux desseins. Trop heureuses lorsqu'elles furent désabusées par la conduite modérée de Gustave, d'en être quittes à si bon marché, elles ne songèrent plus d'abord à s'opposer au *fait accompli* de Stockholm, et la promenade politique du jeune roi put momentanément se transformer en voyage d'utilité publique.

Il visita OErebro, Carlstadt, les ruines du fort d'Eda et les travaux commencés par les derniers rois de Suède pour l'exécution du gigantesque

canal qui, réunissant les trois lacs Mœlar, Hielmar et Wenern, devait faire communiquer la mer Baltique à la mer du Nord autrement que par le dangereux détroit du Sund. Gustave, dont la pensée hardie ne concevait pas d'obstacles, prit en quelque sorte l'engagement de poursuivre ces travaux en gravant son nom sur un rocher peu distant du village de Trollhatta [1]. Une colonne de marbre fut bientôt élevée en cet endroit; mais il n'était pas réservé au jeune voyageur de mettre la dernière main à l'œuvre commencée, et d'autres temps devaient voir accomplir cette entreprise digne des Romains.

Il retourna à Ekholmsund où l'attendaient d'importantes nouvelles. Le Danemarck, revenu de sa frayeur première et d'ailleurs excité par la Russie trop occupée elle-même pour prendre l'offensive, envoyait de nouvelles troupes en Norwége et avait ordonné au général Huth de se porter vers les frontières de la Suède afin d'être tout prêt à repousser une invasion.

La czarine, de son côté, craignant ou feignant de craindre que ses provinces les plus voisines de Stockholm, la Livonie et la Finlande, fussent inquiétées par l'audacieux Gustave, faisait reve-

1. Ce village, situé à sept milles et demi environ de Gothembourg, est fameux par les immenses cascades du Gotha-Aelf, nommées communément *Cataractes de Trollhatta*.

nir vingt mille hommes de l'armée de Pologne.

Gustave rassembla tout aussitôt neuf régiments dont il confia le commandement au général Spens et au comte de Sheffer; de plus il expédia à Stockholm l'ordre de mettre l'armée sur le pied de guerre afin qu'elle fût prête à entrer en campagne au commencement de l'année 1773 [1].

Puis, comme il n'ignorait pas qu'une correspondance diplomatique n'est jamais mieux appuyée que par une attitude belliqueuse, il fit passer à Copenhague une note assez hautaine dans laquelle il demandait des explications au sujet des armements et préparatifs de guerre que le Danemarck venait de faire.

Son intention positive était alors de commencer les hostilités dans le cas où la réponse de la cour de Copenhague serait trop fière ou trop équivoque; le danger d'une guerre était donc imminent, car il était peu probable que le Danemarck, mal conseillé par la Russie, cédât en cette circonstance difficile; fort heureusement le roi de Prusse, Frédéric II, s'aperçut que ses propres intérêts pourraient être compromis dans la lutte qui se préparait, et vint à temps jouer un rôle de conciliation que sa politique personnelle lui commandait. Frédéric, allié de la czarine et possesseur récent de la Prusse occidentale, comprenait combien la paix

1. Posselt.

était indispensable à la consolidation de sa nouvelle puissance; il savait qu'une guerre entre le Danemarck et la Suède devait nécessairement entraîner bientôt dans le conflit et la Russie et lui-même; aussi engagea-t-il promptement la cour de Copenhague à répondre de telle sorte que le roi de Suède fût satisfait [1]. Gustave le fut en effet, et après avoir donné aux troupes réunies sur les frontières de Norwége l'ordre de retourner dans leurs quartiers, il partit pour Stockholm.

Avec une activité peu commune, il se mit aussitôt à réorganiser et l'administration et les tribunaux. De graves abus avaient depuis longtemps pris racine; il fallut les extirper, et certes ce ne fut pas un des moindres mérites de Gustave que ce zèle pour toutes les améliorations, que cette tendance vers tous les progrès. Par ses ordres fut abolie la torture, legs affreux des temps barbares; par ses soins les finances furent plus sagement et plus habilement dirigées. Des hôpitaux furent fondés, des facultés de médecine créées. Enfin, durant les six années de paix qui s'écoulèrent entre la révolution de 1772 et la diète de 1778, Gustave s'occupa constamment de la prospérité et du bonheur de la Suède; noble tâche qu'il avait entreprise, et qu'il considérait avec raison comme son plus beau titre à la gloire.

1. Mémoires de Frédéric II, chap. 1er.

II.

La Cour, la Littérature, les Arts. — Naissance d'un prince royal.

Gustave III a été le Louis XIV de la Suède. Il a eu les défauts et les qualités du grand roi; il a été chevaleresque et magnifique comme lui; comme lui il a imprimé à son époque les plus nobles tendances vers les beaux-arts, et a laissé des monuments de son passage. Gustave semble avoir eu constamment sous les yeux cette grande figure dont Versailles était le cadre, soit qu'il cherchât à se créer une cour à la française, soit que son génie et son imagination réunis lui fissent adopter une politique toute généreuse, une attitude de paladin couronné. Du reste il fut aussi bien servi par son époque que Louis XIV l'avait été par son siècle. Le développement des sciences et des lettres en Suède date de son règne, qui fut pour elles le moment de transition et de transformation qui devait lier le passé à l'avenir.

Les six premières années qui suivirent la révolution de 1772 furent, au dire de tous les historiens de Gustave [1], les plus heureuses années de sa vie. Il avait, en effet, réalisé, durant ces six an-

1. Posselt. Caractere und anecdoten.

nées, tout ce que son ambition avait jamais pu rêver. L'Europe applaudissait à son énergie, la paix avait été maintenue, grâce à son habileté, et, dans le glorieux repos qu'il avait su se ménager, il pouvait se livrer sans crainte aux fantaisies créatrices de son imagination féconde.

Il voulut avoir une cour brillante, une cour sur le modèle de celle de Versailles qu'il avait si récemment admirée. Il voulut avoir un Opéra au moins aussi magnifique que celui de Paris et, ce qui était peut-être plus difficile, une troupe de danse et de chant digne du palais qu'il allait lui construire, admirable monument élevé aux beaux-arts; par ses soins Stockholm s'embellit avec une rapidité très capable de faire croire que Gustave était un enchanteur, et n'avait qu'à frapper la terre avec sa baguette pour en faire sortir des édifices qui, du reste, sont encore remarquables au milieu des constructions nouvelles par leur noble élégance.

La cour de Suède se composait alors, indépendamment du roi et de la reine Sophie-Madeleine, de la reine douairière, Louise-Ulrique, qui ne mourut qu'en 1782; du prince Charles, duc de Sudermanie, et du prince Frédéric, duc d'Ostrogothie.

Il y avait deux maréchaux de la cour, les barons de Sroemfelt et de Cederstroem; les principaux gentilshommes de la chambre étaient : le baron d'Armfelt, favori du roi, et qui, par ses talents,

méritait cette faveur; M. de Forsell l'homme le plus élégant de la cour, dont les bijoux et les dentelles fournissaient aux dames de Stockholm un perpétuel sujet d'admiration; M. de Borgenstierna, les barons de Taube, de Wrede et Sparre, les comtes Eckeblad, de Wachtmeister, Posse et Steinbock. Parmi les grands seigneurs qui paraissaient à la cour, lorsqu'ils n'étaient pas employés dans les négociations diplomatiques, ou dans les hautes fonctions de l'armée, on peut citer les comtes de Brahé, de Bonde, de Sheffer, de Horn, de Fersen, d'Essen, de Lœwenhielm et de La Gardie. Le baron de Stierncrona était chambellan de la reine, et le comte de Lœwenhaupt, grand-maître de l'écurie.

Gustave avait toujours eu la pensée d'introduire en Suède un nouveau costume national, et d'établir des règlements somptuaires; il écrivit même un mémoire pour prouver que cette réforme dans le costume suédois était chose urgente et indispensable[1]. Toujours est-il qu'il en fit la proposition au sénat, et que, cette propòsition ayant été admise, le nouveau costume fut généralement adopté : il était imité de l'ancien costume espagnol. Les femmes durent porter à la ville une longue mantille noire. Leur habit de cour, comme celui des hommes, fut en soie ou satin bleu doublé de

1. Œuvres complètes de Gustave III, tome Ier.

blanc; le vêtement ordinaire des hommes dut se composer d'un justaucorps, de haut-de-chausses, d'une écharpe et d'un manteau noirs doublés de feu. Le roi se réserva seul le droit de porter des étoffes de toutes couleurs.

Cette uniformité dans le costume donnait à la cour de Suède un aspect tout particulier et très-imposant, au dire des étrangers qui la virent alors [1].

Le choix du bleu et du blanc pour les habits de cour et de gala était du reste assez heureux.

Indépendamment des réceptions et fêtes de la cour, Gustave institua dans la grande salle de la Bourse de Stockholm un bal paré qui avait lieu tous les huit jours durant la saison d'hiver. Ce bal commençait à *six heures* du soir et finissait à onze heures ou minuit, chose qui paraîtrait bien étrange sans doute à la génération actuelle des danseurs, mais qui était toute naturelle au temps où l'on soupait. La famille royale y venait presque toujours, et la reine se plaçait avec les dames d'honneur sur une estrade ou balcon qui entourait la salle tandis que le roi et les princes parcouraient la foule.

Plus tard ces réunions, qui avaient été en quelque sorte placées sous les auspices de la cour, furent éclipsées par les bals parés et masqués qui

1. Caractere und anecdoten.

furent donnés dans la salle de l'Opéra. Cette salle admirable était ornée avec une rare magnificence; elle renfermait cinq rangs de loges décorées avec goût et un peu à la manière italienne. Un lustre d'une remarquable dimension, supportant un grand nombre de girandoles, l'éclairait puissamment.

L'Opéra de Stockholm fut bientôt, grâce aux soins de Gustave, capable de rivaliser avec l'Opéra de Paris; et la reine mère, Louise-Ulrique, arrivant un jour de Berlin où elle avait entendu de bons chanteurs et admiré de fort jolis ballets à la française, ne put revenir de sa surprise lorsque, invitée par Gustave à honorer de sa présence une représentation de l'Opéra suédois, monté pendant son absence, elle vit que la troupe de Stockholm chantait et dansait encore mieux que celle de Berlin.

« Je vous souhaite, mon fils, dit-elle à Gustave, de réussir toujours et en tout aussi bien que venez de le faire[1]. »

La troupe dansante comptait alors parmi ses premiers sujets mesdemoiselles Bassi et Slottberg. Mademoiselle Bassi était une des meilleures élèves de notre Dauberval. Quant aux chanteurs, ils se recrutaient souvent à Paris. Les opéras les plus fameux que l'on représenta sur le théâtre de Stockholm, sous Gustave III, furent *Gustave-*

1. Caractere und anecdoten.

Wasa et *Gustave-Adolphe*, dont les paroles sont dues à la plume du poëte Kellgren, le plan à Gustave III, et la musique à Naumann et l'abbé Vogler. Kellgren composa aussi un opéra, intitulé *Didon*, qui obtint du succès ; mais celui de *Gustave-Wasa* fut si extraordinaire qu'il fallait s'inscrire deux mois d'avance pour avoir une loge [1]. On attribua l'opéra de *Thétis et Pélée* à Gustave III, dont le nom ne fut pourtant pas mis sur le livret, comme il le fut sur beaucoup d'autres qui jouirent d'une grande faveur. Gustave était, en effet, un littérateur très-distingué. Ses compositions dramatiques se font remarquer par une grande entente de la scène et par des détails pleins d'esprit. On a traduit en français les opéras et les drames de Gustave ; il en a écrit plusieurs, tels que *Helmfelt*, *Marthe Baner*, *le Jaloux napolitain*, et *Siri Brahe, ou les Curieuses* [1]. Cette dernière pièce est surtout remarquable par le style et l'intrigue. Digne émule littéraire de son oncle Frédéric, Gustave a su, plus heureux que lui, éviter la jalousie des succès d'autrui, faiblesse impardonnable du grand homme. Sa bienveillance pour les auteurs suédois de son temps et les encouragements de tout genre qu'il leur prodigua en sont

1. Caractere und anecdoten.

2. Voir la note I.

la preuve convaincante. Du reste, nous avons déjà dit que son règne avait été pour les beaux-arts, en Suède, une époque de véritable renaissance. Invités par l'exemple du roi à se livrer à leurs goûts littéraires, le comte de Creutz et le comte de Gyllenborg devinrent les chefs de la réaction qui se faisait sentir et se mirent à la tête de la jeune littérature suédoise. Le premier publia le roman d'*Atis et Camille*, considéré comme un petit chef-d'œuvre; l'autre fit preuve d'un style savamment correct dans plusieurs poëmes et un recueil de fables qui eurent un beau succès. Derrière eux se montrèrent bientôt deux littérateurs d'une espèce assez dissemblable, mais qui tous deux sont arrivés, par des chemins différents, à une grande célébrité. L'un était Charlotte Nordenflycht, surnommée la Sapho scandinave, et dont la mort fut en effet aussi bizarrement tragique que celle de la belle Lesbienne; Charlotte Nordenflycht, qui, après avoir écrit des poésies élégiaques d'une grande beauté, avoir fondé l'académie dont la devise est : *Utile dulci*, avoir été en relations amicales avec Fontenelle, Holberg et vingt autres célébrités étrangères de l'époque, finit, à l'âge de quarante-cinq ans, par succomber aux douleurs poignantes d'un dernier amour trahi et, véritable Sapho du Nord, se précipita dans les flots. L'autre fut Michel Bellman, poëte joyeux et philosophe, sorte

de Béranger suédois, dont les refrains ont charmé les veillées populaires, et dont le souvenir n'est pas encore effacé chez le peuple dont il a peint les mœurs.

Nous citerons encore Hallmann et Kexell : leurs drames comiques, surtout ceux du premier, abondent en traits spirituels et sont, pour la plupart, autant de satires pleines de gaieté. L'intrigue y est ordinairement négligée au profit des accessoires et des détails.

Léopold composa, avec un remarquable talent, des odes pleines d'énergie, entre autres celle sur la bataille de Swensksund, des tragédies et des opéras peut-être un peu trop à la manière française d'alors; il écrivit aussi de charmantes idylles, qui seules auraient suffi pour lui faire une grande réputation.

Si la littérature eut, sous le règne de Gustave III, de nombreux et glorieux représentants, la peinture et la sculpture furent aussi heureuses. Les peintres Sæfvenborn, Hoffman, Pilo, Hillerstroem ont laissé de beaux souvenirs de leur passage, et le célèbre sculpteur Sergell, si digne de sa célébrité, après avoir parcouru la France et l'Italie, est venu doter son pays de chefs-d'œuvre qui l'ont placé au premier rang des artistes suédois. Gustave l'honorait d'une amitié véritable, et avait su tout d'abord apprécier ce talent d'élite. Sergell a

survécu à son illustre protecteur, dont il a exécuté la statue en bronze et le mausolée. Dans son œuvre deux statues sont particulièrement admirées : la Vénus et le Cupidon. La première de ces deux statues imitée, pour le corps, de la Vénus grecque, reproduit, dit-on, le buste de la belle comtesse de Hœpken, l'une des huit dames d'honneur de la reine Sophie-Madeleine [1]. Les tombeaux de Linnée et de Descartes, que l'on doit au poétique ciseau de Sergell, sont d'une sévère et noble composition.

Gustave, qui aimait les plaisirs fastueux, appela bien souvent les arts à son aide pour embellir les fêtes qu'il se plaisait à donner aux habitants de Stockholm. Ces fêtes, véritables merveilles qui n'eurent qu'un défaut, peut-être, celui de coûter trop cher, se renouvelèrent fréquemment et égayèrent tous les instants que Gustave dérobait à la politique.

Le jour où la statue de Gustave-Wasa fut érigée par les soins de Gustave III, fut célébré comme un jour de fête nationale. Gustave avait composé pour cette circonstance un opéra intitulé *la Fête de la Suède*. La représentation de cet opéra termina dignement, par sa pompe inusitée, cette journée populaire. Du reste, pendant les quelques

1. Caractere und anecdoten.

années paisibles qui s'écoulèrent depuis la révolution de 1772, Gustave ne perdit pas une seule des occasions où son goût pour le faste et la magnificence pût se développer à l'aise. Peut-être en souvenir des fêtes brillantes dont Louis XIV était l'âme et le héros, et surtout à cause de ses propres sympathies pour tout ce qui ressemblait aux délassements chevaleresques, Gustave voulut plusieurs fois paraître dans des tournois, dont le plus beau fut donné à Ekholmsund. Le bruit de cette fête vint jusqu'en France : elle fut splendide en effet. Gustave, accompagné de six chevaliers, se présenta dans la lice et défia, par un cartel qu'il fit lire à son héraut d'armes, tous les chevaliers suédois ou étrangers en état de manier les armes, à se présenter et à combattre contre cette devise : *L'amour tardif est le plus vrai et le plus durable*[1]. Plusieurs chevaliers combattirent. Leurs armes étaient des épées, des lances et des massues. Pour admirer ce spectacle, aussi original que magnifique, les populations accouraient en foule, et la cour s'était rendue à Ekholmsund. Gustave fut vainqueur dans toutes les passes-d'armes auxquelles il prit part. Plus tard, un autre carrousel fut donné au palais de Drottningholm : il fut moins brillant que celui d'Ekholmsund.

1. Posselt.

Mais au milieu des plaisirs de cette cour brillante, un chagrin secret venait parfois attrister Gustave. Il n'avait point encore d'héritier.

Onze années s'étaient écoulées cependant depuis son mariage avec Sophie-Madeleine, charmante princesse qui d'abord élevée sévèrement par la reine douairière de Danemarck, avait rencontré chez la reine Louise-Ulrique un accueil non moins sévère. Son aimable caractère ayant souffert de cette contrainte primitive, elle fut dominée bientôt par une timidité invincible qui passa pour de la froideur aux yeux de Gustave. Tant qu'elle ne fut que princesse royale, elle évita les fêtes de la cour et sembla leur préférer les jouissances paisibles de son intérieur. Lorsque Gustave monta sur le trône, elle adopta d'assez bonne grâce les idées et les goûts du jeune roi, parut souvent en public, mais portait au milieu des réunions les plus brillantes, cette mélancolie profonde dont un hasard vint faire connaître le secret.

Sophie-Madeleine aimait Gustave, et par une véritable fatalité Gustave ne croyait pas être aimé d'elle. La timidité de la reine avait, nous venons de le dire, toujours passé pour de la froideur, et Louise-Ulrique, par un indéfinissable sentiment, la jalousie, peut-être, avait contribué à l'éloignement de Gustave pour sa belle-fille. Pendant tous les voyages que le roi avait entrepris, une correspon-

dance s'était engagée néanmoins, mais Gustave n'avait trouvé dans les lettres de la reine qu'une insignifiance et une froideur qu'il avait souvent déplorées.

Un jour, comme il revenait de Finlande, il fit partir en avant un courrier porteur de dépêches pour la famille royale ; ce courrier devait retourner promptement auprès du roi. Sophie-Madeleine profita de cette occasion pour témoigner à Gustave tout le bonheur que son retour allait lui causer. Elle se mit à écrire, et lorsque sa lettre fut terminée, voulut la faire copier et mettre au net (comme elle le faisait toujours) par une femme de chambre danoise, qu'elle avait depuis son mariage. Cependant le courrier était pressé et la copie se faisait attendre. Tout à coup la jeune duchesse de Sudermanie, belle-sœur de la reine, entre précipitamment, s'empare en riant de la lettre de Sophie-Madeleine, et l'emporte, en affirmant à la reine que Gustave aura le plus grand plaisir à lire de son écriture[1].

La lettre partit en effet telle que Sophie-Madeleine l'avait écrite et conçue. Gustave étonné de trouver dans cette lettre une si chaleureuse expression de la tendresse de sa femme, fit un retour sur le passé, et ne put s'empêcher de remarquer une inexplicable différence entre cette dernière lettre et celles qui l'avaient précédée. Cependant la reine

1. Caractere und anecdoten.

triomphant de sa timidité et voulant peut-être sortir de l'isolement auquel ses habitudes craintives l'avaient condamnée, avait, depuis quelque temps, laissé son cœur diriger sa plume.

De retour à Stockholm, Gustave voulut savoir la cause de cette différence qui l'avait tellement frappé. Bientôt il apprit que la reine avait pour habitude de faire copier ses lettres par sa femme de chambre danoise. Cette femme, interrogée sévèrement, avoua qu'elle avait dénaturé les correspondances de Sophie-Madeleine, mais par ordre de la reine-mère. Cette excuse était-elle fondée? c'est ce qui n'a jamais été bien prouvé. Toujours est-il que la femme de chambre fut envoyée hors du royaume.

C'est à ce rapprochement du roi et de la reine, que l'on a attribué la naissance du prince royal. Cet événement fut accueilli avec transport par le peuple suédois, et célébré avec magnificence.

Les réjouissances publiques furent telles que Stockholm n'en avait jamais vu de pareilles. Malheureusement un accident déplorable vint assombrir ce jour de fête. Une salle très-vaste avait été construite au faubourg du Nord; un nombreux orchestre y avait attiré la foule, qui s'y livrait à des danses animées. Bientôt cette foule s'accrut tellement que les danses furent interrompues, bientôt aussi des cris d'angoisse et d'effroi s'étant fait entendre, chacun vou-

lut fuir, et beaucoup de gens périrent étouffés ou écrasés. Gustave put bien, en cette circonstance, secourir les veuves et les orphelins, mais non pas empêcher l'accident lui-même d'être considéré comme un présage fatal.

On choisit pour nourrice au jeune prince, une paysanne dalécarlienne, descendante du brave André Pertson, le sauveur de Gustave Wasa. Ce choix était heureux : il y a dans ces sortes de souvenirs un charme qui rend populaire la reconnaissance des rois.

Nous avons dit que la reine douairière, Louise-Ulrique, avait toujours montré pour sa belle-fille de la sévérité et de la raideur; Gustave s'en était aperçu plusieurs fois et avait témoigné son mécontentement de ces dispositions si peu bienveillantes. La naissance du prince royal amena une rupture entre Gustave et sa mère. Les causes de cette rupture appartiennent complètement à l'histoire; elles ont d'ailleurs été reproduites dans un but tellement grave, que nous ne pouvons les passer sous silence.

Au moment de la délivrance de la reine, Gustave envoya promptement à Louise-Ulrique une lettre par laquelle il lui annonçait la naissance de son fils, en ajoutant qu'il ne doutait pas que sa mère ne prît part à la joie que cet événement lui avait fait éprouver.

La reine douairière fut blessée, peut-être, du

doute exprimé par Gustave, et dans sa réponse elle inséra cette phrase, assez singulière :

« Quand tombera le voile qui couvre les yeux « du roi, il rendra plus de justice aux sentiments « de sa mère pour lui [1]. »

Cette phrase fut interprétée et commentée dans le but d'aggraver encore les torts de Louise-Ulrique envers sa belle-fille; et Gustave prêtant l'oreille aux insinuations des gens qui l'entouraient, écrivit à la reine-douairière que sa lettre avait produit un si fâcheux effet, qu'elle devait s'abstenir, pendant un certain temps, de paraître à la cour [2].

Plus tard, le parti qui ne pouvait pardonner à Gustave la révolution de 1772, se souvint de cette phrase ambiguë, et lui donna un sens et une importance qu'elle n'avait peut-être pas.

Lors de la révolution qui enleva le trône de Suède au fils de Gustave III, quelques exaltés rappelant la conduite de Louise-Ulrique à la naissance du prince royal, soutinrent l'illégitimité de Gustave-Adolphe IV.

Les hommes qui vont rechercher de telles souillures historiques, doivent craindre de s'entacher eux-mêmes, et il nous semble inutile de dire que le pouvoir qui remplaçait celui du roi déchu, ne

1. Voir la note II.
2. Caractere und anecdoten.

toléra pas ce genre d'investigation. De semblables moyens eussent été indignes de lui, et d'ailleurs il n'en avait pas besoin [1].

III.

TROUBLES EN DALÉCARLIE. — VOYAGES DU ROI EN FINLANDE, EN ALLEMAGNE, EN ITALIE ET EN FRANCE.

Ce fut à peu près vers cette époque que des troubles sérieux éclatèrent en Dalécarlie. La mesure fiscale qui assurait au domaine de la couronne le revenu assez considérable que l'on tire en Suède de la distillation de l'eau-de-vie, et lui en attribuait le monopole, fut la cause ou le prétexte de ces troubles. Précédemment, les paysans suédois avaient hasardé quelques réclamations, et dans la diète de 1778, on avait mis en délibération la question de droit que soulevaient ces requêtes.

1. M. Le Bas, qui semble avoir pris à tâche de jeter de l'odieux sur la conduite de Gustave III, a été rechercher dans *les Cours du Nord*, par Brown, véritable pamphlet qu'il n'aurait jamais dû consulter et qu'il copie souvent, une histoire scandaleuse au sujet de la naissance de Gustave-Adolphe IV. Des détails inconvenants sur les mœurs de Gustave III et de son frère le duc de Sudermanie, depuis Charles XIII, n'ont même pas arrêté M. Le Bas. Peut-être eût-il été plus sage de ne pas accorder ainsi toute confiance à un livre depuis longtemps jugé, et surtout de ne pas insérer dans un recueil, fait pour être populaire, des récits intimes de cette nature.
(*Univers pittoresque.* — Suède et Norwége, p. 248, 249, 250.)

L'ordre des paysans voulait alors présenter au roi une humble supplique dans le but d'obtenir pour chaque famille la faculté de distiller l'eau-de-vie nécessaire à sa propre consommation. On combattit ce projet en certifiant que le roi avait la ferme intention d'accorder de sa propre volonté ce qu'on allait lui demander, et en prouvant ainsi l'irrévérence et l'inopportunité de cette requête. Malheureusement Gustave ne connut aucune de ces intrigues; et lorsque les députés mécontents, auxquels cette ignorance faisait beau jeu, revinrent dans leurs terres, après la clôture de la diète, les paysans encouragés par eux, se crurent en droit de compter sur la réalisation de leurs espérances. Mais le gouvernement suédois ne devait pas remplir leur attente, ou pour mieux dire, ne le pouvait pas. C'est ce que les députés savaient à merveille. Ils exploitèrent au profit de leurs rancunes la mesure fiscale que le roi ne tarda pas à faire exécuter comme par le passé, et parvinrent ainsi à créer dans les provinces suédoises une agitation très-favorable à leurs projets, un mécontentement très-vif contre le gouvernement et le roi lui-même. On envoya en Dalécarlie des régiments qui rétablirent, sans doute, l'ordre matériel en s'emparant des principaux rebelles, mais ne purent extirper les racines de la rébellion.

Vers le milieu de l'année 1783, Gustave résolut

de se rendre auprès de l'impératrice Catherine. C'était la seconde fois qu'il faisait ce voyage. La czarine reçut avec joie la nouvelle de la prochaine arrivée du roi de Suède. Sa politique devait nécessairement en profiter. Aussi s'empressa-t-elle d'aller au-devant de lui jusqu'à Frédérickshamn, c'est-à-dire, jusqu'aux confins de la Carélie.

Un palais en bois magnifiquement orné et meublé, y avait été construit ainsi qu'un grand théâtre portatif où des comédiens italiens et français devaient jouer devant Leurs Majestés les chefs-d'œuvre dramatiques des deux nations. Un accident faillit rendre inutiles les frais que Catherine faisait pour recevoir Gustave. Le roi de Suède, en passant en revue quelques-uns de ses régiments près de Tavastéhus, avait fait une chute et s'était cassé le bras [1]. Malgré sa blessure, il ne voulut cependant point interrompre son voyage, et se rendit près de l'impératrice.

Pendant le séjour que Gustave fit à Frédérikshamn, Catherine ne laissa échapper aucune occasion de lui complaire. Le *comédien amateur* de Stockholm prit pour elle en cette circonstance

1. Les bourgeois de Stockholm ayant appris l'accident du roi, eurent l'idée, pour lui être agréables, de faire frapper en monnaie de cuivre soixante-douze mille écus destinés à entretenir à perpétuité un certain nombre de chirurgiens qui devaient guérir gratuitement tous ceux qui se casseraient à l'avenir un bras ou une jambe.

toutes les proportions d'un grand roi. Gustave aussi parut oublier les sarcasmes passés de sa spirituelle hôtesse; tous deux firent assaut de galanterie, et l'on comprend l'intérêt que Catherine pouvait avoir à ménager son hôte illustre. La plus grande partie de ses forces militaires avaient été dirigées sur la Crimée, et Gustave était homme à profiter contre elle de toutes les bonnes occasions. Elle lui avait d'ailleurs l'arrière-pensée de reconquérir la Livonie; aussi réunit-elle tous ses efforts pour maintenir et consolider la bonne intelligence entre la Suède et la Russie; et Gustave, enchanté d'une telle réception, reprit, après ces quelques jours passés dans des fêtes de tous genres, mais non pas perdus pour la politique, le chemin de Stockholm, où il arriva le 9 juillet 1783.

A peine revenu dans sa capitale, Gustave éprouva de nouveau le besoin du repos des affaires, et sentit renaître en lui son ancienne passion pour les grands voyages. Aussi dès la même année voulut-il en reprendre le cours, interrompu, comme nous l'avons vu, par la mort de son père. Il partit en octobre 1783, sous le nom de comte de Haga, et cette fois ce fut l'Italie qu'il voulut visiter. Il passa par l'Allemagne, alla prendre les bains de Pise, salua Gènes et Florence, et entra dans Rome le jour de Noël.

A Rome, il rencontra l'empereur d'Allemagne Joseph II, qui était venu rendre au pape la visite célèbre que celui-ci lui avait faite à Vienne. Pie VI, qui occupait alors le saint-siége, accueillit le roi de Suède avec une grande distinction, et lui témoigna la plus grande reconnaissance pour la protection éclairée, qu'il venait d'accorder aux catholiques en Suède. On raconte qu'en cette circonstance, le cardinal Antonelli, préfet de la propagande, complimentant Gustave à ce sujet, et plaçant cet acte de tolérance au-dessus des plus grandes actions de son règne, Gustave lui répondit :

« Ne louez pas en moi, monsieur le cardinal, ce que tout le monde pourrait faire; mais si Dieu me prête vie, je ferai des choses qu'il ne sera pas si facile d'imiter [1]. »

Gustave avait fait venir de Stockholm l'évêque Taube et le prédicateur Norberg, qui célébrèrent la solennité de Pâques selon le rite luthérien. Le roi et toute sa suite, revêtus de leur riche costume national, reçurent ce jour-là le sacrement sous les deux espèces, en présence d'une foule immense attirée par un spectacle si extraordinaire dans la capitale du monde chrétien. Le même jour s'ouvrait à Stockholm, et avec une grande pompe, une

1. Posselt.

église consacrée au culte catholique, tolérance bien digne d'un homme aussi supérieur que l'était Gustave; et cependant, en Suède, Gustave était soupçonné de concerter en ce moment avec le pape la réunion des deux églises. Les bruits les plus ridicules coururent alors. On prétendit qu'une assemblée de théologiens des deux religions devait avoir lieu à Vienne en présence du pape; que l'empereur présiderait cette assemblée, et que Gustave plaiderait devant cette cour spirituelle, en faveur de la réunion dont nous venons de parler [1].

Gustave avait quitté Rome vers la fin d'avril 1784, après y avoir passé quatre mois. Il fit, avant de quitter l'Italie, un voyage à Naples. Le comte de Razowmoski y avait été envoyé comme ambassadeur par l'impératrice, qui, voulant toujours conserver une certaine influence sur le roi de Suède, avait chargé le comte de surveiller toutes ses actions.

Gustave, qui pendant son séjour à Rome s'était lié avec le cardinal de Bernis, ministre de France, était vivement attendu à Paris, où il arriva dans les premiers jours de juin 1784. Là, Gustave pouvait entièrement satisfaire sa passion pour les beaux arts. Mais il sut aussi utiliser sérieusement ce voyage. Il renoua la vieille alliance de la France

1. Posselt.

avec la Suède, et par un traité conclu le 1er juillet, il céda à la France la jouissance du port de Gothembourg, qui devait servir d'entrepôt aux marchandises françaises, et obtint en échange de cet avantage commercial la petite île de Saint-Barthélemy, l'une des Caraïbes. La concession de cette île mettait les Suédois en rapport avec la Martinique, la Guadeloupe et les autres colonies françaises, et leur fournissait en outre un territoire propre à la culture du coton, du sucre et du café.

Gustave avait déjà, l'année précédente, établi des relations d'intimité entre la Suède et l'Amérique; et vers l'époque de son séjour en France, son ambassadeur, le comte de Creutz, signa, à Paris, avec Benjamin Franklin, un traité qui unissait les deux nations [1].

Enfin, après une absence de onze mois, Gustave retourna en Suède, dont il n'avait point négligé l'administration, malgré les distractions variées d'un aussi long voyage. Du reste, il avait voyagé avec fruit; observant les peuples qu'il visitait, étudiant scrupuleusement leurs institutions et leurs mœurs. Son retour fut signalé par des améliorations nouvelles et des règlements de haute utilité publique; même en ses moments de loisir, Gustave avait pensé à son pays.

1. Catteau-Calleville. — Correspondance de Gustave III.

IV.

LA DIÈTE DE 1786.

A son retour, Gustave trouva la Suède dans les angoisses d'une famine cruelle. C'était surtout en Dalécarlie que le fléau avait fait les plus déplorables ravages; sur les grands chemins, dans les forêts, on rencontrait à chaque pas des victimes inanimées de cette calamité épouvantable. Gustave, pénétré de la plus vive douleur, s'efforça d'atténuer de telles souffrances tout en songeant à les prévenir désormais, et fit distribuer une grande quantité de blé aux populations désolées. Bientôt, sous sa main protectrice, la Suède sentit peu à peu ses blessures se fermer.

Au milieu des soins que nécessitaient des circonstances aussi difficiles, Gustave n'avait pourtant pas négligé une occupation à laquelle il attachait une grande importance. Il dirigeait lui-même l'éducation du prince royal, son fils, et le jeune Gustave-Adolphe faisait les progrès les plus rapides et les plus étonnans. En effet, à peine âgé de huit ans, il s'exerçait, en présence de son père, à disputer avec les savants professeurs de l'université

d'Upsal, sur des sujets d'histoire et de politique, que le roi prenait soin d'indiquer lui-même [1].

Du reste ce développement prématuré des facultés intellectuelles du jeune prince était un mal, plutôt qu'un bien.

En 1786, Gustave convoqua les états, qui n'avaient pas été réunis depuis plus de six ans. Malgré tous les efforts de l'impératrice Catherine pour se maintenir avec le roi de Suède dans des termes de bonne intelligence, on peut croire qu'elle n'obtint point le succès qu'elle en espérait, car Gustave proposa aux états des mesures qui tendaient à faire échouer les projets de la cour de Russie. Catherine en fut inquiétée à tel point, qu'elle renonça au voyage de Crimée et rappela son ambassadeur qui ne l'avait pas informée à temps de la convocation des états, nouvelle qu'elle avait apprise cependant avant même qu'elle fût connue à Stockholm.

Dans le discours qu'il prononça à l'ouverture de la diète, le 8 mai 1786, Gustave peignit sous les couleurs les plus favorables les résultats que le royaume avait obtenus de son administration, résultats que la nation devait surtout à l'affranchissement du joug étranger. Il s'étendit ensuite sur l'état florissant dans lequel se trouvaient le com-

1. Politisches journal.

merce, la marine, et l'armée. « Cependant, ajouta-
« t-il, au milieu de tous nos changements, nous
« étions encore en souffrance. Depuis trois ans, la
« terre nous refusait une partie de ses produc-
« tions, les premières et les plus indispensables
« richesses d'un état. Cette calamité vint accroître
« mes sollicitudes pour mon peuple. Vous savez
« tous ce que j'ai fait lors de la disette publique.
« Puisse mon exemple vous engager à prendre
« aujourd'hui, de concert avec moi, les mesures
« nécessaires pour éviter le retour d'une calamité
« pareille [1]. »

A la fin de son discours, Gustave insista sur les soins minutieux qu'il donnait à l'éducation de son fils, et dont il faisait l'importante affaire de sa vie privée.

« J'aime à songer, » dit-il à ce sujet, « que le
« premier objet qui frappa ses regards encore
« purs, fut l'assemblée respectable des représen-
« tans d'un peuple libre, dont le roi est soumis
« aux lois aussi bien que ceux qu'il gouverne. »

Et à l'appui des résultats heureux qu'il se félicitait d'avoir obtenus, il fit interroger publiquement le jeune prince, qui étonna les états par l'étendue de ses connaissances, si peu en rapport avec son âge.

1. Posselt. — Œuvres complètes de Gustave III.

Dans le cours de cette diète, Gustave proposa, entre autres lois, la loi suivante sur les successions de la noblesse :

« Les biens en fonds de terre ne se partageront « plus à l'avenir, mais passeront, après la mort du « propriétaire, entre les mains du fils aîné, qui « devra payer aux autres enfants leur part de la « succession paternelle [1]. »

Cette proposition rencontra une violente opposition dans les états.

Une autre proposition du général Toll, qui avait pour but de remplacer par un impôt en espèces la contribution en nature que les propriétaires des campagnes étaient tenus de fournir pour l'entretien des troupes au temps des revues, éprouva le même sort quoiqu'elle fût vivement appuyée par le roi.

Deux autres propositions présentées par Gustave, dont l'une était d'abandonner pour une somme annuelle de 900,000 florins, le privilége de la distillation de l'eau de vie, et dont l'autre consistait en une demande de sommes à affecter aux améliorations que nécessitait l'état des mines de Falun, n'eurent pas plus de succès que les deux premières.

Cependant le roi fut plus heureux une dernière

1. Posselt.

fois, parce que le projet de loi qu'il présentait offrait à la nation un avantage trop incontestablement sérieux pour qu'on osât le repousser comme les autres.

Gustave proposait d'établir, aux frais de la banque nationale, des greniers destinés à secourir les populations en cas de disette. Malgré une violente opposition du baron de Geer, cette proposition fut admise à l'unanimité.

Bien que Gustave eût lieu d'être peu satisfait des difficultés que les états lui avaient suscitées, et auxquelles il était loin de s'attendre, il fit d'assez bonne grâce l'abandon qu'on lui demandait d'une prérogative très-importante attachée au pouvoir royal : il s'agissait d'abolir le droit que le roi se réservait de trancher la question à son avantage, lorsqu'une proposition faite par lui et acceptée par deux ordres de la diète, était rejetée par les deux autres. Peut-être Gustave espérait-il ramener ainsi l'ordre de la noblesse, dont les principaux membres se montraient de plus en plus ses adversaires. En somme, il fut affligé autant qu'effrayé de l'étrange attitude des états dans la diète de 1786.

L'opposition si vive qu'il avait rencontrée devait en effet lui faire craindre et prévoir un avenir orageux.

Du reste, dans le discours qu'il prononça pour la clôture de la diète, il fit ainsi comprendre la

douleur qu'il éprouvait : « Après des jours calmes
« et sereins, un nuage s'est montré tout à coup :
« il peut obscurcir pendant quelques instants
« notre bel horizon, mais tôt ou tard il doit dis-
« paraître. Ce qui m'arrive aujourd'hui parmi vous
« était arrivé autrefois à l'un de mes nobles pré-
« décesseurs, Gustave Wasa, le sauveur de la Suède,
« dont j'ai l'honneur de porter le nom. Trop sou-
« vent la bonté des rois passé pour de la faiblesse,
« et leur fermeté pour de l'ambition. Ils ne doivent
« pas s'attendre à être équitablement jugés pen-
« dant leur vie, et c'est aux âges futurs à pronon-
« cer sur leur conduite. J'en appelle à la postérité,
« j'en appelle à l'avenir ! je ne crains point leurs
« jugements, car j'attends la justice ! »

LIVRE CINQUIÈME.

I.

GUERRE AVEC LA RUSSIE. — PREMIÈRES HOSTILITÉS. — COMBAT NAVAL D'HOGLAND.

Gustave venait de convoquer la diète de 1786, lorsque mourut le roi de Prusse, Frédéric II, grand homme qui avait su prendre sur l'Europe un si puissant empire que la politique des états européens subit à sa mort un de ces changements brusques et complets qui sont ordinairement le résultat d'une grande crise.

Frédéric mort, l'Europe sembla délivrée d'un poids immense et voulut respirer : de nouveaux intérêts surgirent, de nouvelles alliances se formèrent, et des projets auxquels on n'aurait même pas osé penser avant la mort du roi philosophe, se dévoilèrent peu à peu.

Catherine II, qui depuis longtemps caressait son *système oriental*, plan d'invasion progressive qui devait abaisser la puissance du sultan, non seulement sur les bords du Danube, mais encore sur

la mer Adriatique, s'empressa de conclure un traité avec l'empereur Joseph II, et de s'assurer ainsi l'appui inusité de l'Autriche. Puis, quittant Pétersbourg à la tête *d'une escorte* de quarante mille hommes, elle ne tarda pas à paraître sur les bords de la mer Noire, aux yeux étonnés des Turcs ; bientôt elle eut pris possession de la Crimée.

Le succès facile de cette promenade hardie eut, on le sait, les plus graves conséquences : la Turquie déclara immédiatement la guerre à l'audacieuse amazone. La France, cette ancienne alliée de la Turquie, trop occupée elle-même de ses affaires intérieures pour prendre activement le parti du sultan, ne l'en servit pas moins par une habile diplomatie. Sa politique fut, en cette occasion, soutenue par les instincts secrets de l'Angleterre, de la Suède, de la Prusse et de la Pologne : l'Angleterre craignait de perdre le commerce du Levant, la Pologne gémissait depuis longtemps sous le joug de la Russie, et la Prusse éprouvait une vague inquiétude en voyant la réalisation des vastes projets que la Russie et l'Autriche semblaient exécuter de concert [1]. Quant à la Suède, elle avait à la fois et la conscience de sa force présente et le désir de déchirer avec son épée les traités qui jadis lui avaient enlevé deux de ses plus belles

1. Ueber der Gefahr des politischen Gleichgewichtes, etc.

provinces. L'occasion était bonne; une alliance existait entre la Suède et la Turquie depuis le 22 août 1739. Gustave, irrité contre les états, et jaloux peut-être de leur montrer que la royauté n'avait pas encore perdu toute sa force et tous ses privilèges, se décida brusquement à faire valoir les droits de cette alliance offensive et défensive, et déclara la guerre à la Russie; du reste, les prétextes ne lui manquaient pas pour motiver cette guerre. Depuis la paix d'Abo, la Russie avait cherché, par de sourdes menées, à séparer la Finlande de la Suède, et le comte Razowmoski, ministre russe à Stockholm, réunissait ouvertement chez lui les mécontents.

A la fin du mois de mai 1788, tous les préparatifs de guerre étaient faits. Les troupes furent alors réunies, celles des provinces du nord à Stockholm, celles des provinces du midi à Carlscrona. Gustave voulait attaquer Saint-Pétersbourg par terre et par mer; deux flottes furent simultanément équipées; la principale était commandée par le duc de Sudermanie, grand amiral; l'autre, composée de bâtiments légers, devait seconder les mouvements de l'armée de terre sur les bords du golfe de Finlande. L'argent nécessaire à cet armement avait été, en grande partie, fourni par la Turquie, et la France se chargea de le faire passer à Stockholm; on fit ainsi parvenir en Suède 12 mil-

lions de marcs en piastres, en lingots d'argent et en écus de Danemarck.

Le secret de Gustave ne fut point trahi, et trente-trois mille Suédois étaient débarqués en Finlande avant que la Russie, dont l'armée principale se trouvait alors en Bessarabie, eût songé à organiser sa défense. Cette nouvelle jeta l'Europe dans l'étonnement : on admira Gustave, mais on pensa à Charles XII.

La Russie avait toujours cru que Gustave ne serait pas assez hardi pour entamer une guerre sans avoir préalablement consulté les états, dont l'autorisation était nécessaire, d'après un article de la constitution de 1772; ce fut donc seulement au moment où les troupes suédoises s'embarquaient que le ministre Razowmoski exprima le mécontentement de la Russie au comte Oxenstierna, alors chargé du département des affaires étrangères. Gustave répondit aux notes de Razowmoski par deux manifestes, dans lesquels il établissait tous les griefs de la Suède contre le gouvernement russe; et dont le dernier ordonnait à Razowmoski de quitter immédiatement le territoire suédois [1].

Le même jour il partit sur la frégate *l'Amphion*, mais auparavant il avait prononcé dans le sénat

1. Ueber der Gefahr des politischen, etc. Voir la note I.

une harangue dont le passage suivant fut surtout remarqué : « Ma résolution est prise de mourir pour sauver ma patrie; si la fortune favorise les armes de mon vaillant peuple, je ne veux épargner aucun des monuments de l'insolence et de l'orgueil russes, excepté pourtant la statue de Pierre-le-Grand, afin d'éterniser le nom de Gustave, en le gravant sur son piédestal [1]. »

L'alarme devint générale à Pétersbourg : la ville n'avait aucune défense du côté de la Finlande, et sa garnison était peu nombreuse; on s'empressa de rappeler la plupart des régiments qui combattaient en Moldavie. Les Cosaques et les Kalmoucks reçurent l'ordre de se porter en avant, et tous les soldats disponibles à Pétersbourg furent réunis pour marcher contre les Suédois. On vit en cette circonstance les dragons du sénat (sorte de maréchaussée) et le corps des Préobasinski (gardes du palais) se joindre à la faible armée qui allait au-devant des troupes de Gustave. Le général Muschin-Puskin en prit le commandement.

De la frontière de la Finlande suédoise jusqu'à Pétersbourg, on compte à peu près trente milles. Frédérikshamn et Wiborg sont les deux seules places fortes qu'on rencontre dans ce court intervalle. Le fort de Cronstadt défend Pétersbourg du côté de la mer.

1. Posselt.

L'armée suédoise fut divisée en trois colonnes: l'une commandée par le brigadier Hastfehr, l'autre par le général Armfelt, et la troisième par Gustave, qui se porta sur Frédérikshamn.

Chose étrange! malgré tous ces préparatifs de guerre, Gustave ne voulait pas être considéré comme l'agresseur; c'est à cette politique que le vice-amiral russe Dessen dut la conservation de trois vaisseaux qu'il commandait, lorsqu'il tomba au milieu de la flotte suédoise partie le 9 juin de Carlscrona. Le duc de Sudermanie se contenta de faire saluer son pavillon par le vice-amiral, et Dessen fut heureux de sortir si facilement d'une position au moins embarrassante. Des coups de fusil tirés aux avant-postes par les Russes sur les Suédois devaient bientôt donner à l'armée de Gustave le signal des hostilités [1].

La flotte russe, composée de dix-sept vaisseaux de ligne et de sept frégates, venait de quitter le port de Cronstadt sous le commandement de l'amiral Greigh, habile marin d'origine anglaise. Le 17 juillet elle fut en vue de la flotte ennemie, à sept milles de l'île d'Hogland; le duc de Sudermanie et l'amiral Wrangel, qui s'étaient partagé le commandement, donnèrent aussitôt le signal de l'attaque. Le feu commença vivement de part et

1. Posselt.

d'autre; les mouvements de la flotte suédoise étaient d'une admirable régularité. Trois vaisseaux russes, furent, dès le début, forcés de quitter, sous l'artillerie foudroyante de leurs ennemis, le poste qui leur avait été assigné. Aussitôt l'amiral Greigh, concentrant toutes ses forces, fondit avec impétuosité sur les navires suédois placés le plus en avant de la ligne; ceux-ci, abandonnant leur position, se trouvèrent, par une fausse manœuvre, engagés dans un courant près d'Ekholm, sans pouvoir tout d'abord reprendre le vent. *Le Gustave III*, vaisseau de soixante-huit canons, monté par les deux amiraux, se vit promptement attaqué dans cette position critique, par le vaisseau amiral russe, armé de cent huit canons, et par deux autres vaisseaux de soixante-quatorze. Cette attaque fut acharnée; le but de l'amiral Greigh était évidemment de faire prisonnier le duc de Sudermanie afin d'activer, grâce à ce précieux otage, les négociations de la paix; mais ce plan fut déjoué par l'énergique bravoure dont le duc donna des preuves en cette occasion mémorable. Il était sur le pont dès le commencement du combat, fumant sa pipe et causant familièrement avec les matelots qu'il électrisait par sa présence. Lorsque les trois vaisseaux russes, se rapprochant simultanément du *Gustave III*, engagèrent la lutte disproportionnée qui devait faire tomber

ce beau navire en leur pouvoir, on vit le prince animer son équipage par d'héroïques paroles : « Vaincre ou mourir, criait-il, plutôt sauter en l'air que d'amener pavillon. » Et en disant cela, il arrachait la mèche que tenait un canonnier, et se plaçait près de la chambre des poudres [1].

— Avons-nous encore quelque espoir ? demanda-t-il à l'amiral Wrangel.

— Peut-être, répondit l'amiral [2].

S'il eût dit non, le vaisseau sautait en l'air.

Au même instant, l'amiral Greigh recevait une blessure, et bientôt les Russes, fatigués de la résistance acharnée du *Gustave III,* se retirèrent en envoyant à leur ennemi une dernière bordée dont un boulet vint frapper mortellement le valet de chambre du duc de Sudermanie, alors placé auprès de son maître.

Sur d'autres points de la ligne, les succès étaient partagés; les Russes s'étaient emparés du *Prince Gustave*, vaisseau de soixante-huit canons, commandé au commencement de l'action par le vice-amiral Wachtmeister.

Ce vaisseau n'avait amené pavillon qu'après avoir perdu trois cents hommes de son équipage;

1. Posselt.
2. Caractères and anecdotes.

foudroyé par l'artillerie ennemie, il avait été renversé sur le côté, et s'en alla en dérive. Les Suédois s'emparaient pendant ce temps du navire russe *le Wladislas*, vaisseau de soixante-quatorze, et en coulaient deux autres. La nuit vint sur ces entrefaites.

Les deux flottes étaient restées en présence: les navires suédois avaient épuisé presque toutes leurs munitions; si le combat eût été repris le lendemain, il eût été impossible de faire durer le feu plus d'une heure. On parla d'atteindre avant le jour le port de Sweaborg: le duc Charles dédaigna ce parti prudent et resta calme, tirant de temps à autre des coups de canon pour avertir l'ennemi qu'il n'avait pas quitté le champ de bataille.

Lorsque le jour parut, la flotte russe sembla vouloir renouveler l'attaque; les Suédois se remirent en ligne aussitôt et parurent, aux yeux de leurs adversaires, tellement disposés à recommencer leur rude combat de la veille, que l'amiral Greigh profita d'un bon vent pour retourner à Cronstadt.

Le duc de Sudermanie voyant le mouvement de retraite opéré par les Russes, se retira lui-même sous le canon de Sweaborg.

Certes, dans ce combat naval, qui prit le nom de *bataille de Hogland*, les Suédois se montrèrent supérieurs à leurs adversaires, et si les résultats

furent douteux, comme cela arrive souvent dans les luttes maritimes, il n'en fut pas moins prouvé que la flotte de Gustave avait eu sur celle de Catherine l'incontestable avantage de rester maîtresse du champ de bataille; pourtant, chacune des deux nations s'attribua la victoire [1].

Mais grâces à ce glorieux combat d'Hogland, Gustave, qui venait d'opérer une diversion si puissante, voyait la route ouverte devant lui, et s'avançait à grands pas vers Frédérikshamn, après avoir bloqué Wiborg.

Tout tremblait à Pétersbourg : Catherine venait de faire emballer les archives de l'état et les objets les plus précieux de son trésor ; Gustave III allait donc enfin voir son glorieux rêve devenir une réalité !

II.

RÉBELLION DES OFFICIERS SUÉDOIS. — INVASION DE L'ARMÉE DANOISE. — GUSTAVE A GOTHEMBOURG. — SON RETOUR A STOCKHOLM.

L'attaque de la forteresse de Frédérikshamn exigeait une artillerie nombreuse; sa position et le genre de ses fortifications nécessitait l'em-

1. Hyperboreischen Briefen.

ploi des canons du plus gros calibre. Gustave résolut de triompher par surprise de cet obstacle qui venait l'arrêter dans sa marche sur Pétersbourg, et décida que l'attaque se ferait la nuit par terre et par mer.

On embarqua sur des bâtiments légers un corps d'armée commandé par le général Siegroth avec des vivres pour quinze jours; les instructions du général lui enjoignaient d'attaquer aussitôt après son débarquement, et la première décharge de ses troupes devait être le signal du combat pour l'armée de Gustave, campée sous les murs de Frédérikshamn.

Malheureusement des vents contraires s'élevant tout à coup dans le golfe, retinrent pendant dix jours la flotille qui portait les Suédois.

Siegroth débarqua enfin, et, fidèle aux instructions qu'il avait reçues, fit aussitôt commencer l'attaque.

Mais en cet instant un cavalier parut accourant au milieu des marais qui séparaient du rivage les avant-postes suédois. Cet envoyé était le lieutenant-colonel Rosenstein; il apportait l'ordre de faire rembarquer les troupes, et la nouvelle qu'une révolte des officiers de Gustave venait de rendre impossible l'exécution de ses projets; Siegroth obéit en pleurant. Si son attaque eût été secondée par celle du roi, Frédérikshamn, la clé de Péters-

bourg, tombait entre leurs mains au bout de quelques heures.

L'histoire a des mystères, et cette révolte soudaine en est un. Peut-être Catherine avait-elle acheté les officiers finlandais qui donnèrent les premiers le signal de la rébellion, comme jadis ses prédécesseurs avaient corrompu les membres de la diète. L'oligarchie suédoise avait-elle ch[illegible] cet instant pour relever sa puissance déchue, [illegible] faire valoir ses droits en montrant quelle force [illegible] possédait encore? Voulait-elle profiter de cette triste occasion pour restaurer la constitution [illegible] 1720? Voici les faits:

Gustave, dès les premiers coups de canon du général Siegroth, venait de donner des ordres pour que l'attaque commençât de son côté, lorsque plusieurs de ses principaux officiers vinrent lui apprendre que les régiments finlandais refusaient de marcher, et lui firent eux-mêmes quelques objections sur son plan d'attaque qu'ils prétendaient inexécutable. Le colonel Hœstesko, qui était à leur tête, s'approcha du roi et lui dit :

— Sire, il n'y a que deux chemins pour s'approcher par terre de Frédérikshamn; le premier traverse un défilé où quelques-uns des nôtres n'ont pénétré, il y a peu de jours, qu'après avoir perdu beaucoup de monde; le second conduit à des marais qu'il est presque impossible de traverser.

Votre sollicitude pour la personne du roi ne nous permet pas de souffrir qu'il s'expose à un tel danger, et nous sommes convaincus que Sa Majesté met trop de prix à la vie de ses soldats pour la sacrifier ainsi inutilement [1].

Gustave, étonné d'abord et ensuite indigné de ces paroles hardies, répondit avec colère, « que le péril n'était pas tel qu'on voulait bien le dire, et que pour ses officiers l'obéissance à ses ordres était le premier des devoirs. »

Alors les colonels OEtter et Klingspor levant le masque et dédaignant de donner à leur opposition un prétexte spécieux, déclarèrent à Gustave « qu'ils ne voulaient plus désormais prendre part « à une guerre offensive entreprise sans l'assenti- « ment des états. »

— Nous sommes prêts, ajoutèrent-ils, à verser jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour notre pays; mais nous ne souffrirons jamais qu'on se serve de nous pour attaquer un état voisin sans une sommation préliminaire et légale : tout ce qu'on peut exiger de nous, c'est de défendre nos frontières, et rien de plus [2].

Gustave, se maîtrisant à peine, voulut alors s'adresser lui-même à ses soldats; mais au mo-

1. Posselt.

2. Posselt.

ment où il se présentait devant le front du régi-
ment d'Abo que commandait le colonel Hœsteski,
ce régiment mit bas les armes, et plusieurs régi-
ments finnois suivirent aussitôt ce fatal exemple.

Gustave n'avait donc plus, comme le dit Posselt, qu'à arracher de son bras l'écharpe blanche qu'il avait adoptée en 1772, cet emblème de sa puissance, ce souvenir de son bonheur : n'était-ce pas en effet une dérision amère en ce cruel instant? Heureusement, il y a une chose qui n'abandonne jamais un grand homme lorsque tout l'abandonne, c'est son génie!

Ce fut sans doute quelque chose de triste et de touchant à la fois que de voir Gustave chercher, en ce moment où une si grande injure venait de lui être faite, où son autorité venait d'être si cruellement méconnue, à réparer, autant qu'on le pouvait alors, la faute commise par les révoltés, oublieux de la Suède, de ses intérêts, de sa gloire, et sourds à la voix de l'honneur pour mieux entendre la voix de l'orgueil [1].

Dans cette circonstance déplorable, s'il fallait renoncer à une victoire certaine, il était important d'empêcher au moins un désastre. Gustave songea aussitôt à faire rembarquer le corps d'armée du général Siegroth qui aurait pu, abandonné à ses

1. Correspondance de Gustave III. — Voir la note II.

propres forces, être facilement détruit par l'artillerie de Frédérikshamn dont la garnison ne manquerait pas de réunir tous ses efforts sur le seul point attaqué. Il envoya donc le colonel Rosenstein qui, traversant à cheval les marais que l'on avait dits impraticables, prouva de la sorte la fausseté des allégations du colonel Hœstesko. Siegroth se rembarqua aussitôt et alla relâcher dans une petite île du golfe.

Les suites de la révolte de Frédérikshamn furent aussi désastreuses qu'on pouvait le craindre; non seulement le colonel Hastfehr fut obligé de lever précipitamment le blocus de Nyslott dont il allait s'emparer, mais encore Gustave se vit forcé d'abandonner l'armée et de retourner promptement à Stockholm pour résister aux entreprises hardies d'un ennemi nouveau que la révolte de l'armée de Finlande ne pouvait qu'enhardir; cet ennemi, c'était le Danemarck. Gustave eût voulu sans doute punir les traîtres qui venaient de l'arrêter si soudainement dans sa glorieuse marche sur Saint-Pétersbourg; mais cet acte de justice et de sévérité eût été une imprudence, et tout en conservant au fond de son cœur la rancune que le souvenir seul de l'offense devait si bien entretenir, Gustave attendit froidement l'heure des représailles.

Du reste, le peuple de Stockholm, dont l'esprit national venait d'être tellement froissé par la con-

duite des officiers rebelles, vengea Gustave autant qu'il le pouvait, en accueillant avec des murmures d'indignation le retour de plusieurs d'entre eux [1]. Ils entendirent prononcer, dans les rues où les huées de la foule les poursuivaient, les mots flétrissants de traîtres et de déserteurs; aucun d'eux n'osa reparaître en uniforme, de crainte d'être sifflé et montré au doigt; bien juste récompense de leur félonie. Le baron Charles de Geer ayant un jour entrepris la tâche difficile et malencontreuse de leur justification, fut publiquement insulté et contraint de quitter momentanément Stockholm.

Gustave en rentrant dans sa capitale trouva donc toutes les sympathies populaires éveillées en sa faveur. De graves événements venaient de se passer dans les provinces : les Danois commandés par le maréchal prince de Hesse s'étaient élancés des frontières de la Norwége sur les provinces suédoises. Le prince royal de Danemarck marchait dans leurs rangs comme simple volontaire. Ils s'avancèrent jusqu'à Qwistrum où ils rencontrèrent un corps de huit cents Suédois qu'ils culbutèrent, et bientôt, maîtres de tout le pays qui s'étend d'Amal à Wenersborg, ils menacèrent Gothembourg [2].

1. Caractere und anecdoten.

2. Geschichte des Feldzugs in Schweden, im iarh 1788, von dem prinzen Karl von Hessen.

Il fallait par de promptes mesures arrêter cette invasion soudaine, et surtout secourir à temps Gothembourg qui allait soutenir un siége. Gustave ordonna que la garnison de Stockholm, composée des gardes à pied et du régiment de Jemtland, fût immédiatement dirigée sur ce point si important du territoire suédois, pendant que la défense de Stockholm serait confiée à deux mille bourgeois qui formèrent bientôt une garde civique revêtue d'un uniforme et exercée au maniement des armes.

Puis, après s'être reposé quelques jours à sa maison de plaisance de Haga, Gustave partit subitement; il s'était souvenu que, dans tous les grands dangers de la patrie, la Dalécarlie, cette province si fidèle au grand Wasa, avait su trouver des soldats et des armes; il n'avait point oublié que sur cette terre de patriotisme, au milieu de ces rochers et de ces sauvages forêts qui semblaient défendre de l'approche de toute civilisation les populations loyales qu'elles abritaient, les mots de patrie et d'honneur avaient toujours trouvé de l'écho.

Le 14 septembre 1788, Gustave arrivait à Mora, la plus grande des paroisses dalécarliennes; le peuple l'accueillit avec les démonstrations d'une joie inouie, et le clergé, qui l'avait reçu solennellement, célébra aussitôt le service divin. Le roi, après y avoir assisté, monta sur une colline, et là, s'aban-

donnant aux mouvements spontanés de son éloquence naturelle, électrisé d'ailleurs par cette scène imposante dans laquelle il était l'acteur principal, il peignit avec tant de bonheur la position critique de la Suède et sa situation personnelle si cruelle et si peu supportable, qu'il parvint à émouvoir ses agrestes auditeurs plus peut-être que Gustave Wasa n'avait jamais pu le faire. Ce discours fut interrompu par les cris de la foule qui demandait des armes et voulait marcher contre l'ennemi [1].

A Tuna, à Falun, ces mêmes scènes se renouvelèrent; les Dalécarliens enthousiasmés avaient offert à Gustave six mille de leurs plus robustes enfants pour en faire ses gardes du corps. Gustave leur répondit « qu'il n'avait pas besoin de gardes « au milieu de ses sujets, mais qu'il acceptait leur « offre puisqu'il parvenait ainsi à donner à la Suède « six mille bons défenseurs de plus. » Les provinces voisines suivirent l'impulsion donnée par les Dalécarliens fidèles, et bientôt le roi se vit à la tête d'une imposante armée de volontaires [2].

Il passa dans le Waermland, et ce fut là qu'il connut la prise d'Udevalla, et les conséquences de ce premier succès des Danois. Le maréchal Charles de Hesse qui les commandait avait attaqué près de

1. Correspondance de Gustave III. Voir la note II.
2. Posselt.

Qwistrum, le colonel Tranfelt qui venait au-devant de lui à la tête de sept cents hommes du régiment de Westrogothie et quelques pièces de canon. Il culbuta ce trop faible détachement, et profitant de cet avantage marcha rapidement sur Gothembourg, place qu'il connaissait pour y être venu comme simple voyageur quâtre mois avant. Le général Duretz, qui en était gouverneur, et avait, dit-on, promis d'avance d'ouvrir les portes de la ville à la première sommation qui lui serait faite, appela autour de lui les principaux habitants, et leur déclara qu'ils n'avaient plus que deux chances à courir, ou d'essayer de défendre leur ville et d'être pillés après l'assaut des troupes danoises, ou de se rendre de plein gré au prince de Hesse [1]. Les bourgeois de Gothembourg, réunis sur la place publique pour entendre cette triste confidence, furent d'abord très-effrayés de la terrible alternative que le général Duretz venait de leur faire si franchement entrevoir. Peut-être eussent-ils cédé, mais comme avant tout ils étaient bons Suédois, ils voulurent réfléchir.

La nuit vint, les troupes danoises n'étaient plus qu'à une faible distance de la ville, lorsqu'un cavalier se présenta tout à coup aux portes de la forteresse : son cheval harassé de fatigue indiquait qu'il venait de faire une longue route.

1. Caractere und anecdoten.

La sentinelle cria à ce voyageur attardé qui demandait à être introduit, que l'heure était passée et qu'il n'avait d'autre parti à prendre que d'aller aux faubourgs demander l'hospitalité; mais le cavalier insistait en disant qu'une mission de la plus haute importance exigeait qu'il fût introduit sur-le-champ auprès du général Duretz.

Plusieurs soldats arrivèrent sur ces entrefaites, et un officier auquel le voyageur venait de répéter la même demande, l'ayant interrogé brusquement sur son nom, le cavalier répondit : Je suis le roi de Suède.

D'abord on ne voulut pas le croire : ses vêtements semblaient démentir ses paroles; comment supposer d'ailleurs que Gustave, que l'on savait à Carlstadt, eût si rapidement parcouru la distance qui sépare cette ville de Gothembourg, seul, et au milieu des postes ennemis.

C'était Gustave cependant, Gustave qui avait fait à cheval près de 20 milles dans la journée, pour venir encourager par sa présence les défenseurs de la ville menacée; quelques bourgeois le reconnurent enfin, et les portes lui furent ouvertes [1].

Il se rendit aussitôt à l'hôtel du gouvernement et se trouva en présence du général Duretz, auquel il témoigna le désir de se coucher à l'instant même pour réparer les fatigues de la longue route qu'il

1. Correspondance de Gustave III. Voir la note II.

venait de faire, et pouvoir dès le lendemain matin visiter les fortifications. Malheureusement, le général avait déjà, par prudence, fait enlever tous les meubles qui garnissaient son appartement, de sorte qu'il ne s'y trouvait plus ni siége, ni lit, et ce fut chez un marchand anglais dont la maison était proche que l'on alla chercher tout ce qui pouvait être utile au roi [1]. Dès le lendemain, Gustave, ayant appelé autour de lui les échevins et les notables, leur fit un discours. Dans les occasions solennelles, l'éloquence ne lui faisait jamais défaut; il les supplia de lui prêter assistance, et de seconder ses efforts.

Tous lui répondirent que leurs fortunes aussi bien que leurs vies étaient à lui, et qu'ils étaient prêts à combattre sous ses ordres. Ceux qui avaient des chevaux les donnèrent pour le transport des matériaux nécessaires à l'achèvement des fortifications, auxquelles on travailla avec tant d'ardeur que la ville se trouva au bout de quelques jours défendue par des batteries bien disposées et capables d'arrêter l'ennemi.

Cependant le général Duretz était allé trouver le roi, et le conjurait de ne point exposer à un siége une ville qui ne pouvait résister longtemps à l'armée danoise. « L'ennemi, lui dit-il, s'approche « à chaque instant, aujourd'hui même il va som-

1. Posselt.

« mer la ville de se rendre, et, dans le cas d'un
« refus, il ne tardera pas à commencer l'attaque :
« Votre Majesté courrait un trop grand danger en
« demeurant plus longtemps dans cette place. » Gustave le remercia de sa démarche, mais ajouta : —
« Comme je n'ai pas besoin d'avoir ici un commandant qui pense que la ville ne pourra pas résister,
« je m'en vais donner votre place au comte de
« Sparre, qui trouvera bien moyen de défendre
« Gothembourg. »

Ce même jour, l'adjudant-général danois Haxhausen sommait la ville de se rendre, et demandait à entretenir le général Duretz; le roi, devant lequel il ne fut pas médiocrement surpris de se trouver, lui assura que la ville se ferait plutôt réduire en cendres que de capituler, et ordonna, pour mieux le convaincre, qu'on fît sauter un pont construit sur le Gotha Aelf, ordre qui fut exécuté la nuit suivante.

Le téméraire Gustave se trouvait néanmoins soumis à cette alternative, ou d'être fait prisonnier dans Gothembourg, assiégée par une armée danoise, et bloquée du côté de la mer par la flotte combinée des Danois et des Russes, ou de s'ensevelir sous les ruines de cette ville, si elle venait à être détruite par les boulets de l'ennemi.

Jamais, depuis 1772, Gustave ne s'était trouvé dans une position aussi critique : seul, il avait

voulu arrêter les progrès de la Russie, et sans se faire aider par la Prusse et l'Angleterre, dont les intérêts étaient les siens, avait cru pouvoir profiter du moment où Catherine II était aux prises avec les Turcs, pour parvenir à la réalisation de ses projets. Mais alors subissant les conséquences de la rébellion de Fréderikshamn, assiégé dans Gothembourg, voyant les Danois sur son territoire, et sa flotte cernée par la flotte russe à Sweaborg, peut-être réfléchissait-il amèrement sur les vicissitudes de la guerre.

Fort heureusement, M. Elliot, ambassadeur d'Angleterre près la cour de Danemarck, somma le prince royal d'évacuer la Suède, sous peine de faire arriver une flotte anglaise devant Copenhague. De son côté l'ambassadeur prussien, M. de Borke, menaçait d'envoyer dans le Holstein une nombreuse armée sous le commandement du comte de Kalkreut [1].

On conçoit l'intérêt que l'Angleterre et la Prusse avaient à ce que Gustave ne succombât pas dans cette lutte désespérée, et grâce à leur intervention une trêve fut signée, le 9 octobre 1788. Cette trêve n'était que de huit jours, mais elle fut prolongée bien au-delà de ce terme [2].

Profitant de cette heureuse diversion, Gustave

1. Posselt.
2. Voir la note II.

put appeler à son aide un renfort de 6,000 hommes, parmi lesquels se trouvaient 1,600 Poméraniens qui avaient échappé à la flotte russe en traversant la Baltique sur des navires marchands. De son côté le colonel Armfelt avait réuni un corps de troupes composé pour la plus grande partie de paysans dalécarliens, armés de faux, de hallebardes, ou d'anciennes arquebuses, mais pleins d'enthousiasme et d'ardeur.

On forma de cette levée trois régiments qui prirent leurs officiers dans leurs rangs. Ces officiers, presque tous sous-dizeniers de paroisses, étaient revêtus de jaquettes noires, et se contentèrent de mettre par dessus cette jaquette l'écharpe blanche, adoptée depuis 1772 [1].

Une autre troupe de paysans venus des provinces de Waermland et de Dahlie, alla occuper les retranchements construits avec des arbres abattus près de Kengsviegar et de Glasfiord, afin de garantir le pays d'une nouvelle invasion. Mais ils arrivèrent trop tard pour combattre. La trêve, que l'on avait prolongée jusqu'au 1er mai 1789, était devenue une convention de neutralité du Danemarck vis-à-vis de la Suède, tant que cette puissance poursuivrait sa guerre contre les Russes.

Gustave se vit donc ainsi délivré d'un ennemi

1 Posselt.

du dehors; mais, indépendamment de la Russie, il lui en restait un autre plus redoutable encore et plus difficile à réduire, c'était l'aristocratie suédoise.

Lorsque, pour repousser l'invasion des Danois, il avait été forcé de quitter la Finlande, Gustave avait abandonné le commandement de l'armée de terre et de mer à son frère le duc de Sudermanie. Les officiers, dont la rébellion venait de conserver Frédérikshamn à la Russie, adressèrent à l'impératrice un manifeste dans lequel ils lui exposaient « qu'ils avaient été amenés sur les frontières de la « Finlande russe, sans savoir quel était le véritable « but de cette expédition; c'est seulement, ajou« taient-ils, sous le murs de Frédérikshamn que « nous avons commencé à comprendre que l'entre« prise dont il s'agissait était contre le droit des gens. « Nous sommes citoyens aussi bien que soldats, et, « en cette qualité, nous protestons que le vœu géné« ral de la nation, celui des Finnois en particulier, « est que les deux puissances demeurent constam« ment en paix et en bonne intelligence. Quoique « cette paix ait été troublée par quelques hommes « remuants, qui, sous le prétexte du bien public, « ne travaillaient qu'à leurs propres intérêts, nous « demandons, en conséquence, à Sa Majesté l'im« pératrice si elle est disposée à traiter de la paix

« avec les états-généraux lorsque ceux-ci seront « assemblés selon la forme prescrite par les lois « du royaume [1]. »

Le major Jœgerhorn se chargea de porter à Pétersbourg cet écrit, signé par les colonels Hœstesko, Otter, Klingspor et beaucoup d'autres officiers.

L'impératrice, qui avait témoigné par l'accueil qu'elle fit au major le plaisir que lui causait une semblable démarche, lui remit pour l'armée de Finlande un manifeste ainsi conçu :

« Je sais fort bien distinguer la conduite de la « nation de celle du roi; je vois donc avec plai- « sir les sentiments qu'exprime l'armée de Fin- « lande, et les résolutions qu'elle vient d'adopter. « Je voudrais qu'un plus grand nombre encore « de vos concitoyens se réunît sous une auto- « rité légitime et prît toutes les mesures qui « peuvent assurer le bien de l'état, soit pour le « présent, soit pour l'avenir; mais je demande « aussi, avant toute chose, que les régiments « Finnois, proprement dits, se retirent de mon « territoire, et que l'armée qui marchait aupara- « vant sous les ordres du roi de Suède les force à « en sortir [2]. »

1. Posselt. Schloezers Staatsanzeigen.
2. Posselt.

Avant même d'avoir reçu cette réponse de l'impératrice, les officiers rebelles avaient dressé un traité d'alliance par lequel ils se promettaient mutuellement assistance et secours. Bientôt ils répandirent une proclamation adressée à l'armée, et dont le but était d'accuser les intentions du roi. Enfin ils conclurent un armistice avec l'impératrice, et une députation porta ce traité au duc de Sudermanie qui, contraint de céder, signa et fit sortir ses troupes de la Finlande russe. Le fidèle et intrépide Platen refusa seul d'obéir à l'ordre que le duc de Sudermanie avait été forcé de donner, et demeura dans cette province avec deux bataillons des gardes.

Cependant les Russes restaient maîtres de la Baltique, et la flotte suédoise était toujours bloquée dans le port de Sweaborg. Le duc de Sudermanie parvint à gagner Carlscrona où il trouva cinq nouveaux vaisseaux de ligne, que l'escadre russe avait empêchés jusqu'alors de se joindre à lui; et quand il revint à Stockholm, il fut reçu avec un enthousiasme qui prouvait que le peuple n'avait point oublié la journée d'Hogland.

Le roi arriva le 19 décembre 1788, et son entrée fut aussi un véritable triomphe [1].

Ce fut alors que Gustave, rassuré du côté du

1. Posselt. Caractere und anecdoten.

Danemarck, fort de l'appui de l'Angleterre et de la Prusse, se souvint de 1772 et songea à frapper ses ennemis du dedans, afin de pouvoir ensuite se retourner plus terrible contre ses ennemis du dehors.

III.

DIÈTE DE 1789. — DISCOURS DU ROI. — ARRESTATION DE TRENTE MEMBRES DE LA NOBLESSE. — ACTE DE SURETÉ ET D'UNION.

Gustave était encore à Gothembourg, lorsqu'il convoqua la diète; il l'ouvrit par un discours plein de vigueur et de fermeté, et le lendemain, ayant réuni les quatre ordres, il leur fit entendre à huis clos une seconde harangue dans laquelle il peignit à grands traits, mais avec cette éloquence remplie de poésie qui caractérisait son talent oratoire, la situation de la Suède vis-à-vis des puissances étrangères. Il termina en demandant qu'on lui formât un comité secret composé de trente membres, dont douze pris dans la noblesse, et six dans chacun des autres ordres. Il voulait s'entendre avec ce comité sur les mesures diverses que nécessitaient les circonstances périlleuses dans lesquelles la Suède se trouvait engagée.

Gustave avait pour lui le clergé, la bourgeoisie

et les paysans. Ces trois ordres s'étaient déclarés partisans de la guerre, mais la noblesse opposait une vive résistance, et se montrait de plus en plus jalouse de ses prérogatives. Les trois autres ordres que nous venons de désigner eurent bientôt choisi les députés qui devaient former le comité secret. De son côté, la noblesse chercha mille détours pour ne point nommer de délégués, et forcée d'agir en cette circonstance comme les autres ordres avaient agi, elle ne manqua pas de donner à ceux qu'elle avait désignés des instructions très-sévères qui devaient les mettre en garde contre les prétentions que l'on supposait au roi. Le comité secret fut enfin réuni, et le comte de Fersen, alors âgé de 72 ans, en fut nommé président.

Dans la situation inquiétante et dangereuse où les hommes, aussi bien que les circonstances, avaient placé la Suède, il eût été plus sage, et plus honorable sans doute, de laisser de côté toutes les divisions privées pour ne songer qu'au bien public. Dans cette diète de 1789 les états avaient un beau rôle à jouer; ils ne le comprirent pas, ou peut-être ne voulurent pas le comprendre. La noblesse, qui aurait dû donner l'exemple de cette abnégation loyale des intérêts et des prérogatives, continua, par une opposition systématique et violente, à entraver toutes les mesures que le roi voulait prendre pour mettre la marine et l'armée en état de soutenir une

lutte de peuple à peuple, qui, loin d'être à son terme, n'était encore qu'à son début.

Ces mauvais vouloirs de la noblesse se reproduisirent souvent et sous toutes les formes : un jour le comte de Lœwenhaupt, maréchal de la diète, ayant proposé au nom du roi, à l'ordre de la noblesse, quelques articles importants, fut accueilli de telle sorte, que renonçant immédiatement à sa charge, il déposa son bâton, marque distinctive de sa dignité, entre les mains du roi qui, furieux de cet outrage, songea à en obtenir, dès que l'occasion lui semblerait favorable, une éclatante réparation.

Un corps de 3,500 Dalécarliens venait d'arriver, et avait été cantonné à Drottningholm, à Haga, et dans les autres palais des environs de Stockholm. Cette troupe dévouée était fréquemment passée en revue par Gustave, qui pouvait entièrement compter sur son dévouement à sa personne.

Le concours des paysans du nord de la Suède lui était également assuré; l'alliance de la Prusse lui offrait aussi un point d'appui [1].

Le 17 février 1789, Gustave réunit les états généraux dans la grande salle du palais de Stockholm. Après avoir remercié affectueusement le clergé, les bourgeois et les paysans, du concours

1. Posselt.

qu'ils lui avaient accordé et de leur zèle pour le bien de l'état, il se retourna tout à coup vers l'ordre de la noblesse, et s'écria énergiquement :

« Mais vous, nobles et chevaliers, vous qui « deviez donner l'exemple, vous êtes sourds à la « voix de la patrie, vous outragez votre honorable « maréchal que ses soixante et dix années doivent « pourtant rendre si respectable. Vous prolongez « vos délibérations par d'odieux retards, et vous « livrez ainsi le royaume à l'ennemi. Qui ne recon- « naît là ces mêmes hommes qui pendant la durée « de leur tyrannique pouvoir, gouvernèrent la « Suède avec un sceptre de fer. En ce jour où « toutes leurs espérances sont évanouies, où leurs « plans sont renversés, il ne leur reste plus qu'une « ressource, celle d'éveiller les craintes de la na- « tion en lui parlant de despotisme. Sur qui « rejettent-ils cette inculpation odieuse ? Sur ce « même homme qui pendant trois jours fut le « monarque le plus absolu de l'Europe, et qui « sut renoncer à cette autorité illimitée pour « rendre à ses sujets la véritable liberté, à celui qui « jura une haine mortelle au despotisme comme « à l'anarchie.

« Je vous le déclare du haut de mon trône, je « n'aspirerai jamais à la souveraineté absolue, « quand même vos désordres devraient m'y con- « traindre. Mais je vous le déclare en même temps,

« comte de Fersen, baron de Geer, je vous déclare
« que je ne souffrirai jamais que ces hommes dont
« les mains téméraires ont ébranlé le trône de
« mon père, viennent encore aujourd'hui arracher
« le sceptre de mes mains... Il y a, je le sais, de
« ces hommes, qui plutôt que de renoncer à leurs
« projets ambitieux et vindicatifs voudraient voir
« les Russes entrer à Stockholm, et un ambassa-
« deur de Russie dicter des lois au roi de Suède;
« ces hommes se flattent de pouvoir me forcer par
« leurs lenteurs à une paix déshonorante ; mais que
« cette main se dessèche avant de signer jamais
« le déshonneur de mon royaume, puisse auparа-
« vant cette couronne que je porte être arrachée
« et brisée sous mes yeux. C'est la couronne de
« Gustave Adolphe, et si je dois la porter moins
« dignement que cet illustre prince, du moins ne
« me reprochera-t-on jamais de l'avoir profanée!
« Comte de Fersen, baron de Geer, et vous tous
« qui êtes désignés dans la plainte du maréchal,
« vous vous réunirez pour lui faire des excuses
« convenables sur ce qui s'est passé, et l'accompa-
« gnerez au fauteuil d'où il fera rayer des registres
« tout ce qui a été fait illégalement [1]. »

Le comte de Fersen voulut parler pour sa propre défense, plusieurs autres membres cherchèrent à le soutenir, mais le roi leur imposa silence avec

1. Posselt. — Œuvres complètes de Gustave III, tome Ier.

dignité, disant que ce n'était ni le lieu, ni le moment de provoquer un semblable débat; il se retira ensuite, après avoir parlé aux trois autres ordres avec cette affabilité qui jadis lui avait fait tant d'amis.

Quelques jours s'écoulèrent, et la noblesse continua à s'occuper de questions complètement étrangères à la situation du pays, lorsque le 20 février, Gustave reçut une députation du clergé, de la bourgeoisie et des paysans. Cette députation le supplia d'employer tous les moyens qui lui sembleraient utiles pour faire sortir la diète d'une inaction si dangereuse pour la Suède.

Gustave avait-il provoqué cette députation? Nous ne pensons pas du reste qu'il eût besoin de le faire. Quoi qu'il en soit, il accorda très-aisément ce qu'on lui demandait, et ce même jour, vers midi, envoya un bataillon de la bourgeoisie armée de Stockholm, avec ses drabans [1] et un régiment de cavalerie légère, pour faire prisonniers trente des membres les plus influents de l'ordre de la noblesse, parmi lesquels se trouvèrent les comtes de Brahé, de Fersen, et le baron de Geer. Tous furent immédiatement conduits à Frederickshoff, vaste édifice inachevé que la reine Louise Ulrique avait habité longtemps. Cette mesure de vigueur ne s'exécuta pas sans que le peuple de Stockholm témoignât

1 Troupe d'élite faisant le service de gardes du corps. Elle a été licenciée en 1822.

par de vives acclamations sa joie de voir punir des hommes qui semblaient vouloir braver l'autorité royale, même dans ses plus justes exigences.

L'ordre fut également envoyé d'arrêter et d'amener promptement à Stockholm les officiers qui avaient osé négocier avec la Russie. Un conseil de guerre fut chargé de les juger.

Le 21 février 1789, c'est-à-dire le lendemain de l'arrestation des nobles, Gustave réunit les états une seconde fois, et dans cette nouvelle assemblée commença par déclarer à la noblesse qu'il ne confondait pas avec l'ordre tout entier ceux de ses membres qui ne s'étaient pas loyalement conduits à son égard; et après un discours préparatoire, il lut un acte constitutionnel, composé de neuf articles, qu'il avait rédigé avec deux députés de chacun des trois ordres inférieurs en présence du duc de Sudermanie; cet acte, qui prit le nom d'*Acte de sûreté et d'union*, accordait au roi des prérogatives plus importantes encore que celles qu'il avait conquises en 1772 [1] et abolissait le sénat.

Par cet acte, les quatre ordres jouissaient des mêmes droits et des mêmes priviléges; le clergé, la bourgeoisie et les paysans, le signèrent le jour même, mais la noblesse ne l'accepta pas et parut surtout considérer comme une humiliation la

1. Voir la note III.

perte de ses priviléges sur les autres ordres. Le roi lui fit aussitôt donner copie de l'acte, et lui ordonna de délibérer promptement. Cependant trois semaines s'étaient écoulées avant qu'elle eût donné sa réponse, et pendant ce temps le roi avait obtenu de son comité secret les subsides nécessaires à la continuation de la guerre.

Le 16 mars, après une discussion très-orageuse, pendant laquelle trente-trois discours avaient été prononcés, la chambre des nobles rejeta purement et simplement l'*Acte de sûreté et d'union*. Gustave comprit alors combien il était nécessaire de passer outre, en se servant d'un moyen que la constitution elle-même avait mis entre ses mains. Ayant donc assemblé les orateurs des trois ordres inférieurs en présence du maréchal de la diète Lœwenhaupt, il leur déclara que les circonstances graves dans lesquelles la Suède se trouvait engagée, ne permettant pas des délais qui avaient déjà produit de si déplorables résultats, il croyait de son devoir d'adopter une mesure définitive; que la constitution du royaume donnait force de loi à tout acte admis par la majorité dans trois des ordres, et qu'il allait en conséquence ordonner au maréchal Lœwenhaupt de signer l'*Acte de sûreté et d'union* au nom de la noblesse dont il faisait partie.

Lœwenhaupt signa, et l'ordre des nobles se réunit pour envoyer au roi par le colonel Lilien-

horn, vice-maréchal de la diète, une énergique protestation. Gustave tint bon, cependant, et la noblesse, ayant en vain réclamé la médiation de la Prusse qui la lui refusa, se vit forcée, le 27 avril, dans une séance à laquelle Gustave s'était rendu sans suite, afin de témoigner de ses intentions pacifiques, d'accepter l'acte qui avait excité son indignation.

L'unique mesure de précaution que Gustave eût prise en cette circonstance pour sa sûreté personnelle, avait été d'envoyer à la garde à cheval l'ordre de se tenir prête à marcher au premier signal. Mais la foule qui entoura bientôt la salle des états, eût été en cas de danger sa meilleure sauvegarde.

Après avoir parlé pendant trois heures, Gustave parvint enfin à faire ratifier l'Acte en son entier, et de retour au palais envoya immédiatement un héraut d'armes annoncer la clôture de la diète. Les états se séparèrent en effet le lendemain, et le même jour les prisonniers de Frédérickshoff furent mis en liberté.

IV.

Campagne de 1789 en Finlande.

Gustave, profitant de la victoire intérieure qu'il venait de remporter, s'occupa tout aussitôt de

rendre formidables ses armées de terre et de mer. Les régiments furent doublés, la flotte réorganisée, et le commandement en fut confié par le roi au duc de Sudermanie, dont la bataille de Hogland avait popularisé le courage. Cette flotte partit pour la Finlande le 30 mai 1789. Une seconde flotte, composée de bâtiments légers, fut destinée à la garde des côtes et mise sous les ordres de l'amiral Ehrenswaerd.

Peu de jours après le départ de son frère, le roi partit lui-même et, à son arrivée en Finlande, trouva les hostilités déjà commencées. Les Russes avaient une armée de soixante mille hommes, et leur flotte était imposante : elle était commandée par l'amiral Tchitchakof, qui avait remplacé Greigh, mort à la fin de la précédente campagne. Une seconde flotte russe, moins importante que la première, était sous les ordres du prince de Nassau.

Le 11 juin, trois jours après l'arrivée du roi de Suède, six mille Russes, qui avaient culbuté les avant-postes suédois, défendus pourtant avec une grande vigueur, s'avancèrent dans la Finlande suédoise jusqu'à Saint-Michel, pour s'emparer du magasin que l'armée de Gustave y avait établi. Mais le colonel Stedingk, sans s'effrayer du nombre dix fois plus fort que les Russes avaient à opposer à sa petite troupe, su t, avec six cents hommes, les tenir en res-

pect pendant un combat de douze heures, depuis minuit jusqu'au lendemain midi ; il reçut alors un renfort du régiment d'Ost-Bothnie, avec l'aide duquel il força les Russes à rentrer à Christina ; mais à peine la nuit s'était-elle écoulée que les Russes tombèrent de nouveau et en plus grand nombre sur le détachement suédois. Stedingk fut donc forcé de battre en retraite ; et il le fit avec tant d'habileté qu'il donna le temps de sauver les magasins de Saint-Michel [1].

De son côté, Gustave pénétrait dans la Finlande russe, et repoussait ses ennemis jusqu'à Uddismalm. Pour profiter de sa victoire, il voulut continuer à marcher en avant, tandis que le général Siegroth s'avancerait vers le fort de Frédérickshamn. A Likala, Gustave rencontra huit mille Russes qu'il mit en déroute en les faisant charger à la baïonnette, et, au bout de deux heures, il entrait dans la ville. De son côté Stedingk, redoublant de valeur, était parvenu à expulser les Russes du poste de Saint-Michel, et le général Meierfeld s'était emparé du passage de Hœgsfors ce qui permit au roi d'établir un camp à Likala Protégé dans cette position par la flotte de côtoiement, Gustave pouvait aisément investir Frédérikshamn.

1. Posselt. — Correspondance de Gustave III. Voir la note IV

Après avoir rallié plusieurs détachements dispersés, Stedingk battit le 20 juillet, près de Nyslot, un corps de Russes commandé par le général Schulz. Ce général parvint à grand'peine à se sauver au milieu des marais, et le colonel Toll, cent quatre-vingt-dix officiers et quatre cents soldats, tombèrent au pouvoir de Stedingk [1].

Facilitée par de tels succès, la prise de Frédérickshamn semblait assurée; l'attaque échoua cependant, et on en attribua la faute au général Kaulbars; il avait reçu l'ordre de s'emparer du passage de Keïpias, d'où il devait protéger l'aile gauche de l'armée suédoise; mais ayant attaqué mollement le général russe Denisof, il fut chassé par lui des positions qu'il occupait, ce qui força Gustave à abandonner Likala.

Cette retraite, que la faible défense des points de Werelæ et d'Anjala avait rendue indispensable, était extrêmement périlleuse. Le général Platen dirigeait l'avant-garde des Suédois; le général Siegroth l'arrière-garde. Gustave lui-même avait pris le commandement du régiment d'Ost-Bothnie. Il resta à cheval pendant deux jours et deux nuits et montra le plus grand courage. Deux fois les Russes essayèrent de traverser le Kimmen; ils furent repoussés et les Suédois demeurèrent con-

1. Correspondance de Gustave III. Voir la note IV.

stamment maîtres d'Hœgfors, position importante qui rendait faciles les abords de Frédérickshamn. Gustave plaça son quartier-général à Kimnenegard, résolu à attendre les renforts qu'on allait lui envoyer de Suède. On eût dit que Frédérickshamn devait être l'écueil éternel destiné à briser la puissance suédoise !

De son côté, le duc de Sudermanie ne demeurait pas inactif. Son escadre, après avoir longtemps poursuivi l'escadre russe, la rencontra enfin près de l'île de Gothland. Une canonnade très-vive s'engagea, et déjà plusieurs bâtimens russes étaient désemparés, lorsqu'une nouvelle trahison vint encore arracher aux Suédois la victoire qui semblait assurée.

Le duc de Sudermanie se voyant entouré par quelques vaisseaux ennemis, avait, par de fréquents signaux, appelé à son aide le vice-amiral Lilienhorn, qui cependant demeura simple spectateur du combat. Cette défection inattendue fit perdre à la flotte suédoise tous les avantages qu'elle avait déjà obtenus, et immédiatement après le combat le vice-amiral Lilienhorn fut conduit prisonnier à Carlscrona. Une épidémie qui se manifesta dans la flotte suédoise vint, du reste, peu de temps après, forcer le duc de Sudermanie à se retirer pour renouveler son équipage [1].

1. Posselt.

Le 24 août, le prince de Nassau, profitant de ce mouvement de retraite, attaqua inopinément la flotte de côtoiement des Suédois. Une escadre russe de vingt et une voiles partait en même temps du port d'Aspoé et venait prendre par derrière cette flottille commandée par l'amiral Ehrenswaerd. Le combat fut acharné : les Suédois se souvenaient de leur victoire d'Hogland, et les Russes voulaient venger cette défaite. Ehrenswaerd fit construire à la hâte une espèce de redoute avec des vaisseaux enchaînés; mais les Russes parvinrent à franchir cet obstacle, et les Suédois, qui avaient pris trois bâtiments ennemis, en avaient forcé vingt autres à amener pavillon, se replièrent après neuf heures de combat: ils avaient brûlé toute leur poudre.

Dans cette défaite, plus glorieuse peut-être qu'une victoire, il y eut des traits admirables de courage et de désespoir. Le major Hagenhusen qui, pendant le combat, avait fait quatre cent cinquante prisonniers, voyant peu à peu s'évanouir l'espoir de s'ouvrir un passage à travers la flotte ennemie, cria à son équipage : « Suédois, mourez avec moi,» et se fit bravement sauter en l'air. On vit, dit l'historien Posselt, des femmes d'officiers combattre comme des lionnes à côté de leurs maris. « Encore une victoire semblable, écrivit alors le prince de Nassau, et notre flotte tout entière est perdue. »

Dès le commencement de ce combat, Gustave avait quitté son poste de Kimmenegard pour se rendre à l'embouchure du Kimmen; il vit de loin le désastre de sa flotte et déploya une infatigable activité pour prévenir, autant qu'il était en son pouvoir de le faire, les suites de cette journée désastreuse. S'embarquant incognito sur une chaloupe de pêcheur, il parcourut quelques petits ports de la côte pour y préparer tout ce dont sa flotte pouvait avoir besoin. Les bâtiments marchands qui se trouvaient alors à Helsingfors et à Lovisa furent promptement transformés par ses ordres en navires de guerre; et les vaisseaux nouvellement construits dans les ports de Suède, appelés à venir renforcer la flotte de côtoiement [1].

Malheureusement le prince de Nassau, profitant de son avantage momentané, ne laissa pas à Gustave le temps de rassembler de nouvelles forces. Le 1er septembre, les Suédois se virent attaquer de deux côtés à la fois : les Russes avaient débarqué près d'Hœgfors, pendant que leur armée de terre occupait la tête de l'armée suédoise; cette dernière se retira à Abberfors, et un seul détachement, commandé par le général Stedingk, se maintint à Nyslot, sur le territoire ennemi.

1. Correspondance de Gustave III. Voir la note IV.

L'avantage de cette campagne semblait désormais acquis à l'armée de Catherine, et cependant, épuisés par leurs douteuses victoires, les Russes, arrêtés d'ailleurs par la rare intrépidité de leurs ennemis, ne pouvaient plus faire un seul pas en avant et envahir la Finlande suédoise. L'armée de Gustave prit ses quartiers d'hiver; les généraux Platen et Meierfeld en reçurent le commandement.

Jaloux de ne rien omettre de glorieux dans les fastes de la Suède, nous mentionnerons un fait d'armes bien digne d'appartenir à l'histoire : les Russes avaient établi des retranchements dans l'île de Elgsoé, sur la côte de Finlande. Cent soixante Suédois, commandés par le colonel Armfelt, attaquèrent à la baïonnette ce point fortifié, et s'en emparèrent malgré une garnison de trois cents hommes et le concours de trois vaisseaux de ligne placés à portée de la côte [1]. On comprend qu'avec de tels ennemis, les Russes n'avaient rien à gagner.

Gustave et le duc de Sudermanie retournèrent bientôt à Stockholm, remettant au printemps suivant la continuation de la guerre.

Sélim III, l'allié de la Suède, avait été plus maltraité par les Russes que Gustave lui-même. Otchakof et Bender étaient tombés au pouvoir de

1. Posselt.

Catherine ; Belgrade avait été enlevée par les Autrichiens.

Du reste, l'Europe entière semblait menacée d'un bouleversement général. Une sourde fermentation pouvait faire craindre quelque explosion soudaine sur ce vieux sol incessamment labouré par les idées nouvelles et hardies dont la France était le foyer. La guerre pouvait à chaque instant devenir générale. Déjà la Russie et l'Autriche s'étaient liguées contre la Suède et la Turquie ; les premières ardeurs d'une révolution gigantesque semblaient animer la France, et la Pologne, impatiente du joug qui l'opprimait, attendait peut-être l'instant de relever la tête : il ne fallait qu'une étincelle pour embraser tout l'ancien monde.

V.

Campagne de 1790 — Gustave III a quatre lieues de Pétersbourg. — Combat du 3 juin.

Au printemps de 1790, Gustave recommença la guerre, et le fit peut-être avec d'autant plus d'ardeur que les grandes puissances continentales semblaient, en l'abandonnant à lui-même, vouloir juger le degré de force que la Suède possédait encore. Gustave, qui comprenait que cette lutte

engagée avec un état plus riche, plus vaste, et non moins aguerri que le sien, ne pouvait avoir une longue durée, avait conçu un plan d'une étonnante hardiesse, et voulait frapper un coup imprévu.

A la tête d'un corps d'armée nombreux, le roi s'avança au coeur de la Finlande russe, malgré les neiges et les glaces; entouré de ses fidèles Dalécarliens comme d'un bataillon sacré, il s'empara de plusieurs postes importants, marcha sur Valkialla où les magasins des Russes avaient été établis, et que le général Denisof couvrait avec un détachement considérable. Les Suédois chargèrent à la baïonnette, ayant Gustave à leur tête, et Valkialla fut pris. Dans cette glorieuse affaire, où il avait combattu comme un soldat, Gustave fut blessé au bras droit. Pendant ce temps, une seconde bataille se livrait à Kernakoski, et les Suédois triomphaient encore [1]. Le prince d'Anhalt, qui avait chargé avec les Préobasinski, avait reçu dans la mêlée une blessure dont il mourut deux jours après. Divers combats isolés vinrent encore occuper les Russes, et détourner leur attention de l'entreprise audacieuse que Gustave exécutait avec tant de persévérance et d'ardeur. Le 9 mai, il était à Borgo, sur la côte de Finlande, et y prenait

1. Correspondance de Gustave III. Voir la note IV.

le commandement de la flotte de côtoiement; le 15, à quatre heures du matin, il attaquait le port de Frédérickshamn où une partie de la flottille russe avait pris ses quartiers d'hiver. Le bras en écharpe et l'épée dans la main gauche, il dirigeait l'attaque au premier rang, sur une frêle embarcation, et malgré le feu terrible de la place. Dix chaloupes canonnières russes furent coulées à fond, et trente-huit bateaux armés furent pris ou détruits. On somma Frédérickshamn de se rendre, et, sur le refus du gouverneur, on se préparait à l'attaquer dans la nuit du 17 au 18 mai, lorsque le général russe Numsen vint à son secours, et Gustave se retira, ou plutôt continua sa route aventureuse vers Péterbourg.

Pendant que le duc de Sudermanie attaquait sans succès dans la rade de Revel la flotte de l'amiral Tchitchakof, flotte composée de huit grands vaisseaux de ligne, trois bâtiments à trois ponts et cinq frégates [1], Gustave s'avançait jusqu'à six milles de Wiborg et attendait pendant deux jours que son frère qui, après la bataille de Revel, s'était dirigé vers Cronstadt, se fût rapproché de lui. Lorsqu'il le sut prêt à attaquer la grande flotte russe qui défendait ce port, il aborda à Biœrko, à neuf milles de Pétersbourg.

1. Posselt.

Mais dès que les premiers coups de canon des deux escadres lui eurent annoncé le commencement du combat, il courut joindre le duc de Sudermanie; et les chaloupes canonnières, commandées par le colonel Hielstierna, se précipitèrent si impétueusement sur le flanc droit de l'escadre russe, que deux de ses bâtiments furent désemparés. Malheureusement les deux flottes étaient trop disproportionnées; les bateaux armés de Gustave n'étaient que des pygmées combattant des géants, et ne produisirent pas une diversion suffisante. Le duc de Sudermanie fut forcé de se retirer et recommença vainement l'attaque.

L'action se renouvela pour la troisième fois le lendemain, et, voyant que l'amiral Kruse, qui comprenait toute l'importance qu'une défaite pourrait avoir, maintenait constamment sa flotte près du port, le duc voulut l'incendier à l'aide d'une canonnade plus terrible encore que celles qui l'avaient précédée.

Le bruit de l'artillerie faisait trembler les maisons de Pétersbourg; Catherine, qui du fond de son palais entendait le canon du *comédien-amateur* de Stockholm, suppliait le ciel de soutenir la puissance russe non moins ébranlée que lors de la célèbre défaite de Pierre-le-Grand sur le Pruth. Le lendemain, la seconde flotte russe se joignit à celle de Cronstadt, et le duc de Sudermanie se

retira devant la baie de Wiborg. Ce combat naval avait duré trois jours.

Cependant, Gustave, qui avait été rejoint par le lieutenant-colonel Torning, avec un autre détachement de la flotte de côtoiement, fit débarquer à Kaïvisto, à cinq milles de Pétersbourg, plusieurs régiments de hussards et de dragons qui, tout en poussant des reconnaissances, chassèrent jusqu'aux portes de la capitale russe de nombreux essaims de Cosaques. Gustave fit amener de la grosse artillerie à quatre lieues de la ville, et tout alors semblait présager aux Suédois une victoire complète. Si en ce moment critique, Catherine eût quitté Pétersbourg pour se rendre à Moskou, ainsi qu'on le lui avait conseillé, l'entreprise de Gustave obtenait le succès le plus éclatant.

Malheureusement, tandis que le roi de Suède s'avançait par terre, les Russes avaient suivi le duc de Sudermanie, et à l'aide de leurs deux flottes, l'avaient enfermé dans le golfe de Wiborg. En peu de jours la position de Gustave changea complètement d'aspect. Vainement il avait cherché à se faire jour du côté de Beresof, à travers la flotte de côtoiement commandée par le prince de Nassau, et à rétablir ainsi ses communications avec la mer; les troupes russes, campées sur la côte, combinèrent leur attaque avec celle du prince, de telle sorte

que les Suédois furent repoussés. Alors Gustave se vit réduit à la plus déplorable extrémité, et la famine ne tarda pas à lui faire entendre ses conseils impérieux. Du reste, les généraux russes se croyaient tellement certains de s'emparer de l'armée suédoise, qu'ils songèrent d'avance à écrire les articles d'une capitulation honteuse toute prête à être transmise au roi; et en attendant le général Soltikof, avec une courtoisie toute chevaleresque, avait soin de faire porter chaque jour à Gustave une barrique d'eau et un panier de vivres [1].

Le roi de Suède était pourtant bien décidé à périr plutôt que d'accepter de Catherine une capitulation humiliante.

Il alla, pendant la nuit, trouver le duc de Sudermanie à bord de son vaisseau, et lui déclara qu'il était résolu à tenter un combat désespéré. Puis il retourna à la côte et disposa tout pour la sortie qu'il méditait; la surprise des Russes fut extrême lorsqu'à la pointe du jour, ils virent la flottille suédoise s'avancer en ordre de bataille.

Deux brûlots, suivis d'un vaisseau de ligne et d'une frégate, ouvraient la marche; l'amiral russe les avait laissé passer. Mais, par une fatalité véritable, le vent ayant subitement tourné, un des brûlots destinés aux bâtiments russes vint s'attacher au vaisseau de ligne suédois, qui s'enflamma

1. Posselt.

rapidement et barra le passage. L'escadre du duc de Sudermanie, qui arrivait pour prendre part au combat, eut alors beaucoup de peine à éviter à la fois et le dangereux contact du navire en feu et les bancs de sable qui rendaient si difficile la navigation du détroit : plusieurs échouèrent, d'autres furent pris par les Russes ; trois frégates amenèrent pavillon sous le terrible feu de la flotte de Tchitchakof. Les Russes ne faisaient point de quartier au commencement de l'action ; les Uplandais, le régiment de la garde et celui de la reine, furent presque totalement détruits. La mer disparaissait sous les débris et les cadavres!

Le duc de Sudermanie venait d'être blessé à l'épaule par un boulet qui avait tué à ses côtés un officier supérieur. Gustave, monté sur le bâtiment qui portait l'étendard royal et dont les rameurs étaient à sa livrée, n'avait dû son salut qu'à l'intrépidité avec laquelle il l'avait dirigé au plus fort du danger. Les Russes, ne supposant pas en effet que le roi de Suède s'aventurât de la sorte, avaient cru constamment que ce vaisseau aux armes de Gustave n'était pas véritablement le navire royal, et s'imaginèrent que, par un stratagème adroit, on avait mis cette galère en avant pour faciliter la fuite de Gustave. Plus tard le roi se transporta à bord du *Séraphin* [1].

1. Posselt.

Cependant la flotte suédoise gagnait peu à peu l'île de Hogland. Uu coup de vent pouvait d'un instant à l'autre la mettre hors de portée et la tirer de la situation fatale où elle se trouvait depuis si longtemps.

Mais comme si le ciel se fût déclaré l'adversaire des Suédois, le vent, qui devait les aider, cessa tout à coup de leur être favorable. Les frégates russes se rapprochaient toujours, et purent bientôt renouveler le combat. *Le Séraphin* fut alors attaqué avec fureur et se défendit si énergiquement, qu'il put échapper encore à ses terribles ennemis. La nuit ne tarda pas à faciliter sa retraite, et le lendemain il atteignait avec plusieurs autres vaisseaux suédois le port de Sweaborg. Quelques jours après ils gagnèrent la baie de Swensksund où la mort du roi s'était faussement répandue, tandis qu'une partie de l'escadre commandée par le duc de Sudermanie était forcée par le gros temps de relâcher à Lovisa et à Kongshamn [1].

Telle fut cette terrible bataille du 3 juin 1790, qui délivra l'armée et la flotte suédoises, mais leur fit éprouver d'irréparables pertes. Sept vaisseaux de ligne, trois frégates, trente et un bâtiments légers et plus de sept mille hommes, voilà ce que leur coûta cette sortie de la baie de Wiborg [2]. Heu-

1. Correspondance de Gustave III.
2. Posselt.

reusement ce qu'ils regagnaient valait mieux que ce qu'ils avaient perdu. Du moins la Suède avait encore son épée à la main.

VI.

Bataille de Swensksund. — Paix de Werelæ.

Les espérances de la Suède étaient donc tout entières enfermées dans cette baie de Swensksund où Gustave se trouvait si à l'étroit. L'épouvante se répandit à Stockholm à mesure que les mauvaises nouvelles y parvenaient. On voyait déjà les Russes débarquant sur le territoire suédois et faisant payer cher les terreurs que Gustave leur avait récemment causées. On songea sérieusement à mettre à l'abri d'une invasion probable les objets les plus précieux et la banque nationale [1].

C'est qu'en effet il fallait un véritable miracle de persévérance et de courage, pour faire sortir l'armée suédoise de la dangereuse position où venaient de la placer les vicissitudes de la guerre.

La baie de Swensksund qui s'étend à peu près de Lovisa à Frédérikshamn, renferme à l'une de ses extrémités le port d'Aspoë qui la commande

1. Posselt. — Politiches journal.

presque entièrement. S'emparer d'Aspoë, c'était se rendre maître de l'armée et de la flotte suédoises ; et c'est contre ce point important que le prince de Nassau résolut de réunir tous ses efforts. Sa flotte se composait de deux cent trente bâtiments de toute grandeur et se trouvait par conséquent bien plus nombreuse que celle du duc de Sudermanie, qui n'en comptait plus que cent quatre-vingt-dix. Aussi le prince de Nassau croyait-il si fermement à sa victoire future, qu'il avait fait disposer sur son vaisseau une chambre destinée au roi de Suède, ce que Gustave nomma plus tard, en riant, *la Précaution inutile.*

Le 9 juillet 1790, anniversaire du couronnement de Catherine II, le prince de Nassau, qui voulait célébrer dignement ce jour fameux et supposait avec raison que la nouvelle d'une défaite complète des Suédois serait le plus agréable compliment qu'il pût adresser à sa souveraine, le prince de Nassau, disons-nous, entra dans la baie de Swensksund sur les dix heures du matin et s'avança vers les deux flottes de Gustave. Mais à son grand étonnement il les trouva prêtes à prendre l'offensive.

Le vent favorisait l'attaque des Russes et poussait leurs vaisseaux vers les vaisseaux suédois. Bientôt d'effroyables décharges se succédèrent avec rapidité, et l'acharnement des combattants

devint de la fureur. Le prince de Nassau, qui voyait le combat tourner à l'avantage des Suédois, voulut profiter de la supériorité numérique de sa flotte et engagea tous ses bâtiments dans la baie où bientôt, grâce à une habile manœuvre de leurs ennemis, il leur fut impossible de se mouvoir. Gustave fit alors avancer les gros vaisseaux du duc de Sudermanie qui, couvrant toute la flottille de côtoiement, commencèrent contre les vaisseaux russes forcément immobiles, un feu destructeur auquel ils ne purent résister.

Au même instant une tempête violente, comme toutes celles de la mer Baltique, venant soulever les vagues de la baie, rendait plus critique encore la position du prince de Nassau et lui interdisait en quelque sorte la retraite.

Gustave, se servant de ce nouvel auxiliaire, s'avança rapidement à la tête de toutes ses chaloupes canonnières, prit en flanc les vaisseaux russes, et s'empara de plusieurs d'entre eux. Les autres se défendirent avec tant de vigueur qu'ils parvinrent à lui échapper, et, sur ces entrefaites, la nuit vint, orageuse et obscure.

Le lendemain, au point du jour, le combat se renouvela, mais ne dura que quelques heures ; désormais, le succès des Suédois ne pouvait plus être mis en question. Vainement le prince de Nassau voulut-il sortir de la baie où il s'était si impru-

demment engagé, et fit-il d'héroïques efforts pour sauver au moins les débris de sa flotte; son propre vaisseau fut tellement déchiré par les boulets suédois, que ne pouvant y demeurer un instant de plus sans courir le risque d'être englouti sous les eaux, le prince descendit dans un canot et alla aborder à une des nombreuses petites îles que renferme la baie. De là il voulut gagner la terre ferme du côté de la Russie; mais une blessure qu'il avait reçue pendant le combat ne lui en laissa pas la force, et, deux jours après, des soldats suédois le firent prisonnier. Du reste, Gustave, généreux autant que brave, avait ordonné qu'on eût pour lui les plus grands égards et lui envoya dire qu'il était libre.

Dans cette glorieuse bataille de Swensksund les Suédois prirent aux Russes cinquante-six vaisseaux parmi lesquels se trouvait le vaisseau amiral. On y découvrit les curieuses instructions envoyées de Pétersbourg au prince de Nassau. Par ces instructions officielles on lui ordonnait « de ne laisser échapper aucun vaisseau suédois; de mettre à la voile dès qu'il aurait gagné la bataille d'Abo; de soumettre la Finlande, et d'envoyer une partie de la flotte directement contre Stockholm [1]. »

1. Posselt.

Plus de six cents pièces de canon, des étendards, le grand pavillon impérial, tombèrent au pouvoir de Gustave et furent les trophées de sa victoire. Six mille Russes périrent et quatorze mille furent blessés ou pris dans les îlots de Swensksund [1].

La consternation la plus profonde suivit à Pétersbourg la nouvelle de ce désastre; par un contraste bien bizarre, ce fut au moment où l'on célébrait avec allégresse la victoire qui l'avait précédée et avait plongé Stockholm dans la stupeur.

On comprend avec quelle joie le récit du combat de Swensksund fut accueilli en Suède. L'enthousiasme fut si général et si grand que presque tous les hommes en état de porter les armes vinrent d'un commun accord rejoindre Gustave [2].

L'armée de terre n'était pas demeurée inactive pendant cette glorieuse campagne maritime. Le général Meierfeld avait remporté près de Kimmenegard un avantage sur les Russes, auxquels il avait enlevé d'autres points importants. Jamais, depuis Narva, les Suédois n'avaient remporté une si complète victoire sur leurs ennemis;

1. Posselt.
2. Correspondance de Gustave III.

jamais l'empire moscovite n'avait essuyé tant d'échecs simultanés; c'est que depuis Charles XII elle n'avait pas eu d'adversaire aussi énergique que Gustave III. Si la Suède eût été un pays riche, capable de soutenir plus longtemps une guerre coûteuse, si même, en ce moment, des subsides lui eussent été envoyés soit de la France, soit de la Turquie, comme en d'autres circonstances moins impérieuses, la Russie aurait eu tout à redouter de sa belliqueuse voisine, et peut-être son existence eût-elle été compromise en partie. Pétersbourg se fût alors trouvé trop rapproché de Stockholm devenue sa rivale puissante, et l'empire des czars eût été rejeté vers Moscou.

Mais ce n'est pas avec des hypothèses que l'on fait de l'histoire, et la réalité des faits vient trop souvent arrêter le rêve plus ou moins grandiose de l'historien. La Suède était pauvre; la Suède était épuisée; elle n'eut d'autre ambition que d'obtenir une paix honorable : du reste elle était libre d'agir selon ses intérêts, par rapport à la Turquie, son alliée. La flotte russe de la Méditerranée venait, par des avantages successifs remportés sur celle du sultan, d'amener la Sublime Porte à des pensées de conciliation et de repos. Ces idées pacifiques ne devaient pas, comme nous allons le voir, dominer longtemps le conseil du Grand-Seigneur.

Parmi les prisonniers faits à Swensksund, se

trouvait un secrétaire du cabinet impérial qui avait été envoyé sur la flotte russe pour rédiger des proclamations au peuple suédois et des mémoires contre le roi de Suède. Gustave le renvoya à Pétersbourg avec une lettre dans laquelle il proposait à Catherine l'échange des prisonniers, tout en laissant entrevoir qu'il ne repousserait pas des conditions de paix avantageuses et honorables.

Catherine, qui venait d'apprendre la réconciliation de la Prusse avec l'Autriche et la nouvelle de la rupture du prince Potemkin, son ambassadeur, avec les Turcs, ne tarda pas à envoyer près de Gustave le général Igelstrœm chargé de pleins pouvoirs, et peu de temps après les négociations pour la paix furent officiellement ouvertes.

On se réunit sous une tente dans la plaine de Werelæ sur le Kimmen, entre les avant-postes des deux armées [1]. Les plénipotentiaires étaient, pour la Russie, le général Igelstrœm; pour la Suède le major-général Armfelt.

Catherine, qui voulait à tout prix avoir la paix, fit faire des propositions assez avantageuses pour que Gustave, qui connaissait mieux que personne la position véritable et les intérêts de la Suède, crût devoir les accepter.

1. Correspondance de Gustave III. — Voir la note V.

Le traité de paix fut signé le 14 août 1790.

Ainsi se termina cette guerre acharnée, véritable guerre du moyen-âge, où Gustave se montra si brave, où la Suède parut si grande!

FIN DU TOME PREMIER.

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

LIVRE PREMIER.

NOTE I.

« Charles XII était d'une taille avantageuse et noble; il avait un très-beau front, de grands yeux bleus remplis de douceur; un nez bien formé; mais le bas du visage désagréable, trop souvent défiguré par un rire fréquent qui ne partait que des lèvres; presque point de barbe ni de cheveux. Il parlait très-peu, et ne répondait souvent que par ce rire dont il avait pris l'habitude. On observait à sa table un silence profond. Il avait conservé, dans l'inflexibilité de son caractère, cette timidité qu'on nomme mauvaise honte. Il eût été embarrassé dans une conversation, parce que s'étant donné tout entier aux travaux et à la guerre, il n'avait jamais connu la société. Il n'avait lu, jusqu'à son loisir chez les Turcs, que les Commentaires de César et l'histoire d'Alexandre; mais il avait écrit quel-

ques réflexions sur la guerre et sur ses campagnes depuis 1700 jusqu'à 1709. Il l'avoua au chevalier de Folard, et lui dit que ce manuscrit avait été perdu à la malheureuse journée de Pultava. » (VOLTAIRE, *Histoire de Charles XII.*)

NOTE II.

« C'était à l'arsenal, aujourd'hui consacré à un autre usage, que l'on conservait les nombreux étendards enlevés par les Suédois à leurs ennemis : ceux de la fameuse bataille de Narva remplissaient seuls une salle entière. On y voyait aussi une longue suite de mannequins représentant les rois de Suède revêtus de l'armure qu'ils avaient autrefois portée. Chacun d'eux était monté sur son cheval favori dont on avait conservé et empaillé la peau. Tous étaient disposés chronologiquement. Là était Charles XII, couvert des vêtements qu'il portait lorsqu'il fut tué au siége de Frédérikshall. Ils se composaient d'un long surtout de drap bleu fort grossier, à grands revers et à boutons de cuivre, d'un chapeau à trois cornes à bords étroits et percé d'une balle, d'une paire de gants de buffle, et d'une paire de bottes militaires à talons hauts. Les taches de sang empreintes sur le gant de la main droite et au ceinturon prouvent qu'il porta cette main d'abord à la blessure, puis à la garde de son épée. La plupart de ces précieuses reliques ont été transportées dans l'arsenal d'Ulriksdall, où l'on voit encore la chemise que portait Gustave-Adolphe lorsqu'il fut tué dans les champs de Lutzen. »

(DAUMONT, *Voyage en Suède.*)

NOTE III.

« Le commun du peuple l'a cru inspiré. Sa piété apparente a occasionné cette erreur. Jamais prince n'a été tant aimé ni respecté dans ses prospérités, tant plaint, ni obéi avec tant de zèle de la populace dans ses malheurs. Son retour a détruit tout d'un coup ces bonnes dispositions, par le choix qu'il a fait de ses ministres, par la confiance qu'il a donnée aux étrangers au mépris de ses sujets, par les expédients ruineux qu'on a mis en usage pour soutenir la guerre la plus folle. Il ne fait qu'un repas à quatre heures du soir; il ne parle jamais à table, mange beaucoup et ne boit que de l'eau. Insensible à toutes sortes de plaisirs, rien ne l'occupe que le soin de ses troupes. Il en fait la revue homme par homme; et tandis que les cavaliers s'exercent à tirer au blanc, on a vu ce prince tenir la bride de leurs chevaux. Quoiqu'il se couche à sept heures, il dort très-peu. C'est ordinairement sur de la paille, habillé, botté, et enveloppé dans son manteau. Ce n'est que depuis que M. le comte de La Marck l'a joint qu'il se sert d'un lit. Il se lève à une heure du matin. Son habillement est aussi simple que sa nourriture. Il est toujours botté et prêt à monter à cheval. On ne le distingue du soldat que par sa bonne mine, par sa politesse, et par un air gai qui ne l'abandonne jamais. Il donne audience, depuis deux heures jusqu'à quatre, à toutes sortes de personnes sans distinction, excepté aux étrangers. Ses ministres doivent être dans sa chambre ce temps-là; mais il arrive souvent que

le roi de Suède appelle le premier officier qui paraît : celui-là en attire un autre, et le temps se passe à écouter des aventures de toute espèce, auxquelles il prend un plaisir singulier, jusqu'à ce que ce prince montant à cheval, ce qu'il fait tous les jours, les ministres sont obligés de s'en retourner sans avoir pu parler d'aucune affaire. Il entre dans les moindres minuties, se défie de tout, et fait expédier ses ordres par le premier secrétaire qu'il rencontre, à l'insu des ministres que la chose regarde. Le roi de Suède n'a point de cour à Lunden; il est servi à table par deux officiers de son régiment des gardes, qui se relèvent tous les trois mois. Il mange sur de la vaisselle de fer étamé. Dès qu'il est levé de table, tous les officiers qui se tronvent dans sa chambre s'y placent et vivent de ce qui est resté. » (VOLTAIRE.)

NOTE IV.

« En effet, dès que Gortz eut achevé à Stockholm les arrangements des finances qui demandaient sa présence, il partit pour aller consommer avec le ministre du czar le grand ouvrage qu'il avait entamé.

Voici les conditions préliminaires de cette alliance qui devait changer la face de l'Europe, telles qu'elles furent trouvées dans les papiers de Gortz, après sa mort.

« Le czar, retenant pour lui toute la Livonie et une partie de l'Ingrie et de la Carélie, rendait à la Suède tout le reste; il s'unissait avec Charles XII dans le dessein de rétablir le roi Stanislas sur le trône de Pologne, et s'enga-

geait à rentrer dans ce pays avec quatre-vingts mille Moscovites, pour détrôner ce même roi Auguste, en faveur duquel il avait fait dix ans la guerre. Il fournissait au roi de Suède les vaisseaux nécessaires pour transporter dix mille Suédois en Angleterre et trente mille en Allemagne; les forces réunies de Pierre et de Charles devaient attaquer le roi d'Angleterre dans ses états de Hanôvre et surtout dans Brème et Verdun; les mêmes troupes auraient servi à rétablir le duc de Holstein, et forcé le roi de Prusse à accepter un traité par lequel on lui ôtait une partie de ce qu'il avait pris. (VOLTAIRE.)

NOTE V.

« Au printemps de l'année 1718, le roi de Suède se décida à retourner en Norwége. La première expédition, entreprise trop précipitamment, lui avait coûté quatre mille hommes; il voulut prendre mieux ses mesures, et surtout se mettre en état de réduire la forteresse de Frédérikstein, qui était le boulevard le plus redoutable de ce pays. Parmi ceux qui l'entouraient dans ce moment était Emmanuel Svedenborg, devenu fameux depuis dans toute l'Europe comme chef de secte, et sous des rapports bien différents de ceux de la tactique de la guerre. Il s'occupait alors avec beaucoup d'ardeur de sciences mathématiques. Ce fut lui qui se chargea de transporter par terre des vaisseaux armés dans les eaux qui conduisent à Fréderikshall, et dont l'entrée était étroitement bloquée par les Danois. Quand tous les préparatifs furent achevés, Charles envoya

un corps de six mille hommes, sous le commandement du général Armfelt, pour agir contre Drontheim, et lui-même conduisit l'armée principale vers Fréderikshall. Ayant investi cette ville, il attaqua les petits forts en avant de Fréderikstein. On s'était emparé du plus voisin, Gyldenlœv, et, le 27 novembre 1718, la tranchée fut ouverte devant la forteresse principale. Les travaux avançaient sous les yeux du roi, qui, pour pouvoir mieux les suivre, avait fait construire à son usage une cabane en bois à peu de distance. Le 30 novembre, il les visita vers neuf heures du soir; il s'appuya sur le parapet, et quelques moments après on observa qu'il posait sa tête sur ses bras. On le crut endormi; mais on eut enfin de l'inquiétude : on approcha. Charles était mort; une balle l'avait atteint à la tempe, et il avait cessé de vivre dans le même moment. Sa main était sur la garde de son épée. Cette catastrophe, qui produisit tout à coup des changements si mémorables, est devenue un de ces problèmes historiques qu'il est difficile de résoudre. Selon les uns, elle fut l'effet naturel du feu de l'ennemi, auquel le roi se trouvait exposé; selon d'autres, elle fut amenée par la perfidie des antagonistes qu'il avait dans son armée même, et qui avaient fait le plan d'une révolution. Charles n'était âgé que de trente-six ans (1). » (Cateau-Calleville, *Histoire des Révolutions de Norwége.*)

(1) Les dates de ce récit ne se rapportent pas à celles données par les autres historiens de la mort de Charles XII.

NOTE VI.

« Ces mécontentements ne furent point particuliers à un ordre de l'état ; ils furent communs à tous. La noblesse et le clergé, les bourgeois et les paysans, tous avaient également souffert de la tyrannie. Fatigués des guerres étrangères, capables à peine de se défendre au dedans, ils ne soupiraient qu'après le repos et la paix. Mais comme leurs malheurs avaient leur source dans le pouvoir illimité de leurs deux derniers monarques, ils étaient convaincus que pour parvenir à l'une ou l'autre de ces fins, ils ne devaient pas souffrir que ce pouvoir demeurât plus longtemps attaché à la couronne. Exposés aux dernières horreurs du despotisme, ils avaient eu le loisir de pleurer la folie de s'être imposé eux-mêmes le joug sous lequel ils avaient si longtemps gémi. » (*Sheridan's History of the late revolution in Sweeden.* — Traduction française de 1783.)

NOTE VII.

« Les états étaient composés, comme par le passé, des quatre ordres ; des nobles, du clergé, des bourgeois et des paysans. Ils devaient s'assembler tous les trois ans au milieu de janvier, ou plus souvent si le roi, ou (en cas

d'absence, de maladie ou de mort) le sénat, croyait nécessaire de les convoquer.

« Si le roi, ou le sénat, négligeait de les assembler au bout de trois ans, comme la loi le portait, ou si même la convocation ne se faisait pas pour le jour précis pris par les états à la dernière diète, ils avaient le droit de s'assembler eux-mêmes; et tout ce que le roi ou le sénat auraient fait dans l'intervalle, devait être regardé comme nul.

« Le temps fixé pour la durée de la diète était de trois mois; mais comme ses membres avaient seuls le pouvoir de la dissoudre, il dépendait d'eux de la prolonger autant qu'ils le jugeraient à propos.

« Les états une fois assemblés, c'était en eux que résidait, dans le fait, la totalité du pouvoir suprême. L'autorité du roi et du sénat était suspendue; ils cessaient d'avoir part à ce qui se passait, ou n'y participaient que pour apposer leur sceau et mettre leur signature aux décisions de la diète, soit qu'elles leur agréassent ou non. Les états avaient, indépendamment du roi et du sénat, les mêmes pouvoirs que les deux chambres du parlement d'Angleterre ne possèdent que conjointement avec le roi.

« En tout temps le pouvoir législatif leur était réservé dans son entier. Le roi et le sénat, qui n'y avaient aucune part, ne jouissaient même pas du droit de s'opposer aux résolutions de la diète qui attaquaient directement les droits royaux et sénatoriaux, dont la conservation dépendait ainsi uniquement de la modération d'une assemblée populaire. Les états possédaient seuls le pouvoir de déclarer la guerre ou de faire la paix, et de changer le titre de la monnaie. Toutes les fois qu'il venait à vaquer une place de sénateur, ils présentaient au roi trois sujets parmi lesquels Sa Majesté était obligée d'en choisir un. De sorte

que si un sénateur mourait dans l'intervalle de deux diètes, sa place ne pouvait être remplie qu'à l'assemblée suivante des états. Enfin ils étaient les maîtres de démettre tout membre du sénat dont ils désapprouvaient la conduite, ou de lui accorder sa retraite s'il la demandait. On peut dire que pendant la tenue de la diète le pouvoir exécutif résidait en grande partie dans un certain nombre de personnes choisies dans les trois ordres de la noblesse, du clergé et de la bourgeoisie, qui constituait ce qu'on appelait le comité secret. Il ne pouvait plus se trouver dans le sénat, puisque ce corps était comptable aux états de son administration pendant l'intervalle des diètes, et susceptible d'être congédié ou blâmé. S'il eût pu être en possession du pouvoir exécutif, il aurait été forcé dans ce cas de se détruire lui-même. Quant au pouvoir judiciaire, les états s'attribuaient le droit de l'exercer quand bon leur semblerait, évoquant à eux les causes pendantes aux cours ordinaires de justice, pour les faire juger par une commission qu'ils nommaient eux-mêmes, et qu'ils composaient de leurs propres membres.

« Rien ne pouvait être plus formidable ni plus propre à anéantir cette liberté que cette cour qui, dans le fait, réunissait tout à la fois les puissances législative, judiciaire et exécutrice. Ce qui la rendait plus monstrueuse encore, c'est que jugeant sur tous les crimes de haute trahison, elle était, en général, juge et partie en même temps. A l'expiration de la diète le pouvoir était partagé entre le roi et le sénat, mais de manière que le prince n'y avait que très-peu de part.

« Il n'était distingué des sénateurs que parce qu'il avait deux voix, et qu'à l'égalité de suffrages son opinion prévalait.

« Les personnes des sénateurs étaient sacrées dans tout ce

qui avait rapport à leurs fonctions ; la peine de mort était décernée contre quiconque accuserait un sénateur de quelque chose de diffamant relativement aux fonctions de son office, à moins que l'accusateur ne pût prouver légalement ce qu'il avait avancé. (Lois criminelles de Suède, 5e chap. 2.) Quiconque attaquait de vive voix ou par écrit un sénateur en qualité d'homme public, était condamné à lui demander pardon publiquement et à payer une amende considérable.

« Le sénat avait tant d'influence sur la disposition de tous les emplois au-dessous du rang de sénateur, qu'il était en grande partie le maître de conférer à son gré tous ceux qui étaient vacants. Enfin il était presque entièrement indépendant du roi, en ce qu'il avait le pouvoir de s'assembler sans son ordre, et de traiter en son absence les affaires les plus importantes de la nation. Ils lisaient, sans le consulter, toutes les dépêches des ministres étrangers, et ne lui laissaient rien à faire que de signer des ordres donnés sans son consentement.

« Si tels étaient le pouvoir des états et l'autorité du sénat, il est évident qu'il en restait peu entre les mains du roi.

« Dans la réalité, il ne pouvait être considéré comme souverain lui-même, il ne pouvait être regardé que comme le représentant de la majesté des états, représentant trop limité par ses constituants, pour avoir une volonté à lui ; ou plutôt il semblait n'être qu'une poupée d'état qui se montrait à certains jours de parade ornée de tout l'attirail de la royauté pour en imposer au peuple et lui faire imaginer qu'il avait un roi.

« Nous avons vu qu'on ne lui accordait aucune part dans la législation, puisqu'il n'avait pas même de voix négative sur les propositions des états. Il était conséquem-

ment destitué de tout moyen de conserver en son entier le peu de priviléges qu'il avait trouvé annexés à la couronne.

« Il ne pouvait ni lever des troupes, ni équiper des flottes, ni bâtir des forteresses sans le consentement des états. Il ne pouvait faire ni la guerre ni la paix, ni former des alliances et conclure des traités de sa propre autorité. Il dépendait de chaque diète pour les revenus nécessaires à sa dépense ordinaire, et ils étaient accordés avec tant d'épargne que le superflu de ses finances ne le mettait certainement pas en état de regagner par son crédit ce qui lui manquait du côté du pouvoir. Les précautions des états empêchaient également que la couronne pût jouir de l'un ou de l'autre. Le roi n'était pas maître de disposer des emplois les moins importants, et il y eut un temps où il ne pouvait pas même renvoyer un domestique qui l'aurait offensé.

« Telles furent les bornes prescrites au pouvoir de la couronne que venait de porter Charles XII ; le peu de prérogatives qui restaient au roi se réduisaient à ce qui suit :

« 1° L'office de roi était héréditaire; tous les autres offices ne l'étaient pas en Suède ;

« 2° Il avait la souveraineté ou la prééminence, avec toute la pompe extérieure et les décorations de la majesté ;

« 3° Sa personne était sacrée, de manière que quiconque lui manquait de respect par écrit ou de vive voix, encourait la peine de mort ;

« 4° Il était l'unique source visible des honneurs, c'est-à-dire que lui seul pouvait créer des comtes et des barons, ou introduire de nouveaux membres dans la chambre des nobles ; mais il était bien restreint dans l'exercice de ce droit par l'un des articles de la Forme de gouvernement ;

5° Seul il pouvait faire grâce à un criminel après que la

sentence avait été prononcée. Cependant le sénat était autorisé à le dissuader de faire usage de sa prérogative, et cette autorisation suffisait pour infirmer les résolutions de Sa Majesté dans ces occasions.

« 6° Enfin le roi avait, comme on l'a déjà observé, deux voix dans le sénat.

« Telle fut la *Forme de gouvernement* établie en Suède lorsque Ulrique-Éléonore y succéda à son frère sur le trône. » (*Sheridan's History.*)

NOTE VIII.

« Leur corps (celui de la noblesse) étant trop nombreux pour qu'ils puissent s'assembler tous à la fois, le chef de chaque famille avait seul le droit de siéger aux états; mais ceux qui étaient revêtus de cet important privilége n'ayant pas plus de richesses que le reste de leurs familles, ils se trouvaient souvent hors d'état de l'exercer. Un grand nombre de ces nobles qui avaient droit d'assister aux diètes ne pouvaient payer la petite dépense qu'occasionnaient leur déplacement et leur résidence à Stockholm pendant le peu de temps que durait la diète.

« Le clergé de Suède est peut-être le plus pauvre de l'Europe, de sorte que la grande et la petite noblesse ne songent guère à prendre le parti de l'église. »

(*Sheridan's History.*)

NOTE IX.

« L'idée que pouvait avoir le cabinet de Versailles d'opposer la Suède à la Russie était une erreur. Semer la division entre ces deux puissances, c'était fournir à la dernière un prétexte de faire des conquêtes sur l'autre, et par conséquent d'augmenter encore un pouvoir dont la diminution était le seul objet de la France dans les sommes immenses qu'elle répandait secrètement en Suède, tandis que les subsides qu'elle donnait publiquement étaient insuffisants pour compenser les pertes qu'occasionnait aux Suédois leur rupture avec la Russie.

« On peut donc penser avec assurance que si l'alliance des Français a nui aux intérêts de la Suède, la France à son tour s'était également méprise en se liant avec les Suédois. Cependant elle persistait encore dans la même politique ; et du moment où la dernière Forme de gouvernement fut établie en Suède, tous ses efforts tendirent à s'y faire un parti assez considérable pour gouverner ce pays aussi facilement qu'elle gouvernait ses propres provinces.»

(*Sheridan's History.*)

NOTE X.

« Le temps que choisit le parti dominant pour commen-

cer les hostilités contre la Russie, fut celui où les Russes étaient dans une profonde paix, et conséquemment en état de déployer toutes leurs forces pour repousser les attaques impuissantes de la Suède. On dit que pour faire prendre le change à la nation sur cette guerre, le sénat faisait passer au ministre de Suède à Pétersbourg la minute toute dressée des rapports qu'il devait renvoyer en Suède, et qu'ils étaient conçus de manière à faire croire au peuple que les armées russes étaient presque totalement ruinées par la dernière guerre avec les Turcs. On peut présumer que le baron Buddenbroke qui fut envoyé en Finlande pour vérifier l'état du pays, le représenta comme il convenait aux vues guerrières de ceux qui gouvernaient. »

(*Sheridan's History.*)

NOTE XI.

« Ulrique-Éléonore, née en 1688, fut mariée en 1715, par Charles XII, son frère, au prince Frédéric de Hesse-Cassel. Elle fut proclamée reine en 1719. Elle proposa dès l'année suivante, de confier les rênes de l'administration à son époux ; cette proposition fut acceptée par les états, et le prince Frédéric devint ainsi roi de Suède. Ulrique, douée de plusieurs qualités estimables, mais non de cet esprit supérieur qui fait porter légèrement le sceptre dans les circonstances difficiles, vécut depuis lors dans la retraite, se livrant aux douceurs de l'étude, applaudissant aux succès d'un époux qu'elle aimait sans réserve, et lui pardonnant ses nombreuses infidélités. Elle mourut

en 1744, et avec elle s'éteignit la dynastie de Deux-Ponts, qui avait occupé le trône de Suède depuis Charles X, successeur de Christian. » (*Biographie universelle.*)

NOTE XII.

« Frédéric Ier, roi de Suède, né à Cassel, en 1776, était fils du landgrave de Hesse-Cassel, et s'était distingué à la tête des troupès hollandaises dans la guerre de la succession d'Espagne. Ayant épousé en 1715 Ulrique-Éléonore, sœur de Charles XII, dès ce moment il servit dans les armées de Suède en qualité de généralissime. Ulrique-Éléonore succéda à son frère en 1718 ; mais trop faible pour gouverner dans des circonstances si difficiles, elle se démit deux ans après de son autorité en faveur de son époux, qui fut solennellement reconnu et proclamé roi, après qu'il eut abjuré la religion reformée et embrassé le luthéranisme. Le nouveau roi se hâta de conclure la paix avec le Danemarck et la Russie, et s'appliqua pendant tout le reste de son règne à réparer tous les maux que la Suède avait soufferts dans les vingt années précédentes. Il parvint à rétablir les finances, l'agriculture et le commerce, et mourut en 1751, après avoir fondé l'Académie des Sciences de Stockholm. » (*Biographie universelle.*)

LIVRE DEUXIÈME.

NOTE I.

REMONTRANCES DES ÉTATS AU ROI ADOLPHE-FRÉDÉRIC.

« Les états du royaume ne peuvent dissimuler plus longtemps à Votre Majesté ce qu'ils n'ont pu s'empêcher d'observer, savoir : que la reine ne regarde pas les états sous le point de vue où ils doivent être considérés, c'est-à-dire comme ayant en main le pouvoir, comme étant vos fidèles sujets, comme ayant élevé Votre Majesté à un rang si glorieux, et comme disposés à exposer leur vie et leur fortune pour le bien commun de Votre Majesté et du royaume, toutes les fois que l'occasion le commandera.

« Non contente d'agir ainsi envers les états, la reine a témoigné son mépris pour les sénateurs et autres grands officiers du royaume, par des actes qui n'ont d'autre mobile que le caprice et l'absence de tous égards pour la dignité des personnes; comme s'il pouvait y avoir une autre fidélité et un autre mérite que l'obéissance aux lois, ou d'autres marques de dignités et d'autres récompenses que celles que la justice de Votre Majesté distribue à ses fidèles sujets.

« L'assemblée générale des états est persuadée, ainsi

que tout le royaume, que Votre Majesté désapprouve entièrement de tels procédés. Ils ne désirent pas un gouvernement plus heureux que celui que leur promettent les dispositions bienfaisantes et paternelles de Votre Majesté ; mais lorsqu'il se passe si près du trône des choses si contraires à ces généreuses dispositions, cela ne peut que donner matière à réflexions parmi les étrangers, et causer de l'inquiétude et du trouble dans le royaume. La sagesse de Votre Majesté ne peut manquer d'observer que ces sortes d'exemples font impression sur l'âme des princes héréditaires qui, au lieu de concevoir de l'amour pour la nation, pour un peuple libre, et de l'estime pour la fidélité et le mérite, apprennent à regarder les autres hommes comme les jouets de leur caprice, et comme devant être heureux ou malheureux, bien ou mal intentionnés, selon les faveurs ou les disgrâces qu'ils reçoivent de la cour. La reine est venue dans ce royaume pour être l'épouse de Votre Majesté, et non pas pour aggraver le poids du gouvernement.

« Ce poids doit être porté d'autant plus aisément par un roi aussi gracieux et aussi juste, que Votre Majesté possède le plus haut degré de pouvoir, et que sa plus sûre récompense est dans les cœurs de ses sujets.

« Lors donc que d'autres personnes suivent une route qui s'écarte des engagements qu'a contractés Votre Majesté devant Dieu et le royaume, et qui, par conséquent, s'éloigne de nos vues et de nos intentions, elles tendent, ou à introduire deux gouvernements dans le royaume, l'un s'appuyant sur les lois, et l'autre les méconnaissant, ou à rendre le roi étranger à la constitution, et à anéantir le pouvoir des lois.

« Rien ne paraît devoir être plus contraire à l'attente des états que la déclaration de la reine, donnée par écrit,

dans laquelle Sa Majesté dit qu'elle regarde le désir du comité secret, de faire la visite des diamants, comme une marque de méfiance, et conclut en ces termes : qu'elle se croirait humiliée de les porter désormais.

« Il n'est ni dans les usages ni dans la forme de notre gouvernement qu'aucune communication ou correspondance ait lieu entre la reine et les états ; mais quand les états n'ont rien fait pour s'attirer de pareilles expressions de la part de Sa Majesté, et qu'il leur tombe entre les mains un écrit contenant un mépris si manifeste du gouvernement, il ne convient plus à leur dignité de garder le silence, bien que les mesures auxquelles les états jugement à propos de recourir dans cette circonstance ne doivent pas tirer à conséquence pour d'autres et devenir un précédent, d'autant que l'assemblée générale des états espère et prendra soin aussi que ce qui occasionne aujourd'hui de tels procédés n'arrive plus désormais..... Les états ne souhaitent pas que Votre Majesté change de sentiments à l'égard de la reine, mais que la reine en change à l'égard du royaume.

« Tout ce qu'ils demandent, c'est qu'on laisse Votre Majesté assurer tranquillement le bonheur de ses sujets et la gloire de son règne ; mais ils désirent aussi qu'une personne dont le droit est si étroitement lié à celui de Votre Majesté puisse jouir constamment de tout leur respect et de tout leur dévouement. Toute l'assemblée des états s'en rapporte humblement, à cet égard, aux soins paternels de Votre Majesté, et ils se réjouissent de n'avoir pas besoin de recourir aux moyens que Dieu et leur droit leur ont mis entre les mains. Les engagements de Votre Majesté envers le royaume sont les premiers et les plus importants qu'elle puisse avoir ; c'est de leur observation qu'une na-

tion entière doit attendre sa prospérité et que dépend le bonheur des générations suivantes.

« En maintenant la constitution comme elle doit être maintenue, Votre Majesté sera délivrée d'une foule de soins, et le pays et ses habitants jouiront pleinement des fruits du gouvernement d'un si digne prince.

« Très-grand et très-puissant roi,

« Après avoir délibéré sur une éducation qui est de si haute importance pour Votre Majesté et pour le royaume, il nous a paru entre autres choses que l'emploi de sous-gouverneur de son altesse royale n'était pas nécessaire. En conséquence, les états représentent humblement à Votre Majesté que de pareilles fonctions sont entièrement inusitées, et que ce qui se pratique dans d'autres pays n'est point applicable à un royaume qui a d'autres principes de gouvernement.

« Dans l'opinion des états, tant qu'un gouverneur a assez de santé et de vigueur pour remplir la place qui lui est confiée, la charge de sous-gouverneur ne peut être d'aucun avantage, et peut être susceptible de quelques inconvénients.

« Les états respectent, en toute soumission, les vues sages et tendres qui ont porté Votre Majesté à créer cet emploi ; mais ils croient donner une preuve de ce respect et de cette soumission en l'avertissant, avec le plus grand empressement, que ledit emploi de sous-gouverneur peut être entièrement supprimé par la suite.

« En outre, les états supplient très-humblement Votre

sté que, conformément au droit qui leur est donné a Forme de gouvernement, il ne soit créé, sans leur icipation, aucun nouvel emploi pour tout ce qui con- ne l'éducation des princes, et qu'il ne soit fait dans le sonnel aucun changement qui ne serait pas conforme e qui est prescrit dans les instructions du gouverneur. » *Sheridan's History of the late revolution in Sweeden.* — raduction française de 1783.)

NOTE II.

« Le despotisme asiatique n'eût pas, en pareille occasion, négligé aussi complètement les formes de la justice, que le fit le parti dominant dans le procès de ces infortunés. L'affaire fut portée, comme on pouvait le présumer, à un de ces tribunaux monstrueux dont les membres étaient choisis par les états dans leur propre corps.

« Le nom même de ces cours extraordinaires semble annoncer qu'on devait les regarder comme une sorte d'inquisition d'état. On les appelait hautes-cours de justice secrètes, comme si ces deux qualifications étaient compatibles. On ne souffrait pas que personne, hors les intéressés, fût présent à leurs procédures. Elles ne connaissaient ni loi ni forme, et n'admettaient pas même l'autorité de l'exemple. Leur volonté arbitraire et leur bon plaisir étaient la seule règle qu'elles suivissent dans les décisions qui intéressaient la vie et les propriétés de leurs cosujets.

« Ce fut devant cette cour que comparurent le comte de

Brahe, le baron de Horn, et leurs complices. Ses membres ayant été choisis par les états, c'était comme si ceux du parti dominant avaient nommé des juges parmi eux. Ainsi le tribunal était composé de ceux mêmes contre lesquels avait été commise l'offense dont les prisonniers étaient accusés. Il faut peut-être avoir meilleure opinion de la nature humaine que ne le permet l'expérience, pour se promettre quelque impartialité de gens qui réunissent le double caractère de juge et partie. Combien doit-on moins s'attendre à voir régner la simple équité, lorsque la chaleur et la violence des factions s'unissent à l'intérêt personnel pour égarer les juges. Tous les aveux des personnes saisies à cette occasion furent arrachés par la question; pratique horrible qui n'était point admise dans les cours de justice ordinaires.

« Le principal chef d'accusation contre le comte de Brahe était d'avoir fait amas de balles et de cartouches dans sa maison de campagne. Il allégua pour sa justification qu'il l'avait fait par l'ordre immédiat du roi et pour la défense de Sa Majesté, en cas d'une attaque imprévue : il fut condamné à perdre la tête avec le baron de Horn et six autres, et la sentence fut exécutée. » (*Sheridan's History.*)

NOTE III.

DÉCLARATION DU CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE AU MINISTÈRE SUÉDOIS.

« La véritable raison du délai dans le paiement des

subsides est que Sa Majesté Très-Chrétienne a fait, en conséquence des traités qu'elle a observés religieusement, certains arrangements politiques relativement à ses affaires intérieures ; qu'un de ces arrangements de Sa Majesté, par rapport au nord, est que la Suède ne conclura point de traité sans le consentement de Sa Majesté; qu'au mépris de cet engagement, qui a été le motif des subsides de la France à la cour de Stockholm, la Suède a fait un traité avec une puissance étrangère sans le consentement de Sa Majesté Très-Chrétienne; que la Suède n'ayant point eu d'égard à cet engagement, a dérangé les vues politiques de Sa Majesté, comme le défaut de paiement des subsides peut déranger les vues économiques de la Suède. »

(*Sheridan's History.*)

NOTE IV.

« Encouragé par cette assurance, le roi refusa, le 12 décembre 1768, de signer un acte que lui présentait le sénat, et lui adressa une lettre dont la teneur était : « Que si quelque temps auparavant S. M. avait acquiescé à la résolution du sénat, lorsque la majeure partie des sénateurs s'était opposée à la convocation des états, elle l'avait fait sans aucune conviction des principes sur lesquels ils fondaient leur opposition; que depuis lors les malheurs publics avaient augmenté de jour en jour, comme l'attestaient les différentes requêtes présentées à son fils, la décadence subite des forges, du commerce et des manu-

factures, et même l'abandon de la culture des terres; que son cœur paternel ne pouvait qu'être vivement touché de l'idée du poids des taxes présentes, et des vexations inouïes qu'on commettait pour les lever; que par la baisse imprévue du cours du change, ses sujets avaient été forcés de payer un tiers de plus que ce qu'ils étaient convenus de donner; qu'il était obligé de prendre connaissance de ces maux, puisqu'il s'était engagé par un serment solennel à conserver à ses sujets l'inviolable jouissance de leurs droits et priviléges; qu'il n'inculpait point le sénat de cette imposition illégale, mais que, qu'elle qu'en fût la cause, la nation avait droit d'examiner si elle y consentirait ou non, c'est-à-dire, qu'il fallait assembler les états le plus tôt possible. Si le sénat, ajoutait-il, s'obstine, contre mon attente, à en refuser la convocation, je suis forcé de déclarer que dans ce cas je renonce au fardeau du gouvernement, que les larmes de tant de mes malheureux sujets et la décadence de mon royaume me rendent insupportable; me réservant, lorsque mes fidèles conseillers les états seront assemblés, de leur exposer les raisons qui me portent à me démettre du gouvernement jusqu'à ce moment. Cependant je défends très-strictement qu'il soit fait usage de mon nom dans les résolutions du sénat. »

Signé : FRÉDÉRIC-ADOLPHE.

(*Sheridan's History.*)

NOTE V.

« Dans ce temps-là, le prince royal de Suède fit un voyage à Paris; il s'était déjà pris d'une affection très-vive pour l'auteur de *Bélisaire*, et avait bien voulu être en relation de lettres avec moi. Il désira me voir souvent et en particulier. Je lui fis ma cour ; et, lorsqu'il apprit la mort du roi son père, je fus le seul étranger qu'il reçut dans les premiers moments de sa douleur. Je puis dire avoir vu en lui l'exemple rare d'un jeune homme assez sage pour s'affliger sincèrement et profondément d'être roi.

— « Quel malheur, me dit-il, de me voir à mon âge chargé d'une couronne et d'un devoir immense que je me sens hors d'état de remplir! Je voyageais pour acquérir les connaissances dont j'avais besoin, et me voilà interrompu dans mes voyages, obligé de m'en retourner sans avoir eu le temps de m'instruire, de voir, de connaître les hommes; et, avec eux, tout commerce intime, toute relation fidèle et sûre m'est interdite désormais. Il faut que je dise un adieu éternel à l'amitié et à la vérité.

— « Non, Sire, lui dis-je, la vérité ne fuit que les rois qui la rebutent et qui ne veulent pas l'entendre. Vous l'aimez, elle vous suivra; la sensibilité de votre cœur, la franchise de votre caractère, vous rendent digne d'avoir des amis; vous en aurez.

— « Les hommes n'en ont guère, les rois n'en ont jamais, répliqua-t-il.

— « En voici un, lui dis-je (en lui montrant le comte de

Creutz qui, dans un coin, lisait une dépêche), en voici qui ne vous manquera jamais.

— « Oui, c'en est un, me dit-il, et j'y compte; mai ne sera point avec moi; mes affaires m'obligent à le la ser ici.

« Ce petit dialogue donne une idée de mes entreti avec ce jeune prince, dont j'étais tous les jours p charmé. Après avoir entendu quelques lectures des *Inc* il m'en fit demander par son ministre une copie manuscri et, depuis, lorsque l'ouvrage fut imprimé, il me permit le lui dédier. » (*Mémoires posthumes de Marmontel.*)

LIVRE TROISIÈME.

NOTE I.

Voici le portrait moral que fait de Gustave III l'auteur anglais Sheridan :

« Les talents qu'il reçut de la nature, capables d'illustrer quelque rang que ce fût, semblèrent s'adapter plus particulièrement à celui qu'il devait occuper : ses qualités naturelles acquirent, en se développant, tout ce qu'on pouvait attendre de l'éducation la mieux entendue et la mieux appropriée à une situation qui devait probablement un jour exiger qu'il les mît en usage dans toute leur étendue.

« Sa douceur et la force de son éloquence, ses manières engageantes et une adresse insinuantes, lui gagnaient les cœurs de ceux qui ne le voyaient qu'en public; l'étendue de ses connaissances et la profondeur de son jugement captivaient l'admiration de ceux qui avaient occasion de l'approcher de plus près. Mais ni les uns ni les autres ne soupçonnaient encore ce génie pour la politique, cet esprit courageux et entreprenant qui l'ont distingué depuis. On s'attendait encore moins que ce prince, en employant ce génie au soutien de ses intérêts particuliers, ne perdrait jamais de vue le bonheur de son peuple; que son courage

bien public. Si nous avons aujourd'hui le bonheur de voir la paix régner au dedans et au dehors, l'amitié et la confiance bien établies avec nos voisins et les plus anciens alliés de ce royaume, ce sont les fruits de la prudence et de la sagesse d'une administration pour laquelle je suis bien aise de témoigner ici publiquement ma reconnaissance.

« Quant à l'objet qui vous rassemble aujourd'hui, je ne crois pas qu'il soit besoin de vous en parler. Vous savez ce que le grand changement arrivé dans l'état exige de vous. Vous connaissez vos droits, et c'est pour les exercer que vous avez été convoqués. Je vous souhaite pour cela la bénédiction du ciel, afin que la paix et l'union président à vos conseils, et leur préparent un heureux succès.

« Né et élevé parmi vous, j'ai appris dès ma tendre jeunesse à aimer la patrie, à regarder comme mon plus grand bonheur d'être Suédois, et comme ma plus grande gloire d'être le premier citoyen d'un peuple libre. Tous mes désirs seront remplis, si les résolutions que vous allez prendre contribuent à affermir la félicité, la gloire et l'indépendance de la Suède. Mon premier objet est de la voir heureuse ; le dernier terme de mon ambition est de gouverner un peuple libre et indépendant. Ne croyez pas que ce soient là de vaines paroles, démenties peut-être par les mouvements secrets de mon cœur ; elles sont la fidèle expression des sentiments de ce cœur, qui brûle du plus ardent amour de la gloire et de sa patrie ; d'un cœur trop sincère pour n'être pas de bonne foi dans ses promesses, et trop fier pour manquer jamais à ses engagements.

« J'ai vu plusieurs pays, j'ai tâché d'en connaître les mœurs et le gouvernement, et de m'instruire des avantages et des désavantages de la situation du peuple. J'ai trouvé que ce n'est ni le pouvoir absolu, ni le luxe, ni la magnificence, ni les trésors amassés par l'économie, qui

font le bonheur des sujets, mais l'unanimité et l'amour de la patrie : il ne dépend donc que de nous d'être la plus heureuse nation de la terre. Puisse cette diète être à jamais distinguée dans nos annales par le sacrifice de toute vue particulière, de toutes haines et de toutes jalousies personnelles, au grand intérêt du bien public ! Je contribuerai de mon côté, autant qu'il dépendra de moi, à rapprocher les esprits divisés, à réunir les cœurs aliénés les uns des autres, afin que cette assemblée puisse, avec l'aide du Tout-Puissant, devenir l'époque de la félicité de ce royaume. » (*Œuvres complètes de Gustave III.* — *Stockholm. Delen, imp.* 1805.)

NOTE III.

DISCOURS DU ROI AU MARÉCHAL DE LA DIÈTE ET AUX ORATEURS DES DIFFÉRENTS ORDRES, LE 28 NOVEMBRE 1771.

« Il y a près de trois mois que j'ai informé les états, par un extrait des registres du sénat, de mon désir de voir la cérémonie de mon sacre, pour mettre aux pieds de l'Éternel la couronne de mes ancêtres, qu'il lui a plu de placer sur ma tête. J'ai attendu en silence la réponse des états ; mais il est arrivé depuis des événements, on ne peut pas plus inattendus, dont les fatales conséquences me donnent la plus grande inquiétude. Je ne croirais pas remplir, je ne

Heureux d'y pouvoir contribuer, en ce qui me regarde, je m'offre comme un lien de concorde entre les états, mes chers concitoyens et mes sujets. Je leur laisse à déterminer comment et de quelle manière ils veulent faire usage de mes bonnes intentions. Ils peuvent me confier cette importante tâche avec d'autant plus de sécurité, que je leur ai déjà déclaré et que je leur déclare de nouveau, en présence de leurs orateurs, que, satisfait des droits qu'ils me laissent, je ne demande rien pour moi-même. Je suis la seule personne dans le royaume qui, née enfant de l'état, n'appartient particulièrement à aucun ordre, qui les aime tous également ; et comme mon sort est intimement lié avec l'intérêt de l'état, seul je puis être impartial dans une affaire si délicate. Je désire que toutes ces considérations soient mises sous les yeux des états, auxquels je prie le maréchal de la diète et les autres orateurs de rendre compte de cette déclaration. »

(*Œuvres complètes de Gustave III.*)

NOTE IV.

MANIFESTE DU CAPITAINE HELLICHIUS, GOUVERNEUR DE LA VILLE DE CHRISTIANSTADT.

« Afin d'instruire les citoyens du véritable motif des mesures qui ont été prises, pour mettre cette ville et la forteresse en état de défense, et pour y établir une garde suffisante, on déclare par ce manifeste qu'on a été forcé à cette démarche, parce que des gens, par ruse et par violence,

et aux dépens des lois et du peuple, ont osé porter injustement le nom d'états du royaume de Suède. Ils ont exercé un pouvoir tyrannique ; ils se sont écartés des lois du royaume, et ils ont outragé la justice ; ils ont exclu l'honnêteté de leurs actions, et favorisé des vues étrangères. En se livrant à ces excès, ils n'ont pris aucune précaution pour prévenir la disette de grains et la misère qui opprime et afflige la plus grande partie du royaume ; ils n'ont pris aucunes mesures pour procurer les ressources nécessaires, et pour favoriser le commerce et la circulation de l'argent. Les forteresses n'ont point été réparées, et sont restées sans défense. Le royaume est sur le penchant de sa ruine. Il n'y a aucune sûreté, ni pour l'état en général, ni pour les particuliers. La réputation, l'honneur et les biens des citoyens sont en danger. On a porté les plus violentes atteintes au pouvoir juste et légitime du roi ; l'obéissance, les devoirs, les égards mêmes dus à Sa Majesté, tout a été violé.

« Dans cette circonstance, la garnison de cette ville et de cette forteresse, considérant que cette manière de gouverner tend au pouvoir illimité, auquel tout citoyen est obligé de s'opposer en vertu de son serment et de ses engagements envers la patrie, refuse de déférer et d'obéir aux soi-disants états : elle regarde et déclare tout ce qu'ils ont fait comme nul et non avenu : et pour porter remède à tant de maux, elle est déterminée à persister dans le parti qu'elle a pris de ne mettre bas les armes que lorsque l'état sera rentré dans la forme qu'il doit avoir.

« Braves Suédois, l'ouvrage est enfin commencé. Rappelez-vous vos obligations envers le roi et la patrie. Donnez des preuves de votre zèle, chacun dans l'état qu'il occupe ; unissez-vous à nous. C'est le seul moyen qui nous reste pour sauver le royaume de sa chute, et peut-être du joug

étranger, dont nous sommes menacés. Nous protestons devant Dieu et à la face de toute la terre, que nos intentions sont pures. Elles tendent uniquement au bien de la patrie, et à rendre à Dieu ce qui est à Dieu, et au roi ce qui est au roi.

« A Christianstadt, le 1er août 1773. »

(*Sheridan's History.* — Traduction française de 1783.)

NOTE V.

DÉTAILS CURIEUX SUR LE COMTE, DEPUIS DUC DE HESSENSTEIN.

La conduite de cet officier a été interprétée de différentes manières : quelques personnes ont prétendu que les *bonnets*s lui avaient fait envisager l'espoir d'obtenir la couronne, si le roi échouait dans son entreprise ; mais la vanité connue du comte a pu seule donner lieu à cette supposition ; car la rapidité des événements rendait toute négociation de ce genre presque impossible. Voici, du reste, la lettre que le comte écrivit au roi, après la première séance des états ; elle donnerait plutôt lieu de croire que le dépit de ne pas avoir été initié dans les plans de Gustave fut seul le motif du refus de Hessenstein.

« SIRE,

« Les bontés dont Votre Majesté m'a toujours honoré

m'avaient pénétré de la plus vive reconnaissance, et me plongent dans ce moment dans le plus grand désespoir. J'ai été obligé, Sire, de vous désobéir, parce que j'ai cru que les états ne pouvaient lever le serment que je leur avais fait, et parce que je ne voulais pas servir d'instrument au pouvoir arbitraire que j'ai en horreur, et que je croyais devoir être une suite de cette révolution. Vous avez eu, Sire, ce pouvoir arbitraire pendant deux jours ; mais vous venez de rendre la liberté à la nation, action qui n'a presque point d'exemple et que je ne pouvais pas prévoir, malgré l'opinion que j'ai toujours eue de vos grandes qualités. C'est donc en bonne conscience que je reporte mon hommage aux pieds de Votre Majesté ; mais, Sire, permettez qu'après avoir parlé à mon roi, je m'adresse à mon ami : ce terme de la part d'un sujet ne doit pas choquer les oreilles de Gustave. Vous avez outragé mon cœur ; un mot m'eût fait voler à vos côtés ; il y a eu un complot contre votre personne et vous ne me l'avez pas dit..... Il ne me reste plus que de remettre mon emploi. La plume me tombe des mains..... »

NOTE VI.

ORDONNANCE DU ROI, RELATIVE AUX FACTIONS QUI ONT TROUBLÉ SES ÉTATS.

« Nos soins pour votre union générale ont eu, par la puissante protection et la bénédiction de Dieu, le succès le plus heureux ; les états du royaume ont unanimement reçu et confirmé par serment une nouvelle Forme de gouvernement, qui a établi la sûreté des sujets de la manière

la plus solennelle, et mis fin en même temps à toutes les causes de discorde et de division ; nous sommes bien fondés à nous flatter que, de ce moment, l'ancien esprit de parti qui a divisé et déchiré la nation a entièrement disparu : nous ne verrons plus le père opposé au fils, le frère au frère, et chaque famille, en proie aux divisions les plus fatales, se déshonorer par des factions aussi contraires à toutes les lois divines et humaines, qu'affligeantes pour tous les honnêtes gens, qui avaient peine à se persuader que des mœurs aussi corrompues pussent exister parmi des chrétiens.

« Pour accomplir avec plus de promptitude nos desseins, et pour voir remplir plus tôt nos espérances, nous nous croyons obligés d'ordonner qu'on s'abstienne, dans toute espèce d'écrits, d'aucun reproche qui pût offenser les différents partis qui ont régné jusqu'ici, et de défendre d'employer à l'avenir aucun des noms qui ont servi à les distinguer, dans le sens odieux qu'on avait coutume de leur donner.

« La confiance que nous inspire la fidélité de nos sujets nous fait espérer que l'amour du repos et de la tranquillité du pays fera également observer dans les conversations particulières ce qui est dit et ordonné par rapport aux écrits et aux discours publics. Par là, les lois et les mœurs concourront également au même but, et feront des Suédois une nation heureusement unie dans son respect pour Dieu, dans l'obéissance et l'amour de la patrie, et dans la pratique de toutes les vertus sociales.

« Donné au château de Stockholm, le 24 août 1772.

GUSTAVE.

JEAN DE HELAND.

(*Sheridan's History*. — Traduction française de 1783.

LETTRE DU ROI AU PRINCE CHARLES.

« Gustave, par la grâce de Dieu, roi de Suède, etc., au sérénissime Pierre-Charles, notre cher et bien-aimé frère, prince héréditaire de Suède, salut.

« Sérénissime prince, notre cher et bien-aimé frère,

« Votre Altesse Royale nous a informé, par sa lettre du 24 de ce mois, de ce que nous avions déjà prévu, que le capitaine Hellichius a remis, à la première sommation de Votre Altesse Royale, la forteresse de Christianstadt, dont il était en possession depuis quelque temps. Il a été prouvé par là au public qu'il n'a point été un séditieux; que ce brave officier ne s'est révolté que contre la licence et la fureur des partis, mais nullement contre nous ou contre le pays. Nous le nommons seul, parce qu'il était à la tête de l'entreprise. Nous nous souviendrons cependant toujours avec tendresse de ceux qui l'ont aidé, soit qu'ils appartiennent ou non à la garnison. Incertains du succès, ils ont tous risqué leur vie; ils n'ont craint ni les tortures ni les châtiments les plus ignominieux; la vraie gloire les brave tous. Dieu connaît leurs cœurs, et sait qu'ils étaient pour nous et pour la patrie. Leurs vœux sont remplis; la liberté est rétablie; l'oppression, la persécution, et toutes les vues étrangères ont disparu, et nous avons recouvré l'autorité royale, sous laquelle ce royaume peut compter ses époques les plus glorieuses. Plus le doigt de la Providence est marqué dans cette révolution, plus nous sommes portés à témoigner au capitaine Hellichius, et à ceux qui l'ont aidé ou qui ont obéi à ses ordres, notre gracieuse reconnaissance et le plaisir que nous ont fait leur courage, leur fermeté et leur conduite loyale. Il n'y a point de voie plus honorable pour leur en faire part que Votre Altesse

Royale, dont l'exemple frappant d'amour pour nous et no pays, est l'objet de leur vénération. C'est pourquoi nous donnons la commission à Votre Altesse Royale, l'assur en même temps de notre royale faveur et affection frat nelle. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa sainte digne garde.

« Du château de Stockholm, le 28 août 1772.

« GUSTAVE.

« CHARLES CARSKIOLD. »

(*Correspondance de Gustave III.*)

LIVRE QUATRIÈME.

NOTE I.

ŒUVRES COMPLÈTES DE GUSTAVE III.

(Stockholm, Charles Delen, imp., 1805.)

TOME PREMIER. — *Discours littéraires et politiques.*

Discours prononcé à l'Académie suédoise, le jour de son installation, le 5 avril 1786.

Discours prononcé à la réintégration de l'Académie des belles-lettres, des arts et antiquités, le 20 mars 1786.

Éloge de Tortenson.

Éloge funèbre du roi Adolphe-Frédéric.

Discours du roi aux états-généraux.

Opinion du roi sur la liberté de la presse.

Réflexion sur l'utilité et les avantages d'un costume national.

TOME DEUXIÈME. — *Théâtre.*

Plan de *Gustave Wasa*, tragédie lyrique en trois actes.

Gustave-Adolphe et Ebba-Brahé, drame héroïque en trois actes.

Siri-Brahé, ou les Curieuses, drame en trois actes.

TOME TROISIÈME. — *Théâtre.*

Helmfelt, drame en cinq actes et en prose.

Le Jaloux napolitain, drame en trois actes et en prose.

Marthe Baner et Laurent Sparre, drame en trois actes.

Alexis-Michaelowitch et Natalie Narischkin, comédie en deux actes.

TOMES QUATRIÈME ET CINQUIÈME.

Correspondances officielle et particulière.

NOTE II.

« Louise-Ulrique, reine de Suède, sœur de Frédéric II, roi de Prusse, née à Berlin en 1720, fut mariée au prince royal de Suède, Gustave-Adolphe, en 1744, devint reine

en 1751, et se distingua par la protection qu'elle accorda aux lettres, à l'agriculture, à l'éducation, et par la fermeté qu'elle déploya dans les troubles de la Suède en 1756. Après la mort de son époux, en 1771, Louise-Ulrique se rendit à Berlin, séjourna environ une année près de son frère, le grand Frédéric, puis retourna en Suède où son fils, Gustave III, venait d'opérer un changement dans le gouvernement. Quelques nuages s'étant élevés entre ce monarque et sa mère, celle-ci passa les dernières années de sa vie dans la retraite, et mourut dans son château de Swartzioe en 1782. » (*Biographie universelle.*)

LIVRE CINQUIÈME.

NOTE I.

Manifeste du roi de Suède en réponse aux notes du comte de Razowmoski, ambassadeur de Russie près la cour de Stockholm.

Il y a déjà plusieurs mois que le ministre de Russie n'est occupé qu'à propager de plus en plus ce système de discorde intérieure dont ses prédécesseurs ont jeté les semences en Suède. Nous avons fait jusqu'ici tous nos efforts pour en douter, mais nos doutes n'ont servi qu'à enhardir ce ministre à se montrer plus ouvertement. Pourquoi s'adresser dans cette affaire-ci à d'autres qu'à nous ? A quel propos parler à la nation suédoise de l'intérêt que l'impératrice prend à sa tranquillité ? La tranquillité d'un état indépendant reposerait-elle sur les volontés d'une puissance étrangère, et non pas plutôt uniquement sur la concorde des citoyens ? Un ambassadeur, quel qu'il soit, s'il veut se conformer au droit des gens établi en Europe, ne doit exécuter ses commissions qu'en présence du souverain auprès duquel il a été accrédité ; toute autre autorité lui est étrangère. (Posselt, *Geschichte Gustaf's III, kœnigs der Schweden, etc.*)

NOTE II.

Correspondance de Gustave III avec le baron d'Armfelt.

«Frédérickshamn, le 31 juillet 1788.

« Je trouve, mon bon ami, tout ce que vous me dites très vrai, et je m'en suis aperçu depuis longtemps, mais j'ai cru devoir dissimuler, ayant bien assez de mes chagrins pour ne pas vouloir encore augmenter ceux des autres. Ce qui me console, c'est que, si malgré cela nous réussissons, la gloire en sera plus grande. Le vent me désespère. Je crains qu'il ne dure encore demain. Cette maudite bicoque décidera de la suite de nos opérations. On dit que M. de Pons arrive les poches pleines de propositions de paix. Il faudra voir. En attendant, il faut se tenir ferme comme un roc, comme vous le dites toujours. Renvoyez-moi, je vous prie, la lettre de l'académie suédoise; elle m'a désennuyé un moment. Dieu veuille que je puisse bientôt vous revoir et vous embrasser.

« N'oubliez pas une petite relation de vos opérations depuis Pyttys : ce sera mis dans la gazette de Stockholm où on est content dès qu'on voit qu'on se bat avec courage.

« L'amitié est une douce consolation. Je l'éprouve dans ce moment en causant avec vous. Cependant je dis comme Agamemnon :

Heureux qui, satisfait de son humble fortune,
Libre du joug superbe où je suis attaché,
Vit dans l'état obscur où les dieux l'ont caché !

« Hussula, le 1er août 1778.

« Vous qui êtes directeur de l'Opéra, mon cher ami, vous avez souvent vu des dieux descendre tout exprès pour tirer les acteurs d'embarras. Eh bien, voilà ce qui vient de nous arriver aujourd'hui. M. Siegroth a fait sa descente tout à propos pour faire marcher les Finlandais. Tout va se faire selon le plan convenu. Dieu vous conserve, mais n'allez pas vous aventurer imprudemment sur de faux rapports qu'on a évacué la place. Suivez exactement le plan convenu, et ménagez votre personne autant que possible. Ecoutez un ami qui serait inconsolable de votre perte. »

« Hussula, le 5 août 1788.

« Je ne vous dis rien de ma douleur et de mon désespoir, vous les partagez. C'est aux caractères faibles à se plaindre, les autres concentrent leurs peines dans le fond de l'âme, et cherchent les moyens de se relever. J'en vois encore pour remédier au mal et pour soutenir notre réputation, dès que les magasins seront établis à Anjala. Alors il faudra marcher sur Wilmanstrand avec ce qui nous reste de troupes fidèles, attaquer et battre le général Michelson. Nous marchons cet après-midi sur Summa où vous nous attendrez. Nous nous y arrêterons, s'il est nécessaire, pour ne pas vous abandonner, et nous irons camper à Hœgfors et Kymenegard. Modérez votre zèle, mon bon ami, et songez qu'il faut autant de constance dans l'adversité que de modération dans la bonne fortune. Attaché comme vous l'êtes, à l'état et à moi, vous ne pouvez que partager avec douleur notre situation; mais comme particulier, vous devez sentir la satisfaction d'être

le seul de toute l'armée de terre, qui ayez eu jusqu'à présent des succès, établi votre poste et fait du mal à l'ennemi. Adieu, j'espère vous voir ce soir. C'est un soulagement pour moi d'épancher mes chagrins dans le sein de l'amitié. La bonté du ciel m'en a procuré les moyens: quand il frappe, il soulage souvent. »

« Lexand en Dalécarlie, le 15 septembre 1788.

« Je viens dans ce moment de recevoir votre lettre, mon bon ami; j'arrive à Lexand, étant déjà parti de Mora ce matin. Demain je vais à Falun, où je pourrai bien rester un jour ou deux. Votre lettre est comme les oracles, on n'y comprend rien, et je vous avoue que la situation dont vous me parlez, est une énigme pour moi. Je crois qu'il ne faut pas exciter d'effroi ni même d'inquiétudes, dans un moment où la défense du royaume contre l'ennemi étranger et l'ennemi public, doit seule m'occuper. Entièrement abandonné à l'existence de l'État, je ne suis occupé que de ce soin, sans céder aux cris des factions, ni prendre de précautions personnelles contre des sujets égarés. C'est par une conduite pareille qu'on peut espérer d'inspirer du respect et de l'intérêt. Je crois cependant que la sagesse et la prudence exigent également qu'on ne néglige rien pour en imposer aux factieux, dont les cris impuissants ne m'affectent ni ne m'effrayent. Si j'en dois croire la nouvelle d'aujourd'hui, les factieux de Finlande ne tarderont pas à éprouver le fruit de leur trahison. On dit que l'impératrice est résolue d'attaquer et de forcer notre frontière; en ce cas, il faudra bien que ces mutins se repentent et prennent le parti de se défendre. Ce que vous me mandez excite ma curiosité, et ce que vous me dites sur mon séjour ici m'embarrasse. Avec tout le plaisir

que j'aurais à vous voir, je n'ose pas vous faire venir ici pour prendre le commandement du corps qui va se former; votre présence en Wermeland m'est nécessaire, et la distance qui nous sépare ne permet pas de se transporter aussi rapidement que l'exigeraient notre situation et la confiance illimitée que j'ai en vous. Dans votre lettre vous décrivez comme un cercle autour de moi pour m'arrêter dans mes premiers projets. En cas que vous ne crussiez pas pouvoir confier à la plume ce qui vous reste à me dire, je viendrai en Wermeland pour vous rencontrer, en annonçant que j'arrive pour voir les recrues qu'on va faire. Si ma présence est effectivement nécessaire, mon retour paraîtra alors tout naturel; sinon, il y a mille raisons plausibles pour que je ne vienne pas. De cette manière-là, tout pourra être décidé selon les circonstances et sur des données sûres. Le prince royal de Danemarck est, dit-on, en Norwége. La flotte russe du Sund se prépare à entrer dans la Baltique. Les Turcs ont eu quelques avantages contre les Russes et les Impériaux.

« L'archevêque de Sens a remis sa place de principal ministre et de président du conseil des finances. On a donné la coadjutorerie de son archevêché à son neveu, l'abbé de Brienne, et on a envoyé à Rome demander pour lui un chapeau de cardinal. M. de Necker a été de nouveau nommé directeur des finances, et a été fait ministre en prenant place au conseil. Voilà donc le beau-père de mon ambassadeur boursier du roi de France; mais malheureusement la bourse du roi mon allié est aussi vide que la mienne.

« J'ai harangué les paysans de Mora à la même place où Gustave Ier leur parla en 1520. Ils sont entrés dans ma proposition; ceux de Lexand que je viens de voir y ont mis encore plus de feu et d'ardeur. Je crois que nous aurons

de cette seule paroisse au moins, douze cents hommes J'ai trouvé le clergé et même les villes très-pleins de zè pour moi. Leurs harangues tendaient à prouver leur att chement pour ma personne, et leur indignation contre l factieux en Finlande, quoique dans des termes enveloppé et l'on prétend même qu'ils ne désirent point une diète Voilà les nouvelles d'ici. De vous dire que je m'ennuie que je me fais une bien grande violence de ne pas vou voir, et que je vous aime de tout mon cœur, ce ne sont pas des nouveautés ; car vous savez combien cela est an cien et vrai. Adieu, mon bon ami. »

« Falhun, le 12 septembre 1788.

« J'ai retenu votre homme vingt-quatre heures po asseoir mes idées. Vous me disiez l'autre jour que j'aim les *mezzi termini*, et je vais encore vous confirmer da cette idée. J'ai trouvé ce que vous m'avez envoyé et q j'ai dévoué au feu d'une nature trop dangereuse pour total, mais bon dans une extrémité : je m'expliquer quand je vous verrai. Je reste encore un jour ou deux da ces cantons, et je vous ferai savoir où je vous rencontre en Wermeland. Le nouveau bataillon franc de Mora, d qu'il sera formé, ira à Gothembourg. Les deux autres formeront plus lentement et resteront pour que vous l exerciez. Je ne crois pas que le Danemarck tente quelq chose cet automne; tous ses mouvements semblent tendre qu'à nous épouvanter. Sa lettre de Gênes m'a d terminé, mais j'ai des mesures à prendre encore ava que de contenter le désir soi-disant général, du moi regardé comme tel, d'une diète. C'est une dure extrém plus pour l'état que pour moi, si toutefois on peut n séparer. Adieu. Je vous embrasse de tout mon cœ

Portez-vous bien, si l'on peut se bien porter dans ces temps désastreux. »

« Mariestad, le 2 octobre 1788.

« Un officier qui s'appelle Uggla, vieillard de soixante ans ou plus et retiré du service, arrive dans ce moment de Wennersborg, et m'a fait le détail suivant qui est si incroyable, vu les procédés reçus entre des puissances policées, que j'ai bien de la peine à y ajouter foi, et que je vous le mande tel qu'il m'a été dit. Le général Hjerta ayant reçu ma lettre dans laquelle je lui mandais de faire savoir au prince de Hesse que les rois d'Angleterre et de Prusse s'entremettaient et offraient leur médiation, et que j'avais donné en conséquence des ordres à mon ambassadeur à Copenhague, ce général se rendit à Quistrum et, précédé d'un tambour qui battait l'appel, on y a répondu par des coups de fusil, et aussitôt après les batteries danoises, ayant commencé à jouer, l'action s'est engagée et a duré deux heures et demie, l'ennemi, infiniment plus fort que nos troupes, les ayant entourées. On dit que les Danois ont perdu assez de monde ; notre perte est de quatre cents prisonniers et tués. Aucun officier n'est tué, et tous ont été relâchés sur leur parole, excepté le baron de Friesendorf qu'on n'a pas voulu laisser aller. Voilà le récit d'Uggla qu'il prétend tenir du général Hjerta lui-même. Le procédé est si étrange et si contraire à toutes les règles, que je ne sais qu'en dire ; car de faire feu sur un trompette ou un tambour qui appelle est regardé comme un crime en guerre. Les nôtres ont passé Göta-Elf. Adieu. Portez-vous bien.

« *P. S.* Il m'est arrivé à deux lieues d'ici une scène qui m'a touché jusqu'aux larmes. Un gros de paysans s'est

approché de ma voiture, et ils m'ont demandé comment je me portais, ensuite ils ont dit : — Nous savons bien que vous avez de grandes adversités. Dieu prenne pitié de nous s'il vous arrive quelque chose ; mais Dieu vous aidera bien pour une bonne fin. — Ces expressions si simples d'un attachement pur m'ont percé le cœur, en songeant que, dans peu, ils seraient sans défense si l'ennemi s'avançait. On dit que l'armée de Norwége ne doit avoir que de très-petits canons que nous nommons *nickhakar.* »

« Mariestad, le 3 octobre 1788.

« J'ai tant à faire, mon bon ami, que je ne puis vous écrire que trois lignes. Par ma lettre à Elliot, qu'il vous montrera sans doute, vous verrez qu'il a été remédié à l'inconvénient de la médiation de la France. Les dépêches de Berlin sont excellentes, et j'espère qu'en arrêtant les Danois devant Gothembourg, nous gagnerons du temps. Dans six jours, la garnison sera de trois mille hommes. C'est à Skara ou à Alsingsas que j'assemblerai la cavalerie. Cinq cents chevaux du régiment du corps sont déjà dans ces cantons, et le reste a passé par ici aujourd'hui avec les Vestrogoths. Il y aura, dans quelques jours, deux mille chevaux : reste à avoir de l'infanterie. Bon courage, beaucoup d'activité ; voilà ce qu'il faut, et que les Dalécarliens se hâtent. Je suis comme les princesses de romans qui courent nuit et jour les aventures avec leurs pierreries et sans linge blanc ; la Prusse et l'Angleterre sont les enchanteurs. Raillerie à part ; depuis que les choses sont venues à ce point, raisonnez-en avec Elliot, et voyez s'il ne serait pas possible d'avoir de l'infanterie hanovrienne et brunswickoise ; elle nous sera bien utile, puisque nous en manquons. Bon jour, mon bon ami. Hélas ! qui nous eût dit,

il y a trois ans, quand nous répétions ensemble des rôles dans cette saison-ci à Gripsholm, qu'à cette heure vous seriez général d'armée et ministre. Voilà les changements qu'occasionne cette déesse vagabonde qu'on appelle Fortune. On nous taxait alors de faire les fous, mais au fond nous étions plus sages. »

« Gothembourg, le 4 octobre 1788.

« Je suis arrivé ici hier au soir à onze heures, mon cher ami, et après avoir attendu une bonne heure au pont-levis, par une tempête affreuse, j'ai été bien dédommagé par ma réception. J'avais couru la poste depuis Alsingsas, et j'étais entré à cheval. Dès que j'eus passé la dernière porte, et que je fus parvenu au quai, une troupe de bourgeois me reconnut, et commença à crier : Vive le roi ! A ces cris tout le monde vint aux fenêtres et sortit des maisons. J'arrivai à l'hôtel du gouvernement accompagné d'une foule immense. L'histoire de ce qui s'est passé ici est comme celle de Finlande ; Gothembourg n'était pas tenable il y a huit jours : aujourd'hui il peut tenir un mois, et dans quelques jours, plus longtemps. Si je pouvais vous conter toutes les âneries qu'on a faites depuis l'affaire de Quistrum, je ne finirais point : enfin tout cela est passé, et ce qui me surprend, c'est qu'on n'a plus peur. Les gardes viennent demain, et mardi les Jemtlandais ; nous serons alors plus de quatre mille hommes. Voici une autorisation de constituer les officiers que je vous envoie. Il faut que le courrier d'Elliot ait fait impression puisque l'on croit que les ennemis se sont arrêtés à Uddwalla. La noblesse de Westrogothie va lever un corps. Les auxiliaires russes ayant renvoyé leurs prisonniers, qui sont soldats au régiment de Skaraborg, je vais les envoyer en

Scanie pour servir contre les Danois, s'ils nous font la guerre : comme nous sommes en paix avec eux, cela se peut très-bien, selon la logique du jour. Un vaisseau anglais, chargé de piastres pour notre compte, est arrivé hier. Les obligations du comptoir d'état, qu'on n'achetait point il y a deux jours, ont repris faveur ici depuis mon arrivée. En général, elle a été très-agréable. Nous allons assembler un corps à Alsingsas. Mœrner commandera sous moi. Adieu, mon bon ami, je vous embrasse de tout mon cœur. »

« Gothembourg, le 6 octobre 1788.

« Je viens de recevoir votre lettre du 4, de Carlstad. Vous aurez déjà sans doute reçu la mienne, et vous aurez pu voir que l'on est dans de bonnes dispositions ici. Nous complétons la garnison, et il ne manque que les Jemtlandais, qui n'arriveront pas à temps, à ce qu'il paraît, puisqu'ils ne doivent être ici que jeudi, et que la ville sera investie mardi, au plus tard. Les princes sont déjà à Kongolf, ils passeront demain la rivière. Nous ne pouvons leur disputer le passage, n'ayant pas de troupes : il faut les harceler et les inquiéter pour retarder leur arrivée ici, mais elle ne pourra l'être que de deux jours. J'ai pris un parti audacieux pour me procurer de l'infanterie, et j'espère que dans huit ou dix jours j'aurai deux mille hommes bien exercés de bonne infanterie, douze ou treize escadrons et les hussards, et alors je pourrai peut-être les inquiéter à mon tour. Ils sont maîtres de Wenersborg, qu'ils ont mis à contribution pour deux mille riksdalers; ainsi je crains que le lac Wener ne soit pas sûr, en cas que vous ayez le projet de m'envoyer quelque renfort par ce côté. Pour que l'on ne vous inquiète pas sur tout ce

que vous êtes obligé de faire, envoyez-moi les points sur lesquels vous voulez avoir un plein pouvoir. Je vous ferai passer alors les documents nécessaires, et lorsque vous les aurez, vous ne pourrez jamais être inquiété d'aucune manière. Comme j'écris ceci, un courrier m'apporte votre lettre du 8, et Elliot arrive. Il sera reçu comme il le mérite sous tous les rapports imaginables. J'aurais mille choses à vous dire encore, mais je n'en ai pas le temps. L'esprit est ici très-bon, et si tout n'avait pas été retardé avant mon arrivée, Gothembourg serait d'une dure digestion. J'ai écrit pour commander le général Sinclair et Mœrner. Dieu sait quand ils arriveront. J'ai même fait venir le comte Jean Sparre. Vous voyez que je ne sais plus à quel saint me vouer. Je crois que saint George sera le plus efficace. Adieu. Dans tous les cas mon amitié pour vous sera également vive.

« *P. S.* Je me suis trompé, les princes ont couché cette nuit à Ström. »

« Gothembourg, le 9 octobre 1788.

« Je me hâte, mon bon ami, de vous envoyer la convention faite entre nous et le prince de Hesse, pour une suspension d'hostilités de huit jours, qui vient d'être signée dans ce moment. Par les arrangements que nous avons pris, Gothembourg est hors d'insulte, et j'espère que dans huit jours nous pourrons parler sur un plus haut ton. Je ne puis assez louer Elliot. Il vient de faire un grand coup qui fait autant d'honneur à son jugement qu'à son courage, et qui, en servant la Suède, conserve la balance de l'Europe, et couvre l'Angleterre de gloire. On croit que les ennemis sont très-embarrassés : ils doivent manquer de tout, de souliers, d'argent, d'habits, etc. Ils vont faire

retirer leurs troupes de la Jemtlande, où ils ne pouvaient faire grand mal, mais où ils inquiétaient la capitale plus que cela ne méritait. Vous remarquerez aussi qu'Amal est regardé comme leur frontière. Il faut donc que vous preniez tous les soins possibles pour empêcher qu'ils n'entrent à Carlstad. J'espère que les négociations de Constantinople réussiront; mais la lenteur des Turcs me désespère. Tambe est arrivé hier, et Mœrner aujourd'hui; le comte Jean Sparre est attendu demain. Adieu, mon bon ami, ne vous désespérez pas. Nous sortirons bien de cette affaire, et à notre honneur. »

« Gothembourg, le 12 octobre 1788.

« Je dois vous avertir, mon cher ami, qu'il est question d'une nouvelle trêve, et qu'il y a un article sur lequel on se dispute dans ce moment, c'est que les Danois doivent occuper tous les pays entre Amal et Glassjord, qui n'est pas déjà occupé par des postes suédois. Je vous confie ceci sous le plus grand secret. Ainsi, si celle-ci vous arrive avant l'expiration de la première trêve dont vous avez déjà été instruit, faites au plus vite occuper par vos troupes les postes que vous jugerez importants de conserver, et qui peuvent l'être encore, selon la teneur de la trêve du 9 octobre. Nous venons de reprendre les canons perdus à Quistrum, avec les tentes, etc. C'est une prise faite sur mer entre Uddewalla et Strömstad. Assemblez vos Dalcarliens et soyez en attendant prêt à tous les événements car il n'est pas sûr que la trêve soit prolongée. »

« Gothembourg, le 16 octobre 1788.

« Je me hâte, mon cher ami, de vous faire savoir que la trêve vient d'être prolongée, et je vous enverrai demain

ou après-demain un courrier avec la copie des nouveaux articles. En attendant vous conserverez les postes que vous occupez déjà, et vous donnerez ordre aux paysans d'éviter toute hostilité. Le baron de Borck, qui est envoyé ici par le roi de Prusse, est arrivé. Il est tout aussi chaud pour mes intérêts que le chevalier Elliot même. Il se pourrait très-bien que les affaires de Pologne entraînassent le roi de Prusse dans une guerre avec la Russie. Je vous embrasse de tout mon cœur. »

« Gothembourg, le 19 octobre 1788.

« Voici, mon cher ami, les conditions du renouvellement de la trêve, que je vous envoie pour vous servir de règle. Vous remarquerez, article 4, qu'il y est expressément dit que le prince de Hesse continuera de jouir des districts déjà occupés par ses troupes, et où il ne se trouve aucun poste suédois. Ainsi, ceux que vous avez occupés, et que vous avez marqués sur votre carte, doivent vous rester puisque vous les avez eus avant la signature de cette nouvelle convention ; tel est l'esprit, à la lettre, de l'acte signé le 16 octobre, et, par conséquent, l'officier ennemi qui commande contre vous, ne peut exiger que vous vous retiriez, puisque vos ordres portent de rester et de conserver les postes que vous occupez lors de la réception du courrier. Je vous fais tout ce détail pour que vous soyez prévenu de la réponse à donner en cas de contestation ; ce que je prévois, arrivera certainement.

« Le prince de Hesse est dans une colère terrible de la signification faite par le ministre de Prusse au nom de la triple alliance ; au reste, il se trouve dans le plus fâcheux état. Les auxiliaires n'ont ni argent ni vivres. Nous leur avons enlevé, outre les canons perdus à Quistrum, plus de

quarante bateaux chargés de provisions de bouche, de poudre, de boulets, etc., les lits pour les hôpitaux, les pelles, les pioches pour le siége, des tentes et plusieurs autres choses qui tenaient aux équipages. Malgré cela, ils s'opiniâtrent à ne pas vouloir quitter le pays; ils imaginent à tous moments des prétextes à de nouvelles vexations pour avoir de l'argent, et lorsque cela ne leur réussit pas ils se mettent dans des colères affreuses, et puis on nous renvoie au comte de Bernstorff, qui renvoie la balle au prince royal : en attendant, je me vois au-dessus de mes affaires, et lorsque la trêve expirera, ou si l'on y contrevient le moins du monde, nous pouvons les écraser. J'ai ici à peu près 7,000 hommes, dont 1,800 d'excellente cavalerie. On assemble 1,400 paysans en Westrogothie, qui auront, pendant la trêve, le temps de s'exercer; on y joindra les 400 dragons du régiment du corps qu'on attend de Finlande, et quelques escadrons du régiment de Westrogothie cavalerie ; ce qui, avec l'artillerie, formera un corps assez considérable pour menacer Wenersborg, tandis que le corps de Gothembourg marchera sur Kongelf. Je vais voir si l'on peut rétablir le pont de Rœnum qui a été rompu : alors nous pourrions tomber sur eux, et ils seront bien heureux de s'en aller. Leur plus grand embarras vient des vivres; car tout le pays est ravagé : ici nous en avons dans la plus grande abondance. J'étais à cet endroit de ma lettre, lorsque je viens d'apprendre que le prince de Hesse a mandé au chevalier d'Elliot qu'il voyait l'impossibilité de rester, et qu'il allait prendre son quartier d'hiver en Norwége. Comme je ne peux pas arrêter plus longtemps votre courrier, je n'entrerai pas aujourd'hui dans un plus long détail. Tout ce que je dois vous recommander, c'est de garder pour vous seul ce que je vous mande de la retraite en Norwége, et que vous pensiez au

yen de conserver les Dalécarliens ensemble. D'ailleurs, paraît que le roi de Prusse va avoir la guerre avec la ssie; si cela est, je n'ai pas besoin de commentaire. Je viens de recevoir de Finlande des nouvelles de mon frère qui ne sont pas de nature à être confiées au papier. Il n'y pas de trêve conclue avec la Russie.

« J'ai pris, mon bon ami, bien de la part à vos inquiétudes pour votre femme. Ma sœur me mande qu'elle est hors de danger et qu'elle se rétablit. »

(*Œuvres complètes de Gustave III*, t. V, Stockholm, Charles Delén, imp., 1805)[1].

NOTE III.

ACTE DE SURETÉ ET D'UNION.

I. Le roi seul, sans consulter personne, aura le droit de gouverner et de défendre le royaume suivant son bon plaisir; d'entreprendre la guerre, de faire la paix, de conclure les traités, de déférer les emplois publics, et d'administrer la justice.

II. Le sénat n'aura plus à l'avenir aucune part au gouvernement, et ne sera plus que la cour de justice suprême

1. Nous n'avons rien changé à l'orthographe des noms propres où à celle des noms de lieux quoiqu'elles diffèrent souvent de celles que l'on emploie communément aujourd'hui. Cette curieuse correspondance dans laquelle Gustave III raconte et apprécie les premiers événements de notre révolution de 1789 se trouve donc reproduite ici telle qu'elle a été imprimée en français à Stockholm. Il en est de même pour les lettres adressées par Gustave au baron de Stedingk.

du royaume. Le nombre et le choix des membres dépendront du roi, et celui-ci y aura deux voix.

III. Comme tous les Suédois sont également les citoyens libres d'un seul et même état, tous jouiront des mêmes droits, sous la protection des lois. Ainsi :

1° Les lumières, le mérite, l'expérience et le patriotisme seront dorénavant les seuls titres qui donnent le droit de prétendre à toutes les charges supérieures et inférieures du royaume. On n'aura plus d'égard ni à la naissance ni au rang dans l'état : les emplois à la cour, seulement, seront exclusivement réservés à la noblesse.

2° Tous les habitants du royaume, sans exception, jouiront pleinement de la liberté personnelle, et ne seront soumis à aucune peine qu'ils n'aient été légalement convaincus de quelque délit.

3° Tous les habitants du royaume, sans exception, auront également le droit de posséder des terres ou autres propriétés, de quelque nature qu'elles puissent être. Les fermes de la couronne seront conservées aux enfants et aux héritiers des fermiers actuels.

IV. Lorsqu'il sera question d'impôts extraordinaires pour l'entretien de l'état, le peuple suédois aura le droit de délibérer à la diète avec le roi, d'accepter, de rejeter et de prendre en commun les mesures qui paraîtront convenables; mais la diète ne devra s'occuper d'aucun autre objet que de ceux que le roi lui-même aura proposés.

V. Au reste, la constitution de 1772 subsistera dans toute sa force, ainsi qu'auparavant, pour tous les articles qui ne seront pas en opposition avec les règlements ci-dessus. (POSSELT, *Geschichte Gustafs III kœnigs de Schweden und Gothen.*)

NOTE IV.

CORRESPONDANCE DE GUSTAVE AVEC LE BARON DE STEDINGK.

« Stockholm, ce 29 décembre 1788.

« La lettre que vous m'avez écrite, mon cher Stedingk, m'a sensiblement affligé. Après avoir passé les plus belles années de ma vie dans la paix et la concorde que j'avais cru rétablies, je me vois tout d'un coup au milieu des factions des temps de ma jeunesse, et presque environné de la guerre civile et de trahisons que, même dans ces temps malheureux, on ignorait. C'est surtout quand je vois des personnes qui m'avaient bien servi, et qui appartiennent aux plus illustres de mes sujets, oublier à la fois tout ce qu'elles se doivent à elles-mêmes, à leur patrie et à leurs parents, que mon cœur est le plus vivement affecté. Mais aussi, plus leurs fautes sont grandes, plus elles relèvent la vertu et la fidélité de ceux qui, comme vous, sont restés inébranlables à leur devoir. La douleur du comte de Wachtmeister et du comte de Bonde de la conduite de Hastfer est extrême; mais elle est telle qu'elle doit être chez des personnes d'une vertu éprouvée comme la leur. Ce sont eux-mêmes qui, par leurs prières, ont fait décider l'ordre que vous porte le major Sandels d'arrêter le baron de Hastfer, et que je vous prie d'exécuter avec toute l'exactitude possible, surtout pour les papiers

qui découvriront enfin certainement la trame entière. Je vous envoie en même temps l'ordre de prendre le commandement, et vous n'avez besoin pour cet effet que d'ouvrir le paquet cacheté que je vous remis ce printemps. Je joins à celle-ci un ordre à M. de Hastfer que vous lui remettrez après qu'on l'aura arrêté. Je vous autorise à prendre les lettres de chevaliers qu'il a entre ses mains, et qui sont en blanc, et à les remplir des noms de ceux de votre corps qui se seront distingués, et qui n'ont pas signé l'écrit d'Anjala. J'espère cependant que vous y mettrez l'économie qu'une pareille distinction exige. C'est au mérite militaire, et non à l'âge, que j'ai pour principe de les donner, lorsque je ne fais pas une promotion générale. Sandels, que vous m'avez envoyé, pourra avoir une croix, si vous l'en trouvez digne. Il m'a témoigné beaucoup de zèle ; comme il désire de venir à Stockholm, il pourrait en même temps y conduit Hastfer. Ce prisonnier ne pourrait être confié en de plus sûres mains. M. de Sparre s'occupe à arranger tout ce qu'il faut pour vos troupes. Je suis de retour ici depuis vendredi, et ne puis assez m'étonner de l'honorable réception qu'on m'a faite, qui n'aurait pas pu être meilleure, si j'étais revenu vainqueur de Pétersbourg. Il semble que la bourgeoisie de Stockholm veuille me consoler, par son dévouement, de toutes les trahisons que j'ai éprouvées ; tout le peuple des provinces par où j'ai passé a témoigné le même sentiment : j'ai donc tout lieu de croire que l'esprit public influera sur l'esprit des états, et que la diète sera heureuse et avantageuse. Je voudrais pouvoir faire le même pronostic pour le résultat de l'assemblée des états-généraux de France, qui se tiendra vers le même temps ; mais je crains bien pour ce pauvre pays, ce beau royaume si mal administré, et qui penche vers sa ruine. Mon frère est malade ; mais dès qu'il sera rétabli, il

partira pour la Finlande. Je vous envoie, mon cher Stedingk, pour étrennes les œuvres posthumes du roi de Prusse. Je voudrais vous faire un présent plus magnifique, mais du moins je ne puis vous rien envoyer de plus intéressant, et qui puisse mieux vous désennuyer dans les déserts de Savolax. Il faut veiller sur les démarches de Sprengtporten, et si vous pouvez vous emparer de Nyslott, ne pas en perdre l'occasion. Je vous envoie des croix de l'ordre de l'Épée, en cas que vous n'en ayez pas assez. Dès que Hastfer sera arrêté, vous m'enverrez un courrier. Il faut vous dire encore qu'il y a eu une affreuse émeute à Grenoble. On a levé la hache sur la tête du duc de Clermont-Tonnerre qui y commandait, on l'a forcé de se mettre à genoux, et on a voulu le pendre à son lustre, après avoir saccagé sa maison. En Bretagne, même histoire.

« Le clergé se déclare pour les parlements, tout est dans la plus grande confusion. Les troupes suisses et allemandes sont en marche. Voilà ce que c'est que de n'avoir pas secouru la Hollande. Adieu, mon bon ami. »

« Stockholm, le 8 avril 1789.

« Je ne vous écris que deux mots pour vous dire que nos affaires vont bien, et que la diète approche de sa fin. Les états ont garanti les anciennes dettes et celles pour les fonds de la guerre. Deux ordres ont déjà résolu les dons gratuits et les aides pour la guerre. Je vous ai envoyé de l'argent par le dernier courrier, et le comptoir d'état s'occupe à de nouvelles remises. M. de Sparre a pris la résolution courageuse de se faire tailler de la pierre, il en a subi l'opération avec la plus grande fermeté. Il se trouve aussi bien qu'on peut le souhaiter dans son état. L'empereur, dit-on, se meurt, et en France tout est dans la plus

éprouve toutes les commotions de la guerre civile. I
nement du 27 avril a été violent et sanglant. Les pro
n'ont pas été plus tranquilles; enfin elles commence
gaieté de cœur, à peu près où nous sommes prêts à
Adieu. Le porteur presse et je ne vous écris que
vous assurer de mon parfait contentement et de
amitié. »

« Memmela, le 3 juillet 178

« Le major Jagerhorn vous dira tout ce qui s'est
ici, ce que j'ai tâché de faire, le peu de forces ave
quelles j'ai passé le fleuve de Kimmen, et la man
hardie que j'ai faite en quittant le pont de Verela
m'emparer des défilés de Hemmelœ, dont le pont
d'être achevé. Si j'en crois le rapport du général Kau
que je reçois en ce moment, mes marches vienn
vous dégager. L'ennemi se rassemble à Samanjem
quitté Saint-Michel et Christina. Je crois qu'il est
saire de vous renforcer le plus qu'il sera possible
que vous tombiez sur l'ennemi à dos. C'est pourq
donne ordre à Carpelan de vous envoyer les troupe
a en Carélie. Cela vous rendra à peu près aussi fo
nous l'étions; et comme les Russes, à ce que vo
mandez, font à présent la guerre comme les autr
tions, et que la Carélie est un pays ouvert, nous n
quons rien, quand même ils y entreraient. En atte
nous les mettrons entre deux feux. Vous marcher
eux avec vos forces réunies, et vous favoriserez ain
opérations. Comme les chemins ne sont pas sûrs, J
horn vous dira de bouche tout ce que je compte
Adieu; je marche contre Likala. »

« Au camp de Likala, le 7 juillet 1789.

« J'ai reçu l'avis que le corps ennemi posté à Kaïpias, sur le chemin de Wilmanstranda, fait des démonstrations, comme s'il avait le dessein de passer le fleuve de Kimmen à Keltis, et de prendre par là le poste de Verelæ à dos. On a cru même que les troupes ennemies, qui se sont retirées de Savolax, ont pu se joindre déjà à ce corps, et qu'elles agissent à présent de concert avec lui. Quoique tout ceci ne soit pas encore bien éclairci, et que dans les circonstances actuelles, il ne paraisse pas probable que l'ennemi tente une entreprise si difficile, j'ai pourtant cru devoir ordonner au général-major de Kaulbars, de hâter sa marche vers la frontière avec le corps qu'il commande, et au colonel d'Essen, qui commande à Werelæ, de repasser le pont pour se garantir de toute surprise. Je veux en même temps vous représenter de nouveau de quelle nécessité indispensable il est pour vous de faire votre possible pour poursuivre l'ennemi dans sa retraite, et de le harceler continuellement, afin de partager son attention et de l'empêcher de songer à d'autres choses qu'à se défendre. J'attends bientôt de vous de bonnes nouvelles. M. de Meierfeld était ce matin maître de Kuppis-Broby. Nous croyons Kimmenegard et Hœgfors évacués, et dès qu'il sera maître de Hœgfors, nous marcherons sur l'ennemi. »

« Au camp de Verelæ, le 25 juillet 1789.

« Le major Enehjelm est arrivé hier, mon cher Stedingk, et m'a apporté les bonnes et glorieuses nouvelles dont vous l'aviez chargé pour moi. Ce n'est donc plus le mal-

heureux Stedingk qu'on doit vous appeler, c'est le victorieux, et cela à d'autant plus juste titre, que vous êtes le premier, après le comte de Stenbock, qui enrichissiez mon arsenal de trophées. Vous avez sauvé le Savolax, et vous avez imprimé à mes ennemis la terreur qu'ils avaient portée dans nos provinces. Vous nommer major-général, après un exploit si brillant, c'est moins vous récompenser que vous mettre à même d'acquérir une nouvelle gloire. Si je n'ai pu répondre à deux de vos lettres, c'est que j'ai été trop occupé ces jours-ci et bien désagréablement. Depuis le succès brillant de mes affaires, et venant encore de reprendre Hœgfors, les fautes ou les malheurs étranges du général K..... auraient pensé me perdre avec toute l'armée sans la faute des ennemis et la promptitude de nos manœuvres...... Cependant, comme je suis maître de Hœgfors, je marche demain avec les gardes pour renforcer le comte de Meierfelt..... C'est le comte Mussin-Puschkin qui est vis-à-vis de moi, et qui a, dit-on, sept mille hommes. A Davidstad et à Wilmanstrand c'est peu de chose. Ainsi, si vous ne pouvez prendre Nyslott, comme j'en doute, et que vous ayez Pumala, il sera peut-être plus facile de reprendre Kernakoski, et même Wilmanstrand, qui doit être ouvert du côté du grand lac Saïmen. Le général Michelson a fait un rapport officiel extrêmement honorable de toutes les affaires qu'il a eues contre vous. Il s'est battu en duel contre le général Denisoff, qui l'a blessé au bras; il a été conduit à Pétersbourg où il est, dit-on, disgracié. La démocratie vient de triompher en France, et à votre retour à Paris, un jour, vous trouverez le roi à peine aussi puissant que celui de Suède en 1771. J'aurai le plaisir de vous répondre au plus tôt sur les grâces que vous demandez, et vous devez être assuré que tout ce que je pourrai vous accorder sans déroger aux

règles que je me suis prescrites, ne vous sera pas refusé. Vous avez été très-bon et trop galant peut-être, de rendre aux officiers russes leurs équipages que vous auriez pu partager à vos troupes. Les Russes n'en usent pas ainsi. Ils brûlent de gaieté de cœur les maisons des particuliers, ils tirent sur mes trompettes, et ils dévastent inutilement le pays par où ils passent. Au reste, l'impératrice me refusant jusqu'au titre de roi, comme elle vient de le faire par le manifeste de M. de Mussin, il me semble qu'il faut bannir ces galanteries des guerres de chevalier à chevalier, et des Anglais contre les Français. Après cette sortie, je dirai pourtant que peut-être, à votre place, j'aurais fait comme vous; si la galanterie n'eût pas été méritée de leur part, elle eût été digne de moi. Pour ce qui regarde M. de Toll que vous avez fait prisonnier, je vous en laisse le maître; cependant j'espère que vous ne lui accorderez pas une liberté entière. Si, par son moyen, vous pouvez entamer la négociation d'un cartel pour les prisonniers, vous me ferez bien du plaisir. Examinez bien les papiers du général Schultz; peut-être y trouverez-vous beaucoup d'éclaircissements et de vérités, et même sur l'affaire de Hastfer. En attendant de l'argent de Stockholm, je vous en enverrai de ma caisse particulière, dès qu'elle m'arrivera de Kimmenegard, où je l'avais fait transporter avec mes voitures. Adieu, mon cher Stedingk. Nous avons fait chanter le *Te Deum* pour votre victoire, et elle va être célébrée dans toute la Suède. »

« Kimmenegard, le 1er août 1789.

« Après vous avoir écrit avant-hier, et vous avoir envoyé de l'argent, j'ai gardé Durietz pour pouvoir vous mander ce qui pourrait arriver. N'ayant rien à vous dire

depuis ces deux jours, je ne veux plus retenir votre courrier, et je renvoie cet officier chez vous. Le gouverneur Ramsai est allé à Heinola, pour vous faciliter le transport des munitions pour vos chaloupes canonnières, et j'ai donné à M. d'Ehrenswaerd les ordres ultérieurs sur cet objet. Jusqu'au moment que je pourrai recommencer d'agir, je ne veux ni ne puis vous prescrire des opérations; et j'attends, pour vous informer de mes projets, l'arrivée du renfort de Suède qui doit venir incessamment. Les troupes qui manquent d'officiers chez vous ne sont pas seules dans ce cas; beaucoup qui ont été faits prisonniers, et beaucoup de tués, font sentir ce besoin..... Les choses, en France, vont de mal en pis. Les gardes-françaises et même les gardes du corps ont fait une déclaration dans le goût de celle que fit l'armée suédoise l'année dernière. On a cassé les gardes du corps. Le roi fait marcher les troupes allemandes vers Paris et Versailles. Le maréchal de Broglie a été nommé généralissime. Avec tout cela on ne sait pas quel parti le roi prendra. Tantôt il suit les avis des princes et de la reine, et tantôt ceux de M. de Necker, Le pis, dans ces occasions désespérées, est de ne pas prendre de parti du tout, et c'est ce qu'il paraît que le roi de France fera. Tout cela me fait de la peine. Quoi qu'on m'ait abandonné, moi, le plus ancien allié de la France, à la merci de mes ennemis, je ne puis quitter l'habitude de m'intéresser à ce pays et à son roi. Un sentiment entretenu pendant quarante-trois ans ne s'efface pas si vite. Adieu, mon cher Stedingk; croyez que quelques désagréments qu'il y ait dans votre situation, il est plus heureux de combattre et d'acquérir de la gloire en Savolax que d'être à Paris dans ce moment. J'espère que vous n'avez pas relâché le lieutenant-colonel Tigerstedt, que vous avez pris dans le camp même des Russes. Il faut faire dresser

un procès-verbal attesté par vos officiers comme témoins de sa prise, et l'envoyer avec cet acte au parlement d'Abo.

« *P. S.* Je n'ai qu'un interprète pour traduire le russe écrit; encore faut-il saisir le moment où il est à jeun, ce qui est véritablement rare. Envoyez-moi donc les papiers du général Schultz; je les ferai traduire et vous en enverrai la traduction. »

« Kimmenegard, le 25 août 1789.

« Je ne dois pas vous laisser ignorer ce qui s'est passé ici. La flottille russe attaqua la mienne sous les ordres du comte d'Ehrenswaerd, hier à dix heures du matin, et la bataille dura jusqu'à neuf heures du soir, sans discontinuer. J'étais alternativement dans ma chaloupe et sur un rocher qui couvrait notre aile droite. A sept heures l'escadre russe, venant d'Aspoe, et plus forte du double que la nôtre, a été battue : trois vaisseaux pris sous mes yeux, et le reste fuyant dans la plus grande confusion. Les détroits qu'on avait fermés avec des bateaux coulés devaient empêcher l'autre escadre ennemie d'avancer sur nous, mais vers ce temps, elle eut l'adresse ou le bonheur de passer les endroits fermés. Nous n'avions plus de munitions; deux de nos vaisseaux ont donné sur des fonds, et il a fallu abandonner nos prises. La nuit a séparé les combattants. Ne pouvant ainsi avancer de ce côté, je vais porter à votre secours toutes les forces qui m'arrivent de Suède. Ainsi tenez-vous ferme. Le 14 septembre, je serai chez vous avec plus de dix mille hommes d'infanterie; je fais tous les arrangements nécessaires pour cela. Je vous demande le secret. Vous en sentez l'importance.

« Que dites-vous des troubles affreux de Paris et de la France? ce sont les proscriptions de Sylla. Voilà le baron

de Besenval, le duc de Lavauguyon et le prince de Lambesc entre les mains du peuple, et le vieux maréchal de Noailles massacré dans son château. »

« Borgo, le 7 mai 1790.

« J'attends, mon cher Stedingk, que vous nous payiez le service que nous vous rendîmes l'année passée. Les ennemis ont pénétré dans Anjala, ayant surpris les batteries suédoises. Nous avons été forcés de quitter Walkiala, pour venir au secours du général Platen. Je me suis rendu ici pour monter sur la flottille qui est toute prête à sortir. Le général Pollet longeait hier la côte ; il était à Keltis, et doit prendre les ennemis à dos. Votre bon ami le général Schultz avait pénétré par Hervikoski ; mais les Dalécarliens et le régiment de la reine-mère l'ont repoussé de l'autre côté de la rivière. Mon frère est sorti le 30 avec la grande flotte pour aller dans le golfe; voilà où nous en sommes. Vous voyez que la fortune balance, et que Pharsale n'a pas encore décidé cette grande querelle. Je souhaite qu'Armfelt fasse une diversion ; si vous ne pouvez pas à l'instant pénétrer vous-même dans le pays ennemi, mettez-vous sur la défensive et augmentez de tout ce que vous pourrez le corps d'Armfelt, pour qu'il puisse nous dégager. Dès que le vent le permettra, j'en ferai de même avec la flotte. Le baron de Wrede et M. de Carpelan ont ordre de venir vous secourir avec leurs troupes. Au reste, je suis sûr que vous aurez mille mauvaises nouvelles qu'il ne faut pas croire. Vous connaissez ce pays-ci, et j'espère que vous inspirerez votre propre courage aux âmes incertaines. Adieu, mon cher Stedingk. »

« Sur l'Amphion, à l'ancre à Pitkepass, près de Wiborg, le 28 mai 1790.

« Après ma victoire du 25, je me suis avancé jusqu'ici, et la grande flotte est sur mon aile droite. J'ai brûlé des magasins que les Russes avaient sur la côte, et fait sauter quinze pièces de 36 qu'ils chargeaient de Wiborg à Frédérickshamm. Nous savons par les prisonniers que les ennemis se dégarnissent du côté de Savolax, pour tirer leurs troupes à Wiborg, dont je ne suis éloigné que de six lieues. Je souhaite que vous poussiez du côté de Nyslott. Vous masquerez simplement la garnison et vous vous avancerez sur Kexholm ou sur Wiborg, pour vous réunir et agir de concert avec le baron de Wrede. J'ose ajouter qu'il faut ici de la hardiesse et non de la prudence. Laissez Pumala se morfondre; marchez en avant avec ce que vous avez, et jetez les yeux sur la carte; voyez où je suis, jugez ce que je vais tenter, et calculez les embarras des ennemis. En un mot, soyez un général de Charles XII. Il y a des occasions où la témérité même est une vraie prudence. Je suis peu éloigné de Wiborg; j'espère avancer encore. La grande flotte suédoise est sur mon aile droite entre Cronstadt et Hogland. Si vous n'avez pas à manger, il faut le chercher dans le pays ennemi. Adieu, mon cher Stedingk; marchez en avant. »

« Bioerkesund, le 29 juin 1790.

« Gyllenram, qui m'a remis votre lettre, mon cher Stedingk, vous dira que je me porte bien, et que j'ai été remercier aujourd'hui mes hussards et mes dragons de s'être bien battus contre les dragons de Pleskoff à 50 werstes de

Pétersbourg. J'ai appris aujourd'hui que Saivitaipal est pris par les nôtres, et que le baron d'Armfelt y a été blessé.

« Ma sensibilité l'a emporté sur toute considération de dignité, et j'ai écrit moi-même au comte de Soltikoff, pour le prier de faire passer, par le plus court chemin, une lettre ouverte pour Armfelt, et que je puisse avoir de ses nouvelles; mais cet événement a hâté le départ de Gyllenram, pour porter les ordres nécessaires en cas de malheur. Si Saivitaipal est entre nos mains, il est à espérer que Davidstadt y tombera, et que les brigades réunies d'Armfelt et de Pauli, pourront marcher sur Wilmanstrand. Alors Pumala ne pourra plus tenir, et je crois que le mieux serait, dans ce moment, que vous suivissiez la même marche avec eux en allant sur Wiborg, et laissant Nyslott de côté. L'inquiétude terrible que je donne aux ennemis sur les côtes les obligera à se retirer vers la capitale, et cela facilitera vos opérations qu'il faut, je crois, pousser à présent à la manière de Charles XII. J'ordonne au baron de Wrède de se rendre à la brigade d'Armfelt, pour en prendre le commandement, en cas qu'il soit grièvement blessé. Je vous félicite de la victoire de vos chaloupes canonnières. Je ne connais pas d'arme plus dangereuse. Ici, nous avons attaqué avec ces chaloupes des frégates et un vaisseau de ligne, qui ont perdu leurs mâts et leurs vergues. Je vous renvoie votre mémoire. Il est impossible de refuser quand la demande et le motif sont aussi nobles que les vôtres. Adieu, mon cher Stedingk, je vous souhaite mille prospérités, et de pouvoir vous rencontrer de ce côté-ci de Wiborg. »

« Swenksund, le 14 juillet 1790.

« Vous savez sans doute déjà, mon cher Stedingk, par le

comte de Meierfelt, comment je me suis relevé de l'échec que les Russes se vantaient tant de nous avoir donné à notre sortie de la rade extérieure de Wiborg. C'est une rude leçon donnée à la jactance du prince de Nassau, et pour ne pas tomber dans le même défaut que lui, je laisserai à M. de Charpentier à vous dire ce qu'il a vu. 200 officiers et 3000 hommes prisonniers, plus de 50 vaisseaux, des canons de bronze, des drapeaux pris : voilà, en peu de mots, le résultat de la bataille du 9 juillet. On dit que l'attaque sur Davidstadt et celles sur Niveri ont manqué; il faudra bien se tenir sur la défensive dans ces contrées, jusqu'à ce que les affaires de Prusse soient décidées. Je m'attends à une nouvelle bataille, car le prince de Nassau ne voudra pas en rester à cette défaite. Si le bon Dieu favorise encore mes armes, je pourrai abandonner la mer et songer à la terre. En attendant il faut bien prendre patience. Je n'en ai guère, car je souhaite ardemment la paix; mais elle est difficile; car, quand je suis battu, je ne veux pas la faire, et le même sentiment anime l'impératrice. Cependant, si la flotte anglaise qu'on nous annonce arrive, et si les Prussiens, comme des prisonniers nous le disent, sont déjà entrés en Courlande, il me semble que la paix est immanquable. Adieu, je vous souhaite du bonheur, et je vous prie de saisir le premier moment favorable, car je suis convaincu que les Russes ne sont pas aussi forts qu'ils cherchent à le faire croire. »

« Au camp de Verelæ, le 2 août 1790.

« J'ai reçu presque à la fois plusieurs de vos lettres, mon cher Stedingk. Elles m'ont donné de l'humeur, comme vous l'avez pu voir par celle que je vous écrivis mercredi dernier. Mais comme il n'en faut pas avoir avec ses amis,

je vous écris celle-ci. Je crois que vous vous imaginez qu'on veut vous desservir auprès de moi, et vous avez tort. Je n'ai pas été content, il est vrai, de la profonde paix qui a régné dans le Savolax depuis l'attaque qu'on vous fit au mois de mai; mais je veux croire que ce n'est pas votre faute. Pour vos chaloupes, elles peuvent passer, car elles ne sont empêchées que par des batteries; et moi qui n'ai fait depuis trois mois que passer ma vie sur ces chaloupes, je sais et j'ai vu combien elles se moquent des batteries. En profitant d'un bon vent ou du courant, elles passent et n'essuyent que le même feu, et même moindre, que dans une affaire; car elles passent en se présentant une fois seulement à celui de chaque canon particulier, au lieu que dans une affaire elles sont obligées de rester tranquillement à en essuyer beaucoup. En forçant ce passage, vous auriez réuni les flottilles, ce qui vous eût été d'un grand secours, car je suis persuadé que la mienne battra celle des Russes, si elles se rencontrent. Au reste, tout cela est inutile dans ce moment, puisque Wrede a eu des ordres différents, et que, par conséquent, vous ne pouvez plus que rester tranquille. Aldercrantz ne m'a rien dit de ce qu'il souhaitait, et comme vous ne m'en dites rien, je l'ignore. La missive de Kliek, que vous m'avez envoyée, prouve toute l'aigreur de ces gens-là. Ils seront bien penauds quand ils sauront combien l'impératrice les méprise profondément, et combien ils sont près d'être abandonnés entièrement. Vous saurez par Ehrencreutz qu'il y a des pourparlers, et qu'on a même dressé entre nos avant-postes deux tentes, où le baron d'Armfelt et Igelström ont eu deux conférences. Je ne sais encore où cela aboutira, car les Turcs forment un obstacle bien difficile à vaincre. Tout sera décidé avant la fin de la semaine. En attendant, la guerre continue, et il n'y a point de trêve,

quoique ici il y en ait une tacite, car on se promène tranquillement hors des avant-postes. Adieu, mon cher Stedingk. Je souhaite bien vous revoir, car alors tout sera fini ici. La paix entre la Prusse et l'empereur d'Allemagne était prête à se faire, on croyait à la guerre entre le roi de Prusse et la Russie, au départ de la dernière poste. Aux propositions que le ministre de Prusse a faites à l'impératrice, et auxquelles il ajouta : *La paix ou la guerre?* L'impératrice a simplement répondu : *Comme il vous plaira, Monsieur.* Cela est encore plus méprisant que fier.

(*Œuvres complètes de Gustave III*, Stockholm, Ch. Delén, imp., 1805.)

NOTE V.

TRAITÉ DE PAIX DE VERELÆ,

Article Ier.

Tout ce qui concerne les possessions des deux peuples demeurera absolument sur le même pied qu'avant le commencement de la guerre.

Art. II.

Le roi de Suède aura la liberté d'acheter toutes les années pour la somme de cinquante mille roubles de grains, dans les ports du golfe de Finlande et de la mer Baltique, le tout sans payer aucun droit, excepté dans les années de disette, lorsque l'impératrice, pour des raisons capitales,

aura défendu à toutes les nations l'exportation des grains hors de ses états.

ART. III.

La détermination des frontières dans les deux nations en Finlande, aussi bien que les autres points concernant les relations qui doivent unir dorénavant les deux puissances, seront incessamment réglés à l'amiable.

(POSSELT, *Geschichte Gustaf's III, kœnigs der Schweden und Gothen.*)

FIN DU TOME PREMIER.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME PREMIER.

LIVRE III.

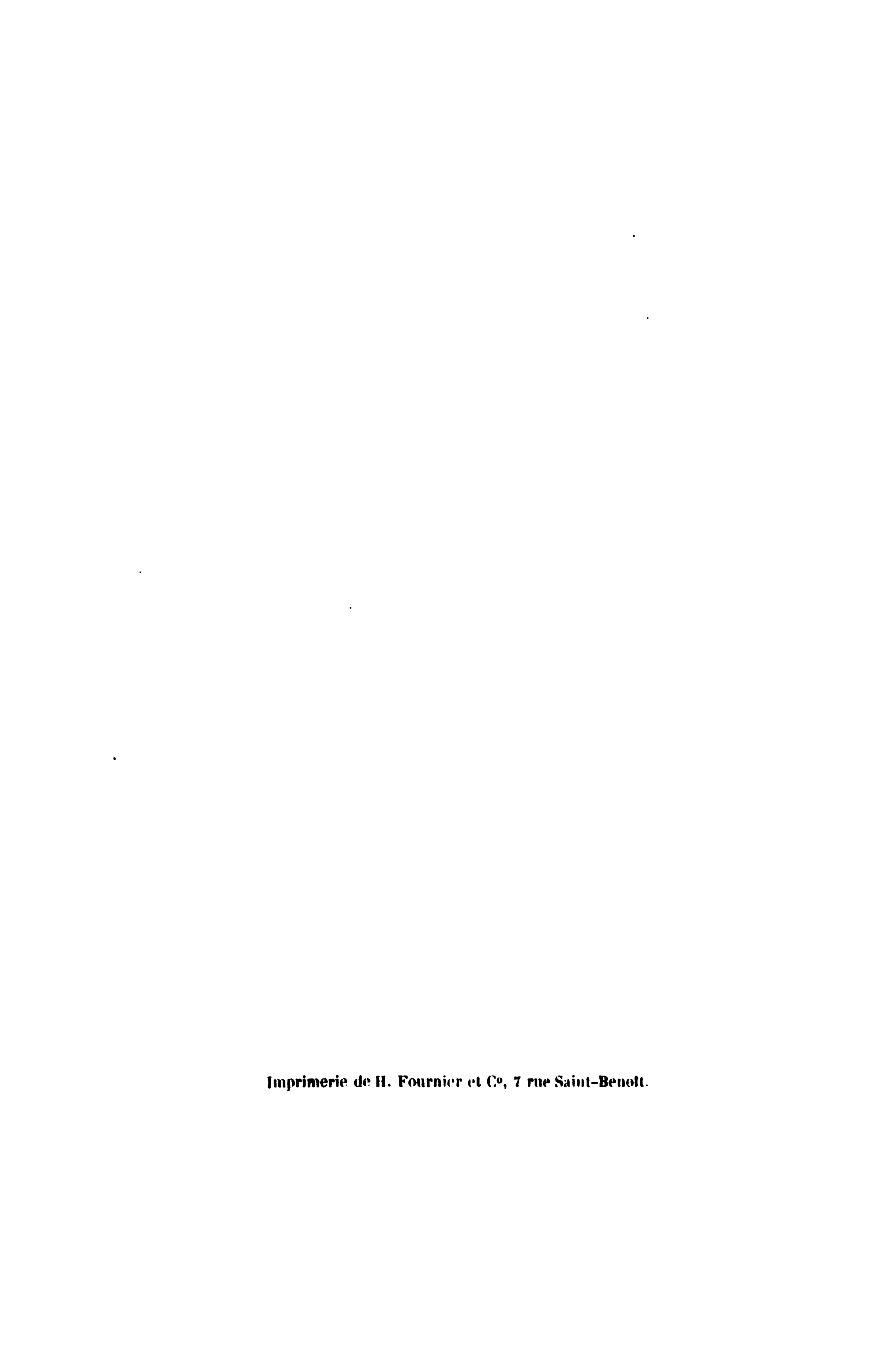
LIVRE IV.

LIVRE V.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

LES SUÉDOIS
DEPUIS CHARLES XII.

TOME SECOND.



Imprimerie de H. Fournier et Ce, 7 rue Saint-Benoît.

LES SUÉDOIS

DEPUIS CHARLES XII

PAR LE VICOMTE

DE BEAUMONT-VASSY

TOME SECOND



PARIS

LIBRAIRIE DE CHARLES GOSSELIN

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE D'ÉLITE

9 RUE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS

M DCCC XLI

LES SUÉDOIS

DEPUIS CHARLES XII.

LIVRE SIXIÈME.

I.

ALLIANCE OFFENSIVE ET DÉFENSIVE AVEC LA RUSSIE. — DIÈTE DE GEFLE.

Lorsque Gustave revint à Stockholm, où l'attendait une ovation populaire, de sourdes rumeurs ouvaient déjà faire pressentir un violent orage. es bonnes intentions du roi étaient habilement énaturées aux yeux de la nation par des interrètes malveillants. Certaines promesses qui n'aaient pas été remplies devenaient un prétexte de écriminations amères contre la royauté que de eux ressentiments semblaient poursuivre. Des belles circulaient; des sociétés secrètes s'étaient rmées à l'instar des clubs de France; mais, en

Suède, les éléments de ces clubs étaient bien différents de ceux qui composaient les sociétés sanguinaires dont le gouvernement français exécutait alors si honteusement les hideuses conceptions; les plus grands seigneurs suédois en faisaient partie. Évidemment, la révolution de 1772 allait éprouver sa réaction; le feu avait couvé pendant dix ans, il devait éclater avec force.

Le peuple n'était pourtant pas de moitié dans les conspirations de l'aristocratie. Vainement on avait voulu traduire la conduite du roi au tribunal de l'opinion publique; la nation s'était, en quelque sorte, déclarée incompétente; elle semblait s'abstenir dans un débat qui ne la regardait pas, et si elle y eût pris part, c'eût été pour donner gain de cause à Gustave dont elle venait si récemment d'applaudir le talent et le courage.

Ce fut alors que le contre-coup de la révolution française, dont les terribles progrès effrayaient déjà tous les gouvernements européens, se fit sentir en Suède. La lave brûlante de cet immense volcan s'étendait avec une rapidité menaçante; il fallait opposer une digue à ce torrent, et dès les premières scènes de notre épopée révolutionnaire, Gustave, qui se souvenait du bienveillant accueil qu'il avait reçu à cette cour de Versailles, alors si puissante et si brillante, maintenant si misérable et si délaissée, Gustave, qui s'était lié pendant son

séjour en France avec le dauphin, Louis XVI, pour lequel il avait une estime qui ressemblait à de la vénération, et avec les jeunes princes français, le comte de Provence et le comte d'Artois, devait nécessairement s'émouvoir au récit de leurs infortunes [1].

Aussi forma-t-il bientôt le chevaleresque projet d'entrer en France, d'aller droit à Paris à la tête de son armée, de délivrer le monarque gardé à vue aux Tuileries, et de réunir les fragments brisés du trône de Louis XIV pour y rétablir pompeusement Louis XVI; projet immense qui flattait l'active imagination du poëte Gustave, mais qui aurait dû effrayer la raison du roi de Suède.

Ce fut vers le commencement du mois de juin 1791 qu'il partit sous prétexte d'aller prendre les eaux de Spa. Le soin des blessures qu'il avait reçues en Finlande rendait, disait-on, ce voyage nécessaire; mais c'était, en réalité, pour donner suite à son projet favori et former un foyer d'action contre-révolutionnaire sur les frontières de France. Il eut d'abord, au château de Ludwigslut, chez le duc de Mecklenbourg, une entrevue avec le nonce du pape, Caprara, qui s'y trouvait dans le même but que lui [2]; ensuite il alla à Brunswick voir le

1. On peut voir par la correspondance insérée dans les *notes et pièces justificatives* du 1er volume l'intérêt que Gustave III prenait aux événements de la révolution française.

2. Posselt.

prince Charles avec lequel il devait s'entendre, et qui, plus tard, exécuta seul le projet d'invasion qu'il avait médité avec Gustave. Un corps d'émigrés français, le régiment *royal suédois*, et quelques troupes que l'on eût fait venir de Stockholm, telles étaient les faibles ressources dont Gustave pouvait disposer d'abord; mais l'enthousiasme excluait la réflexion.

En ce moment, la nouvelle de la fuite de Louis XVI et de son arrestation à Varennes parvint à Brunswick. Ce grave événement devait changer les projets du roi de Suède, qui décida que l'exécution de son plan de campagne serait ajournée. Il pouvait ainsi préparer avec plus de soin et rendre formidable cette expédition à laquelle, disait-il, sa gloire était désormais intéressée.

Des dépêches inquiétantes lui arrivaient en même temps de Stockholm. « Le vertige révolutionnaire, lui écrivait-on, s'empare de quelques têtes suédoises. » Les doctrines françaises avaient, en effet, passé le Sund, personnifiées, peut-être, par des agents républicains pris dans les clubs de Paris.

Gustave partit aussitôt pour Stockholm, et, dès son arrivée, recueillit de tristes renseignements sur l'état moral de la Suède. La noblesse rancunière ne se souvenait de la révolution de 1772 et de l'*acte de sûreté et d'union*, que pour rêver le rétablissement du pouvoir oligarchique; et quelques membres de l'aristocratie, froissés dans leurs vanités

autant que dans leurs habitudes, caressaient en secret l'espoir d'une éclatante vengeance.

Gustave, incrédule sur les dangers qu'il pouvait courir personnellement, et, par conséquent, ne voyant pas sa situation aussi fatale qu'elle l'était en réalité, n'en comprit pas moins que les circonstances étaient trop difficiles pour qu'il pût éviter une convocation des états avant d'entreprendre son expédition de France; mais il voulut d'abord se ménager au dehors une alliance assez puissante pour contrebalancer l'opposition intérieure qu'il allait peut-être rencontrer.

Cet acte de haute politique, ce fut le traité définitif conclu avec la Russie. Gustave et Catherine, qui venaient de se faire une guerre si acharnée, se voyaient maintenant en face d'un ennemi commun, adversaire terrible qui menaçait tous les trônes. Ici, la raison d'état était assez forte pour que le vulgaire même pût la comprendre; Gustave tendit la main, et Catherine la prit de bonne grâce. A ces deux grands souverains était réservé le soin d'accomplir ce que Charles XII et Pierre Ier avaient rêvé jadis. Catherine II, oubliant toutes ses rancunes et les justes terreurs que lui avaient si récemment causées le *roitelet* de Stockholm, poussa l'obligeance aussi loin que possible, car elle voulut que ce traité, qui devait être le complément de la paix de Werelæ, fût discuté et conclu à Stockholm même, afin d'éviter tout déplacement aux plénipo-

tentiaires suédois. Le général Palhen et le comte de Stackelberg signèrent, le premier pour la Suède, le second pour la Russie, ce traité d'alliance offensive et défensive.

Dès que cette importante affaire diplomatique fut terminée, Gustave convoqua les états; mais, craignant avec raison que les députés déjà assez mal disposés ne cherchassent à imiter l'exemple des assemblées françaises sous l'influence de leur séjour dans la capitale, il assigna Gefle, ville située à dix-huit lieues environ de Stockholm sur le golfe de Bothnie, comme lieu de réunion, et annonça que la diète serait ouverte en cette ville le 23 janvier 1792. Il est bon d'ajouter que deux régiments des gardes, entièrement dévoués à Gustave, étaient alors casernés à Gefle, dont ils formaient la garnison.

Le 22 janvier, veille de son départ, le roi désira qu'il y eût bal paré dans la salle de l'Opéra. Ce bal fut triste; une froide étiquette semblait avoir remplacé l'entraînement et la gaieté qui distinguaient jadis ces fêtes affectionnées de Gustave. Dans un coin de la salle, quelques jeunes gens, appartenant à l'aristocratie, exécutaient des contredanses françaises; parmi les airs de ces quadrilles, un témoin oculaire assure avoir entendu le *Ça ira* de hideuse mémoire. « L'air qu'on avait mis en vogue à cette époque, dit-il, était le fameux *Ca ira.* » Les conjurés avaient fait venir cet air de France. Il avait été dans cette contrée le signal de la chute

du trône; on voulait qu'il fût à Stockholm le signal de la mort du roi. Les nobles le faisaient répéter avec obstination, et l'applaudissaient avec un enthousiasme insultant [1]. »

Le moment n'était pas encore venu, sans doute, car le roi se retira dans ses appartements sans que le moindre trouble se fût manifesté au milieu de cette foule brillante dont l'accueil et les propos hardis auraient dû cependant lui donner un salutaire avertissement sur le complot qui se tramait dans l'ombre. Il partit pour Gefle le lendemain 23 janvier, accompagné d'un détachement des gardes bleues, commandé par le baron de Sylwerhielm. Cet officier, très-dévoué à Gustave, avait été obligé de faire un choix dans tout le régiment pour composer ce détachement de grenadiers sur lesquels on pût entièrement compter. Les officiers du régiment des gardes bleues étaient en effet presque tous fils de sénateurs et membres de familles mécontentes. L'influence qu'ils exerçaient sur leurs

1. Histoire de l'assassinat de Gustave III, roi de Suède, par un officier polonais, témoin oculaire.

Ce livre, qui a paru en 1797, ne porte pas de nom d'auteur; mais nous savons par un membre correspondant de l'Institut qu'on l'attribue à la jeunesse de M. le chevalier Artaud, attaché à l'ambassade francaise en Suède, au moment de l'assassinat de Gustave III. M. Artaud en aurait donc été le traducteur sinon l'auteur, et, dans ce dernier cas, aurait voulu cacher ses opinions sous le voile de l'anonyme.

soldats pouvait donc être défavorable à la cause royale, et c'est pour cela que, quelque temps avant, Gustave avait créé deux autres régiments, les gardes blanches et les gardes noires, dont il avait pris les officiers parmi les bourgeois les plus dévoués à sa personne; innovation qui, du reste, avait séparé l'armée en deux camps.

La diète fut ouverte par un long discours du roi. Gustave rappela dans ce discours tous les événements de son règne jusqu'à cette dernière réunion des états, la cinquième depuis son avénement au trône. Il annonçait en finissant que les principaux objets soumis aux délibérations de la diète seraient le paiement des frais de la dernière guerre et les dettes arriérées de l'état. Ces dettes s'élevaient à la somme, énorme pour la Suède, de 34,300,000 rixdallers [1]; et l'on jugea prudent de garder le plus profond secret sur les délibérations du comité auquel le rapport fut présenté. Gustave assistait régulièrement aux séances avec le prince royal alors dans sa treizième année.

Quant aux dettes occasionnées par les dernières guerres, on décida qu'elles seraient éteintes peu à peu dans l'espace de dix ans; puis Gustave demanda aux états leur caution auprès de l'impératrice Catherine, pour pouvoir obtenir d'elle un

1. Posselt.

prêt de dix millions de rixdallers, qui était indispensable à la réalisation d'un grand projet, dont il désirait, disait-il, ne les entretenir que plus tard; c'était demander ce que nous appelons, dans notre langage constitutionnel, un vote de confiance. Mais, si l'on ajoute foi à des correspondances particulières qui furent alors les seuls renseignements positifs sur ce qui se passa à la diète de Gefle, les deux ordres qui jusque-là s'étaient montrés le plus dévoués au roi, les bourgeois et les paysans, s'unirent à la noblesse pour opposer un refus formel aux désirs de Gustave[1]. Il se hâta de retirer sa demande, mais n'abandonna pas pour cela son projet favori, et pensa qu'avec l'aide de sa nouvelle alliée, il pourrait le mettre à exécution sans augmenter le déficit du trésor suédois.

Peut-être le moment était-il mal choisi pour songer à une expédition dispendieuse et lointaine; peut-être n'était-il pas sage de puiser dans des coffres presque vides les derniers écus de la Suède, pour entamer une guerre gigantesque à laquelle la Suède, comme nation et prise individuellement, ne trouvait pas un intérêt direct. Mais pour peu que l'on ait compris le caractère et le génie de Gustave, pour peu que l'on ait suivi les développements de sa politique généreuse, on concevra

1. Posselt.

cet aveuglement chevaleresque, qui le poussait à secourir une royauté mortellement frappée, un roi brutalement renversé de son trône, lorsque sa propre tête était dévouée aux fureurs des partis. L'histoire n'est pas féconde en grands caractères et en nobles actions; l'intérêt personnel s'y montre presque toujours derrière la gloire, et lorsque l'on rencontre une idée grande, généreuse et hardie, il doit être permis de l'admirer sans tenir compte des circonstances qui l'ont vue naître ou des périls que son exécution pouvait faire éclore.

Presque tous les historiens de Gustave et de la Suède ont porté un jugement sévère sur ce projet audacieux que Gustave méditait avec amour et qui fut, en effet, la plus grande conception de son esprit aventureux et poétique. Nous ne nous sentons pas ce courage; Gustave avait soif de gloire et visait à l'immortalité! Son idée ressemblait aux idées de Gustave-Adolphe; son plan était digne de Charles XII. Cela nous suffit, et nous pensons qu'auprès de la postérité c'est une bonne recommandation que le génie!

Dans la dernière séance de la diète, on vota la fabrication d'une médaille d'or que l'on décerna au roi, en souvenir de la bataille de Swensksund; puis, les quatre ordres se séparèrent le 24 février, et cette diète, la plus courte que l'on eût vue jusqu'alors, fut close, après avoir duré un mois.

Le roi revint aussitôt à Stockholm. Le sol tremait déjà sous ses pas; pendant son absence, le mplot avait grandi, et les conspirateurs, après ir inutilement tenté de pénétrer à Gefle, n'aent pas sacrifié leur vengeance aux difficultés 'ils rencontraient. Quelques jours s'écoulèrent; mars, il y avait eu à l'Opéra un bal masqué, uel le roi, préoccupé des affaires politiques, ait abstenu de paraître.

On en annonça un nouveau pour le 16 mars.

II.

Anckarstroem. — Le Complot.

Quelques jours avant le départ de Gustave pour Gefle, deux hommes s'étaient introduits, à la faveur de la nuit, dans les jardins du château de Haga, et, malgré la vigilance des gardes noires, avaient pénétré en se glissant dans l'ombre jusque sous les fenêtres du rez-de-chaussée de cette résidence favorite du roi.

De ces deux hommes, l'un, que ses traits durs et l'expression farouche de son regard rendaient fort remarquable, était Jean-Jacques Anckarstroem, autrefois *fendrikar* (enseigne) au régiment des gardes bleues, et qui s'était retiré du service avec le grade

de capitaine[1]. L'autre, jeune homme de vingt-de ans, d'un extérieur aussi agréable que distingué, a partenant à une des familles les plus riches et l plus puissantes de la cour de Suède, se nomm le comte de Horn.

Cachés par des massifs d'arbustes, ils s'app chèrent d'une fenêtre, et leurs regards restère longtemps fixés sur l'intérieur de l'apparte que cette fenêtre éclairait. Devant un bure de travail, un personnage était assis, et, plo sans doute dans une rêverie profonde, demeu complètement immobile; une sorte de tor semblait avoir paralysé tout son être, et visage était étrangement pâle. Ce personnage, c'était Gustave, Gustave absorbé dans une triste méditation par les soucis nombreux que lui donnait la politique.

Anckarstroem et de Horn le considérèrent pendant quelques instants; puis, se tournant l'un vers l'autre avec une vive émotion, se communiquèrent la conviction étrange que ce spectacle venait de leur inspirer: ils crurent Gustave frappé d'apoplexie, et, renonçant à leur sinistre projet, se retirèrent sous l'empire de cette persuasion bi-

1. Quelques historiens ont dit qu'Anckarstroem était encore officier au régiment des gardes bleues lorsqu'il attenta aux jours de Gustave III. C'est une erreur. Voir le livre de Posselt.

rre[1]. Plus tard, Anckarstroem désabusé suivit le à Gefle, et, cette fois, ayant pour complice le nte Adolphe Ribbing, chercha l'occasion d'ap-ocher Gustave. Cette occasion ne se présenta ; le roi était trop bien gardé, et les deux conju-revinrent à Stockholm en même temps que lui. elle terrible vengeance Anckastroem poursuivait-onc ? Avait-il quelque reproche intime à faire roi pour prendre ainsi le rôle actif dans cette lante attaque de la royauté ? Telle est la ques-n qui se présente tout d'abord à l'esprit devant faits que nous racontons, et nous force à re-monter un peu dans le passé.

Né en 1751 d'une famille riche et distinguée, Anckarstroem donna, dès sa jeunesse, les preuves d'un caractère difficile et d'une humeur inégale, qu'une contrariété un peu vive changeait promptement en sombre fureur; une sorte de misanthropie s'empara de lui et en fit de bonne heure l'homme le plus antipathique aux douceurs de la vie sociale : le trait suivant pourra, du reste, donner une assez juste idée de ce caractère vindicatif et terrible.

Il venait d'entrer au service et se promenait à cheval, dans les environs de Stockholm, avec plusieurs officiers, ses camarades ; sur leur route, un

1. Posselt. — Histoire de l'assassinat de Gustave III.

ruisseau se présente, ruisseau assez étroit et fac
à franchir; le cheval d'Anckarstroem, ramené à d
férentes reprises devant ce ruisseau qu'il refuse
traverser, se cabre enfin, et pense renverser
cavalier. Anckarstroem furieux descend alors,
tirant son sabre, coupe les deux jarrets de son c
val, en criant aux officiers étonnés de cette act
sauvage: — C'est ainsi qu'on doit traiter
cheval qui n'obéit pas! — Puis il traverse à pi
le ruisseau et rejoint froidement ses compa
gnons [1].

On comprend qu'il était facile d'amener un
homme à conspirer contre le roi, pour peu que
le roi lui eût fourni un grief, même léger, pour
motiver sa vengeance. On a cherché à savoir quel-
les raisons avaient poussé Anckarstroem à se faire
le bras de cette conjuration, dont la tête était
représentée par les comtes de Horn et Ribbing, le
baron Bielke, le général Pecklin, le lieutenant-
colonel des gardes bleues Lilienhorn, le major
Hartmansdorf, l'adjudant Ehrenswaerd et plu-
sieurs membres haut placés de l'ordre de la no-
blesse; on ne s'est accordé que sur la réalité de
deux faits suivants.

Anckarstroem fut un jour puni de la prison pour
avoir commis une légère faute, et, peu de temps

1. Histoire de l'assassinat de Gustave III.

rès son incarcération, on vint lui annoncer que roi, par une grâce particulière, lui rendait la erté avant l'expiration de la peine portée au gement. Mais il refusa avec hauteur la faveur i lui était accordée et demanda la révision de faire, ajoutant qu'il ne voulait devoir sa liberté à la justice de sa cause, et non à la faveur du . Cette demande fut repoussée; dès ce jour, kastroem jura, dit-on, de se venger[1].

Plus tard, dans une occasion nouvelle, Gustave veilla la haine d'Anckarstroem, en s'opposant à mariage avec une actrice de l'Opéra, qu'il fit pour éviter le scandale que la passion ob- 'Anckarstroem aurait nécessairement causé. agissant ainsi, Gustave voulait opposer une ue au torrent des mésalliances patriciennes, et re un exemple pris au hasard. La fatalité le ida dans son choix[2].

1. M. Le Bas, induit en erreur par l'auteur des *Cours du Nord*, t il suit pas à pas la fausse route, prétend très à tort qu'An- arstroem commandait dans l'île de Gothland pendant la guerre 1789 contre la Russie, et que c'est pour avoir capitulé à l'ap- roche d'une escadre russe qu'il fut traduit devant le conseil de guerre de Frédérickshoff, condamné à une captivité perpétuelle et gracié par le roi. Tous ces faits sont faux. Jamais Anckarstroem n'a comparu devant le conseil de guerre de Frédérikshoff; il s'était retiré du service militaire bien avant 1789.

2. Histoire de l'assassinat de Gustave III. — On sait quelles causes M. Scribe a données à l'assassinat de Gustave et à la ven- geance d'Anckarstroem dans l'opéra intitulé : *Gustave, ou le Bal*

Telles sont les faibles causes de la haine individuelle d'Anckarstroem contre Gustave. A ces causes particulières, se joignit bientôt le motif général qui avait poussé dans la conspiration tant de grands seigneurs suédois. Ce motif, on le sait, n'était autre que l'abaissement prétendu de la noblesse depuis la révolution de 1772, révolution qui n'avait été en réalité que le renversement du gouvernement oligarchique. Nous voulons croire que le plus grand nombre des nobles mécontents, qui prirent part à cette conspiration contre Gustave III, n'avait en vue qu'un changement dans la constitution, et le retour à la *Forme de gouvernement* de 1720. Absous du crime matériel, ils seraient encore bien coupables, sans doute; de la bouche qui condamne à la main qui frappe, la distance est courte, et la honte est acquise aux doctrines qui enfantent l'assassinat! Du reste, nous n'avons pas besoin d'expliquer que ce n'était qu'une faible partie de la noblesse suédoise, qui, en conspirant ainsi contre la constitution du pays, conspirait contre les jours du roi, et que le crime de 1792 ne fut pas un crime national.

masqué, que le gouvernement français a, par une déplorable faiblesse, laissé représenter sur notre grande scène lyrique. Nous n'avons pas besoin de dire que l'intrigue du libretto de M. Scribe n'est qu'une licence poétique; la veuve d'Anckarstroem a réclamé dans le temps.

Gustave était donc revenu à Stockholm aussitôt après la clôture de la diète; les conjurés qui, comme nous l'avons déjà vu, n'avaient pu exécuter leurs funestes projets pendant le séjour du roi à Gefle, se réunirent alors pour savoir ce qu'ils avaient à faire. On discuta le lieu et le moment; on décida que la tentative serait faite dans la salle de l'Opéra, pendant un bal masqué, et les plus exaltés, de Horn, Ribbing, Anckarstroem, tirèrent au sort, pour savoir lequel des trois porterait les coups.

Le sort désigna Anckarstroem.

On convint ensuite que celui qui devait frapper le roi se brûlerait la cervelle immédiatement après avoir accompli l'œuvre de sang, s'il paraissait impossible d'échapper aux recherches; et que, dans tous les cas, il ne nommerait pas ses complices.

Les conjurés allaient se retirer, après s'être tous engagés par un sinistre serment, lorsque Anckarstroem, retenant par le bras de Horn et Ribbing, leur dit:

— J'ai du courage, vous le savez, et de ce côté notre complot n'a rien à craindre; mais il se peut que, troublé au moment où Gustave paraîtra, je me trompe involontairement et que je frappe dans la foule un autre que le roi. Comment éviter cette dangereuse erreur?

— Sois tranquille sur ce point, Anckarstroem,

reprit le comte de Horn, tu frapperas celui auquel je dirai : Beau masque, bonne nuit!

III.

LE 16 MARS 1792.

Le 16 mars 1792, Gustave, après avoir dîné au château de Haga, partit à quatre heures du soir pour revenir à Stockholm; le voyage fut court (le château de Haga n'étant qu'à une lieue de la ville), et bientôt la voiture royale s'arrêta devant les bâtiments de l'Opéra. Depuis quelques années, Gustave s'était créé de petits appartements au-dessus du théâtre, et les avait fait décorer avec élégance: c'est là qu'il descendait toujours lorsque, pendant le temps de sa résidence au palais de Haga, il venait passer quelques heures à Stockholm.

Depuis quatre heures et demie jusqu'à six heures, le roi reçut différents personnages de la cour, et quelques jeunes officiers parmi lesquels nous pouvons citer le comte Gustave de Lœwenhielm, alors capitaine de chevau-légers, maintenant ministre de Suède près la cour de France. Bientôt on servit le souper du roi, auquel Gustave, selon son habitude, convia les personnes qui se trouvaient en ce moment auprès de lui. Il s'assit, ayant

à ses côtés son écuyer, le comte d'Essen, et le comte Gustave de Lœwenhielm. Alors un page, nommé Tigerstedt, lui remit une lettre qu'un valet de pied avait reçue le matin, vers deux heures, d'un inconnu qui s'était éloigné rapidement après avoir recommandé que la lettre parvînt au roi. Cette lettre était écrite en français, au crayon, et ne portait aucune signature. Gustave, après avoir jeté les yeux sur les premières lignes de ce billet anonyme, le remit dans sa poche, sans paraître y attacher la moindre importance, et le souper se termina gaiement.

Demeuré seul avec le comte d'Essen, Gustave reprenant la lettre dont il n'avait parlé pendant le souper que sommairement et en riant, la lui donna et lui demanda ce qu'il en pensait. Elle était conçue en ces termes :

« On veut vous assassiner, et l'on a décidé que ce serait cette nuit. Gardez-vous d'aller au bal de l'Opéra et à tous ceux qui y seront donnés cette année; gardez-vous aussi d'habiter le rez-de-chaussée du château de Haga. Je ne prétends pas vous dissimuler vos torts et feindre des sentiments qui ne m'animent pas; je vous hais, sire; mais j'abhorre l'assassinat! [1] »

Après avoir achevé la lecture de cette lettre sin-

1. Posselt.

gulière, le comte d'Essen parut effrayé et conseilla de retourner sur-le-champ au château de Haga.

— Je n'en ferai rien, dit Gustave; une dénonciation anonyme ne mérite aucune confiance; j'irai au bal; j'y serai au milieu de mes compatriotes, et je n'ai rien à me reprocher envers aucun d'eux. Si des misérables ont résolu ma mort, ils sauront me trouver en quelque lieu que ce soit.

— Puisque vous voulez paraître à ce bal, reprit le comte d'Essen, au moins, sire, n'y venez que cuirassé!

Ce sage conseil ne fut pas écouté; Gustave, l'intrépide Gustave, qui avait si souvent affronté la mort en combattant contre les ennemis de la Suède, ne pouvait pas, ne devait pas l'attendre d'une main suédoise.

Vainement M. d'Essen passa-t-il des prudents avis, que la raison lui suggérait, aux prières, que lui dictaient sa fidélité et son attachement, le roi n'en persista pas moins dans sa résolution téméraire; à onze heures, il descendit à l'Opéra, et parcourut d'abord le couloir des premières loges, où un vieux caporal français du régiment Royal-Suédois, émigré à Stockholm et nommé Delan, avait obtenu la permission d'établir un buffet de rafraîchissements. Gustave s'approcha du vieux soldat, et, selon son habitude, s'amusa à lui faire quelques questions en suédois, afin de rire ensuite

de la plaisante façon avec laquelle Delan prononcerait, en lui répondant, cette langue dont il ne savait que peu de mots. Puis, tout à coup minuit sonna, et Gustave, prenant le bras du comte d'Essen, dit à voix haute :

— Allons voir maintenant s'ils oseront m'assassiner ! [1]

La salle de l'Opéra venait de se remplir d'une foule très-nombreuse et très-animée, les travestissements y étaient plus rares que les dominos. L'aspect de cette salle, incessamment traversée par des groupes inquiets et mystérieux, avait quelque chose d'étrangement solennel. Tous ces personnages noirs, toutes ces ombres qui semblaient glisser, ces murmures comprimés, ces paroles secrètes échangées à voix basse, et ces mouvements de la foule que l'on aurait pu prendre pour des trépignements d'impatience, produisaient un ensemble effrayant et bizarre. En effet cela ne ressemblait-il pas à ces tribunaux secrets de l'Allemagne, où les juges voilés jugeaient et condamnaient d'office les malheureux qu'ils avaient, par avance, rayés du livre de vie? Tout ici rappelait à l'imagination, mais dans des proportions plus vastes, ces tribunaux redoutés et terribles auxquels les plus hauts barons et les princes eux-mêmes ne pouvaient

1. Histoire de l'assassinat de Gustave III.

souvent arracher leur tête. Les juges, masqués, attendaient dans ce lieu désigné par eux; l'exécuteur de la sentence était tout prêt; et, pour compléter cette œuvre ténébreuse, il ne manquait plus que la victime.

Gustave entra; ce fut par la deuxième coulisse du théâtre, du côté que l'on avait nommé, comme dans les grands théâtres de Paris, *le côté de la reine.* Il était masqué et, se conformant à l'étiquette que lui prescrivait un deuil de la cour, portait une veste de satin noir et un petit manteau de la même étoffe, taillé à l'espagnole. Ce petit manteau avait quelque analogie avec celui que les jeunes abbés portaient jadis en France. Une ample écharpe de taffetas noir passée plusieurs fois autour de la taille, complétait ce simple costume quelque peu relevé par les ordres et les décorations que Gustave n'avait pas jugé à propos de supprimer, ce qui le rendait très-reconnaissable.

Aussitôt un sourd murmure parcourut la foule, et plusieurs voix répétèrent : Voilà le roi !

Gustave s'avançait, donnant toujours le bras au comte d'Essen [1], et suivi d'un petit cortége formé par les principaux personnages de la cour. Mais à peine avait-il fait quelques pas pour gagner le mi-

1. Histoire de l'assassinat de Gustave III. — Mémoires de M. de Bouillé.

lieu de la salle, qu'un groupe de masques nombreux qui se tenait au fond du théâtre, se précipitant, comme pour voir le roi, vint heurter violemment un autre groupe qui arrivait en sens contraire avec la même impétuosité; c'était un mouvement concerté d'avance, et au milieu du désordre que ce choc devait produire, un domino s'approchant de Gustave, lui frappa l'épaule en disant :

— Bonne nuit, beau masque!

Au même instant, une explosion étouffée se fit entendre, et le roi tomba entre les bras du comte d'Essen; ce bruit fatal avait fait taire tous les autres bruits; un silence de stupeur et d'anxiété régnait dans cette enceinte si bruyante quelques instants avant. Tous les regards étaient fixés sur le groupe royal.

Les premières paroles du roi furent celles-ci : — Je viens d'être blessé par un masque noir! — tandis qu'au fond de la salle plusieurs conjurés s'écriaient, pour accroître la confusion et la terreur : — Au feu! au feu! la salle va s'écrouler! et se précipitaient vers les escaliers, entraînant avec eux la foule épouvantée.

Alors, ce fut un spectacle affreux et étrange; tous ces masques se ruant hors de la salle menacée, et envahissant les escaliers sans rampe, que des piédestaux ornaient de distance en distance,

précipitèrent quelques-uns des malheureux grenadiers qui, debout sur ces piédestaux nombreux, s'y tenaient dans une admirable immobilité, et semblaient de véritables statues. Des cris de terreur se faisaient entendre de tous côtés, et chacun cherchait à se frayer un passage pour parvenir aux portes du théâtre.

Mais soudain ces portes se fermèrent, et M. de Liliensparre, lieutenant de police, se montra à la tête d'un fort détachement de troupes qui repoussa la foule dans la salle, tandis qu'au dehors, plusieurs régiments de la garnison, entre autres, les gardes blanches et noires, se rangeaient en bataille sur la place, et fermaient toutes les issues du théâtre. Ces différens régiments s'étaient promptement réunis sur l'ordre que leur en avait donné M. de Polett, jeune officier d'un grand mérite, qui s'était distingué d'une façon toute particulière à la bataille de Swenksund. Au moment où Gustave frappé par derrière, était tombé entre les bras de son écuyer, M. de Polett s'était élancé hors de la salle et avait été donner aux chefs des régiments sur lesquels le parti royal pouvait compter le plus, l'ordre d'entourer l'Opéra.

Pendant cette scène de tumulte et d'effroi que l'intervention de M. de Liliensparre fit cesser aussitôt, Gustave, soutenu par des mains amies, avait été porté sur une banquette. Le coup, dirigé

d'abord vers sa poitrine, mais détourné par un mouvement rapide que la vue de l'arme lui avait fait faire, l'avait atteint au-dessus de la hanche gauche. La blessure était affreuse, et il comprit, dès le premier moment, qu'elle serait mortelle. Le pistolet d'Anckarstroem était chargé à mitraille. La charge, mêlée avec du camphre[1], avait produit une explosion assez faible pour que l'on ait dit dans le temps que l'arme dont l'assassin s'était servi était un pistolet à vent.

Malgré cette blessure terrible, le roi conservant toute la tranquillité de son esprit et le sang-froid dont il avait fait preuve en tant de circonstances, se souleva avec un pénible effort sur cette banquette teinte de son sang.

— Que les portes de Stockholm soient fermées à l'instant, dit-il, et que toutes les personnes qui sont dans cette salle se démasquent et donnent leur nom par écrit.

Puis voyant près de lui le général Armfelt, que la douleur et la consternation avaient rendu muet :

— Eh quoi, mon ami, ajouta-t-il en lui prenant la main, ne savez-vous pas par votre propre expérience ce que c'est qu'une blessure ?

Bientôt on apporta un brancard, disposé avec des coussins en forme de sofa. Gustave y fut

1. Histoire de l'assassinat de Gustave III.

étendu; quatre grenadiers des gardes bleues le soulevèrent, puis le cortége silencieux gravit les escaliers de l'Opéra, précédé par quelques personnes de la maison du roi portant des flambeaux. Ces flambeaux, véritables torches funèbres dont la clarté frappait également et la triste couche de Gustave et les travestissements ou les uniformes brillants des personnages qui l'entouraient, ne faisaient que trop ressortir le contraste effrayant, la terrible antithèse des joies humaines et de la mort!

Arrivé dans les petits appartements du roi, le cortége s'arrêta. Gustave fut placé sur un lit de repos, et les chirurgiens lavèrent la plaie après avoir enlevé morceau par morceau l'écharpe qui lui entourait plusieurs fois la taille et avait amorti le coup. En ce moment entrèrent plusieurs ambassadeurs étrangers, entre autres le chevalier de Corral, ambassadeur d'Espagne, le comte Ludolph et le comte de Stackelberg, ambassadeurs d'Autriche et de Russie.

— Ne vous offensez pas, Messieurs, leur dit Gustave en les voyant entrer, de ce que les portes de Stockholm sont fermées par mon ordre. Peut-être ne pourrez-vous de trois jours faire parvenir de dépêches à vos cours respectives. Vos nouvelles au bout de ce temps-là seront d'autant plus décisives que l'on saura positivement si je dois sur-

vivre ou non [1]. Il leur donna ensuite avec une entière liberté d'esprit quelques détails sur l'événement et tout à coup fit cette réflexion singulière: — Je serais bien curieux de savoir ce que Brissot dira de mon assassinat à la Convention [2]!

Aussitôt ces paroles circulèrent dans l'assistance, et l'on pensa qu'un Français soudoyé par la convention avait voulu empêcher de la sorte l'expédition que Gustave préparait contre la république.

— L'assassin est-il arrêté? reprit Gustave.

On lui répondit qu'il ne l'était pas encore.

— Tant mieux, ajouta-t-il, et Dieu veuille qu'on ne le trouve pas [3]!

Ces paroles lui furent peut-être inspirées par sa chevaleresque loyauté. Il ne voulait pas, sans doute, qu'un noble suédois pût être accusé de cet attentat. Si l'assassin n'eût pas été découvert on eût probablement attribué à la portion exaltée de la Convention ce crime qu'elle était bien capable de commettre, mais dont elle n'est pas coupable.

Cependant le lieutenant de police, M. de Liliensparre, après avoir, comme nous l'avons déjà dit, repoussé dans la salle la foule qui se précipitait vers les portes et garni l'intérieur du théâtre d'une double haie de soldats, s'était installé devant une

1. Posselt.
2. Histoire de l'assassinat de Gustave III.
3. Mémoires de M. de Bouillé.

table au milieu de la salle et, assisté d'un greffier, se disposait à interroger chacun des assistants sur son nom, son âge et son domicile. Cette difficile opération s'exécuta avec beaucoup d'ordre et de calme. Il y avait près de huit cents personnes à interroger.

Le comte de Horn vint à son tour comparaître devant le tribunal improvisé du lieutenant de police; on le savait un des principaux membres de l'opposition et on l'examina très-attentivement lorsqu'il s'avança. Sa contenance était embarrassée, ses traits étaient altérés.

— Vous êtes ému? lui dit sévèrement M. de Liliensparre.

— Il est permis de l'être dans une si épouvantable circonstance, répondit-il, et l'altération de mes traits est trop bien motivée par la douleur que je ressens de l'attentat commis sur mon roi!

Cette adroite réponse écarta les soupçons que M. de Liliensparre aurait pu concevoir et sauva le comte de Horn.

Bientôt les autres conjurés marquants, le comte Ribbing, le baron Bielke, le général Pecklin, M. de Lilienhorn, comparurent à leur tour; leur contenance fut assurée, leurs réponses furent précises. Ils échappèrent à la sagacité vigilante du lieutenant de police.

Enfin Anckarstroem s'avança vers le bureau. Il

paraissait fort calme et ses traits n'indiquaient aucune préoccupation morale; mais M. de Liliensparre avait déjà conçu quelques soupçons sur lui, d'après les paroles d'un musicien de l'orchestre qui assurait avoir remarqué ce domino près du roi au moment de l'attentat.

M. de Liliensparre, après avoir jeté sur lui un regard sévère et investigateur, lui dit en le reconnaissant :

— Des renseignements donnés à la police nous ont appris que vous avez déjà essayé de soulever les paysans de l'Upland contre l'autorité du roi; votre présence ici m'est suspecte; par quelles circonstances vous trouvez-vous à ce bal?

— Je ne dois compte de mes plaisirs à personne, répondit audacieusement Anckarstroem, et je ne comprends pas comment vous osez, lorsqu'il s'agit d'un tel crime, témoigner publiquement vos soupçons contre un honnête homme sans avoir la preuve de ce que vous avancez. Puis il se retira fièrement, laissant M. de Liliensparre dans l'étonnement et dans l'incertitude [1].

On poursuivit l'interrogatoire; plus on avançait dans cette opération délicate, et plus la foule qui remplissait la salle se dispersait dans les corridors en attendant qu'il lui fût permis de sortir. On aperçut alors sur le plancher et à peu de dis-

1. Histoire de l'assassinat de Gustave III.

tance de l'endroit où le roi avait été frappé, deux pistolets et un couteau dentelé dont l'aspect était affreux et dont les blessures eussent été mortelles. Des deux pistolets l'un avait consommé l'attentat, l'autre était encore chargé. On les examina avec soin; ils étaient de fabrique anglaise et leurs canons avaient cinq pouces de longueur. On trouva dans celui qui était encore chargé et que l'on dévissa des balles, des clous et du plomb. Probablement Anckarstroem avait, au moment où les portes furent fermées, laissé glisser à terre ses armes qui auraient pu le trahir.

M. de Liliensparre [1], s'emparant aussitôt de ces pièces de conviction, seul indice qui jusqu'alors eût pu mettre la justice sur les traces du coupable, les garda sur la table qui servait de bureau et acheva l'enquête commencée sans obtenir de nouvelles lumières. Il était quatre heures du matin lorsque cette enquête fut terminée. On ouvrit alors les portes, et la foule s'écoula silencieuse.

Pendant ce temps le roi, dont les souffrances s'étaient momentanément calmées, fut transporté de ses petits appartements de l'Opéra au palais. Le trajet fut pénible. Le cortége monta le grand

1. Brown fait jouer à un prétendu *chancelier Benzelstierna* le rôle que joua réellement M. de Liliensparre. Le chancelier Benzelstierna est une des absurdes inventions de l'auteur des *Cours du Nord*.

escalier, traversa les salons de réception dont les portes furent fermées aussitôt après pour ne donner accès qu'aux personnages les plus intimes de la cour; puis se dirigea vers la chambre du roi. Le brancard fut alors posé à terre avec les plus grandes précautions et le malheureux blessé porté dans son lit.

Tous les fidèles amis de Gustave s'étaient rangés en pleurant autour de ce lit de douleur; ils comprenaient que le vainqueur de Swensksund était perdu pour la Suède et pour la gloire!

IV.

Mort de Gustave III.

La ville fut, à son réveil, plongée dans une douleur profonde. Des groupes se formaient dans les rues, s'interrogeant sur l'événement de la nuit, se communiquant leurs soupçons et leurs craintes. Les paroles du roi que nous avons citées : « Je voudrais bien savoir ce que Brissot dira de ma mort à la Convention, » passaient de bouche en bouche et subissaient de longs commentaires.

— C'est un Français, c'est un jacobin qui a tué Gustave ! disaient hautement les uns [1].

— L'assassin est peut-être un illuminé, un

1. Cette prévention populaire fut poussée si loin que l'on crut devoir faire arrêter un jeune officier français, lieutenant au régiment de la reine et nommé de Croy. C'est du moins ce qu'affirme l'auteur de l'*Histoire de l'assassinat de Gustave III*. Peu de temps après ce jeune homme fut, comme on va le voir, rendu à la liberté.

membre de sociétés secrètes, pensaient les autres; et les conjectures les plus hasardées et les plus bizarres réunissaient tour à tour les convictions de la foule. On conçoit que les véritables auteurs du crime eussent intérêt à prolonger l'erreur et à répandre le mensonge.

Au point du jour M. de Liliensparre fit publier dans toute la ville qu'une récompense de 10,000 rixdallers serait donnée à celui qui découvrirait et ferait connaître l'assassin du roi; puis il convoqua, à l'hôtel de la police, la communauté des armuriers, pour procéder à l'examen des armes trouvées dans la salle de l'Opéra, et les armuriers se rendirent immédiatement à cet appel. Nous avons dit que les pistolets étaient de fabrique anglaise; ils furent mis sous les yeux de la communauté, et l'un de ses membres déclara, dès la première vue, qu'ils avaient été achetés par ses ordres en Angleterre, puis ensuite vendus à M. Anckarstroem, alors *fendrikar* dans le régiment des gardes bleues.

La vérité se faisait donc jour à travers tous les voiles dont on avait voulu l'entourer, et le coupable ne pouvait plus échapper à la justice humaine. Le lieutenant de police se transporta sur-le-champ au domicile d'Anckarstroem, que l'on trouva paisiblement endormi près de sa femme, dans le lit conjugal. Il fut tout aussitôt arrêté et conduit en

1. Histoire de l'assassinat de Gustave III.

prison, puis on commença l'interrogatoire, qui fut court, car Anckarstroëm avoua, dès les premières questions, toute la part personnelle qu'il avait prise au complot.

M. de Liliensparre ayant ainsi rempli la difficile mission que ses fonctions lui avaient départie, revint au palais en grande hâte pour faire connaître le résultat de ses recherches. En ce moment, toute la cour était réunie dans une vaste salle de réception voisine de l'appartement du roi; la plus grande partie des conjurés étaient venus à ce rendez-vous de la noblesse et du corps diplomatique, afin de détourner les soupçons que le lieutenant de police aurait pu concevoir. Des conversations animées s'étaient engagées dans les groupes inquiets qui composaient cette réunion nombreuse, et toutes avaient pour objet le funeste événement de l'Opéra. Les conjurés, qui parlaient haut pour faire croire à leur innocence, cherchaient à persuader que l'assassinat du roi était l'œuvre sanglante de la république française.

Le comte Ribbing très-compromis, dans les circonstances présentes, par la violente opposition qu'il avait toujours faite contre les actes du roi, avait eu l'audace de se présenter aussi au palais. On sait qu'il avait pris une part active au complot, et sa présence dans les appartements royaux était

une lâcheté, puisqu'elle avait évidemment pour but de faire croire à son innocence.

Au centre d'un cercle nombreux, il pérorait avec force sur les causes de l'assassinat du roi; il les attribuait à la politique étrangère, et en vint à dire, avec beaucoup d'insolence :

— Le gouvernement ne va pas droit aux vrais coupables. Ce sont les Français, contre lesquels Gustave préparait une expédition, qui l'ont fait assassiner par un des leurs!

— Vous vous trompez, monsieur, lui répondit le baron d'Armfelt, colonel d'infanterie et parent du ministre dont il portait le nom, ce ne sont pas les Français qui ont assassiné le roi. A la honte de ma patrie, à la honte de la noblesse suédoise, c'est un noble suédois qui l'a tué!

Le ton avec lequel cette réponse avait été faite lui donnait l'apparence d'une provocation. Ribbing frémit de colère, et allait relever ces paroles si hardiment vraies qui avaient soulevé une tempête autour de M. d'Armfelt, lorsque M. de Liliensparre entra, suivi du baron de Silwerhielm, qui remplaçait dans le commandement de la garde du palais M. de Cederstroëm, alors malade.

Aussitôt un vif mouvement de curiosité poussa vers lui la foule, déjà si émue, et Ribbing luimême suivit le torrent qui l'entraînait vers le lieutenant de police.

— L'assassin est-il découvert? demandait-on de tous côtés.

— Il est découvert, dit M. de Liliensparre en fixant le comte Ribbing qui se trouvait près de lui, et c'est Anckarstroëm, ancien *fendrikar* au régiment des gardes bleues!

A ces mots, le comte Ribbing pâlit, et perdit contenance; M. de Liliensparre l'observait toujours. Ribbing voulut sortir de la salle; mais aussitôt le lieutenant de police se plaçant devant lui, lui dit :

— Je vous arrête, monsieur, comme complice d'Anckarstroëm!

M. de Silwerhielm mettant sur-le-champ quelques grenadiers à la disposition de M. de Liliensparre, Ribbing fut constitué prisonnier, et gardé dans la salle des Drabans.

Quelques instants après cette scène, qui avait produit sur l'assistance une sensation profonde, de nouvelles indications de police étant parvenues à M. de Liliensparre, l'ordre fut immédiatement donné d'arrêter MM. de Horn, père et fils, le général Pecklin, le baron Bielke, le colonel de Lilienhorn, et plusieurs autres grands seigneurs. On apprit alors que M. de Lilienhorn était l'auteur de la lettre anonyme envoyée au roi quelques heures avant le bal.

Un notaire de Stockholm, désigné pour être

arrêté comme ayant pris part au complot, se pendit en entendant venir les soldats qui devaient le conduire devant le lieutenant de police; le baron Bielke fût trouvé mort dans sa chambre; il s'était empoisonné [1].

Pendant que l'on prenait ces diverses mesures, Gustave, entouré des siens, recevait les soins les plus empressés; le duc de Sudermanie, réveillé par la fatale nouvelle, était accouru, et voyant la cruelle situation du roi, s'était livré à une si profonde douleur, que Gustave avait oublié ses maux pour s'écrier : Secourez donc mon frère!

La reine vint à son tour, et ses sanglots émurent un instant le courageux blessé, dont le célèbre chirurgien Akrell visitait alors la plaie. Cette émotion fut de courte durée, et Gustave recouvra bientôt cet admirable sang-froid qu'il a montré jusqu'à la fin. Douze morceaux de mitraille avaient été retirés de ses chairs; mais d'après le contenu du pistolet chargé que l'on avait trouvé dans la salle de l'Opéra, il devait en être resté un nombre considérable. L'extraction de chacun de ces fragments était un véritable martyre. Toutefois, on ne désespérait pas encore. Le bruit se répandit bientôt dans la chambre du roi qu'Anckarstroëm

1. Tous ces détails sont tirés de l'Histoire de l'assassinat de Gustave III, des Mémoires de M. de Bouillé, et de l'Histoire de Gustave III, par Posselt.

venait d'être arrêté, et que les preuves de sa culpabilité étaient positives. On ne voulait pas en parler à Gustave; mais nonobstant cette sage décision, et par l'inadvertance d'un valet-de-chambre, la nouvelle parvint à son oreille.

— Je ne veux pas connaître ses complices ! dit-il aussitôt.

Le lendemain, Gustave réunit autour de son lit de douleur ses deux frères et les plus grands seigneurs de la noblesse. Son intention était de créer un gouvernement provisoire pour le temps de sa maladie, c'est-à-dire, un véritable conseil de régence. Il le composa d'un président et de quatre membres. Ce fut le duc de Sudermanie qu'il mit à la tête de ce conseil; il lui donna pour acolytes le comte Oxenstierna, les généraux de Taube et d'Armfelt, et M. de Wachmeister.

Les jours suivants, plusieurs chefs de familles sénatoriales qui, depuis longtemps, ne s'étaient pas montrés à la cour, tels que les comtes de Fersen, Piper et Klinckostroëm, vinrent donner au roi des témoignages de leur attachement sincère, et protester ainsi, en quelque sorte, contre toutes les suppositions que l'on aurait pu faire de leur participation au complot ourdi par quelques mécontents. Gustave, reconnaissant de cette démarche si empreinte de loyauté, leur dit affectueusement :

— Dans mon infortune, je dois encore me trou-

ver heureux, puisque ma blessure me procure le plaisir de revoir d'anciens amis [1].

C'est ainsi, que visité continuellement par sa famille, ses fidèles compagnons d'armes, et les membres du corps diplomatique, Gustave traversa les premiers jours de ses souffrances. L'état de sa blessure avait, nous l'avons dit, permis dans les premiers moments d'espérer la conservation de sa vie. Tout espoir fut bientôt perdu. Une fièvre ardente s'empara du roi qui, malgré les horribles douleurs qu'il supportait d'une façon tout héroïque, n'en continua pas moins à s'occuper des affaires de l'état, à donner des ordres et à dicter des lettres. Une d'elles était adressée à l'impératrice Catherine. Gustave lui recommandait son fils.

Il écrivit son testament et le remit à l'archevêque d'Upsal. Quelques jours plus tard il demanda son fils, et l'ayant fait approcher de son lit de douleur, lui donna les plus sages conseils sur les devoirs que sa nouvelle position allait bientôt lui imposer. Jamais son esprit n'avait été plus lucide, jamais sa parole n'avait été plus éloquente. Il semblait qu'aux portes de la mort Gustave eût voulu paraître une dernière fois avec tout l'éclat de son génie.

Le 28 mars, après avoir signé de nouveaux or-

1. Posselt.

» pour l'organisation du conseil de régence, et
sé au duc de Sudermanie diverses instructions
atives à la minorité du prince royal, Gustave
t les nombreuses personnes qui l'entouraient
se retirer et de le laisser seul avec l'archevêque.
— Il est temps, dit-il, que je m'occupe de mes
ires personnelles.

Ensuite il fit rappeler le duc de Sudermanie
quel il confia mystérieusement une assez grande
ntité de papiers dont l'enveloppe était scellée
sceau royal ; ces papiers furent déposés et ren-
més dans un coffre à trois serrures, et les clés
ce coffre remises entre les mains du duc, de
rchevêque d'Upsal et du chancelier de Suède.
stave ordonna que ce coffre ne fût ouvert que
quante ans après sa mort. C'est par conséquent
1842 que l'on prendra connaissance des papiers
'il renferme. Il est religieusement conservé à
niversité d'Upsal.

On conçoit que les conjectures les plus diverses
nt été hasardées au sujet de ce mystérieux dé-
t. Les uns ont prétendu qu'il ne s'agissait que
travaux littéraires, de mémoires sur les choses
les hommes de la Suède d'alors, œuvre dont une
p prompte publication eût rendu les vérités trop
res et à laquelle la curiosité excitée par une
gue attente devait donner plus de piquant.
utres ont voulu voir dans ces papiers des révé-

lations d'intérieur, et des preuves de l'illégitimité de la naissance du prince royal Gustave-Adolphe. On verra plus tard que cette illégitimité, vraie ou fausse, fut un des griefs du parti qui renversa le successeur de Gustave. Quant à nous, nous croirions plutôt à la justesse des premières conjectures, et nous cherchons vainement quel intérêt Gustave III aurait pu avoir à se faire lui-même l'historien d'un fait qui de toutes les façons serait une injure à sa mémoire. Nous sommes persuadés, du reste, que l'on n'a pas attendu un demi-siècle pour prendre connaissance des papiers que contient le coffre d'Upsal; peut-être ceux auxquels il importait le plus de s'assurer de la véritable signification du mystérieux dépôt savent-ils depuis longtemps à quoi s'en tenir.

Le 29 mars, les souffrances du roi étaient devenues moins violentes, mais sa faiblesse augmentait de moment en moment. L'archevêque d'Upsal et quelques fidèles serviteurs lui prodiguaient leurs soins, et de temps en temps il leur adressait quelques paroles. Plusieurs fois déjà il avait exprimé le désir que son assassin fût puni le moins sévèrement possible, et qu'on lui laissât la vie. Ses dernières paroles furent encore pour la manifestation de ce vœu. Vers dix heures du matin il se sentit défaillir, et fit signe aux personnes qui l'entouraient qu'elles s'éloignassent de son lit; puis il se

tourna du côté de la muraille et parut s'assoupir; quelques minutes après il était mort[1].

Dès que cette nouvelle fut connue à Stockholm, le peuple courut en foule au palais, dont les portes avaient été ouvertes, et envahit les appartements royaux. La porte de la chambre de Gustave s'ouvrit alors à deux battants, et le duc de Sudermanie, accompagné de son frère et d'un grand nombre de seigneurs, parut tenant à la main le testament du feu roi. Il ordonna à un huissier placé près de lui d'en faire la lecture à haute voix, et, d'après les volontés de Gustave III, son fils fut proclamé roi de Suède, des Goths et des Vandales, sous le nom de Gustave IV Adolphe, le duc de Sudermanie régent du royaume, et le baron d'Armfelt gouverneur de Stockholm.

On put ensuite pénétrer dans la chambre mortuaire; les rideaux des fenêtres en étaient exactement fermés, et dans un demi-jour, sur un grand lit tendu en étoffe rouge, Gustave dormait du dernier sommeil. Un de ses bras, qu'un valet de chambre avait sorti du lit, pendait au chevet. Quelques loyaux bourgeois de Stockholm, admirateurs de Gustave et fidèles à leurs sympathies pour l'homme de 1772, venaient tour à tour baiser cette main que la mort avait déjà pâlie et protestaient ainsi contre le crime d'Anckarstroëm[2].

1. Voir la note I.
2. Histoire de l'assassinat de Gustave III.

Oh! que de réflexions devait faire naître la vue de ce royal cadavre! que d'enseignements dans cette victoire du vieux fantôme oligarchique et féodal sur le génie de la royauté!

V.

FUNÉRAILLES DE GUSTAVE III.—SUPPLICE D'ANCKARSTRÖM.

Une commission avait été nommée pour juger les coupables. Sa tâche était aussi difficile que pénible, car du moment où il était prouvé que plusieurs membres de la noblesse avaient ourdi le sanglant complot, les investigations judiciaires ne pouvaient être faites qu'avec une extrême prudence. [1]. En circonstance semblable il est aussi dangereux de trouver trop de coupables que de ne pas les découvrir tous. Du reste, nous le répétons, si quelques membres de la noblesse suédoise avaient poussé jusqu'à l'assassinat leurs rancunes contre l'heureux adversaire de la constitution de 1720, l'ordre tout entier de la noblesse n'était pas complice d'un crime contre lequel elle protesta en

1. Brown, l'auteur des *Cours du Nord*, que nous ne citons qu'avec répugnance, assure que dans la nuit de l'assassinat, on expédia des courriers pour arrêter la malle qui n'était partie que depuis quelques heures, et dans laquelle on trouva, dit-il, plus de cent lettres anonymes contenant cette phrase : « A minuit il ne sera plus. »

grande partie par ses regrets sincères et sa présence au chevet du roi mourant.

Anckarstroëm, qui d'abord avait avoué sa part personnelle au complot, ne voulut ensuite donner aucun détail sur le but que les conjurés s'étaient proposé. Cependant le procès traîna en longueur. Nous avons dit que l'auteur de la lettre anonyme remise à Gustave quelques heures avant le bal, n'était autre que le lieutenant-colonel des gardes bleues Lilienhorn, et qu'il avait été arrêté.

Tout un mois se passa en séances judiciaires, et ce fut le 18 avril 1792 que les diverses condamnations furent prononcées.

Anckarstroëm, convaincu d'être le meurtrier du roi, entendit avec calme la sentence de mort qu'il avait méritée. De Horn, Lilienhorn et Ribbing furent bannis du royaume. Ce dernier se croyait perdu, et dans un accès de sombre philosophie avait employé le temps de sa captivité à dessiner sur les murailles de sa prison la triste scène de son supplice. Nous avons dit que Bielke s'était empoisonné. Plusieurs personnes, arrêtées par ordre du lieutenant de police, furent déclarées innocentes. De ce nombre fut le jeune officier français, M. de Croy, que l'arrivée de M. de Staël, ministre de Suède près la république française, contribua à rendre libre[1]. D'autres que l'on ne trouva pas assez coupables furent simplement relâchées.

1. Histoire de l'assassinat de Gustave III.

Anckarstroëm donna jusqu'à la fin les plus étranges preuves de fanatisme. Gardé à vue dans sa prison, il lisait souvent à haute voix des passages de la Bible et des versets des psaumes. Il affectait de se dire un martyr et de parler d'un monde meilleur où l'attendait une récompense immortelle. Peut-être le croyait-il. Ce sont toutes ces apparences mystiques qui ont fait attribuer à la secte des Illuminés, dont Anckarstroëm aurait été membre, le crime du 16 mars 1792. Nous possédons un curieux mémoire où cette question est débattue et résolue affirmativement [1].

Anckarstroëm savait que Gustave avait survécu à sa blessure, et plusieurs fois il avait répété : « Je voulais le tuer, mais non le faire tant souffrir ! »

Le bruit de salves d'artillerie vint lui apprendre la mort du roi. Aussitôt il se jeta à genoux en disant :

« Grâce à Dieu ! il ne souffre plus. Que le Créateur ait pitié de son âme ! Maintenant je puis mourir ; ma tâche est accomplie. »

Il fut impassible pendant la lecture de la sentence qui le condamnait à recevoir quarante-cinq coups de verges en trois jours et à avoir, le quatrième, la main et la tête coupées, supplice trop long même pour un si grand crime, et qui devait terminer un peu trop à la façon du moyen âge le règne du grand homme qui avait aboli la torture en Suède.

1. Voir la note II.

La cérémonie des funérailles du roi précéda l'exécution du meurtrier. Gustave avait témoigné le désir d'être enseveli près de Gustave-Adolphe, dans l'église des chevaliers, le Riddarholm, sépulture ordinaire des rois; le duc de Sudermanie, régent du royaume, voulut que les obsèques de son frère fussent magnifiques, et conduisit le cortége, auquel toute la population se joignit.

Une circonstance fortuite vint encore augmenter l'émotion de la foule : on avait placé sur le catafalque le buste de Gustave, œuvre due au ciseau de l'illustre professeur Sergell, et dont le moindre mérite est une parfaite ressemblance. La vue de ce buste, en rappelant à l'assistance les traits du roi défunt, fit répandre des larmes, noble tribut de regrets qui prouvait que Gustave III avait su conserver, jusqu'à la fin, le précieux secret de la popularité.

Le 19 avril 1792, des détachements de cavalerie entourèrent la prison. Une charrette en sortit; elle conduisait au supplice Anckarstroëm entouré de bourreaux. La figure très-caractérisée du meurtrier de Gustave eût seule pu le faire reconnaître : son nez très-arqué, ses cheveux noirs et crépus, ses yeux qui jetaient un éclat sinistre, sa contenance calme et fière, attiraient vivement l'attention de la foule qui l'accablait de malédictions.

Le cortége s'arrêta sur une place du faubourg

du Nord; Anckarstroëm descendu de la charrette, reçut quinze coups de verges, et fut attaché à un poteau sur lequel on avait disposé en sautoir le poignard et les deux pistolets que l'on avait trouvés dans la salle de l'Opéra. Au-dessus de sa tête étaient écrits en grosses lettres ces mots: *Jean-Jacques Anckarstroëm meurtrier de roi* (*konguug's mordnar*). Il demeura exposé pendant plusieurs heures aux regards et aux insultes de la multitude. On le reconduisit ensuite à sa prison.

Le lendemain il fut exposé pour la seconde fois sur la place du Riddarholm, devant le sénat, à gauche de la statue de Gustave Wasa [1].

Lorsqu'on lui enleva sa pelisse et que l'on découvrit ses épaules, des cris se firent entendre dans la foule, qui voulait un supplice plus sévère. Cependant, dit un témoin oculaire, « je remarquai « que les blessures étant à peine cicatrisées, au « premier coup de verge le sang rejaillit, les plaies « se rouvrirent, et il parut souffrir d'une manière « inouie [2]. »

Le troisième jour, le cortége se dirigea vers la place de l'Opéra, et les quinze derniers coups de verges furent appliqués sur le misérable supplicié, qui fit entendre de lamentables cris, auxquels

1. Histoire de l'assassinat de Gustave III.
2. Ibid.

la multitude furieuse et insensible répondait par des menaces et des outrages.

Le quatrième jour, qui devait être le dernier de ses souffrances, le cortége d'Anckarstroëm fut plus nombreux encore que les précédents, et une foule immense encombrait les rues par lesquelles il devait passer pour se rendre, hors de la ville, au lieu ordinaire des exécutions. Une grande partie de cette multitude était accourue du fond des provinces.

Arrivé à l'endroit fatal, Anckarstroëm se recueillit pendant quelques instants, et, s'étant mis à genoux, étendit son bras droit sur le billot. La hache du bourreau lui trancha la main droite d'un seul coup; puis on lui courba la tête, qui fut également séparée de son corps. On avait élevé quatre roues et un pal sur ce terrain de mort. Le cadavre ayant été coupé en quatre quartiers, chacun de ces quartiers fut cloué à une roue; la tête fut mise sur le pal, et la main droite attachée au-dessus. Ces restes informes demeurèrent longtemps exposés, trop longtemps même, car le parti des mécontents fit de ce lieu un but de pèlerinage. Plusieurs membres de la noblesse, des femmes de la cour allaient visiter les funèbres poteaux et saluer en quelque sorte les débris du meurtrier. On cloua sur ce gibet des couplets en l'honneur du régicide, et des placards insultants pour la mémoire

de Gustave [1]. Enfin le gouvernement fit enlever les ignobles lambeaux de ce cadavre.

La saine partie de la noblesse, qui avait oublié la révolution de 1772 et l'abolition du sénat, pour ne voir que l'administration ferme et sage du roi, et le peuple qui se souvenait avec orgueil des victoires que Gustave avait remportées sur la Russie, témoignèrent seuls, en ces fatales circonstances, de leurs regrets et de leur fidèle souvenir.

1. Histoire de l'assassinat de Gustave III.

LIVRE SEPTIÈME.

I.

GUSTAVE IV ADOLPHE. — VOYAGE DU ROI DE SUÈDE ET DU RÉGENT A PÉTERSBOURG.

Bien que le nouveau roi de Suède n'eût que treize ans, son éducation était très-avancée. Peut-être même l'était-elle trop en raison de son âge, et avait-on fatigué son esprit en le forçant à un développement trop précoce.

Durant l'année qui précéda celle de la mort de Gustave III, Gustave-Adolphe, alors prince royal, avait été nommé chancelier de l'université d'Upsal. Lors de son avénement au trône, on s'occupait encore de compléter les diverses connaissances qu'il avait acquises. Le comte de Gyldenstolpe [1] était à cette époque gouverneur du prince et avait succédé dans cette charge au baron Frédéric Sparre.

Après la soudaine catastrophe qui venait d'enlever Gustave III à la Suède, on pouvait craindre

1. Grand-père de M. de Gyldenstolpe actuellement chargé d'affaires de S. M. le roi de Suède et Norwége en France.

des mouvements populaires, et la fermentation extraordinaire qui régnait dans les esprits était peu rassurante pour la tranquillité de Stockholm. Une seule tentative d'insurrection motiva ces craintes. Elle eut lieu à propos de la mise en jugement de l'écrivain Thorild qui dans un livre intitulé : *La liberté de la raison développée au régent et à la nation suédoise*, avait cru pouvoir *développer* aussi certaines théories républicaines qui étaient un peu d'origine française. L'ouvrage avait d'abord été saisi par la police, sans procès ni scandale; mais l'irritation que produisit cette mesure arbitraire engagea le duc de Sudermanie à appeler Thorild devant les tribunaux. Il se défendit lui-même, et son plaidoyer fut si éloquent que les juges se virent en quelque sorte forcés de l'acquitter, aux acclamations de la foule qui accompagna l'écrivain jusqu'à sa maison en criant : Vive la liberté !

Le régent avait trop d'esprit pour attaquer de front cette exaltation populaire; il savait que ne trouvant aucun obstacle, elle s'apaiserait promptement. Les questions de politique extérieure réclamaient d'ailleurs toute son attention et il y porta une sage modération qui indiquait sa haute capacité gouvernementale. Le moment était difficile : les grandes puissances allaient se coaliser contre la république française. Catherine engageait forte-

ment le cabinet de Stockholm à entrer dans cette coalition; mais les véritables intérêts de la Suède exigeaient impérieusement les bienfaits d'une paix réparatrice.

Le régent n'hésita pas, et proclama la neutralité de la Suède dans la conflagration générale qui devait être la conséquence de cette coalition.

Catherine, craignant alors d'avoir rencontré dans le duc de Sudermanie un adversaire de l'influence russe encore plus redoutable que Gustave III avait jamais pu l'être, conçut un projet qui devait, par sa réussite, rétablir cette influence perdue. Elle en confia l'exécution au comte de Stackelberg, l'un de ses plus habiles diplomates, et ce choix prouvait assez toute l'importance que la czarine attachait au succès de cette négociation nouvelle, à la réalisation de son idée, qui était à la fois une idée de femme et un calcul de grand politique.

C'est qu'en effet il ne s'agissait de rien moins que de marier le jeune roi de Suède avec la princesse Alexandra, fille du grand-duc Paul. Depuis longtemps Catherine préparait sa petite-fille à seconder ses vues, soit en lui vantant les qualités précieuses de Gustave-Adolphe, soit en lui montrant un portrait du jeune roi et en lui faisant remarquer les agréments personnels dont la nature l'avait doué[1].

1. Mémoires secrets sur la Russie.

Catherine s'était ménagé des intelligences à la cour de Stockholm, et plusieurs personnages qui approchaient fréquemment le roi avaient également cherché à enflammer son jeune cœur par l'énumération des qualités et des charmes de la grande-duchesse Alexandra[1]. Le comte de Stackelberg, qui, avant la mort de Gustave III, avait déjà parlé hautement des avantages que la Suède retirerait d'une alliance étroite avec la Russie, employa particulièrement les ressources de son esprit supérieur à faire adopter par le général Armfelt les idées de sa souveraine. Armfelt céda, et fut bientôt entraîné dans le parti russe; mais le comte de Stackelberg chercha si ouvertement à faire de nouveaux prosélytes, que le régent demanda son rappel à l'impératrice. Le comte de Romanzoff vint aussitôt le remplacer près de la cour de Stockholm.

Cependant la conviction profonde qu'Armfelt avait acquise de la liaison intime qui existait entre les intérêts politiques de la Suède et ceux de la Russie était devenue du fanatisme; bientôt il fut accusé sur des preuves certaines de conspirer contre l'autorité et même contre la vie du régent dans le but de faciliter l'union du roi avec la fille du grand-duc Paul. Il parvint à s'enfuir, et trouva un asile à Pétersbourg tandis qu'à Stock-

1. Mémoires secrets sur la Russie.

holm ses biens étaient confisqués et son nom mis au pilori [1].

Le régent, profitant de cette occasion pour écarter, plus vivement qu'il ne l'avait jamais fait encore, les prétentions dominatrices de Catherine, voulut, par un coup doublement sensible, anéantir ses espérances. Il renvoya M. de Staël à Paris avec mission d'y conclure un traité d'alliance, et en même temps fit demander pour le jeune roi la main d'une princesse de Mecklembourg. Cette princesse fut fiancée presque immédiatement à Gustave IV, et toutes les cours de l'Europe furent officiellement informées de ce mariage. Mais le comte de Schwérin, envoyé à Pétersbourg, reçut en arrivant à Wiborg un ordre de l'impératrice qui lui défendait en termes hautains de se présenter devant elle [2].

Bientôt le chargé d'affaires russe à Stockholm fit remettre entre les mains du régent une note dans laquelle Catherine lui reprochait son traité avec la France révolutionnaire et, remontant jusqu'à l'assassinat de Gustave III, l'accusait de ne pas l'avoir empêché lorsqu'il le pouvait.

La colère de Catherine alla plus loin; des préparatifs de guerre se firent très-activement à Péters-

1. Journaux du temps.

2. Mémoires secrets sur la Russie.

bourg. On semblait vouloir déchirer à coups de canon le contrat de mariage du jeune roi de Suède. Mais en même temps de nouvelles trames s'ourdissaient à Stockholm. Plusieurs personnages de la cour étaient gagnés par Catherine. Une correspondance existait entre les comtes de Steinbok et Schwérin et les dames d'honneur des grandes-duchesses. Madame de Lieven, leur gouvernante, faisait passer ces lettres sous les yeux de l'impératrice [1].

Catherine ne tarda pas à envoyer à Stockholm M. de Budberg, qui venait de conclure en Allemagne un mariage pour le grand-duc Constantin; elle l'avait chargé de son ultimatum; mais auparavant il eut soin de passer par le duché de Mecklembourg et d'y négocier une renonciation de la princesse à son union avec le roi de Suède.

Cet incident nouveau devait embarrasser le régent, qui redoutait les chances d'une guerre avec la Russie, mais craignait plus encore l'influence de la politique russe sur les affaires suédoises. Il agit donc avec adresse et prudence en accordant ce que l'impératrice demandait, c'est-à-dire que Gustave IV ne fût marié qu'à sa majorité, car de la sorte il ne cédait rien et gagnait du temps. L'impératrice insista pour que l'oncle et le neveu vinssent ensemble lui faire une visite à Pé-

1. Mémoires secrets sur la Russie.

tersbourg, et le régent se résigna d'assez bonne grâce à provoquer ainsi l'entrevue que Catherine désirait tant, parce qu'elle comptait sur les charmes de sa petite-fille pour captiver le jeune Gustave. Le mariage qu'elle souhaitait avec tant d'ardeur n'avait pas été mis en avant par elle en cette circonstance; elle s'était contentée d'écrire sentimentalement au duc de Sudermanie : « Si, comme on l'affirme, ces deux enfants s'aiment déjà, s'ils se conviennent encore, en se voyant, on avisera aux moyens de faire leur bonheur mutuel [1]. »

Le 25 août 1796, toute la ville de Pétersbourg était en mouvement pour voir l'arrivée de Gustave IV et du régent. Le premier voyageait sous le nom de comte de Haga, et le duc de Sudermanie, sous celui de comte de Wasa. L'impératrice, qui était en ce moment au palais de Tauride, palais qui avait appartenu au célèbre Potemkin et qu'elle affectionnait peut-être par souvenir, revint aussitôt à sa résidence de l'Ermitage pour recevoir dignement le roi de Suède [2]. Elle fut, tout d'abord, charmée de lui; et cette première entrevue se passa en compliments réciproques; mais dès la seconde visite de Gustave, Catherine lui présenta la princesse Alexandra. Cette princesse, âgée de quatorze ans, était grande, bien faite, avait de beaux

1. Mémoires secrets sur la Russie.
2. Journaux du temps.

et nobles traits, ombragés par de magnifiques cheveux blonds. Son esprit et ses talents étaient aussi remarquables que sa beauté.

Gustave IV, alors âgé de dix-sept ans, possédait aussi un extérieur très-séduisant : sa figure indiquait un caractère déjà mûr ; son maintien annonçait de l'aptitude aux choses sérieuses, et même une certaine disposition à la gravité ; c'était un des fruits trop précoces de son éducation.

Tous les grands seigneurs de la cour partagèrent, en cette circonstance, l'empressement de Catherine. L'impératrice, elle-même, désigna ceux d'entre eux qui devaient contribuer à fêter la présence de son hôte. Les comtes Strogonoff, Ostermann, Besborodko, Samoïloff, firent, en cette occasion, assaut de luxe et de magnificence; jamais la cour de Russie n'avait été plus brillante. Des revues et des spectacles militaires varièrent les plaisirs de tout genre que l'on offrait au roi de Suède. Les régiments de la garde impériale exécutèrent de grandes manœuvres sous les ordres du vieux général Mélissino. Enfin, des comédiens choisis représentèrent les chefs-d'œuvre de Racine et de Molière, et firent, au milieu de cette splendeur russe, étinceler l'esprit français.

Cependant le régent, qui voulait que le voyage de son neveu servît au moins de complément à son éducation, en supposant qu'il n'eût point

d'autre résultat, lui faisait sagement employer une bonne partie de ses journées à parcourir Pétersbourg et à y visiter tout ce qui méritait d'attirer son attention. Peut-être prévoyait-il déjà le résultat de cette visite que Catherine nommait une *simple visite de voisinage.*

Gustave et la jeune grande-duchesse avaient pourtant témoigné la sympathie qu'ils ressentaient l'un pour l'autre, et l'impératrice, ravie de cet heureux début, s'était empressée d'interroger le duc de Sudermanie sur les chances de son projet favori. Le régent lui avait répondu qu'il laisserait en toute circonstance son neveu maître de ses actions, mais qu'il craignait toutefois la différence de religion qui existait entre Gustave et la jeune princesse, comme devant apporter un obstacle à l'union que l'impératrice semblait désirer si ardemment.

Catherine comprenait aussi cet obstacle; elle avait consulté les hauts dignitaires de sa cour sur la possibilité de faire adopter à sa petite-fille la religion luthérienne, et demanda les avis du patriarche grec qui était, après elle, le chef du clergé russe. Mais cet important personnage se contenta de lui répondre en s'inclinant gravement : « Votre Majesté est toute-puissante[1]. »

1. Mémoires secrets sur la Russie.

L'impératrice, plus embarrassée que jamais, voulut alors tourner l'obstacle qu'il lui semblait impossible de franchir; ses convictions religieuses n'étaient pas très-fortes cependant, mais il eût été dangereux de froisser les sentiments nationaux. Elle espéra donner à la Suède une reine de la religion russe; les vanités de la nation se fussent ainsi trouvées satisfaites, et d'ailleurs les chapelains et prêtres grecs, qui suivraient la princesse à Stockholm, pouvaient au besoin devenir les auxiliaires de la politique russe.

Gustave IV était trop épris de la grande-duchesse pour vouloir aisément renoncer à sa main; le régent paraissait assez disposé à céder aux volontés de son jeune neveu; tout semblait donc devoir favoriser les projets de la czarine; mais elle n'avait pas, ainsi que nous l'avons déjà dit, tellement étudié les principes religieux et politiques du roi de Suède, qu'elle pût en connaître toute la sévérité; faute qu'une femme d'un si grand esprit n'eût pas dû commettre.

Ainsi, tout en travaillant activement à la réalisation de ses désirs, elle négligea de soulever, vis-à-vis de Gustave IV, l'importante question religieuse. Gustave avait d'abord fait comprendre qu'afin de respecter les susceptibilités de la nation russe, la grande-duchesse ne serait pas contrainte à abjurer formellement la croyance de ses pères. De son côté,

le régent ne s'attendait pas à rencontrer chez l'impératrice de grands scrupules en matière de religion.

Une démarche officielle fut donc faite par l'ambassadeur de Suède pour demander la princesse en mariage. Catherine répondit favorablement, comme on le pense, à cette demande prévue, et deux de ses ministres, Suboff et Markoff, furent chargés par elle de la rédaction du contrat. Le jour des fiançailles fut aussitôt fixé par l'impératrice et le duc de Sudermanie.

Le 21 septembre toute la cour reçut l'ordre de se réunir dans la salle du Trône au palais d'hiver. La princesse Alexandra parut bientôt en costume de fiancée, accompagnée de ses jeunes sœurs, de son père, de sa mère, des grands-ducs et grandes-duchesses. L'impératrice elle-même ne tarda pas à arriver magnifiquement vêtue, et suivie de tous les hauts dignitaires de l'État. Il était alors sept heures du soir; quelques instants s'écoulèrent; le roi de Suède se faisait attendre; Catherine remarquait son absence, et son visage trahissait déjà un mécontentement inquiet. Soudain le prince Suboff entre tout agité, s'approche de l'impératrice, lui dit quelques mots à voix basse et sort précipitamment.

L'assemblée fut épouvantée; Catherine avait pâli... Cependant on attendait toujours.

On attendit ainsi près de trois heures : la princesse Alexandra, péniblement affectée de cet étrange retard, versait des larmes, et l'on mur-

murait contre l'indifférence du jeune fiancé. Suboff parut une seconde fois, et s'approchant encore de l'impératrice, lui dit quelques paroles mystérieuses qui semblèrent la jeter dans le plus grand trouble. Elle voulut se lever et s'évanouit. Le soir même elle éprouva une première attaque d'apoplexie, mal qui devait l'enlever quelques semaines plus tard. La brillante assemblée fut aussitôt congédiée, et, par les ordres de l'impératrice, on répandit le bruit que Gustave IV avait éprouvé une subite et violente indisposition. Voici quelle était la vérité :

Le jeune roi devait arriver à sept heures dans la salle du Trône; à six heures, le ministre Markoff lui apporta le contrat de mariage, dont il venait de rédiger les articles avec Suboff. Gustave en fit la lecture, et témoigna son mécontentement d'y trouver plusieurs clauses dont il n'était pas convenu avec l'impératrice, entre autres celle qui assurait à la grande-duchesse le libre exercice de sa religion. Il demanda aussitôt à Markoff si cette clause avait été introduite dans le contrat par ordre de l'impératrice, et sur la réponse affirmative du ministre, il s'écria : « Je ne signerai pas! »

Vainement Markoff lui représenta qu'il était bien tard pour prendre une semblable détermination; que l'impératrice et la princesse Alexandra étaient

1. Mémoires secrets sur la Russie.

déjà dans la salle du Trône, et qu'il ne voudrait sans doute pas les faire attendre plus longtemps.

Gustave répondit qu'il n'avait jamais eu l'intention de gêner la princesse dans l'accomplissement de ses devoirs religieux; qu'elle pourrait suivre la religion grecque; mais qu'il ne lui accorderait ni chapelle ni clergé dans le palais; et qu'en public, c'est-à-dire dans toutes les cérémonies extérieures, elle devrait au contraire pratiquer la religion luthérienne [1].

L'embarras de Markoff fut à son comble; il prit le contrat et revint dire à Suboff que le roi de Suède refusait de le signer. Suboff alla aussitôt annoncer à l'impératrice cette désagréable nouvelle; et Catherine, qui espérait toujours, le renvoya en lui faisant comprendre d'un signe qu'il fallait employer tous les moyens persuasifs pour obtenir la signature de Gustave.

Pendant ce temps, une scène bizarre se passait dans l'appartement du roi de Suède : chacun des hommes d'état et des diplomates russes venait à son tour l'exhorter ou le supplier. Les officiers suédois qui l'avaient accompagné à Pétersbourg semblaient en général approuver le contrat. Quant au duc de Sudermanie, il s'était contenté de dire que tout dépendait de la volonté du jeune roi, et demeurait silencieux. Une fois cependant,

1. Mémoires secrets sur la Russie.

il prit Gustave à part, et on entendit le roi de Suède dire à son oncle : « Non, je ne le veux pas, je ne signerai pas! »

Quoique tous les moyens eussent été employés, les ministres russes ne paraissaient pas se rebuter encore, lorsque tout à coup Gustave se retira dans sa chambre dont il ferma brusquement la porte.

C'est alors que Suboff retourna pour la seconde fois auprès de l'impératrice; nous avons vu les conséquences de la dernière confidence qu'il vint faire à Catherine.

La princesse Alexandra eut à peine la force de rentrer dans ses appartements, et, demeurée seule avec ses gouvernantes, s'abandonna à la plus vive douleur.

Deux jours après cette étrange scène, l'étiquette voulait que l'on fêtât la naissance de la grande-duchesse Anne Féodorowna. Un bal devait avoir lieu; mais tous les courtisans s'étaient entendus pour n'y pas danser. Le roi de Suède s'y rendit; l'impératrice y vint aussi un instant, et n'adressa pas la parole à Gustave. Le prince Suboff témoignait, par son attitude vis-à-vis des Suédois, toute la mauvaise humeur que la conduite de Gustave IV avait dû lui donner. L'embarras était général; Gustave seul ne semblait pas le partager. La princesse Alexandra s'abstint de paraître à cette malencontreuse fête, et le roi de Suède dansa avec les autres princesses, causa quelques instants avec le grand-

duc Alexandre, puis se retira en saluant toute l'assemblée avec beaucoup de courtoisie. Ce fut sa dernière apparition à la cour; quelques jours après, Gustave et le duc de Sudermanie quittèrent Pétersbourg.

En cette circonstance, on plaignit la princesse Alexandra, victime de la politique quelque peu astucieuse de Catherine; on blâma Markoff et Zuboff, et l'on espéra que les négociations matrimoniales pourraient se renouer entre les deux cours. Gustave IV avait eu en effet une dernière entrevue avec l'impératrice, qui avait été s'enfermer dans son palais de Tauride pour mieux cacher le profond chagrin qui la dévorait. Catherine insista de nouveau auprès du jeune roi, sans toutefois se décider à faire des concessions, et par conséquent sans pouvoir rien obtenir de Gustave IV. Le roi de Suède finit par déclarer que ne pouvant prendre sur lui d'enfreindre de la sorte les lois politiques de son pays, il demanderait conseil aux états qui devaient s'assembler à l'époque de sa majorité, et agirait selon leurs avis.

Toutefois, avant de se séparer, on se fit réciproquement des cadeaux, afin de ne pas mettre les deux nations dans la confidence de ces fâcheux désaccords [1]. Quelques semaines après, Catherine succombait à une attaque d'apoplexie.

1. Mémoires secrets sur la Russie.

II.

Mariage de Gustave IV. — Campagnes contre la France et la Russie.

Ce fut dans le courant de l'année 1796 que Gustave IV atteignit sa majorité. Le duc de Sudermanie remit alors le sceptre entre ses mains, et la Suède put espérer un règne moins agité que celui de Gustave III en voyant les inclinations douces et laborieuses de son fils. Ces heureuses tendances devaient se dénaturer trop vite sous l'influence d'un caractère impérieux et inflexible.

Vers cette époque, le régent avait rappelé à son neveu la promesse qu'il avait faite à la cour de Russie, de consulter les états sur les difficultés qui s'étaient élevées au sujet de son mariage avec la princesse Alexandra; mais Gustave, irrité peut-être de la conduite que les ministres de Catherine avaient tenue vis-à-vis de lui lors de son voyage à Pétersbourg, parut avoir complètement renoncé à l'alliance qu'il avait recherchée naguère, et, en 1797, épousa une princesse de Bade, sœur de la femme du grand-duc Alexandre.

Peu de temps après son mariage, Gustave IV fit un voyage en Allemagne. Le premier consul,

›naparte, était alors sur le point de devenir l'emereur Napoléon. La renommée avait entouré son nom d'une auréole de gloire; mais sa puissance, en se consolidant, devenait peu à peu du despotisme, et les États européens commençaient à le comprendre. Quelques démêlés diplomatiques avaient, à cette époque, refroidi les relations de la Suède avec la France; c'était à propos de l'opposition assez violente que l'envoyé suédois avait faite dans la diète de Francfort aux prétentions perpétuelles et envahissantes du cabinet des Tuileries. Gustave revint d'Allemagne, rapportant une aversion profonde pour le premier consul de notre république défaillante.

Quelque temps après le consul était devenu empereur, et la Suède s'était peu à peu rapprochée de l'Angleterre et de la Russie. Deux circonstances presque coïncidentes vinrent l'éloigner complètement de l'alliance française : Napoléon, qui connaissait les mauvais vouloirs du roi de Suède, avait publié dans le *Moniteur* plusieurs notes outrageantes pour le fils de Gustave III. L'une d'entre elles, surtout, renfermait telles expressions, que le chef d'une grande nation comme la France n'aurait jamais dû les tolérer dans le journal officiel du gouvernement français [1]; faute que,

1. « Sa main est trop faible pour soulever l'épée de Charles XII, dont il n'a que la folie et les bottes.»

du reste, l'empereur n'a que trop souvent commise à l'égard des gouvernements étrangers. Mieux que tout autre, il aurait dû savoir respecter les susceptibilités personnelles ou nationales, et la plume officielle du *Moniteur* n'était pas une arme digne de lui.

L'exécution du duc d'Enghien acheva d'exaspérer Gustave contre Napoléon. Le baron d'Ehrensvaerd, alors ambassadeur de Suède à Paris fit, par ordre de son souverain, d'énergiques représentations auprès des ministres de l'empereur, et, vers le milieu de 1805, reçut l'ordre de demander ses passe-ports.

Ce fut à cette époque que la Suède entra définitivement dans l'alliance du nord, formée par les grandes puissances. La Russie allait mettre à la disposition de Gustave une armée dont il prendrait le commandement, et à laquelle trente mille Suédois devaient se joindre. Mais le roi de Suède, qui avait d'abord accepté ce commandement, le refusa bientôt, craignant que la Prusse ne demeurât pas longtemps fidèle à la coalition; ce fut du moins le motif qu'il donna. Pendant ces débats, l'armée austro-russe succombait à Austerlitz.

Nous l'avons dit, le caractère de Gustave était devenu impérieux et opiniâtre. L'exagération de sa haine contre Napoléon s'était insensiblement

transformée en véritable monomanie; il avait insulté l'ambassadeur russe pendant la courte durée de la bonne intelligence qui régna entre Alexandre et Napoléon; il avait également renvoyé au roi de Prusse sa décoration de l'aigle noir parce que Napoléon l'avait reçue comme lui.

En 1807, et précisément au moment où les grandes puissances venaient de signer le traité de Tilsitt, Gustave, consultant plutôt sa haine invétérée que les véritables intérêts de la Suède, voulut protester, en quelque sorte, contre la faiblesse des adversaires de Napoléon; il quitta Stockholm, vint en Poméranie se mettre à la tête des troupes suédoises qui s'y trouvaient réunies, et fit savoir au maréchal Brune qui commandait les Français, que l'armistice conclu entre son armée et celle du maréchal allait être immédiatement rompu.

Le jour même, et à l'heure indiquée pour l'expiration de cet armistice, les troupes françaises s'étant mises en mouvement, attaquèrent toutes les positions occupées par les Suédois. Le combat dura une demi-heure à peine, car Gustave envoya le baron de Hoepken en parlementaire au maréchal Brune pour lui demander de renouveler la trêve. Le vent d'un boulet lui avait fait une contusion à la jambe et il craignait, disait-il, de ne pouvoir continuer la campagne en personne.

Brune reçut assez mal le parlementaire suédois, et lui dit, en le renvoyant vers Gustave, qu'il ne

comprenait pas qu'un descendant de Charles XII osât demander une trêve au début de la guerre et au bruit des coups de canon. Du reste, sans tenir compte du message du roi de Suède, il fit continuer l'attaque, et Gustave, ayant quitté le champ de bataille, les Suédois se retirèrent avec lui dans Stralsund.

Stralsund est une excellente place-forte; Gustave aurait pu s'y défendre comme Charles XII l'avait fait jadis. Mais il se contenta de lancer un incompréhensible manifeste dans lequel, tout en déclarant qu'il ne courberait jamais la tête sous le joug de Napoléon, il ajoutait que Stralsund était incapable de défense et qu'il la rayait de la liste des places fortes [1]. Puis il quitta son armée après l'avoir passée en revue, demeura quelque temps enfermé dans l'île de Rugen, et enfin retourna à Stockholm.

Cette indécision et cette faiblesse étaient peu dignes du fils de Gustave III. Elles compromirent le jeune roi dans l'esprit de la nation suédoise et préparèrent d'avance la révolution qui, quelques années plus tard, devait si brusquement le renverser du trône. Les résultats de cette campagne, si toutefois nous pouvons donner ce nom à la malencontreuse promenade de Gustave IV, furent déplo-

1. Daumont, *Voyage en Suède*.

rables pour la Suède, qui se vit successivement enlever par les Français Stralsund, la Poméranie et l'île de Rugen.

Ces premiers désastres auraient dû sans doute ouvrir les yeux de Gustave et l'arrêter au penchant de l'abîme vers lequel il marchait à grands pas. Mais de nouvelles aberrations vinrent, tout en trahissant chez lui une exaltation d'idées qui touchait à la démence, lui préparer de nouvelles fautes, et à la Suède de nouveaux malheurs.

Napoléon avait, par certaines clauses du traité de Tilsitt, contraint l'empereur Alexandre à adhérer à son système politique. On sait que le blocus continental était la base de ce système gigantesque. Il fallait, pour rendre ce blocus véritablement hermétique, que les États du Nord s'y prêtassent tous, comme les États méridionaux le faisaient déjà. Napoléon avait donc exigé de l'empereur de Russie que celui-ci obtînt de la Suède son adhésion aux mesures coercitives employées contre l'Angleterre. Alexandre fit aussitôt parvenir au cabinet de Stockholm des notes par lesquelles il lui demandait de rompre son alliance avec les Anglais, et de fermer à leurs vaisseaux les ports de la Suède. Gustave refusa avec hauteur, et renouvela ses insultes envers le pavillon et l'ambassadeur russes. Alors Alexandre se vit en quelque sorte obligé de lui déclarer la guerre, obligation dont

il sut, du reste, tirer tout l'avantage possible, comme nous allons le voir. De son côté le Danemarck, qui s'était toujours montré fidèle auxiliaire de Napoléon, se disposait aussi à attaquer les Suédois.

Le prince Christian de Holstein-Augustembourg, en menaçant la Suède du côté de la Norwége, renouvela bientôt cette invasion que Gustave III avait jadis si vaillamment repoussée, tandis qu'une armée de soixante mille Russes, commandée par le général Buxhowden, entrait en Finlande.

Quelques régiments finnois, offrant un effectif d'environ douze mille hommes, et un faible corps de troupes suédoises, commandé par le maréchal Klingspor, telles étaient les ressources que Gustave possédait en Finlande, pour s'opposer à la marche des Russes.

Dix mille hommes, sous les ordres du général Armfelt, furent embusqués dans les montagnes, sur les frontières de la Norwége, et le général Toll dut couvrir la Scanie avec un détachement de même force [1].

Ce fut au milieu de l'hiver et malgré ses rigueurs que la campagne commença. Les troupes suédoises, si inférieures en nombre à celles du général Buxhowden, ne pouvaient recevoir aucun secours de

1. Daumont, *Voyage en Suède*.

ide, les glaces amoncelées dans le golfe s'opposant
nplètement à la navigation; ces troupes durent
cessairement succomber, malgré leurs efforts, aux
iques de l'armée russe. Sweaborg, l'artillerie
nbreuse et les munitions que renfermait cette
ce importante, tombèrent bientôt au pouvoir de
mée d'Alexandre, ainsi qu'une flottille compo-
d'un grand nombre de chaloupes canonnières.
Vaincu et poursuivi au milieu des neiges jusqu'à
iaborg, le général suédois Adlercreutz ne tarda
à signer l'engagement de se retirer avec ses
upes derrière la Kemi, c'est-à-dire dans les ré-
ons polaires, où la disette et le froid décimèrent
petite armée. Un armistice que cette convention
it provoqué dura pendant tout l'hiver. Les
isses étaient alors maîtres de la Finlande, et oc-
paient Tornéo. Les troupes qui, sous le com-
ndement d'Armfelt [1], défendaient les frontières
la Suède du côté de la Norwége, avaient pris
irs quartiers d'hiver sur les monts Doffrines,
ns pouvoir continuer leurs opérations militaires
ir un froid de trente degrés [2]. Au printemps, le
néral Clercker, qui commandait l'armée de Fin-

1. Armfelt était rentré en grâce auprès de Gustave IV qui lui
it permis de revenir en Suède,

2. « Cet hiver, de 1808 à 1809, fut un des plus rigoureux dont
mémoire se fût conservée parmi les hommes les plus âgés. Le
id excessif se soutint longtemps à trente degrés, et la misère
s habitants se trouva portée à son comble. Les maladies épidé-
iques causaient partout les plus terribles ravages. A Stockholm

lande pendant l'absence du maréchal Klingspor, revenu à Stockholm, reçut l'ordre de reprendre les hostilités. Gustave, qui depuis longtemps avait dédaigné de recourir aux sages conseils du duc de Sudermanie, ne vit pas que la Suède épuisée avait besoin de repos et de paix, et, cédant aux exigences fatales de son orgueil froissé par l'insuccès de toutes ses entreprises, osa lui demander encore cent mille hommes et 30 millions!

La Suède, que le souvenir de Gustave III avait d'abord si fortement attachée à son fils, accorda cette dernière obole. Elle espérait sans doute que Gustave IV, se montrant digne de son père, lui rendrait enfin la paix avec la gloire; mais de cruelles déceptions l'attendaient.

III.

FAUTES DE GUSTAVE IV. — SYMPTOMES DE RÉVOLUTION.

On fait une pénible remarque en étudiant l'histoire de ce règne : c'est que, depuis l'époque de sa majorité, Gustave IV, entraîné par sa présomption et ses idées fausses dans la voie dangereuse qu'il avait choisie, alla frapper en aveugle tous les écueils qu'il rencontra, et même le dernier, qui

où le nombre ordinaire des décès est de sept à huit par jour, il s'éleva jusqu'à soixante-quinze et cent, et au milieu de ce rude hiver, le bois de chauffage, que cette capitale tire en grande partie de la Finlande, vint à manquer. » DAUMONT, *Voyage en Suède*.

devait le briser. C'était donc complètement à son insu qu'il marchait à une catastrophe déjà prévue, et jamais ce vers dans lequel Racine nous parle de l'*esprit d'imprudence et d'erreur* qui prépare toujours la chute des rois, n'a pu être mieux appliqué qu'au fils de Gustave III, marqué en naissant du sceau de la fatalité.

Le duc de Sudermanie, dont la sagesse et la prudence contrastaient tellement avec le caractère aussi exalté que bizarre de son neveu, avait cherché à le ramener vers une politique raisonnable et possible; mais bientôt ses avis, d'abord mal reçus, ne furent même plus écoutés, et le duc, se retirant à sa maison de plaisance de Rosersberg pendant une grande partie de l'année, sembla fuir les affaires et craindre de prendre part aux folies de Gustave IV.

C'eût été, en effet, assumer une grande responsabilité vis-à-vis de la Suède que de paraître approuver de tels projets.

Au moment où la Suède épuisée allait faire un nouvel et dernier effort pour reprendre à l'armée russe la Finlande entièrement conquise, l'Angleterre, qui avait un puissant intérêt à empêcher l'empereur Alexandre de réaliser l'ambitieuse pensée de Catherine II, voulut venir en aide au roi de Suède. Une flotte anglaise entra bientôt dans le port de Gothembourg, amenant quinze mille

hommes de troupes de débarquement, sous les ordres du général Moore, qui se rendit aussitôt près de Gustave, pour s'entendre avec lui sur l'emploi de ce renfort[1]. Le roi proposa, dit-on, au général anglais des entreprises tellement téméraires et inexécutables, entre autres une expédition contre Copenhague et l'occupation de la Norwége, que sir John Moore, se refusant à des exigences dont il prévoyait les suites désastreuses, se renferma purement et simplement dans ses instructions, et, voyant que ses objections, formulées de la manière la plus convenable, excitaient chez le roi de violents mouvements de colère, quitta Stockholm, retourna à Gothembourg, et rembarqua les quinze mille hommes qu'il avait amenés.

A peine ose-t-on dire, tant le fait est étrange, que Gustave, furieux de la sage conduite du général anglais, ordonna que toutes communications entre la Grande-Bretagne et la Suède fussent interrompues : faute immense, dont la moindre conséquence était de mettre Gustave et la Suède à la merci des Russes, leurs puissants ennemis.

Vers la fin de février 1808, la campagne commença ; les Norwégiens, secondés par les troupes danoises, obtinrent quelques avantages sur le corps d'armée commandé par le général Armfelt. De

1. Journaux du temps.

leur côté, c'est-à-dire en Finlande, les Russes avaient consolidé leur domination : ils semblaient ne vouloir que se maintenir dans cette province, et rendre désormais leur conquête irrévocable. Cependant des ordres envoyés de Pétersbourg enjoignaient au général Knorring d'attaquer les îles d'Aland dont la Russie voulait s'emparer [1]. Une tentative sur ces îles avait échoué pendant la première campagne.

Knorring, ayant rassemblé au quartier-général d'Abo cinq colonnes de troupes russes, s'avança vers la côte et traversa sur la glace soixante lieues de France, qui séparent la Finlande des îles d'Aland. Cet espace de soixante lieues sur la mer Baltique, est, comme on le sait, constamment entrecoupé par d'innombrables îlots, distants les uns des autres de quelques milles seulement. Ces îlots formèrent, en quelque sorte, les étapes du corps d'armée russe, qui n'eut à supporter qu'une fatigue médiocre et s'empara brusquement des îles d'Aland.

Uméo et les îles de Qwarken tombèrent également au pouvoir du général Barclay de Tolly, qui commandait l'aile droite de l'armée russe et avait traversé le golfe de Bothnie.

Enfin, pour mettre le comble aux malheurs qui

1. Daumont, *Voyage en Suède.*

menaçaient la Suède, le détroit du Sund fut presque entièrement pris par les glaces. Vingt-cinq mille Danois, réunis sur la côte qui fait face à la province suédoise de Scanie, attendaient le moment favorable pour traverser l'espace étroit qui les séparait de la Suède, et lançaient des ballons chargés de proclamations adressées au peuple suédois pour l'engager à renverser le pouvoir politique de Gustave IV [1].

Menacé au nord par le général Barclay de Tolly; à l'ouest par les Norwégiens sous le commandement du prince Christian de Holstein-Augustembourg; à l'est, par les Russes maîtres des îles d'Aland; au midi sur les côtes de la Scanie, par les vingt-cinq mille Danois, prêts à traverser le Sund, la Suède, forcée de multiplier ses points de défense, et par conséquent de disséminer ses troupes, se voyait dans la plus terrible situation où un pays puisse se trouver.

Gustave, avons-nous dit, possédait cent mille hommes et une flotte imposante encore, puisqu'elle se composait de vingt vaisseaux ou frégates. Avec de telles ressources, il aurait pu sans doute tenir tête à ses nombreux ennemis, et obtenir au moins, pour la Suède, une paix honorable. Malheureusement, Gustave IV n'avait point hérité du génie

1. Daumont, *Voyage en Suède*. — Journaux du temps.

militaire de Gustave III, ni de sa facilité prodigieuse pour combiner un plan de campagne, ou tirer le meilleur parti possible d'une position compromise. Ses troupes, mal dirigées et fatiguées par les nombreuses marches forcées qu'il exigeait d'elles inutilement, furent en grande partie détruites par les maladies et la désertion, avant même de se trouver en face de l'ennemi.

Quelques hauts fonctionnaires de l'état cherchèrent alors à éclairer Gustave sur la dangereuse position qu'il s'était créée, et lui conseillèrent de s'adresser à l'empereur Alexandre pour obtenir de sa générosité une paix qui ne fût pas trop désavantageuse pour la Suède. Mais Gustave rejeta leurs avis avec ses emportements ordinaires, et l'impopularité du roi s'accrut en raison de son obstination funeste.

De sourds murmures et quelques mouvements dans le peuple purent dès-lors faire croire à l'imminence d'une catastrophe. Les tentatives de révolte eurent lieu dans plusieurs régiments et furent réprimées avec vigueur. Mais l'amour-propre national, si justement froissé par la perte successive de deux des plus belles conquêtes de la Suède, la Poméranie et la Finlande jadis si bien défendue par Gustave III, criait déjà vengeance contre l'administration insensée qui avait si vite dispersé toutes les ressources du pays.

Gustave commençait à entendre les clameurs qui s'élevaient autour de son trône chancelant. Il voulut employer la rigueur pour faire taire la voix populaire parce qu'elle devenait de plus en plus accusatrice, et ce fut encore une vaine tentative. C'est qu'en effet pour imposer silence à la grande voix de l'opinion publique, il faut une autre énergie que celle de Gustave IV et des facultés qu'il ne possédait pas.

Toute l'Europe avait alors les yeux fixés sur la Suède, mais c'était avec des émotions bien diverses. La France et la Russie, d'accord en cette question, étaient prêtes à seconder un mouvement révolutionnaire qui renverserait Gustave IV. L'Angleterre s'abstenait, mais avait trop à se plaindre du roi de Suède pour se décider à lui prêter assistance. On avait agité au congrès d'Erfurth la question du partage de la Suède entre le Danemarck et la Russie [1]. Enfin une vaste conspiration s'étendait d'un bout à l'autre du royaume. Elle avait dans le peuple comme dans l'armée, mais principalement dans l'ordre de la noblesse, d'innombrables ramifications.

Qu'allait-il donc sortir de cette étrange mêlée de passions, de vanités et d'intérêts?

1. Journaux du temps.

IV.

Adlersparre. — Adlercreutz. — Le 13 mai 1809.

Le 12 mars 1809, on apprit soudainement que le lieutenant-colonel Adlersparre, ayant rassemblé cinq ou six mille hommes qui se trouvaient alors cantonnés dans la province de Værmland, les avait excités à la révolte et marchait à leur tête sur Stockholm, afin, disait-il, d'obtenir qu'une diète fût convoquée sur-le-champ, pour aviser aux mesures nécessitées par la triste position de la Suède. Le directeur de la poste d'Œrebro avait expédié sur-le-champ une lettre qui informait le roi de cette démarche si audacieusement révolutionnaire. Gustave ne voulut point d'abord croire à la réalité du péril dont on le menaçait; mais bientôt la vérité des détails que cette première lettre lui donnait lui fut prouvée jusqu'à l'évidence par de nouveaux messages.

Le lieutenant-colonel Adlersparre, l'un des hommes qui aient le plus marqué dans la révolution de 1809, s'était rendu populaire par la violence de son opposition qu'il avait maintes fois exprimée dans des opuscules philosophiques et politiques. Il n'avait jamais eu une grande réputa-

tion militaire, et, après avoir servi pendant quelques années, vers la fin du règne de Gustave III, s'était retiré dans un village au fond d'une province. Plus tard, la guerre ayant été déclarée à la Russie, Adlersparre avait repris du service, et fait, en qualité d'aide-de-camp du général Armfelt, partie du corps d'armée destiné à couvrir les frontières de la Norwége. C'était plutôt un homme de parti qu'un bon officier; mais il avait une de ces volontés de fer, qui font les hommes entreprenants et les conspirateurs utiles. Du reste, il était imbu de toutes les idées oligarchiques qui avaient si longtemps prévalu en Suède et dont Gustave III avait été la victime.

Après avoir harangué ses troupes, Adlersparre leur donna connaissance d'une proclamation dans laquelle il énumérait les griefs que la Suède pouvait avoir contre Gustave IV, et appelait les Suédois à la révolte. Cette proclamation fut lue publiquement par lui dans les villes ou villages qu'il traversa, et sa marche sur Stockholm ne rencontra aucun obstacle [1]. Mais la révolution devait être consommée avant même que l'armée révoltée eût pu lui venir en aide.

Gustave, après avoir reçu la nouvelle positive de cette insurrection militaire, partit le soir pour

1. Relation publiée à Stockholm.

se rendre au château de Haga, où la reine se trouvait alors, et le lendemain, dès la pointe du jour, revint avec elle au palais de Stockholm. Il avait résolu de ne pas attendre les événements qui se préparaient, et voulait se rendre sur-le-champ à Christianstadt, place forte où il pourrait rallier quelques troupes, établir un quartier-général et réunir les partisans qu'il croyait avoir encore. Gustave espérait aussi que le général Toll viendrait le rejoindre à la tête de l'armée de Scanie dont il avait le commandement. Les grilles du palais furent aussitôt fermées, et le roi hâta les préparatifs d'un départ qui pouvait sans doute ressembler à une fuite, mais que motivait parfaitement l'attitude hostile de la population de Stockholm, mise en mouvement par les conjurés.

Bientôt le bruit se répandit que Gustave avait ordonné à toute la garnison de quitter la ville pour se porter au-devant de l'armée de l'ouest, et l'arrêter dans sa marche. On sut également que les commissaires de la banque avaient été appelés chez le roi, qui avait exigé d'eux la remise des fonds de l'état avant la fin de la journée. Les commissaires avaient répondu qu'ils ne pouvaient disposer des fonds dont ils étaient dépositaires, et s'étaient retirés, effrayés de l'irritation extrême que le roi leur avait marquée.

Les conjurés s'empressèrent de répandre la nou-

veille du départ du roi, et ajoutèrent qu'en éloignant la garnison de Stockholm, son intention évidente était de livrer la ville à l'armée russe qui, d'un moment à l'autre, pouvait ainsi s'en emparer.

Nous avons dit que l'immense conspiration qui menaçait le trône de Gustave IV avait étendu sur la Suède entière son vaste réseau; mais son ensemble était loin d'être homogène. Il paraît positif qu'Adlersparre avait agi de son propre mouvement, et par conséquent se trouvait en dehors de la conjuration de Stockholm. Il provoqua peut-être et aida la révolution, mais il ne la fit pas.

On comprend qu'il était important pour le succès de la conspiration de 1809, que Gustave ne parvînt pas à sortir de sa capitale. La Suède se fût trouvée peut-être livrée momentanément aux malheurs de la guerre civile. La lutte n'eût pas été longue, sans doute, et le résultat eût été le même; mais on aurait versé du sang; et le sang est la souillure éternelle des révolutions.

Les principaux conjurés s'assemblèrent, et l'on décida qu'une tentative serait faite le plus promptement possible, pour empêcher la fuite du roi et hâter, par un coup hardi, le dénouement de la révolution. Le général Adlercreutz fut d'un commun accord mis à la tête du mouvement. Ce personnage qui joua, dans cette circonstance, un rôle non moins important que celui du lieutenant-

colonel Adlersparre, était un homme de guerre et rien de plus. Peu instruit, mais très-brave, il ne tenait du conspirateur que par la témérité. La première campagne de Finlande avait mis en relief ses qualités militaires, et comme il était protégé par le roi, il avait rapidement parcouru l'échelle des grades et des honneurs. Aussi est-on surpris tout d'abord de voir le baron d'Adlercreutz figurer parmi les révolutionnaires de 1809. Il est vrai qu'Adlercreutz était le plus modéré de tous, et qu'il n'entendait pas précisément comme eux l'issue de la conspiration. Les malheurs de la Suède l'avaient frappé; il avait compris la nécessité de placer au timon des affaires une main plus ferme et plus habile que celle de Gustave IV, mais il ne s'était pas, pour cela, déclaré l'adversaire de toute sa race, et voulait peut-être maintenir les droits de son fils [1].

A neuf heures du matin, les conjurés se rendirent au palais; le maréchal Klingspor, le plus âgé d'entre eux, fut chargé de porter la parole, et se fit introduire chez le roi. Gustave était alors dans toutes les préoccupations d'un départ prochain. Le maréchal, lui exposant avec chaleur les périls qui menaçaient la Suède s'il accomplissait son projet, le supplia d'y renoncer et de rester à

1. C'est du moins ce qu'a dit M. de Lundblad dans un article publié par la *Revue du dix-neuvième siècle*, en 1866.

Stockholm qu'il allait abandonner aux fureurs de l'anarchie ou aux horreurs de l'invasion étrangère. Gustave ne tint compte au vieux maréchal d'aucune de ses bonnes intentions, dont la sincérité ne pouvait être mise en doute puisqu'il était évident que cette tentative de fuite allait attirer de grands dangers sur la tête du roi. Se livrant, au contraire, à l'emportement qui, d'ordinaire, était sa dernière raison, Gustave parla d'aller rejoindre ses partisans, et de revenir bientôt punir la rébellion naissante.

Le général Adlercreutz avait compris, à la longueur de cette conversation et aux éclats de voix qui parvenaient dans la salle où les conjurés attendaient le retour de Klingspor, que l'issue de l'entretien n'amènerait aucune concession; il fit signe aux officiers d'entrer avec lui dans l'appartement de Gustave, et, s'avançant aussitôt vers le roi, lui adressa quelques conseils respectueux, quoique sévères.

Ces remontrances, dans lesquelles Adlercreutz avait surtout parlé du bonheur de la Suède, exaltèrent Gustave au point de lui faire tirer son épée pour en frapper l'orateur. Fort heureusement Silfversparre, maréchal de la cour, et pourtant conjuré, s'emparant vivement de la main du roi, saisit avec force l'épée, qu'il lui enleva.

Les portes de l'appartement avaient été soigneusement fermées par les officiers qui accompagnaient

Adlercreutz; mais Gustave, effrayé de la violence que l'on avait employée pour lui enlever ses armes, cria plusieurs fois : « Trahison ! Au secours ! » et ses cris furent entendus des Drabans qui se tenaient dans la salle des gardes; ils accoururent, et après avoir inutilement cherché à ouvrir la porte de l'appartement du roi qui communiquait avec les salles de réception, se mirent en devoir de l'enfoncer, en se servant de la poignée de leurs sabres pour en faire sauter les panneaux.

La position des conjurés devenait assez critique; l'audace seule pouvait les sauver, et sans la présence d'esprit du baron d'Adlercreutz, peut-être le succès de leur tentative eût-il été compromis. Adlercreutz leur vint en aide; il s'était emparé du bâton de l'adjudant-général, marque distinctive de l'autorité dans l'intérieur du palais; et tenant ce bâton à la main, fit tranquillement ouvrir les deux battants de la porte, puis, s'avançant vers les Drabans, leur dit :

— Il ne s'agit que de dissuader le roi d'abandonner sa capitale, qui serait perdue s'il la quittait. Nous ne voulons que le bien du pays et du roi, et c'est pour les sauver que nous avons tenté cette démarche auprès de Sa Majesté, qui ne court aucun risque parmi nous, je puis vous l'affirmer [1].

1. Daumont, *Voyage en Suède*. — Relation publiée à Stockholm.

Les Drabans, aisément persuadés par ces paroles du général Adlercreutz, voyant d'ailleurs le bâton qu'il tenait à la main, s'éloignèrent alors, et les conjurés, que cet incident avait troublés, reprirent aussitôt leur assurance première. Cependant, un autre danger les attendait encore: Gustave, profitant du trouble dans lequel les avait jetés l'intervention des gardes du corps, était parvenu à gagner la porte d'un escalier de service qui conduisait à la cour du château, et rencontrant le vieux général Stroemfelt, s'était emparé de son épée.

La fuite du roi pouvait donner une complication inattendue à la tentative des insurgés. Adlercreutz envoya aussitôt à sa poursuite deux officiers dont l'un était le baron d'Otten. Mais le roi, qui avait une grande avance sur eux, se trouvait déjà dans la cour et se dirigeait vers la grille restée ouverte, lorsque Greiff, capitaine des chasses, vint au-devant de lui pour l'arrêter et le saisir [1]. Gustave, qui, comme nous l'avons dit, s'était emparé d'une épée, voulut en frapper le capitaine, mais n'atteignit que la manche de son habit en lui faisant une blessure légère. Greiff, qui était fort et nerveux, s'élançant aussitôt sur Gustave, le souleva et l'emporta dans ses bras. Cette étreinte fut

1. Renseignements particuliers. — Daumont, *Voyage en Suède.*

si violente, que le roi, épuisé par la course rapide, qu'il venait de faire et succombant aux émotions si vives qui l'agitaient, s'évanouit presque, et ressentit tout aussitôt des spasmes violents. Un grand nombre de conjurés descendait alors les escaliers du palais, espérant arriver dans la cour plus promptement que Gustave. Des soldats poméraniens, étonnés de ce mouvement extraordinaire, accouraient aussi pour en savoir la cause. « Faites-moi place, leur dit Greiff, qui s'avançait vers les degrés ; le roi est souffrant, vous le voyez, et je le porte dans ses appartements [1]. »

Du moment où Gustave eut été de la sorte ramené dans l'intérieur du château, il fut gardé à vue, et, revenu à lui, demeura silencieux et morne. On permit alors au comte Ugglas, un de ses favoris, de passer avec lui le reste de la journée, et de lui offrir ses consolations. Gustave vit aussi la reine, et vers neuf heures du soir fut conduit avec elle au château de Drottningholm.

Pendant ce temps les conjurés adressaient des ordres aux troupes de la garnison pour les empêcher de quitter Stockholm ; un courrier fut envoyé au général Adlersparre dans le but de hâter son arrivée, et le baron d'Adlercreutz s'occupa tout d'abord des mesures à prendre pour que la tran-

1. Daumont, *Voyage en Suède*.

quillité publique ne fût pas troublée; puis, accompagné du colonel Silversparre, il se rendit au palais du duc de Sudermanie. Quelques heures avant l'arrivée des conjurés, le duc était venu trouver son neveu et l'avait supplié de renoncer à son projet de fuite, comprenant que quitter ainsi la partie, c'était la perdre [1]. Le comte Ugglas, que le duc de Sudermanie avait amené avec lui, joignit ses prières à celles du prince, mais tout fut inutile, Gustave-Adolphe semblait prédestiné, et ce fut en vain que son oncle hasardant un dernier conseil, lui parla de demeurer dans sa capitale et d'assembler aussitôt les états du royaume.

Voyant ces sages avis repoussés en cet instant décisif, comme ils l'avaient toujours été, le duc quitta son neveu et se promit de le rejoindre dans sa fuite. Il était, en effet, occupé de ses préparatifs de départ, lorsqu'un de ses aides de camp accourut pour lui apprendre l'arrestation du roi et les événements rapides qui venaient de se passer au palais.

Peu de temps après, Adlercreutz et Silversparre furent introduits chez le duc de Sudermanie; le prince les reçut très-sévèrement et refusa d'abord avec indignation la régence qu'ils venaient lui

1. Renseignements particuliers.

offrir. Cependant les deux envoyés insistaient et faisaient valoir aux yeux du prince les intérêts du pays; lui représentaient sa situation vis-à-vis de la Russie et du Danemarck, le délabrement de ses finances, et l'impérieuse nécessité de sortir promptement de l'état précaire dans lequel l'inhabileté de Gustave IV l'avait plongé. Subissant à la fois et l'influence de ses sentiments patriotiques, et celle des affections de famille, qui par cette révolution soudaine se trouvaient si violemment froissés chez lui, le duc hésita longtemps; mais cédant à la fin aux bonnes raisons que lui donnaient Adlercreutz et Silversparre, il accepta. N'oublions pas qu'il ne s'agissait alors que d'une régence [1]; le duc de Sudermanie, aussi bien qu'Adlercreutz, lui-même, ne pensait peut-être en cet instant qu'à une abdication de Gustave IV en faveur de son jeune fils. Mais la démarche des deux conjurés n'avait rien d'officiel, et nous allons voir que la force des choses donna un autre dénouement à la révolution de 1809.

Pendant cette même journée, une assemblée préparatoire se tint chez le comte Wachtmeister, ministre de la justice, et l'un des principaux mécontents. Wachtmeister avait, dans quelques circonstances récentes, fait à Gustave IV de justes

1. Renseignements particuliers.

représentations, et le roi, peu habitué aux remontrances, s'était emporté au point de lever la main sur ce vieux et fidèle ministre, que cet outrage avait vivement blessé[1].

Dans cette réunion préparatoire, la déchéance de Gustave IV et de sa descendance fut proclamée indispensable au repos et à la sécurité de la Suède. Le jeune prince royal n'avait en effet que onze ans, et les troubles inséparables d'une minorité eussent peut-être compromis jusqu'à l'existence du pays. On convint donc que la couronne serait officiellement offerte au duc de Sudermanie, et le baron de Manerheim fut chargé d'ouvrir solennellement cet avis dans la chambre des nobles, dès que les états seraient convoqués.

Quelques uns des membres qui avaient composé l'assemblée tenue chez le comte de Wachtmeister, se rendirent alors chez le duc de Sudermanie et lui parlèrent dans le sens de la délibération qui venait d'être prise. Le duc leur opposant une résistance plus vive encore que celle qu'il avait faite aux propositions du baron d'Adlercreutz, leur parla de son grand âge, des habitudes de sa vie paisible, de la lourde responsabilité que l'acceptation de la couronne ferait peser sur sa tête, et du jugement sévère qu'un tel dévouement aux intérêts publics pourrait faire porter sur son caractère privé.

1. Renseignements particuliers.

Le duc de Sudermanie était peu ambitieux, ami du repos et de la vie de famille. Toute sa conduite comme régent, pendant la minorité de Gustave IV, l'avait assez prouvé; on peut donc dire hardiment, que ce fut uniquement par conviction de la nécessité de sa présence aux affaires, qu'il céda aux sollicitations de tous les hommes politiques qui l'entouraient.

Que fût en effet devenue la Suède, si le duc de Sudermanie n'eût pas accepté le sceptre, compromis entre les débiles mains de Gustave IV, et trop lourd aussi pour les forces d'un enfant, lorsque l'élite de la nation le lui offrait après une révolution qui s'était accomplie en moins de trois heures et dans l'enceinte d'un palais? Révolution peu ordinaire quant à la forme, qui sans répandre une goutte de sang suédois, sans déranger de ses affaires ordinaires un seul bourgeois de Stockholm, s'exécuta si naturellement, qu'on eût pu croire le lendemain qu'elle n'avait pas eu lieu la veille?

La Suède eût-elle choisi pour la gouverner quelque prince étranger, comme plus tard elle devait le faire par un mode d'adoption particulier aux institutions suédoises? Et dans ce cas, n'était-il pas encore plus naturel et plus honorable pour la famille royale de Holstein-Eutin, qu'un prince

de cette ancienne race conservât, du moins, le trône de ses ancêtres? La révolution, en frappant cette noble famille, pouvait briser ses plus faibles enfants, mais ne devait-elle donc en épargner aucun?

Si, d'un autre côté, la Suède eût voulu se créer état oligarchique à la manière de Venise, que de dangers ne fussent pas venus la punir de cette tentative insensée? La Russie, cette trop puissante rivale, dont les armées n'étaient alors qu'à trente lieues de Stockholm, n'eût-elle pas eu bien aisément raison d'un gouvernement sans unité? C'eût été là un grand acheminement vers le rétablissement de l'union forcée de la Suède au Danemarck et à la Norwége, c'est-à-dire de la suzeraineté du Danemark puissant sur la Suède affaiblie et divisée. Le dénouement de la révolution de 1809 nous semble donc avoir été, de toutes façons, le plus rationnel et le plus utile aux intérêts suédois; disons-le, il n'y avait même que cette issue pour sortir honorablement et sans perturbations trop violentes des périlleuses alternatives auxquelles une mauvaise administration avait condamné la Suède.

Presque au même instant où Stockholm accomplissait sa révolution, l'empereur Alexandre faisait savoir au cabinet suédois que les hostilités al-

laient être immédiatement reprises. Le général Knorring qui, comme nous l'avons dit, occupait les îles d'Aland, fit traverser à un détachement (toujours à l'aide des glaces amoncelées), la portion de la Baltique qui séparait ce groupe d'îles de la côte suédoise, et des Cosaques s'avancèrent jusqu'à Grislehamn, à vingt lieues de Stockholm [1].

Le duc de Sudermanie, que l'on nommait encore le régent, envoya aussitôt le colonel Lagerbielke près du général Knorring pour lui demander une suspension d'armes : elle fut accordée. Le général Barclay de Tolly ne tarda pas également à recevoir l'ordre d'évacuer Uméo.

Cette suspension d'armes avec la Russie et la convocation de la diète furent les premiers actes de l'administration de Charles XIII; il les avait fait précéder d'une proclamation adressée au peuple suédois [2].

La diète se réunit le 1er mai, mais la session ne fut ouverte que le 2. Gustave IV avait été transféré du palais de Drottningholm au château de Gripsholm, tandis que la reine et les jeunes princes demeuraient au palais de Haga. La garde du roi fut confiée au colonel Silversparre.

Le 10 mai, le baron de Lagerbielke vint pré-

1. Daumont, *Voyage en Suède*.

2. Voir la note I.

senter aux états un acte d'abdication que Gustave avait, de son propre mouvement, écrit le 29 mars au château de Gripsholm [1].

Les états ne voulurent point considérer cette abdication comme un acte valable et utile à enregistrer. Il ne fut donc pas déposé aux archives, et après en avoir entendu la lecture, les quatre ordres furent appelés à voter sur la déchéance.

Le baron de Mannerheim, qui avait conservé les traditions aristocratiques contre lesquelles

1. « Au nom de la très-sainte Trinité, nous Gustave-Adolphe, roi de Suède, des Goths et des Vandales, duc de Sleswig, de Holstein, etc., savoir faisons : Après avoir été proclamé roi, il y a aujourd'hui dix-sept ans, et avoir hérité, le cœur encore saignant, du trône ensanglanté d'un père chéri et respecté, notre intention a cependant été de concourir au bien et à la gloire de cet antique royaume, comme étant inséparables du bonheur d'un peuple libre et indépendant. Ne pouvant plus, conformément à notre pure intention, continuer plus longtemps nos fonctions royales, et conserver le bon ordre et la tranquillité dans le royaume; à ces causes, nous regardons comme un devoir sacré d'abdiquer notre dignité et notre couronne royale, ce que nous faisons par les présentes et sans y être forcé, pour consacrer à la gloire de Dieu les jours qui nous restent ; appelant sur tous nos sujets la miséricorde et la bénédiction de Dieu, leur souhaitant un avenir plus heureux pour eux et pour leurs descendants.

« Oui, craignez Dieu et honorez le roi.»

« Fait, écrit et signé de notre propre main et revêtu de notre grand sceau royal, au château de Gripsholm, le 29 mars de l'an de grâce 1809, après la naissance de notre Seigneur et Sauveur Jésus-Christ.

« GUSTAVE-ADOLPHE. »

(*Relation de la révolution de* 1809, *publiée à Stockholm.*)

Gustave III avait lutté pendant tout le cours de son règne, se levant aussitôt, déclara que la conduite insensée de Gustave IV déliait tous les Suédois de leur serment de fidélité, et que, pour son compte, il se croyait parfaitement libre d'agir selon les véritables intérêts de la Suède. Le comte Ugglas, ami et favori de Gustave, motiva également son vote, mais avec une exagération qui étonna singulièrement toute l'assistance. Cette brusque transition lui avait peut-être semblé le seul moyen de faire oublier sous un gouvernement nouveau son intimité avec l'ancien roi, triste calcul qui se reproduit dans toutes les révolutions. Un seul des hommes dévoués à Gustave IV devait, dit-on, prendre sa défense et parler courageusement en sa faveur; c'était le baron Zibelh. Mais une maladie grave, dont la nouvelle des événements politiques avait encore augmenté les souffrances, le retint sur son lit de douleur. Le baron Zibelh ne survécut pas à la déchéance de Gustave, et le destin sembla ne pas permettre qu'une seule voix s'élevât en Suède contre la révolution de 1809.

Les états étaient divisés en deux grandes fractions : l'une était dirigée par Adlercreutz, l'autre subissait l'influence d'Adlersparre. Adlercreutz voulait, nous l'avons déjà dit, renverser Gustave IV, mais conserver sur le trône l'ancienne famille royale représentée soit par le petit-fils, soit par le frère de Gustave III.

Adlersparre désirait, au contraire, le renversement complet de la dynastie : « Ils seront tous « chassés ! » avait-il dit d'abord ; et son candidat au trône était le prince Christian-Auguste qu'il avait eu pour adversaire dans la dernière campagne, et dont il avait apprécié les qualités brillantes. Ce furent Adlersparre et son parti qui mirent en avant l'illégitimité de Gustave IV, et allèrent exhumer de vieux commérages de cour au profit de leur haine et de leurs projets. Plus tard, voyant que la majorité se déclarait en faveur du duc de Sudermanie, Adlersparre se rallia, mais Adlercreutz, son antagoniste politique, ne lui pardonna pas l'opposition qu'il lui avait faite. Le régent, devenu Charles XII, eut moins de mémoire ou plus de générosité.

Tous les députés, s'étant hautement prononcés comme Mannerheim et Ugglas, la déchéance de Gustave-Adolphe IV et de sa descendance fut proclamée séance tenante. Cette déclaration des états fut aussitôt transmise à Gripsholm. On s'occupa ensuite de régler la pension que l'on accorderait à l'ex-roi et à ses enfants. Le chiffre de trois cent soixante mille francs fut adopté. Dans cette pension se trouvait compris le revenu des propriétés personnelles du roi [1].

Gustave demeura à Gripsholm jusqu'à la fin de l'année 1809. Il avait témoigné le désir de se rendre

1. Relation publiée à Stockholm. — Renseignements particuliers.

en Allemagne et partit dans les derniers jours de décembre pour aller s'embarquer à Ystad avec la reine Frédérique et ses enfants. La reine Sophie-Albertine (femme de Charles XIII) n'avait pu, sans montrer une douleur profonde, voir s'éloigner sa jeune nièce dont elle était l'intime amie [1].

« L'époque du départ du roi, dit le *Voyage en Suède* de M. Daumont, ne fut point mystérieuse ainsi qu'on l'a publié; elle était connue depuis fort longtemps et les relais commandés à l'avance sur toute la route. Dans tout son voyage à travers la Suède, il n'eut pas un seul homme d'escorte. La population accourait en foule aux relais de poste pour voir passer ce prince; elle se découvrait sur son passage, mais sans proférer le moindre cri. Avant de s'embarquer, l'ex-roi fut retenu à Ystad, pendant près de huit jours, par les vents contraires, sans que sa présence causât d'autre sensation que celle de la curiosité.»

Une frégate suédoise attendait Gustave-Adolphe pour le transporter à Stralsund; de là, il se rendit à Carlsruhe [2].

Telle fut la révolution qui renversa le fils de Gustave III, et il est impossible en l'étudiant, de ne pas admettre qu'il y a quelque ressemblance entre elle, la révolution de 1688 en Angleterre,

1. De Lundblad, *Revue du dix-neuvième siècle.*

2. Voir la note II.

et notre propre révolution de 1830. Du reste, si l'on admet avec nous deux grandes distinctions, nous pourrions presque dire deux espèces différentes, en fait de révolutions, celles qui rencontrent de nombreux obstacles et, procédant par la violence, ne parviennent à triompher que sur des ruines, et celles qui sont, en quelque sorte, toutes faites d'avance, n'exigent qu'un certain concours de circonstances, et se produisent sans effort, on reconnaîtra une grande similitude entre les individualités qui composent chacune des deux espèces. Nous ne voulons pas dire par là que les détails soient les mêmes; il ne s'agit que de l'ensemble.

La révolution de 1809 nous paraît appartenir à la série des révolutions toutes préparées; une sorte de fatalité les amène peu à peu, et dans la conduite bizarre de Gustave IV, qui pourrait ne pas reconnaître cette fatalité qui est leur auxiliaire? il faut le dire aussi: les races royales vieillissent quelquefois comme les idées, comme les choses matérielles, comme tout en ce monde. Il arrive un moment où la séve manque complètement à l'arbre, ou bien se réfugie dans une des branches de côté. Que faire à cela? et à qui en est la faute, à l'arbre, à la séve, ou à la nature elle-même?

Ce phénomène moral des révolutions faciles n'en est pas moins triste et déplorable. La ruine des

édifices historiques afflige l'antiquai
dence des vieilles races royales doit,
vue artistique de l'histoire, s'il nou
de hasarder cette expression, afflig
hommes intelligents, les hommes qu
souvenirs, et qui, en parlant de la
tendent pas seulement la patrie d'hie

LIVRE HUITIÈME.

I.

Charles XIII. — La Constitution de 1809. — Traité de Frédérikshamn.

La diète de 1809 avait à remplir une mission plus importante encore que l'élection d'un nouveau roi. Les révolutions, en déplaçant les hommes, trouvent aussi, presque toujours, quelque chose à changer aux institutions. La constitution de 1772, renforcée par l'acte de sûreté et d'union de 1789 devait nécessairement, aux yeux de ceux qui venaient de renverser un pouvoir despotique dont la Suède avait tant souffert, paraître accorder au roi une autorité trop grande. La noblesse suédoise n'avait point pardonné à Gustave III ses combats perpétuels contre les idées oligarchiques, et la génération qui avait suivi celle des vieux *frondeurs* de 1772 avait, en grande partie, hérité de ses traditions politiques.

Une réforme dans la constitution fut alors con-

sidérée comme indispensable; il est certain du reste, que les institutions de 1772, modifiées par l'acte de sûreté et d'union, étaient bien vieilles pour la Suède de 1809. Aussi, dès que la déchéance du roi eut été prononcée, les états se hâtèrent de rédiger une nouvelle forme de gouvernement (*regering's form*). Cinq semaines après, les dispositions de cette constitution nouvelle étaient entièrement réglées, et le 6 juin 1809, dans une assemblée solennelle des états, elle fut présentée au régent qui jura de l'observer [1].

Le duc de Sudermanie fut aussitôt proclamé roi. Le 14 juillet, les états proposèrent à Charles XIII d'élire pour son successeur le prince Christian de Holstein-Augustembourg; ce choix fut approuvé par le roi, et le 28 août, les états le confirmèrent. Ce prince possédait, nous l'avons dit, de brillantes et solides qualités : il avait été gouverneur de la Norwége et pendant la dernière guerre avait commandé l'armée danoise; du reste, il descendait des rois de Suède et se trouvait allié au roi de Danemarck. Son élection fut surtout facilitée par les efforts d'Adlersparre et de son parti, et le baron d'Adlercreutz, jaloux de l'influence qu'Adlersparre avait eue sur les états en cette circonstance, se retira, dit-on, et depuis ce

1. Daumont, *Voyage en Suède*. Voir la note I.

moment ne prit part à aucune des opérations de la diète. Était-ce par suite d'un système politique, ou simplement par dépit, qu'Adlercreutz en agit ainsi, c'est ce que nous ne pouvons décider. Quoi qu'il en soit, le fait est exact, et l'intention est peu importante au point de vue historique.

A l'avénement de Charles XIII, la Suède se trouvait placée entre l'Angleterre et la Russie dont les exigences s'étaient naturellement accrues de sa faiblesse, et se contrariaient sans cesse ; le gouvernement suédois se trouvait donc dans la position la plus embarrassante et la plus difficile. D'un côté l'empereur Alexandre lui demandait une adhésion complète au système continental ; de l'autre des flottes anglaises, croisant dans la mer Baltique, semblaient toutes disposées à entamer les hostilités. Entre ces deux puissantes influences, il fallait donc que la Suède prît un parti décisif.

La déclaration par laquelle la Russie demandait, ou pour mieux dire, ordonnait à la Suède de lui céder la Finlande et les îles d'Aland dont elle s'était emparée, vint bientôt rappeler au gouvernement suédois que la France avait été jadis sa plus fidèle et sa plus utile alliée. Charles XIII, qui savait comprendre Napoléon, et ne voyait pas en lui, comme l'avait fait son neveu Gustave IV, *l'antechrist* ou *la bête de l'Apocalypse*[1], mais un homme

1. On sait que Gustave IV, doué d'une imagination ardente,

destiné à imposer à l'Europe sa gigantesque volonté, sentit alors que la Suède avait besoin d'un tel appui. Par ses ordres, trois diplomates suédois furent successivement chargés de missions pour l'empereur des Français. Ces trois envoyés, MM. de Rosen, Arfvdson, et de Loewenhielm, le trouvaient toujours sur de nouveaux champs de bataille [1], et trop préoccupé pour prendre un intérêt bien vif à la question suédoise. Pendant ce temps, la Russie, qui voulait obtenir la concession qu'elle exigeait, venait de reprendre les hostilités. Le général suédois Cronstedt fut attaqué à Skelleftéo par une division russe, commandée par le général Erickson, et supérieure en nombre au corps d'armée suédois qui se vit contraint de battre en retraite. Skelleftéo, poste important, tomba au pouvoir des Russes, et le général Wrede fut également contraint de quitter les positions qu'il occupait dans la Bothnie occidentale. Les Russes ne tardèrent pas à s'emparer d'Uméo. Il fallait une diversion maritime pour les empêcher d'aller plus avant dans les provinces suédoises. Charles XIII, qui se souvenait d'avoir été grand amiral, activa si prodigieusement, dans les ports de Carlcrona et de Stockholm, les préparatifs né-

avait poussé le mysticisme au point de se créer cette conviction bizarre.

1. Daumont, *Voyage en Suède*.

cessaires pour remettre en état la flotte suédoise, que vers la fin d'août 1809, deux vaisseaux de ligne, trois frégates, cinquante chaloupes canonnières ou bâtiments de transport, montés par dix mille hommes environ, commandés par le général Wachtmeister, mettaient à la voile et remontaient vers le golfe de Bothnie. L'amiral Pucke les dirigeait [1].

La flotte suédoise devait tourner les positions des Russes, tandis que l'armée de terre les attaquerait de front. L'amiral Pucke, étant parvenu, à la faveur d'un brouillard épais, à s'approcher de la côte, put débarquer les dix mille Suédois, commandés par Wachtmeister, dans un petit port au nord d'Uméo. Ce corps de troupes pouvait aisément prendre à revers les postes ennemis. Le général russe Kamenski, ayant promptement rallié ses divisions, se porta en toute hâte au-devant de l'armée suédoise, et les deux corps d'armée s'attaquèrent vivement entre Uméo et le port de Ratan, où l'armée suédoise avait débarqué. Les Russes repoussèrent Wachtmeister après un combat aussi long qu'acharné, et le général suédois se rembarqua. Les résultats que l'on avait attendus de cette expédition furent néanmoins obtenus : les Russes se replièrent vers le nord, abandonnant

1. Daumont, *Voyage en Suède*.

une grande partie du territoire qu'ils avaient envahi. La concentration de leurs forces sur un seul et même point avait interrompu entre leurs différents corps d'armée toutes les communications préexistantes, et chacune de leurs divisions pouvait craindre d'être attaquée individuellement par des troupes suédoises supérieures en nombre.

Enfin dans le courant de septembre 1809, de nouvelles propositions de paix ayant été faites par la Russie, des plénipotentiaires se réunirent à Frédérickshamn, le 17 de ce même mois, et la paix fut signée. Les exigences de l'empereur Alexandre étaient toujours aussi cruelles que par le passé, et la Suède dut abandonner ses droits sur la Finlande et les îles d'Aland qui déjà, il est vrai, appartenaient de fait à la Russie. C'était payer le repos un peu cher, mais le repos, dans la situation fatale de la Suède, c'était l'existence et l'avenir.

Des souscriptions nationales furent aussitôt ouvertes pour secourir les malheureux habitants de la Bothnie occidentale, province entièrement ruinée par les dévastations de la guerre. Des maladies épidémiques vinrent, avec leurs affreux ravages, accroître encore les malheurs d'une population déjà si éprouvée. Plus de quinze cents personnes, dit le voyageur Daumont, moururent dans le seul district d'Uméo, et ce chiffre était effrayant par sa proportion avec le nombre des habitants.

L'armée suédoise elle-même avait eu à supporter pendant la guerre des privations inouïes.

Lorsque le roi vint annoncer aux états la conclusion de la paix, il leur fit entendre de tristes paroles qui peignent la situation de la Suède mieux que tout ce que l'historien pourrait dire.

« Sans la révolution, dit-il, par laquelle a été anéantie une volonté qui ne calculait jamais les obstacles, cet antique royaume, si longtemps victorieux des siècles et du destin, aurait peut-être cessé d'exister ! Il y a treize ans que je livrai à mon neveu un royaume paisible tel que je l'avais reçu d'un frère mourant ; j'espérais voir sous un gouvernement paternel la Suède gagner en force et en prospérité !.... Dans les circonstances actuelles, je me trouve chargé non pas de maintenir un pays florissant, mais d'amener à un état de paix et de repos un royaume qui portait dans son sein des germes de dissolution ![1]. »

II.

ÉLECTION DU PRINCE DE HOLSTEIN-AUGUSTEMBOURG. — SA MORT. — ÉMEUTE A STOCKHOLM.

Nous avons dit que le parti qui reconnaissait Adlersparre pour son chef, avait trouvé dans les

1. Daumont, *Voyage en Suède*.

états une assez forte majorité : il était naturel, en effet, qu'après une révolution, la fraction la plus exaltée du parti qui l'avait faite obtînt tout d'abord, dans l'opinion publique, plus de succès que la faction modérée; mais Adlersparre ne tarda pas à abuser de la position que la révolution venait de lui faire. Les grades et les honneurs lui avaient été prodigués par Charles XIII qui l'avait créé baron, conseiller d'état, général-major [1], et lui avait conféré les ordres de l'Épée et des Séraphins. Adlersparre appelé à prendre une part active dans les affaires publiques, s'était fait une sorte d'indépendance qui allait mal avec les hautes fonctions militaires et civiles dont il était revêtu. Au moment de la reprise des hostilités contre les Russes et de l'expédition dirigée sur les côtes de la Bothnie, il reçut l'ordre de suivre, à la tête du corps de troupes qu'il avait amené du Værmland pour opérer la révolution, les divisions commandées par le général Wachtmeister. Mais, soit qu'il ne fût pas assez maître de ses soldats pour leur faire quitter aisément et sans rébellion la garnison de Stockholm, soit que lui-même ne fût pas très-satisfait de voir éloigner ainsi, même pour la défense du pays, les auxiliaires de la révolution de 1809, il prouva sa

1. Daumont, *Voyage en Suède.*

mauvaise volonté par les objections nombreuses qu'il fit aux ordres du gouvernement, et, en définitive, refusa la mission qu'on lui proposait.

Ce fut surtout à ses efforts que le prince Christian de Holstein Augustembourg dut son élection comme successeur du roi Charles XIII, qui l'adopta pour fils. Du reste, ce prince était digne d'occuper un jour le vieux trône suédois : l'austérité de ses mœurs, la simplicité de ses manières, le prestige de ses talents militaires très-réels, parlaient en sa faveur, et bientôt parurent concentrées en lui toutes les espérances de la Suède. Le prince Christian (qui venait de prendre le nom de Charles-Auguste [1]) ne tarda pas à être adoré de la nation. Sa bienfaisance et sa bonté se manifestaient en toute occasion, et sa modique *liste civile* de vingt-cinq mille thalers (à peu près cinquante mille francs) était presque entièrement employée en bonnes œuvres [2]. Il était arrivé en Suède dans le courant de janvier 1810, et le 10 mai il quitta Stockholm pour aller inspecter les provinces du midi. Arrêté pendant son voyage par de violents accès de fièvre, il séjourna pendant quelque temps à Eksjoé; puis ensuite, alla

1. Le nom de Christian aurait pu rappeler à la Suède le souvenir de la tyrannie danoise.

2. Renseignements particuliers.

recevoir à Ramlæsa, dans la province de Scanie, son frère, le prince régnant de Holstein-Augustembourg, qui avait traversé le Sund pour passer quelques jours avec lui. Le 28 mai les deux frères se séparèrent, et le prince Charles-Auguste se rendit à cheval dans les environs d'Helsinborg où il devait inspecter plusieurs régiments de cavalerie; à peine était-il arrivé sur le terrain des manœuvres, et vis-à-vis le régiment de Scanie, qu'il perdit soudainement l'équilibre et tomba de cheval frappé d'apoplexie. Vainement chercha-t-on à lui porter secours; tout fut inutile, et on ne put le rappeler à la vie. Son corps fut aussitôt transporté à Ramlæsa, sur un lit disposé à la hâte qu'entouraient ses officiers. Quelques jours après, le funèbre cortége se dirigeait avec pompe vers Stockholm au milieu des populations désolées[1].

Cette mort fut si subite et si imprévue, que le peuple suédois ne la crut point naturelle; on parla d'empoisonnement, et ces bruits sinistres se répandirent avec une funeste rapidité. On fit planer d'infâmes soupçons sur certains grands seigneurs que l'on accusait de vouloir à tout prix obtenir l'élection du fils de Gustave IV comme successeur de Charles XIII. Une illustre famille fut surtout en butte à ces soupçons. C'était celle du comte Axel

1. Daumont, *Voyage en Suède*. Renseignements particuliers.

de Fersen. On sait que ce *beau Fersen*, comme on l'appelait à Versailles, dans les dernières années du règne de Louis XVI, était du petit nombre des nobles suédois qui avaient voulu prendre part à la guerre d'Amérique.

Revenu en France avec le marquis de Lafayette, il eut à la cour de nombreux succès, et ne retourna en Suède qu'à l'époque de l'émigration.

On lui reprochait d'avoir été au palais de Haga lors de la révolution de 1809, pour porter des consolations à la reine et aux jeunes princes, conduite généreuse et loyale qui avait singulièrement contrasté avec le puritanisme affecté des hommes occupés en cet instant à saluer le nouveau pouvoir.

Le comte Axel de Fersen remplissait les hautes fonctions de maréchal de la cour; il devait donc, en cette qualité, assister à la cérémonie funèbre qui allait avoir lieu. Cependant des menaces anonymes lui avaient été envoyées, et les conseils de ses parents et de ses amis le dissuadaient de paraître aux obsèques du prince Charles-Auguste. Mais n'écoutant que la voix du devoir, malgré les avis et les prières, il voulut conduire le deuil, et diriger la cérémonie.

Au moment où le cortége entrait dans Stockholm, la foule exaspérée se rua sur sa voiture, qui précédait le char funèbre, et une grêle de pierres en eut bientôt brisé les glaces et les

panneaux. Au milieu du tumulte produit par cette agression terrible, le comte fut d'abord assez heureux pour pouvoir fuir et se réfugier dans une maison située près de l'hôtel-de-ville, sur la place de la chambre des nobles. La populace s'apercevant aussitôt que sa prétendue vengeance allait lui échapper, courut sur les traces du comte de Fersen et commença le siége de la maison où il avait trouvé un refuge. Cette scène fut horrible; les portes de la maison ayant été enfoncées, le peuple chercha sa proie de chambre en chambre, d'étage en étage; le malheureux Fersen fut enfin découvert et entraîné hors de la maison, sur la place où la foule, avide de son sang, l'attendait pour se faire justice. Il fut massacré par elle à coups de pierres et de bâtons, malgré les efforts du général Silversparre qui arrivait à la tête d'un corps de troupes, espérant encore le sauver. Le peuple enivré par le sang avait une attitude si hostile que le général Silversparre ne crut pas pouvoir sans danger prendre immédiatement des mesures de rigueur; il se contenta donc de faire des sommations à la foule qui, loin de se disperser, se porta vers le château en faisant entendre de grands cris. Mais le général Adlercreutz avait rangé devant la façade du palais quelques bataillons d'infanterie, et fit tirer sur la populace qui s'enfuit dans toutes les directions.

Cependant l'émeute, qui n'était pas encore apaisée, se dirigea bientôt vers les hôtels du comte Ugglas et de la comtesse Pipper, sœur du comte de Fersen [1].

On cherchait déjà à en briser les portes, lorsque de nombreux détachements de la garde à cheval parurent à l'improviste et chargèrent les factieux, qui cette fois se tinrent pour battus.

Depuis deux cents ans, aucune émeute n'avait troublé Stockholm, car on ne peut pas donner ce nom au mouvement populaire provoqué par le jugement de l'écrivain Thorild. Cette dernière, dont le résultat fut si affreux, n'était pas armée et n'avait même pas duré dix heures. Le gouvernement, que l'on accusa de faiblesse en cette fatale circonstance, ne pouvait guère prévoir un événement tellement en dehors des mœurs de la nation; mais peut-être ne fit-il pas intervenir assez promptement les forces militaires que la garnison de Stockholm mettait à sa disposition. Nous ne doutons pas, du reste, qu'il n'ait eu de sages motifs pour ne pas livrer trop promptement à la répression militaire une populace égarée par d'injustes soupçons, et trop ignorante pour en découvrir la fausseté. Il eût fallu, pour frapper juste, découvrir les auteurs de l'atroce calomnie dont le mal-

1. Daumont, *Voyage en Suède.*

heureux comte de Fersen venait d'être la victime, mais cette tâche devait être bien difficile et bien pénible pour un gouvernement si récemment sorti d'une révolution.

On avait rassemblé à la hâte différents corps de troupes qui étaient cantonnés dans les environs de Stockholm, et on les avait dirigés sur la ville, mais tout était fini lorsqu'elles y entrèrent.

Autant pour satisfaire le peuple que pour éviter à l'avenir d'aussi déplorables méprises, les tribunaux reçurent l'ordre de faire des enquêtes et de prendre toutes les mesures qui pourraient amener à découvrir les meurtriers du prince Charles-Auguste; des sommes considérables furent officiellement offertes à ceux qui mettraient la justice sur leurs traces ou qui parviendraient à les lui livrer[1].

Cet événement fatal et soudain allait renouveler les embarras de la Suède, puisqu'il nécessitait l'élection d'un nouveau prince royal. Cette mort devait aussi influer d'une façon bien étrange sur les destinées scandinaves en plaçant près du trône suédois l'un des plus illustres compagnons d'armes de Napoléon.

1 Daumont, *Voyage en Suède.*

III.

DIÈTE D'ŒREBRO. — HISTOIRE DE L'ÉLECTION DU PRINCE DE PONTE-CORVO.

Le roi songea tout aussitôt à réunir les états-généraux; mais, craignant que leur présence à Stockholm pendant une session qui pouvait être longue et orageuse, ne devînt un nouveau prétexte d'agitation populaire, Charles XIII convoqua la diète à Œrebro, petite ville séparée de Stockholm par quarante lieues de France environ. Le 30 juillet 1810, il alla solennellement ouvrir la session, et immédiatement après cette séance d'ouverture, on nomma un comité qui fut chargé d'examiner les titres des candidats qui se présentaient [1].

Les hommes de 1809, c'est-à-dire le parti qui avait pour chef Adlersparre et le comte de Platen,

1. « Ce comité, dit le *Voyage en Suède* de Daumont, était composé du général comte Wrède, du baron Adlersparre et du comte Silversparre, pour la noblesse; de l'évêque Rosenstein, de l'évêque Nordin et du docteur Wickman, pour le clergé; de MM. Arfvidson, de Gothembourg, de M. Halkuist, bourgmestre de Stockholm, et de M. Rothost, pour la bourgeoisie; du célèbre orateur Petter Matzen, de l'ordre des paysans, et de deux autres de ses collègues dont les noms nous ont échappé. »

cherchèrent tout d'abord à imposer au pays un candidat de leur choix. Ce candidat était le duc d'Augustembourg, frère de Charles-Auguste. Ce prince, d'ailleurs fort éclairé et véritable « maître-ès-arts,» comme on le lui reprocha ensuite, n'était pas assez versé dans la connaissance de l'administration et se trouvait entièrement étranger à l'art militaire.

Malgré cela, sa candidature paraissait avoir de grandes chances de succès, grâce à la protection puissante que lui accordaient Adlersparre et Platen [1], violents adversaires des prétentions du roi de Danemarck, autre candidat influent.

En réveillant de vieilles haines, en rappelant d'anciennes rivalités, Adlersparre et les siens étaient parvenus à rendre ce prétendant impopulaire et à dissuader le gouvernement de toute alliance avec le Danemarck [2]. Bien plus, ils avaient obtenu le consentement de Charles XIII à l'élection du prince d'Augustembourg, et, redoutant avec raison l'intervention de l'empereur Napoléon dans cette question si importante pour l'avenir de la Suède, ils persuadèrent au roi d'envoyer la lettre

1. Le comte de Platen était l'homme le plus remarquable du parti de 1809. C'est lui qui exécuta le canal de Goetha qui, traversant toute la Suède, joint la mer Baltique à la mer du Nord.

2. Renseignements particuliers.

suivante à l'empereur. Cette lettre est datée du 2 juin 1810.

« Il y a des souvenirs qui ne peuvent pas être effacés en Suède, des considérations qui méritent l'attention la plus sérieuse; ces raisons doivent naturellement influer sur mon choix, et je suis persuadé que V. M. I. et R. les sentira comme moi. Si, comme j'aime à le croire, une union intime entre la Suède et le Danemarck s'accorde avec les grandes vues politiques de V. M. I. et R., ne pourrait-on pas atteindre ce but de la manière la plus conforme à la position géographique et à l'esprit national des deux peuples, si le duc d'Augustembourg, beau-frère du roi de Danemarck, qui a déjà trois enfants, dont deux fils, l'un dans sa douzième, l'autre dans sa dixième année, devient le garant de cette union d'intérêts par son élection comme successeur à mon trône? Frère du prince que la Suède vient de perdre, ce titre lui vaudrait l'amour de mes sujets qui verraient dans ses enfants un gage de tranquillité pour l'avenir. Je désire vivement recevoir à cet égard les conseils de V. M. I. et R., et il m'est doux de penser qu'elle n'abandonnera point, dans un moment aussi critique que celui-ci, une nation loyale et généreuse, attachée de cœur et d'affection à la France, qui compte avec sécurité sur l'appui de V. M. I. et R., et qui est prête à tout

sacrifier plutôt que son indépendance, ses souvenirs et ses lois. »

Les termes de cette lettre indiquent combien l'on redoutait à Stockholm l'intervention de Napoléon et ses propensions dominatrices. Le parti d'Adlersparre tremblait en effet que l'empereur n'eût l'idée de placer un de ses généraux sur le trône de Suède, et les hommes de 1809 ne pouvaient guère se douter alors qu'un des grands capitaines sortis de la révolution française viendrait sans intrigues, et contrairement aux vues de Napoléon, supplanter le candidat de leur choix.

Le prince d'Augustembourg paraissait donc avoir des chances à peu près certaines, et le seul prétendant qui lui fût opposé était un parent de la reine, le duc d'Oldembourg. Ce nouveau rival poussé à la candidature par le baron d'Adlercreutz, uniquement en haine d'Adlersparre, ne semblait pas devoir l'emporter sur son compétiteur. On voit qu'Adlercreutz avait renoncé à ses bonnes intentions en faveur du fils de Gustave IV. Peut-être jugeait-il que le repos et la prospérité de la Suède devaient se trouver tout entiers dans les conséquences absolues de sa révolution, et que c'était une mauvaise route pour atteindre l'avenir que de recommencer le passé.

Quant aux partisans connus et avoués de la dy-

nastie déchue, ils avaient été si épouvantés par la catastrophe de l'infortuné comte de Fersen, qu'ils n'osaient plus faire connaître leur opinion, et devaient s'abstenir de siéger à la diète.

Toutes ces intrigues ne pouvaient, on le conçoit, qu'effrayer le gouvernement sur les suites d'une discussion qui, sans doute, allait être orageuse, et le choix de la ville d'OErebro, pour y réunir les états, fut une sage mesure que tous les partis approuvèrent.

Au moment où les délibérations de la diète allaient commencer, la Suède était représentée à la cour de Napoléon par deux hommes supérieurs, le baron de Lagerbielke, ministre de Suède, et le baron de Wrède, envoyé secret.

Le premier était un des plus habiles diplomates que le cabinet suédois ait jamais eus à son service; penseur profond, bon écrivain et bon orateur, il aurait fait de grandes choses et rendu de grands services à sa patrie, si, à ces brillantes qualités, il avait pu joindre plus de persévérance et une plus ferme volonté. Déjà, sous Gustave-Adolphe, M. de Lagerbielke s'était fait remarquer, et la part qu'il prit alors aux affaires diplomatiques de la Suède avait pu donner la mesure de son intelligence et de sa capacité; l'autre, le général baron de Wrède, possédait aussi une grande expérience des affaires; c'était de plus un excellent officier élevé à la bonne

école de Gustave III [1]. Le roi Charles XIII l'avait chargé d'une mission secrète auprès du gouvernement français. Quant aux instructions officielles dont ils étaient munis tous deux, elles étaient renfermées en substance dans la lettre rapportée plus haut.

Évidemment, le candidat de l'empereur n'était pas le prince d'Augustembourg; mais ce prince était le candidat de la Russie, et en ce moment Napoléon ménageait l'empereur Alexandre : aussi ne voulait-il pas se déclarer ostensiblement dans cette grave question de l'élection d'un prince royal de Suède. Toutefois, il était facile de deviner son opinion, et elle était assez clairement exprimée dans les journaux demi-officiels du temps. « *Sans doute*, dit le *Journal de l'empire*, du 9 juin 1810, *on va proposer un prince de la maison d'Oldembourg, souverain d'un État voisin.* » D'ailleurs, M. de Dreyer, ministre plénipotentiaire du roi de Danemarck, qui jouissait d'un grand crédit auprès de l'empereur, employait toute son influence à favoriser les désirs de son souverain et faisait habilement ressortir aux yeux de Napoléon les avantages que sa politique retirerait de la réunion des trois pays sous un même sceptre [2].

1. Renseignements particuliers.
2. De Lundblad.

Mais c'était en vain que les partis s'opposaient mutuellement le candidat qui réunissait leurs sympathies; aucun de ces compétiteurs n'était appelé à monter un jour sur le trône de Suède, et l'illustre capitaine auquel la Providence avait réservé cet honneur était bien loin encore de soupçonner ses hautes destinées.

L'un des deux courriers que Charles XIII avait expédiés vers Napoléon pour lui porter la lettre que nous avons reproduite, fut un jeune lieutenant d'infanterie, le baron Othon de Moerner, fiancé à la sœur du baron de Weterstedt et proche parent du comte Gustave de Moerner, général suédois que jadis le prince de Ponte-Corvo avait fait prisonnier à Lubeck.

Le jeune envoyé ne tarda pas à savoir que l'opinion générale désignait à Paris le roi de Danemarck comme futur successeur de Charles XIII. Ses susceptibilités patriotiques s'émurent, et les conséquences fatales pour la Suède de la vieille union de Calmar revinrent à son souvenir. Selon ses idées et celles de l'armée suédoise, en général, le roi de Danemarck et le prince d'Augustembourg étaient également incapables de replacer la Suède au rang que lui avaient fait perdre les guerres désastreuses et les perturbations politiques dont elle était la victime depuis vingt ans; il lui fallait un prince royal qui pût réorganiser son armée et re-

conquérir au besoin la Finlande (tels étaient du moins les vœux et l'espoir des officiers suédois).

On avait beaucoup parlé en Suède du généreux caractère et des talents militaires du prince de Ponte-Corvo. L'affabilité avec laquelle il avait accueilli un corps de troupes suédoises tombé en son pouvoir par un des mille hasards de la guerre[1] avait popularisé son nom dans l'armée. C'était d'ailleurs une des plus grandes illustrations sorties de la révolution française. Moerner songea tout aussitôt aux chances que le prince de Ponte-Corvo aurait pour être élu prince royal de Suède, si toutefois il consentait à se présenter comme candidat à la diète d'OErebro. Il ne tarda pas à communiquer cette idée à M. Signeul, consul de Suède, qu'il connaissait assez intimement et qui, partageant sa manière de voir, s'empressa de lui obtenir une audience du maréchal.

Ce fut le 25 juin 1810 que le baron de Moerner se présenta chez le prince de Ponte-Corvo. Il alla

1. « Après la destruction du corps de Blucher sous les murs de Lubeck, en novembre 1806, quelques bataillons suédois qui occupaient le Lauembourg, furent embarqués sur la Trave pour retourner en Scanie. L'officier général qui commandait ces troupes ne comptant pas sur une attaque, avait fait placer les fusils des soldats dans des caisses disposées à fond de cale. Les navires descendaient paisiblement le fleuve, lorsqu'un détachement des troupes du prince de Ponte-Corvo, placé sur le rivage, intercepta leur passage et s'empara des bâtiments et des troupes qui étaient à bord. » Daumont, *Voyage en Suède*.

droit au but, l'engagea chaleureusement à se mettre au nombre des candidats entre lesquels les états-généraux suédois allaient avoir à choisir, l'assurant qu'il avait un parti nombreux et influent dans l'armée suédoise, et que la nation serait fière de voir à sa tête un homme tel que lui.

Le maréchal parut d'abord n'accorder qu'une faible attention aux propositions de M. de Moerner; mais à mesure que le jeune homme lui développait les moyens qui devaient infailliblement assurer le succès de son élection, le prince l'écoutait avec plus d'intérêt et finit par lui dire qu'il consentait à être présenté comme candidat et qu'il accepterait la position de prince royal de Suède si le choix des états l'appelait à cet honneur.

En sortant de l'audience du prince de Ponte-Corvo, M. Signeul et le baron de Moerner jugèrent indispensable de consulter le baron de Wrède sur le projet qu'ils avaient conçu. M. de Wrède était en effet l'homme le plus capable de faire réussir leur tentative, car son influence en Suède était des plus grandes; ils voulurent donc se concilier tout d'abord ce diplomate dont le concours leur était indispensable. M. de Moerner qui, d'ailleurs, avait été son aide de camp, se rendit aussitôt chez lui. En ce moment, M. de Wrède allait quitter Paris, et, dans une dernière audience, avait même annoncé son départ à l'empereur. M. de Moerner,

introduit près de lui, commença par lui demander le secret pour l'importante communication qu'il allait lui faire, et le baron de Wrède, qui ne se doutait pas qu'il dût être question de politique dans cet entretien, s'empressa d'y consentir. M. de Moerner lui dit alors qu'un parti s'était récemment formé en Suède, et avait songé à choisir pour son candidat le prince de Ponte-Corvo. Il crut même devoir lui raconter la démarche qu'il avait faite auprès du prince, et la réponse qu'il en avait obtenue, réponse qui ne pouvait pas laisser de doutes sur son acceptation de la candidature.

Le baron de Wrède fut extrêmement surpris de cette singulière confidence. Nous avons dit qu'il avait vu tout récemment l'empereur dans son audience de congé; Napoléon avait passé en revue tous les candidats qui seraient présentés à la diète d'OErebro, et lui avait même demandé son avis sur chacun d'eux [1], mais le nom du prince de Ponte-Corvo n'avait point été prononcé : il pouvait donc supposer que l'empereur n'approuverait point la candidature du maréchal et questionna vivement M. de Moerner sur l'entretien que ce dernier venait d'avoir avec le prince de Ponte-Corvo.

Le jeune baron s'empressa de lui dire que le maréchal paraissait convaincu des bonnes inten-

1. Dépêche du baron de Wrède, 28 juin 1810.

tions de l'empereur à son égard; qu'au reste, la lettre de Napoléon à Charles XIII n'indiquait en rien ses projets ou ses désirs au sujet de l'élection d'un prince royal en Suède, et que les termes assez vagues de cette lettre n'annonçaient pas que l'empereur eût l'intention de prendre une part active à cette élection.

M. de Wrède, craignant que Napoléon ne lui eût caché sa véritable façon de penser, et voulant surtout être mis au courant de tout ce qui pouvait intéresser la Suède, se proposa de retarder son départ, et de voir le prince de Ponte-Corvo, dès qu'une occasion favorable le lui permettrait.

Cette occasion ne se fit pas attendre : le prince, qui désirait peut-être provoquer une visite du baron de Wrède, ne tarda pas à lui envoyer une paire de pistolets de luxe, en le priant de vouloir bien la remettre en son nom au général Moerner, son ancien prisonnier de Lubeck. Le diplomate s'empressa d'aller remercier, au nom du comte de Moerner, son ami, le prince de Ponte-Corvo, et choisit, pour lui faire sa visite, un moment où il savait devoir le trouver seul [1].

Sa visite n'étonna point le maréchal, et dès que le baron de Wrède l'eut remercié au nom du

1. Dépêche du baron de Wrède, 28 juin 1810.

comte de Moerner, il aborda la question avec franchise et lui dit aussitôt : — Connaissez-vous, général, un jeune officier nommé Moerner? Savez-vous quelles sont les propositions qu'il m'a faites? Je vous demande franchement votre opinion sur lui, et sur le degré de confiance qu'on peut accorder à des ouvertures dont il est l'interprète?

Charmé de la manière dont cet entretien s'engageait, le baron de Wrède répondit aussitôt :—Vous pouvez juger, M. le maréchal, à la manière dont il a agi dans cette circonstance, que M. de Moerner est un jeune homme aussi étourdi qu'enthousiaste, et quant aux ouvertures qu'il vous a faites, je ne doute pas qu'en ce moment un homme tel que vous ne réunisse beaucoup de partisans avant l'élection qui va avoir lieu. Du reste, lorsque j'ai quitté la Suède, le prince Charles-Auguste existait encore, et j'ignore complètement quelles sont les chances des divers candidats qui seront présentés à la diète d'OErebro. Je ne sais donc pas, M. le maréchal, si la pensée de vous élever au trône est plus ou moins répandue; ce que je puis dire seulement, c'est que je n'ai reçu aucune communication officielle à cet égard. Je vous avoue franchement que, pour mon compte, je trouve que trois motifs s'opposent à votre élection, ou du moins la rendent peu probable : vous n'êtes pas protestant, vous ne parlez pas notre langue, qui est aussi nécessaire

qu'elle est difficile à apprendre dans un âge avancé; enfin, mon prince, je crains que vous ne soyez pas dans les bonnes grâces de l'empereur; cette opinion est assez généralement répandue à Paris.

— Pour la religion, dont vous faites un motif d'exclusion, lui répliqua le prince, je tiens par ma famille, et surtout par ma mère, à celle qu'on professe chez vous, quoique j'aie suivi les principes religieux de mon père; je suis d'ailleurs né dans la patrie de Henri IV; ce qu'il n'a pas hésité à exécuter, je me sens capable de le faire. L'étude de votre langue offre certes bien des difficultés; mais, entouré de Suédois, j'espère être bientôt en état de la comprendre; et enfin, quant à mes rapports avec l'empereur, j'ai la conviction que tout ce que vous venez de me dire n'est pas fondé [1].

En faisant cette visite au maréchal, le baron de Wrède cherchait surtout à découvrir si les intention cachées de l'empereur s'accordaient avec les démarches du jeune Moerner, mais il quitta le prince sans être plus éclairé qu'avant de l'avoir vu.

— « Les réponses du prince de Ponto-Corvo, » écrit-il dans sa dépêche du 28 juin 1810, la même qui retrace la scène précédente, « étaient « conçues de telle sorte que je pus croire qu'il

1. Dépêche du baron de Wrède; 28 juin 1810.

« avait l'assentiment de son souverain, quoique ce-
« pendant rien dans sa conversation ne pût m'en
« donner la certitude. Toutes ses paroles témoi-
« gnaient de son estime pour la nation suédoise;
« il assurait qu'il ne cherchait pas une couronne,
« mais aussi qu'il ne reculerait jamais devant une
« si haute destinée. »

Le baron de Wrède n'en apprit pas davantage chez le duc de Cadore, ministre des affaires étrangères. Il était allé trouver le ministre dans le but de lui expliquer sa conduite et pour le prier de la justifier auprès de l'empereur. Il devait, en effet, quitter Paris quelques heures seulement après avoir vu Napoléon, et avait cru devoir prolonger son séjour. D'ailleurs c'était en quelque sorte à l'insu du gouvernement français qu'il venait d'avoir avec le prince de Ponte-Corvo l'entretien que nous avons rapporté, selon les propres termes de la dépêche qu'il expédia à Stockholm.

— Je vous prie, dit-il au duc de Cadore, d'assurer à l'empereur que j'ai agi avec toute la franchise d'un soldat, et que je n'ai appris les démarches du baron de Moerner que le lendemain de mon audience de congé. Je connais les sentiments des Suédois pour la France, l'admiration de mes compatriotes pour l'empereur; cette admiration a peut-être rejailli sur quelques uns de ses capitaines; cependant je doute, malgré ce qu'a

dit M. de Moerner, qu'on puisse s'attendre aux résultats qu'il a fait entrevoir [1]. »

Le duc de Cadore fut, ce jour-là, plus réservé vis-à-vis du diplomate suédois qu'il ne l'avait jamais été, et les efforts du baron de Wrède ne furent pas aussi heureux qu'il l'avait d'abord espéré; ces démarches étaient, du reste, ignorées de l'ambassadeur suédois, M. de Lagerbielke, qui ne les connut que plus tard. Le baron de Wrède demeura à Paris, retenu par une ophtalmie vraie ou fausse qui devait prolonger son séjour quelque temps encore. Il ne chercha plus, du moins ostensiblement, à se mêler de l'élection du prince de Ponte-Corvo; toutefois une de ses lettres, datée du 16 juillet 1810, prouverait que cette élection avait son assentiment:

« Voulez-vous savoir mon opinion sur le maré-
« chal Bernadotte? Je professe pour lui une pro-
« fonde estime, non seulement comme homme de
« guerre et de cabinet mais encore comme parti-
« culier, *vox populi*, *vox Dei;* bon père, bon
« époux, fidèle dans ses amitiés, il est adoré de
« tous ceux qui l'entourent; une sorte d'indépen-
« dance dans sa manière d'être a probablement
« donné lieu au bruit qu'il n'était pas bien avec
« l'empereur. Je les ai vus souvent ensemble, sans

1. Dépêche du baron de Wrède, 28 juin 1810.

« avoir jamais rien remarqué de semblable. Chacun « connaît l'estime qu'a pour lui Napoléon. C'est, « au reste, le seul Français que j'aie trouvé à Paris, « car les autres généraux ont l'air d'Allemands « raides et ennuyeux. Je pars dans quelques jours « pour assister à la diète; là, je serai simplement « baron de Wrède, et je donnerai ma voix au plus « digne; car vouloir porter au trône de Suède un « prince sans caractère, sans qualités éminentes, « c'est vouloir faire décheoir sa patrie du rang des « nations indépendantes. »

Le jeune baron de Moerner voulut, au contraire, hâter son départ; et, malgré les efforts de la police française mise en mouvement par la légation suédoise, il parvint à quitter la France. Un émissaire du prince de Ponte-Corvo devait le suivre de près, mais n'arriver en Suède que quelques jours après l'installation des états et le commencement de leurs opérations[1]. L'arrivée de M. de Moerner produisit à Stockholm une assez vive sensation. Son beau-frère, le baron de Weterstedt, reçut le premier la confidence des tentatives qu'il avait faites à Paris auprès du prince de Ponte-Corvo; bientôt même Moerner déposa au bureau des affaires étrangères un rapport sur les démarches qu'il avait hasardées à Paris. Plusieurs membres

1. Renseignements particuliers.

du parti d'Adlersparre témoignèrent alors toute leur irritation et convinrent que le plus grand secret serait scrupuleusement gardé. Mais le baron de Weterstedt avait raconté au comte de Platen la conduite aussi hardie qu'imprudente de son jeune beau-frère, et Moerner avait déjà converti à son opinion les officiers de son régiment, alors en garnison à Stockholm; tous, y compris leur colonel, applaudirent à son idée patriotique. L'élection d'un illustre maréchal comme le prince de Ponte-Corvo devait, en effet, singulièrement flatter l'armée suédoise. La Suède allait ainsi mettre à la tête de ses braves soldats un chef capable de venger l'honneur national humilié sous le règne de Gustave IV. La révolution de 1809 n'avait d'ailleurs profité qu'à un petit nombre d'ambitieux, et ses abus avaient provoqué une sourde fermentation dans l'armée suédoise, qui nourrissait l'espoir de reprendre la Finlande sur les Russes.

Bien que l'arrivée et les efforts de Moerner n'eussent encore ramené aucun des partisans du prince d'Augustembourg, le gouvernement qui était alors entre les mains des hommes de 1809, envoya au jeune baron l'ordre de partir immédiatement pour se rendre à Upsal, garnison ordinaire du régiment dont il faisait partie, et de ne point assister à la diète, bien qu'il eût le droit de

prendre part à ses délibérations, en sa qualité de membre de l'ordre de la noblesse.

Cet exil eut, comme toutes les persécutions, un résultat contraire à celui qu'on en attendait. Le baron de Moerner était du reste trop jeune pour diriger véritablement le parti français, c'est-à-dire celui du *mouvement*, et cette disgrâce ne devait pas arrêter les progrès que les partisans du prince de Ponte-Corvo faisaient chaque jour dans l'opinion publique. La diète commença ses opérations; Charles XIII semblait avoir choisi pour son successeur le prince d'Augustembourg, et le parti d'Adlersparre se croyait sûr de triompher, car le choix du roi ayant été approuvé par le conseil d'état et soumis au comité secret, allait être présenté aux états comme proposition royale, lorsque M. Fournier, ancien négociant à Gothembourg, arriva chargé d'une lettre de M. Signeul, adressée au ministre des affaires étrangères. M. Fournier était l'émissaire du prince de Ponte-Corvo; il était autorisé par le maréchal à déclarer que si les états-généraux suédois le choisissaient pour être le successeur de Charles XIII, il n'adhérerait aux volontés manifestées par les états que dans le cas où son élection obtiendrait l'approbation du roi.

On accorda à M. Fournier la permission de demeurer à Œrebro, mais on lui enjoignit de ne

point divulguer les motifs de son séjour et la mission secrète que le prince de Ponte-Corvo lui avait confiée. Cependant, dès le soir même de son arrivée, on savait à quoi s'en tenir sur le but de ce voyage, et déjà l'on s'entretenait hautement de la candidature du maréchal ou des avantages que la Suède pourrait retirer de son élection. On était convaincu, du reste, que Napoléon lui-même était le moteur caché de cette tentative en faveur de l'un de ses plus illustres généraux. Charles XIII et le gouvernement suédois, en général, partageaient cette conviction qui contribua au succès du prince; quoi qu'il en soit, le nombre de ses partisans s'accrut des nombreuses défections qui affaiblirent alors le parti du prince d'Augustembourg. Cette candidature nouvelle et imprévue paraissait surtout devoir jeter de l'hésitation et du trouble dans l'ordre de la bourgeoisie et dans celui des paysans.

Ce ne fut pas seulement à Napoléon, mais encore au baron de Wrède que le parti d'Adlersparre attribua le voyage de Fournier et la direction si rapidement imprimée à l'opinion publique en cette circonstance. Le comte de Platen ne tarda pas à se montrer également favorable au parti français; son caractère et ses talents devaient servir puissamment le prince de Ponte-Corvo. Ce fut, dit-on, à la suite d'une visite qu'il avait faite au

comte de Wedel-Jarlsberg, l'un des membres les plus influents de la noblesse norwégienne, que M. de Platen devint partisan du maréchal[1]. Ce fait est digne d'être mentionné, car dans cette communauté d'opinion entre M. de Wedel-Jarlsberg et le comte de Platen, tous deux chefs du mouvement et placés à la tête de l'opinion avancée, l'un en Norwége, l'autre en Suède; l'avenir de la Suède et de la Norwége se trouvait tout entier résumé. L'accord des hommes supérieurs chez les deux peuples était, en quelque sorte, l'avant-coureur de la réunion future des deux pays.

De son côté, le général Adlersparre s'opposait de toutes ses forces aux progrès du parti nouveau. M. de Battram, secrétaire intime de Charles XIII, l'aidait aussi de tout son pouvoir, et tous deux cherchaient à maintenir le roi dans son opinion favorable au prince d'Augustembourg.

Pendant ce temps, le baron de Wrède agissait en véritable diplomate. Il paraissait devoir voter pour le prince d'Oldenbourg, mais ne perdait pas une occasion de faire valoir le caractère et les talents du prince de Ponte-Corvo.

Au milieu de toutes ces intrigues, les états commencèrent leurs opérations, et les hommes de 1809

1. Renseignements particuliers.

obtinrent dans les premiers votes une assez forte majorité : cent neuf membres de la diète votèrent en faveur du prince d'Augustembourg, tandis que le prince de Ponte-Corvo n'avait que quatre-vingt-huit voix. Si le roi se fût, en ce moment, prononcé pour le prince d'Augustembourg, son élection était certaine. Mais Charles XIII hésita ; il ne pouvait pas supposer que la candidature du prince de Ponte-Corvo fût indépendante de la volonté de l'empereur, et pensait au contraire que Napoléon y attachait une grande importance. Il pouvait donc craindre de perdre l'appui de la France en adhérant au vœu exprimé par la majorité de la diète. Adlercreutz, qui d'abord avait voté pour le prince d'Oldenbourg, ne tarda pas à se déclarer pour le maréchal dont la grande renommée militaire répondait également à ses idées d'homme politique et à ses sympathies de soldat, et se joignit au comte de Platen pour persuader au roi que les intérêts et la gloire de la Suède exigeaient l'élection du prince de Ponte-Corvo.

La double influence d'Adlersparre et de M. de Battram dut alors céder aux propres convictions de Charles XIII. Une nouvelle proposition royale fut donc formulée et présentée au comité secret de la diète. Ce comité était presque entièrement composé de partisans d'Adlersparre, et cependant, il se conforma aux désirs manifestés par le roi,

et adopta franchement la politique du gouvernement. La décision du comité secret fut donc conforme à la proposition royale.

Le 18 août, le roi avait envoyé sa proposition aux états; le 21, le maréchal prince de Ponte-Corvo était élu prince royal de Suède, et adopté par Charles XIII.

La nouvelle de cette élection fut généralement accueillie en Suède avec une vive satisfaction: quelques hommes du parti d'Adlersparre témoignèrent seuls leur mécontentement de voir la Suède se rapprocher de la France par cette élection significative. Ne pourrait-on pas comparer les intrigues qui agitèrent la diète d'Œrebro aux vieilles divisions qui avaient affaibli la Suède sous les règnes de Frédéric I[er] et de Frédéric-Adolphe, et retrouver dans les Suédois de 1810 les *bonnets* et les *chapeaux* de 1730?

IV.

Arrivée en Suède du prince de Ponte-Corvo.

Le comte Gustave de Moerner était sorti de la diète au moment même où l'élection venait d'avoir lieu. Il se rendit immédiatement auprès du roi

qui le chargea de porter de sa part une lettre au prince de Ponte-Corvo. M. de Moerner, partant aussitôt pour la France, mit dans son voyage une promptitude extrême, et, dès son arrivée, se hâta de se rendre chez le maréchal afin de lui apprendre son élection. Quelques jours après, le comte de Rosen arriva aussi à Paris et annonça officiellement à l'empereur la décision des états-généraux. Le comte de Rosen retourna bientôt à Stockholm, emportant avec lui l'acceptation du maréchal et l'approbation de Napoléon.

Cependant l'empereur était bien loin, comme on avait pu le supposer un instant à OErebro, d'avoir pris une part active à l'élection du prince de Ponte-Corvo, ou même provoqué verbalement sa candidature. Il l'accepta seulement sans témoigner de mécontentement; mais il avait une arrière-pensée, et sa conduite vis-à-vis du maréchal en est une preuve convaincante : quelques jours avant de quitter Paris, le prince de Ponte-Corvo s'était rendu chez l'empereur, qui lui dit en l'abordant que, d'après l'avis de son conseil privé, il désirait que le nouveau prince royal de Suède signât un engagement de ne jamais porter les armes contre la France, son ancienne patrie. Le prince s'y refusa et déclara positivement qu'il aimait mieux renoncer à la position brillante que les états suédois ve-

naient de lui faire que de soumettre le pays qui l'adoptait à une vassalité étrangère.

L'empereur, très-ému par les nobles paroles que le prince de Ponte-Corvo venait de lui faire entendre, lui dit alors : « Partez donc et que nos destinées s'accomplissent ! » Le prince, qui voulait savoir si ces paroles singulières étaient l'expression d'une inimitié sourde et mal comprimée ou celle d'un sentiment affectueux froissé par l'inflexibilité consciencieuse de ses principes politiques, feignit de n'avoir pas compris, et les fit redire à l'empereur.

Napoléon abordant ensuite la question du système continental, voulut que le prince s'expliquât clairement au sujet de l'adhésion de la Suède à ce système favorisé déjà par le Danemarck et la Russie, et le prince s'étant abstenu de se prononcer positivement, sans connaître l'état des affaires suédoises, Napoléon lui donna jusqu'au mois de mai suivant pour décider le gouvernement suédois à entrer daus ses vues politiques [1].

Quelques jours après, le prince de Ponte-Corvo recevait de l'empereur ses lettres d'émancipation, et quittait Paris accompagné de tous ses aides de

1. *Biographie des hommes du jour.* — Touchard-Lafosse, *Histoire de Charles XIV.*

camp, qui avaient obtenu la permission de le suivre.

Il arriva le 19 octobre à Elseneur où la haute noblesse de Suède était venue l'attendre. Le roi avait envoyé, pour le recevoir, le comte de Platen devenu maréchal de la cour, le général comte d'Essen, le comte Charles de Lœwenhielm, grand chambellan, et le comte Gustave de Lœwenhielm, chef de l'état-major-général [1]; le prince de Ponte-Corvo prononça devant l'archevêque d'Upsal et l'évêque de Lund, sa profession de foi à la religion luthérienne.

Le lendemain, après avoir traversé le Sund, le prince royal débarqua à Helsingborg, où plusieurs régiments qui étaient venus à sa rencontre furent passés en revue par lui; d'Helsingborg il écrivit à l'empereur une lettre dans laquelle il lui peignit son attachement et son respect, mais surtout le vif désir qu'il éprouvait de voir la France et la Suède unies par une étroite et solide amitié [2].

Puis il poursuivit sa route et arriva le 2 novembre à Stockholm, où son entrée fut saluée par les acclamations d'une foule avide de voir l'homme dont les talents et la haute intelligence allaient désormais être au service de la Suède. L'affabilité et la bienveillance du prince royal accrurent encore

1. Daumont, *Voyage en Suède*. Journaux du temps.

2. Voir la note I.

l'enthousiasme populaire qui avait accueilli son arrivée, et Charles XIII, en voyant pour la première fois celui qui devait être son successeur, comprit tout aussitôt, dit-on, que dans ce fils adoptif il allait trouver un fils véritable. La suite prouva, du reste, qu'il l'avait bien jugé.

Le prince royal reçut quelques jours après son arrivée le commandement général des forces de terre et de mer, et le roi, dont la santé s'était altérée, ne tarda pas à lui confier également le maniement des affaires politiques; mais lorsqu'il voulut établir définitivement les relations de la Suède et de la France, le prince vit avec douleur qu'il lui serait bien difficile de maintenir sa nouvelle patrie en rapports amicaux avec le gouvernement de Napoléon.

L'année 1810 ne s'était pas encore écoulée que le baron Alquier, ministre de France à Stockholm, exigeait déjà au nom de l'empereur que la Suède déclarât la guerre à l'Angleterre. Le gouvernement suédois n'avait pas, en effet, obtempéré complètement aux désirs de Napoléon, et n'en était point venu vis-à-vis de l'Angleterre à une hostilité ouverte, modération qui avait empêché la ruine totale de son commerce si entravé déjà par le traité de Paris.

Cependant il fallait se décider pour ou contre Napoléon. L'empereur ne souffrait pas de neutra-

lité, et toute nation qui n'adhérait pas entièrement à son système devait, selon son inflexible politique, être considérée comme ennemie déclarée. Le prince royal fut surpris de la promptitude avec laquelle Napoléon demandait la coopération de la Suède à ce vaste blocus devenu sa pensée unique, et très-irrité du ton hautain que M. Alquier avait pris pour faire connaître les volontés impériales. Il écrivit sur-le-champ à l'empereur, et lui expliqua comment le commerce anglais n'était pas toléré en Suède, et comment aussi des contrebandiers juifs des deux nations faisaient des échanges, abus contre lequel le gouvernement allait prendre des mesures d'autant plus sévères que cet état de choses avait donné lieu à des exagérations portées par la malveillance aux oreilles de l'empereur [1].

Avant même que cette lettre fût parvenue à Paris, M. Alquier remettait au baron d'Engestroem, ministre des affaires étrangères de Suède, une note dans laquelle il qualifiait de mensongères les explications données jusque-là par le gouvernement suédois; et après avoir affirmé que les bâtiments anglais et les marchandises anglaises pénétraient en grand nombre dans tous les ports de Suède, concluait à ce que le roi eût à faire saisir immédia-

1. Voir la note II renfermant la correspondance diplomatique du cabinet de Stockholm avec le gouvernement français au sujet du blocus continental, nº 1.

tement ces bâtiments et marchandises, sinon le ministre de France se verrait, par les instructions de son gouvernement, contraint de quitter Stockholm dans le délai de cinq jours [1]. Le conseil s'assembla aussitôt, et le prince royal opina pour que la Suède conservât son indépendance. Mais le roi, qui comprenait que, dans la situation où l'Europe se trouvait alors, la France était le seul appui véritable que la Suède pût avoir, et supposait d'ailleurs que Napoléon n'abuserait pas de sa position vis-à-vis de la Suède, et se contenterait d'une simple démonstration, décida que la guerre serait déclarée à l'Angleterre.

Le baron d'Engestroem répondit aussitôt à M. Alquier, que le roi de Suède remplissait fidèlement son rôle d'allié de la France, et pour le prouver, venait de prendre vis-à-vis de l'Angleterre un parti violent très-conforme aux vues politiques de l'empereur [2].

Cette première concession n'avait pas été approuvée par le prince royal. Il savait que Napoléon, comme tous les conquérants couronnés, ne voyait que le but sans penser aux obstacles et, pour y arriver, marchait toujours sans regarder les ruines qu'il faisait autour de lui. Le ton d'au-

1. Voir la note II, n° 2.
2. Voir la note II, n° 3.

torité pris par le ministre de France lui semblait aussi de mauvais augure, et l'avenir des relations amicales de la Suède avec le gouvernement français trop incertain pour qu'on lui sacrifiât les véritables intérêts du pays.

Déjà Suédois par le cœur, le prince royal eût voulu que la Suède demeurât neutre dans le grand conflit européen; mais l'empereur était tout-puissant alors et la Suède trop faible pour lui résister, puisque la Russie elle-même se soumettait à ses tyranniques exigences.

V.

CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE. — EXIGENCES NOUVELLES DU GOUVERNEMENT IMPÉRIAL. — RAPPORT DU PRINCE ROYAL AU ROI CHARLES XIII.

Nous avons dit que l'empereur avait subi en quelque sorte l'élection du prince de Ponte-Corvo, mais qu'il n'avait rien fait pour l'empêcher. Nous devons ajouter que, s'il avait pu supposer le dévouement si complet du prince aux intérêts suédois, il se fût opposé de toutes ses forces à cette élection et n'aurait pas souffert que le vote des états de Suède plaçât sur les marches du trône un homme que son caractère et sa loyauté allaient rendre si indépendant.

De son côté, le prince royal, qui ne voulait pas faire à l'empereur une opposition systématique, était cependant résolu à ne pas laisser humilier ou épuiser la Suède; nous verrons qu'il n'employa vis-à-vis de Napoléon que les moyens de persuasion les plus capables de l'intéresser à la situation du pays qui l'avait adopté, et que ce fut avec une vive répugnance qu'il prit les armes contre lui. Du reste, par une pensée bien noble et bien digne de son caractère, il les déposa aux frontières de France. Mais n'anticipons pas et revenons à notre récit.

Malgré l'adhésion de la Suède à la politique impériale, de nouvelles tracasseries venaient à chaque instant fatiguer la patience du gouvernement de Stockholm. Des lettres datées de Copenhague paraissaient fréquemment dans le *Moniteur* français[1], et dénonçaient faussement tantôt l'entrée de marchandises anglaises dans le port de Gothembourg, tantôt l'arrivée du comte de Gottorp (Gustave IV) à bord de la flotte anglaise qui l'avait accueilli en souverain. Ces mesquines attaques se renouvelaient sous toutes les formes et très-fréquemment.

Vers la fin du mois d'octobre 1810, M. de Lagerbielke, ministre de Suède, fut appelé un matin

1. Daumont, *Voyage en Suède*. Journaux du temps.

auprès de l'empereur à Saint-Cloud. Napoléon, qui venait de prendre vis-à-vis de la Suisse des mesures de rigueur, était encore sous l'influence de l'irritation violente que lui causait toujours une contradiction trop directe. M. de Lagerbielke, introduit dans un salon où se trouvait aussi M. le duc de Cadore, comprit qu'il allait recevoir de l'empereur lui-même une communication officielle, et qu'il lui faudrait probablement subir quelques accès de mauvaise humeur[1].

— J'ai l'honneur de présenter à Votre Majesté Impériale, dit le ministre suédois, une lettre de Sa Majesté le roi de Suède.

L'empereur eut à peine ouvert la lettre qu'il s'écria :

— Ah ça, monsieur le baron, cessera-t-on enfin de croire en Suède que je ne suis qu'une dupe? pense-t-on que je puisse m'accorder de cet état mixte ou métis?

— Mais, Sire, les plus franches sympathies ont toujours dicté la conduite de Charles XIII vis-à-vis de Votre Majesté.

— Oh! point de sentiments! c'est par les effets qu'on fait ses preuves en politique! Vous vous engageâtes à rompre toute communication avec

1. Cette scène est rapportée dans la dépêche du baron de Lagerbielke en date du 26 octobre 1810.

l'Angleterre, et vous avez des bâtiments dans tous les ports de cette puissance.

— Sire, Votre Majesté doit savoir que ces vaisseaux suédois qui s'aventurent ainsi sur les côtes de l'Angleterre, n'y vont que pour faire leurs provisions de sel.

— Vraiment, du sel! prend-on du sel dans la Tamise? Des bâtiments de commerce anglais assiégent Gothembourg.

— Mais, Sire, aucun vaisseau de cette nation n'est entré dans le port depuis la déclaration du blocus.

— Ils n'y entrent pas, la belle preuve! on échange les marchandises en pleine mer ou près des côtes. Vos bâtiments transportent ouvertement des denrées coloniales en Allemagne : j'en ai fait saisir une dizaine à Rostock.

— Sire, c'est bien malgré nous que tout cela se passe, et nous déplorons un pareil état de choses.

— A la bonne heure, vous n'approuvez pas cela dans votre note ; ce n'est point d'elle que je me plains, c'est du fait. Je n'ai pas dormi une seule heure de la nuit, à cause de vos affaires ; on pourrait me laisser reposer en paix : j'en ai besoin. Vous avez pour les Anglais, et à mon préjudice, des attentions qu'on n'a que pour ses amis ; vous violez pour eux les droits territoriaux. S'il faut en

juger par le mal que vous m'avez fait cette année-ci, jamais vous ne fûtes plus amis des Anglais que dans ce moment.

— Nous aimerions certes mieux rester dans les bonnes grâces de Votre Majesté que de contracter avec la Grande-Bretagne aucune espèce d'alliance; mais Votre Majesté sait bien que, faire la guerre à l'Angleterre, serait, dans les circonstances présentes, vouloir consommer la ruine de la Suède.

— Eh bien! n'ai-je pas eu des ménagements à votre égard? j'en ai eu à mes dépens, comme une dupe.

— Mais, Sire, si nous ne restons neutres, notre commerce d'exportation est perdu sans ressources.

— Oui, le commerce d'exportation c'est le cheval de bataille; mais il n'y a point de neutres; l'Angleterre n'en reconnaît pas; je ne veux pas plus en reconnaître. Il faut en finir. La paix maritime à tout prix! La Suède m'a fait plus de mal que les cinq coalitions ensemble.

— Eh bien, Sire, accordez-nous au moins du temps.

— Ah! Monsieur, du temps, toujours du temps! j'en ai trop perdu! Lorsque vous fîtes choix du prince de Ponte-Corvo, ne risquai-je rien en lui permettant d'accepter? n'ai-je pas été sur le point de me brouiller avec la Russie? mais aujourd'hui j'ai dû prendre un parti. Choisissez : des coups de

canon aux Anglais qui s'approchent de vos côtes, ou la guerre avec la France, la Russie et le Danemarck.

Puis se retournant vers le ministre français : « Je vous ordonne, monsieur de Cadore, d'expédier un courrier sur-le champ, et vous, monsieur de Lagerbielke, je vous engage à en faire autant. Si cinq jours après la démarche officielle de M. Alquier, le roi ne s'est pas décidé pour l'état de guerre avec l'Angleterre, M. Alquier partira sur-le-champ, et la Suède aura la guerre avec la France et tous ses alliés. J'aurais pu, il y a deux mois, faire la démarche à laquelle je me vois forcé maintenant ; c'est à la personne de votre prince royal que vous en devez l'obligation. J'ai forcé la Russie, la Prusse et l'Autriche à en venir à ce que je vous demande : décidez-vous : guerre ouverte ou amitié constante, voilà mon dernier mot, ma déclaration ultimate. Adieu, puissé-je vous revoir sous de meilleurs auspices! »

Cette conversation impériale eut, on le conçoit, un grand retentissement à Stockholm, et peu de temps après avoir reçu la dépêche du baron de Lagerbielke, le prince royal écrivit à Napoléon pour lui expliquer par quels motifs la Suède avait tardé à entrer complètement dans son système politique; il ajoutait que malgré la triste situation où une guerre avec l'Angleterre devait nécessairement la placer, la Suède n'hésitait plus à prouver

de la sorte ses sympathies pour la France et son empereur[1].

Du reste, par cette loyale condescendance, par ce sacrifice fait à la politique du gouvernement impérial, la Suède compromettait jusqu'à sa propre existence; encore était-il à craindre que tous les efforts qu'elle allait tenter ne fussent inutiles, et que son dévouement ne la conduisît à sa perte, sans servir puissamment les intérêts de la politique napoléonienne. Le prince royal envoya donc à l'empereur une lettre dans laquelle il le suppliait de prendre en considération la faiblesse relative de la Suède, et la gravité des périls qu'elle allait courir, s'il ne secondait ses efforts par une active et imposante coopération[2].

Le 26 novembre, le baron d'Engestroem reçut de M. Alquier une note par laquelle Napoléon remerciait le gouvernement suédois de l'empressement qu'il avait mis à se conformer à sa politique, et accordait en conséquence à la Suède la permission de faire ses approvisionnements dans tous les ports de l'empire et même dans ceux qui étaient au-delà de la mer Baltique; ajoutant que si la Suède avait besoin de blés, elle pouvait en exporter librement des ports français en ne payant

1. Voir la note II, nº 4.
2. Voir la note II, nº 5.

que le dixième des droits établis, sous la seule condition de ne point faire passer ses blés en Angleterre.

En échange de ces avantages, l'empereur demandait au roi de Suède *comme un bon office auquel il attachait infiniment de prix et qui devait contribuer au succès de la cause commune; de mettre à sa solde le nombre de marins nécessaire pour compléter les équipages de quatre vaisseaux de la flotte de Brest*[1]. Ces marins devaient du reste être équipés et entretenus aux frais de l'empire.

Le baron d'Engestroem répondit au nom du roi que les lois constitutionnelles de la Suède l'empêchaient, à son grand regret, d'acquiescer de lui-même à la demande de l'empereur; qu'aucune levée ne pouvait être faite, d'après la constitution suédoise, sans le consentement et la participation des états, et que dans les circonstances présentes la Suède avait besoin de tous ses matelots. M. d'Engestroem ajoutait qu'un certain nombre d'officiers de la marine suédoise allaient être, du reste, mis entièrement à la disposition du gouvernement français[2].

Soit que cette sage réponse eût mécontenté

1. Voir la note II, n° 6.
2. Voir la note II, n° 7.

l'empereur, soit que le gouvernement suédois lui parût montrer un peu d'hésitation à entrer dans une sorte de ligue du nord qui devait être composée de la Suède, du Danemarck, et du grand-duché de Varsovie, sous la protection de la France, rêve impérial que M. Alquier avait été chargé de développer au cabinet de Stockholm [1], Napoléon, pour prouver le mécontentement qu'il ressentait, rappela tous les officiers français qui composaient l'état-major du prince royal et auxquels il avait permis de suivre sa fortune. Le prince écrivit alors à l'empereur pour lui témoigner combien il était douloureusement affecté de le voir dans de si mauvaises dispositions à son égard.

« Quoi qu'on puisse vous dire, Sire, ajouta-t-il, je « vous prie de croire que je n'ai rien à me repro- « cher et que je suis entièrement dévoué à votre « personne, non seulement par la force de mes « anciennes habitudes, mais encore par un senti- « ment pur et inaltérable. Si l'on ne fait pas ici « tout ce que Votre Majesté désire, la constitution « en est seule la cause ; enfreindre cette constitu- « tion n'est pas au pouvoir du roi, et encore moins « au mien [2]. »

Ce fut M. Gentil Saint-Alphonse, aide de camp

1. Rapport du baron d'Engeströem en date du 16 janvier 1813.

2. Voir la *Biographie des hommes du jour*.

du prince royal, qui fut chargé de remettre cette lettre à l'empereur. Napoléon ne comprenait pas ou feignait de ne pas comprendre la position véritable dans laquelle le prince royal se trouvait vis-à-vis de la Suède et de sa constitution; aussi témoigna-t-il avec la plus grande vivacité, l'irritation que lui causait ce qu'il nommait le mauvais vouloir de la Suède [1]. Peu de temps après il refusa d'accorder au prince aucune indemnité pour les dotations dont il l'avait dépossédé, et le 8 mars 1811 lui écrivit une lettre autographe, dans laquelle, sous l'apparente modération des termes, se cachait l'expression du mécontentement et de l'aigreur [2].

La santé du roi de Suède, qui avait été violemment ébranlée par les soucis nombreux que lui avaient causé les alternatives politiques auxquelles son gouvernement avait été soumis, s'altérait de jour en jour, et ne paraissait devoir se remettre que dans un repos absolu. Bientôt Charles XIII dut confier entièrement la direction de l'état au

1. Les mémoires et les biographies ont raconté comment M. Gentil Saint-Alphonse, auquel le prince royal avait ordonné de transcrire la conversation qu'il aurait avec l'empereur, ayant remis à M. de Bourrienne, pour le faire passer plus promptement à Hambourg, le paquet qui contenait sa correspondance, l'empereur exigea que le paquet lui fût apporté, et furieux de voir sa conversation complètement reproduite, fit sur-le-champ expédier à M. Gentil Saint-Alphonse l'ordre de partir pour Naples.

2. Voir la note II, n° 8.

prince royal, qui par une lettre pleine de déférence, fit connaître à l'empereur cette détermination. Quelques jours après, il offrait encore à Napoléon ses compliments et ses félicitations à l'occasion de la naissance du roi de Rome; ce fut le comte de Brahé que Charles XIII envoya à Paris pour représenter la Suède en cette solennelle circonstance.

Dans le cours de l'année 1811, des corsaires sous pavillon français capturèrent quelques bâtiments suédois; le gouvernement de Charles XIII s'en plaignit également à Stockholm et à Paris; mais les tribunaux français auxquels il s'adressa, et qui étaient complètement sous l'influence impériale, donnèrent presque toujours tort à la Suède, et les matelots suédois pris sur ces bâtiments furent envoyés comme prisonniers de guerre à Anvers et à Toulon pour y être incorporés dans les équipages français. Cette partialité, si évidente, irrita et affligea tout à la fois le prince royal.

Des faits non moins déplorables se passaient en Poméranie : outre les discussions violentes du vice-consul de France avec la régence suédoise qui gouvernait cette province, une rencontre avait eu lieu entre l'équipage d'un corsaire français et quelques soldats poméraniens. Bien que ces derniers eussent été, selon le rapport des témoins, attaqués par les Français, cet événe-

ment fut considéré en France comme une atteinte aux traités de paix existants, et l'empereur exigea que les soldats suédois fussent passés par les armes.

Vers le commencement de l'année 1812, des troubles assez graves avaient eu lieu sur quelques points de la Suède, entre autres dans l'île de Vermdon, à propos d'un recrutement ordonné par les états. Ils furent promptement apaisés, grâce à la modération du prince royal, qui répondit avec autant de jugement que d'éloquence naturelle, à plusieurs députations qui lui furent successivement envoyées [1].

Quelque temps après, le baron Alquier, qui comme nous l'avons vu, était un homme peu modéré dans ses rapports diplomatiques, transmit au cabinet de Stockholm une note écrite en des termes si inconvenants, que le prince royal indigné engagea le ministre des affaires étrangères à lui faire une réponse sévère. Dès-lors toutes relations cessèrent entre M. d'Engestroem et le baron Alquier; le ministre de France fut bientôt rappelé, et le duc de Bassano, alors chargé des relations extérieures, se trouva de la sorte mis en rapport direct avec le gouvernement suédois [2]. Mais la marche impé-

1. Journaux du temps. — *Biographie des hommes du jour.*
2. Journaux du temps.

rieuse des choses amena de nouvelles mésintelligences entre la Suède et la France, et le prince royal en fut si douloureusement affecté, qu'il fut atteint d'une maladie grave qui mit ses jours dans le plus grand danger. A l'époque de sa convalescence, les divers ordres de l'état vinrent lui exprimer la joie qu'ils ressentaient de ce que la Providence avait bien voulu épargner ses jours si précieux pour le pays [1].

En effet, aux yeux de tous les hommes intelligents, l'avenir de la Suède, son intégrité présente et sa gloire future, se résumaient dans le prince royal, qui tout récemment encore, pendant la maladie du roi, avait donné la mesure de ses talents administratifs. Voici quelques passages du rapport qu'il fit à Charles XIII, lors de la convalescence du vieux monarque, et dans lequel il lui rendait compte des faits et des résultats qui avaient signalé sa courte présence aux affaires :

« Quand Votre Majesté se décida à embrasser la politique continentale et à déclarer la guerre à la Grande-Bretagne, la Suède sortait d'une lutte malheureuse; ses plaies étaient encore saignantes. Il lui fallut faire de nouveaux sacrifices dans le moment même où elle perdait une des principales

1. Journaux du temps. — Touchard-Lafosse.

branches des revenus publics, la presque totalité du produit de ses douanes.

« Malgré l'isolement où se trouve la Suède, elle a fait, pour l'intérêt de la cause commune, tout ce que l'on pouvait attendre d'un peuple fidèle à ses engagements. Plus de deux millions de rixdallers ont été employés pour le recrutement de l'armée et la mise en état de défense de nos côtes, de nos îles, de nos forteresses et de notre flotte.

« Je ne dissimulerai pas à Votre Majesté que notre commerce, pour ainsi dire réduit à un simple cabotage de port à port, a beaucoup souffert de cet acte de guerre. Des corsaires sous pavillons amis, contre lesquels il eût été injurieux de prendre des mesures de sûreté et de précaution, ont profité de notre confiance dans les traités pour capturer, les uns après les autres, près de cinquante de nos bâtiments. Mais enfin votre flottille, Sire, a reçu l'ordre de protéger le pavillon suédois et le commerce innocent de vos sujets contre des pirateries qui ne sauraient être avouées ni autorisées par aucun gouvernement.

« Les croiseurs sous pavillon français ont donné une extension illimitée à leurs lettres de marque; les torts qu'ils nous ont faits ont été l'objet de nos réclamations; la justice et la loyauté de Sa Majesté l'empereur des Français sont garants de leur

redressement. L'armée et les finances, ces deux principales garanties de la conservation d'un état, ont surtout attiré ma constante sollicitude.

« Une sage économie a présidé à l'emploi des fonds, qui ont été destinés aux armements que l'état de guerre avait rendus nécessaires. Cette guerre, en influant essentiellement sur les exportations des productions de la Suède, sur la marche générale du commerce et sur l'imagination des commerçants, avait fait monter le cours du change d'une manière exorbitante. Je me suis particulièrement attaché à arrêter ce fléau des états. En réprimant d'un côté l'agiotage, j'ai cherché de l'autre à activer l'industrie intérieure et le commerce licite de la Suède. J'ai pris des mesures pour encourager et rendre plus générale la culture du lin et du chanvre, pour activer la recherche des sources de sel, pour continuer les défrichements dans la Dalécarlie, pour établir une nouvelle communication et de nouveaux marchés dans le Værmland, pour former une compagnie destinée à pêcher le hareng dans la haute mer, pour prolonger les relations de commerce avec la Finlande, pour mettre en exécution les résolutions financières des états du royaume, pour donner à la direction des magasins, à celle des douanes et au gouvernement de l'île de Saint-Barthélemy, une nouvelle organisation.

« La récolte n'ayant pas été bonne, j'ai avisé aux moyens de prévenir la disette en faisant venir du blé de l'étranger, et en permettant, pour que cette importation n'influât pas sur le cours du change, qu'on pût exporter du sel, contre l'obligation de prendre des grains en retour. Cet échange a pu s'effectuer d'autant plus facilement, qu'il existe encore une provision suffisante de sel dans le pays pour la consommation de deux ans.

« J'ai porté une attention particulière sur l'état et l'organisation des hôpitaux, sur les établissements pieux, sur les moyens d'arrêter ou du moins de soulager la mendicité.

« La police intérieure et l'agriculture n'ont pas été perdues de vue, et une académie centrale d'agriculture vient d'être formée pour donner à l'économie publique et aux connaissances statistiques une impulsion et un encouragement qui contribueront à assurer la prospérité de l'état.

« Les travaux du canal de Gothie, ce grand monument du règne de Votre Majesté, ont été poussés avec une grande activité, ceux du canal de Södertelje, arrêté par des obstacles que le zèle de la direction n'a pas pu surmonter, reprendront une marche plus rapide.

« J'ai mis à exécution la résolution solennelle des états du royaume, sanctionnée par Votre Majesté, touchant l'armement national; mais soigneux

de n'enlever à l'agriculture que les bras indispensablement nécessaires pour la défense de la patrie, je n'ai ordonné que la levée de quinze mille hommes sur les cinquante mille que les états avaient mis à la disposition de Votre Majesté. Les cadres du nouveau *Rotering* et de l'armement national sont presque entièrement remplis et toutes les mesures ont été prises pour en utiliser l'emploi. L'armée réglée a été recrutée, et, ainsi que toute la réserve, habillée à neuf et munie d'armes en bon état. Il s'en trouve une quantité suffisante dans les dépôts, et les fabriques d'armes ont reçu une nouvelle activité. La fabrication de la poudre et du salpêtre a été étendue et améliorée; l'artillerie se trouve dans un état respectable.

« Votre Majesté daignera voir, par ce résumé, que, quoique les détracteurs de la Suède aient osé dire qu'il faudrait soixante ans pour y organiser une armée de soixante mille hommes, celle-ci pourra cependant se montrer, au mois d'avril prochain, aux amis comme aux ennemis de Votre Majesté. Le but de cette augmentation de nos forces militaires n'est entièrement que défensif. Sans autre ambition que celle de conserver sa liberté et ses lois, la Suède sent pouvoir se défendre, et elle le peut. Bornée d'un côté par la mer, et de l'autre par des montagnes inaccessibles, ce n'est pas seulement du courage de ses habitants, ni de

ses beaux souvenirs de gloire, qu'elle doit se former une garantie de son indépendance, c'est encore de sa position locale, de ses monts, de ses forêts, de ses lacs et de ses frimas. Qu'elle sache donc profiter de ces avantages réunis, et que ses habitants se persuadent intimement de cette vérité, que si le fer, enfant de leurs montagnes, prépare les moissons en sillonnant leurs champs, c'est aussi le fer seul et la ferme volonté de s'en servir qui peuvent les défendre[1]. »

Ce rapport si remarquable et si précieux pour l'historien, montre dans ses moindres détails à quel point le prince royal était devenu suédois; c'est du reste ce que Napoléon avait trop bien compris, ou plutôt c'est ce qu'il avait si bien deviné lorsqu'en se séparant du prince de Ponte-Corvo, il lui avait dit : — Allez, et que nos destinées s'accomplissent!

1. Voir le rapport du baron d'Engestroem. — *Biographie des hommes du jour.*

LIVRE NEUVIÈME.

I.

Invasion de la Poméranie par les troupes françaises. — Traités conclus entre la Suède, l'Angleterre et la Russie.

Les mesures que le gouvernement de Suède prenait contre les corsaires français n'avaient point effrayé le vaisseau *le Mercure* qui, plusieurs fois, s'était aventuré jusque dans l'intérieur des ports suédois. Il fut capturé, et le roi fit en même temps savoir à M. de Cabre, chargé d'affaires de France, que la Suède mettait à sa disposition ce bâtiment corsaire, ainsi que son équipage. M. de Cabre répondit aussitôt au baron d'Engestroem qu'il ignorait jusqu'à l'existence du navire *le Mercure*, mais que, du reste, quant aux violences dont se plaignait le gouvernement suédois, il allait immédiatement en écrire à M. le duc de Bassano [1].

1. Voir la note II du livre VIII, n. 9 et 10.

De son côté le roi de Suède avait envoyé un courrier à Paris pour se plaindre de ces atteintes si souvent portées au commerce suédois et demander qu'on les prévînt à l'avenir. Le ministère français fit répondre qu'on examinerait si les plaintes de la Suède étaient fondées, et qu'on verrait à y faire droit, phrase élastique que le gouvernement impérial savait merveilleusement employer au besoin.

En même temps on apprenait à Stockholm que le prince d'Eckmühl, qui occupait les villes anséatiques avec un corps nombreux de troupes françaises, se disposait à envahir la Poméranie; et quelques jours après on reçut la nouvelle de l'invasion de cette province, dont la conquête dut paraître facile à l'illustre maréchal, que Napoléon avait accoutumé à des victoires plus périlleuses. Les Suédois, surpris dans la nuit du 26 au 27 janvier 1812, n'avaient opposé qu'une faible résistance aux efforts de leurs nombreux agresseurs.

La destitution de tous les employés suédois en Poméranie suivit de près l'invasion de cette province. Quelques-uns d'entre eux furent même arrêtés par les ordres du prince d'Eckmühl et envoyés à Hambourg. On fit aussi passer en France comme prisonniers de guerre deux régiments suédois qui avaient été désarmés.

Dès que cette nouvelle parvint à Stockholm, le prince royal écrivit à l'empereur pour lui demander l'explication d'une infraction si grave au droit international, et lui exprimer l'indignation que cette incompréhensible conduite du gouvernement français avait excitée en Suède; ce passage de la lettre du prince mérite d'être remarqué :

« Peu jaloux de la gloire et de la puissance qui vous environnent, Sire, je le suis beaucoup de ne pas être regardé comme vassal. Votre Majesté commande à la majeure partie de l'Europe, mais sa domination de s'étend pas jusqu'au pays où j'ai été appelé. Mon ambition se borne à le défendre, et je le regarde comme le lot que la Providence m'a départi. L'effet que l'invasion, dont je me plains, a produit sur ce peuple peut avoir des conséquences incalculables; et quoique je ne sois point Coriolan, et quoique je ne commande pas à des Volsques, j'ai assez bonne opinion des Suédois pour vous assurer, Sire, qu'ils sont capables de tout oser et de tout entreprendre, pour venger des affronts qu'ils n'ont point provoqués, et pour conserver des droits auxquels ils tiennent peut-être autant qu'ils tiennent à leur existence. »

Cette lettre demeura sans réponse; le chargé d'affaires de Suède, à Paris, auquel la nouvelle

des faits dont se plaignait le prince royal était parvenue indirectement (la correspondance officielle du cabinet de Stockholm ayant été interceptée par la police impériale), n'obtint du ministre des relations extérieures qu'une réponse évasive.

On comprend que le silence du cabinet français, en des circonstances si graves, dût sembler étrange au roi de Suède, très-inquiet d'ailleurs de la position que Napoléon allait lui faire dans le grand conflit que la guerre imminente de la France avec la Russie ne pouvait manquer de produire en Europe. Une alternative dangereuse pour la Suède pouvait résulter de son alliance avec la France, et il fallait promptement prendre un parti. Charles XIII, aidé des sages conseils du prince royal, chercha quelle ligne de conduite la Suède devait tenir, et quelle politique devait favoriser davantage ses intérêts matériels si compromis par l'adhésion de son gouvernement au système continental. La Suède se rapprocha tout à coup de l'Angleterre, et un traité de paix entre la Suède et la Grande-Bretagne fut signé à Œrebro, au mois de mars 1812.

Napoléon, promptement informé du parti que prenait Charles XIII, se hâta de faire quitter Paris à M. Signeul, chargé d'affaires de Suède, auquel il confia l'importante mission d'expli-

quer ses intentions au cabinet de Stockholm, et de lui remettre une note définitive, ou, pour nous servir du style napoléonien, *sa déclaration ultimate.*

L'empereur demandait d'abord que la guerre fût de nouveau signifiée à l'Angleterre; 2° que toutes communications fussent scrupuleusement interrompues avec les navires de cette nation, et que les côtes suédoises fussent garnies de batteries; 3° que la Suède armât de trente à quarante mille hommes pour faire contre la Russie une diversion au moment de l'invasion française. En retour, Napoléon promettait à la Suède la restitution de la Finlande et de la Poméranie; de l'argent pour suivre les opérations de la guerre; enfin l'achat de denrées coloniales pour la somme de vingt millions, payables lors de leur livraison à Dantzick ou à Lubeck.

Charles XIII ne tarda pas à renvoyer en France M. Signeül qui fut chargé de répondre aux propositions de l'empereur « que la Suède, convaincue qu'elle devait à lui seul la perte de la Finlande, ne pourrait jamais croire à son amitié s'il ne lui faisait donner la Norwége pour le dédommager du mal que sa politique lui avait fait[1]. »

Cette réponse était évidemment inspirée par le

1. Rapport du baron d'Engestroem.

prince royal dont elle exprimait les désirs et les espérances.

Napoléon feignit de voir un outrage dans ces propositions du gouvernement suédois; et fit savoir à M. Signeul qu'il ne permettrait jamais qu'on dépouillât de ses possessions le roi de Danemarck, son fidèle allié.

Quelque temps après, le cabinet de Stockholm entamait des négociations avec la Russie, et le prince royal écrivait à l'empereur, en date du 24 mars 1812, cette lettre bien digne d'être conservée :

« Sire,

« Des notes viennent de me parvenir, et je m'empresse de m'en ouvrir à Votre Majesté Impériale, avec toute la franchise qui constitue mon caractère.

« Lorsque les vœux du peuple suédois m'appelèrent à succéder au trône, j'espérais, en quittant la France, pouvoir toujours allier mes affections personnelles aux intérêts de ma nouvelle patrie. Mon cœur nourrissait l'espoir qu'il pourrait s'identifier avec le sentiment de ce peuple, tout en conservant le souvenir de ses premiers penchants, et en ne perdant jamais de vue la gloire de la France, ni l'attachement sincère qu'il a voué à Votre Majesté; attachement fondé sur une confraternité d'armes que tant de hauts faits avaient illustrée.

« C'est avec cet espoir que je suis arrivé en Suède ! j'ai trouvé une nation généralement attachée à la France, mais plus encore à sa liberté et à ses lois ; jalouse de votre amitié, Sire, mais ne désirant jamais l'obtenir aux dépens de son honneur et de son indépendance. Le ministre de Votre Majesté a voulu heurter ce sentiment national, et son arrogance a tout gâté. Ses communications n'étaient pas faites avec les égards que se doivent mutuellement les têtes couronnées ; en remplissant au gré de ses passions les intentions de Votre Majesté, le baron Alquier parlait en proconsul romain, sans se rappeler qu'il ne s'adressait point à des esclaves.

« Ce ministre a donc été la première cause de la méfiance que la Suède a commencé à montrer pour les intentions de Votre Majesté à son égard ; des événements subséquents ont dû ajouter encore à ce sentiment de méfiance.

« Déjà, Sire, j'avais eu l'honneur de faire connaître à Votre Majesté Impériale, par mes lettres des 19 novembre et 8 décembre 1810, la situation de la Suède, et le désir qu'elle avait de trouver un appui dans Votre Majesté. Elle n'a pu voir dans le silence de Votre Majesté, qu'une indifférence non méritée ; et elle a dû se prémunir contre l'orage prêt à fondre sur le continent.

« Sire, l'humanité n'a déjà que trop souffert. Le

sang des hommes inonde la terre depuis vingt ans; et il ne manque à la gloire de Votre Majesté que de l'empêcher de couler.

« Si Votre Majesté trouve bon que le roi fasse connaître à Sa Majesté l'empereur Alexandre la possibilité d'un rapprochement, j'augure assez bien de la magnanimité de ce monarque pour oser assurer qu'il se prêtera à des ouvertures également équitables pour votre empire et pour le Nord; si un événement si inattendu et si universellement désiré pouvait avoir lieu, combien les peuples du continent ne béniraient-ils pas Votre Majesté! Leur reconnaissance serait augmentée, en raison de l'effroi que leur inspire le retour d'un fléau qui a tant pesé sur eux, et dont les ravages ont laissé des traces si cruelles.

« Sire, un des moments les plus heureux que j'aie éprouvés depuis que j'ai quitté la France, c'est celui qui m'a procuré la certitude que Votre Majesté ne m'avait pas tout à fait oublié. Votre Majesté a bien jugé mon cœur, elle a reconnu combien il devait être tourmenté par la perspective douloureuse de voir les intérêts de la Suède à la veille d'être séparés de ceux de la France, ou de sacrifier ceux de la patrie qui m'a adopté avec une confiance sans bornes. Sire, quoique Suédois par honneur, par devoir et par religion, je m'identifie encore par mes vœux à cette belle France qui

m'a vu naître, et que j'ai servie fidèlement depuis mon enfance; chaque pas que je fais en Suède, les hommages que j'y reçois réveillent dans mon âme ces beaux souvenirs de gloire qui ont été la principale cause de mon élévation, et je ne me dissimule pas non plus que la Suède, en me nommant, a voulu payer ce tribut d'estime au peuple français [1]. »

La lecture de cette lettre causa à l'empereur un violent accès de colère, et il n'y répondit qu'en faisant enfermer à Vincennes le courrier qui l'avait apportée [2].

Cependant les négociations entamées entre la Suède et la Russie allaient aboutir à un traité d'alliance; le comte Gustave de Lœwenhielm fut envoyé à Saint-Pétersbourg pour activer la marche de ces négociations, auxquelles l'empereur Alexandre devait attacher d'autant plus de prix que le commencement des hostilités de la Russie avec la France paraissait devoir être plus rapproché. Le 24 mars 1812, le traité fut signé à Pétersbourg; l'Angleterre l'approuva et y adhéra le 3 mai. Au

1. Voir la *Biographie des hommes du jour* et le rapport du baron d'Engestroem.

2. Ce courrier, nommé Desables, ne sortit de Vincennes qu'au bout d'un mois de captivité. Ce fut à la reine d'Espagne, femme de Joseph Napoléon et sœur de la princesse royale de Suède, qu'il dut sa délivrance.

même moment une nouvelle tentative fut faite par le cabinet des Tuileries pour entraîner la Suède dans la guerre que Napoléon venait de déclarer à la Russie. Ce fut par M. de Niepperg, ministre d'Autriche à Stockholm, que ces nouvelles ouvertures furent faites. Charles XIII chargea tout aussitôt M. d'Engestroem d'écrire, en réponse aux propositions de la France, une note qui fut remise au ministre autrichien et qui se terminait ainsi :

« Si la France veut reconnaître la neutralité armée de la Suède, neutralité qui doit emporter avec elle le droit d'ouvrir ses ports, avec des avantages égaux pour toutes les puissances, elle n'a aucun motif de s'immiscer dans les événements qui pourraient avoir lieu. La France s'engagerait à restituer la Poméranie; et dans le cas où elle se refuserait à cette restitution que réclament à la fois les droits des nations et la foi des traités, Sa Majesté le roi de Suède accepte la médiation, pour cet objet seulement, de Leurs Majestés l'empereur d'Autriche et l'empereur de Russie; il se prêtera à une réconciliation compatible avec l'honneur national et les intérêts du Nord.

« Sa Majesté le roi de Suède, persuadé que tous les préparatifs faits par Sa Majesté l'empereur Alexandre n'ont qu'un but purement défensif, et ne visent qu'à préparer à son empire cette même neutralité armée que la Suède désire établir de

concert avec la Russie, s'engage à faire tous ses efforts auprès de Sa Majesté Impériale pour qu'une rupture n'ait pas lieu avant qu'on se soit entendu sur l'époque où des plénipotentiaires suédois, français, autrichiens et russes pourront se réunir pour convenir à l'amiable d'un système de pacification qui, basé sur la neutralité susmentionnée, en terminant les différends actuellement existant entre le Nord et la France, puisse assurer à l'Europe le repos dont elle a un si grand besoin[1]. »

Ces demandes et ces offres de la Suède demeurèrent sans réponse, et quelques jours après Napoléon partit pour aller briser son épée contre les vieilles murailles du Kremlin.

II.

Les Suédois sur le continent. Batailles de Gross-Beeren et de Dennewitz. — Traité de Kiel.

Peu de jours après le départ de l'empereur, M. d'Ohsson, chargé d'affaires de Suède à Paris, remit au duc de Bassano une longue note dans laquelle les événements de Poméranie étaient men-

1. Rapport du baron d'Engestroem.

tionnés et appréciés de nouveau. Par cette note on faisait entendre que les circonstances présentes exigeaient impérieusement que la Suède n'accordât plus au gouvernement français une confiance trop grande, dont les conséquences pourraient lui être funestes [1]. Elle demeura sans réponse.

Cependant les heureux débuts de la campagne de Russie semblaient prouver que cette guerre nouvelle allait du moins être pour Napoléon un nouveau prétexte de victoires. Sa marche rapide commençait à effrayer l'empereur Alexandre qui, comprenant les immenses avantages qu'il pourrait tirer, soit du concours de la Suède, soit des conseils du prince royal, lui fit demander une entrevue. Cette entrevue eut lieu à Abo, et l'on y discuta les garanties que la Russie donnerait à la Suède en échange des secours qu'elle en recevrait. Plusieurs propositions furent faites par l'empereur Alexandre, qui offrait au prince royal de lui remettre en dépôt les îles d'Œsel, de Dago et de Riga. Le prince, connaissant le caractère et la loyauté de l'empereur de Russie, s'en rapporta à sa parole et renonça à toute autre garantie.

Toutefois, il avait été décidé dans cette conférence qu'Alexandre mettrait à la disposition de

1. Voir la note II du livre VIII, n. 11.

Charles-Jean trente-cinq mille Russes qui devaient concourir, avec l'armée suédoise, à la conquête de la Norwége. Le prince royal pria l'empereur de disposer de ce corps de troupes et de l'envoyer au secours du général Wittgenstein qui défendait contre l'armée française le chemin de Pétersbourg, et paraissait devoir succomber aux attaques réitérées des généraux Macdonald et Victor. Les trente-cinq mille Russes furent donc immédiatement dirigés sur la Duna, et Wittgenstein put avec ce renfort couvrir Pétersbourg menacé. Cet incident ne contribua pas peu à préparer les résultats si tristes pour Napoléon de la campagne de 1812 [1].

Pendant ce temps, M. de Tarrach, ministre plénipotentiaire de Prusse à Stockholm, alarmé de voir la Suède se mettre sur le pied de guerre et se détacher entièrement de l'alliance française, remettait au baron d'Engestroem une note dans laquelle il se plaignait de cette défection, et prévenait le gouvernement suédois que si la moindre entreprise était faite par l'armée suédoise en Poméranie, en Prusse, dans le Mecklembourg ou dans le nord de l'Allemagne, trente mille Prussiens seraient aussitôt envoyés pour repousser l'agression [2].

1. Montgaillard, *Histoire de France.* — *Biographie des hommes du jour.*

2. Voir la note I du livre IX.

Le baron d'Engestroem répondit aussitôt à M. de Tarrach que Charles XIII « ne s'écarterait en rien du système qu'il avait adopté pour maintenir la liberté de ses peuples et l'honneur de sa couronne[1].»

Quelques jours après, on apprenait à Stockholm la prise de Moscou.

On put croire alors que le gouvernement suédois se repentirait d'avoir suivi une ligne politique contraire à celle de Napoléon; et la Russie dut craindre que la Suède ne rentrât au moins dans la neutralité. Mais le prince royal, par une intuition que ses connaissances militaires rendaient facile, avait vu la ruine de l'empire dans les ruines fumantes de Moscou.

—Napoléon est perdu, dit-il au général Suchtelen, ministre de Russie à Stockholm [2].

En effet, l'armée française ne tarda pas à battre en retraite, et ses débris parvinrent en Allemagne.

M. d'Engestroem remit aussitôt à M. de Cabre, chargé d'affaires de France, une note par laquelle on le prévenait du renvoi de ses passe-ports; en même temps M. d'Ohsson, chargé d'affaires de Suède à Paris, demandait les siens au duc de Bassano [3]. Le ministre, en les lui envoyant, crut devoir réfuter, au point de vue français, les plaintes de la

1. Voir la note I, n. 2.
2. Montgaillard.
3. Voir la note II.

Suède, et attaquer indirectement la conduite du prince royal, qui écrivit une dernière lettre à l'empereur, le 23 mars 1813 [1].

Quelques jours avant, un traité avait été signé à Stockholm entre la Suède et l'Angleterre. Aux termes de ce traité d'alliance, l'Angleterre devait fournir 25 millions, rendre la Guadeloupe et approuver la réunion de la Norwége à la Suède. De son côté le gouvernement suédois s'engageait à mettre trente mille hommes à la disposition des puissances coalisées. Un second traité avait été pareillement conclu entre la Suède et le gouvernement espagnol, dans lequel la Suède reconnaissait les cortès assemblées à Cadix, et la constitution qu'elles avaient décrétée.

Le 18 mai 1813, Charles-Jean s'éloignait des côtes de la Suède avec ses trente mille Suédois et abordait à Stralsund. La part que prit la Suède aux dernières guerres de la coalition fut assez importante pour que nous racontions, au moins sommairement, les opérations militaires que ce corps d'armée, joint à des divisions russes et prussiennes, exécuta sous la direction de son habile chef. Ce fut à Stralsund que le prince royal apprit qu'un armistice venait d'être conclu entre la France, l'empereur de Russie et le roi de Prusse

1. Voir la note III.

sans la participation de la Suède et de l'Angleterre.

Une si étrange manière d'agir, qui pouvait passer pour un mauvais procédé, le froissa de telle sorte qu'il écrivit sur-le-champ à l'empereur Alexandre pour s'en plaindre et lui soumettre quelques observations sur cette paix provisoire qui ne donnait aucune garantie; il le pria, en outre, de lui accorder une entrevue personnelle dans laquelle ils pourraient régler de vive voix les intérêts communs de leur alliance, et empêcher, disait-il, toute divergence d'opinions de survenir entre eux.

Ce fut au château de Trachenberg, en Silésie, que cette entrevue eut lieu; le roi de Prusse et l'empereur Alexandre reçurent très-amicalement le prince royal de Suède, qui leur témoigna d'abord quelque peu de froideur. C'est dans cette conférence que le prince développa le plan de campagne qu'il avait conçu pour refouler la France dans ses limites naturelles, déjà si étendues, et soustraire les puissances de l'Europe à sa domination tyrannique. Ce fut également pendant la conférence de Trachenberg que le prince royal de Suède reçut de l'empereur d'Autriche une lettre qui renfermait cette phrase : « J'apprends que vous êtes avec votre armée sur le continent et dans les rangs de la coalition; cette nouvelle m'a décidé à m'y joindre si l'empereur Napoléon rejette la paix

que je lui ai proposée. » Après une franche discussion de leurs intérêts réciproques, l'empereur Alexandre, le roi de Prusse et le prince royal de Suède signèrent un traité d'alliance dont les principaux articles furent rédigés sous la dictée du prince, par son chef d'état-major. Deux autres officiers signèrent ce traité au nom des deux souverains, et en gardèrent des copies.

Immédiatement après cette conférence, le prince royal se mit à la tête de l'armée coalisée réunie dans le nord de l'Allemagne et fit publier à l'ordre du jour une proclamation dans laquelle il développait aux troupes dont il allait prendre le commandement les impérieuses raisons politiques qui avaient motivé la coalition dont le seul but était de soustraire les peuples de l'Europe à un joug insupportable[1].

Cependant le maréchal Oudinot s'avance sur Berlin avec un corps nombreux de troupes françaises. Le prince royal, averti à temps, couvre Berlin, remporte, le 23 avril, la victoire de Gross-Beeren et fait 1500 prisonniers au maréchal.

Ney reçoit à son tour l'ordre de marcher sur la capitale de la Prusse, et le 6 septembre est attaqué à Dennewitz par le prince royal qui le met en déroute et lui fait perdre 12,000 hommes, ses bagages et presque toute son artillerie.

1. Voir la note IV, n° 1.

Après cette dernière victoire, le prince écrivit au maréchal Ney pour le supplier de proposer à l'empereur Napoléon la conclusion d'une paix honorable :

« Depuis longtemps nous ravageons la terre, lui disait-il, et nous n'avons encore rien fait pour l'humanité. La confiance dont vous jouissez à si juste titre auprès de l'empereur Napoléon pourrait, ce me semble, être de quelque poids pour déterminer ce souverain à accepter enfin la paix honorable et générale qu'on lui a offerte et qu'il a repoussée. Cette gloire, prince, est digne d'un guerrier tel que vous, et le peuple français rangerait cet éminent service au nombre de ceux que nous lui rendions, il y a vingt ans, sous les murs de Saint-Quentin, en combattant pour sa liberté et pour son indépendance[1]. »

Plusieurs régiments saxons qui faisaient partie de l'armée française, à la bataille de Dennewitz, avaient donné faiblement. Les Saxons étaient en effet très-partisans du prince royal pour lequel ils avaient une estime toute particulière, et ils se souvenaient qu'à la bataille de Wagram, le maréchal de Ponte-Corvo, digne appréciateur de leur courage, l'avait vanté dans une proclamation fameuse

1. Voir pour tous ces détails les diverses biographies faites sur les contemporains.

qui avait causé une des plus violentes colères de Napoléon.

Les souverains coalisés pensèrent alors que les Saxons pourraient un jour se joindre à eux, et le prince de Suède leur adressa une proclamation nouvelle peu de temps après sa victoire de Dennewitz[1].

Cette démarche du prince auprès des Saxons contribua à la défection de Leipsick, où quelques jours plus tard l'armée française éprouvait un si terrible revers.

Elle battait en retraite poursuivie par les troupes coalisées, et Napoléon ne semblait pas devoir la rallier en avant du Rhin; le prince de Suède fit exécuter alors un mouvement oblique à son armée et se porta rapidement vers le Danemarck, manœuvre qui inquiéta un instant les souverains alliés en leur faisant craindre que la Suède ne se détachât de la coalition.

Toutefois, leurs inquiétudes ne furent pas de longue durée, car le prince revint bientôt par les bords du Rhin, après une campagne rapide et glorieuse. Il avait pris Lubeck et plusieurs forteresses danoises, il avait mis les Danois en déroute à Bornofd et bloqué dans Rendsbourg l'armée commandée par le prince de Hesse; enfin il avait obtenu,

1. Voir la note IV, n° 2.

ou pour mieux dire imposé comme condition de la paix, dans un traité signé à Kiel, l'abandon de la Norwége à la Suède.

Satisfait de ces avantages, le prince revint sur ses pas, établit à Liége son quartier-général et y demeura quelque temps pour appuyer, ainsi qu'on lui en avait transmis l'ordre, les opérations du grand-duc de Saxe-Weimar[1].

Pendant son séjour à Liége, il protesta contre l'invasion de la France par les troupes alliées et écrivait à l'empereur Alexandre :

« Franchir les frontières de la France, c'est imiter Napoléon lui-même et justifier sa conduite précédente envers nous; c'est encourir nous-mêmes les justes reproches que nous lui avons adressés; c'est méconnaître et fausser les principes d'éternelle justice que nous invoquons contre lui, les seuls qui nous autorisaient à repousser la force par la force. »

Le 12 février 1814, le prince était à Cologne et adressait aux Français une proclamation par laquelle il exprimait avec une chaleureuse éloquence les justes motifs qui avaient entraîné la Suède dans la coalition et lui avaient mis les armes à la main contre la France, la plus ancienne de ses alliées[2].

1. Montgaillard.
2. Voir la note IV, n° 3.

III.

Réunion de la Suède a la Norwége.

Le trône de Napoléon venait d'être renversé; les souverains alliés étaient à Paris. Le prince royal, qui par une noble délicatesse n'avait pas voulu que les troupes suédoises prissent part à l'invasion, quitta son quartier-général et vint à Paris accompagné seulement de son état-major. Aussitôt après son arrivée il eut une longue conférence avec l'empereur Alexandre auquel il témoigna les vifs regrets qu'il éprouvait d'avoir vu les conventions de Trachenberg dépassées d'une manière si déplorable pour la France. Les instructions données par lui au baron de Wetterstedt, chancelier de la cour et représentant de la Suède aux conférences de Châtillon dans le courant de mars 1814, indiquent à merveille quelle était la véritable opinion du prince tant sur le présent que sur l'avenir de la politique des alliés.

Voici quelques unes des questions posées et résolues dans ces instructions :

« 1° Faut-il continuer la guerre pour enlever à la France les pays que les traités lui ont reconnus?

« 2° A qui reviendraient ces pays?

« 3° Si l'on poursuit la guerre, et que l'on aille à Paris, détrônera-t-on Napoléon?

« 4° Reconnaîtra-t-on le roi de Rome avec une régence, ou bien assemblera-t-on la nation pour consulter son vœu?

« Une guerre en France est contraire à l'intérêt de l'Europe, et particulièrement aux intérêts de la Suède.

« Une guerre qui a pour but de rétablir une ancienne dynastie est une guerre injuste dans son principe, et par les malheurs qu'elle entraînerait.

. . . .

« La Suède n'a aucun motif, aucune raison de continuer cette querelle; le sang de ses enfants est trop précieux pour être versé au profit d'une cause qui amènerait en Europe un asservissement mille fois plus insupportable que celui de Napoléon [1]. »

Du reste, le prince royal qui, au milieu de ce conflit européen, ne perdait point de vue les véritables intérêts de la Suède, demanda à l'empereur Alexandre la réalisation des promesses qu'il lui avait faites, et la reconnaissance du traité de Kiel. Alexandre lui répondit qu'il entendait que le traité de Kiel fût garanti par tous les souverains alliés, et que soixante mille Russes seraient mis à sa dis-

1. Daumont, *Voyage en Suède*.

position pour hâter l'exécution de la clause relative à la Norwége.

En effet, les cinq grandes puissances reconnurent et garantirent, par des actes spéciaux, la teneur tout entière du traité, et le prince, pour lequel le séjour de Paris, cerné par des soldats étrangers, était devenu insupportable, alla retrouver ses Suédois et marcha sur la Norwége.

Le prince Christian-Frédéric, cousin du roi de Danemarck, avait eu la pensée de s'opposer à la réunion des deux pays, et d'organiser une résistance sérieuse avec les seules ressources que lui offrait la Norwége, dont il était gouverneur.

Il se procura, grâce à une émission de papier-monnaie, l'argent nécessaire à la réalisation de son projet, puis se rendit à Dronthein et voulait se faire déclarer roi absolu; mais, comprenant la faute qu'il allait commettre, il convoqua une diète à Eidsvold.

Bientôt des plénipotentiaires suédois vinrent réclamer l'exécution du traité de Kiel; le prince Christian les renvoya en leur déclarant que la diète se réunissait et allait élire un roi. Il se rendit ensuite avec pompe dans la cathédrale de Christiania et jura solennellement de succomber plutôt que de laisser porter atteinte aux libertés de la Norwége. La diète d'Eidsvold se composait d'environ cent vingt membres, pris dans les quatre ordres de

l'état et dans l'armée de terre et de mer; une constitution fut rédigée par elle (c'est celle qui régit encore la Norwége), et la diète, qui avait pris le nom de *Storthing*, choisit pour roi le prince Christian. C'était au mois de mai 1814.

Quelques jours après cette décision, les commissaires des puissances coalisées vinrent annoncer que leurs gouvernements respectifs, ayant garanti le traité de Kiel, et ne reconnaissant pas la royauté que le Storthing avait créée, entendaient que l'exécution intégrale des conventions acceptées par le Danemarck, le 14 janvier 1814, ne fût pas soumise à de nouveaux retards. Ils essuyèrent un refus, et l'expédition, qui, par les soins du prince royal, avait été préparée dans l'intervalle des négociations, fut aussitôt dirigée sur les frontières de la Norwége.

Charles XIII, malgré son âge et ses infirmités, voulut prendre sa part des dangers ou de la gloire d'une dernière campagne, et se mettant lui-même à la tête de sa flotte, alla sur les côtes de la Norwége, pour appuyer les opérations de l'armée commandée par son fils adoptif. Le prince royal attaqua tout d'abord la forteresse de Frédérikstadt, qui se rendit presque sans tirer un coup de canon, et les troupes suédoises s'avancèrent rapidement vers le centre de la Norwége. Le prince Christian signa promptement un armistice

que Charles-Jean lui avait généreusement offert, et se retira après avoir convoqué, à Christiania, le Storthing, qui reçut et enregistra la déclaration de son désistement des droits et des pouvoirs à lui précédemment conférés.

La diète s'entendit ensuite avec des plénipotentiaires suédois dans le but revoir la constitution, rédigée à Eidsvold. Puis Charles XIII et sa descendance adoptive furent choisis pour être les souverains de la Norwége. Une députation du Storthing se rendit aussitôt à Frédérikshall, où était le prince royal, afin de lui annoncer le résultat de l'élection, et Charles-Jean se dirigea immédiatement sur Christiania, où son entrée fut accueillie par des démonstrations populaires qui étaient de bon augure pour l'union future des deux pays.

Cette campagne de Norwége ne dura pas plus de quinze jours et ne fit point répandre de sang; mérite bien grand qu'on doit surtout attribuer à l'habileté et à la prudence du prince royal, peut-être aussi à sa brillante renommée militaire.

Charles XIII et son fils retournèrent bientôt à Stockholm; et vers le commencement de l'année 1815, les états des deux royaumes posèrent officiellement les principes constitutionnels sur lesquels devaient être basées les relations politiques de la Suède et de la Norwége [1].

1. Voir la note V.

Ainsi furent réunies les deux couronnes sur la tête vénérable du frère de Gustave III; ainsi se réalisa le rêve de Gustave III lui-même.

Il nous a paru curieux de mentionner ici l'opinion d'un membre du Storthing sur la réunion des deux états. Ce document est tiré des réflexions d'un député norwégien, imprimées à Stockholm en 1814.

« Je suppose, dit l'auteur, que l'intention de l'assemblée est de fournir à la nation une occasion solennelle de manifester son opinion relativement à ses destinées futures, et non de rejeter sur elle la responsabilité des entreprises hasardeuses de quelques ambitieux. Représentant, je parlerai donc avec la franchise et la chaleur qui conviennent à un citoyen, lorsqu'il s'agit du bien-être de sa patrie. . . . .

« Si le traité de Kiel n'était en rien obligatoire pour nous; si, en brisant nos liens avec le Danemarck, il n'a fait que nous replacer dans *notre ancien état*, comme on a bien voulu le dire, je vous demande quelle Norwége a restitué cette paix régénératrice? Est-ce bien la Norwége avant Harald-Harfager, déchirée par ses roitelets; ou celle de Mayour-le-Bon, roi de Suède, ou celle de l'union de Calmar, se révoltant contre la tyrannie d'Albrect et de Christophe, à l'exemple de la Suède, et se réunissant à elle en faisant choix du même souverain qu'elle venait de proclamer? Ou bien en-

core est-ce celle de Christiern II et de Christiern III, souillée du sang de sa noblesse, privée de son droit d'élection et de son sénat, réduite enfin en province sous Frédéric III? Eh quoi! nous chercherions le droit de nous opposer au traité de Kiel dans le traité lui-même! Ne nous le cachons pas, ce traité n'est que le dernier ordre de notre ancien souverain; n'y cherchons que des devoirs. Toute protestation contre cet acte de la souveraineté vient trop tard de trois cents ans. Attendons au moins, pour nous soustraire à la domination suédoise, que son gouvernement se soit acquis les droits des premiers Christiern à notre ressentiment. Maintenant, notre résistance ne ferait honneur ni à notre courage ni à notre patriotisme. Ce n'est point de cette manière que la Suisse, la Hollande et l'Amérique conquirent leur indépendance: elles n'attendirent point le changement de leur gouvernement pour se déclarer; elles n'auraientpoint trompé la bonne foi d'un nouveau souverain, qui serait venu leur offrir, de bon gré, tous les droits politiques qui faisaient l'objet de leurs vœux; encore moins se seraient-elles armées contre lui, sans même l'écouter. Non, leur courage n'était point celui d'un esclave qui, cédé par son ancien maître, se précipite, le bras armé, sur celui qui lui tend une main paternelle; c'était celui d'un homme éclairé, calme dans son indi-

gnation et sûr de son fait, qui, persuadé qu'on peut toujours assez tôt allumer la guerre civile chez une nation vraiment amie de la liberté, ne s'y engage qu'après avoir essayé tous les moyens, même l'acceptation d'un nouveau souverain.

« Je crois pouvoir, sans faire tort au courage ni à la fierté de mes concitoyens, répondre négativement à la question de savoir si la Norwége peut recouvrer et maintenir dans la suite son indépendance. Observons bien qu'il nous faudrait à présent conquérir cette indépendance d'abord sur la Suède, puis sur les plus grandes puissances de l'Europe. Elles ont toutes garanti la possession de la Norwége à la Suède, d'une manière absolue et solennelle. Cette puissance joint au droit de conquête qu'elle avait sur le Holstein et le Schleswig d'autres droits également incontestables : elle s'est réunie à la Russie à une époque où l'empereur des Français marchait contre cet empire à la tête de cinq cent mille hommes et appuyé des forces de la moitié de l'Europe. Croirions-nous que les puissances qui, depuis, ont fait cause commune avec l'Angleterre et la Russie, s'éloigneraient d'un principe par lequel non-seulement elles rentrent elles-mêmes dans leurs anciennes possessions, mais y en ajoutent encore de nouvelles obtenues par la victoire. La Suède seule se verrait-elle privée, non-seulement de toute indemnité pour cette province

qu'elle a perdue en luttant, comme les autres puissances, contre le système d'envahissement de la France, mais encore de tout fruit de ses derniers sacrifices, des services et des victoires de son prince. Or, quelles seront, pour la Norwége, les suites de cette politique? Sans doute la guerre avec les puissances. La soutiendrons-nous longtemps? L'on peut en douter, je crois, sans être accusé de lâcheté. Abandonnée à elle-même et à ses propres ressources, traitée en ennemie de tous côtés, par la mer, qui lui enlève tout et ne lui rend rien, par son sol même, qui lui refuse ses récoltes, qu'opposera la Norwége à la Suède, intacte et appuyée des plus grandes puissances de l'Europe? Son courage et ses Alpes, me direz-vous.... Eh bien! mais ce courage et ces Alpes étaient les mêmes il y a huit cents ans... Cependant la Norwége fut partagée alors entre la Suède et le Danemarck. . . . .

« Et supposons un moment qu'accoutumés tout au plus à la petite guerre, nous puissions obtenir des succès sur des troupes supérieures en nombre, en tactique, en expérience, fières de leurs nouveaux lauriers, indignées de voir leur patrie attaquée par un peuple déjà soumis par les armes, conduites par des officiers distingués, sous les yeux d'un prince expérimenté, qui ne doit sa gloire qu'à sa sagesse et aux grands calculs de la guerre;

supposons que nous puissions, par des victoires réitérées, conquérir une paix qui nous assurât cette indépendance; cette paix, ne nous le dissimulons pas, ne serait jamais qu'un armistice. La Suède recommencerait bientôt la guerre, toujours avec une nouvelle force; et la Norwége, couverte de ruines, inondée de sang, finirait par s'estimer heureuse d'acheter la paix, c'est-à-dire sa soumission, aux dépens de tous les droits politiques et sociaux qui font l'indépendance véritable d'un état, et que maintenant elle peut obtenir sans le moindre sacrifice en se réunissant à la Suède.

« Tout parle en faveur de cette union : la politique qui, d'accord enfin sur ce point, la demande à haute voix; l'histoire, qui nous atteste que nous avons tous la même origine; que notre formation sociale s'est opérée en même temps; que nos révolutions politiques et religieuses ont été les mêmes; que nous avons les mêmes mœurs; que nous avons été amis autrefois; que dis-je? qu'un Charles, roi de Suède, interrompit le premier, appelé par nos ancêtres, la succession malheureuse de ces rois qui, du trône de Danemarck, traitèrent en provinces conquises les deux autres royaumes. Compatriotes, n'éloignez donc pas une réunion que les plus sages de vos pères, un *Arend*, un *Amund-Balt*, un *Alf-Haraldson*, un *Gante-Erickson*, opérèrent autrefois sous des auspices

moins favorables. Et si vous êtes sourds à la voix de la politique et de l'histoire, écoutez au moins celle de la nature. Scandinaves, elle ne nous entoura pas en vain des mêmes montagnes et des mêmes mers; elle ne fit pas en vain de vos contrées la patrie commune de la loyauté, du courage et du fer. Elle ne nous donna pas en vain la même langue, le même amour pour notre pays, et ces bras également nerveux, garants de la liberté...... Réunissez-vous donc comme enfants d'un même père qu'un égarement malheureux sépara quelque temps, mais que le sentiment de leur bien-être et la voix touchante de la nature ramènent bientôt sous le toit paternel[1]. »

IV.

Majorité du prince Oscar, duc de Sudermanie. — Mort de Charles XIII.

Le congrès de Vienne n'avait pas encore terminé ses opérations et achevé de régler les délimitations qu'il imposait aux états européens, que déjà Napoléon avait remis le pied sur le sol français et ressaisi l'épée impériale.

Dès que cette nouvelle fut parvenue à l'ambas-

1. Opinion d'un député norvégien. — Stockholm, 1814.

sade de France en Suède, M. de Rumigny, ministre du roi Louis XVIII, s'empressa d'en informer le gouvernement suédois.

Le prince royal, qui se souvenait des déceptions récentes que la coalition lui avait préparées et des entraînements forcés de la Sainte-Alliance, opina pour que la Suède gardât la plus stricte neutralité dans le conflit nouveau que le retour de l'empereur allait nécessairement produire; Charles XIII fut également de cet avis et déclara qu'il lui répugnait de voir la Suède engagée dans une guerre contre la France; des instructions écrites dans ce sens furent donc envoyées au comte de Lœwenhielm, qui représentait la Suède au congrès de Vienne.

Le retour de Napoléon en France et son règne de cent jours n'eurent aucune influence sur les intérêts et sur la politique de la presqu'île scandinave. Les clauses du traité de Kiel n'ayant pas été exécutées par le Danemarck, la Suède, qui devait lui céder la Poméranie comme compensation de la perte de la Norwége, conserva cette province qui depuis si longtemps faisait partie du territoire suédois. Elle la céda au roi de Prusse, ainsi que l'île de Rugen, pour la somme de 5 millions, et l'empereur Alexandre fut le garant de cet échange avantageux pour la Suède, qui voyait de la sorte remplacer, par une réalité favorable à ses finances, une possession incertaine et trop souvent remise en question par la guerre.

Vers la fin de 1815, la Norwége revit avec joie le prince royal qui visita les villes de Christiania et de Drontheim.

L'année 1816 n'amena en Suède aucun fait nouveau digne d'être rapporté.

En 1817, le 14 juillet, le prince Oscar, filsde Charles-Jean, et duc de Sudermanie, atteignit sa dix-neuvième année, c'est-à-dire sa majorité. A cette occasion une fête nationale fut donnée à Stockholm. Le roi se plaça au balcon du palais, en face du pont qui conduit à la place de Gustave-Adolphe, et assista, ainsi que le prince royal, les fonctionnaires militaires et civils, et les corps constitués de l'État, à de grandes évolutions militaires commandées par le duc de Sudermanie : le jeune prince reçut les applaudissements d'une foule nombreuse accourue de tous les points de la ville et charmée de ce spectacle si nouveau pour la génération qui n'avait point vu Gustave III [1].

Le prince Oscar, venu en Suède peu de temps après son père, avait été confié, par Charles XIII, aux soins du baron de Cederhielm, nommé son gouverneur. Son éducation, à laquelle concoururent un Français, M. Lemoine, et les plus savants professeurs de la Suède, entre autres, le chimiste

1. Journaux du temps.

Berzélius, était l'une des plus complètes qu'un prince ait jamais reçues[1].

Le roi désira qu'après la fête le duc de Sudermanie vînt siéger au conseil où il lui fit, ainsi que le prince royal, une allocution sage et touchante. Celle de Charles XIII se terminait ainsi :

« N'oublie pas, mon cher petit-fils, que je t'enjoins aujourd'hui un devoir cher et sacré, celui d'acquitter, quand je ne serai plus, ma dette envers ton père, pour les soins prévenants et la tendresse infatigable qu'il m'a prodigués depuis le premier moment où il unit son sort à celui de ce pays. Sois toujours pour lui ce qu'il est pour moi; sois

1. « Ce jeune prince se distingue autant par ses avantages extérieurs que par son mérite et ses qualités personnelles : sa taille est noble et avantageuse, ses manières élégantes, gracieuses et pleines de dignité. Il est très-aimé des Suédois; ils en sont fiers : c'est notre enfant, disent-ils, c'est nous qui l'avons formé pour régner un jour sur la Suède. Et en effet, c'est un véritable Suédois; il parle leur langue, il a adopté entièrement leurs mœurs et tous leurs usages; sa table est servie à la suédoise, et l'on n'y parle que suédois, tandis que chez le roi on ne se sert que de notre langue. Le prince Oscar a reçu l'éducation la plus brillante sous la direction de M. Lemoine, ancien chef d'institution à Paris; les langues anciennes et modernes, l'histoire, la littérature de presque toutes les nations de l'Europe lui sont familières, il cultive avec succès les sciences, et avec prédilection les mathématiques et la chimie; il pratique les arts, il est peintre et surtout enthousiaste de la musique. Sa société habituelle est celle des savants et des gens de lettres; on le voit souvent le matin monter dans son droska pour aller passer des journées entières chez le célèbre chimiste Berzélius ou quelque autre savant.»

(Daumont, *Voyage en Suède.*)

son appui comme il est le mien ; rends à ses vieux jours toute la joie, toutes les consolations que lui doit ma vieillesse. La patrie, ton père et toi, voilà, mon petit-fils, ce que tu liras dans mes derniers regards [1]. »

Le vieux roi ne survécut pas longtemps à cette fête, dont la Suède et la Norwége avaient également pris leur part. Dans les derniers mois de 1817, il comprit, au délabrement progressif de sa santé, que la fin de sa carrière allait bientôt venir, et fit prévenir officiellement le corps diplomatique que désormais le prince royal tiendrait les rênes de l'état.

Le 4 février 1818, le frère de Gustave III était à son lit de mort. Il demanda les secours de la religion, et s'endormit de l'éternel sommeil, entouré des soins pieux de la reine et de son fils adoptif.

Ainsi s'éteignit en Suède la famille régnante de Holstein-Eutin [2], race glorieuse mais épuisée, qui devait être remplacée par une dynastie jeune, vigoureuse et pleine d'avenir.

1 Biographie de Charles XIII.

2. Gustave III parle souvent dans ses discours de Gustave-Wasa comme de son ancêtre. Il aimait ces sortes de rapprochements historiques, et Gustave IV avait aussi pour le grand nom de Wasa une prédilection facile à comprendre. Son fils, actuellement au service d'Autriche, prend le nom de prince de Wasa, bien que le chef de la famille (Adolphe-Frédéric) fût de la maison de Holstein-Eutin.

LIVRE DIXIÈME.

I.

AVÉNEMENT DE CHARLES XIV JEAN. — COURONNEMENT A STOCKHOLM ET A DRONTHEIM. — TROUBLES RÉPRIMÉS EN NORWÉGE.

Ce fut sous le nom de Charles XIV Jean que le prince royal fut proclamé roi de Suède, de Norwége, des Goths et des Vandales. Aussitôt il signa devant le conseil d'état l'*acte d'assurance et de garantie* exigé par la constitution; et les divers corps de l'état, ou fonctionnaires publics, vinrent prêter serment entre ses mains.

Le 7 février 1817, la diète fut convoquée; ses membres se réunirent dans la grande salle des états, et le roi se rendit au milieu d'eux accompagné du prince Oscar. Les députés, ayant à leur tête le comte Sandels, maréchal de la diète, accueillirent avec des acclamations Charles XIV, qui s'assit sur le fauteuil royal pour entendre la lecture de *l'acte d'assurance et de garantie*,

signé par lui quelques jours auparavant. Après cette lecture, faite par le baron de Wetterstedt, le duc de Sudermanie devenu prince royal prêta serment sur la Bible, puis il baisa la main de son père visiblement ému par la solennité de cette scène.

Lorsque le maréchal de la diète et les orateurs des quatre ordres eurent prêté serment de la même manière, au nom de tous les députés, un héraut d'armes alla dans les différents quartiers de Stockholm publier l'avénement du nouveau roi, en disant, selon la vieille formule nationale : « Charles XIV Jean est maintenant roi de Suède et de Norwége, lui et point d'autres [1] ! »

L'avénement de Charles XIV au trône de Suède n'était pas, à beaucoup près, un fait aussi important que son élection comme prince royal, et ne pouvait guère être mis en doute ; toutefois les mécontents avaient cru qu'une opposition se manifesterait. Leur espérance fut déçue ; l'élection de 1810 eut toutes ses conséquences, et les cours étrangères s'empressèrent de reconnaître le successeur de Charles XIII.

Gustave-Adolphe lui-même écrivit de Bâle à Charles XIV :

« J'ai reçu la dépêche par laquelle Votre Majesté « m'apprend la perte irréparable qu'elle vient de

1. Journaux du temps.

« faire de son père adoptif, le feu roi Charles XIII, « mon oncle bien-aimé; Votre Majesté ne doute « pas que je ne partage bien vivement sa profonde « affliction.

« Comme, par suite de cet événement, Votre « Majesté se trouve appelée au trône de Suède, je « la félicite sur son avénement. Puisse-t-elle gou- « verner la Suède pour le bonheur des Suédois! « Tels sont les vœux que je forme : je ne serai « jamais étranger à tout ce qui pourra contribuer « au bonheur et à la prospérité du pays qui m'a « vu naître[1].

« GUSTAVSON. »

Des députés norwégiens furent envoyés à Stockholm pour assister au couronnement et demander, au nom de la diète, que Charles-Jean vînt se faire sacrer en Norwége. Cette imposante cérémonie ne s'était pas renouvelée chez eux depuis plusieurs siècles.

Le jour de son couronnement à Stockholm, Charles XIV fit entendre ces sages paroles aux membres de la diète :

« Résolu à maintenir et à défendre vos droits, je ferai tous mes efforts pour vous placer sur la ligne des peuples heureux et non sur celle des peuples conquérants. Séparés du reste de l'Europe, notre politique et notre intérêt nous por-

1. Biographie de Gustave IV, qui d'abord avait pris le nom de *comte de Gottorp*, puis celui de *colonel Gustavson*.

teront toujours à ne nous immiscer dans aucune querelle étrangère aux deux nations scandinaves; mais votre devoir et votre dignité seront toujours la règle que je suivrai : l'une et l'autre nous prescrivent de ne pas permettre qu'on intervienne daus nos affaires intérieures.

« Cette nation, aussi brave que jalouse de son indépendance, a payé d'un retour loyal nos soins et notre dévouement; elle a justifié et rempli notre attente. Les preuves sans nombre qu'elle nous a données de son amour, la gratitude qu'elle exprime pour celui que nous lui portons, garantissent la stabilité de ses destinées et l'inviolabilité de ses serments. »

Charles XIV promit ensuite aux envoyés norwégiens qu'il se rendrait à Drontheim et qu'une députation des états suédois, égale en nombre à celle qui était venue de Christiania, assisterait à son couronnement.

Le voyage du roi fut retardé de quelques jours par la mort de la reine douairière, veuve de Charles XIII, à laquelle il fit rendre les honneurs funèbres. Mais un autre incident devait causer un nouveau retard :

Vers l'époque fixée pour le départ de Charles-Jean, un gentilhomme suédois apprit à Copenhague, où il se trouvait momentanément, qu'un complot se tramait en Norwége, dans le but d'assassiner le roi et le prince Oscar, lorsqu'ils

se rendraient à Drontheim. Ce renseignement si grave et si important lui parut venir d'une source assez authentique pour qu'il lui accordât toute confiance, et il quitta sur-le-champ Copenhague afin d'avertir promptement Charles XIV du danger dont il le croyait menacé [1].

En peu de jours il était à Stockholm, obtenait une audience du roi, et le suppliait de remettre à un autre temps le voyage de Norwége qui pouvait lui devenir si funeste. Un des seigneurs de la cour dont le roi connaissait le dévouement éclairé à sa personne, vint joindre ses conseils aux prières du baron de ***; mais ce fut en vain; le roi ne croyait point à cette conspiration, ou plutôt affectait de n'y pas croire, car il savait que le meilleur moyen d'écarter les dangers de cette sorte, c'est de paraître ne pas les craindre.

Quoiqu'on eût rappelé à son souvenir le crime audacieux d'Ankarstroëm, Charles XIV voulut montrer cette intrépidité qni avait fait la gloire du prince de Ponte-Corvo, et quitta Stockholm le 5 août 1818, accompagné du prince royal et d'une suite nombreuse.

Une députation norwégienne vint au-devant de lui jusqu'à Stromstadt, et des arcs de triomphe étaient élevés sur son passage. Reçu partout avec enthousiasme, il se vit escorté pendant la plus

1. Touchard-Lafosse, *Histoire de Charles XIV*.

grande partie de la route par des paysans à cheval, et en arrivant à Christiania, trouva la garde urbaine qui venait à sa rencontre.

Le roi accepta une collation que lui offraient les comtesses de Moerner et de Wedel-Jarlsberg, et entra dans la ville où il fut reçu par les principales autorités.

Dès le lendemain, il s'occupa des affaires de l'état, se fit rendre compte des besoins et des ressources du pays, et, pendant douze jours passés à Christiania, donna constamment des preuves de sa sollicitude pour la capitale de la Norwége. Durant ces douze jours, des fêtes se succédèrent et la ville fut illuminée[1]. Enfin, lorsque le roi partit pour Drontheim, les paysans voulurent de nouveau lui servir d'escorte; et à chaque ville ou village, les membres du clergé venaient le remercier des bienfaits qu'il répandait sur son passage.

En entrant dans le Nordenfields, on reçut la nouvelle que les paysans du bailliage de Hedemarken s'étaient soulevés, se disposaient à marcher sur Christiania, dans le but de dissoudre par la violence le Storthing dont ils se plaignaient comme d'un pouvoir tyrannique, et voulaient proclamer Charles XIV roi absolu. L'amtmand de Hedemarken accompagnait précisément le roi

1. Journaux du temps.

depuis son départ de Christiania; il partit aussitôt pour faire rentrer dans le devoir les paysans révoltés de ce bailliage que le cortége royal venait de traverser. Un aide de camp fut également envoyé à Frédérickshall pour faire avancer les troupes et s'opposer aux tentatives des rebelles. Le comte Gustave de Moerner recevait en même temps l'ordre d'envoyer de la cavalerie et de l'artillerie au-devant des insurgés.

Cependant quelques paysans députés par eux auprès du roi, arrivèrent, demandant la dissolution du Storthing. Charles XIV, après les avoir entendus, les fit haranguer en langue norwégienne par le prince Oscar qui leur démontra qu'ils n'étaient que les instruments d'une conspiration étrangère dont les conséquences seraient nécessairement fatales au pays, en remettant en question les lois fondamentales de la constitution décrétée par la diète et adoptée par le roi. Il leur enjoignit de retourner sur-le-champ près des insurgés et de leur ordonner de la part du roi de se disperser s'ils voulaient éviter une déplorable collision avec les troupes envoyées contre eux.

La députation, persuadée par le jeune prince, se retira et rejoignit les paysans révoltés au moment où les troupes venues de Christiania se disposaient à les attaquer. La plupart d'entre eux se rendirent, les autres prirent la fuite, et leurs chefs,

enfermés pendant quelques jours dans le château d'Aggershus[1], prouvèrent par leurs révélations unanimes qu'une volonté étrangère les avait excités et dirigés dans leur rébellion. Du reste, ce complot habile qui voulait perdre Charles XIV en favorisant les idées d'absolutisme qu'on lui supposait, valait mieux sous tous les rapports qu'un assassinat, et devait moralement produire un résultat semblable.

Arrivés à Drontheim, le roi et le prince royal eurent à traverser une foule nombreuse empressée de les voir et charmée par leur présence. Le général Segersted vint les recevoir à la tête des troupes de la province ainsi que le gouverneur, et l'évêque suivi de son clergé. Tous les fonctionnaires de l'état, y compris les députés et le tribunal suprême, adressèrent au roi leurs félicitations.

La cérémonie du sacre de Charles XIV, comme roi de Norwége, dépassa en splendeur celle du 11 mai à Stockholm.

Le cortége partit du palais à dix heures et se rendit à la cathédrale de Saint-Olave [2]. Les grands dignitaires marchaient en avant ; puis venait le roi sous un dais porté par des officiers supérieurs, et

1. Le château ou citadelle d'Aggershus vient d'être presque entièrement détruit par une explosion de poudre. La malveillance n'a été pour rien dans ce déplorable événement.

2. Renseignements particuliers. — Journaux du temps.

ensuite le lieutenant général, tenant l'oriflamme scandinave, entourée par le prince royal, les chevaliers et commandeurs des ordres des Séraphins, de l'Épée, de l'Étoile Polaire et de Wasa; enfin les états-majors et officiers du roi et du prince royal.

Deux évêques, en habits pontificaux, reçurent le roi à l'entrée du temple; l'évêque de Drontheim prêcha quelques instants, et celui d'Aggerhus fit la cérémonie du sacre selon le rite luthérien.

Après cette cérémonie, Charles-Jean se plaça sur le fauteuil royal ayant la couronne en tête et le sceptre à la main; puis il retourna au palais en grande pompe, après qu'un héraut d'armes eut annoncé à haute voix, dans toutes les places de Drontheim, son avènement au trône.

Des fêtes brillantes furent données. Les officiers norwégiens et suédois fraternisèrent en cette solennelle circonstance sous les yeux du roi qui, avant de quitter la seconde capitale de la Norwége, fit distribuer 5,000 rixdallers en dons particuliers.

De nouveaux témoignages d'affection l'attendaient en Suède et accueillirent son retour.

II.

La Suède depuis 1818 jusqu'en 1830.

Un congrès s'était assemblé à Aix-la-Chapelle; on devait y agiter quelques questions de politique générale, et décider s'il était convenable que les troupes coalisées quittassent ou non la France. L'empereur Alexandre avait promis à Charles XIV que les affaires de la Suède et du Danemarck ne fourniraient, en aucun cas, matière aux discussions du congrès. L'étonnement du roi de Suède fut donc extrême lorsque des lettres lui parvinrent signées par les quatre souverains alliés qui venaient, disaient-ils, lui exprimer leur regret de voir durer encore les différends existants entre la Suède et le Danemarck; ils annonçaient en outre que, voulant laisser au roi de Suède l'honneur de provoquer lui-même un accommodement, ils avaient fait suspendre les démarches commencées par leurs envoyés respectifs. Voici quelle était à peu près la rédaction de ces lettres collectives :

« L'œuvre de la pacification générale que l'Europe voit accomplir aujourd'hui, dans le congrès d'Aix-la-Chapelle, est le motif qui porte les sou-

verains amis et alliés de Votre Majesté à lui adresser l'expression affectueuse des vœux que nous formons tous quant à un objet justement envisagé comme un des éléments constitutifs du repos et de la sécurité commune, cette sécurité, garantie par la ferme résolution qu'ont unanimement adoptée les puissances européennes d'observer les principes du droit des gens. C'est en ce moment solennel et impatiemment attendu, en vertu des résultats que le congrès vient de consolider, que nous croyons devoir faire connaître à Votre Majesté combien il nous est pénible de voir se prolonger encore entre la Suède et le Danemarck un différend dont l'aplanissement préparé par la teneur des traités semblait devoir être le fruit des négociations suivies jusqu'à ce jour....... C'est la confiance que la sagesse et la droiture de Votre Majesté nous inspirent qui nous autorise à présumer favorablement du succès d'une sollicitation amicale à laquelle nous nous félicitons de prendre part. Nos instances se joignent à celles de nos alliés pour inviter Votre Majesté à terminer aussi promptement que possible, à l'exclusion de toute mesure dilatoire, le funeste différend que l'Europe déplore, et qu'une négociation bienveillante ajustera sans effort.

« Sûrs de vous voir apprécier de tels sentiments et justifier l'espoir qui nous anime, nous avons, de concert avec les puissances réunies à Aix-la-

Chapelle, acquiescé à la suspension des démarches arrêtées d'un commun accord par nos plénipotentiaires respectifs à la suite des réclamations fondées du cabinet de Copenhague; c'était concentrer toutes les chances d'accommodement dans l'âme élevée de Votre Majesté. C'est maintenant à elle à ne pas décevoir notre attente. »

Le but de cette lettre était évidemment de mettre le roi de Suède dans une position difficile et d'éprouver l'énergie de son caractère. Les différends dont parlaient les souverains alliés n'avaient en effet qu'une bien faible importance : il s'agissait uniquement des dettes nationales contractées par la Norwége conjointement avec le Danemarck lorsqu'elle était encore sous sa dépendance, engagement que les Norwégiens ne remplissaient qu'avec une extrême répugnance, malgré les injonctions formelles du cabinet de Stockholm. Le Storthing voulait, du reste, avant de prendre sa part de la dette danoise, que le Danemarck rendît à la Norwége l'Islande, le Groenland et plusieurs autres îles, et le cabinet de Stockholm avait difficilement obtenu les concessions voulues par l'équité. Enfin, dans la dernière diète, le Storthing ayant décidé que *la* dette serait partagée, Charles XIV avait abandonné la moitié de sa liste civile et de celle du duc de Sudermanie pour hâter cette liquidation [1].

1. Touchard-Lafosse, *Histoire de Charles XIV.*

Le roi de Suède, considérant sa position vis-à-vis des grandes puissances, et jugeant bien les alliés, écrivit aussitôt à l'empereur Alexandre, pour lui témoigner combien il avait été surpris qu'au congrès d'Aix-la-Chapelle on eût discuté d'autres intérêts que ceux des puissances qui s'y trouvaient représentées; qu'il y eût été question d'une réclamation du Danemarck; et surtout que des démarches eussent été concertées par les plénipotentiaires européens et arrêtées d'un commun accord. Il ajoutait qu'au milieu des graves préoccupations politiques des plénipotentiaires réunis au congrès, cette affaire avait dû paraître bien peu importante, et qu'on s'était positivement éloigné des principes adoptés par la Sainte-Alliance en s'occupant de ces réclamations [1].

« C'est toujours, disait-il, par des extensions inconsidérées et illégales que les institutions les plus salutaires se dénaturent et produisent des résultats contraires à ceux qu'on s'en était promis. Puisse la Providence nous préserver de ces malheurs! car une telle conduite anéantirait de fait l'indépendance de tout état du second ordre, et je ne pense pas qu'il soit au pouvoir d'un prince qui gouverne des peuples constitutionnel-

1. Touchard-Lafosse, *Histoire de Charles XIV.*

lement unis, de se soumettre volontairement à une situation de dépendance que les lois de son pays réprouvent.

« Voilà, Sire, les sentiments et les réflexions par lesquels j'ai cru répondre dignement à la nouvelle marque d'intérêt et d'amitié que j'ai reconnue dans votre lettre du 14 novembre. Ces réflexions m'ont été inspirées aussi par mes devoirs en ma qualité de membre de la Sainte-Alliance; nous avons tous un égal intérêt à conserver ses principes dans toute leur pureté si nous voulons en recueillir les fruits. »

Dans le courant de 1819, un traité fut signé à Stockholm entre la Suède et le Danemarck au sujet de la dette de Norwége; mais les conventions de ce traité ne devaient être exécutées que plus tard, ainsi que nous allons le voir.

Vers cette époque, le ministre russe, M. de Tarrach, remettait au cabinet de Stockholm une note confidentielle, qui, tout en annonçant et en expliquant les mesures prises contre les sociétés secrètes de l'Allemagne dans le congrès de Carlsbad, insinuait quelques conseils anticonstitutionnels, résultat de la politique adoptée presque généralement par les cabinets européens. Cette politique avait entraîné le roi de Wurtemberg à dissoudre ses états-généraux; contrarié le grand duc de Saxe-Weimar dans le projet qu'il avait

formé d'accorder une charte à ses sujets[1]; et forcé le roi de Prusse lui-même à retirer la promesse qu'il venait de faire d'octroyer une constitution libérale[2].

Le baron d'Engestroem fut chargé de répondre à cette communication inattendue, et la note qu'il envoya à M. de Tarrach est tout empreinte de cet esprit sagement progressif si précieux chez les hommes d'état. On peut en juger par ce passage vraiment remarquable :

« En m'ordonnant de vous témoigner, Monsieur, sa reconnaissance sincère de la nouvelle preuve de confiance que votre cour vient de donner à Sa Majesté, le roi m'a ordonné d'ajouter qu'attaché au bien-être de l'Allemagne, tant par suite de ses principes politiques que par le souvenir glorieux des luttes soutenues par la Suède à différentes époques pour l'affranchissement des peuples germaniques, le roi ne cessera d'accompagner de ses vœux toutes les mesures dictées par une sage prévoyance, qui pourraient conjurer l'orage dont différentes parties de l'Allemagne semblent être menacées.

« Isolée par les mers, forte de ses habitudes

1. Malgré l'opposition de la sainte alliance formulée très nettement dans les conférences de Carlsbad, le grand duc de Saxe-Weimar (père du duc régnant) a doté ses états d'une charte constitutionnelle.

2. Renseignements particuliers.

constitutionnelles et de la moralité de ses habitants, la Suède doit s'interdire toute autre intervention à cet égard que celle à laquelle elle pourrait se trouver appelée par la teneur de ses traités. Ainsi, dans un moment où le gouvernement prussien lui-même annonce l'intention d'introduire dans ses états de nouvelles formes, il serait du devoir de l'ancien souverain de la Poméranie, ci-devant suédoise, d'intercéder particulièrement en faveur de cette province pour la conservation des droits constitutionnels, priviléges et immunités que lui assure l'article 8 de la convention conclue à Vienne le 7 juin 1815, à moins toutefois que la nation ne voulût y renoncer; mais Sa Majesté se repose, pour l'exécution de cet article, sur la loyauté et les sentiments de Sa Majesté prussienne. »

Nous avons dit que la convention du traité de 1819 n'avait pas reçu immédiatement son exécution : ces lenteurs, qui compromettaient la Norwége aux yeux des puissances continentales, furent l'objet d'un message royal, et peu de temps après, les difficultés avec le Danemarck furent entièrement réglées.

Charles XIV voulut aussi compléter la constitution de Norwége, en proposant au Storthing d'accorder à la couronne le droit de nommer les présidents et vice-présidents de la diète, et d'établir un ordre précis dans la classification des

affaires, afin de perdre le moins de temps possible durant les sessions; mesure excellente que les assemblées législatives de l'Europe occidentale auraient dû adopter depuis longtemps.

Il n'entre pas dans le plan de cet ouvrage d'insister beaucoup sur l'histoire de la Norwége, à moins qu'elle n'ait un rapport direct avec l'histoire de la Suède. Les Norwégiens et les Suédois ne sont point devenus un seul et même peuple; les deux pays sont bien attachés l'un à l'autre par les traités, par leur position géographique, et par cette communauté d'intérêts qui forme entre les nations un lien solide et durable; mais chacun d'eux a conservé sa nationalité, ses mœurs politiques, sa constitution et ses lois. L'histoire des deux peuples ne nous présente donc que des points de contact assez éloignés, et d'ailleurs, depuis le traité de Kiel, c'est-à-dire depuis 1814, l'intérêt historique des affaires de Norwége est presque entièrement concentré dans les opérations du Storthing que nous mentionnons scrupuleusement ici.

En 1822, le prince Oscar, qui avait atteint sa vingt-troisième année, quitta la Suède pour faire un long voyage en Allemagne et en Italie. Après avoir visité plusieurs cours princières il vint à Vérone à l'époque du célèbre congrès et passa quelques jours dans cette ville où se trouvaient les em-

pereurs d'Autriche et de Russie ainsi que le roi de Prusse. Les souverains lui firent un excellent accueil, et on lui donna une garde d'honneur hongroise.

De Vérone, il se rendit à Eichstadt, où s'était retiré le prince Eugène, duc de Leuchtemberg. On sut alors quel était le but véritable de ce voyage; le duc de Sudermanie demanda la main de Joséphine-Maximilienne-Eugénie Beauharnais, et Maximilien, roi de Bavière, aïeul maternel de la jeune princesse, donna bientôt son consentement à cette union. Vers le mois de décembre, le prince royal rentrait à Stockholm.

La diète venait d'être convoquée, et au mois de janvier 1823, dans la séance d'ouverture, Charles XIV annonça aux états-généraux le prochain mariage de son fils avec la fille de l'un de ses anciens compagnons d'armes; noble pensée à laquelle toute l'Europe applaudit.

Le peuple suédois ne tarda pas à faire paraître aussi son adhésion aux projets du roi, et vainement des ennemis cachés du bonheur de la Suède cherchèrent à troubler cette félicité publique en jetant dans les esprits une sourde inquiétude. Des lettres anonymes, parvenues à la cour de Stockholm vers le commencement du mois de mars, lui annonçaient que des étrangers, nouvellement arrivés en Suède, y venaient dans le but d'assassiner le roi et

le prince royal [1]. Il fut impossible de vérifier l'exactitude de ces bruits qui, fort heureusement, ne se confirmèrent par aucun résultat fatal, et fournirent au roi une nouvelle preuve de l'affection sincère qu'il avait su généralement inspirer. Les états s'étaient empressés de remettre en vigueur de vieilles mesures de sûreté employées autrefois dans les ports de Suède à l'égard des étrangers.

Le prince Charles de Bavière fut chargé d'épouser par procuration, au nom du duc de Sudermanie, la princesse Joséphine, que le comte Gustave de Lœwenhielm, ambassadeur de Suède en France, devait aller chercher à Munich et accompagner jusqu'à Stockholm. Deux vaisseaux de guerre suédois, décorés avec magnificence, attendaient à Lubeck l'arrivée de la nouvelle princesse royale de Suède. Elle débarqua à Stockholm le 19 juillet, et le mariage fut célébré sur-le-champ.

Les fêtes et les réjouissances publiques furent extrêmement brillantes. De grandes évolutions, exécutées par les troupes et par la flotte mouillée dans le port, ajoutèrent à leur éclat. Une population immense se pressait dans les rues et sur les quais de la ville; la Suède tout entière avait envoyé des représentants à Stockholm, et la variété des costumes n'était pas un des moindres charmes

1. Touchard-Lafosse, *Histoire de Charles XIV*.

de cette fète nationale, à laquelle assistaient les membres des états suédois et les députés envoyés par le Storthing de Norwége.

La diète convoquée en 1823 a été une des plus longues que la Suède ait vues depuis le règne d'Adolphe-Frédéric. L'importance des questions qu'on y discuta contraignit Charles XIV à user du droit que la constitution lui accordait de prolonger au besoin la durée des sessions législatives. Selon la Forme de gouvernement, les états ne doivent être assemblés que quatre mois, et la diète de 1823, ouverte le 23 janvier, ne fut close que vers la fin de décembre; les députés avaient donc siégé presque toute une année. Durant cette longue session, le roi fit part aux états de plusieurs projets de loi qui tous témoignaient de ses intentions vraiment libérales, dans la bonne acception de ce mot.

En 1824, le duc de Sudermanie, qu'un article de la constitution appelait, en sa qualité de prince royal, à la vice-royauté de Norwége, se rendit à Christiania pour y exercer ses nouvelles fonctions. Avant le départ de son fils, Charles XIV, afin de le préparer à remplir dignement le rôle important qu'il venait de lui confier, lui fit entendre quelques préceptes destinés à lui servir de règle de conduite [1], et la suite prouva que le jeune prince

1 Touchard-Lafosse, *Histoire de Charles XIV*.

avait autant de mémoire que le roi avait de sagesse.

Les opérations du Storthing durèrent six mois, depuis le 9 février jusqu'au 10 août. Les députés norwégiens s'occupèrent, dans cette session, de l'hérédité nobiliaire qu'ils considéraient comme une institution de fraîche date en Norwége, et qu'ils abolirent. Ils maintinrent également telle qu'elle était la constitution de 1815 à laquelle ils ne voulurent faire aucune addition[1].

Ce fut le prince royal qui prononça le discours de clôture, dans lequel il remerciait, au nom du roi, les membres du Storthing de leur esprit d'ordre et de conciliation, tout en regrettant que plusieurs propositions faites par Charles XIV dans un but d'amélioration constitutionnelle n'eussent pas été adoptées.

Les Norwégiens avaient passé trop subitement d'un état de sujétion absolue à un gouvernement libéral établi sur les bases les plus larges, pour ne pas montrer de l'inexpérience ou de l'indécision dans les premiers jours de leur émancipation politique.

Le 28 juillet 1824, le roi, toujours préoccupé des intérêts de la Norwége, fonda une nouvelle université à Christiania, et dota la ville de Bergen d'un musée d'antiquités scandinaves. Les canaux, les travaux publics et toutes les améliorations ma-

1. Journaux du temps.

térielles des deux royaumes attirèrent également son attention.

En 1826, Belle, paysan norwégien, opéra dans tout le Gudbrandsdale un soulèvement, à la tête duquel il se mit, en prenant le titre de gouverneur de Drontheim; mais des troupes envoyées sur-le-champ contre les révoltés réprimèrent aisément cette tentative. De mauvaises récoltes et des incendies de forêts devaient encore affliger, en 1826, la Norwége, livrée à la misère par cette triste complication de maux.

Le Storthing de 1827 se refusa de nouveau à admettre les propositions faites par le roi; il diminua les appointements du gouverneur de Norwége, et arrêta, par un refus de fonds, les travaux de construction du château de Christiania [1].

Quant à la Suède, son histoire depuis 1824 jusqu'en 1829, se résume presque entièrement dans les progrès administratifs, dans les améliorations financières et commerciales dues à la haute capacité gouvernementale de Charles XIV. Cette grande habileté politique du roi est un fait trop généralement connu pour que nous puissions craindre, en la mentionnant, de passer pour vouloir remplacer l'histoire par l'apologie.

Dans le courant de 1828, un Storthing extraor-

1. Journaux du temps.

dinaire fut convoqué. Le roi avait appris que, depuis plusieurs années, on célébrait périodiquement, en Norwége, une fête commémorative en l'honneur de la diète illégale d'Eidswold, qui, au mépris du traité de Kiel, avait, en 1814, élu un roi également indépendant du Danemarck et de la Suède. Charles-Jean, irrité de cette manifestation presque révolutionnaire, à laquelle prenaient part les députés norwégiens, en fit le sujet de représentations adressées aux président et vice-président du Storthing, qui abolit la fête et adressa au roi des excuses formulées à peu près en ces termes :

« Les Norwégiens croyaient, en célébrant l'anniversaire du 17 mai 1814, agir entièrement selon les vues de leur roi, animer et entretenir l'esprit national, réveillé à l'époque que l'on fêtait, faire naître la confiance et l'union par l'expression de la joie commune, motivée par la possession d'un bien commun. Voilà quel fut partout le but de la fête. »

Le roi ne fut que médiocrement satisfait de ces excuses présentées par le Storthing. On comprend, en effet, que ce n'était pas le souvenir de l'élection d'Eidswold qu'il fallait invoquer dans le but de raffermir la concorde et l'union, et bien qu'une convention postérieure au 17 mai eût amnistié les irrégularités des actes du parlement norwégien, ce n'était que du 20 octobre et du 4 novembre que

dataient l'affranchissement de la Norwége et sa réunion à la Suède. Il était d'ailleurs bien pénible pour Charles-Jean, qui, depuis quatorze années, avait mis tous ses soins, employé tous ses efforts à doter la Norwége d'une prospérité durable, de voir un malentendu ou une mauvaise intention s'opposer à la réalisation de sa politique conciliatrice, surtout lorsque le peuple norwégien commençait à la favoriser par ses dispositions bienveillantes.

Le roi répondit à la députation du Storthing: « C'est seulement à l'époque de la réunion de la Norwége à la Suède que de nouveaux liens s'établirent, que surgirent de nouveaux devoirs, et que deux peuples sortis d'une même souche abjurèrent sur l'autel d'une patrie commune leurs longues et fatales inimitiés. Les ressources de la Norwége étaient détruites; un capital considérable fut englouti dans une guerre fomentée par des hommes jaloux de la paix qui commençait à poindre à l'horizon scandinave. Ces pertes matérielles et l'effusion du sang de ses enfants, ont été déplorées par la Norwége. Vouloir, après dix ans d'une union fidèle des deux peuples, raviver des souvenirs douloureux et rappeler à leur mémoire de vieilles haines qu'ils ont abjurées, sous prétexte de célébrer le passage d'un régime absolu à un régime constitutionnel, c'est déplaire tout à la

fois au souverain qui a cédé la possession de la Norwége et à celui qui l'a acquise; c'est chercher à faire courir aux deux peuples de nouvelles chances destructives. »

Le 4 novembre 1827, une diète se tint à Stockholm; elle n'eut rien de remarquable; toutefois il s'y manifesta une légère opposition de la chambre des nobles à quelques actes du gouvernement. On décida dans cette session, que les délibérations de l'ordre de la noblesse, jusqu'alors tenues secrètes, seraient débattues publiquement. Quelques réclamations furent faites également contre certains conseillers du roi, que l'on accusait d'être hostiles à la liberté de la presse, accusation banale, inspirée peut-être par celles que la minorité fougueuse de la chambre des députés de France adressait alors si fréquemment au gouvernement français.

Cependant le roi crut devoir destituer un des hommes contre lesquels ces réclamations étaient faites.

Le 21 août 1829 eut lieu le couronnement de la reine venue en Suède quelques années après Charles XIV. Les événements de 1830 ne produisirent à Stockholm qu'une assez faible sensation, et le cabinet suédois reconnut un des premiers Louis-Philippe d'Orléans comme roi des Français[1].

1. Journaux du temps.

III.

L'ARMÉE ET LA MARINE SUÉDOISES.

Les guerres et les révolutions qui, pendant la fin du dernier siècle et les premières années de celui-ci, n'ont cessé de bouleverser la Suède, avaient réduit sa marine et son armée de terre à un grand état de faiblesse. Depuis le jour de son élection comme prince royal, Charles XIV a employé son zèle et ses talents à réparer les forces amoindries de sa patrie adoptive.

Nous avons pensé que l'on trouverait ici avec plaisir quelques détails sur la curieuse organisation de l'armée suédoise et sur l'état actuel de sa marine. On comprendra mieux, de la sorte, ce que nous avons dit dans l'introduction de ce travail, au sujet de l'importance acquise, comme état européen, par la Suède réunie à la Norwége.

Jetons d'abord un regard sur les différentes parties dont se compose l'ensemble de l'armée suédoise :

L'armée suédoise est divisée en trois grandes catégories, et cette division tire son origine des divers modes employés pour le recrutement des troupes.

L'armée dite *indelta* est formée de régiments

dont les soldats sont à la charge des propriétaires ruraux; c'est de domaines à eux alloués que ses officiers tirent leur subsistance.

La portion de l'armée nommée *vaerfvade* se compose de troupes permanentes et soldées, mais amenées sous les drapeaux par des enrôlements volontaires.

Enfin la *bevaering*, ou landwer, rassemblée par une sorte de conscription, forme la troisième et la plus nombreuse partie de l'armée suédoise.

A Stockholm, on réunit, dans de certaines occasions, une espèce de garde civique, composée de la bourgeoisie armée. Ce corps s'appelle *borgershap*.

La composition de l'armée *indelta* peut être considérée comme une tradition du moyen-âge en Suède; car, au moyen âge, les souverains suédois s'entouraient des propriétaires ruraux, suivis eux-mêmes d'un nombre de soldats proportionné à leur fortune. Les distinctions honorifiques par lesquelles les princes cherchaient à augmenter le nombre de cette milice ordinairement à cheval, fut, en Suède, l'origine de la noblesse et de la chevalerie. Le voyageur Daumont nous apprend que l'on désignait ces cavaliers ennoblis par le mot *frœlsé* (exemptés). En récompense de leurs services, les domaines qu'ils possédaient étaient en effet exempts d'impôts. Les paysans qui formaient

l'infanterie dans les armées, étaient désignés sous le nom d'*ofrœlsé* (non-exemptés). La cavalerie suédoise se composait donc, au moyen-âge, des propriétaires à cheval, suivis, comme l'étaient les hauts barons en Allemagne, en France, en Angleterre et en Espagne, de feudataires et d'écuyers. Quant à l'infanterie, elle se recrutait parmi les paysans et par un mode de conscription qu'ils avaient eux-mêmes adopté.

Cette organisation de l'armée suédoise dura jusqu'à l'avènement de Charles XI. Ce prince, comprenant qu'elle était à la fois trop insuffisante et trop onéreuse pour le pays, et qu'une armée permanente aussi nombreuse, mais plus régulièrement constituée, offrirait à la Suède de grands avantages, admit un certain nombre de régiments soldés aux frais de l'état, tels que les Gardes, les Drabans, l'artillerie de terre et de mer, et quelques régiments d'élite, ce qui constitua la *vaerfvade;* mais, quant au reste de l'armée permanente, il établit une organisation particulière et nouvelle qui est venue jusqu'à nos jours.

La paie des officiers de tous grades, et même des sous-officiers, devait être prise sur le revenu d'un certain nombre de bostelles (bostœllen), ou domaines habitables, dont l'importance variait selon le grade de l'officier auquel l'usufruit appartenait à titre de solde. Ces officiers pouvaient faire

valoir eux-mêmes ou affermer les terres dont se composait leur bostelle [1].

Quant aux soldats, Charles XI établit des subdivisions nombreuses dans les circonscriptions provinciales, à l'effet d'y créer de petits domaines appelés *torp*, que le pays devait leur fournir. Un *torp* est composé d'une chaumière, d'un jardin et de quelques arpents de terre. Ces habitations sont également données aux soldats de l'armée et aux matelots.

Les subdivisions de provinces qui doivent fournir un *torp* sont désignées sous le nom de *rote*. Le *rote* fournit le petit uniforme du soldat; mais le grand uniforme et l'armement sont donnés par le gouvernement. En cas d'insuffisance de produits du *torp*, le *rote* y supplée par une rente en blé [2].

Lorsqu'un soldat obtient sa réforme, soit comme

1. Le bostelle d'un général-major (maréchal de camp) doit produire un revenu annuel de huit à dix mille francs; celui de colonel, cinq à six mille francs; d'un major, trois mille francs; et ainsi de suite. Les officiers titulaires de *bostelles* jouissent en outre d'un petit traitement en espèces. — Daumont, *Voyage en Suède*.

2. Le voyageur qui parcourt la Suède aperçoit souvent sur sa route de petites maisons d'une apparence agréable et entourées de cultures; on y remarque sur le mur une inscription d'environ deux pieds carrés, peinte en lettres noires sur un fond blanc ou jaune; elle indique le numéro de contrôle du soldat établi sur le torp. — Daumont, *Voyage en Suède*.

invalide, soit à tout autre titre, le domaine précédemment affecté à son entretien et à une partie de son habillement, doit lui fournir sa subsistance et celle de sa famille. Lorsqu'il entre en campagne, le soldat indelta reçoit une solde, et son *torp* est cultivé pendant son absence au profit de sa famille, s'il en a.

Les régiments indelta prennent le nom de la province où sont situés les *bostelles* de leurs officiers et sous-officiers et les *torps* de leurs soldats.

La cavalerie indelta n'est point comprise dans cette organisation. Le cavalier, le cheval et l'équipement sont fournis par un domaine nommé *rustholl*. Le *rustholl* doit remplacer les chevaux réformés ou tués. Si le cavalier était lui-même mis hors de combat, le possesseur du *rustholl* devrait lui trouver un remplaçant, ou, à défaut de remplaçant, servir lui-même. Le *rustholl* n'est point, comme le *rote*, compris nécessairement dans certaines subdivisions territoriales [1].

Cette organisation, nous le répétons, est due au roi Charles XI; elle servit puissamment Charles XII dans ses guerres, et peut-être sans elle n'aurait-il pas pu les entreprendre.

1. « L'ensemble de ces ordonnances porte le nom d'*Indelnings verket* (travail de répartition). C'est de là que dérive le nom d'armée *indelta*, qui veut dire armée répartie ou distribuée sur le sol. » — Daumont, *Voyage en Suède*.

Pour donner suite à ce système de subdivisions, tout à la fois militaires et territoriales, il avait fallu que Charles XI eût à sa disposition une très-grande quantité de terres et de domaines. L'histoire nous apprend comment ces nombreuses propriétés étaient devenues propriétés de l'état : sous les rois prédécesseurs de Charles XI, plusieurs vastes héritages avaient été donnés, soit à des généraux soit à des favoris. Charles XI chargea une commission juridique de faire réviser les différents titres des possesseurs de ces biens concédés, dont il fit rentrer un grand nombre au domaine de l'état [1].

L'organisation de l'armée indelta, venue jusqu'à nos jours, a reçu force de loi par les décisions des états-généraux; elle a été complétée en 1812, grâce à l'engagement pris par tous les propriétaires ou officiers titulaires de vastes *bostelles* d'y participer suivant leurs moyens. On nomma *extra-rothering* (recrutement extraordinaire) cette addition aux forces déjà existantes de l'armée indelta, produite par ces offres civiques des propriétaires, qui jusqu'alors n'avaient point contribué à son recrutement.

Chaque année, vers le mois de juin, les régi-

1. Voir l'histoire du professeur Geyer au sujet des dons nombreux faits par les souverains suédois.

ments de l'armée *indelta* se réunissent à ceux de la *vaerfvade* et aux contingents de la *bevaering* dans des camps où ils s'exercent pendant vingt et un jours aux grandes manœuvres.

Lorsqu'il est au camp, le soldat reçoit une solde, qui, autrefois, était payée en nature par les propriétaires des *rote* et des *rustholl*. Cette contribution, devenue pécuniaire, se paie maintenant à une caisse spéciale de l'administration de la guerre.

L'armée *indelta* est quelquefois employée à des travaux publics, et le canal de Goetha peut, avec vingt autres entreprises aussi importantes et aussi utiles, prouver l'aptitude de cette milice aux occupations qu'on lui donne en temps de paix.

La *vaerfvade* renferme les corps spéciaux recrutés par les enrôlements volontaires. Ces corps sont, ainsi que nous l'avons dit plus haut, la garde, l'artillerie, et quelques régiments d'élite. Les officiers de la *vaerfvade* peuvent passer dans l'armée *indelta* et obtenir de l'avancement indistinctement dans l'une ou dans l'autre [1].

La bevaering ne fait point partie constitutive de l'armée permanente. C'est un contingent armé prêt à se lever en masse si la défense du pays l'exigeait. Il existe une certaine analogie entre notre conscription et la bevaering, qui prend cha-

1. Daumont, *Voyage en Suède*.

que année tous les hommes de vingt-un à vingt-cinq ans. Elle est équipée aux frais de l'état, mais elle ne reçoit de solde qu'en temps de guerre, et chaque année elle prend part aux exercices du camp pendant quatorze jours.

Le nom de bevaering a remplacé celui de landwer, que cette milice portait autrefois. On trouve son étymologie dans le mot suédois *beværa* (armée).

C'est pendant la diète de 1812 que Charles XIV régla définitivement le mode de cette sorte de conscription.

L'armée suédoise peut être rassemblée en fort peu de temps, résultat dû aux communications faciles et aussi aux points de ralliement invariables entre lesquels elle est échelonnée.

Voici le tableau aussi exact que possible des forces numériques de l'armée suédoise en 1840.

Vaerfvade.

Génie et artillerie.	3,370
Cavalerie.	1,108
Infanterie.	4,782
Total de la Vaerfvade. .	8,152

Armée Indelta.

Cavalerie.	3,924
Infanterie.	29,430
Total de l'Indelta. .	33,354

Bevaering.

Contingents divers.	135,000

Armée norwégienne.

Infanterie, cavalerie et artillerie. .	14,000
Landwer (force actuelle). . . .	10,000
— (force recrutable au besoin).	20,000

Jetons maintenant un coup d'œil sur l'état actuel de la marine suédoise.

L'une des réformes les plus sérieuses que Charles XIV ait opérées dans la marine royale a été la fixation régulière du mode d'avancement des officiers. Ce n'est plus qu'après un certain nombre d'années de service, prévu par les règlements, qu'un officier peut avancer d'un grade inférieur à un grade supérieur. Le roi n'a pas négligé non plus l'enseignement dans la marine. Les officiers

et sous-officiers n'y peuvent être admis qu'après avoir subi, à l'école militaire de Carlsberg, des examens très-sévères. Des cours ont été institués pour l'instruction des canonniers, matelots et mousses [1].

Le service et l'administration sont également réglés par des ordonnances spéciales, ainsi que les appointements à bord, l'emploi des télégraphes et des signaux, etc. [2].

Enfin, Charles XIV, préoccupé sans cesse du bien-être de ses marins, est parvenu à augmenter les pensions qu'il leur délivre sur la caisse de l'amirauté.

Les stations de la marine suédoise sont : Carlscrona, où se tient la flotte de haut bord, Stockholm et Gothembourg [3].

Les chaloupes canonnières, qui occupent une place importante dans les marines suédoise et norwégienne, sont remarquables par leur ingénieuse construction. Elles tirent fort peu d'eau et sont bien adaptées à la défense de côtes parsemées d'îles, d'écueils et de passes dangereuses dans lesquelles de gros navires ne pourraient pénétrer sans danger.

1. Renseignements particuliers.
2. Touchard-Lafosse, *Histoire de Charles XIV*.
3. Daumont, *Voyage en Suède*.

Du reste, toutes les constructions maritimes sont poussées en Suède à un haut degré de perfection; et pour mettre, au besoin, leurs vaisseaux à couvert, les Suédois ont construit de magnifiques docks taillés dans le granit.

Voici l'état des marines suédoise et norwégienne en 1840 [1].

Marine suédoise.

Vaisseaux.	11
Frégates	8
Corvettes.	4
Bricks.	6
Schooners, bombardes, bateaux à vapeur, chaloupes canonnières . . .	290

Marine norwégienne.

Bricks, schooners, chaloupes canonnières	290

IV.

La Suède depuis 1830 jusqu'en 1840.

En 1831, une cruelle disette se fit sentir en Suède, et les efforts du gouvernement parvinrent

1. Renseignements particuliers.

difficilement à soulager les populations désolées. Des philanthropes éclairés, que la représentation nationale met au nombre de ses membres les plus distingués, joignirent leurs efforts aux efforts du pouvoir pour combattre ce terrible fléau. Ce sont eux qui, plus tard, et lorsque l'on craignait l'invasion du choléra, établirent des sociétés de tempérance contre l'abus funeste que les paysans suédois font de l'eau-de-vie, qu'ils distillent eux-mêmes; ce sont ces mêmes hommes qui, tout récemment, ont introduit en Suède, entre autres progrès d'économie sociale et politique, l'institution si éminemment utile des caisses d'épargne[1].

A cette époque, les relations de la Suède et de la Norwége avec le continent furent momentanément interrompues par la crainte qu'inspirait le choléra. La Suède put éviter alors la visite de ce terrible voyageur, qui, comme nous allons le voir, devait plus tard laisser sur la presqu'île scandinave les déplorables traces de son passage.

Dans le courant de 1832, une conspiration ou plutôt des intrigues qui avaient pour but de tenter une contre-révolution en faveur du prince de Wasa, furent découvertes et réprimées; MM. de Duben et de Vegesack étaient à la tête de ce complot malencontreux, que le gouvernement ne vou-

1. Renseignements particuliers.

lut pas laisser arriver à sa maturité, non parce qu'il craignait ce parti du passé, dont la faiblesse avait été complètement démontrée par le résultat des opérations de la diète d'Œrebro, dans laquelle aucune voix ne s'était élevée en faveur du fils de Gustave IV, mais parce qu'il voulait éviter que des hommes de bonne foi vinssent se compromettre en acceptant la solidarité d'une entreprise insensée. Une correspondance adressée par les deux personnages que nous avons cités au prince Gustave de Wasa à Vienne, fut interceptée par les soins de la police suédoise. MM. de Duben et de Vegesack furent appelés devant les tribunaux sous prévention de crime de haute trahison, et condamnés à un exil perpétuel. Ils furent compris dans l'amnistie de 1834[1].

Vers la fin de 1835, le choléra passa le Sund, et, pendant quelques mois, la mortalité fut effrayante en Suède comme en Norwége. L'invasion du fléau fournit au duc de Sudermanie une triste occasion de prouver qu'il était véritablement suédois par le cœur, et, du reste, sa sollicitude et son dévouement furent dignement appréciés, récompense qui n'est pas toujours accordée aux nobles actions.

Nous avons dit qu'en 1834 une amnistie fut décrétée par Charles XIV; le 21 août, anniver-

1. Journaux du temps.

saire de son élection, l'ordonnance suivante fut promulguée à Stockholm [1] :

« Appelé, en 1810, par les suffrages unanimes des quatre ordres du royaume, convoqués en diète pour élire un successeur au trône, et doublement honoré par l'adoption du roi Charles XIII, nous crûmes que ce choix unanime du souverain et du peuple nous imposait l'obligation de l'accepter et d'y répondre. Nous confiant dans la continuation de la bonté divine, dans la loyauté et dans la fidélité de la nation suédoise, nous nous abandonnâmes sans réserve à la tendresse du souverain qui daignait nous nommer du nom de fils; nous quittâmes les douceurs de la vie privée pour consacrer aux Suédois le reste des jours que la Providence nous réservait.

« En mettant le pied sur le sol de la presqu'île scandinave, nous reçûmes l'hommage des populations, des magistrats et de l'armée. Nous n'avions formé d'autre vœu que celui d'embellir la vieillesse du roi et de rétablir l'indépendance extérieure du royaume, premier appui de la liberté des peuples. La Providence a béni nos travaux et a couronné nos efforts. La presqu'île scandinave est indépendante de toute influence quelconque; les citoyens ont continué de n'être justiciables que

1. Journaux du temps.

de la loi et des tribunaux qu'elle a créés. Malgré l'agitation que laisse toujours dans les esprits et souvent même dans les actions, une secousse de l'ordre social telle que la Suède venait de la subir, la patrie n'a eu à regretter que la séparation de quelques individus, qui ont provoqué sur eux l'application de ces mêmes lois pour des délits politiques de lèse-majesté.

« Nous rappelant qu'à pareil jour, il y a vingt-quatre ans, nous abordâmes sur le rivage suédois, nous avons cru devoir saisir l'occasion de cet anniversaire pour remercier la Providence de la diminution du fléau cruel qui a ravagé différentes parties des royaumes unis; nous profitons encore de cette journée pour déclarer, comme nous déclarons par la présente :

« 1° Que nous accordons une amnistie pleine et entière à ceux qui, depuis notre arrivée en Suède, ont été condamnés pour des délits politiques ou de lèse-majesté;

« 2° Qu'en conséquence de l'article précédent, ceux qui ont été condamnés à l'exil pour causes susdites, auront la faculté de revenir en Suède, et y jouiront de la plénitude des droits qui leur étaient acquis avant leur jugement;

« 3° Celui ou ceux qui se trouvent détenus par suite de sentences portées contre eux seront immédiatement mis en liberté.

« En foi de quoi nous avons signé la présente de notre main, et y avons fait apposer notre sceau royal.

« Donné au château de Stockholm, le 20 octobre 1834. »

En 1835, le roi visita la Norwége, où les populations le reçurent avec enthousiasme; mais l'opposition persévérante de quelques membres du Storthing vint l'affliger en le forçant à sortir de cette modération dont il avait déjà donné tant de preuves.

Le 2 juillet 1836, après une longue correspondance avec M. Collett, président du gouvernement de Norwége, au sujet des actes inconstitutionnels de cette diète, le Storthing fut dissous par le roi. Des plaintes et des réclamations suivirent la décision royale, trop bien motivée par l'attitude presque hostile des états norwégiens, et Charles XIV fit parvenir au Storthing une note ainsi conçue :

« Le roi n'est pas étonné de la douleur qu'exprime le Storthing, car cette assemblée doit s'affliger de n'avoir pas profité d'un intervalle de cinq mois pour terminer les affaires les plus essentielles, celles pour lesquelles ses membres avaient été convoqués et envoyés par leurs concitoyens. Les faits prouvent que, bien que la loi fondamentale n'accorde au Storthing que trois mois pour

ses délibérations, il en a passé cinq dans des discussions souvent inutiles, au lieu de s'occuper de l'intérêt présent du peuple norwégien, de sa tranquillité et de sa prospérité future.

« Les actes du Storthing ont seuls décidé le roi à le dissoudre; ces actes sont des faits; chaque citoyen peut s'en convaincre.

« Le roi n'a pas expliqué tous ses motifs; il en a de très-légitimes. Il a trouvé chez quelques hommes l'intention persévérante de rappeler une époque où les deux peuples étaient en armes l'un contre l'autre, époque où leurs dissensions, si elles eussent continué, auraient couvert de deuil les deux pays. Le roi a consulté le pacte fondamental, et il a reconnu que le paragraphe 10 lui commandait de ne pas tarder à ordonner son exécution. Il l'a fait. La loi est souveraine pour tous, et c'est au roi à la faire respecter. »

Charles XIV envoyait en même temps des sommes considérables en Norwége dans le but de soulager les nombreuses misères des classes indigentes, et ordonnait la création d'ateliers où les pauvres pourraient trouver du travail et du pain [1].

Malgré l'ordonnance royale qui l'avait dissous, le Storthing n'en poursuivait pas moins ses séances et ses délibérations; il avait adressé, le 7 juillet,

1. Touchard-Lafosse, *Histoire de Charles XIV*.

des observations au conseil d'état norwégien ; le conseil d'état ne s'opposa point tout d'abord à ces prétentions inconstitutionnelles, et les opérations de la diète continuèrent. Bientôt le Storthing vota la réunion de l'*odelsthing* au *lagsthing*, c'est-à-dire des deux subdivisions de l'assemblée [1], dans le but de juger le conseil d'état et de renvoyer le ministre comte de Lowenskiœld devant le tribunal nommé le *Riks-rœtt* dont les membres étaient presque tous députés et s'étaient opposés à la dissolution du Storthing.

Le roi aurait pu sans doute adopter alors une politique rigoureuse et des mesures répressives ; il n'en fit rien, et se contenta d'abord d'écrire au président du gouvernement de Norwége :

« Je demande à chacun des membres du conseil son opinion particulière; qu'il dise si cette réunion de l'odelsthing doit être regardée comme un acte que la passion a provoqué dans l'intention d'effrayer les conseillers de la couronne, ou si cette mesure n'a été que l'effet du moment, occasionné par l'irritation d'une espérance déçue. »

Plus tard, le roi fit examiner par son conseil de Norwége les changements à apporter dans l'or-

1. Ces deux subdivisions forment deux chambres qui, comme on le voit, peuvent se réunir en certaines occasions. Le *lagsthing* se compose d'un quart de l'assemblée; l'*odelsthing*, des trois autres quarts.

ganisation du *Riks-rætt*, dans la loi sur la responsabilité de ce tribunal, sur celle du Storthing et du conseil d'état, afin que chacun fût désormais parfaitement instruit de ses attributions et des limites de ses pouvoirs. Quant aux observations du Storthing, provoquées par l'ordonnance de dissolution, le roi renvoyait cette question à la décision d'un Storthing extraordinaire qui s'ouvrit dans le courant d'octobre 1836.

Grâce aux mesures sagement combinées du comte de Wedel-Jarlsberg, cette session des états norwégiens se passa avec calme et dignité. Les députés comprirent enfin que ce n'était pas par une opposition mesquine et systématique que l'on pourrait jamais parvenir à la consolidation des droits de la Norwége et à l'union, si nécessaire, des deux pays. Ils s'empressèrent donc de donner au roi toutes les satisfactions qu'il était en droit d'exiger, et fermèrent ainsi la voie déplorable dans laquelle la Norwége avait été engagée par sa représentation nationale.

Charles XIV, comme tous les hommes politiques de la Suède, en général, n'avait point compris les prétentions de la Norwége et le motif de ces agitations incessantes.

« De vaines paroles débitées à la tribune, écrivait le roi à M. de Wedel-Jarlsberg, ne peuvent pas faire disparaître des faits; calme et prospérité

depuis vingt-deux ans, liberté plus étendue que celle des États-Unis; industrie croissante, finances rétablies, cessation de l'impôt foncier pendant les trois années du budget, voilà les résultats obtenus. Et que peut-on vouloir en Norwége? que désire-t-on de plus? que l'on s'explique, et je répondrai, la loi à la main, la justice dans l'âme, l'affection dans le cœur. »

Un journal suédois vint, en 1837, donner au roi l'explication de cette énigme politique. Il annonçait la prochaine apparition d'une autre gazette danoise, publiée sous le titre de *Nordisk-Ugeskrift* (Union du Nord) par une société de jeunes littérateurs, qui rêvaient une confédération composée de la Suède, de la Norwége et du Danemarck, et voulaient reproduire ainsi l'union de Calmar. Le journal suédois semblait partager les idées que devait propager cette feuille et chercher à les répandre en Suède.

Le roi, craignant que le bruit de ces doctrines nouvelles n'allât jusque sur le continent, et qu'on lui attribuât le désir d'en favoriser la réalisation en cherchant à rétablir l'union des trois royaumes, fit parvenir à tous ses agents diplomatiques, en Europe, une note ainsi conçue :

« Les principes qui règlent la politique de Sa Majesté ne datent pas d'hier. Ce qu'elle était en 1814, elle l'était en 1830, elle l'est encore aujour-

d'hui. Ses antécédents forment aussi son avenir et la garantie de sa fixité; car elle s'appuie, avant tout, sur le respect mutuel de ses droits et de ceux d'autrui : c'est là le secret de ses maximes, sa base et sa conduite première. Elle n'ignore pas les sourdes menées qui s'agitent en Europe de près ou de loin, cherchant partout à réchauffer, dans un but subversif, des animosités éteintes, qu'un esprit de vertige peut seul évoquer du néant. Elle en déplore les tentatives chez les autres; mais, dans la sphère de sa propre action, elle saura les réprimer de quelque côté qu'elles se présentent et quels que soient les souvenirs qu'on veut remuer, qu'on les emprunte à un temps reculé ou à une époque plus récente que cette union de Calmar, de mémoire si douloureuse pour la Suède. La Providence en a reconstruit les éléments dans les seules dimensions que réclamaient impérieusement la position géographique et les intérêts politiques de la Scandinavie. D'accord avec eux, la sainteté des traités et un pacte bilatéral ont tracé aux deux royaumes unis les limites qui doivent leur assurer le bonheur et la tranquillité au dedans, la paix et l'indépendance au dehors. Une autre combinaison quelconque n'est plus ni dans leurs vœux ni dans leurs intérêts. Conserver intact ce qui existe, repousser avec autant d'énergie que de mépris toute insinuation d'un bouleversement des idées et des

choses; maintenir l'ordre et le repos public, augmenter, par de sages institutions, la prospérité intérieure de ses états, cultiver l'amitié de ses voisins et alliés, et leur offrir, au besoin, ses bons offices, dans l'intérêt de la paix générale, voilà la sollicitude constante du roi, son ambition, et le but de ses efforts. Guidée par ces principes, heureuse de les avoir plus d'une fois mis en pratique, non sans succès, Sa Majesté ne peut donc que désapprouver hautement les velléités irréfléchies qui tendraient à altérer l'ordre de choses actuel dans les trois royaumes du Nord. Elle désire que ses sentiments là-dessus soient aussi clairement compris qu'ils sont sincèrement exprimés. »

Le 4 décembre 1837, un traité de commerce fut signé entre la Suède et la Norwége et le gouvernement grec. Un second traité additionnel fut conclu par ces mêmes puissances dans le courant de l'année suivante[1].

Peu de temps auparavant, quelques émeutes avaient momentanément troublé la tranquillité de Stockholm durant le séjour que l'empereur de Russie fit à la cour de Suède. Ces émeutes, qui n'étaient pas, à beaucoup près, aussi menaçantes que certains journaux l'ont prétendu, ne parurent pas avoir une cause et un but politiques. On les

1. Renseignements particuliers.

attribua généralement au malaise des classes inférieures, violemment maltraitées dans les années précédentes par la disette et le choléra. Toutefois, nous devons dire que le peuple suédois a gardé quelque rancune aux Russes de l'envahissement de la Finlande, et qu'il redoute instinctivement, sans se rendre compte de ses craintes, que rien n'a jamais pu motiver, l'influence de la Russie sur le cabinet de Stockholm. Ces émeutes se renouvelèrent au mois d'août 1838.

Le 26 avril de cette même année, un traité de commerce, à l'instar de celui fait avec la Grèce, fut conclu entre la Suède, la Norwége et le gouvernement russe [1].

Le 6 juillet, Charles XIV fit une chute de cheval et se blessa assez grièvement; cet accident, qui lui fournit de nouvelles preuves de l'attachement des Suédois à sa royale personne, n'empêcha pas le voyage en Norwége qu'il avait projeté pour l'année 1838. Le 6 décembre, le roi quittait Stockholm, et le 21 il entrait à Christiania.

Ce voyage de Charles XIV sembla devoir faciliter le rapprochement des deux peuples et resserrer, dans l'avenir, l'union que réclame si impérieusement l'intérêt de leur puissance individuelle.

Le roi est né en 1764, et, par conséquent, a

1. Renseignements particuliers.

soixante et dix-sept ans. Il jouit de la meilleure santé et conserve, dans l'âge avancé qu'il a atteint, l'usage de toutes les grandes facultés dont la nature l'a doué. Ses goûts et sa manière de vivre sont également simples. Pendant l'hiver, il habite le palais de Stockholm[1], et, lorsque viennent les beaux jours, il part pour Drottningholm[2] ou pour Rosersberg. C'est dans une de ces royales rési-

1. Voir les notes I, II et III.

2. « Drottningholm (île de la reine), c'est le Versailles de la Suède. Bâti par Hedwige-Eléonore, veuve de Charles X, il fut commencé en 1661. Le château de Drottningholm est la plus magnifique résidence royale de la Suède : il est construit d'un style noble, mais dans des proportions qui sont fort loin de pouvoir être comparées à celles de Versailles. Drottningholm ressemble à Versailles à peu près comme Gustave III ressemble à Louis XIV, en petit. Les appartements renferment une précieuse collection de tableaux des premiers maîtres, et une riche bibliothèque. Les jardins sont en très grande partie dans le goût moderne ; ils sont remarquables par la vigueur extrême de la végétation et les arbres épais qui offrent des ombrages impénétrables aux rayons du soleil. On a soin de conduire les étrangers au quartier de Canton; c'est un hameau composé d'un pavillon et de plusieurs petites maisons toutes construites dans le goût chinois. L'île de Lofœ, sur laquelle ce château est bâti, est partout riante, fertile, et le village qui est à ses portes en décore véritablement les approches par le charme de sa situation.

« La couronne possède plusieurs autres domaines que je n'ai point visités. Le château de Rosersberg passe pour l'un des plus beaux de la Suède. Celui de Strœmsholm est remarquable par le charme de sa situation ; Svartsjæ, par ses magnifiques jardins et par le séjour qu'y faisait la reine Louise-Ulrique, illustrée par la constante protection qu'elle accorda aux arts et aux sciences ; et enfin Gripsholm, si célèbre par les souvenirs historiques qui

dence que Charles XIV passe, au milieu de sa nombreuse famille, les moments les plus heureux que la Providence ait jamais accordés à un roi.

Le prince royal, qui cumule les titres de grand amiral et de chancelier des universités d'Upsal, de Lund et de Christiania, est maintenant âgé de quarante ans; il a cinq enfants, dont quatre garçons, les ducs de Scanie, d'Upland, d'Ostrogothie et de Dalécarlie. L'aîné, le duc de Scanie, prince héréditaire, entre dans sa quinzième année.

Les châteaux de Gripsholm et de Haga [1] font,

[illegible] à ce château où les Eric XIV, les Gustave IV furent [illegible] après avoir été précipités du trône. »

(Daumont, *Voyage en Suède.*)

(1) Au sortir de la longue et belle rue de la Reine, on arrive à [illegible], d'où une route agréable vous conduit en quelques minutes à la grille du parc. Il est dessiné dans le goût anglais le plus gracieux : le Brunsvicken le baigne dans toute son étendue, et les accidents du sol sont si heureusement disposés qu'il a été facile d'en faire un séjour délicieux. Des allées sinueuses serpentent entre les rives du lac et une chaîne de collines rocailleuses : tantôt le chemin est coupé par un ravin que l'on traverse sur un pont élégant, tantôt un sentier bordé de rosiers vous conduit vers un monument, tantôt il se fraie un passage entre des ronces sauvages qui cachent un hameau champêtre. Ce parc a quelque ressemblance avec celui du Raincy; mais les eaux vives y sont incomparablement plus abondantes, et la végétation plus vigoureuse. Le château n'était d'abord qu'un simple pavillon bâti par Gustave III. Il a été augmenté depuis, et les bâtiments élevés au bord du lac, quoique fort simples et d'une médiocre étendue, ne sont pas dépourvus d'élégance. Les [illegible] du château, placées au milieu du parc, imitent une tente

comme ceux que nous avons cités, partie de la liste civile du roi; et indépendamment de la jouissance de ces diverses maisons de plaisance, Charles XIV reçoit la somme modique, mais suffisante, de 840,000 fr. (420,000 rixd.), indépendante de la liste civile norwégienne. Le prince Oscar reçoit aussi une liste civile de 15,000 rixd. et possède le château de Tullgarn.

Il est impossible de tirer un meilleur parti de ces ressources, insuffisantes en apparence, que ne le font le roi, la reine et leurs enfants, et il n'est guère d'infortune notable en Suède qui ne sache l'emploi des revenus de la famille royale.

Outre la liste civile, le roi possède encore un domaine particulier, et sa fortune privée, dont une partie a servi à éteindre la dette nationale. Nous avons déjà dit que ses goûts et ses habitudes sont très-simples; l'étiquette a été bannie du palais de Stockholm, et la cour de Suède est presque entièrement militaire.

Si de tous les souverains de l'Europe, Charles XIV peut passer pour le plus accessible, il est aussi l'un des plus populaires [1]. Lorsqu'il sort, c'est

immense, et le genre de cette construction semble indiquer qu'elle appartenait au règne de Gustave III. »

(Daumont, *Voyage en Suède.*)

1. Nous avons vu avec peine un écrivain anglais, M. Lainch, critiquer la cour de Stockholm dans son livre intitulé *A tour in*

presque toujours sans escorte, dans une calèche précédée d'un piqueur[1], et il se rend ainsi aux maisons de plaisance royales. Charles XIV aime surtout le séjour de Rosendal, délicieux palais situé, comme Haga, aux portes de Stockholm, et faisant partie du domaine de la couronne[2]. C'est par ses soins que cette résidence a été construite, et il se plaît à embellir son œuvre.

Le 8 février 1839, le Storthing de Norwége

Sweeden. La partialité de ce *touriste* étant évidente, nous n'insisterons pas davantage sur ses singulières observations.

1. Daumont, *Voyage en Suède*. — Renseignements particuliers.

2. « Près de là s'élève le joli château de Rosendal bâti par le roi actuel. Des masses d'arbres, des bosquets charmants, des bouquets de rosiers et de lilas l'environnent et semblent vouloir dérober à la vue cet édifice simple mais élégant : aucune clôture ne l'entoure, aucune sentinelle ne le garde; la beauté de ce lieu y attire la foule, et il n'y a point d'exemple d'un dégât commis seulement dans les plates-bandes en fleurs qui bordent toutes les avenues. Le roi affectionne particulièrement cette délicieuse retraite, il y dîne habituellement presque tous les jours pendant la durée de la belle saison. L'intérieur des appartements est admirable par l'élégance exquise des ameublements ; ils font honneur au goût de Sa Majesté qui, m'a-t-on dit, a présidé à leur choix et à leur distribution. Le roi fait travailler sans relâche à l'embellissement du parc. Le grand gouverneur de Stockholm est autorisé à adresser à l'intendant chargé de ces travaux tous les ouvriers sans emploi dans la capitale ; tous ceux qui se présentent, quel que soit leur nombre, sont payés par le roi au prix ordinaire des journées. C'est devant Rosendal qu'est placée la fameuse coupe de porphyre rose de la carrière d'Eldal, en Dalécarlie ; elle est d'une seule pièce et son diamètre est de onze pieds. »

(Daumont, *Voyage en Suède*.)

commença ses opérations. Les états suédois furent convoqués à Stockholm en 1840. Nous reviendrons tout à l'heure sur cette dernière diète.

Le début de l'année 1841 a été fatal à la Norwége, qui a vu, à peu de jours de distance, un terrible incendie réduire en cendres plusieurs quartiers de Drontheim, sa seconde capitale, et une explosion de poudre fulminante faire sauter à moitié la citadelle d'Aggershus.

V.

Les lettres et les arts en Suède depuis Gustave III.

Si les révolutions et les guerres qui ont signalé le commencement du XIXe siècle ont influé d'une façon déplorable sur les intérêts matériels de la Suède, à plus forte raison ont-ils pu faire subir leur tyrannie funeste aux beaux arts et à la littérature.

Le coup de pistolet d'Anckarstroem avait, en frappant Gustave III, atteint tous les artistes de Suède, et le règne agité de Gustave IV n'était pas fait pour rassurer « ces oiseaux qui ne chantent point pendant l'orage » comme dit un poëte allemand.

C'est seulement depuis 1820 que les Suédois ont repris véritablement leurs habitudes artis-

tiques, et l'on peut dire qu'après la France, la Suède est un des pays qui ont produit le plus et fait le mieux.

Nous allons jeter un rapide coup-d'œil sur les différentes expressions de l'art en Suède, et d'abord, nous avons à consigner une grande révolution, opérée presque sans efforts dans les lettres, dans la peinture et la sculpture suédoises. Le goût du XVIIIe siècle, combattu avec vigueur par une école moderne, inspirée des vieux souvenirs nationaux et de l'ancienne poésie scandinave, *romantique*, en un mot, pour nous servir de cette expression appliquée à la même réaction littéraire en France, a succombé sous les vives attaques des partisans de la réforme, et l'art moderne en Suède a subi une transformation, conséquence de cette révolution pacifique.

Stockholm et Gothembourg sont les seules villes de Suède dont les théâtres aient une troupe organisée. Encore n'est-ce que pendant la saison d'hiver. Quelques autres villes possèdent des salles de spectacle où des troupes ambulantes jouent de temps à autre; ce sont : Linköping, Jonköeping, Carlscrona, Upsal, Norköping et Œrebro. Du reste, le prix des places dans les théâtres suédois est extrêmement modéré : ainsi, à l'Opéra de Stockholm, une place aux premières loges ne coûte que deux rixd. (4 fr.), et 1 fr. au parterre.

L'art dramatique est à peu près resté stationnaire en Suède depuis Gustave III, dont le goût exercé et les propres talents lui avaient fait sentir leur heureuse influence. La littérature dramatique a sans doute dévié de la route qu'il lui avait tracée avec tant de peine, mais il n'en a pas moins eu le mérite de contribuer puissamment à ses progrès. Malheureusement, les tristes préoccupations de la politique sont venues détruire, en partie, les effets de cette salutaire impulsion.

C'est au comte Gustave de Lœwenhielm que la direction de l'Opéra de Stockholm a été confiée pendant quelques années. Les succès de cette administration ont été assez grands pour faire vivement regretter que la diplomatie soit venue enlever si vite à l'Opéra suédois son habile et spirituel inspecteur[1].

De l'opéra à l'art musical la transition est facile. Bien que la Suède n'ait jamais possédé de compositeurs très-renommés, les Suédois s'occupent de musique avec beaucoup d'enthousiasme; cependant, ce n'est pas dans le peuple que ce goût prédomine, et les classes inférieures prouvent moins d'aptitude musicale que la classe supérieure et la classe moyenne de la société suédoise; ces der-

1. Nous avons déjà dit que le comte Gustave de Lœwenhielm est ambassadeur de Suède en France.

nières sont singulièrement stimulées par l'exemple du prince Oscar, qui a un talent très-réel pour la composition et qui assiste à presque toutes les grandes réunions musicales. Peut-être ses efforts parviendront-ils à populariser en Suède un art si perfectionné en Italie, en Allemagne et en France.

Dans les dernières années du règne de Charles XIII, la littérature, délivrée des lourdes entraves que Gustave IV lui avait imposées, fit de rapides progrès; la polémique des journaux, sévèrement interdite par le fils de Gustave III, reprit ses anciennes habitudes, d'abord assez inoffensives; depuis cette époque, un grand nombre de feuilles politiques ont été créées; les unes sont insignifiantes, plusieurs, au contraire, sont dirigées par des hommes d'un grand talent.

Le *Post och inrikes tidningar* est le journal officiel du gouvernement; sa rédaction est en général peu soignée. L'*Afton bladet* (Journal du soir) est un des plus répandus; mais le plus remarquable de tous les journaux suédois est l'*Argus*, qui ne paraît que deux fois par semaine et publie des articles d'un grand intérêt sur les hautes questions politiques ou sociales. Le *Stockholm Posten*, le plus ancien des journaux suédois a compté au nombre de ses rédacteurs les célèbres Léopold et Kellgren.

Les autres feuilles principales sont le *Granska-*

ren, le *Heimdall*, le *Journalen* et le *Stockholm tidning*. Lors de la convocation d'une diète, on publie un journal spécial qui rend compte des séances et est intitulé *Riks dags tidning*.

MM. Beskow, Hierta, Rydquistt, Lindgren, Johanson et Scheutz écrivent dans les journaux suédois, qui, en général, sont extrêmement modérés, surtout en comparaison des nôtres.

Quelques membres de la diète envoient aussi des articles aux feuilles de Stockholm; M. Nordenfalke est, dit-on, de ce nombre [1].

L'art typographique est demeuré stationnaire en Suède. Au dire du voyageur Daumont, qui a visité Stockholm en 1830, il était alors dans l'enfance; depuis cette époque, ses progrès n'ont pas été très-sensibles.

Il est bien rare qu'une belle édition sorte des presses suédoises. Les livres en Suède, et il s'en publie beaucoup, sont presque toujours défectueux soit pour les caractères, soit pour le papier.

Il n'y a que dix imprimeries à Stockholm, et de vingt-huit à trente dans tout le royaume. Les fonderies de Stockholm et d'Œrebro sont si peu en progrès, qu'on est obligé de faire venir de France des caractères modernes que l'on emploie pour les

1. Renseignements particuliers.

éditions extraordinaires : Delèn est le meilleur imprimeur de Suède.

Charles-Jean avait trouvé, lors de son arrivée en Suède, l'organisation générale de l'instruction publique dans une complète décadence : il l'a entièrement reconstituée : par ses soins le système des écoles a été complètement réformé, et il en a établi de nouvelles. Des chaires d'histoire, de littérature et d'économie politique ont été fondées dans les universités d'Upsal et de Lund. Les professeurs de ces universités sont payés en nature, c'est-à-dire en grain (1). Les professeurs de théologie ont toujours une cure, certains professeurs laïques en obtiennent une quelquefois; l'illustre poëte Tegner dont nous reparlerons tout à l'heure, professait la littérature grecque à l'université de Lund, lorsqu'il a été nommé évêque de Vexiö. MM. Agarth et Frantzen ont été également appelés à l'épiscopat.

Les examens sont en général très-sévères dans les universités suédoises (Upsal, Lund et Abo), qui ont, comme on peut le voir, gardé dans leur caractère primitif tous les anciens usages de ces couvents intellectuels. Le nombre des étudiants est de plus de huit cents à l'université d'Upsal ; à

1. Les plus anciens professeurs reçoivent 300 tonnes de grains évaluées à 4000 francs.

Lund et à Abo d'environ quatre cents. L'université d'Upsal est la plus riche des trois ; ses revenus proviennent des biens dont l'a dotée Gustave-Adolphe (1). Par les soins de Charles XIV, le système de l'enseignement mutuel pour l'instruction élémentaire a été introduit en Suède, et le prince royal, grand-chancelier des universités, seconde habilement son père dans l'exécution des diverses et utiles réformes qu'il a fait subir à l'instruction publique, tant en Suède qu'en Norwége.

L'Académie royale des sciences de Stockholm renferme dans son sein les hommes les plus remarquables : Jacob Berzélius, l'illustre chimiste ; les minéralogistes Wahlenberg et Trolle-Wachtmeister ; les naturalistes Agarth, Nilson, Fries ; le mathématicien Swanberg, le physicien Rudberg, et l'anatomiste Retzius.

Les hommes les plus célèbres de la période littéraire qui a commencé avec le siècle, ceux qui ont le plus contribué à la gloire moderne des lettres suédoises, sont :

D'abord Esaie Tegner, l'auteur de la *Frithiofs saga*, du roman d'*Axel* et d'un recueil de poésies remarquables. C'est l'écrivain le plus populaire du Nord ; son succès en Suède a été tel, qu'il n'y

1. Il y a à l'université d'Upsal vingt-six professeurs ordinaires et douze professeurs supplémentaires. Les professeurs ordinaires reçoivent 200 rix. et 225 tonnes de grain.

a guère de famille suédoise qui ne possède un exemplaire de ses œuvres : il est né en 1782 dans le Vaermland, et fit ses études à l'université de Lund où il était en 1810 en qualité de professeur de littérature grecque. En 1812 il obtint une cure, se fit recevoir docteur en théologie, et dans le courant de 1824 fut nommé évêque de Vexiö. C'est à sa jeunesse que l'on doit ses poëmes si admirés et si dignes de l'être. La *Saga de Frithiof* est la plus estimée de ses œuvres : le poëte a su avec un rare bonheur faire revivre la grâce, la fraîcheur et l'énergie de la vieille poésie scandinave. Le sujet est tiré d'une des traditions primitives du Nord, et d'une *saga* islandaise.

Nous n'analyserons pas ici ce poëme animé par la peinture fidèle des mœurs antiques. M. Ampère en a traduit quelques fragments dans ses *Esquisses du Nord*, et M. Marmier en a longuement parlé dans la *Revue des Deux Mondes*.

Le roman d'*Axel* compte aussi un grand nombre d'admirateurs : le sujet emprunté à la grande épopée du héros de Narva a excité toutes nos sympathies, car nous aussi nous aimons les *anciens jours de Charles XII,* et nous croyons avoir bien compris cette époque si glorieuse et si grande[1] !

1. « J'aime les anciens jours, les anciens jours de Charles XII, « car ils étaient joyeux comme la paix du cœur et forts comme la

Après Tegner, le plus grand nom littéraire de la Suède est sans contredit celui du professeur et historien Geyer. Eric Geyer, né en 1783 dans cette même province de Vaermland si féconde en grands hommes, fit ses études à l'université d'Upsal, puis vint à Stockholm, remporta un prix à l'Académie suédoise en 1808, et entra en 1811 dans l'association de l'*Iduna*, vouée à l'étude des vieilles chroniques nationales. Geyer fit paraître d'abord quelques poésies, et publia ensuite avec M. Afgelius, une collection en trois volumes de chants populaires, qu'il fit précéder d'un morceau d'esthétique des plus remarquables. Appelé bientôt à professer l'histoire à l'université d'Upsal, il publia en 1825 un volume sur les chroniques de Suède, et en 1832 fit paraître le tome premier de son Histoire du peuple suédois (*Svenska folkets historia*). Deux autres volumes ont suivi de près cette publication, et malheureusement ils n'ont point complété le beau travail du savant professeur qui s'est arrêté au règne de Charles X. La Suède espère sans doute que Geyer, poursuivant

« victoire. Dans nos contrées du nord, un reflet de cette époque « apparaît encore à la surface du ciel, et de grandes et majes- « tueuses figures, portant un ceinturon jaune et un habit bleu, « montent et descendent dans le crépuscule du soir. Je vous re- « garde avec respect, héros d'un monde meilleur, avec vos longues « épées et vos armures de combat. »

(TEGNER, introduction au roman d'Axel.)

son œuvre, continuera jusqu'à nos jours cette excellente histoire qui, si elle eût été faite depuis Charles XII, nous eût dispensé du travail que nous avons entrepris.

MM. Wallin, Frantzen, Hierta, Berkow, Brinckam, Liliegrenn, Fryxell et Strinnholm ont tous acquis des droits incontestables à la renommée littéraire.

Les Suédois qui dans les temps modernes ont étudié et appliqué avec le plus de succès l'économie politique, sont MM. Sckogman, de Forsell et Gabriel Poppius.

La sculpture et la peinture ont pris une large part au mouvement qui, comme nous l'avons dit, s'est manifesté dans les arts pendant les vingt dernières années de ce siècle. De grands travaux entrepris depuis l'avènement de Charles XIV ont été habilement exécutés.

Jean Nicolas Bystroem, Frogelberg, le créateur de la statue d'Odin, et le professeur Gœthe ont prouvé que la sculpture suédoise n'a point dégénéré depuis l'illustre Sergell. Du reste Bystroem et Fogelberg avaient été, comme Sergell, chercher à Rome leurs nobles inspirations.

Le peintre d'histoire Westin et le paysagiste Fahlcrantz représentent dignement la peinture moderne en Suède, et, tout en perfectionnant, ont su conserver les bonnes traditions.

On le voit, la terre scandinave est encore la patrie féconde des beaux arts; et, grâce au concours de

tous les hommes de talent qui illustrent le règne de Charles XIV, la Suède de 1840 vaut bien, au point de vue artistique et littéraire, la Suède de Gustave III.

VI.

La Suède en 1841.

L'année 1840, qui a vu tant de choses et qui a ébauché tant de pages d'histoire, en a ajouté une à l'histoire des Suédois. Selon notre opinion personnelle, basée sur les renseignements certains que nous avons obtenus de gens placés à portée des événements et très-capables de les bien juger, intéressés dans la question, d'ailleurs, puisqu'ils sont Suédois, cette page historique ne serait pas la moins importante, la moins curieuse de toutes celles que les dernières années ont produites. N'est-il pas, en effet, étrange et intéressant, tout à la fois, de voir à notre époque si impatiente de réformes une assemblée législative assez sage et assez modérée pour combiner les exigences du progrès avec la marche du temps?

Les nations éprouvent de loin en loin dans leur organisation politique certaines crises passagères et inévitables, qui entraînent avec elles plus

ou moins de perturbations, suivant les mœurs, les caractères, les instincts des peuples qui les subissent. Quelquefois elles n'en produisent point extérieurement et ne laissent trace de leur passage que dans les constitutions et dans les lois. Celles-là sont les plus heureuses, sans doute, et elles ne se voient que chez les peuples sages et bien gouvernés. Vouloir s'opposer à ces crises nécessaires serait l'action la plus folle et la plus inutile. Tous ceux qui l'ont tenté ont été victimes de leur imprudence; on n'arrête pas ces torrents-là, on les dirige.

Et d'ailleurs pourquoi les peuples, pourquoi les gouvernements redouteraient-ils ces légères secousses du siècle qui marche? ce sont de précieux indices de vie, c'est le battement des artères du corps politique d'une nation : le comprimer est impossible sans danger. Du reste, tôt ou tard il se fait sentir: il faut en compter les mouvements sans crainte.

Chez les nations du Nord le perfectionnement des institutions politiques est presque toujours accompagné de certains frémissements intérieurs, symptômes auxquels il serait difficile de se tromper. C'est très-lentement, du reste, que ce perfectionnement s'obtient chez elles, et très-rarement, que le progrès se fait sentir dans leurs réformes. Peut-être comprennent-elles que la perfectibilité

complète en fait de constitution est une pure chimère, et que les peuples qui la veulent à tout prix, à peu près comme les enfants qui demandent l'impossible, s'agitent vainement jusqu'à ce qu'ils s'anéantissent de lassitude et d'épuisement, ou tombent énervés aux mains sévères d'un despote. S'il en était ainsi, elles donneraient aux autres peuples une leçon de haute sagesse.

Toujours est-il que, malgré leurs tâtonnements ou leur prudence, les nations occidentales font de temps à autre quelques pas en avant. C'est à l'historien à signaler ces mouvements progressifs, à en calculer les suites et à en saisir les conséquences.

Sortons maintenant de ces généralités pour aborder la question suédoise :

La Suède est, de tous les pays, celui où le gouvernement représentatif a été le plus anciennement introduit avec les assemblées législatives. L'institution des états-généraux y remonte, en effet, à des temps reculés, mais avait subi, vers la fin du xve siècle, une modification importante, l'adjonction d'un quatrième ordre, celui des paysans, aux trois autres, la noblesse, le clergé et les bourgeois. Nous avons dit ailleurs comment ces quatre ordres votaient et votent encore et quelle influence exerçait sur eux la noblesse, qui avait peu à peu usurpé, au profit des états qu'elle dominait et d'un sé-

nat qu'elle composait, toutes les prérogatives de la royauté.

En 1772, Gustave III détruisit la Forme de gouvernement de 1720, ou, pour mieux dire, la modifia en y introduisant de nouveaux articles qui devaient donner à l'autorité royale une extension plus grande et arracher la Suède au gouvernement oligarchique qui compromettait sa nationalité.

En 1789, par son *acte de sûreté et d'union*, mais surtout par l'abolition du sénat, Gustave III porta lui-même le coup fatal à la constitution qui avait remplacé la vieille charte d'Ulrique-Éléonore.

Enfin, en 1809, une nouvelle Forme de gouvernement naquit de la révolution qui venait de s'opérer; c'est par elle que la Suède est actuellement régie.

Cette constitution, dont on peut étudier les principaux articles dans les notes qui accompagnent notre travail, n'est peut-être pas aussi complète qu'elle pourrait l'être; son ensemble est loin, sans doute, de présenter l'homogénéité que l'on cherche toujours, et souvent sans la rencontrer, dans les codes politiques. Elle consacre, enfin, certaines formes trop vieilles, dont les inconvénients sont saisissables au premier coup d'œil. Nous comprenons donc parfaitement que des hommes sérieux, que des esprits distingués aient

tout récemment, en Suède, cherché à réviser cette Forme de gouvernement; mais il faut toujours prendre de bien grandes précautions lorsqu'on veut toucher à un édifice moderne et gothique tout à la fois, c'est-à-dire construit sur une ruine avec des matériaux nouveaux; car ces sortes de mélanges nuisent à la solidité, et quand on veut réparer, il serait fâcheux de détruire. On doit, en pareil cas, éviter avec soin les trop fortes secousses et donner une allure modérée à la politique progressive.

Ainsi que nous l'avons dit, une diète a été convoquée à Stockholm en 1840, et, à cette époque, plusieurs ambassadeurs suédois, dans les cours de l'Europe, entre autres le comte Gustave de Lœwenhielm, quittèrent leur poste pour aller prendre part aux travaux des états comme faisant partie de l'ordre de la noblesse,

Selon les anciens usages, les quatre ordres se sont réunis, après la séance d'ouverture, dans les diverses salles consacrées à leurs délibérations; la noblesse à son hôtel de la place des Chevaliers, le clergé dans la sacristie de la cathédrale, les bourgeois à la bourse, et les paysans à l'Hôtel-de-Ville. Le baron de Palmstierna a été nommé maréchal de la diète, et de plus orateur de la noblesse. Le maréchal doit avoir, pendant toute la durée de la session, table ouverte pour les deux premiers

ordres et les membres éminents du troisième. Des clubs reçoivent ordinairement les paysans et quelques bourgeois. On fume, on boit et on discute dans ces clubs, où des questions politiques sont souvent abordées : en aucun autre pays de l'Europe, ce que l'on nomme les *paysans* n'est aussi instruit et aussi éclairé qu'en Suède. Il est vrai que, sous cette dénomination de paysans, est comprise la classe riche des agriculteurs et des fermiers, celle qui forme, en France, une grande partie de la bourgeoisie éligible. L'ordre de la noblesse compte environ quatre cents membres; l'ordre du clergé se compose des onze évêques de Suède et de délégués nommés par les ecclésiastiques de chaque diocèse. L'archevêque Wingard était l'orateur de cet ordre dans la diète de 1840.

Chaque ville de Suède envoie à la diète un membre de l'ordre des bourgeois. Il y a cependant quelques exceptions à cette règle : ainsi deux petites villes se réunissent ordinairement pour élire un député, tandis que Stockholm, Gothembourg et Norkoping ont le droit d'en nommer plusieurs. Stockholm est représentée à la diète par douze de ses principaux bourgeois. M. Holm a été choisi pour être l'orateur des bourgeois[1].

Les paysans prennent leurs députés dans les

1. Renseignements particuliers.

propriétaires ruraux de chaque arrondissement. Le nombre de ces délégués à la diète est environ de cent cinquante. On sait, du reste, que les membres du clergé, de la bourgeoisie et des paysans reçoivent de leurs commettants une certaine indemnité pendant la session des états.

En général, le moment de la diète est un moment de prospérité pour la ville où elle se tient : on a pu voir, dans le courant de cette histoire, que les états n'ont pas toujours été convoqués à Stockholm; Geffle, Norkoping et Œrebro ont quelquefois reçu dans leurs vieilles murailles la représentation nationale de la Suède. Mais revenons à la diète de 1840 : au moment où Charles XIV réunissait ses états-généraux, l'Europe tout entière était sourdement travaillée par une agitation presque universelle : le mot de *réforme*, ce mot si élastique et si peu défini, était à l'ordre du jour des assemblées législatives, et se transmettait de peuple à peuple. La question d'Orient, question immense qui n'est pas encore résolue, nœud gordien qui n'est pas encore tranché, semblait aussi, par une fatalité bizarre, devoir transporter la guerre des côtes de la Méditerranée aux rivages du Rhin. L'inquiétude et la préoccupation se glissaient insensiblement chez les hommes d'état ; les peuples prenaient leur part de cette inquiétude vague dont la cause n'était pas encore entièrement

connue. C'est qu'en effet, l'Orient et les réformes étaient alors deux mots capables de bouleverser tout le vieux monde.

Maintenant que la question orientale a été approfondie, et que l'on sait davantage ce que l'on doit entendre par le mot de *réforme*, en serait-il de même? nous en doutons. Ainsi que nous l'avons dit, la politique doit marcher, parce que le siècle marche, mais elle ne doit pas le devancer, car alors, et qu'on nous passe cette expression, elle serait obligée de revenir sur ses pas. Il faut donc attendre le progrès du mouvement naturel que le temps imprime aux idées et aux choses; les réactions, toujours si funestes, n'attaquent jamais que les progrès anticipés.

A peine les états étaient-ils installés à Stockholm que déjà des propositions étaient faites dans le but de faire subir d'importants changements à la Forme de gouvernement de 1809. Une commission de constitution fut nommée, et vers la fin du mois de juin elle fit aux états deux propositions qui devaient entièrement modifier le système de la représentation nationale. Il ne s'agissait de rien moins que de créer une chambre unique, de l'obtenir par des élections générales, et de supprimer, par conséquent, les élections particulières des quatre ordres; la chambre devait, en outre, d'après ce nouveau système, se diviser en deux grandes fractions comme le Storthing de Norwége.

Ces propositions, soumises par la commission au vote des états pour leur prise en considération, furent adoptées ; mais la dernière, celle d'une chambre unique, subdivisée en deux autres chambres, le fut seulement à la majorité d'une voix.

Toutefois, il était évident que les états suédois renfermaient un certain levain libéral, et, subissant l'influence du moment, se laissaient, eux aussi, entraîner au grand torrent des innovations politiques.

De nouveaux projets apportés et développés à la diète, entre autres celui de créer un cens d'éligibilité à 600 fr. de notre monnaie, ne tardèrent pas à le prouver d'une manière encore plus positive, en donnant exactement la mesure des prétentions réformistes de la représentation nationale en Suède.

Les journaux du continent et certains journaux anglais [1] commencèrent alors à s'occuper des affaires suédoises, qui prirent à leurs yeux un aspect tout révolutionnaire et des proportions qu'elles n'avaient pas.

On spécula beaucoup sur l'avenir de la presqu'île scandinave ; l'imagination des publicistes se donna carrière, et l'on alla jusqu'à prédire le ren-

1. Les journaux anglais sont en général peu bienveillants pour le gouvernement suédois.

versement de la dynastie fondée sur le vote national d'OErebro.

D'autres esprits pessimistes ne se contentèrent pas de ces inductions absurdes et voulurent voir dans le mouvement parlementaire de la diète des tendances républicaines. Fort heureusement pour le bon sens comme pour la vérité, les affaires d'Orient absorbèrent promptement l'attention de la presse, qui aurait inventé des faits et attribué à la Suède ses propres théories plutôt que d'avouer qu'elle ne comprenait rien aux débats de la diète de Stockholm.

Si presque toute l'Europe possède aujourd'hui une forme de gouvernement à peu près semblable, c'est-à-dire une monarchie modifiée par une constitution, la similitude extérieure n'empêche point l'individualité interne de chaque peuple, et, malgré l'uniformité des institutions, l'originalité des mœurs politiques apparaît toujours. Il est donc impossible, à moins de connaître à fond les ressorts multiples qui mettent en jeu les intérêts et les ambitions d'un pays, de prédire avec justesse les transitions qu'il doit subir.

Ainsi, la diète de 1840 s'est montrée tout d'abord, non pas menaçante pour le pouvoir, mais désireuse de réformes. A part quelques lois d'intérêt local, quelques discussions financières, elle s'est presque exclusivement occupée des modifications

qu'il lui paraissait utile de faire à la constitution de 1809. Cependant, quel a été le résultat de cette longue diète? qu'est-il sorti de ces discussions toujours parlementaires, mais souvent animées? Un enseignement politique très-important, à notre avis.

Les états suédois ont reconnu, avec une sagesse et une habileté des plus remarquables, qu'entrer trop brusquement dans la voie des réformes, ouvrir tout d'un coup la lice aux théories nombreuses que toute assemblée législative renferme dans son sein, c'est imprudemment conduire un pays devant l'abîme révolutionnaire dont la profondeur ne l'effraie pas toujours.

Ils ont compris qu'avancer trop vite en politique est tout aussi dangereux que de vouloir reculer, et, forts de cette conviction, décidé que le gouvernement suédois combinerait, comme nous le disions plus haut, les exigences du progrès avec la marche du temps. La révision de la constitution de 1809 a donc été renvoyée à une autre diète.

Disons en terminant, mais non pour réfuter les assertions hasardées de quelques journaux, car elles n'ont pas assez de valeur pour qu'on y attache une importance sérieuse, que de toutes les dynasties européennes, la dynastie de Charles XIV est peut-être la plus populaire; que la Suède ne s'est jamais repentie un instant du libre choix qu'elle

a fait, et que sa vénération pour l'homme à qui elle doit tant n'a jamais été plus grande.

Qu'on ne s'y trompe pas, la cause de Charles XIV est, en Suède, la bonne cause nationale; ses intérêts ne sont point séparés des intérêts suédois, et d'ailleurs ce peuple qu'il gouverne, a fait depuis longtemps ses preuves de bon sens et de sagesse. Conséquent avec lui-même, il se ressemble à toutes les époques de son histoire, et lorsqu'on a sérieusement étudié son passé, on peut avec certitude prédire son avenir!

FIN DU TOME DEUXIÈME ET DERNIER.

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES

NOTES

ET

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

LIVRE SIXIÈME.

NOTE I.

Ainsi périt Gustave III, dans la quarante-septième année de sa vie, après avoir régné vingt-deux ans. Ce prince, extraordinaire en tout, n'eut peut-être rien de plus remarquable que cet alliage étonnant de qualités opposées, qui frappe à chaque instant dans le cours de sa vie. Jeune homme, il fit éclater tous les talents qui n'appartiennent guères qu'à un âge avancé : une politique aussi adroite que mystérieuse, l'art de dissimuler et de ne jamais laisser pénétrer ses projets. Parvenu à l'âge mûr, il se signala par cette valeur ardente qui distingue la jeunesse, et par une bravoure héroïque qu'il poussa quelquefois jusqu'à la témérité.

Pendant les longues années de paix qui composèrent la plus grande partie de sa vie, nous avons admiré en lui sa

profonde politique, ses talents pour l'administration, son attachement pour le peuple, et toutes ces autres qualités, moins essentielles mais plus brillantes, qui ajoutent au mérite d'un prince, et qui servent à donner de la splendeur à son règne. Il avait une éloquence entraînante et qui gagnait les cœurs; son affabilité était extrême. Le dernier homme du peuple trouvait perpétuellement accès auprès de lui. Il était rempli de connaissances et de goût, parlait la plupart des langues vivantes avec une facilité incroyable, et était, par-dessus tout cela, musicien, dessinateur et poëte dramatique. Les circonstances changèrent, et nous ne l'avons pas moins admiré pendant les dernières années de son règne, où il eut à soutenir la guerre la plus difficile, que lorsqu'il gouvernait auparavant son royaume au sein de la paix. C'est alors qu'on lui a vu déployer ce courage intrépide, cette ardeur guerrière qui le mettait au-dessus du danger, et qui le rendit si redoutable à ses ennemis; cette patience infatigable qui lui faisait mener dans le camp une vie aussi dure que le dernier de ses soldats; cet héroïsme et cette présence d'esprit admirable qui l'accompagnaient dans la bataille; cette confiance inaltérable qui le soutenait dans les revers; cette humanité envers l'ennemi après une victoire, et cette sollicitude extrême pour ses soldats, qu'il porta, dans plus d'une occasion, jusqu'à examiner leurs blessures, et leur présenter lui-même les remèdes.

Son cœur et son génie parurent plus d'une fois en opposition l'un avec l'autre. Son cœur était d'une excessive sensibilité. Il ne signa jamais un arrêt de mort sans éprouver une émotion qui le mettait sur le point de tomber en défaillance. Il aimait tendrement son peuple, et voulait son bonheur; ce fut cet amour qui arracha de lui ces protestations si fréquentes contre le pouvoir arbitraire, pro-

testations qui eussent été suspectes dans la bouche d'un prince moins attaché à ses sujets. Son génie était impétueux, inquiet, dévoré de la passion de la gloire. Il avait besoin de dominer, de briller, de renverser tout ce qui s'opposait à son essor. Gustave III, pour le bonheur ou le malheur de son peuple, unissait le cœur d'un philantrope au génie d'un conquérant. On conçoit de là comment il a pu arriver que quelques-uns l'ont élevé jusqu'aux nues, tandis que d'autres l'ont détesté. De là s'expliquent encore ces contrastes si nombreux qui se retrouvent jusque dans les plus petites particularités de sa vie. Ce même monarque qui, dans ses campagnes et dans le fond de son royaume, menait, au milieu de ses bourgeois et de ses paysans, la vie dure et frugale d'un Spartiate, se plaisait à étaler un luxe oriental au milieu de sa cour, qui surpassait la cour d'Espagne elle-même pour la sévérité de l'étiquette. Celui qui aurait vu Gustave lorsqu'il s'embarqua pour la Finlande, chaussé en bas et en souliers, revêtu de cordons, et paré comme pour une fête de la cour, n'eût guères présumé que ce costume de petit-maître cachait un des plus intrépides guerriers de son siècle.

L'extérieur de Gustave annonçait le génie. Il était d'une taille moyenne et fort maigre; son tempérament était exercé à braver la faim, la soif, le chaud et le froid, et endurci contre toutes les fatigues de la guerre. L'expression de ses traits était un mélange de douceur et de sévérité. Ses grands yeux pleins de feu annonçaient son extraction prussienne, et offraient une image des qualités de son esprit. Par une bizarrerie de conformation, qui fournit matière à bien des plaisanteries, les deux côtés de son visage différaient l'un de l'autre à un point surprenant. On en prit occasion pour dire que sa politique avait double face comme son visage. Car ses ennemis eux-mêmes ne

lui reprochèrent jamais d'autres défauts que son ambition et son manque de sincérité. Mais ce dernier défaut est lui-même une conséquence de l'ambition, et sans ambition il n'y eut jamais d'homme extraordinaire. Au reste, il n'y a que les principaux traits de la vie et du caractère des grands hommes qui parviennent jusqu'à la postérité. Toutes ces taches légères, que l'envie inquiète des contemporains recueille avec un si grand soin, disparaissent avec le temps et se dissipent dans le cours des siècles.

(*Geschichte Gustaf's III*, *Kœnig's der Schweden und Gothen, von Ernst Ludwig Posselt.*)

NOTE II.

CONJECTURES SUR LES CAUSES DE L'ASSASSINAT DE GUSTAVE.

Au milieu des villes capitales, auprès du palais des rois, au centre des sociétés, il existe des hommes qui ont pour unique espoir de renverser les empires, d'assassiner les rois, et de dissoudre les nœuds qui réunissent les nations. On a longtemps douté que de pareils monstres existassent. Cependant, après les preuves multipliées qu'ils ont données de leurs projets, par les coups qu'ils ont frappés et les convulsions politiques qu'ils ont déterminées, il n'est plus possible aujourd'hui de se refuser à croire que très-certainement il s'est formé depuis plusieurs siècles une

aggrégation d'individus qui, rapprochés les uns les autres par une sorte de conformité de caractère, de fureur et d'exaltation, liés par les serments les plus redoutables, et par la communication d'une doctrine ténébreuse et de mystères imposants, arrivés à une sorte de fraternité de crimes et de coupables espérances, réunis les uns par les autres à la suite de longues et pénibles épreuves, soumettant à leur juridiction et aux poignards de leur vengeance, les rois de l'Europe, décident le renversement des empires, et préparent dans le silence de leurs assemblées secrètes, ces grands événements, ces calamités publiques qui nous désolent, et qui peut-être conduiront l'Europe, cette superbe portion du globe, à n'être d'ici à peu d'années, qu'un vaste tombeau, et qu'un monument de destruction générale.....

Les illuminés connus principalement en Allemagne et dans les cours du Nord, se sont partagé l'Europe. Leurs quatre chapitres principaux sont établis à Stockholm pour le Nord, à Naples pour l'Orient, à Édimbourg pour l'Occident, à Paris pour le Midi.....

Les illuminés se croient appelés à soustraire les peuples au gouvernement monarchique, qu'ils appellent tyrannie. Ils ont en outre, suivant eux, des haines à satisfaire, des ressentiments anciens à éteindre dans le sang ou de leurs ennemis, ou de leurs descendants, ou de ceux qui les représentent. Dès-lors, tout leur paraît permis. Un crime atroce qui les mène au succès, est suivant eux une action sublime. Quand tous les peuples s'affligent d'un attentat inoui, les illuminés vont dans leurs assemblées nocturnes se livrer à la joie et au délire de leurs funestes espérances. La chute d'un trône, la mort tragique d'un roi, les mouvements séditieux qui livrent tout un peuple aux crimes

et aux malheurs de l'anarchie, voilà les bases de leurs plaisirs et les succès qu'ils ont ou préparés ou désirés.....

Quoique leurs établissements principaux soient dans l'Allemagne et dans les cours du Nord, cependant ils ont des correspondances sur toute la surface du globe, et particulièrement en Europe qu'ils ont divisée en cercles.

Ces cercles ont chacun un comité administrateur. Chacun est composé de neuf initiés. Tous correspondent ensemble, non par la voie du service public, mais par des voyageurs anonymes chargés de dépêches hiéroglyphiques, ou composées de chiffres convenus entre eux.

Ces voyageurs sont ordinairement des hommes d'un extérieur simple, espèce de gens de lettres, affectant la philantropie. Il en a paru plusieurs en France dans le cours de sa révolution. Brissot, Anacharsis Clootz, Thomas Payne, et d'autres étrangers qui ont joué un rôle à Paris, étaient sans doute de ces voyageurs. Ils vont épier les secrets des cours, des colléges, des tribunaux, des familles, etc., et reviennent ensuite enrichir les cercles d'un amas de délations, de notes, sur le caractère des gens en place, sur les faiblesses des princes, sur le dégré d'estime des nations pour leurs gouvernants, enfin sur les projets particuliers des familles qui occupent les premiers rangs d'une cité.

Aidés de tous ces détails, les chefs de cette secte préparent leurs intrigues ou établissent leurs succès. Ils sont tous liés par la plus exacte correspondance, et sont parvenus ainsi à connaître tous les principaux personnages de l'Europe, et à savoir ce qu'ils ont à craindre ou à espérer de chacun d'eux.....

En ramenant l'attention sur la Suède, c'est surtout dans ce pays que les illuminés se trouvent en force, multiplient

leurs prosélytes, et ont le plus de partisans et de pouvoir. Aussi Stockholm est-il indiqué comme le point de réunion de l'un des quatre chapitres de l'ordre.....

Je n'hésiterai pas à rendre compte de l'impression que fit sur mon esprit non seulement l'insouciance qu'on mit à la poursuite des complices, mais l'air de satisfaction qu'on remarquait sur la plupart des visages des nobles, des courtisans, et d'une partie des officiers de marque qui se trouvaient alors à Stockholm. Les propos les plus audacieux, les anecdotes les plus insultantes sur la mémoire de Gustave III, l'éloge de son meurtier, se rencontraient partout, et n'étaient relevés par qui que ce fût. Des couplets offensants se chantaient dans quelques sociétés avec assez peu de mystère pour que les étrangers, devant lesquels on ne se gênait pas, restassent persuadés que ce meurtre était assez généralement applaudi à la cour. Je pris dès-lors le séjour de Stockholm en aversion, et je ne désirais plus que de m'éloigner d'une capitale où le meurtre d'un roi avait un si grand nombre de partisans, où l'éloge d'un vil assassin se trouvait en quelque sorte naturalisé dans tous les cœurs.

Anckarstroëm fut le seul dont on fit tomber la tête. Tous ses complices existent encore aujourd'hui. Il est pourtant certain que les comtes de Horn et Ribbing lui disputèrent l'avantage de frapper Gustave; qu'il fallut s'en remettre au sort, et que le hasard seul rendit à Anckarstroëm le coupable droit de commettre un attentat qui avait été décidé dans des conférences fréquentes et nombreuses. Il est certain que Ribbing était tellement pénétré de son crime et du supplice qu'il avait à attendre, que quand sa mère, dame infiniment respectable, et qui ne cesse de gémir sur la criminelle exaltation de son fils, vint le visiter dans la prison, avec la permission du roi, elle le trouva achevant

de dessiner, sur le mur, le tableau de son supplice. Il s'était fait très-ressemblant. L'esquisse était soignée, annonçait même un talent précieux. On juge avec quelle horreur cette mère infortunée détourna ses regards d'une image aussi funeste. Depuis, les prisons ont été ouvertes à ce jeune et féroce fanatique. Il a pu sortir de la Suède, et maintenant, sans doute, il habite un de ces points de l'Europe dévastés par les progrès de la doctrine des illuminés. Mais quelle que soit sa retrâite, soit dans un temps, soit dans un autre, le remords sera son bourreau, et le désespoir viendra mettre un terme prompt et douloureux à son inquiète existence. Le comte de Horn jouit de la même impunité. D'autres seigneurs, connus pour complices, furent bien avant dans la faveur du régent, et tous les amis de Gustave III, repoussés alors par les agens du gouvernement nouveau.

Quatre mois après la mort de Gustave, l'Opéra fut ouvert. La cour y parut avec le plus grand éclat. Quelques seigneurs se livraient à ce plaisir avec une sorte d'ivresse. A la même place où cet infortuné monarque avait été frappé, un danseur vint se faire applaudir. Mais si quelques grands ont oublié le roi, beaucoup de nobles, tous les honnêtes bourgeois, les hommes du peuple, de simples et naïfs paysans, donneront longtemps des larmes à son souvenir....,

Le séjour de Stockholm m'étant devenu insupportable, je ne m'occupai plus que de retourner à Lublin. Mais auparavant j'allai visiter une seconde fois la Dalécarlie, pour me livrer à quelques observations sur l'exploitation des mines très-nombreuses dans cette province. A quelques lieues de Coperberg, ma voiture s'étant brisée, j'allai descendre dans un château appartenant à un gentilhomme suédois, ancien militaire, propriétaire d'un

bostel considérable de terres, partie en friche, partie cultivées. Je fus reçu avec la plus parfaite hospitalité par ce brave gentilhomme, qui me parut attaché au parti royal, et grand admirateur de Gustave.....

Mon hôte n'hésita point à attribuer ce forfait à la secte des illuminés, dans laquelle il renfermait indistinctement tous les adeptes de la maçonnerie.

(*Histoire de l'assassinat de Gustave III*, par un officier polonais, témoin oculaire.)

LIVRE SEPTIÈME.

NOTE I.

PROCLAMATION DU DUC DE SUDERMANIE.

Nous, Charles, par la grâce de Dieu, prince de Suède, des Goths et des Vandales, et duc de Sudermanie, grand amiral, etc., savoir faisons : que les événements récents ayant mis Sa Majesté le roi hors d'état de soigner les importantes affaires du royaume, nous nous sommes vu obligé, comme premier et seul prince du sang majeur, de nous charger provisoirement de gouverner, ce qu'avec l'aide de Dieu nous tâcherons de faire, de manière à recouvrer la paix intérieure et extérieure, et à rendre au commerce et à l'industrie une vie qui semblait éteinte.

Notre immuable résolution, aussitôt que nous aurons posé les premières bases de notre projet, étant de convenir avec les états du royaume des autres mesures à prendre pour rendre au peuple suédois son ancienne prospérité, nous invitons par la présente tous les habitants du royaume, et nous ordonnons aux forces de terre et de mer, aux fonctionnaires de tout grade, de nous montrer la fidélité

et l'obéissance que mérite la pureté de nos vues, et que dans les circonstances actuelles leur intérêt exige.

« Stockholm, le 13 mars 1809.

CHARLES.

NOTE II.

« Gustave Adolphe parcourut d'abord l'Allemagne sous différents noms ; se trouvant à Pillau, dans les domaines de la Prusse, il tenta de se rendre à bord d'un des vaisseaux de la station anglaise, dans un petit bateau armé de quatre rames, que lui avait procuré un inconnu à qui il s'était ouvert sur son nom et sur son dessein ; mais au moment où le bateau passait au large, le poste prussien menaça de faire feu sur l'équipage, et l'officier commandant déclara à Gustave, au nom du roi de Prusse, qu'il lui était interdit de rentrer en Suède et de se rendre à bord de la flotte anglaise, mais qu'il pouvait à son choix voyager en Allemagne ou en Russie. Gustave partit alors pour Saint-Pétersbourg, où il eut avec l'empereur Alexandre une entrevue, sur l'objet et les résultats de laquelle on n'a jamais rien su de positif. Vers le mois d'octobre de la même année, Gustave s'embarqua à Mémel pour l'Angleterre, où il reçut l'accueil le plus empressé de toute la cour. Il passa une partie de l'année de 1811 à Plartwell, et visita plusieurs fois le prince de Condé à Wimbledon.

L'année suivante on le vit à Altona, sous la protection du Danemarck; il se montra même dans Hambourg, qui était alors occupé par les Francais. A la fin de décembre 1814, il reparut à Bâle en Suisse sous le nom de comte de Gottorp, et conçut le dessein de faire un voyage à la Terre Sainte. A cette occasion, il adressa à tous les peuples de la chrétienté une invitation dans laquelle on trouve ce passage : « O vous, qui vivez dans l'aisance et l'abondance; vous qui jouissez, dans le sanctuaire de la religion, de tous les avantages de votre existence, n'oubliez pas les gardiens du tombeau sacré, qui n'est plus protégé que par les larmes de nos frères, et qui n'a d'autre appui que des prières ferventes! » Cette pièce contenait en outre les statuts d'un ordre de Frères-Noirs que le prince se proposait d'établir, et qui devaient l'accompagner à Jérusalem. Ces pèlerins devaient être pris parmi toutes les les nations de l'Europe, et porter un costume particulier. Le comte de Gottorp se chargeait d'une grande partie des frais de voyage et d'équipement. Néanmoins on ne s'empressa pas de répondre à cet appel, et le voyage fut indéfiniment ajourné. En 1815, Gustave-Adolphe, qui portait alors le nom de duc de Holstein, fit remettre au congrès de Vienne, par sir Sidney Smith (comme ancien supérieur de la marine suédoise et commandant de l'ordre de l'Epée) une déclaration relative à ses droits au trône de Suède, et aux droits de son fils. Cette note n'obtint pas de réponse officielle du congrès, mais plusieurs articles en réfutation furent insérés dans les journaux de l'Allemagne.

« A peu près à la même époque, sur quelques observations venues, dit-on, du Danemarck, Gustave renonça au titre de duc de Holstein, et se fit appeler le colonel Gustafson (fils de Gustave), nom qu'il porta jusqu'à sa mort. En 1817 il sollicita et obtint le droit de bourgeoisie

à Bâle, et l'ex-roi absolu de Suède devint ainsi citoyen d'une république. Il parut cependant préférer le séjour de Francfort à celui de la Suisse, et y vivait habituellement très-retiré et avec la plus stricte économie, n'ayant avec lui qu'une dame et un seul domestique.

« Depuis lors ce prince n'appela plus sur lui l'attention publique; toutefois les journaux allemands apprirent à l'Europe, il y a quelques années, que l'ex-roi de Suède avait eu une main gelée, en voyageant pendant la nuit sur l'impériale d'une diligence: triste retour des grandeurs d'ici-bas. » (*Biographie des hommes du jour.*)

Vers la fin de 1836, Gustave ayant l'intention de fixer son séjour à Norden, dans l'Ostfrise, fit demander au roi d'Angleterre, par le duc de Cumberland, qu'il lui fût permis de se rendre dans cette ville. Le roi, quoique après bien des difficultés, ayant pourtant donné cette permission, le duc de Cumberland s'empressa de la transmettre au royal exilé, avec toutes les marques du plus profond respect, et en lui donnant les titres de roi et de majesté. Il ne fut pas peu surpris de recevoir de Gustave une réponse dans laquelle celui-ci disait : « qu'il l'avait gravement offensé, en lui donnant un titre qu'il avait abdiqué depuis nombre d'années, et qu'il ne consentirait pas à reprendre, si on le lui offrait de nouveau. »

Gustave-Adolphe IV est mort au commencement de 1838.

NOTE III.

PRINCIPAUX ARTICLES DE LA CONSTITUTION DE 1809.

REGERINGS FORM (*Forme de Gouvernement*).

Le royaume de Suède sera gouverné par un roi et sera une monarchie héréditaire, selon l'ordre de succession pour les descendants mâles d'un roi décédé, que les états auront fixé.

DE L'AUTORITÉ LÉGISLATIVE.

Autorité législative.

(§ 87). Les états du royaume ont, de concert avec le roi, le pouvoir d'établir les lois générales, civiles, criminelles et ecclésiastiques, et de changer et abroger de pareilles lois établies auparavant. Le roi, sans le consentement des états, ni les états sans le consentement du roi, ne pourront faire une loi nouvelle, ni en abroger une ancienne. Les questions à ce sujet pourront être mises en avant, dans les assemblées générales des ordres, et seront décidées par les états lorsque le comité des lois aura été entendu dans l'ordre que le § 56

prescrit en général. Si les états conviennent d'une loi nouvelle, ou de la suppression d'une loi ancienne, ou d'un changement à y faire, ils en feront présenter le projet par leurs orateurs, au roi, qui prendra l'avis du conseil d'état et du tribunal suprême; et lorsqu'il aura pris sa résolution, il assemblera les états dans la salle du trône pour recevoir son accession à leur désir, ou entendre ses motifs pour la refuser. Le roi trouve-t-il à propos de présenter aux états une question relative aux lois, il demandera à ce sujet l'énoncé du conseil d'état et du tribunal suprême, et il communiquera aux états sa proposition, ainsi que lesdits énoncés. Les états, après avoir demandé l'avis du comité des lois, décideront et remettront au roi leur réponse dans la salle du trône, s'ils ont accédé à la proposition royale, ou la feront remettre par écrit, par leurs orateurs, s'ils ont refusé. Dans toutes les questions pareilles relatives aux lois, l'avis des trois ordres formera le décret des états. S'il y a deux ordres contre deux, la question tombe, et il en restera comme il avait été statué auparavant.

Mode de proposition des lois.

Interprétation des lois.

DE LA CONVOCATION DES ÉTATS EN DIÈTE.

Mode et cas de la convocation des états en diète.

(§ 49). Les états du royaume s'assembleront, en vertu de la présente loi fondamentale, lorsqu'il y aura cinq années écoulées depuis la diète tenue en dernier lieu. Dans le recès de chaque diète, les états détermineront le jour où en

conséquence ils s'assembleront de nouveau, et ils y feront entrer, en termes exprès, la convocation, avec les instructions nécessaires pour les élections de députés. Il sera cependant libre au roi de convoquer, avant ce temps, les états du royaume en diète extraordinaire.

(§ 93). Lorsque le roi meurt, et que le successeur au trône est encore mineur, le conseil convoquera les états. La publication à cet effet aura lieu dans l'espace de quinze jours après le décès du roi, dans les églises de la capitale, et immédiatement après dans le reste du royaume. Il appartiendra aux états, sans avoir égard à un testament du roi décédé concernant l'administration du royaume, de constituer un ou plusieurs tuteurs, qui, jusqu'à ce que le roi devienne majeur, présideront au gouvernement en son nom et suivant la présente constitution.

(§ 74). Si l'événement malheureux avait lieu, que la famille royale, revêtue du droit de succession au trône, s'éteignît dans la ligne masculine, le conseil d'état, dans l'espace de temps après la mort du roi, fixé au paragraphe précédent, convoquera les états du royaume à une diète générale. Les états choisiront alors une nouvelle dynastie, en conservant la présente forme de gouvernement.

(§ 91). Dans le cas prévu par le § 6, art. 11, chap. 2 (§ 39) que le roi, après avoir entrepris un voyage, restât au-delà de douze mois hors du royaume, le conseil d'état convoquera par lettres patentes les états à une diète générale, et fera publier, dans l'espace de quinze jours après ce terme, la convocation dans les églises de la capitale, et sans retard dans les autres parties du royaume.

Si, après que le roi en aura été instruit, il n'est pas retourné dans le pays, les états prendront, au sujet de l'administration du royaume, les mesures qu'ils jugeront les plus utiles.

(§ 92). Il en sera de même dans le cas où la maladie du roi continuerait à être de nature qu'il se soit écoulé au-delà de douze mois, sans qu'il ait pu s'occuper des affaires du gouvernement.

(§ 95). Si, contre toute attente, le conseil d'état négligeait dans le cas mentionné dans les §§ 2, 3 et 4 (93, 94 et 91), de convoquer sur-le-champ les états du royaume, alors il sera du devoir indispensable de la direction de la noblesse, des consistoires du royaume, de la municipalité de la capitale, et des gouvernants des provinces, d'en donner avis par des proclamations publiques, afin que les élections des députés à la diète puissent être faites sans délai, et que les états puissent s'assembler pour observer et maintenir leurs droits et ceux du royaume. Une pareille diète sera ouverte le cinquantième jour après celui où le conseil d'état aurait dû, au plus tard, faire publier les lettres de convocation dans les églises de la capitale.

SIÉGE ET DURÉE DES DIÈTES.

(§ 50). Les diètes seront tenues dans la capitale du royaume, excepté dans les cas où cela est rendu impossible ou dangereux pour la liberté et la sûreté des états, soit par l'approche de l'ennemi, soit par la peste ou d'autres obstacles également graves. Le roi désigne alors, de

concert avec les députés des états à la banque et au bureau de la dette publique, un autre endroit où les états s'assembleront, et les convoquera pour le temps qu'ils auront eux-mêmes déterminé auparavant.

. . . .

DES DISPOSITIONS DE LA DIÈTE ET DE SES TRAVAUX PRÉPARATOIRES.

Dispositions constitutives d'une diète.

(§ 52). Le roi nommera le maréchal de la diète, les orateurs de l'ordre de la bourgeoisie et de celui des paysans, ainsi que le secrétaire de l'ordre des paysans. L'archevêque sera toujours orateur de l'ordre du clergé.

Opérations préparatoires.

(§ 53.) Aussitôt que la diète aura été ouverte, les états éliront les comités qui devront préparer les affaires. Ces comités nécessaires à chaque diète sont : le comité *de constitution*, pour proposer ou recevoir les questions relatives aux changements dans les lois fondamentales, pour en référer aux états, et pour examiner les procès-verbaux du conseil d'état; le comité *d'état* (des finances) pour connaître et présenter aux états la situation, l'administration et les besoins du fisc et du bureau de la dette publique; le comité *de subside,* pour donner le projet de la répartition du subside; le comité de la *banque,* pour recevoir la gestion et la situation de la banque, et pour donner des instructions relatives à l'administration de cet établissement; le comité *des lois* (légis-

lation), pour rédiger les projets d'amélioration dans les lois civiles, criminelles et ecclésiastiques, qui lui sont envoyés par les états en assemblée plénière, et le comité *général des griefs et d'économie*, pour désigner, par suite des affaires traitées dans les différents ordres, les défectuosités des mesures d'économie générale, et pour proposer les changements à y faire.

Dispositions générales et réglementaires.

(§ 55). Les états ne pourront décider d'aucune affaire en présence du roi. D'autres comités des états, que celui qui est mentionné dans le paragraphe précédent, ne pourront point délibérer devant le roi.

(§ 56). Les questions générales, mises en avant dans les assemblées générales des états, ne pourront être accueillies pour une décision immédiate, mais seront remises au comité compétent, qui les discutera et donnera son rapport. Les projets des comités doivent d'abord être présentés aux assemblées générales des ordres, pour être adoptés ou rejetés sans changements ou additions. Si, dans les assemblées générales des ordres, il est fait des observations qui empêchent l'admission du projet, ces observations seront communiquées au comité afin que le projet y soit ultérieurement revu et modifié. Lorsqu'un projet ainsi préparé est de nouveau soumis aux ordres, ils auront le droit de l'accepter, soit sans, soit avec des changements, ou de le rejeter totalement. Les questions sur les changements de quelques règlements dans les lois fondamentales, seront traitées ainsi qui suit : Si le comité de constitution appuie la proposition qu'un député lui aura soumise à cet effet, ou si le comité appuie l'adoption d'une pareille proposition faite par le roi, ou en dissuade,

l'opinion du comité sera envoyée, pendant le cours de la même diète, aux états-généraux pour en délibérer, mais non pour en décider. Si les états, en assemblée plénière, ne font point d'observations contre l'opinion du comité de constitution, elle sera valide comme une opinion émanée des états, dont on ne pourra décider qu'à la diète prochaine, et sur laquelle on ne prononcera alors que par *oui* ou par *non* et de la manière prescrite par le § 75 du règlement des diètes. Mais si les états, en assemblée plénière, font des observations contre l'opinion du comité, alors ces observations seront renvoyées au comité de constitution, accompagnées de déclarations de tous les ordres séparément, portant qu'elles ont été faites par suite de leurs avis unanimes. Le comité devra donc modifier les opinions de tous les ordres en un mémoire général, autant que faire se peut, et s'il se trouve des avis qui diffèrent trop pour être réunis, il les soumettra à l'examen de tous les ordres. Si alors tous les ordres tombent d'accord sur le mémoire, l'affaire sera ajournée pour être définitivement adoptée ou rejetée, à l'époque et de la manière prescrites ci-dessus. Mais si l'opinion d'un ordre diffère, dans un ou plusieurs points de celle des autres, et que cet ordre ne veuille pas se rendre à l'avis des autres, le comité de constitution sera augmenté, par voie d'élection dans l'assemblée des ordres, de vingt membres de chaque ordre, qui voteront en assemblée générale, et non par ordres, pour réunir les points qui diffèrent. Le mémoire qui aura ainsi été parfaitement préparé, sera ajourné, pour que les états en décident, ainsi qu'il est dit plus haut.

OBJETS DES DÉLIBÉRATIONS DE LA DIÈTE.

Finances, impôts, subsides. — Fonds de réserve. — Spécialité des dépenses. — Dette publique. — Règlement des dépenses. — Banque des états. — Contributions de guerre. — Taxes annuelles pour les marchés publics. — Emprunts. — Domaines royaux. — Inaliénabilité du territoire du royaume. — Monnaie. — Établissements militaires.

DE LA SURVEILLANCE ATTRIBUÉE AUX ÉTATS SUR L'EXERCICE DE LA JUSTICE.

Procureur de justice, mandataire des états. — Surveillance des états sur le tribunal suprême.

DE LA SURVEILLANCE ATTRIBUÉE AUX ÉTATS SUR LES ACTES DU GOUVERNEMENT.

(§ 105). Le comité des constitutions des états du royaume aura le droit d'exiger communication des procès-verbaux rédigés au conseil d'état, à l'exception de ceux qui concernent les relations extérieures et le commandement militaire, lesquels ne pourront être exigés que pour les affaires relatives à des faits de notoriété publique et indiqués par le comité.

(§ 107). Si le comité de constitution reconnaît que les membres du conseil d'état, tous ensemble, ou l'un ou

plusieurs d'entre eux, n'ont point, dans leurs avis sur des mesures générales, eu égard aux vrais intérêts du royaume, ou qu'un secrétaire d'état n'a pas exercé l'emploi qui lui a été confié, avec zèle, capacité et activité, il appartiendra au comité d'en donner connaissance aux états, lesquels, s'ils trouvent que le bien du royaume l'exige, peuvent présenter au roi, par écrit, leur vœu, pour qu'il veuille éloigner du conseil d'état et de sa charge, celui ou ceux contre lesquels l'observation a été faite.

Les questions à ce sujet pourront être mises en avant dans les assemblées générales des états, et d'autres comités que celui de constitution pourront les présenter devant les ordres; mais elles ne pourront être décidées par les états, avant que le comité de constitution n'ait été entendu. Dans les délibérations des états à ce sujet, les résolutions du roi dans les affaires concernant les droits et les intérêts des particuliers et des corporations, ne pourront pas même être mentionnées, encore moins soumises à la discussion des états.

SURVEILLANCE DES ÉTATS POUR LE MAINTIEN DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE.

(§ 86). Par liberté de la presse on entend le droit qu'a tout Suédois de publier des écrits, sans que l'autorité publique y porte obstacle d'avance; de ne pouvoir ensuite être poursuivi pour leur contenu, que devant un tribunal légal, et de ne pouvoir en être puni, à moins que ce contenu ne soit contraire à une loi claire, portée pour maintenir le repos public, sans arrêter le progrès des lumières générales. — Tous les actes et procès-verbaux concernant

quelque affaire que ce soit, les procès-verbaux exceptés qui sont rédigés dans le conseil d'état et devant le roi, dans les affaires diplomatiques et de commandement militaire, pourront sans réserve être publiés par l'impression. Ne seront point imprimés les procès-verbaux ni actes de la banque et du bureau de la dette publique, concernant des objets qui doivent être tenus secrets.

PRÉROGATIVES ET GARANTIES DES MEMBRES DE LA DIÈTE.

(§ 112). Aucun employé, aucun fonctionnaire public, par l'autorité de sa place, n'exercera une influence inconvenante dans les élections de députés. Si quelqu'un le fait, il perdra sa place.

DE L'AUTORITÉ ROYALE ET DU POUVOIR EXÉCUTIF.

I. *De l'autorité royale.*

(§ 2). Le roi doit toujours être de la plus pure doctrine évangélique, telle qu'elle est interprétée dans la confession d'Augsbourg, et reçue par le décret du synode d'Upsal de l'année 1593.

(§ 3). La majesté du roi doit être maintenue sacrée et en vénération, ses actions seront exemptes de toute censure.

(§ 41). Le roi sera majeur lorsqu'il aura dix-huit ans accomplis. Si le roi meurt avant que le successeur au

trône eût atteint cet âge, le gouvernement sera dirigé par le conseil d'état, avec le pouvoir et l'autorité royale et au nom du roi, jusqu'à l'assemblée des états du royaume, et l'organisation de la régence qu'ils auront nommée, le conseil prenant pour règle invariable la présente constitution.

(§ 40). Si le roi est malade au point qu'il ne s'occupe point du gouvernement, le conseil d'état en prendra la direction, de la manière déterminée dans le paragraphe suivant.

(§ 39). Si le roi veut entreprendre un voyage à l'étranger, il communiquera son dessein au conseil d'état en assemblée plénière et en entendra l'avis à ce sujet, de la manière dont il est dit dans le § 9. Si ensuite le roi prend la résolution de voyager et l'exécute, il ne s'occupera pas du gouvernement du royaume, et n'exercera pas le pouvoir royal pendant qu'il séjournera à l'étranger; mais le conseil d'état, durant l'absence du roi, dirigera le gouvernement en son nom, avec tous les droits qu'attribue au roi la présente Forme de gouvernement; cependant le conseil d'état ne pourra jamais accorder des titres de noblesse ni élever au rang de comte ou de baron, ni distribuer des ordres de chevalerie; de même que toutes les charges vacantes ne pourront être gérées que provisoirement par ceux que le conseil d'état aura constitués. Ce qu'il y aura à observer, si le roi reste au-delà de douze mois hors du royaume, est statué dans le § 91.

(§ 42). Si le malheur arrivait que toute la maison royale, qui est revêtue du droit de succession au royaume, s'étei-

gnit dans la ligne masculine, le conseil d'état dirigera également le gouvernement avec le pouvoir et l'autorité royale, jusqu'à ce que les états se soient réunis, qu'ils aient élu une nouvelle dynastie, et que le roi élu ait pris les rênes du gouvernement. — Dans tous les cas indiqués dans les trois paragraphes et dans le § 38, tous les conseillers et secrétaires d'état doivent être présents dans le conseil d'état et donner leur opinion.

(§ 44). Aucun prince de la maison royale, soit prince royal, prince héréditaire ou autre, ne pourra se marier sans le su et le consentement du roi. Si ce cas arrivait, le dit prince perdrait par là le droit de succéder au trône, et tant pour lui-même que pour ses enfants et ses descendants.

(§ 44). Ni le prince royal, ni le prince héréditaire, ni les autres princes de la maison royale n'auront des apanages, ni des charges civiles; cependant il pourra leur être conféré, suivant l'ancien usage, des titres de duchés et de principautés, sans aucun droit sur les provinces dont ils porteront le nom.

DE L'EXERCICE DU POUVOIR EXÉCUTIF.

I. *Administration générale.*

(§ 4). Il appartient au roi de gouverner seul le royaume de la manière dont il est statué par cette forme de gouvernement. Il prendra cependant les informations et les avis d'un conseil d'état, dans les cas indiqués ci-dessus. Le roi

choisira, pour former ce conseil, des hommes éclairés, expérimentés, intègres et généralement estimés, nés Suédois, nobles ou non nobles, et professant la pure doctrine évangélique.

(§ 5). Le conseil d'état doit être composé de neuf membres, qui auront le droit d'assister à toutes les délibérations ayant lieu dans le conseil, savoir : Un ministre d'état de la justice, qui en même temps sera toujours membre de la haute cour du roi; un ministre d'état pour les affaires étrangères; six conseillers d'état dont au moins trois doivent avoir rempli des charges civiles; et le chancelier de la cour. Chaque secrétaire d'état, ou celui qui le remplace dans ses fonctions, aura deux voix et séance au conseil d'état, lorsqu'il aura des rapports à présenter ou lorsque le roi y fera discuter des objets de son ressort. Le père et le fils, ou les deux frères, ne pourront pas, à la fois, être membres permanents du conseil d'état.

(§ 6). Il doit y avoir quatre secrétaires d'état, savoir : un pour le département de la guerre; un pour le département des affaires camérales (collége de la chambre), de l'agriculture, des mines et des autres objets d'administration intérieure et civile qui s'y rapportent; un pour le département des finances, du commerce intérieur et extérieur, et des manufactures; un pour les objets qui concernent la religion, l'église, l'instruction publique et la police des pauvres.

(§ 7). Le roi fera proposer et décidera dans le conseil d'état toutes les affaires relatives au gouvernement, excepté les affaires diplomatiques, ou celles qui concernent les

relations du royaume avec les puissances étrangères, et les objets de commandement militaire, c'est-à-dire ceux dont le roi s'occupe immédiatement, en sa qualité de chef suprême des forces de terre et de mer.

(§ 13). Si le roi va à la guerre, ou fait un voyage dans les parties lointaines du royaume, il constituera quatre des membres du conseil d'état, du nombre desquels sera le ministre d'état et de justice, pour diriger le gouvernement dans les affaires que détermine le roi. Relativement à celles qu'il décide alors lui-même, il sera procédé de la manière statuée dans le § 58.

Défense de l'État.

(§ 14). Le roi a le commandement suprême des forces de terre et de mer du royaume.

(§ 13). Si le roi veut entreprendre une guerre ou faire la paix, il assemblera en conseil d'état extraordinaire les ministres d'état, les conseillers d'état, le chancelier de la cour, et tous les secrétaires d'état, leur présentera les motifs et les circonstances qu'il s'agira de prendre en considération, et demandera leurs avis, qu'ils donneront chacun en particulier, pour être inscrits dans le procès-verbal, sous la responsabilité que déternine le § 107. Le roi aura ensuite le pouvoir de prendre et d'exécuter la résolution qu'il jugera la plus utile au royaume.

Relations intérieures.

(§ 11). Le roi pourra faire préparer et diriger les affaires qui concernent les affaires extérieures, comme il le jugera

le plus convenable. Il appartient au ministre d'état pour les affaires étrangères de faire le rapport de ces affaires au roi, en présence du chancelier de la cour, ou, si celui-ci ne peut-être présent, de quelque autre des membres du conseil d'état. Si le ministre d'état est absent, le rapport sera présenté par le chancelier de la cour, ou par celui des membres du conseil d'état que le roi appellera également en cas. Lorsque le roi aura entendu les avis de ces employés, consignés au procès-verbal, et dont ils deviennent responsables, le roi donnera sa résolution en leur présence, le procès-verbal devant être dressé par le chancelier de la cour, ou par celui que le roi désignera. Des résolutions ainsi prises, il sera communiqué au conseil d'état ce que le roi jugera convenable, afin que le conseil soit ainsi au fait de cette partie de l'administration.

(§ 12). Il appartient au roi de faire des traités et des alliances avec les puissances étrangères, après avoir, conformément à l'article précédent, entendu sur ces objets le ministre des affaires étrangères et le chancelier de la cour.

Administration de la justice.

(§ 17). La prérogative royale de rendre la justice sera conférée à douze hommes versés dans la connaissance des lois, nommés par le roi, et dont six nobles et six non nobles, qui se seront acquittés de ce que les règlements prescrivent à ceux qui sont employés dans les charges de judicature, et qui dans cette carrière auront donné des preuves de connaissances, d'expérience et d'intégrité. Ils porteront le titre de conseillers de justice, et formeront le tribunal suprême du roi.

(§ 18). Il sera également du ressort de ce tribunal de juger toutes les demandes de reprise d'instance et de restitution en entier.

(§ 19). S'il vient au roi, de la part des tribunaux et des employés, des demandes en explication du vrai sens de la loi, dans les cas qui sont du ressort des juges, il appartiendra aussi au tribunal suprême de donner les explications demandées.

(§ 21). Le roi a deux voix dans la décision des affaires, au rapport et à la discussion desquelles il juge à propos d'assister dans le tribunal suprême. Toutes les demandes en explication des lois doivent être communiquées au roi, et ses voix à leur sujet doivent être recueillies et comptées, lors même qu'il n'aurait point pris part aux délibérations dans le tribunal suprême.

(§ 23). Toutes les décisions du tribunal suprême seront expédiées au nom du roi, et avec sa signature ou son sceau.

(§ 27). Le roi choisira pour chancelier de justice un homme versé dans la connaissance des lois, instruit et impartial, et qui aura été employé dans les fonctions de juge. C'est à lui qu'il appartient, en sa qualité de premier procureur du roi, de faire valoir lui-même, ou par les fiscaux qui lui sont subordonnés, l'autorité du roi, dans les affaires qui concernent la sûreté publique et les droits de la couronne, ainsi que d'avoir, de la part du roi, la surveillance sur l'exercice de la justice, et, en cette qualité, de poursuivre les juges et les employés, pour les fautes par eux commises.

NOMINATION AUX EMPLOIS ET PROMOTION AU RANG DES NOBLES.

Les envoyés auprès des puissances étrangères et les employés aux missions diplomatiques seront nommés par le roi, en présence du ministre des affaires étrangères et du chanchelier de la cour.

Emplois révocables. — Inamovibles.

(§ 35). Le ministre d'état des affaires étrangères, les conseillers d'état, les présidents des colléges administratifs, le grand gouverneur et le lieutenant de police de la capitale, le chancelier de la cour, le chancelier de justice, les secrétaires d'état, les gouverneurs des provinces et des châteaux, les feld-maréchaux, les généraux et les amiraux de tout grade, les adjudants-généraux, les premiers adjudants, les adjudants, les commandants des forteresses, les capitaines-lieutenants et les officiers des drabans, les colonels des régiments, les chefs en second des régiments des gardes à cheval et à pied, les lieutenants-colonels de la brigade du régiment du corps, les chefs de l'artillerie, des corps du génie, des arpenteurs et des ingénieurs hydrographes, les ministres et les envoyés, et les agents de commerce auprès des puissances étrangères, ainsi que les fonctionnaires qui sont employés dans le cabinet du roi pour la correspondance étrangère et dans les missions diplomatiques ont des places de confiance dont le roi peut les destituer, quand il juge que le service de l'état le demande. Le roi fera cependant connaître de pareilles résolutions

dans le conseil d'état dont les membres sont tenus de faire d'humbles représentations, lorsqu'ils croient avoir des motifs qui les y invitent.

Dispositions générales.

(§ 46.) Le pays restera réparti en gouvernements subordonnés à l'administration provinciale ordinaire. Il ne pourra y avoir à l'avenir de gouvernement général dans le royaume.

(§ 81.) Cette Forme de gouvernement, ainsi que les autres lois fondamentales du royaume, ne peuvent être changées ni abrogées, si ce n'est par un décret unanime du roi et de tous les états du royaume. Il ne sera point mis en avant des questions à ce sujet, dans les assemblées générales des ordres, mais elles seront présentées au comité de constitution choisi par les états à chaque diète. Ce comité, dont le devoir sera d'examiner les lois fondamentales, a le droit de proposer aux états les changements à y faire, qu'il regarde comme très nécessaires ou utiles, et comme pouvant être mis à exécution. Les états ne pourront point donner leur résolution à ce sujet à la même diète où les changements auront été proposés par le comité, mais à la diète suivante au plus tôt. Si alors tous les ordres du royaume tombent d'accord sur les changements, ils en feront présenter le projet au roi, par leurs orateurs, avec le désir que le roi veuille y donner son assentiment. Le roi recueillera à ce sujet les avis de tous les membres du conseil d'état, prendra ensuite sa résolution, et communiquera aux états, dans la salle du trône, son assentiment ou les raisons pour lesquelles il n'accède point à leur désir.

(§ 82.) Ce qui, selon l'ordre maintenant prescrit, aura été décrété unanimement par les états du royaume et approuvé par le roi, ou proposé par le roi et reçu unanimement par les états pour changer et améliorer les lois fondamentales, aura force de loi fondamentale.

(§ 85.) Seront regardés comme lois fondamentales cette forme de gouvernement, ainsi que le règlement pour tenir les diètes, l'acte de succession et l'édit concernant une liberté générale de la presse, lesquels seront établis pendant cette diète par les états et le roi, d'un commun accord, conformément aux principes déterminés dans la présente forme de gouvernement.

(§ 114.) Le roi maintiendra tous les états du royaume dans la jouissance de leurs priviléges, avantages, droits et liberté; attendu qu'il doit dépendre de l'accord unanime des ordres du royaume et du consentement du roi qu'il y soit fait les changements ou modifications que le besoin du royaume pourra exiger; aucuns nouveaux priviléges concernant un ordre du royaume ne pourront, sans le su et le consentement du roi et de tous les ordres, être distribués ou conférés.

LIVRE HUITIÈME.

NOTE I.

A Sa Majesté l'empereur et roi.

Helsinborg, le 20 octobre 1810.

Sire,

Au moment où je viens de débarquer sur cette terre pour laquelle j'ai fait le sacrifice de mes plus chères affections, je ne puis résister au désir de renouveler à Votre Majesté l'expression des regrets que mon cœur a éprouvés en me séparant d'elle. J'en serais inconsolable, si je n'espérais que de loin comme de près, Votre Majesté daignera me conserver les bontés dont elle m'a toujours honoré. Je réclame également vos conseils, Sire, vous ne les refuserez pas, j'ose l'espérer, à un prince qui sera toujours fier d'avoir été un de vos lieutenants, dès les premières époques de votre glorieuse carrière. A mon passage à Cassel, le roi de Westphalie a bien voulu me conférer le grand ordre de sa couronne ; le roi de Danemarck m'a comblé d'attentions pendant tout mon séjour dans ses états ; j'ai passé fort heureusement le grand Belt, au milieu de cinq cents

voiles anglaises stationnées au nord et au sud du canal. J'ai été reçu sur le rivage suédois par une députation des états, et par le comte d'Essen, grand maréchal du royaume. La noblesse scanienne, qu'on soupçonnait d'avoir été opposée à mon élection, est venue en corps me rendre hommage. Au milieu des protestations de fidélité de la part de tous les ordres de l'état, je reconnais, avec le juste orgueil d'un cœur français, la prédilection particulière des Suédois pour mon ancienne patrie, et la vénération dont chacun est pénétré pour le grand empereur. On m'a fait la galanterie d'arborer le pavillon français sur la tour d'Helsingborg, et les Anglais peuvent apercevoir de leurs vaisseaux ce signe de l'union des deux nations qu'il n'est plus en leur pouvoir de diviser.

CHARLES-JEAN, prince royal de Suède.

NOTE II.

CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE AVEC LE GOUVERNEMENT FRANÇAIS AU SUJET DU BLOCUS CONTINENTAL[1].

N° 1.

Lettre adressée par le prince royal à l'empereur Napoléon.

Sire,

Dans ma première entrevue avec M. le baron Alquier, il m'a été facile de voir que ce ministre avait reçu des

1. Cette correspondance est extraite en grande partie d'un rapport du ministre d'état, baron d'Engestroem (7 janvier 1813).

instructions très-sévères relativement au sujet du commerce anglais, et qu'elles avaient été motivées sur des plaintes portées à Votre Majesté contre la faveur que la Suède semblerait accorder à ce commerce.

J'ai voulu connaître la vérité, j'ai envoyé tout de suite une personne sûre à Gothembourg, pour y prendre des informations. Le commerce anglais n'y est point toléré, comme on a pu le dire à Votre Majesté. Il est vrai qu'il y a eu comme partout des contrebandiers, et ce sont pour la plupart des juifs qui s'entendent avec d'autres juifs établis dans les pays voisins ; mais le gouvernement prend toutes les mesures pour faire cesser ce commerce illicite. Je prie seulement Votre Majesté de ne point ajouter foi à des rapports exagérés, qui ne peuvent être dictés que par l'intérêt personnel, et par un esprit de haine que les ennemis de la Suède aiment à propager.

Je prie aussi Votre Majeste de vouloir bien remarquer que l'autorité royale en Suède est très-limitée, et qu'il est des usages et des prérogatives que la constitution ne lui permet pas de froisser. Ce dont je puis assurer Votre Majesté c'est que tout ce qui est possible sera fait pour seconder le système continental.

Charles-Jean, prince royal de Suède.

N° 2.

Au ministre d'état baron d'Engestroem.

Monsieur le baron,

J'ai plusieurs fois prédit à Votre Excellence que l'interprétation évidemment fausse, donnée par la Suède à ses engagements avec la France, produirait quelque événement grave et important. Je ne perdrai pas, monsieur le baron, à rappeler des explications désormais inutiles, le temps qui m'est laissé pour exposer les demandes que je suis chargé de faire à votre cour.

Sa Majesté l'empereur et roi est informée qu'en contravention au traité de Paris, le commerce le plus actif continue entre la Suède et l'Angleterre; qu'il existe une correspondance régulière entre les deux pays; que des paquebots vont et viennent régulièrement d'Angleterre et d'Écosse à Gothembourg; qu'il part des ports suédois, non pas quelques navires avec une destination simulée, mais d'immenses convois dirigés vers l'Angleterre. Des renseignements incontestables ont prouvé que du 20 au 22 septembre plus de quinze cents bâtiments avec des cargaisons anglaises, destinées pour la Baltique et la mer du Nord, se trouvaient en rade de Gothembourg, et que le ministère suédois, ne se bornant pas à fermer les yeux sur cet état de choses, donnait des permissions de commercer directement avec l'Angleterre. Sa Majesté l'empereur et roi ne se croit pas seulement blessée par une violation si manifeste du traité de Paris, mais elle y voit avec un res-

sentiment profond et légitime, une des causes qui, en empêchant la conclusion de la paix avec l'Angleterre, aggrave et prolonge les malheurs de l'Europe. Si le gouvernement britannique ne se reposait pas avec sécurité sur la funeste condescendance de la Suède, les bâtiments anglais, qui ont pénétré en si grand nombre dans la Baltique, n'y seraient pas entrés, parce qu'aucun asile ne leur eût été offert; mais ils étaient sûrs de recevoir sur le littoral suédois un accueil amical. Là, on leur fournissait de l'eau, des vivres, du bois; là, ils pouvaient attendre et saisir à propos le moment d'introduire leurs denrées sur le continent, et partout cette importation était favorisée.

Sa Majesté l'empereur doit à sa dignité de ne pas souffrir plus longtemps une infraction si éclatante d'un traité dans lequel, n'écoutant que ses sentiments d'estime et d'affection pour le roi, elle s'est montrée si généreuse envers la nation suédoise.

Il est constant, Monsieur, que la Suède, par ses relations commerciales avec les Anglais, rend inutiles les sacrifices et les efforts du continent; que, dans sa prétendue neutralité, elle est l'alliée la plus utile qu'ait jamais eu le gouvernement britannique, et qu'elle se constitue ainsi l'ennemie des puissances continentales, après avoir adhéré à leurs principes. Mais lorsque la France, la Russie, l'Autriche, la Prusse et toutes les autres contrées de l'Allemagne souffrent et s'imposent des privations pénibles pour acheter la paix, on ne doit pas s'attendre que la Suède puisse trouver plus longtemps, dans la violation de ses promesses, le moyen d'assurer paisiblement sa prospérité, et de se procurer d'immenses richesses. Sa Majesté l'empereur et roi, mon maître, désirant changer un ordre de choses aussi opposé au système adopté par la presque totalité de l'Europe, m'a formellement chargé de presser par les plus

vives instances Sa Majesté suédoise de déclarer la guerre à l'Angleterre, d'ordonner en même temps la saisie des bâtiments anglais dans tous ses ports, ainsi que la confiscation des denrées et marchandises anglaises ou coloniales partout où elles se trouveront, et sous quelque pavillon qu'elles aient été importées, contre la teneur des traités et postérieurement à la déclaration du roi, qui interdisait ses états au commerce britannique. Je dois, de plus déclarer à Votre Excellence, que Sa Majesté impériale attache une telle importance aux propositions que je viens d'énoncer en son nom, qu'elle m'ordonne expressément, dans le cas où le roi ne jugerait pas à propos d'y consentir pleinement et sans restriction, de me retirer, sans prendre congé, cinq jours après la date de la dépêche que j'ai l'honneur d'adresser à Votre Excellence.

Je vous prie, etc.

ALQUIER.

N° 3.

A Monsieur le baron Alquier, ministre de France à Stockholm.

Monsieur le baron,

J'ai mis sous les yeux du roi la lettre que vous avez bien voulu m'adresser en date du 13 de ce mois, et c'est par

un ordre exprès de Sa Majesté que j'ai l'honneur de vous faire la réponse suivante :

Que le roi, accoutumé à remplir avec exactitude toutes les obligations qu'il a contractées, a agi envers la France avec sa loyauté ordinaire. Il ne s'est pas permis d'expliquer le traité de Paris. Il a voulu qu'il fût observé par ses sujets selon sa teneur littérale. Le traité a été publié pour leur servir de règle. Aucune permission spéciale n'a été donnée, comme vous paraissez le croire.

Le gouvernement suédois a fait cesser toute communication avec l'Angleterre. Les comptoirs de poste de la Suède ne reçoivent aucune lettre venue de ce pays, et n'y font aucune expédition.

Aucun paquebot anglais n'entre dans un port de Suède qui ne se trouve sans surveillance. Il est pourtant très-possible que des communications puissent avoir lieu par fraude, et par conséquent à l'insu du gouvernement. Les côtes de la Suède sont d'une si grande étendue qu'il est impossible de les garder. Il faut croire que d'autres pays se trouvent dans le même cas, car nous voyons tous les jours dans les gazettes des nouvelles d'Angleterre arrivées par la France ; et déjà, avant la paix de Paris, des lettres anglaises sont venues en Suède par l'Allemagne.

D'immenses convois ne sont assurément pas sortis des ports de Suède pour l'Angleterre. Ce que vous appelez la rade de Gothembourg est apparemment Vinga-Sund, éloigné de Gothembourg de huit lieues de France et de six du continent de Suède, et par conséquent très-fort hors la portée du canon ; les convois s'y assemblent, parce qu'ils ne peuvent pas y être troublés. Les quinze cents bâtiments et au-delà, qui doivent s'être trouvés à Vinga, où sont-ils allés ? assurément pas dans les ports de la Suède ; s'ils ne sont pas confisqués chez nos voisins, il faut croire

à la vérité des rapports qui annoncent des fraudes immenses commises même chez ceux qui en mettent sur notre compte, dans l'intention de nous nuire.

On n'a qu'à jeter les yeux sur la carte de Suède, pour se persuader de l'impossibilité de garder sur tous les points des côtes aussi vastes, remplies de ports et garnies d'une immense quantité d'îles, toutes propres au débarquement. Si l'on parvient à mettre l'une d'elles en état de défense, les Anglais s'emparent d'une autre, et tout ce qu'on peut faire est en pure perte. L'année passée, toute la puissance de l'empire russe n'était pas en état d'éloigner les Anglais de Nargon, île située à l'entrée du port de Revel, devant laquelle une partie de la flotte anglaise était stationnée. Il n'y a pas eu de condescendance de la part du gouvernement suédois; il a dû souffrir ce qu'il n'a pas été en état d'empêcher, n'ayant pas les moyens pécuniaires nécessaires, ni des forces navales suffisantes pour éloigner les Anglais; ils étaient maîtres de la mer. *Si de là ils attendaient et saisissaient le moment d'introduire leurs denrées sur le continent*, la Suède ne pouvait pas l'empêcher; *et si cette importation était partout favorisée*, ce n'est pas à la Suède, mais bien aux puissances continentales, qu'il faut s'en tenir.

Vous me parlez, Monsieur, d'immenses richesses accumulées en Suède par le commerce, et vous ne pouvez pas ignorer que l'argent de la Suède perd quatre-vingts pour cent contre celui de Hambourg, et encore plus contre celui de France; et le cours du change étant l'unique échelle d'après laquelle on puisse juger du gain que fait le commerce d'un pays, je vous laisse à vous-même à déterminer Monsieur, les avantages que la Suède a retirés du sien.

Sa Majesté l'empereur des Français et roi d'Italie ayant maintenant cru faire de nouvelles demandes, qui donnent

une plus grande extension aux traités subsistants entre la Suède et la France, et le roi, mon auguste maître, n'écoutant en cette occasion que ses sentiments invariables d'estime et d'amitié envers Sa Majesté impériale et royale, s'est décidé à donner une nouvelle garantie de ses intentions et des principes qui le guident.

Sa Majesté m'a en conséquence ordonné de vous annoncer, Monsieur, qu'elle déclare la guerre à l'Angleterre; qu'elle ordonne la saisie des bâtiments anglais qui se trouveraient contre toute attente dans les ports de Suède; que, pour ne donner lieu à aucune imputation ultérieure par rapport à une connivence secrète avec la Grande-Bretagne, ou à une introduction suivie et frauduleuse de denrées coloniales sur le continent, le roi fera renouveler, de la manière la plus sévère, la prohibition déjà existante contre l'introduction en Suède de denrées ou de marchandises anglaises, quels que soient leur origine ou le pavillon sous lequel elles ont été apportées, et ne permettra plus dès à présent, et sans la moindre restriction, aucune exportation en Suède sur le continent desdites marchandises anglaises ou denrées. De plus, Sa Majesté donnera des ordres nécessaires pour que, par des recherches, la totalité des denrées ou marchandises anglaises ou coloniales, importées en Suède, sous quelque pavillon que ce soit, postérieurement au 24 avril de la présente année, soit constatée et mise à la disposition légale du roi.

En se portant à ces sacrifices, dont l'expérience prouvera la grandeur, le roi a principalement en vue, et son amitié constante pour Sa Majesté l'empereur des Français, et son désir de contribuer aussi de son côté au succès du grand principe qui vient d'être allégué contre la Suède par rapport à la paix maritime. Ce n'est qu'en réunissant ses efforts à ceux du continent, pour accélerer cette époque si

bienfaisante pour l'humanité, que Sa Majesté pourra justifier, aux yeux de ses sujets, les pertes immenses auxquelles les circonstances vont les assujettir, et prouver à l'Europe, qu'il n'a pas dépendu d'elle de voir en ce moment la paix régner sur les mers, et le commerce rendu à son indépendance primitive.

C'est avec les sentiments, etc.

Le baron d'ENGESTROEM..

Rapport du baron d'Engestroem, le 7 janvier 1813.

N° 4.

Lettre du prince royal de Suède à l'empereur Napoléon.

Sire,

Par ma lettre du 11 novembre, j'ai eu l'honneur d'instruire Votre Majesté que le roi était prêt à faire tout ce que lois constitutionnelles lui permettaient, pour arrêter l'introduction des marchandises anglaises. Le ministère s'occupait d'un règlement très-sévère à ce sujet lorsqu'une dépêche de M. Lagerbielk est venue porter la douleur dans l'âme du roi, et déranger sa santé d'une manière bien sensible. Cette dépêche nous prouvait à quel point Votre Majesté était prévenue contre nous, puisqu'en nous donnant cinq jours pour répondre, elle nous traitait avec la même rigueur qu'une nation ennemie; et la note officielle, remise par M. le baron Alquier, n'a laissé à la

Suède que l'affligeante alternative, ou de voir rompre les liens qui l'unissent à la France, ou de se livrer à la merci d'un ennemi formidable, en lui déclarant la guerre, sans posséder aucun moyen pour le combattre.

En me décidant à accepter la succession au trône de Suède, j'avais toujours espéré, Sire, concilier les intérêts du pays que j'ai servi fidèlement et défendu pendant trente années, avec ceux de la patrie qui venait de m'adopter; à peine arrivé, j'ai vu cet espoir compromis, et le roi a pu remarquer combien mon cœur était douloureusement combattu entre son attachement à Votre Majesté et le sentiment de ses nouveaux devoirs. Dans une situation si pénible, je n'ai pu que m'abandonner à la décision du roi, et m'abstenir de prendre part aux délibérations du conseil d'état.

Le conseil d'état ne s'est pas dissimulé :

1° Qu'un état de guerre ouverte, provoqué par nous, causera infailliblement la capture de tous les bâtiments qui sont allés porter du fer en Amérique.

2° Qu'à la suite d'une guerre malheureuse, nos magasins sont vides, nos arsenaux sans activité et dépourvus de tout, et que les fonds manquent pour parer à tous les besoins.

3° Qu'il faut des sommes considérables pour mettre à couvert la flotte de Carlscrona, et réparer les fortifications de cette place, sans qu'il y ait aucun fonds pour cet objet.

4° Que la réunion de l'armée exige une dépense extraordinaire d'au moins sept à huit millions, et que la constitution ne permet pas au roi d'établir aucune taxe sans le consentement des états-généraux ;

5° Enfin, que le sel est un objet de première et absolue nécessité en Suède, et que c'est l'Angleterre seule qui l'a fourni jusqu'ici.

Mais toutes ces considérations, Sire, ont disparu devant le désir de satisfaire Votre Majesté. Le roi et son conseil ont fermé l'oreille au cri de la misère publique, et l'état de guerre avec l'Angleterre a été résolu *uniquement par déférence pour Votre Majesté*, et pour convaincre nos calomniateurs que la Suède, rendue à un gouvernement sage et modéré, n'aspire qu'après la paix maritime. Heureuse, Sire, cette Suède si mal connue jusqu'à présent, si elle peut obtenir, en retour de son dévouement, quelques témoignages de bienveillance de la part de Votre Majesté.

N° 5.

Sire,

Par ma lettre du 19 novembre, j'ai eu l'honneur de vous informer que le roi, fidèle aux sentiments qu'il a voués à Votre Majesté, a déclaré la guerre à l'Angleterre, malgré tout ce que la sûreté de ses états lui objectait contre cette démarche, et dans l'unique but de plaire à Votre Majesté.

Le roi sera toujours fier d'avoir donné cette preuve de dévouement à Votre Majesté; c'est à moi, qui suis chaque jour témoin de ses peines et de ses inquiétudes, c'est à

moi d'en parler à la magnanimité de Votre Majesté, dans une circonstance qui peut influer sur la santé du roi et sur le bonheur de la Suède. Je me flatte que Votre Majesté accueillera avec bonté mes observations. En m'adressant à vous directement, Sire, j'use d'un ancien avantage que j'aimerai toujours à conserver, et qui fait renaître dans mon âme des souvenirs aussi agréables que glorieux.

La Suède, dans le triste état où le dernier règne l'a réduite, ne devait, ne pouvait plus aspirer qu'à une longue paix. C'était l'unique moyen de réparer, par l'agriculture et le commerce, les pertes qu'elle a faites, de rétablir ainsi par degrés ses finances, et de recréer entièrement son système militaire et son administration. Loin de cela, c'est elle qui vient de déclarer la guerre; elle a hasardé cette démarche sans avoir un seul bataillon prêt à marcher, sans que ses arsenaux ni ses magasins renfermassent le moindre approvisionnement; et, ce qui est pis encore, sans le premier sou pour fournir aux dépenses d'une si grande entreprise: en un mot, dans l'état où se trouve le gouvernement de ce pays, une telle démarche le ferait sans doute accuser de folie, si l'appui de Votre Majesté ne devait tout légitimer.

La Suède, il est vrai, possède en elle-même les principes d'une grande force; ses habitants sont naturellement guerriers, sa constitution permet de mettre quatre-vingt mille hommes sur pied, et sa population mâle est telle que cette levée peut se faire très-aisément. Mais, vous le savez, Sire, la guerre ne se nourrit que par la guerre, et un grand état militaire purement défensif, est une charge que la Suède ne peut supporter sans aucun secours étranger. Les lois constitutionnelles défendent au roi d'établir de nouvelles taxes sans le consentement des états-

généraux, et la guerre vient de détruire une des principales branches du revenu public, le produit des douanes, qui rapportait plus de six millions de francs par an. Il faut ajouter à cela que les contributions sont arriérées et que les confiscations qui s'exercent portent sur les sujets suédois et non sur les étrangers qui ont la précaution de s'assurer du payement des marchandises importées.

Enfin, Sire, notre situation est des plus alarmantes, si la France ne vient à notre secours. Depuis la première alliance conclue entre Gustave Wasa et François Ier, la France a été non seulement l'amie constante de la Suède, mais encore elle l'a appuyée et secourue dans toutes les guerres. La nature semble avoir destiné ces deux nations à vivre en harmonie, leurs caractères s'accordant parfaitement; et si elle a refusé aux Suédois les richesses, elle les a doués de valeur et de toutes les qualités propres à l'exécution des plus vastes desseins. Il n'y a ici qu'un vœu, celui d'être sincèrement d'accord avec la France, et de participer à sa gloire toutes les fois que l'occasion s'en présentera; mais l'argent nous manque : c'est donc à Votre Majesté que nous devons nous adresser pour en obtenir.

En paix, le Suédois laborieux, content de ses champs et de ses mines, eût attendu patiemment du temps et de son économie un état plus heureux; forcés par Votre Majesté à déclarer la guerre, nous nous tournons avec confiance vers elle, nous lui offrons des bras et du fer, et nous lui demandons en retour les moyens que la nature nous a refusés.

Daignez, Sire, prendre en considération particulière l'état de ce pays, et veuillez agréer avec bonté l'expression des sentiments respectueux, etc.

N° 6.

A M. LE BARON D'ENGESTROEM.

Monsieur le baron,

Je suis heureux d'obéir à l'ordre qui m'a été donné d'annoncer à Votre Excellence combien Sa Majesté l'empereur et roi a été satisfait en apprenant que Sa Majesté le roi de Suède, convaincu de la nécessité de forcer l'Angleterre à consentir enfin à la paix, avait déclaré la guerre à cette puissance. L'empereur n'attendait pas moins, monsieur le baron, de la longue expérience du roi, de l'attachement de ce monarque aux intérêts de la France et de la sagesse d'un conseil dans lequel délibère un prince qui connaît les intentions pacifiques de Sa Majesté Impériale, et qui a combattu si longtemps et avec tant de gloire, pour la cause qui arme aujourd'hui la Suède. L'empereur mon maître, attachant beaucoup de prix à procurer à votre commerce tous les avantages dont il pourra le faire jouir, a donné ses ordres, non-seulement dans les ports de son empire, mais encore dans tous ceux qui sont au-delà de la Baltique, de recevoir tous les produits de leur sol que les Suédois voudraient y transporter, et de leur permettre d'en retirer les approvisionnements qui leur seront nécessaires. Sa Majesté Impériale veut même expressément que, dans le cas où la Suède aurait besoin de blé, elle puisse en exporter librement des ports français, en ne payant que le dixième des droits qui sont perçus sur les cargaisons destinées pour toutes les autres contrées de

l'Europe. Sa Majesté ne met à cette faveur d'autre mesure que l'engagement qui sera imposé aux armateurs de ne pas faire passer les blés en Angleterre. Le dernier entretien que j'ai eu l'honneur d'avoir avec Votre Excellence a dû vous convaincre, monsieur le baron, de l'intention dans laquelle est l'empereur mon maître de rétablir dans toute leur étendue les liaisons qui existaient autrefois entre la France et la Suède. J'ai à me féliciter, et j'en informerai ma cour, des dispositions que Votre Excellence a manifestées à ce sujet, en m'observant que son adhésion personnelle était la conséquence d'un système qu'elle avait toujours regardé comme essentiellement utile à la gloire du roi et au bonheur de ses peuples. Sa Majesté l'empereur, accoutumé à compter sur les intentions amicales du roi, en jugeant des dispositions de ce prince par celles dont il est pénétré lui-même pour les intérêts de Sa Majesté suédoise, m'a chargé, monsieur le baron, de demander, comme un bon office auquel il attache infiniment de prix, et qui doit contribuer au succès de la cause commune, de mettre à sa solde le nombre de marins nécessaire pour compléter les équipages de quatre vaisseaux de la flotte de Brest. Il suffirait, pour répondre au désir de l'empereur, et pour satisfaire à la demande que j'ai l'honneur de vous adresser en son nom, que le nombre n'excédât pas, tant en officiers, maîtres d'équipages, soldats et matelots, celui de deux mille hommes. L'empereur se chargera de toutes les dépenses de leur voyage, et toutes les précautions seront prises pour que les soldats et les matelots soient convenablement entretenus, et que MM. les officiers soient pleinement satisfaits de leurs traitements. Dans l'état de crise où se trouvent momentanément les finances de la Suède, il sera peut-être agréable au roi de diminuer les dépenses de sa marine,

sans cependant laisser inactifs le talent et le courage de ses marins.

Le bon office que l'empereur demande à Sa Majesté le roi de Suède, ayant déjà été rendu avec empressement par le Danemark, Sa Majesté Impériale est convaincue qu'elle n'a pas trop présumé de l'amitié d'une puissance attachée depuis si longtemps à la France par une réciprocité d'intérêt et de bienveillance qui n'a jamais cessé d'exister.

Je prie Votre Excellence de recevoir les assurances de ma considération, etc.

ALQUIER.

N° 7.

LE BARON ENGESTROEM A M. ALQUIER.

Je me suis empressé de mettre sous les yeux du roi mon maître la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser, Monsieur, en date du 26 de ce mois.

Lorsque Sa Majesté se détermina à déclarer la guerre à l'Angleterre et à donner au traité de Paris une extension ouvertement hostile, elle fut moins guidée dans cette résolution par les devoirs que lui imposaient ses engagements que par ceux de l'estime et de l'amitié invariable qu'elle a voués à l'empereur, votre auguste maître; elle espérait d'avance que Sa Majesté Impériale et Royale

apprécierait la grandeur des sacrifices que faisait la Suède. Votre lettre, Monsieur, vient d'en donner au roi une nouvelle assurance, et Sa Majesté m'a ordonné de vous témoigner combien elle s'estime heureuse d'avoir pu, à cette occasion, assujettir la politique de son royaume aux seuls penchants de son cœur.

Le roi a appris avec une reconnaissance bien sincère la résolution qu'a daigné prendre Sa Majesté Impériale et Royale, par rapport à l'exportation des blés du continent, en Suède, ainsi qu'à l'admission des produits de son sol dans les ports de l'empire français, et dans ceux situés au-delà de la Baltique. Tout en appréciant, comme il le doit, l'intention bienveillante de l'empereur, le roi ne croit pas devoir cacher à Sa Majesté que les progrès journaliers de l'agriculture en Suède, mettent heureusement ce royaume à l'abri de la disette; que l'expérience des dernières années a prouvé qu'il pouvait même exporter du blé, et que, dans le moment actuel, le prix de cette production est au-dessous de toute proportion avec celui d'autres denrées.

Quant à l'exportation des produits du sol de la Suède, l'état de guerre avec l'Angleterre vient de faire cesser la possibilité de continuer cette exportation; au moins sera-t-elle assujétie à des chances trop incertaines pour pouvoir influer, d'une manière efficace, sur les intérêts commerciaux de la Suède. Le roi espère cependant que l'empereur, par une suite de ses bonnes dispositions pour la Suède, voudrait peut-être lui acheter son fer. Il s'en trouve une quantité si considérable, accumulée dans les magasins du pays, qu'on pourrait en livrer de suite pour plus de vingt millions de francs. Un achat aussi considérable ranimerait cette branche principale de l'industrie nationale, et ferait oublier à une classe nombreuse des

habitants de la Suède les pertes considérables que l'avenir lui prépare.

Les lois constitutionnelles de l'État empêchent le roi d'acquiescer de lui-même à la demande de l'empereur, par rapport aux deux mille matelots. Rivalisant avec le Danemark, dans le désir de contribuer à l'accomplissement des grandes vues de Sa Majesté Impériale et Royale, le roi ne croit cependant pas que l'exemple de ce pays, où la volonté du souverain est absolue, puisse être applicable à la Suède. A la suite des derniers événements qui ont placé Sa Majesté sur le trône, il a été renouvelé, entre le souverain et la nation, un pacte constitutionnel, qu'il n'est au pouvoir de personne d'enfreindre. Sa Majesté regrette, par conséquent, d'une manière bien vive, que le premier bon office que l'empereur lui demande tombe précisément sur une chose qui ne dépend pas de sa seule volonté. Aucune nouvelle levée ne peut être faite, d'après la teneur de la constitution, qu'avec le consentement des états; celle à laquelle ils ont déjà consenti présuppose expressément la défense de la patrie, et le nombre des matelots ordinaires se trouve, après la perte de la Finlande, tellement diminué, qu'il suffit à peine au service de la marine, surtout dans les circonstances présentes.

Mais si le roi, comme il le désirerait, pouvait même réussir à écarter toutes les entraves que lui imposent les lois de l'État et les droits des citoyens, Sa Majesté craindrait cependant que les deux mille matelots suédois transférés à Brest, n'y remplissent point entièrement la juste attente de Sa Majesté Impériale et Royale. Attaché à son sol agreste, à ses relations domestiques et à ses habitudes, le soldat suédois ne résiste point à l'influence d'un ciel méridional. Il sera prêt à tout sacrifier pour la défense de ses foyers; mais loin d'eux, et ne combattant

plus immédiatement pour eux, son cœur n'aspirera qu'après la patrie : il porterait par conséquent, dans les rangs français cette inquiétude et ce découragement qui, plus que le fer des ennemis, détruisent les plus belles armées.

Quant aux officiers de la marine, aucun obstacle ne s'opposant à leur service en France, Sa Majesté permettra avec plaisir qu'ils profitent de l'offre généreuse de Sa Majeste Impériale et Royale. La marine suédoise compte encore au nombre de ses officiers les plus distingués, ceux qui jadis ont suivi la carrière de l'honneur sous le pavillon français.

En vous communiquant, Monsieur, ces déterminations du roi mon maître, je crois de mon devoir de vous réitérer combien Sa Majesté éprouve de regret de ne pas pouvoir se prêter entièrement à l'accomplissement des désirs de l'empereur; Sa Majesté espère que les gages solennels qu'elle a donnés à cet auguste souverain, sur ses dispositions personnelles à son égard, lui serviront en ce moment de défense efficace auprès de Sa Majesté Impériale et Royale. Le roi n'a point hésité à déclarer la guerre à la Grande-Bretagne, sans égard aux pertes énormes auxquelles il exposait ses sujets, ni à celles de la branche la plus considérable de ses ressources financières. L'intérêt bien prononcé de son royaume est fondé sur la paix; c'est la guerre qui a détruit et démembré la Suède. Les habitants qui lui restent n'aspirent qu'après le repos : ils veulent tout sacrifier pour la défense de l'indépendance de la patrie; mais ils exigent aussi de leur gouvernement de ne point provoquer pour eux de nouvelles charges, ni de nouveaux dangers par une guerre offensive; et cependant, ce cas vient d'arriver, pour prouver à Sa Majesté l'empereur des Français tout le prix que le roi attache à

son amitié. Sa Majesté n'aura jamais d'autre but, même lorsque des considérations insurmontables arrêteront sa bonne volonté.

C'est avec les sentiments, etc.

Le baron d'ENGESTROEM.

Rapport du baron d'Engestroem, 7 janvier 1813.

N° 8.

Aux Tuileries, le 8 mars 1811.

Monsieur le prince royal de Suède, votre correspondance particulière m'est parvenue; j'ai apprécié, comme la preuve des sentiments d'amitié que vous me portez, et comme une marque de la loyauté de votre caractère, les communications que vous me faites. Aucune raison politique ne m'empêche de vous répondre.

Vous appréciez, sans doute, les motifs de mon décret du 21 novembre 1806. Il ne prescrit point de lois à l'Europe, il trace seulement la marche à suivre pour arriver au même but; les traités que j'ai signés font le reste. Le droit de blocus que s'est arrogé l'Angleterre nuit autant au commerce de Suède, est aussi contraire à l'honneur de son pavillon et à sa puissance maritime, qu'il nuit au commerce de l'empire français et à la dignité de sa puissance.

Les prétentions dominatrices de l'Angleterre sont plus offensives envers la Suède. Votre commerce est plus maritime que continental; la force réelle de la Suède est au-

tant dans l'existence de sa marine que dans celle de son armée.

Le développement des forces de la France est tout continental. J'ai créé dans mes États un commerce intérieur qui donne l'impulsion à l'industrie agricole et manufacturière, par la rigoureuse prohibition des produits étrangers. Cet état de choses est tel, que je puis me passer du commerce extérieur.

Le maintien, l'observance ou l'adoption du décret de Berlin est donc, j'ose le dire, plus dans les intérêts de la Suède et de l'Europe que dans les intérêts de la France.

Telles sont les raisons que ma politique peut opposer à celle de l'Angleterre. L'Angleterre ne veut pas la paix; elle s'est refusée à toutes les ouvertures que je lui ai fait faire, la guerre ayant agrandi son commerce et sa domination ; elle craint les restitutions; elle ne veut point consolider le système politique de l'Europe par un traité, parce qu'elle ne veut pas que la France soit puissante. Je veux la paix, mais je la veux durable, entière ; je veux qu'elle assure les nouveaux intérêts créés par la conquête. Sur ce point, Votre Altesse Royale ne doit pas différer de sentiments avec moi.

J'ai des vaisseaux, je n'ai point de marins; je ne puis lutter avec l'Angleterre ; je ne puis la forcer à la paix qu'avec le système continental. Je n'éprouve en cela aucun obstacle de la Russie et de la Prusse ; leur commerce n'a qu'à gagner par les prohibitions.

Votre cabinet se compose d'hommes éclairés ; il y a de la dignité et du patriotisme dans la nation suédoise ; l'influence de Votre Altesse Royale dans le gouvernement est généralement éprouvée ; elle trouvera peu d'obstacles à soustraire des peuples à la domination mercantile d'une nation étrangère. Ne vous laissez pas prendre aux appâts

trompeurs que vous présentera l'Angleterre. L'avenir prouvera que, quels que soient les événements, les souverains de l'Europe seront forcés d'en venir à des lois prohibitives qui les rendent maîtres chez eux.

L'article 3 du traité du 24 février 1810 corrige les stipulations incomplètes du traité de Frederickshamn. Il faut qu'il soit rigoureusement observé pour tout ce qui regarde les produits de l'Angleterre. Vous me dites que vous ne pouvez vous en passer, et qu'à défaut de leur introduction les revenus de vos douanes diminuent. Je vous donnerai pour vingt millions de denrées coloniales que j'ai à Hambourg, vous me donnerez du fer en échange; vous n'aurez point d'argent à exporter de la Suède, cédez ces denrées à des marchands, ils paieront les droits d'entrée; vous vous débarrasserez de vos fers.

Soyez fidèle au traité du 24 février; chassez les contrebandiers anglais de la rade de Gothembourg; chassez-les de vos côtes, où ils trafiquent librement. Je vous donne ma parole que, de mon côté, je garderai scrupuleusement les conditions de ce traité; je m'opposerai à ce que vos voisins s'approprient vos possessions continentales. Si vous manquez à vos engagements, je me croirai dégagé des miens.

Je désire m'entendre toujours amicalement avec Votre Altesse Royale.

Je verrai avec plaisir qu'elle communique cette réponse à Sa Majesté suédoise, dont j'ai toujours apprécié les bonnes intentions.

Mon ministre des affaires étrangères répondra officiellement à la dernière note que le comte d'Essen a fait mettre sous mes yeux.

Cette lettre n'étant à autre fin, je prie Dieu, monsieur

le prince royal de Suède, qu'il vous tienne en sa sainte et digne garde.

NAPOLÉON.

N° 9.

LE BARON D'ENGESTROEM A M. DE CABRE, CHARGÉ D'AFFAIRES DE FRANCE A STOCKHOLM.

J'eus l'honneur de vous annoncer avant-hier que le roi, s'étant adressé à Sa Majesté l'empereur des Français pour porter des plaintes sur les pirateries exercées par le corsaire *le Mercure*, s'en remettait trop à sa justice et à l'amitié de Sa Majesté Impériale et Royale, pour ne pas juger superflu de garder le corsaire jusqu'à l'arrivée d'une réponse de Paris : qu'ainsi ce bâtiment, avec tous les sujets de l'Empereur qui étaient à son bord, seront remis à votre disposition quand vous le désirerez.

C'est pour rendre cette démarche d'autant plus officielle que j'ai l'honneur de vous la renouveler par écrit.

Des ordres étant donnés de faire entrer le corsaire en question dans un port de Suède, où il peut se trouver plus en sûreté qu'à la rade Valderose, je ne manquerai pas de vous marquer le nom du port où il est stationné, aussitôt que j'en aurai reçu le rapport.

N° 10.

RÉPONSE DE M. DE CABRE.

J'ai reçu la lettre que Votre Excellence m'a fait l'honneur de m'écrire hier, dans laquelle elle m'annonce que Sa Majesté le roi de Suède juge superflu de garder le corsaire français *le Mercure*, jusqu'à ce qu'il ait reçu une réponse de Paris, et que ce bâtiment et les sujets de l'empereur qui étaient à son bord sont à ma disposition.

Je n'ai rien appris, relativement à cette affaire, que ce que vous avez bien voulu me communiquer, monsieur le baron; j'ignore absolument où se trouve *le Mercure*, il m'est par conséquent impossible de lui transmettre les nouvelles dispositions de la cour de Stockholm à son égard. Il est donc nécessaire, pour leur donner leur plein effet, que Votre Excellence fasse parvenir dans le port de Suède où ce bâtiment aura pu être conduit, l'ordre du roi de faire savoir à celui qui commande qu'il est maître d'aller où bon lui semblera. Je soumets cette mesure à votre sagesse, monsieur le baron, et Votre Excellence jugera si elle est convenable.

En attendant, je me suis empressé d'informer Son Excellence monseigneur le duc de Bassano du contenu de la lettre de Votre Excellence, en date d'hier.

Je lui ai pareillement adressé les pièces relatives à la même affaire, que vous aviez bien voulu me communiquer précédemment.

Agréez, monsieur le baron, etc.

N° 11.

M. D'OHSSON, CHARGÉ D'AFFAIRES DE SUÈDE A PARIS, A M. LE DUC DE BASSANO.

Les vexations exercées par les corsaires, sous pavillon français, contre le commerce de la Suède, se multipliant dans une progression inouïe, et s'étendant même à des comestibles, auxquels l'avidité donnait des qualifications à sa convenance, devaient nécessairement imposer l'obligation sacrée au roi, de chercher à s'éclairer lui-même, ainsi que ses sujets, sur un état de choses qui prêtaient à la paix tout le caractère de la guerre.

Le corsaire *le Mercure*, s'étant établi sur les côtes de la Suède, afin d'y exercer librement ses pirateries, et s'étant ainsi constitué en fait en ennemi, fut enfin arrêté dans les courses, et amené dans un port suédois, par un motif de défense, qui ne devait point être méconnu.

Le roi, qui n'avait jamais douté un seul instant des sentiments de justice qui animent Sa Majesté l'empereur des Français, roi d'Italie, s'était à différentes reprises adressé à ce souverain, pour porter des plaintes sur la conduite des corsaires français, si diamétralement contraire à la nature des relations qui subsistent entre les deux cours, à la teneur des traités, et même, à celle des lettres de marque dont ces corsaires étaient munis. Sa Majesté n'ayant cependant pas obtenu de réponse aux justes réclamations que les intérêts de son peuple lui prescrivaient de faire, envoya, aussitôt après avoir reçu la nouvelle de la détention du corsaire *le Mercure*, un courrier extraordinaire.

au soussigné, à l'effet de mettre, dans tout son ensemble, sous les yeux du ministère français, un résumé, et de ce qui s'était passé, et de ce que la Suède désirait, comme une garantie pour l'avenir. Le soussigné s'est acquitté de ces ordres le 15 janvier dernier, et cette communication est pareillement restée sans réponse.

Au milieu de cette attente, et lorsque Sa Majesté, en n'écoutant que ses sentiments d'estime et d'amitié pour Sa Majesté Impériale et Royale, se livrait déjà aux espérances les plus justes, elle apprit qu'un corps très-considérable de troupes françaises, était entré, le 27 janvier, dans la Poméranie suédoise. Le chargé d'affaires de France, résidant à Stockholm, fut interpellé de s'expliquer sur les motifs de cette invasion soudaine et inattendue, mais il allégua n'en avoir pas la moindre connaissance. Le soussigné s'adressa, au même effet, à Son Excellence M. le duc de Bassano, et obtint pour réponse, qu'il fallait attendre les ordres de la cour de Suède.

Ces ordres, se bornant à demander une explication franche et ouverte sur les intentions de Sa Majesté l'empereur et roi, par rapport à l'occupation de la Poméranie, furent expédiés le 4 et le 7 février de Stockholm. Ces dépêches ne sont jamais parvenues au soussigné.

L'interruption du cours ordinaire des lettres destinées pour la Suède, ayant commencé peu après l'invasion française en Poméranie, la certitude qu'on acquit de recherches faites à Hambourg des fonds qui s'y trouvaient pour compte de la Suède, l'arrestation et la vente même des bâtiments suédois dans les ports du Mecklenbourg et de Dantzig, ouvraient un vaste champ aux conjectures. Afin d'acquérir quelque certitude quant à l'état des choses dans la Poméranie suédoise, le roi y envoya le général d'Engelbrechten, en qualité de parlementaire; mais, ayant

bientôt reçu la nouvelle que le général comte Friant s'était refusé de recevoir le général suédois, et même de répondre par écrit à la lettre que celui-ci lui avait adressée, Sa Majesté crut apercevoir alors un système suivi dans l'ignorance où l'on voulait conserver la Suède sur les affaires générales et sur celles qui lui étaient particulières.

On apprit, malgré toutes les précautions y contraires, plusieurs détails sur la conduite des troupes françaises en Poméranie, conduite qui cadrait difficilement avec cet étalage amical qu'on semblait vouloir attacher à l'invasion de cette province, dont l'intégrité, aussi bien que celle de la Suède, se trouvait garantie par Sa Majesté l'empereur dans le traité de Paris.

Des fonctionnaires publics arrêtés, traînés jusqu'à Hambourg, menacés des traitements les plus rigoureux pour les faire fausser leurs devoirs et leurs serments, les caisses du roi mises sous les scellés, les bâtiments de Sa Majesté forcés, à coups de canon, de suspendre leur départ, et finalement déchargés et séquestrés au profit de la France; les charges onéreuses imposées à un pays qui avait à peine eu le temps de respirer après les malheurs qu'il avait éprouvés, et finalement le désarmement des troupes suédoises qui s'y trouvaient; tous ces motifs réunis devaient justifier le désir du roi de recevoir une explication que réclamaient à la fois et la dignité des souverains et les stipulations des traités subsistant entre la Suède et la France.

Le roi n'avait aucun engagement avec d'autres puissances qui fût contraire au traité qui le liait à la France, et dont Sa Majesté s'était constamment attachée à remplir les clauses. Si les escadres britanniques ménageaient le commerce de cabotage de la Suède, cette conduite était

gratuite de leur part, et provenait sans doute d'une envie d'opposition, dans leurs mesures, à celles adoptées par les corsaires des puissances amies de la Suède. Si les bâtiments suédois, qui apportaient des productions de leur pays dans les ports de l'Allemagne, se servaient de licences anglaises pour échapper aux croiseurs ennemis, ils ne devaient point s'attendre à être confisqués en arrivant, lorsqu'ils savaient de science certaine, que des bâtiments de Dantzig, destinés pour l'Angleterre, avaient passé le Sund, munis de licences de Sa Majesté l'empereur et roi.

Si le roi, attaqué dans une de ses provinces par la France, commençait alors à songer à la sûreté de son royaume, Sa Majesté se flatte que Sa Majesté Impériale et Royale elle-même n'en aurait pas agi autrement à sa place. On peut tout nier excepté les faits qui subsistent, et c'est aussi sur les faits seuls que le roi s'appuie.

Par une suite de cet exposé, Sa Majesté a ordonné au soussigné de déclarer officiellement à Son Excellence le duc de Bassano :

Que le roi proteste formellement contre l'invasion des troupes françaises dans la Poméranie suédoise;

Que Sa Majesté ne saurait envisager cette invasion que comme une violation du traité de paix entre la Suède et la France; mais que, par suite des principes de modération que le roi aime à conserver dans la marche de sa politique et de la continuation de ses sentiments pour la France, Sa Majesté ne se regarde cependant pas en état de guerre avec elle, mais attend de son gouvernement une explication franche et ouverte sur l'invasion de la Poméranie;

Que, pour établir une réciprocité parfaite, en atten-

dant cette explication, le paiement des intérêts et du capital des sommes dues aux pays réunis à la France en vertu des décrets impériaux, sera suspendu; mesure qui sera continuée jusqu'à ce que la Poméranie suédoise soit évacuée, et la bonne harmonie rétablie entre les deux cours;

Que, finalement, comme l'occupation militaire de la Poméranie suédoise mettait Sa Majesté en mesure de se regarder entièrement libérée des engagements particuliers qu'elle a contractés avec la France, et principalement de l'obligation de continuer une guerre que la Suède n'a entreprise que par une suite de son adhésion au système continental, adhésion qui n'a été que la conséquence de la restitution de la Poméranie, le roi déclare : qu'il se regarde dès ce moment en état de neutralité vis-à-vis de la France et de l'Angleterre; qu'en conséquence de ce système adopté par Sa Majesté, elle emploiera tous les moyens en son pouvoir pour protéger le pavillon neutre de la Suède contre les déprédations qui n'ont dû leur durée qu'à une longue patience.

La Suède, attachée à la France depuis François Ier, ne désire que de pouvoir allier ses affections au maintien de l'indépendance du Nord. Le roi éprouverait ainsi une vive douleur s'il se voyait forcé de sacrifier son penchant naturel aux grands intérêts de sa patrie, qui repoussent à la fois la servitude et la honte. Mais, fermement résolue de soutenir la dignité de sa couronne et la liberté de ses sujets, Sa Majesté attendra avec tranquillité le développement ultérieur des événements.

Le soussigné supplie Son Excellence monsieur le duc de Bassano de vouloir bien porter cette note à la connaissance de Sa Majesté l'empereur et roi, et de communiquer,

aussitôt que possible, au soussigné, la réponse de Sa Majesté impériale et royale.

Le soussigné a l'honneur, etc.

C. D'OHSSON.

Rapport du baron d'Engestroem, le 7 janvier 1813.

NOTE III.

CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE.

NOTE DU MINISTRE PLÉNIPOTENTIAIRE DU ROI DE PRUSSE PRÈS LA COUR DE STOCKHOLM, A M. LE BARON D'ENGESTROEM.

Sa Majesté le roi de Prusse a manifesté, dans plus d'une occasion, le prix qu'elle attache au maintien des relations d'amitié et de bonne harmonie qui l'unissent à la Suède. Alliée à la France, la Prusse doit s'opposer à toutes les tentatives méditées contre cette puissance; elle le doit, à plus forte raison, si ces tentatives, dirigées contre le nord de l'Allemagne, menaçaient de troubler sa propre tranquillité. Malgré les bruits qui circulent sur les armements qui se préparent en Suède pour effectuer une descente sur les côtes de l'Allemagne, le roi se plaît à croire que Sa Majesté suédoise ne se décidera jamais, dans sa haute sagesse, à prendre un parti qui paraît incompatible avec

la prospérité de son royaume. Si, toutefois, et contre toute attente, ce projet devait se réaliser, la Prusse n'aurait plus le choix des moyens, et elle se verrait obligée, quoique à regret, de repousser la force par la force. Le soussigné a été chargé, en conséquence, de déclarer officiellement à Son Excellence M. le baron d'Engestroem, ministre d'état et des affaires étrangères de Sa Majesté le roi de Suède que : *la moindre entreprise faite contre le continent, soit en Poméranie, Prusse, Mecklenbourg, soit dans la trente-deuxième division militaire, tendant à troubler la tranquillité de l'Allemagne, provoquerait la marche de trente mille Prussiens tirés de la Silésie et d'autres parties du royaume, et prêts à marcher au premier signal pour tomber sur les agresseurs.*

Le soussigné prie Son Excellence, etc.

F. DE TARRACH.

LE BARON D'ENGESTROEM
A M. L'ENVOYÉ EXTRAORDINAIRE DE PRUSSE.

Le soussigné, etc., a mis sous les yeux du roi, etc.; il a été chargé de répondre que le roi apprécie les motifs qui ont obligé Sa Majesté le roi de Prusse à faire la déclaration que contient ladite note; et quoique Sa Majesté y ait vu avec regret quelques expressions peu concordantes avec l'harmonie qui unit les deux gouvernements, et l'attachement personnel que porte le roi et la famille royale de Suède à l'auguste famille de Prusse, Sa Majesté n'en continuera pas moins de faire des vœux pour que la mo-

narchie du grand Frédéric puisse reprendre son ancienne splendeur, et elle a chargé le soussigné de déclarer qu'elle ne s'écartera en rien du système qu'elle a adopté pour maintenir la liberté de ses peuples et l'honneur de sa couronne.

ENGESTROEM.

Rapport du baron d'Engestroem, le 7 janvier 1813.

LIVRE NEUVIÈME.

NOTE I.

CORRESPONDANCE DIPLOMATIQUE.

Stockholm, le 21 décembre 1812.

Le soussigné, chargé d'affaires de Sa Majesté l'empereur des Français, roi d'Italie, a reçu la note officielle que Son Excellence, M. le baron d'Engestroem lui a adressée hier, 20 décembre, dans laquelle il est dit en substance « que Sa Majesté suédoise ayant vainement attendu une explication relativement à l'entrée des Français en Poméranie, à la translation des officiers du roi à Magdebourg, et à la capture des bâtiments suédois par les corsaires français, Sa Majesté a ordonné à son ministre d'état et des affaires étrangères, de déclarer au soussigné que sa présence à Stockholm étant tout à fait inutile, Sa Majesté désire que le soussigné quitte la Suède aussitôt que possible, et de lui envoyer en même temps les passeports nécessaires pour son voyage. »

Le soussigné croit inutile de s'appesantir sur l'imputa-

tion que contient ladite note officielle, que Sa Majesté l'empereur et roi a agi contre la foi des traités. Il serait facile au soussigné de la réfuter en rappelant les clauses de celui qui fut conclu à Paris, le 6 janvier, et en prouvant par des faits que la Suède n'a rempli dans aucun cas les obligations qu'elle y contractait, quoique la France se fût empressée de lui restituer cette même Poméranie, conquise dans la dernière guerre par les armées impériales et royales.

Le soussigné doit observer que jamais il ne lui a été notifié, verbalement ou par écrit, que ses relations diplomatiques seraient suspendues jusqu'à ce qu'il eût répondu catégoriquement aux éclaircissements demandés par le ministère suédois. Son Excellence le ministre d'état et des affaires étrangères, dans sa lettre du 7 septembre dernier, adressée *au chargé d'affaires de France*, se borne à lui demander « s'il se trouve en Suède comme agent d'une puissance amie ou ennemie », et déclare au soussigné que « son séjour dans les états du roi dépend de la réponse qu'il sera à même de donner. »

Quant à l'objet principal de la note officielle de Son Excellence le ministre d'état et des affaires étrangères, le soussigné ne perdra pas un moment pour la porter à la connaissance de sa cour. Il ne dépend pas de lui d'obtempérer au désir de Sa Majesté le roi, et il doit au contraire déclarer que jamais il ne consentira à abandonner le poste que l'empereur et roi, son auguste maître, a daigné lui confier, avant d'avoir reçu ses ordres à cet égard.

Si Sa Majesté suédoise, usant de ses droits de souverain, fait signifier au soussigné, officiellement et par écrit, qu'elle ne permettra pas plus longtemps son séjour en Suède, le soussigné, croyant alors ne céder qu'à la force, n'hésitera pas à profiter, dans le plus court délai possible,

du passe-port qu'il a l'honneur de renvoyer ci-joint à Son Excellence M. le baron d'Engestroem, ministre d'état et des affaires étrangères, parce que jusque là, il lui est parfaitement impossible de s'en servir et par conséquent de le garder.

Le soussigné a l'honneur, etc.

AUG. DE CABRE.

LE BARON D'ENGESTROEM A M. DE CABRE.

Stockholm, ce 23 décembre 1812.

J'ai reçu la lettre que vous m'avez adressée, Monsieur, en date du 31 de ce mois. Je l'ai mise de suite sous les yeux du roi, et Sa Majesté me charge de nouveau de vous répéter que votre présence à Stockholm ne saurait être tolérée plus longtemps. Votre caractère diplomatique ayant déjà cessé, vous vous trouvez, Monsieur, dans la catégorie de tous les étrangers, et par conséquent soumis à exécuter les ordres que la police pourra vous donner. Le grand gouverneur, à qui il a été fait des rapports peu avantageux sur votre compte, a reçu l'ordre de vous faire quitter la capitale dans vingt-quatre heures. Un commissaire de police vous accompagnera jusqu'à la frontière, et de cette manière vous n'aurez plus besoin des passe-ports que vous m'avez renvoyés.

Le baron D'ENGESTROEM.

M. DE CABRE A M. D'ENGESTROEM.

Je reçois à l'instant la lettre que vous m'avez écrite aujourd'hui, dans laquelle Votre Excellence, en m'annonçant pour la première fois que mes fonctions diplomatiques ont cessé, me prévient en même temps que je deviens soumis aux ordres de la police, et que le gouverneur a reçu ses instructions pour me faire conduire à la frontière.

Cette détermination du gouvernement suédois et la manière dont elle m'a été communiquée, me paraissent plus que suffisantes pour me justifier vis-à-vis de ma cour, en abandonnant le poste que j'ai rempli avec honneur pendant plus d'un an près Sa Majesté le roi de Suède. Je prie en conséquence Votre Excellence de m'envoyer mes passe-ports dont je compte profiter dans le plus court délai.

J'ai etc.

AUG. DE CABRE.

Rapport du baron d'Engestroem, le 7 janvier 1813.

DERNIÈRE LETTRE DU PRINCE ROYAL A L'EMPEREUR.

Sire,

Aussi longtemps que Votre Majesté a agi ou fait agir contre moi directement, j'ai dû ne lui opposer que du calme et du silence ; mais aujourd'hui que la note de M. de Bassano à M. d'Ohsson cherche à jeter entre le roi et moi

le même brandon de discorde qui facilita à Votre Majesté l'entrée en Espagne, toutes les relations ministérielles étant rompues, je m'adresse directement à elle pour lui rappeler la conduite loyale et franche de la Suède, même dans les temps les plus difficiles.

Aux communications que M. Signeul fut chargé de faire par ordre de Votre Majesté, le roi fit répondre : que la Suède, convaincue que ce n'était qu'à vous qu'elle devait la perte de la Finlande, ne pourrait jamais croire à votre amitié pour elle, si vous ne lui faisiez donner la Norwége, pour la dédommager du mal que votre politique lui avait fait.

Pour tout ce qui, dans la note du duc de Bassano, est relatif à l'invasion de la Poméranie et à la conduite des corsaires français, les faits parlent; et, en comparant les dates, on jugera qui de Votre Majesté ou du gouvernement suédois a raison.

Cent vaisseaux suédois étaient capturés, et plus de deux cents matelots mis aux fers, lorsque le gouvernement se vit dans la nécessité de faire arrêter un forban, qui, sous le pavillon français, venait dans nos ports enlever nos bâtiments et insulter à notre confiance dans les traités.

M. le duc de Bassano dit que Votre Majesté n'a point provoqué la guerre; et cependant, si; Votre Majesté a passé le Niémen à la tête de quatre cent mille hommes.

Du moment que Votre Majesté s'enfonça dans l'intérieur de cet empire, l'issue ne fut plus douteuse. L'empereur Alexandre et le roi prévirent déjà, dès le mois d'août, la fin de la campagne et ses immenses résultats. Toutes les combinaisons militaires assuraient que Votre Majesté serait prisonnière; vous avez échappé à ce danger, sire, mais votre armée, l'élite de la France, de l'Allemagne et de l'Italie, n'existe plus. Là sont restés sans sépulture les

braves qui sauvèrent la France à Fleurus, qui vainquirent en Italie, qui résistèrent au climat brûlant de l'Égypte, et qui fixèrent la victoire sous vos drapeaux à Marengo, à Austerlitz, à Iéna, à Halle, à Lubeck, à Friedland, etc. Qu'à ce tableau déchirant, Sire, votre âme, Sire, votre âme s'attendrisse ; et, s'il le faut pour achever de l'émouvoir, qu'elle se rappelle la mort de plus d'un million de Français restés sur le champ d'honneur, victimes des guerres que Votre Majesté a entreprises.

Votre Majesté invoque ses droits à l'amitié du roi ; qu'il me soit permis de vous rappeler, Sire, le peu de prix que Votre Majesté y attacha dans des moments où une réciprocité de sentiments eût été bien utile à la Suède. Lorsque le roi, après avoir perdu la Finlande, écrivit à Votre Majesté pour la prier de conserver à la Suède les îles d'Aland, elle lui répondit : *Adressez-vous à l'empereur Alexandre, il est grand et généreux ;* et, pour combler la mesure de son indifférence, elle fit insérer, dans un journal officiel (*Moniteur* du 21 septembre 1810, n° 264) qu'il y avait un interrègne dans ce royaume, pendant lequel les Anglais faisaient impunément le commerce.

Le roi se détacha de la coalition de 1792, parce que cette coalition prétendait partager la France, et qu'il ne voulait point participer au démembrement de cette belle monarchie. Il fut porté à cet acte, monument de sa gloire politique, autant par attachement pour le peuple français que par le besoin de cicatriser les plaies du royaume. Cette conduite, sage et vertueuse, fondée sur ce que chaque nation a le droit de se gouverner par ses lois, par ses usages et par sa volonté, c'est la même qui lui sert de règle en ce moment.

Votre système, Sire, veut interdire aux nations l'exercice des droits qu'elles ont reçus de la nature, ceux de

commercer entre elles, de s'entr'aider, de correspondre et de vivre en paix ; et cependant l'existence de la Suède est dépendante d'une extension de relations commerciales sans lesquelles elle ne peut point se suffire.

Loin de voir, dans la conduite du roi, un changement de système, l'homme éclairé et impartial n'y trouvera que la continuation d'une politique juste et constante qui dut être dévoilée dans un temps où les souverains se réunissaient contre la liberté de la France, et qui est suivie avec énergie dans un moment où le gouvernement français continue de conjurer contre la liberté des peuples et des souverains.

Je connais les bonnes dispositions de l'empereur Alexandre et du cabinet de Saint-James pour la paix ; les calamités du continent la réclament, et Votre Majesté ne doit pas la repousser.

Possesseur de la plus belle monarchie de la terre, voudra-t-elle toujours en étendre les limites, et léguer à un bras moins puissant que le sien le triste héritage de guerres interminables? Votre Majesté ne s'attachera-t-elle pas à fermer les plaies d'une révolution dont il ne reste à la France que les souvenirs de sa gloire militaire, et des malheurs réels dans son intérieur? Sire, les leçons de l'histoire rejettent l'idée d'une monarchie universelle, et le sentiment de l'indépendance peut être amorti, mais non effacé du cœur des nations. Que Votre Majesté pèse toutes ces considérations et pense une fois réellement à cette paix générale dont le nom profané a fait couler tant de sang.

Je suis né dans cette belle France que vous gouvernez, Sire ; sa gloire et sa prospérité ne peuvent jamais m'être indifférentes. Mais, sans cesser de faire des vœux pour son bonheur, je défendrai de toutes les facultés de mon

âme, et les droits du peuple qui m'a appelé, et l'honneur du souverain qui a daigné me nommer son fils. Dans cette lutte entre la liberté du monde et l'oppression, je dirai aux Suédois : Je combats pour vous et avec vous ; les vœux des nations libres accompagnent nos efforts.

En politique, Sire, il n'y a ni amitié ni haine, il n'y a que des devoirs à remplir envers les peuples que la Providence nous a appelés à gouverner. Leurs lois et leurs priviléges sont les biens qui leur sont chers ; et si, pour les conserver, on est obligé de renoncer à d'anciennes liaisons et à des affections de familles, un prince qui veut remplir sa vocation ne doit jamais hésiter sur le parti à prendre.

M. le duc de Bassano annonce que Votre Majesté évitera l'éclat d'une rupture ; mais, Sire, n'est-ce pas Votre Majesté qui a interrompu nos relations commerciales, en ordonnant la capture des vaisseaux suédois au sein de la paix ? N'est-ce pas la rigueur de ses ordres qui, depuis trois ans, nous a interdit toute communication avec le continent, et qui, depuis cette époque, fait retenir plus de bâtiments suédois à Rostock, Wismar et autres ports de la Baltique ?

M. le duc de Bassano ajoute que Votre Majesté ne changera pas de système et qu'elle repoussera de tous ses vœux une guerre qu'elle considérerait comme une guerre civile ; ce qui indique que Votre Majesté veut retenir la Poméranie suédoise, et qu'elle ne renonce pas à l'espoir de commander la Suède, et d'avilir ainsi, sans courir aucun risque, le nom et le caractère suédois. Par le mot de guerre civile, Votre Majesté désigne sans doute la guerre les alliés ; or, on sait le sort qu'elle leur destine. Mais que Votre Majesté se rappelle le mécontentement qu'elle fit éclater en apprenant l'armistice que j'accordai à cette

brave nation, en avril 1809, et elle y trouvera la nécessité où ce pays s'est vu réduit, de faire tout ce qu'il a fait jusqu'à présent, pour conserver son indépendance et se préserver du danger où l'aurait entraîné votre politique, Sire, s'il l'eût moins connue.

Si les événements qui se sont pressés depuis quatre mois ont fait rejeter sur les généraux de Votre Majesté le désarmement et l'envoi en France, comme prisonniers de guerre, des troupes suédoises de la Poméranie, il ne se trouvera pas, Sire, un prétexte aussi facile de justifier le refus que Votre Majesté a toujours fait de confirmer le jugement du conseil des prises et les exceptions particulières qu'elle a faites depuis trois ans contre la Suède, quoique ce tribunal ait prononcé en notre faveur. Au reste, Sire, personne, en Europe, ne se méprendra sur le blâme que Votre Majesté jette sur ses généraux.

La note du ministre des affaires étrangères du roi et la réponse que M. de Cabre lui fit, le 4 janvier 1812, vous prouveront, Sire, que Sa Majesté avait été au-devant de vos désirs, en mettant en liberté tous les équipages des corsaires. Le gouvernement, depuis lors, a porté les égards jusqu'à renvoyer des Portugais, des Algériens et des nègres, pris sur le même corsaire, qui se disaient sujets de Votre Majesté. Rien ne devait donc s'opposer à ce que Votre Majesté ordonnât le renvoi des officiers et soldats suédois, et cependant ils gémissent encore dans les fers.

Quant aux menaces que contient la note du duc de Bassano, et aux 40,000 hommes que Votre Majesté veut donner au Danemarck, je ne crois point devoir entrer dans des détails sur ces objets, d'autant plus que je doute que le roi de Danemarck puisse profiter de ce secours.

Pour ce qui concerne mon ambition personnelle, j'en ai une très-grande, je l'avoue, c'est celle de servir la

cause de l'humanité et d'assurer l'indépendance de la presqu'île scandinave. Pour y parvenir, je compte sur la justice de la cause que le roi m'a ordonné de défendre, sur la persévérance de la nation et sur la loyauté de ses alliés.

Quelle que soit votre détermination, Sire, relativement à la paix ou à la guerre, je n'en conserverai pas moins pour Votre Majesté les sentiments d'un ancien frère d'armes.

NOTE II.

PROCLAMATIONS DU PRINCE ROYAL CHARLES-JEAN.

Au quartier-général d'Oranienbourg, le 13 août 1813.

Soldats!

Appelé par la confiance de mon roi et celle des souverains, ses alliés, à vous guider dans la carrière qui va se rouvrir, je me repose, pour le succès de nos armes, sur la protection divine, sur la justice de notre cause, sur votre valeur et votre persévérance.

Sans un concours d'événements extraordinaires qui ont rendu si cruellement célèbres les douze années qui viennent de s'écouler, vous ne seriez pas réunis sur le sol germanique; mais vos souverains ont senti que l'Europe est une grande famille, et qu'aucun des états qui la composent ne peut rester indifférent au malheur que fait peser sur

l'un d'eux une puissance conquérante. Ils ont aussi reconnu que, lorsqu'une telle puissance menace de tout envahir et de tout soumettre, il ne doit exister qu'une seule volonté chez les peuples qui ont résolu d'échapper à la honte et à l'esclavage.

Dès cet instant, vous avez été appelés des bords du Wolga, des rives du Don, des côtes Britanniques et des montagnes du Nord pour vous unir aux soldats allemands qui défendent la cause de l'Europe. C'est maintenant que les rivalités, les préjugés et les haines nationales doivent disparaître devant le grand but de l'indépendance des nations.

L'empereur Napoléon ne peut vivre en paix avec l'Europe, qu'autant que l'Europe lui est asservie. Son audace a conduit quatre cent mille braves à sept cents lieues de leur patrie; des malheurs, contre lesquels il n'a pas daigné les prémunir, sont tombés sur leurs têtes, et trois cent mille Français ont péri sur le territoire d'un grand empire dont le souverain avait tout essayé pour rester en paix avec la France.

On devait espérer que ce grand désastre, effet de la colère céleste, ramènerait l'empereur de France vers un système moins dépopulateur, et qu'enfin, éclairé par l'exemple du Nord et de l'Espagne, il renoncerait à l'idée de subjuguer le continent, et consentirait à laisser la paix au monde; mais cette espérance a été déçue, et cette paix, que tous les gouvernements désirent, que tous les gouvernements ont proposée, a été rejetée par l'empereur Napoléon.

Soldats! c'est donc aux armes qu'il faut avoir recours pour conquérir le repos et l'indépendance. Imitez les Français de 1792. L'ennemi était sur leur territoire, ils s'unirent pour le combattre. Qu'aujourd'hui un sentiment

pareil vous anime et dirige votre valeur contre celui qui, après avoir envahi le sol qui vous a vus naître, enchaîne encore vos frères, vos femmes et vos enfants.

Soldats ! quel bel avenir se présente à vous ! La liberté de l'Europe, le rétablissement de son équilibre, le terme de cet état convulsif qui dure depuis vingt ans, la paix du monde enfin, seront le résultat de vos efforts. Rendez-vous dignes, par votre union, votre discipline et votre courage, des belles destinées qui vous attendent !

Au quartier général de Jüterboch, le 10 septembre 1813.

Saxons,

L'armée combinée du nord de l'Allemagne a dépassé vos frontières : cette armée ne fait point la guerre aux peuples de vos contrées, elle n'est dirigée que contre leur oppresseur.

Vous devez faire des vœux pour nos succès, puisqu'ils tendent à rétablir votre prospérité détruite et à rendre à votre gouvernement son lustre et son indépendance. Nous persistons à considérer comme amis tous les Saxons. Vos propriétés seront respectées, l'armée observera la plus exacte discipline, et l'on pourvoiera à ses besoins de la manière la moins onéreuse au pays. Ne quittez point vos foyers et continuez à vous livrer à vos occupations habituelles.

Bientôt de grands événements vous mettront à l'abri de toute politique ambitieuse. Soyez les descendants des anciens Saxons ; et si le sang allemand coule, que ce soit pour l'indépendance de la Germanie et non pour la volonté d'un seul homme, auquel aucun lien ni aucun inté-

rêt ne vous attachent. La France est un pays assez beau, assez étendu; et les anciens conquérants se seraient contentés d'un semblable partage. Les Français eux-mêmes désirent rentrer dans les limites que la nature leur a prescrites. Ils haïssent la tyrannie tout en la servant. Osez leur dire que vous avez résolu d'être libres, et ces mêmes Français, en vous admirant, vous engageront à persévérer dans votre noble et généreuse entreprise.

Au quartier-général de Cologne, le 12 février 1814.

Français!

J'ai pris les armes par ordre de mon roi pour défendre les droits du peuple suédois. Après avoir vengé les affronts qu'il avait reçus et concouru à la délivrance de l'Allemagne, j'ai passé le Rhin.

En revoyant les bords de ce fleuve, où j'ai si souvent et si heureusement combattu pour vous, j'éprouve le besoin de vous faire connaître ma pensée.

Votre gouvernement a constamment essayé de tout avilir pour avoir le droit de tout mépriser. Il est temps que ce système change.

Tous les hommes éclairés forment des vœux pour la conservation de la France; ils désirent seulement qu'elle ne soit plus le fléau de la terre.

Les souverains ne se sont pas coalisés pour faire la guerre aux nations, mais pour forcer votre gouvernement à reconnaître l'indépendance des états: telles sont leurs intentions, et je suis, auprès de vous, garant de leur sincérité.

Fils adoptif de Charles XIII, placé par l'élection d'un peuple libre sur les marches du trône des grands Gustave, je ne puis désormais avoir d'autre ambition que celle de travailler à la prospérité de la presqu'île scandinave.

Puissé-je, en remplissant ce devoir auprès de ma nouvelle patrie, contribuer en même temps au bonheur de mes anciens compatriotes!

NOTE III.

ARTICLE 1er. Le royaume de Norwége formera un royaume libre, indépendant, indivisible et inaliénable, réuni avec la Suède sous un même roi.

ART. 2. L'hérédité suivra la ligne descendante masculine et collatérale, de la manière qui a été réglée dans l'ordre de succession, du 26 septembre 1810, décrété par les états de Suède et adopté par le roi.

ART. 3. S'il n'y a point d'héritier présomptif, le roi, ou s'il y a vacance du trône, le gouvernement légitime des deux royaumes par *intérim* fera en même temps, dans les huit premiers jours de l'ouverture des deux diètes, la proposition relative à la succession. Les membres des deux diètes ont le droit de proposer un candidat. L'élection devra nécessairement commencer dans les douze jours qui suivront la proposition du gouvernement. La veille du jour

fixé pour l'élection, les deux diètes nommeront un comité qui, dans le cas où l'élection des deux diètes tomberait sur des individus différents, se réunira comme fondé de pouvoirs des deux royaumes, pour fixer, à la pluralité des voix, le choix sur un seul individu. Ce comité, composé de trentre-six personnes de chaque royaume, et de huit suppléants, se réunira à Carlstadt dans les vingt et un jours qui suivront les douze jours fixés ci-dessus pour l'élection. Le scrutin du comité se fera par billets pliés signés de l'un des deux orateurs (présidents) du comité réuni. Avant de compter les billets, l'orateur en mettra un à part cacheté, qui aura voix prépondérante s'il y a égalité de suffrages.

Art. 4. Le roi aura le droit de rassembler les troupes, de commencer la guerre, de faire la paix, et de conclure ou de rompre des traités, d'envoyer ou d'admettre des ministres plénipotentiaires.

Art. 5. Si le roi veut faire la guerre, il doit faire part de son dessein à la régence de Norwége, et lui demander son sentiment sur cet objet; il lui communiquera en même temps un rapport détaillé sur l'état du royaume par rapport aux finances, aux moyens de défense, etc. Ensuite le roi rassemblera, en conseil d'état extraordinaire, le ministre d'état et les conseillers d'état de Norwége, ainsi que ceux de Suède, et il exposera les motifs et les circonstances à prendre en considération dans le cas dont il s'agit. La régence de Norwége fera en même temps sa déclaration sur l'état de ce royaume, et il sera fait un rapport semblable sur celui de la Suède. Le roi demandera aux membres du conseil leur opinion, que chacun d'eux don-

nera séparément, pour être insérée au procès-verbal, sous la responsabilité que prescrit la constitution. Alors le roi aura le droit de prendre et d'exécuter la résolution qu'il jugera avantageuse à l'État.

Art. 6. Si, le roi venant à mourir, l'héritier présomptif du trône est encore mineur, les conseils d'état de Norwége et de Suède se rassembleront aussitôt pour régler en commun la convocation de la diète de Norwége et de la diète de Suède.

Art. 7. En attendant que les représentants des deux royaumes soient rassemblés, et aient établi une régence pendant la minorité du roi, un conseil d'état, composé d'un nombre égal de membres norwégiens et suédois, gouvernera, sous le nom de *régence par intérim* de Norwége et de Suède, les deux royaumes, en se conformant à la constitution respective. Ce conseil d'état sera formé de dix membres de chaque royaume.

Art. 8. Le choix des personnes chargées de la régence pendant la minorité du roi, se fera d'après les mêmes règles et de la même manière que le prescrit l'art. 3, ci-dessus, pour l'élection du successeur au trône.

Art. 9. Les personnes qui seront chargées de la régence dans les cas ci-dessus mentionnés, prêteront serment, les Norwégiens à la diète de Norwége, et les Suédois à celle de Suède. Voici quelle doit être la formule du serment :

« Je promets et jure de conduire l'administration du

« royaume d'une manière conforme aux lois et à la con-
« stitution ; qu'ainsi Dieu et sa sainte parole me soient en
« aide. »

Si aucune des deux diètes n'est alors rassemblée, le serment sera déposé par écrit dans le conseil d'état, et présenté ensuite à la première diète de Suède et de Norwége.

Art. 10. Les soins relatifs à l'éducation du roi mineur seront réglés de la manière prescrite à l'art. 8. Un point fondamental sera que ce prince apprenne suffisamment la langue norwégienne.

Fait à Christiania, le 31 juillet, et à Stockholm, le 6 août de l'an de grâce 1815.

Suivent les signatures.



LIVRE DIXIÈME.

NOTE I.

Le roi a maintenant soixante-neuf ans[1]; il est né à Pau, le 26 janvier 1764. Les années n'ont presque point altéré cette constitution vigoureuse; une profusion de cheveux, encore d'un noir de jais, couvrent, sans le cacher, ce front élevé sur lequel les soucis du pouvoir ni la main du temps n'ont pu encore tracer un sillon : sa physionomie expressive s'anime en parlant, comme lorsqu'à trente-huit ans il me racontait quelques uns de ses exploits de l'armée d'Italie. Tous les muscles de cette tête énergique, où l'activité de la pensée et le génie des grandes choses se décèlent, sont alors en mouvement; ces yeux noirs, vifs et pénétrants, qui l'animent, n'ont rien perdu de leur éclat: son corps n'a pris que fort peu d'embonpoint; sa taille est toujours noble et droite, mais naturellement moins élancée et moins svelte que dans sa jeunesse; c'est toujours la même recherche de propreté sur sa personne, et la même élégance simple et sans affectation qui distinguait ses manières.

Il n'est point de souverains, sans en excepter le plus petit prince d'Allemagne, qu'il soit plus facile d'aborder; et il est beaucoup plus difficile d'obtenir une audience de beaucoup de fonctionnaires publics, en France, qu'il ne l'est en Suède d'être admis en présence du roi. Accessible à quiconque désire lui parler, les factionnaires que l'on rencontre aux portes du château et sur les degrés qui con-

1. Ceci est écrit en 1832.

duisent aux appartements, ne sont là que pour la représentation; et cette confiance, entre le souverain et ses sujets, a quelque chose de touchant et de remarquable chez un prince étranger, par sa naissance, à la nation qu'il a été appelé à gouverner. On voit que ce prince, né dans le peuple, a compris qu'il devait communiquer avec le peuple, et cette intimité de relations qui existe entre le souverain et le dernier de ses sujets, loin de nuire au respect qui doit entourer la majesté du trône, ne fait au contraire que l'accroître. Cette facilité de communication avec le prince est une des choses dont les Suédois aiment à entretenir les étrangers.

Lorsque le roi sort pour aller à Rosendal, à Haga, ou à Drottningholm, il monte ordinairement, en été, dans une calèche découverte, précédée par un simple piqueur; quelques uns des principaux personnages de l'État ou des officiers de sa maison, qu'il désigne, prennent place auprès de lui, et l'on part sans suite et sans escorte. Si le roi n'entend point toujours autour de lui ces acclamations factices que l'on a soin de préparer d'avance sur le passage de quelques souverains, du moins il est assuré d'être accueilli par les signes les moins équivoques de l'affection et du respect; chacun s'empresse de se découvrir, et des figures épanouies annoncent assez la satisfaction publique. Sa Majesté ne manque jamais de répondre par un salut et quelquefois par un de ces sourires expressifs et bienveillants qui répandent tant de charme sur sa physionomie.

(DAUMONT, *Voyage en Suède.*)

NOTE II.

Le mariage du prince Oscar avec la fille d'Eugène Beauharnais, petite-fille du roi de Bavière, a cela de remar-

quable qu'il unit les enfants de deux hommes rivaux de gloire; c'est en effet un singulier caprice du sort, qui place sur les degrés du trône de Suède le fils de Bernadotte et la fille du fils adoptif de Napoléon. . . . .

. . . .

La princesse royale Joséphine-Eugénie n'a maintenant que vingt-cinq ans[1]. Ornée de toutes les grâces, douée des vertus les plus aimables, elle partage avec le prince Oscar l'affection des Suédois. Cinq enfants charmants, dont l'aîné, le duc de Scanie, est âgé de sept ans, sont les fruits de cette union. Lorsque la princesse royale se montre en public, entourée de sa jeune et belle famille, le peuple s'empresse de lui prodiguer les témoignages les moins équivoques de son attachement.

La reine conserve presque la fraîcheur de sa jeunesse; ses traits, encore agréables, expriment la bonté, qui est le trait dominant de son caractère. Elle vit assez retirée, et consacre son temps entre sa famille, un cercle de personnes choisies, et des actes de bienfaisance dont la reconnaissance a décelé le mystère, et qui lui ont acquis l'estime universelle. (DAUMONT, *Voyage en Suède.*)

NOTE III.

En arrivant à Stockholm, l'aspect imposant du château est ce qui frappe d'abord le voyageur: c'est un édifice magnifique, mais il est le seul véritablement remarquable de la ville, ou du moins il les efface tous par ses proportions splendides. Le style de son architecture est grandiose; l'édifice se compose d'un quadrilatère avec une cour intérieure, comme notre Louvre, mais il est plus

1. Publié en 1834.

élevé, plus vaste, et deux de ses ailes, en se prolongeant parallèlement, forment, sur deux de ses faces, à l'ouest du côté de la mer, un jardin d'une fort médiocre étendue, et à l'est, une entrée du genre le plus noble, qui offre l'aspect d'une véritable place d'armes. C'est là que sont établis les postes de la garde royale; on y défile la parade, et quatre pièces de canon y sont placées en batterie. Les approches de cette résidence royale annoncent d'abord qu'un roi élevé au milieu des camps règne sur une nation belliqueuse.

Ce palais est construit sur une hauteur, d'où sa masse domine la ville et le port; il fut construit sous la direction du célèbre comte Tessin, surintendant général des bâtiments. L'édifice auquel il fut substitué avait été détruit dans un incendie sous le règne de Charles XI, et au moment où le corps de ce souverain, qui venait de décéder, était encore sur le catafalque; on fut même obligé de le descendre par une des croisées des appartements. Alors, et en attendant la reconstruction du palais, la cour alla habiter l'ancien château nommé *Kungshus*, qui fut également incendié au commencement de notre siècle, sous le règne de Gustave IV.

Le roi actuel vient de faire remettre le château entièrement à neuf, et d'y ajouter, du côté du Nord, une belle terrasse qui vient d'être terminée; il règne dans l'intérieur des appartements un luxe, une recherche, une élégance peu communs; les frises, les bas-reliefs, les peintures, le marbre, le granit, le porphyre, les statues, y sont prodigués. (DAUMONT, *Voyage en Suède.*)

FIN DES NOTES ET PIÈCES JUSTIFICATIVES.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME DEUXIÈME

LIVRE VI.

LIVRE VII.

LIVRE VIII.

LIVRE IX.

LIVRE X.

FIN DE LA TABLE DU TOME DEUXIÈME.







